



HAL
open science

**Le Liban entre les 2 retraits, Israélien et Syrien
2000-2005 : restructurations et recompositions sociétales
de deux "indépendances nationales"**

Christian Taoutel

► **To cite this version:**

Christian Taoutel. Le Liban entre les 2 retraits, Israélien et Syrien 2000-2005 : restructurations et recompositions sociétales de deux "indépendances nationales". Histoire. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2012. Français. NNT : 2012BOR30052 . tel-00824231

HAL Id: tel-00824231

<https://theses.hal.science/tel-00824231>

Submitted on 21 May 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Michel de Montaigne Bordeaux 3

École Doctorale Montaigne Humanités

THÈSE DE DOCTORAT EN

« Cultures & sociétés dans le monde arabe et musulman »

Le Liban entre les 2 retraits, Israélien et Syrien 2000-2005

Restructurations et recompositions sociétales
de deux « indépendances nationales »

Présentée et soutenue publiquement le 13 décembre 2012 par

Christian TAOUTEL

Sous la direction de Samaha KHOURY et Sobhi BOUSTANI

Membres du jury

M. Sobhi BOUSTANI, Directeur de thèse, Professeur à l'INALCO

Mme Chantal VERDEIL, Co-directrice Maître de conférences à l'INALCO

Mme Liliane BUCCIANTI-BARAKAT, Professeur, Université Saint Joseph - Beyrouth.

M. Najib ZAKKA, Professeur, Université Lille 3.

Table des Matières

Table des Matières	2
Remerciements	11
Table des figures	12
Témoignage du Dr Farés Souhaid	13
Témoignage du patriarche maronite	19
Témoignage du Dr Salim el Hoss	21
Témoignage du Dr Samir Geagea	24
Témoignage de Monsieur Samir Frangié	27
Lettre de Mme Nayla Tuéni,	33
Introduction et problématique	35
Partie 1 : démarches, enquêtes et résultats	46
Questionnaires et statistiques entre 2000 et 2010	46
Questions posées en l’an 2000 :	48
Les résultats de cette enquête.....	48
500 personnes interrogées en 2000	50
Les graphiques des résultats de l’an 2000	53
1. Le retrait israélien du sud Liban, sera-t-il positif pour	53
l’économie des habitants du sud et du Liban ?	53
2. Le Hezbollah est – il une résistance.....	54
légale à l’occupation israélienne ?	54
3. Quelle est votre impression vis-à-vis de	54
Sayyed Hassan Nassrallah?.....	54
4. Quelle est votre impression vis-à-vis de Rafic Hariri ?	55
5. Quelle est votre impression vis-à-vis du Patriarche.....	55
Maronite Nassrallah Boutros Sfeir?.....	55
6. Quelle est votre impression vis-à-vis de Béchir Gemayel ?	56
7. Quelle est votre impression vis-à-vis de Samir Geagea ?.....	56
8. Quelle est votre impression vis-à-vis de Michel Aoun ?	57
Analyse des résultats de 2000	57
Le rôle du Hezbollah de son leader et le retrait israélien du Sud Liban	57

Rafic Hariri	58
Le patriarche Maronite Nassrallah Sfeir	59
Les questionnaires en 2010.....	61
Les difficultés rencontrées tout le long de l'étude.....	62
1. Les questionnaires :.....	62
2. Les tensions politiques et l'insécurité	63
3. Les entretiens avec les hommes politiques	64
4. Le décès de mon directeur de thèse	66
5. Obligations familiales et professionnelles	68
Le Questionnaire 2.....	68
Les graphiques des résultats de 2010	72
En 2010, le Hezbollah est – il une résistance légale ?	72
En 2010, quelle est votre perception de Sayyed Hassan Nassrallah ?	72
en 2010, quelle est votre impression vis-à-vis du Patriarche maronite Nassrallah Boutros Sfeir ?.....	73
En 2010, Quelle est votre impression vis-à-vis de Rafic Hariri ?.....	73
En 2010, Quelle est votre impression vis-à-vis de Samir Geagea ?	74
En 2010, Quelle est votre impression vis-à-vis de Michel Aoun ?.....	74
Analyse des résultats de 2010.....	75
Samir Geagea ou le nouveau visage de la droite arabe chrétienne	76
L'Etat fort et le désarmement du Hezbollah	77
L'arabité du Liban.....	78
L'entente avec les musulmans	78
Le rôle des chrétiens au Moyen-Orient.....	79
Le soutien à la révolution syrienne.	80
Analyse des résultats chez les musulmans	80
Dans les medias, les changements se ressentent déjà en 2009	82
Résultats de l'enquête portant sur	84
Les « deux indépendances » de 2000 et 2005.	84
A- Aujourd'hui, le Liban est-il indépendant ?.....	84
B- Quelle influence étrangère menace Le Liban aujourd'hui ?	85
C- Qu'évoque pour vous le mois de mai 2000 ?	86
D- Qu'évoque pour vous le mois d'avril 2005 ?	87
E- Considérez-vous qu'Israël s'est retiré du Liban grâce à :	88
F- Considérez-vous que la Syrie s'est retirée du Liban grâce à.....	89
G- Considérez-vous que le retrait israélien met fin au conflit libano-israélien ?.....	90
H- Considérez-vous que le retrait syrien met fin au conflit libano-Syrien ?.....	90

Bibliographie critique :	91
Sources et paysage audiovisuel	91
Les ouvrages :	91
La presse écrite	93
Le quotidien an Nahar.....	94
Le quotidien As Safir.....	95
Le Paysage audiovisuel libanais	95
Fermeture de La MTV	95
La position du Quai d'Orsay.....	97
Entre 2000 et 2005, le paysage audiovisuel libanais connaît de grands changements	98
Depuis 2004, le pays est polarisé entre 2 grandes coalitions :.....	98
Les medias arabes suivis au Liban.....	99
1. Marcel Ghanem avec « Kalam el Nass ».....	99
2. May Chidiac avec « Naharkoun Said نهاركم سعيد ».....	100
3. Samir Kassir	100
4. Les menaces contre Samir Kassir.....	101
Dépouillement de la presse	103
La Problématique autour du retrait israélien et du retrait syrien:	103
A- Le 22 avril 1999 :	104
B- La date du 24 au 25 mai 2000	105
C- Mai – Juin 2004.....	106
D- La nuit du 25 au 26 Avril 2005	106
Les éditorialistes	107
A- Gébran Tuéni.....	107
Les éditoriaux de Tuéni	109
Les thèmes les plus fréquents chez Tuéni sont :.....	109
B- Émile Khoury	109
Les thèmes les plus fréquents :	110
C- Sarkis Naoum	110
Les thèmes les plus rencontrés:.....	110
Méthodologie: pour le retrait israélien du Liban	111
La retranscription.....	111
Le code de retranscription choisi ainsi que les thèmes récoltés :	112
Quantification et répartition des articles par éditorialistes et par thèmes.	113
Partie 2 : Le retrait israélien en 2000	120

Historique du conflit israélo-arabe et israélo-libanais.	120
Historique du conflit israélo-libanais.....	120
Les accords du Caire.	123
La guerre de juillet 2006.....	138
La résolution 1701	140
Les acteurs du conflit :	141
Les Etats.....	141
Le Liban.....	141
Israël.....	143
La population	143
L'Etat	145
La Syrie :.....	146
L'emprise des Assad sur le pouvoir.....	147
La politique interne.....	148
Le plan diplomatique	149
Bachar el Assad.....	149
Les Palestiniens :.....	151
L'Armée du Sud Liban:	152
La résistance libanaise et le Hezbollah.....	154
La genèse du Hezbollah.....	155
L'Idéologie du « Parti de Dieu ».....	158
Cana, Le tournant de 1996 : du « terrorisme » à la résistance	159
L'organisation civile.....	161
La Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL):.....	164
La presse libanaise et internationale face au retrait israélien :	165
le retrait israélien dans la lecture d'An Nahar.....	169
Comment les éditorialistes du Nahar reflètent la division sociale libanaise face aux 2 « indépendances » ?	170
Sarkis Naoum.....	170
Le dossier syrien et les négociations israélo-syriennes.....	171
Le rôle « constructif » de la Syrie au Liban.....	172
L' « inefficace et nuisible » rôle des demandeurs du retrait syrien immédiat.	174
« Le droit de la résistance nationale à continuer la lutte pour la libération... »	176
Le retrait israélien.	177
Le retournement de Sarkis Naoum après le retrait syrien	181
Gébran Tuéni	183
L'arrêt des actions de la résistance islamique ou Hezbollah	184

La question des réfugiés palestiniens.....	186
Le problème des fermes de Chébaa	188
La nécessité de l'envoi de l'armée libanaise au sud Liban.	188
La mise en place d'un Etat de droit au Liban.	191
Après le 24 mai 2000	193
Le retrait de l'armée syrienne du Liban	194
Walid Joumblatt critique Tuéni	196
Le Président Émile Lahoud accuse Tuéni de « trahison ».....	196
Émile Khoury	200
Les thèmes les plus fréquents chez Émile Khoury sont :.....	200
Une paix globale et juste.....	200
Sur le Hezbollah et la question de Chébaa.....	201
L'armée libanaise au Sud.....	203
La question des réfugiés palestiniens.....	204
Le 25 mai 2000	204
La présence syrienne.....	205
Conclusion	207
En effet, Les thèmes les plus fréquents chez les trois éditorialistes d'An Nahar	207
Chez Sarkis Naoum.....	207
Chez Gébran Tuéni	207
Chez Émile Khoury.....	208
Sarkis NAOUM	208
Émile KHOURY	210
Gébran TUENI.....	212
La représentation de l' « ennemi israélien » chez les différentes composantes libanaises.	217
Les chrétiens libanais et l'évolution de leur relation avec Israël	217
La première période	218
La deuxième période.....	218
La troisième période	219
La quatrième période	221
La cinquième période	222
Les musulmans libanais et l'évolution de leur opposition à Israël.....	223
Le Hezbollah ou le monopole chiite de la Résistance.....	224
Partie 3 : Le retrait syrien 2005	227

Les chrétiens libanais et l'évolution de leur relation avec la Syrie.....	227
Les musulmans libanais et l'évolution de leur « alliance » avec la Syrie.....	231
La nouvelle division entre le 8 et le 14 Mars	234
Le retrait syrien.....	236
Les résultats en image, de l'étude de STAT IPSOS :.....	236
Les contextes.....	241
Le contexte libanais	241
L'amendement de l'article 49 de la Constitution :	242
Au conseil des ministres, le 28 août 2004.....	242
Les réactions de l'opposition	243
Au Parlement, Le jour du vote :.....	247
Vendredi 3 Septembre 2004.....	247
La résolution 1559.....	248
Le contexte régional et international.....	249
Washington, Londres, Paris et Berlin.	249
L'Irak	250
Un contexte international : Les élections américaines.....	252
Le plan de retrait de Gaza	255
La résolution 1559 de l'ONU et ses dessous.	256
Les auteurs de la résolution 1559 : Les Etats-Unis et la France.....	256
Les Etats-Unis.....	256
Condoleezza Rice.....	257
John Bolton	257
Eliot Engel	258
La France	258
« Les conseillers de l'ombre »	259
Maurice Gourgault Montagne.....	260
Jean Marc de la Sablière	260
Bernard Emié	260
Le vote de la résolution 1559: le 2 septembre 2004.....	262
Choix et explications des votes: Les pays favorables et les pays abstentionnistes.....	262
Explications de vote	263
Les pays en faveur:	263
Les 6 pays abstentionnistes	265
Réactions libanaises et syriennes	267
Réactions des acteurs visés par la résolution: Liban, Syrie, Hezbollah.....	267
Le Liban face à la résolution 1559.....	267

▪ La Syrie : Des signes de bonne volonté	268
▪ La Syrie : Attaquer pour mieux se défendre	268
Un nouveau gouvernement : « <i>gouvernement de confrontation</i> »	271
L'opposition libanaise.....	274
Le Hezbollah face à la résolution 1559.....	274
L'affaire Al Manar	277
Le Hezbollah accusé de « terrorisme »	279
Le Hezbollah : un double discours.....	280
La Syrie face à la résolution 1559.....	281
La Syrie : Des signes de bonne volonté	281
La Syrie : Attaquer pour mieux se défendre	285
Le 8 octobre 2004 : discours du président Bachar el Assad.	287
Les relations avec Le Liban	287
Les relations avec l'Irak	288
Le processus de paix	289
L'accord de Taëf et la résolution 1559	289
La 1559, les mêmes clauses ?	289
La présence syrienne au Liban.....	290
La dissolution des milices.....	291
Le rétablissement de l'autorité sécuritaire libanaise.....	291
La 1559 : une « réconciliation » entre la France et les Etats-Unis »	293
Le Rapprochement franco-américain avant l'assassinat de Rafic Hariri	293
Les « bonnes volontés » américaines :.....	296
Le Rapprochement franco-américain après l'assassinat de Rafic Hariri.	297
La résolution 1559, Briser l'axe Syrie-Iran	299
Les failles de la résolution 1559	302
Les failles dans la forme	303
Absence d'unanimité	303
Absence de limite dans le temps.....	303
Les failles dans le fond	304
L'article 5: Respecter la constitution: 1995- 2005 !	304
Le point de vue syrien :.....	304
L'ingérence dans les affaires internes d'un pays souverain.....	306
Les articles 3, 4 et 5.	307
Hezbollah: Résistance ou milice.....	308
Les accords d'Avril 1996.....	309
Le désarmement du Hezbollah.....	309

Les fermes de Chébaa	311
Désarmement des palestiniens, sans garanties	313
Annulation de l'armistice de 1949	315
Ligne bleue – ligne verte !	317
Le 14 février 2005 « le séisme ».....	318
L'assassinat de Rafic Hariri	318
Les réactions à l'assassinat à travers la presse libanaise et arabe	322
Réactions des acteurs de la résolution 1559.....	324
Les Etats-Unis et l'assassinat de Rafic Hariri	324
La France et l'assassinat de Rafic Hariri.	326
L'intégralité du retrait syrien	329
Conclusion	331
Les communautés et les confessions et leurs représentations et perceptions.	332
Les communautés chrétiennes :	333
Les communautés évangéliques :.....	333
La communauté israélite	333
Représentations et perceptions et Radioscopie des crises identitaires	335
1990 – 2005, Les chrétiens, « la période sombre » est révolue.	340
Sélim Abou, et les discours de la Saint-Joseph.....	342
Les alliés chrétiens de Damas	344
2000 – 2006,.....	346
Les chiïtes, des « mustad'afun مستضعفون (opprimés) » à une « hyper-communauté » ou le sentiment d'invincibilité	346
Depuis 2006, Une hyperpuissance chiite de plus en plus mal vécue par les sunnites.	353
Les évènements de Mai 2008.....	354
2005 - Les sunnites et « loubnan awalán - لبنان أولاً », fer de lance du « libanisme »	358
1926 – 1943, « deux négations ne font pas une nation »,	361
2000 – 2005, « 2 indépendances ne font pas une nation ».....	361
Bibliographie : Les ouvrages.....	367

Le 24 mai 2000, peu avant l'aube, le dernier soldat israélien venait de quitter le territoire libanais, refermant derrière lui le portail, après 22 ans d'occupation.

Le 26 avril 2005, peu avant l'aube, le dernier soldat syrien venait de quitter le territoire libanais, après 29 ans d'occupation.

Au moment où cette thèse de doctorat commence à être pensée et travaillée, et tout le long des années qui suivront et ce jusqu'en 2005, le Liban est sous occupation syrienne, le Premier ministre démissionnaire Rafic Hariri est encore en vie, l'ancien Premier ministre libanais Michel Aoun est en exil à Paris depuis 1990 et le chef du parti « forces libanaises » Samir Geagea, est encore en prison depuis 1994 ans ...

Le candidat à la présidentielle Nassib Lahoud, Ghassan Tuéni, le fondateur du quotidien an Nahar, la journaliste May Chidiac, le journaliste et directeur du quotidien an Nahar Gébran Tuéni et le journaliste et enseignant à l'université Samir Kassir, m'inspirent au quotidien...

Remerciements

Je remercie sincèrement Monsieur le Professeur Sobhi Boustani, professeur des universités et directeur du département d'études arabes à l'institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), de m'avoir fait l'honneur de diriger ma thèse depuis octobre 2011 et d'avoir cru que cette thèse se ferait malgré la tragique disparition de mon premier directeur de thèse monsieur le Professeur Samaha Khoury,

Je remercie Madame Chantal Verdeil, co-directrice de ma thèse, pour m'avoir accompagné et soutenu dans ce travail. Merci pour votre patience, vos explications, et vos précieux conseils.

Je remercie mon premier directeur de thèse, Monsieur Samaha Khoury, professeur à l'université Michel de Montaigne Bordeaux 3 et directeur de l'Institut d'Études Orientales (IDEO), et les mots manquent pour dire à quel point sa disparition au cours de ma 3ème année de thèse, me bouleverse.

Je souhaite adresser mes remerciements les plus sincères aux personnes qui m'ont apporté leur aide et qui ont contribué à l'élaboration de cette thèse :

Le Patriarche maronite Nassrallah Sfeir
Père Sélim Abou,
Père Louis Boisset,
Dr Samir Geagea
Dr Farés Souaid
Monsieur Samir Frangié
Monsieur Carlos Eddé,
Dr Salim el Hoss
Mme Liliane Barakat
Mme Liliane Kfoury,
Monsieur Fady Nassar,

Enfin, j'adresse mes plus sincères remerciements à ma Mère et mes amis, qui m'ont toujours soutenu et encouragé au cours du travail de cette thèse.

Table des figures

Figure 1, 500 personnes interrogées en 2000.....	50
Figure 2 - Le retrait israélien du sud Liban, sera-t-il positif pour l'économie des habitants du sud et du Liban ?	53
Figure 3 - Le Hezbollah est – il une résistance légale à l'occupation israélienne ?	54
Figure 4 - Quelle est votre impression vis-à-vis de Sayyed Hassan Nassrallah ?	54
Figure 5 - Quelle est votre impression vis-à-vis de Rafic Hariri ?	55
Figure 6 - Quelle est votre impression vis-à-vis du Patriarche Maronite Nassrallah Boutros Sfeir ?	55
Figure 7 - Quelle est votre impression vis-à-vis de Béchir Gemayel ?	56
Figure 8 - Quelle est votre impression vis-à-vis de Samir Geagea ?	56
Figure 9 - Quelle est votre impression vis-à-vis de Michel Aoun ?	57
Figure 10 – 1000 personnes interrogées en 2010.....	71
Figure 11 - En 2010, le Hezbollah est – il une résistance légale ?	72
Figure 12 - En 2010, quelle est votre perception de Sayyed Hassan Nassrallah ?	72
Figure 13 - en 2010, quelle est votre impression vis-à-vis du Patriarche maronite Nassrallah Boutros Sfeir ?	73
Figure 14 - En 2010, Quelle est votre impression vis-à-vis de Rafic Hariri ?	73
Figure 15 - En 2010, Quelle est votre impression vis-à-vis de Samir Geagea ?	74
Figure 16 - En 2010, Quelle est votre impression vis-à-vis de Michel Aoun ?	74
Figure 17 - Aujourd'hui, le Liban est-il indépendant ?	84
Figure 18 - Quelle influence étrangère menace Le Liban aujourd'hui ?	85
Figure 19 - Qu'évoque pour vous le mois de mai 2000 ?	86
Figure 20 - Qu'évoque pour vous le mois d'avril 2005 ?	87
Figure 21 - Considérez-vous qu'Israël s'est retiré du Liban grâce à :	88
Figure 22 - Considérez-vous que la Syrie s'est retirée du Liban grâce à	89
Figure 23 - Considérez-vous que le retrait israélien met fin au conflit libano-israélien ?	90
Figure 24 - Considérez-vous que le retrait syrien met fin au conflit libano-Syrien ?	90
Figure 25 Articles An Nahar	114
Figure 26 pourcentage des articles analysés An Nahar	115
Figure 27 – nombre d'articles An NAhar	116
Figure 28 – nombre d'éditoriaux qui traitent le retrait israélien - Editoriaux An Nahar	117
Figure 29 nombre d'éditoriaux qui traitent le retrait syrien - Editoriaux An Nahar	118
Figure 30 – Sarkis Naoum	209
Figure 31 – Emile Khoury	211
Figure 32 – Gébran Tuéni	213
Figure 33 - qui est perçu comme le meilleur candidat dans la situation actuelle ?	237
Figure 34 - le candidat le plus compétent ?	237
Figure 35 - le candidat le plus compétent pour maintenir les libertés publiques?	238
Figure 36 - le candidat le plus compétent pour maintenir la sécurité nationale?	238
Figure 37 - le candidat le plus compétent pour relancer la situation économique?	239
Figure 38 - le candidat le plus compétent pour lutter contre la corruption ?	239
Figure 39 - Le candidat préféré pour la présidentielle ?	240
Figure 40 - Perception D'Emile Lahoud	240

Témoignage du Dr Farés Souhaid **Secrétaire Général du rassemblement du 14 mars.**

Ancien député, membre fondateur du rassemblement de Qornet Chehwane en 2000, membre fondateur du rassemblement du Bristol en 2004, membre fondateur du rassemblement du 14 mars en 2005, et actuellement Secrétaire Général du rassemblement du 14 mars.

Les évènements fondateurs

Le printemps de l'an 2000 est une date extrêmement importante dans l'histoire du Liban moderne, deux grands évènements accentuent cette période : Le retrait des troupes israéliennes du Liban qui avait été contesté par la Syrie et un deuxième grand évènement d'ordre politique et qui fut le décès du président syrien Hafez el Assad déclaré 16 jours après le retrait israélien. Ces deux évènements étaient assez suffisants pour assurer un climat favorable à l'opposition contre la présence syrienne au Liban. A chaque fois que l'on demandait le retrait des syriens, des voix libanaises, chrétiennes et musulmanes, s'élevaient pour dire que tant qu'il y a des troupes israéliennes au Liban, il faut que les troupes syriennes restent au Liban pour faire le contrepois nécessaire sur le plan militaire.

Ainsi La mort de Hafez el Assad, et le retrait israélien furent deux évènements qui aidèrent à la mise en place en l'an 2000 d'un climat électoral où apparaissaient les prémices du « Changement ».

Mai 2000, le départ des troupes israéliennes du Liban

Les israéliens quittent le Liban en 2000, par un concours de circonstance, il y avait eu un précédent au retrait israélien de l'an 2000, c'était la guerre de 1996 qui avait été clôturée par accords d'avril 1996, qui avaient désigné comme partenaire libanais dans les discussion israélo libanaises, le Hezbollah qui avait remplacer le gouvernement libanais et c'était une demande des syriens et des israéliens, une sorte de modus vivendi après 1996, apparemment et l'information n'est plus secrète actuellement, à l'époque à l'issue de ces accords les israéliens avaient proposé à la communauté internationale le retrait de ses troupes du Liban. Et le refus fut un refus irano syrien pour garder une enclave sous invasion israélienne qui servait pour l'Iran pour garder son influence au Moyen-Orient en tant que décideur de la guerre et de la paix, étant donné que le Hamas était pro iranien, ainsi que le Hezbollah et le régime d'Assad.

D'autre part la Syrie refuse ce retrait dans l'attente d'améliorer leur conditions de négociations tout en sachant que depuis 1973 avait le front syrien au Golan est complètement neutralise, et la Syrie utilise le sud Liban une fois par palestiniens interposés et les une autre fois à travers le Hezbollah et la résistance nationale libanaise, tous deux payaient de leur propre vie au moment où la Syrie négociait en leur nom. En 2000 il y avait une volonté israélienne de se retirer, ensuite il y a eu surement une présence du Hezbollah qui avait réussi à se comporter contre l'invasion israélienne et la communauté internationale voulait mettre fin à cette occupation aussi.

La période 2000-2005, « C'est la réconciliation islamo chrétienne après la guerre civile »

2000 et 2005, sont deux dates d'évènement cruciaux sur la routes de l'indépendance libanaise, car obtenir l'indépendance ce n'est pas seulement le départ des troupes étrangères du domaine territorial, mais l'indépendance c'est aussi le travail interlibanais pour créer un « Etat de l'indépendance », un Etat civil comme celui dont il est question actuellement en Syrie, au Yémen en Egypte et même en Tunisie. Ce concept avait été formulé pour la première fois par les prélats maronites en 2006, où il avait été question d'un Etat Civil. Un

Etat qui prend en considération la présence des citoyens mais des groupes communautaires aussi pour réussir à vivre ensemble différents et égaux devant la loi !

La période 2000 – 2005, c'est la réconciliation islamo chrétienne après la guerre civile. Une occasion favorable à une très large discussion islamo chrétienne, une période de courage où il a été question de penser à l'édification d'un Etat donnant des garanties à tous les citoyens et à toutes les communautés.

En septembre 2000, le conseil des prélats maronites publiait le communiqué historique de Bkerké. Cette revendication n'était pas seulement chrétienne, même si elle émanait d'une instance chrétienne, mais ce communiqué réclamait l'indépendance du Liban basée sur une union nationale islamo chrétienne. L'idée de l'Eglise était de demander le retrait syrien à base nationale et non pas chrétienne. L'« isolement » du patriarche Sfeir par Les prosyriens venait de commencer ! C'est là que le rassemblement de Qornet Chehwane devait assurer le rôle inverse, celui d'assurer au patriarche Sfeir les partenaires musulmans. Le premier partenaire était Walid Joumblatt en novembre 2000, il avait rejoint les positions indépendantistes de l'Eglise et le 2 août 2001, ce fut le premier pas vers les musulmans par la « réconciliation historique de la montagne »..., mais c'est élan fut ralenti par les événements du 11 septembre 2001.

Quant à Rafic Hariri avec qui j'avais pris contact moi-même : « Je viens de la part du patriarche pour voir comment on peut collaborer de manière directe ou indirecte pour la mise en place d'un partenariat indépendantiste ». Rafic Hariri m'avait alors répondu : « Ce n'est absolument pas le moment, vous êtes en train de jouer dans la cour des grands et ce n'est pas le bon moment pour revendiquer le retrait syrien, transmettez au patriarche mes respects, je lui rendrai visite à Noël pour lui présenter mes vœux, mais je suis désolé de ne pas pouvoir à l'heure actuelle accepter un partenariat avec lui pour solliciter le départ des troupes syriennes » Clairement, Rafic Hariri était de bonne foi, espérait que Bachar el Assad serait plus ouvert que son père dans le cadre d'une amélioration des relations libano syriennes. Quant au Hezbollah, bien que sa position soit le refus d'une demande de redéploiement syrien, il avait eu toutefois le courage de poursuivre le dialogue avec nous.

C'est de la sorte que pendant la période qui s'étend de 2001 (après le 11 septembre) et jusqu'en 2003, (date de l'invasion américaine de l'Irak et de la chute de Bagdad), nous nous sommes retrouvés à cours de tout partenaire musulman prêt à nous rejoindre pour revendiquer le départ des syriens.

Avril 2005, le départ des troupes syriennes du Liban

Les grands tournants de l'histoire se basent sur des événements fondateurs, Mohamad Bou Azizi a été l'élément fondateur du printemps arabe, mais cela ne veut pas dire que les prémices du printemps arabe n'existaient pas. Le printemps arabe attendait un événement fondateur comme signe prémonitoire ! L'assassinat de Rafic Hariri a été tristement l'« événement fondateur » par excellence, un phénomène d'accumulation du travail effectué avec l'islam libanais et surtout avec Walid Joumblatt et Rafic Hariri pour essayer de créer un tissu social islamo chrétien, qui serait propice un jour de se joindre à notre revendication chrétienne. Le Rassemblement du Bristol qui avait précédé l'évènement fondateur « assassinat de Rafic Hariri » était une coalition politique et électorale à la veille des élections de 2005, dont l'objectif était de faire liste électorale unifiée au printemps 2005 regroupant les composantes de Qornet Chehwane, Walid Joumblatt et Rafic Hariri.

14 février 2005, l'assassinat de Rafic Hariri

Les tristes heures qui ont suivi l'assassinat de Rafic Hariri ont été des heures historiques, parce que les choses auraient pu aller dans un sens ou dans un autre. Cet événement « caricaturalement » était comme si la France mandataire avait tué Émile Eddé !

Rafic Hariri représentait une personnalité libanaise qui était prête à collaborer avec la Syrie, et qui avait présenté au régime syrien tous les services possibles et imaginables, qui avait mis toutes ses relations arabes et internationales à leur service, et qui avait défendu toutes leurs positions. Sunnite proche d'un régime alaouite des Assad, Rafic Hariri était même bénéfique à la stabilité de ce régime à l'intérieur du Liban mais encore à l'intérieur de la Syrie, puisqu'il représentait un symbole qui soulageait les familles sunnites d'Alep et de Damas, des familles bourgeoises qui espéraient de par cette relation, un bénéfice, un jour pour toutes les composantes de la société syrienne y compris les sunnites.

La seule erreur fatale de Rafic Hariri aux yeux du régime syrien, c'est son « Union avec les autres communautés » et surtout avec les chrétiens, car la Syrie voulait avec sa mainmise au

Liban, « maintenir la guerre froide intercommunautaire qui devait succéder à la guerre chaude de la guerre civile libanaise ».

Rafic Hariri est un symbole unificateur des libanais, et son assassinat a été le seul assassinat politique qui n'avait pas créé un clivage islamo chrétien mais au contraire sa mort a engendré un rapprochement islamo chrétien. N'oublions pas que l'assassinat de Kamal Joumlatt 1978, avait donné suite à des massacres dans la montagne, et que l'assassinat de Bachir Gemayel en 1982 a donné lieu à « Sabra et Chatila »...

2000 – 2005, Le rôle de l'Eglise maronite et du patriarche Sfeir

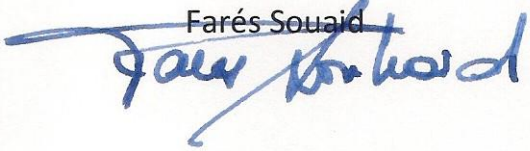
Après le 11 septembre 2001 et avec la chute de Bagdad, et dans cette nouvelle conjoncture politique régionale à cet instant précis de l'histoire, les syriens étaient inquiétés par la présence des troupes américaines sur leur frontière avec l'Irak. La visite de Colin Powell à Damas avait transmis à Damas le message sévère selon lequel « les frontières politiques de Damas ne pouvaient plus dépasser les frontières géographiques de la Syrie » !

Le jour du communiqué des prélats maronites, la Syrie avait demandé aux musulmans de se réunir à « dar el fatwa », pour faire un communiqué disant que toute revendication du départ des troupes syriennes du Liban représentait un service gratuit rendu à Israël. Ce jour-là, les dignitaires musulmans sunnites avaient refusé de publier un tel communiqué, malgré la présence encore des troupes syriennes au Liban.

Voilà ce que fut le rôle immense de Bkerké, le patriarche Sfeir disait tout haut ce que tous les libanais pensaient et disaient tout bas, la grandeur de Bkerké c'est que le patriarche n'a jamais revendiqué le départ des troupes syriennes pour l'intérêt des chrétiens du Liban, mais dans l'intérêt de tous les libanais.

Le régime syrien effrayait les chrétiens du Liban en leur disant que l'islam libanais pouvait désormais prendre le rôle qu'ils avaient avant la guerre, et en même temps, ce régime syrien disait aux musulmans du Liban, de ne pas revendiquer le départ des troupes syriennes, car les chrétiens attendent « au bout de la rue » et rêvent de regagner le rôle prépondérant qu'ils occupaient avant.

Voilà comment la Syrie maintenait une guerre froide au Liban ! L'ouverture des chrétiens vers l'islam libanais à travers la déclaration des prélats maronites a été la « cassure » de la stratégie syrienne ! Ainsi la reconduction d'Émile Lahoud à la présidence en 2004, a été le résultat d'un blâme syrien vis-à-vis de Rafic Hariri, car il avait dépassé « toutes les limites » en créant des liens politiques avec les autres communautés pour faire une Union Nationale, une « Opposition Plurielle », basée sur l'application des accords de Taëf.



Farès Souaid

Beyrouth le 25 juin 2012

Secrétaire Général du Rassemblement du 14 mars

Témoignage du patriarche maronite **Sa béatitudo Mar Nassrallah Boutros Sfeir**

Le retrait israélien en 2000 et le communiqué des prélats maronites

Le communiqué des prélats maronites en 2000 survenu juste après le retrait israélien du Liban en mai 2000, a été déclaré lorsque son existence était devenue une nécessité. Nous avons ressenti que le contexte général permettait une telle initiative, et elle a été suivie de la réconciliation historique de la montagne, ainsi il était temps de tourner la page de la guerre libanaise, pour que les libanais se rejoignent et œuvrent ensemble à consolider la paix.

La coutume était de ne pas réclamer le retrait des troupes syriennes avant le départ des troupes israéliennes du Liban. Evidement la Syrie nous accusait de demander « le départ de l'ami syrien avant de réclamer le départ de l'ennemi israélien ». Les syriens disaient : si Israël ne se retire pas, nous ne nous retirerons pas!

L'indépendance est l'objectif de tous les libanais. Après le communiqué de Bkerké en l'an 2000, les sunnites et les druzes ont rejoint les appels indépendantistes des chrétiens. Certains autres ont eu du retard à ressentir ce besoin de l'indépendance car selon leur raisonnement l'indépendance allait devenir un obstacle à leur liberté vu leurs intérêts personnels et leur volonté de gérer le pays comme eux l'entendent. Malheureusement l'occupation dirigeait et faisait leurs intérêts et renforçait leurs rôles et positions. N'ai-je pas raison ? (long rire et regard complice), que Dieu vous garde, moi je dis les choses telles que je les vois ! Nous avons agis comme nous guidait notre conscience, quelquefois nous avons réussi et parfois nous avons échoué.

Le départ des syriens en 2005

Le Liban n'a jamais provoqué la Syrie, c'est la Syrie qui a provoqué le Liban. Les syriens se sont retirés du Liban car tous les libanais se sont unis pour réclamer leur départ, ensuite les Nations-Unies ainsi que les grandes puissances ont soutenu le Liban dans son désir d'indépendance et son souhait à s'autogouverner sans l'ingérence de quiconque.

L'indépendance est le sentiment de chaque personne patriote et nationaliste, et en 2005, le départ des syriens était une bonne chose. Nous avons souhaité leur départ lorsqu'ils nous occupaient, mais évidemment nous souhaitions aussi établir des relations amicales avec la Syrie, une fois l'occupation terminée. Lorsque j'étais Patriarche, rien ne nécessitait ma visite en Syrie. Une telle visite en Syrie, aurait été interprétée comme une capitulation ! Et moi je ne cède devant personne !

Je ne sais pas ce que les historiens diront de moi, moi je ne m'imposerais pas à l'histoire ? L'histoire n'aime pas que les hommes s'imposent... (Rire), certains disent que je suis le patriarche de l'indépendance, (Rire) que Dieu les gardent, mais je sais que lorsque moi j'étais patriarche j'ai défendu le Liban, son droit et son indépendance car réclamer la souveraineté lorsqu'elle est menacée est le droit de chaque patriote. Oui cela m'a fatigué, mais cela était un devoir ! Évidemment c'était mon devoir ! Toute personne qui va lutter pour l'indépendance va être la cible des assaillies de ceux qui désapprouvent. Beaucoup ont condamné et refusé... mais Dis ton mot et Marche !

J'ai été en avant mais je n'étais pas seul, je devais être le premier car je risquais le moins. Les autres ont été menacés, emprisonnés, arrêtés et battus. Mais moi, mon rôle et ma position en tant que chef de l'Eglise leur faisait peur un peu, car ils savaient que s'attaquer à moi n'était pas évident !

Aujourd'hui nous sommes partiellement indépendants. Pensez-vous que les israéliens et les syriens sont-ils sortis du Liban ? En vérité ils ne sont pas sortis ! Ils ont encore des vellétés au Liban. Il sera difficile que nous soyons complètement indépendants. Les grands pays qui nous entourent s'ils respectent notre souveraineté, évidemment nous serons indépendants, sinon nous poursuivrons notre résistance.

Le Cardinal

Mar Nassrallah Boutros Sfeir

Patriarche Maronite d'Antioche et de tout l'Orient

Témoignage du Dr Salim el Hoss Premier ministre du Liban entre 1998 et 2000

حضرة الأستاذ كريستيان توتل المحترم


لبنان اليوم دولة مستقلة فعلياً، مع ذلك ما من دولة في العالم تتمتع بالحرية المطلقة. فليس من دولة إلا وتتأثر بجيرانها في الشمال والجنوب وفي الشرق والغرب. لا شك في أن انسحاب الجيش الإسرائيلي في العام 2000 من لبنان ثم انسحاب الجيش السوري في العام 2005 كان لهما فعلهما في إعتاق لبنان من وجود قوات غير لبنانية على أرض لبنان. وكان هذا في حينه مطلباً ملحاً. فليس من شعب في العالم يرضى أن تكون على أرضه قوات خارجية. فكان لخروج تلك القوات من لبنان فعل التحرير وكان من الطبيعي أن يعتبر اللبنانيون أن ما حصل كان بمثابة الانتصار للبنان وشعبه. مع ذلك نقول أن ليس في العالم قطر يتمتع بالحرية المطلقة في زمن تشدد فيه الروابط بين الدول جميعاً على الصعد السياسية والاقتصادية على وجه يجعل التداخل حتى لا نقول التواكل بينها واضحاً، وكثيراً ما تكتسب هذه العلاقة صفة موثقة يعبر عنها باتفاقات ثنائية موقعة أو بروابط أخرى متنوعة .

لا شك في أن الانسحابين المومي إليهما سابقاً حرراً لبنان من وزر ضغط خارجي، ولكن بقي لبنان كما سائر دول العالم خاضعاً للمؤثرات الخارجية في مجتمع دولي يتسم بفيض من التداخل والتواكل. هذا مع ضرورة تسجيل الفارق القاطع بين الحالتين، وهو أن الاحتلال الإسرائيلي كان احتلالاً عدوانياً فاضحاً في حين أن الوجود السوري في لبنان كان رضائياً أي بموافقة لبنان تبعاً للقانون الدولي.

تلك الفترة من تاريخ لبنان الحديث تبقى مميزة بقدر ما تحظى بميزة التحرر. فالتحرر من وزر الارتباط الخارجي يجسد أهمية قصوى في الحياة الوطنية لأي مجتمع، ولكن الواقع يبقى أن تحرير لبنان من الإحتلال الإسرائيلي جسّد إنتصاراً للبنانيين عامة فيما خُلف الخروج السوري من لبنان بالشكل الذي تمّ عليه والظروف التي أحاطت به شرخاً بين اللبنانيين فرز غالبيتهم فنتين متنازعتين تختلفان على طبيعة العلاقة مع سوريا في الجوار والعلاقة مع دول أخرى إقليمية ودولية. لا شك أن اللبنانيين سعداء بوطنهم سيداً مستقلاً وعلى استعداد للدفاع عنه بالغالي والنفيس. إلا أن موقع لبنان الإستراتيجي في المنطقة يجعله عرضة للتدخل الخارجي ومسرّحاً للمشكلات والصراعات الإقليمية وفي صميمها الإحتلال الإسرائيلي الغاشم لأرض عربية

مما أفرز أزمة فلسطين، القضية المركزية للعرب. وإن خضوع بعض اللبنانيين للتدخل الأجنبي وللإملاءات الخارجية في كثير من الأحيان يتنافى مع مبادئ الحرية والإستقلال والسيادة.

نحن ننتظر اليوم الذي يصبح فيه لبنان دولة ديمقراطية حرة بعيداً عن أي تأثير خارجي وأي تدخل إقليمي ودولي. مع ذلك ليس من دولة في العالم لا تتأثر بموقعها بين الدول. وهذا من نعم الله على العالم.


سليم الحص

Salim el Hoss, le 25 mai 2012

Traduction du témoignage de Salim el Hoss, 1^{er} ministre libanais en 2000

Le Liban est aujourd'hui un pays véritablement indépendant, cependant il n'y a aucun pays au monde qui jouit d'une liberté absolue. Il n'y a pas un pays au monde qui ne soit pas influencé par ses voisins au Nord comme au Sud, à l'Est comme à l'Ouest. Cette ingérence se fait surtout de nos jours dans le monde actuel où l'économie et la politique se confondent et poussent les pays à des échanges et des liens de voisinage.

Sans aucun doute le retrait israélien en 2000 puis le retrait syrien en 2005 avaient un impact positif sur le Liban surtout que ces retraits venaient de demandes populaires. Il est évident qu'aucun peuple au monde n'accepte la présence de troupes étrangères sur son territoire.

Ainsi les 2 départs ont été vécu comme des libérations victorieuses et cela était tout à fait normal. Sans aucun doute la période 2000-2005, période des deux retraits que vous étudiez, est un moment qui a libéré le Liban des pressions étrangères qui pesaient contre lui, mais le Liban est toutefois resté sensible à d'autres ingérences internationales. Une différence de poids marque ces deux retraits et c'est que l'occupation israélienne était agressive et ennemie alors que la présence syrienne était consensuelle et acceptée par le Liban.

2000-2005, cette période de l'histoire restera exceptionnelle puisqu'elle s'inscrit sous le signe de la libération, qui a permis aux libanais de respirer le parfum de la liberté. Il faut quand même souligner que le retrait humiliant des israéliens a offert un triomphe à tous les libanais, alors que le retrait syrien du Liban tel qu'il s'est produit et dans les circonstances de ce départ, a mené à scinder les libanais en 2 groupes en mésentente sur la nature des relations du Liban avec la Syrie.

Sans doute les libanais aimeraient tous voir leur pays indépendant et souverain, mais l'emplacement stratégique du Liban dans cette région du monde le pousse à être malgré lui une terre de conflits et de crises, et en particulier une terre menacée par l'occupation et les agressions israéliennes à l'encontre des terres arabes. Nous attendrons avec la grâce de Dieu, le jour où le Liban sera un Etat démocratique et indépendant, souverain et libre de toute ingérence étrangère.

Salim el Hoss

Premier ministre du Liban entre 1998 et 2000

Témoignage du Dr Samir Geagea Président du parti des Forces Libanaises et prisonnier politique entre 1994 et 2005.



Parti des Forces Libanaises

M. Christian Tawtel

Mardi, le 3 Juillet 2012

Cher Christian,

Je viens par la présente, et suite à votre demande personnelle, apporter volontiers mon témoignage qui figurera, parmi d'autres, dans la préface de votre thèse de doctorat que vous comptez soutenir en Novembre 2012 sur le thème :

« Le Liban entre les deux retraits Israélien en 2000 et Syrien en 2005 »

« Restructurations et recompositions sociétales de deux indépendances nationales »

Dans l'espoir que mon témoignage d'une période que j'ai vécue pendant ma détention politique enrichira votre thèse d'une analyse objective, je vous souhaite pleine réussite .

Les années 2000 et 2005 sont deux étapes cruciales dans l'histoire contemporaine de notre pays. Je les associe indéniablement à trois éléments :

. Ce sont deux dates libératrices, allant dans le sens de l'affirmation de la souveraineté de notre nation. La souveraineté est le maître mot de mon combat et de celui du parti que je préside, les Forces Libanaises. Je ne peux donc que m'en réjouir et y puiser un espoir pour l'avenir de notre pays.

. Pendant cette période j'étais prisonnier politique. J'ai été arrêté en 1994 et je suis sorti de prison en 2005. Ce jour-là je me suis adressé au peuple libanais en lui disant : Vous avez sorti le Liban de sa grande prison et vous m'avez sorti, par le même élan, de ma petite cellule.

. Il est vrai que j'étais en prison pour toute la période de votre étude, mais le parti des Forces Libanaises était un acteur majeur dans la réclamation et la réalisation de la souveraineté du Liban. Inlassablement, et au prix très élevé, nous avons œuvré depuis toujours afin que notre pays soit libre de toute occupation ou ingérence étrangères.

Pendant mon incarcération, nos anciens militants mais aussi toute une nouvelle génération qui croyait en nos valeurs, se sont regroupés autour de mon épouse, Sethrida. Notre maison était devenue leur référence tout en étant conscients du risque qu'ils encouraient en s'y rendant.

Ce qui m'a permis de résister face à l'occupation et face à l'incarcération (la corrélation étant directe entre les deux), ce sont mes plus profondes convictions. Je me sentais absolument libre en prison, parce que j'étais en totale osmose avec ces convictions. Comme je l'ai signalé, l'essentiel de mon combat est la souveraineté du Liban. Je ne pouvais qu'être fidèle à cet idéal commun que j'ai partagé avec des compagnons dont beaucoup ont payé le tribut du sang pour que nous puissions un jour y parvenir. De surcroît, je crois profondément en l'avenir de ce pays, en la capacité de notre peuple de se relever et de lever les défis de l'Histoire. En deux mots, la fidélité aux sacrifices du passé et la vision de l'avenir, m'ont permis de garder l'espoir et la sérénité pendant cette période difficile.

Il y a eu des conséquences positives majeures au retrait des troupes israéliennes en 2000 et celui des troupes syriennes en 2005 :

. Les Libanais ont senti avec ces deux retraits qu'il n'y avait pas de fatalité, qu'il n'y avait pas d'adversaire ni d'ennemi invincibles. Ils ont réalisé qu'ils pouvaient prendre leur destin en main et qu'ils n'étaient pas les maillons faibles d'une conjoncture régionale et internationale qui les dépassent.

. La souveraineté libanaise n'était plus alors un sujet de conflit interne, mais de consensus national, populaire d'abord, avant qu'il ne soit politique. Seul un élan transcommunautaire, comme celui qui eut lieu le 14 mars 2005, pouvait aboutir à la libération du pays.

. Quant à moi, je ne peux cacher que cet élan souverainiste transcommunautaire a renforcé mon espoir en un avenir meilleur pour notre pays.

Si on regarde la période 2000-2005 sous le prisme des deux retraits, israélien et syrien, il est évident qu'elle était une période charnière pour l'avenir de notre pays.

Cependant, ces cinq années ne se limitent pas à ces deux événements. A partir de 2000, le Hezbollah a multiplié sa puissance au sein du pays, entre autres parce qu'il s'est attribué l'exclusivité de l'exploit du retrait israélien. Or, le Hezbollah est une partie intégrante du dispositif iranien régional et on ressent les conséquences négatives de ce lien organique jusqu'à nos jours.

Il est à signaler également que le pays était occupé jusqu'en 2005 par le régime syrien baassiste. Les conséquences politiques et économiques ont été dévastatrices pour le Liban. Sur la scène internationale le Liban était devenu un satellite de la Syrie. Sur le plan local, toute liberté d'expression politique était bannie. Sur le plan économique, la corruption pratiquée par les dirigeants syriens et leurs acolytes libanais épuisait nos ressources.

Face à ces deux retraits, l'espoir réside dans l'absence de la fatalité de soumission aux grandes puissances régionales et internationales, ainsi que la capacité du peuple libanais de transcender ses clivages autour d'un idéal national.

Cependant, cette image pleine d'espoir, au prix de tant de sacrifices, souffre de trois éléments qui la ternissent et qui plongent les Libanais de nouveau dans le doute :

- . Depuis 2005, nous n'avons pas réussi à ériger un Etat de droit, fort et juste.
- . Certains Libanais veulent présenter la souveraineté comme étant un concept divisible et circonstanciel. Or pour nous, la souveraineté est évidemment un principe indivisible, fut-elle sécuritaire, territoriale ou politique.
- . Certains continuent à croire qu'en s'appuyant sur une puissance régionale ou internationale ils peuvent se renforcer et dominer les autres partis ou les autres communautés. Pour nous, seule la solidarité autour de l'intérêt national et du droit de nos concitoyens de vivre dans la dignité et la prospérité peut paver le chemin vers un avenir meilleur.

Il est évident que notre pays s'est débarrassé de deux occupations après tant d'années. Cela est un élément dont il ne faut pas minimiser l'importance.

Or, pour être vraiment indépendants, il faut que nous soyons souverains et pour être souverains, il faut réaliser trois choses :

- . L'exclusivité de l'Etat à disposer de la force des armes.
- . La délimitation de nos frontières.
- . L'empêchement de toute ingérence dans nos affaires nationales internes.

Or, ces trois conditions pour la création d'un Etat indépendant, souverain et puissant, ne sont pas encore réunies.

Plus que jamais nous mobilisons nos forces et notre détermination pour réaliser ce projet vital pour l'avenir de notre pays et celui de notre peuple.

Samir Geagea



Témoignage de Monsieur Samir Frangié

Ancien député, intellectuel, politologue libanais
et membre du secrétariat général du 14 Mars

Je vous félicite pour le choix de votre thèse. La période que vous traitez est d'une grande importance pour l'avenir du Liban et n'a pas fait jusque-là l'objet d'une étude approfondie.

Le texte qui suit est ma contribution à cet effort de réflexion.

J'espère qu'il pourra vous aider dans vos travaux.

Le retrait israélien du Liban-Sud a rendu possible et légitime la demande de retrait des troupes syriennes du Liban. L'occupation israélienne avait longtemps servi à justifier la « présence » militaire syrienne au Liban et le refus du Pouvoir d'appliquer les clauses de l'accord de Taëf concernant le « redéploiement » des troupes syriennes vers la Békaa en prévision de leur retrait du Liban.

Le 3 juin 2000, moins de dix jours après le retrait des troupes syriennes, je fais paraître un article dans le supplément du journal *An Nahar* dans lequel je demande la révision des rapports libano-syriens.

Le 20 septembre 2000, l'Eglise maronite lance un appel solennel demandant le retrait des troupes syriennes du Liban. Cet appel qui marque le début de la bataille pour la « seconde indépendance » du Liban est soutenu par le patriarche orthodoxe, Ighnatio Hazim (3 octobre 2000) et le chef du parti socialiste progressiste, Walid Joumblatt, qui réclame à la Chambre des députés (3 novembre 2000) le redéploiement des troupes syriennes et l'application de l'accord de Taëf. Le président du Parlement, Nabih Berri, qui rencontre le patriarche

maronite le 24 novembre 2000, tente de parvenir à une solution sur la base de l'accord de Taëf, mais il est très vite désavoué par les Syriens.

Conscients de la nécessité de mener la bataille de l'indépendance sur une base nationale et non communautaire, les représentants de l'opposition chrétienne, regroupés dans le « Rassemblement de Qornet Chehwane », lancent le 30 avril 2001 un appel au dialogue en direction des Musulmans en vue de l'application de l'accord de Taëf. Le 15 mai 2001, le Forum démocratique qui regroupe une grande partie de la gauche libanaise abolit les frontières entre forces « laïques » et « communautaires » et appelle à la formation d'une opposition plurielle. En parallèle, 12 des députés qui avaient participé en 1989 à la rédaction de l'accord de Taëf dénoncent sa non-application et s'organisent en « comité permanent » dans le but d'œuvrer à sa mise en exécution. Un autre mouvement regroupant des personnalités chrétiennes et musulmanes, le « Mouvement du renouveau démocratique », est également créé.

Le 4 août 2001, un pas important est franchi sur la voie de la réconciliation nationale avec la visite du patriarche Sfeir au Chouf où il est reçu par le chef du PSP, Walid Joumblatt. Ce dernier proclame solennellement que les conflits et les guerres qui ont opposé pendant plus d'un siècle les deux communautés chrétienne et druze sont finis à tout jamais.

La réaction syrienne ne se fait pas attendre. Le 7 août 2001, les services de renseignements procèdent à une rafle dans les rangs de l'opposition. Plus de 300 personnes, parmi lesquelles des responsables des Forces libanaises et du courant aouniste, sont arrêtées. Le Forum démocratique organise, le 16 août, un congrès pour la défense des libertés auquel participent, pour la première fois, les députés proches du Premier ministre, Rafic Hariri. Malgré la répression, la bataille se poursuit. En juin 2002, le « Rassemblement de Qornet Chehwane » remporte la victoire aux élections partielles du Metn. Les Syriens réagissent en annulant le résultat des élections et en fermant la MTV, seule chaîne de télévision proche de l'opposition. La répression se durcit avec l'assassinat d'un militant des Forces libanaises, Ramzi Irani et la formation de mouvements islamistes chargés de faire face au « Rassemblement de Qornet Chehwane ».

Le « testament » du chef spirituel de la communauté chiite, l'Imam Mohamed Mehdi Chamseddine (mort en janvier 2001), qui est rendu public en 2002, apporte une contribution

originale à la lutte en cours en réhabilitant le « vivre ensemble » des Libanais à un moment de crise marqué par le refus du pouvoir d'appliquer l'accord de Taëf, et l'émergence de projets propres aux différentes communautés, notamment chiite. Les thèmes contenus dans l'ouvrage posthume de l'Imam seront, en partie, repris par le président de la République iranienne, Mohamed Khatémi, lors de sa visite officielle au Liban en 2003.

L'année 2004 marque un tournant dans la bataille pour l'indépendance, qui avait connu un court répit avec la guerre d'Irak (2003) que l'Eglise et l'opposition avaient condamnée. La lutte va désormais se cristalliser autour de la question du renouvellement par les Syriens du mandat du président Emile Lahoud. Dès le début de l'année, le 22 février 2004, le président Hariri engage le fer avec les Syriens en proclamant que « le nouveau président du Liban doit être choisi par les Libanais ». L'Eglise maronite se prononce également contre tout renouvellement en violation de la Constitution.

Le 16 juin 2004, le Forum démocratique crée un « comité national pour la défense de la République et de la constitution ». A la même période, plusieurs centaines d'intellectuels de tous bords lancent « l'appel de Beyrouth » qui proclame que les Libanais ont tiré les leçons de la guerre et sont désormais en mesure d'assumer leurs responsabilités. Cet appel qui est publié en première page du Monde (21 juin 2004) connaît une large diffusion notamment dans les milieux de l'émigration libanaise qui commencent à s'organiser et à constituer des groupes de pression dans leurs pays d'adoption.

Les contacts se multiplient entre le patriarche maronite et le président Hariri et entre ce dernier et les différentes forces d'opposition. Le 1^{er} septembre 2004, l'Eglise maronite met solennellement en garde contre toute violation de la Constitution. Deux jours après, le Forum démocratique organise la première réunion de l'opposition plurielle. La réaction syrienne ne se fait pas attendre. Le 1^{er} octobre 2004, Marwan Hamadé, qui avait démissionné du gouvernement pour protester contre la reconduction du mandat du président Lahoud, échappe à un attentat à la voiture piégée. L'opposition poursuit son action et s'organise en vue des prochaines élections législatives. Le 14 février 2005, Rafic Hariri est assassiné. Le 18 février 2005, j'annonce au nom de l'opposition « le soulèvement de l'indépendance » préparant la voie au rassemblement historique du 14 mars 2005.

La force de ce mouvement est due au fait que la majorité de ceux qui y ont participé l'ont fait sur base d'une décision individuelle. Ils ne sont pas venus entériner un choix que d'autres avaient pris, mais ont considéré être partie prenante, chacun à sa manière, dans la bataille en cours. Les partis politiques étaient certes présents, mais leur participation à cette manifestation était minoritaire. Si, en 1943, la lutte pour l'indépendance avait été le fait d'une élite, les « pères de l'indépendance », celle menée aujourd'hui est le fait de chaque libanais. Toute la différence est là.

La rupture essentielle qu'introduit le 14 mars 2005 est de nature culturelle. La mort de Rafic Hariri a été le point de départ d'une incroyable réconciliation de chaque libanais avec lui-même et avec les autres. L'essence de ce phénomène dont personne ne pouvait soupçonner l'ampleur ne relève pas du domaine politique, mais moral, car il est pourvoyeur de lien dans une société où la guerre « chaude » de 1975 à 1990, puis la guerre « froide » qui lui avait succédé ont brisé tous les liens de solidarité, réduisant la société à n'être plus qu'un agglomérat d'individus isolés incapables de s'unir et d'agir.

Les liens entre les Libanais ont commencé à se tisser sur la place des Martyrs – baptisée place de la liberté – dès les premiers jours qui ont suivi l'assassinat de Hariri. Entre ceux qui venaient se recueillir sur sa tombe et ceux qui, à quelques mètres de là, avaient organisé un rassemblement permanent pour réclamer le départ des troupes syriennes du Liban, les échanges étaient, au début timides et hésitants. Jeunes et vieux, hommes et femmes, chrétiens et musulmans, citadins et ruraux, tout le monde était là. Chacun regardait l'autre et le découvrait. Très vite, les barrières sont tombées et la fusion s'est faite autour d'un même slogan – liberté et vérité - avec pour symbole une écharpe blanche et rouge aux couleurs du drapeau national.

Le 14 mars 2005 a été le moment où les Libanais ont pu surmonter leur passé de guerres, de souffrances, d'humiliations, de désespoir pour reprendre en main leur destin national. La force de ce mouvement et son extraordinaire pouvoir d'attraction tant sur ceux qui y ont directement participé que sur ceux qui, ici et ailleurs, l'ont suivi, résident dans le fait qu'il a révélé, d'une manière soudaine et inattendue, la volonté et le désir des Libanais de « revivre ensemble », dans le cadre d'un périmètre national clairement délimité, à l'intérieur duquel ils seraient seuls maîtres de leurs décisions.

Le 14 mars a vu donc, pour la première fois dans l'histoire du Liban, l'émergence d'une identité nationale libanaise dont le contenu n'est plus déterminé par une communauté particulière, une identité qui transcende les identités communautaires sans se substituer à elles, une identité qui fonde le « vivre ensemble » aux conditions de l'Etat auquel appartiennent tous les Libanais et non plus aux conditions de la communauté dominante.

L'émergence de cette nouvelle identité nationale que le chef du Courant du Futur, Saad Hariri a résumé dans la formule « Liban d'abord », s'est traduite par l'apparition d'une opinion publique citoyenne. Et ce fait est extrêmement important pour l'avenir du pays, car il introduit une dimension tout à fait nouvelle dans la vie politique jusque-là limitée au jeu des alliances, des rivalités et des conflits entre chefs communautaires et notables locaux.

Cette opinion publique n'est pas communautaire, car elle n'est réductible à aucune communauté particulière ; elle n'est pas non plus « laïque », en ce sens qu'elle ne place pas l'identité nationale en opposition avec les identités communautaires. Elle est citoyenne, et, de ce fait, plus moderne et plus ouverte que la classe politique qui tente de la représenter et qui continue, dans une large mesure, à donner la priorité aux « droits » communautaires.

Cette opinion qui est, de par sa nature, « autonome » en ce sens qu'aucun parti ne peut prétendre avoir son soutien « définitif », n'obéit pas à la logique des rapports de force qui réglementent les relations entre les forces politiques. Son arme est la non-violence.

L'émergence de cette nouvelle identité nationale s'est heurtée à des régressions communautaires motivées par des luttes pour le pouvoir et des projets idéologiques qui dépassent le cadre libanais. Mais le clivage entre les Libanais n'est plus aujourd'hui d'ordre communautaire, mais culturel.

Depuis le 14 mars 2005, deux visions du monde opposées se font face:

- une vision qui privilégie l'individu et estime que son épanouissement est lié à son ouverture sur l'autre, donnant la priorité à la notion du « vivre ensemble », l'individu

ne pouvant devenir lui-même que s'il y a un « autre ». Dans cette vision, le Liban est, avant tout, un style de vie engendrée par la richesse et la diversité du lien social, une manière d'être dans le monde.

- et une autre, axée sur le groupe, qui considère que la différence est une source permanente de menace, la survie du groupe ne pouvant se faire que dans le rejet de l'autre et ne pouvant être préservée que dans le repliement sur soi. Dans cette vision, le Liban n'est qu'une zone de lutte, de « résistance », d'affrontement entre groupes aux intérêts opposés, un pays qui vit en état permanent de guerre « chaude » ou « froide ».

Le « printemps arabe » qui privilégie l'individu par rapport au groupe devrait aider à trancher le conflit entre les Libanais et redonner vie au « printemps de Beyrouth », premier signe annonciateur du grand changement que connaît le monde arabe.

Samir Frangié

Lettre de Mme Nayla Tuéni, Directeur General du quotidien An Nahar, fille de Gébran Tuéni

Le 9 juillet 2012

Cher Christian,

Je suis ravie à titre personnel et même plus que vous ayez choisi le Nahar comme source pour vos références principales pour votre thèse de doctorat sur le Liban. On se sent plus enrichis et plus utiles encore quand nous parvenons à fournir un contenu nécessaire non seulement pour l'instant même, mais également pour des années à venir.

Vous savez que l'histoire du Nahar a toujours été intimement liée à celle du Liban depuis les années de son indépendance et il en demeure ainsi.

D'aucuns ont essayé de nous faire taire justement pour changer cette réalité mais n'ont pas réussi. Je ne citerai que l'assassinat de mon père Gebran à cet effet.

Par ailleurs, je ne peux que me sentir fière de l'héritage que j'ai reçu, surtout dans la mesure où il sert à établir beaucoup de faits historiques.

Surtout bonne chance. Je suis sûre que vous aussi vous êtes très fier de votre choix.

Nayla Tuéni



AN-NAHAR BUILDING
MARTYRS SQUARE - MAREF
BEIRUT - 2014 5401 - LEBANON
TEL: +961 1 994888
FAX: +961 1 996777 - 888
annahar@annahar.com.lb

Introduction

Introduction et problématique

Cette thèse de doctorat porte sur la période allant de l'an 2000 jusqu'à l'an 2005.

Cinq années durant lesquelles, tout va changer mais également, cinq années durant lesquelles tout semble être plus stagnant que jamais... Cette période 2000 – 2005, s'inscrit dans l'histoire moderne du Liban, comme l'une des plus importantes et décisives du pays du Cèdre.

A travers cette thèse, plusieurs témoignages d'hommes politiques, de religieux et de journalistes, de différents horizons politiques et confessionnels s'accordent sur l'exceptionnalité de cette période, évidemment sans pour autant tous y voir les mêmes conséquences et résultats sociaux et politiques...

L'année 2000, est une date fondamentale pour cette thèse de doctorat. 2000, c'est dix ans après Taëf, et l'État libanais qui a des difficultés à faire prévaloir son autorité à l'intérieur du pays et sa souveraineté dans l'espace régional. Le contexte des années 2000 est une source à ce sujet de thèse et à la fois un « puits » d'émancipation par rapport à la présence syrienne et de dangers accrus pour la stabilité politique du pays, après le retrait israélien du Liban 22 ans après l'occupation.

Les années 2000 – 2005, c'est surtout la délicate entente nationale après les accords de Taëf, entente toujours menacée du communautarisme, c'est une période de crise socio-économique libanaise, dans un contexte palestinien et irakien, « voisins » très tendus. C'est une période marquée par les manifestations estudiantines en faveur de la souveraineté, des jeunes chrétiens au début, qui rejettent les interférences syriennes.

À Damas s'installe parallèlement un climat d'ouverture avec le nouveau président Bachar el Assad qui, au pouvoir à partir de juin 2000, semble distinguer des réorientations dans sa politique libanaise, tandis que les intellectuels syriens soulèvent des questions rares dans le débat public syrien, donnant naissance au « printemps de Damas ».

En effet, la succession politique en Syrie après le décès de Hafez el Assad en juin 2000 et l'avènement de son fils Bachar rassemblèrent un vent d'espoir qui se propagea jusqu'au Liban. C'est dans ce contexte que se constitua, durant l'été 2001, le groupement dit de « Qornet Chehwane », (nom d'un village du Mont-Liban) où s'unirent des leaders libanais

chrétiens qui entendaient proposer un changement politique. Ce rassemblement regroupe les diverses sensibilités chrétiennes, opposées à la tutelle syrienne. Ce mouvement entame un dialogue spécialement avec les musulmans, et appelle l'État libanais à négocier avec Damas un redéploiement des forces syriennes et la diminution de l'interventionnisme syrien au Liban, qui se maintient grâce aux clientèles politiques locales ou aux services de renseignement.

Au même moment, le chef libanais druze Walid Joumblatt¹ reçut dans son fief le Patriarche de l'Église Maronite Mar Nassrallah Boutros Sfeir² pour une réconciliation historique entre druzes et chrétiens, réconciliation qui selon le Patriarche Maronite sera un incontestable message de défiance politique à l'égard du régime syrien tenu à l'écart, et parrain de telles initiatives depuis les accords de Taëf en 1990.

A partir de l'année 2000, le patriarche maronite Nassrallah Sfeir affirme « que la situation au Liban a atteint un tel niveau de détérioration qu'il est devenu impératif de dire la vérité, sans réserves » ; il dénonce les fraudes électorales, le climat d'inquiétude et la situation économique désastreuse, et il appelle au retrait des forces syriennes. Le débat est vif dans la presse libanaise, et les étudiants des universités chrétiennes à l'appel du recteur de l'université saint-Joseph, le Père Sélim Abou, font entendre leur voix dans de grandes manifestations à la fin de 2000 et au début de 2001. Malgré cela, le président syrien Bachar el Assad certifie, en février 2001, que l'armée syrienne demeurera au Liban jusqu'à l'instauration d'une paix régionale. Dans le même temps, le patriarche Sfeir entame une tournée de six semaines en Amérique du Nord, et notamment au Congrès américain, avant d'être accueilli victorieusement à son retour au Liban par les chrétiens.

¹ Homme politique libanais, de confession druze, dirigeant du Parti socialiste progressiste (PSP). À la mort de son père, Kamal Joumblatt assassiné en 1977, Walid Joumblatt, né à Beyrouth en 1947 doit gérer un double héritage : confessionnel d'abord, en assurant la représentation de la communauté druze et politique ensuite.

² Nassrallah Boutros Sfeir est né à Rayfoun au Liban le 15 mai 1920, est un cardinal maronite libanais, patriarche de l'Église maronite de 1986 à 2011, patriarche émérite de l'Église maronite depuis le 26 février 2011. Il est élu Patriarche d'Antioche et de tout l'Orient pour l'Église Maronite le 19 avril 1986 suite à la démission du cardinal Antoine Khoraihe et est effectivement consacré le 27 avril 1986. Atteint par la limite d'âge, il présente sa démission à Benoît XVI qui l'accepte le 26 février 2011. Il est le 3e cardinal maronite et le 76e patriarche de l'Église maronite.

C'est à la même époque que se multiplièrent les questions parlementaires portant sur les raisons de l'absence de l'armée libanaise au Sud-Liban, après le départ des troupes israéliennes (mai 2000) et, plus grave, aussi sur la présence syrienne au Liban. Face à cet ensemble d'aspirations révoltées, le pouvoir syrien se durcit et mit un terme au « Printemps de Damas », qui eut lieu peu après l'arrivée au pouvoir de Bachar el Assad, puis rappela les acteurs politiques et militants libanais à l'ordre, et parfois par la censure, les arrestations et même la force. Au Liban, des voix dissidentes chrétiennes telles que celles de Farés Souhaid, Samir Frangié, Nayla René Mouawad, Solange Bachir Gemayel, Pierre Amine Gemayel, Boutros Harb et de Nassib Lahoud se font entendre ; et Walid Joumblatt, l'allié traditionnel de Damas, se déclare favorable au redéploiement des forces syriennes tel que prévu par les accords de Taëf, et se rapproche davantage du patriarche Sfeir après la « réconciliation de la montagne ».

Les événements du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis puis la guerre en Afghanistan en 2001 et la guerre en Irak en 2003 qui en suivirent, calmèrent plus ou moins le vent contestataire libanais, puisqu'il apparut tout à coup aux libanais, que le moment n'était vraisemblablement pas encore opportun et que les graves événements internationaux et régionaux ne permettaient pas encore une attention et une médiatisation internationale sur les « petites » questions libanaises, compte tenu de la taille du pays... toutefois après les attentats du 11 septembre 2001, le régime syrien sent que « l'endoctrinement » de l'administration du président américain George W. Bush au Moyen-Orient, prioritairement dirigé contre l'Irak, les vise identiquement de même que l'Iran. Le régime syrien renforce donc son contrôle direct sur le Liban, malgré certaines des menaces explicites de changement de régime par l'administration américaine, après l'échec de la visite du secrétaire d'État Colin Powell en mai 2002 et le vote, par le Congrès, du « Syria Accountability and Lebanese Sovereignty Restoration Act » en octobre 2003, dont les sanctions commerciales et financières seront appliquées en mai 2004. Washington utilise l'argument de la défense de la souveraineté libanaise pour affaiblir le régime de Damas.

D'autant plus que La seconde Intifada ou « Intifada el Aqsa - انتفاضة الأقصى » qui désigne l'ensemble des événements ayant marqué le soulèvement des Palestiniens à partir du 28 septembre 2000 jour de la visite d'Ariel Sharon sur l'Esplanade des Mosquées, détourne

rapidement l'attention vers la Palestine, et oblige les contestataires libanais à maintenir un silence de « déontologie », à savoir que « le malheurs des autres étant plus grand que le nôtre... »

Après une petite accalmie, les mêmes acteurs se remobilisent lors de la reconduction du mandat du président Émile Lahoud par le régime syrien en août 2004, et les députés, sous la pression syrienne, votent un amendement constitutionnel autorisant la prorogation pour trois ans du mandat du président libanais, entraînant, cette fois-ci, la majorité de la communauté sunnites aux côtés des chrétiens et des druzes, formant un rassemblement à l'hôtel Bristol de Beyrouth, une sorte de coalition intercommunautaire anti-syrienne regroupant les figures politiques chrétiennes de l'opposition (Qornet Chehwane), le Parti socialiste progressiste (PSP) druze de Joumblatt ainsi que le courant politique de l'ex Premier ministre (sunnite) Rafic Hariri³.

En 2004, la Syrie perd également le soutien de la France. Le président Jacques Chirac, qui avait d'abord vu en Bachar el Assad un réformateur pour la Syrie, tout en le mettant en garde à de nombreuses reprises sur le dossier libanais, est « agacé » par les manœuvres syriennes contre Rafic Hariri. Le président Chirac propose au président américain le vote, par le Conseil de sécurité de l'ONU., le 2 septembre 2004, de la résolution 1559, qui demande des élections libres au Liban, le retrait des troupes étrangères (donc syriennes) et le désarmement des milices (c'est-à-dire le Hezbollah, une condition posée par les États-Unis).

Suite à des pressions syriennes, Rafic Hariri quitte le gouvernement le 20 octobre 2004. Le nouveau Premier ministre Omar Karamé forme un gouvernement pro-syrien qui prépare une loi électorale et un découpage électoral défavorables à Rafic Hariri en vue des élections législatives de 2005. Hariri se rapproche « franchement » alors du Rassemblement de Qornet Chehwane lors de la rencontre dite du Bristol, le 13 décembre 2004.

La tentative d'assassinat de Marwan Hamadé ministre druze proche de Walid Joumblatt et de Rafic Hariri, puis l'assassinat de Rafic Hariri en février 2005, provoqua une mobilisation sans précédent entre chrétiens, sunnites et druzes et permit l'unification et une mobilisation

³ Rafic Hariri, né le 1^{er} novembre 1944 à Saïda et mort assassiné le 14 février 2005 à Beyrouth, est un homme d'affaires et homme politique libanais. Il fait fortune en Arabie Saoudite avant de diriger cinq gouvernements au Liban entre 1992 et 2004.

militante où les slogans pour la vérité sur l'assassinat de Rafic Hariri côtoyaient ceux demandant la liberté, la souveraineté et l'indépendance du Liban. Il est intéressant de noter que cette mobilisation qui culmina le 14 mars 2005 par une manifestation millionnaire au centre-ville de Beyrouth, a largement dépassé le cadre des cercles militants et organisationnels.

Le 14 mars 2005 introduit une véritable rupture dans l'histoire du Liban. Jusque-là, les dates fondatrices de l'histoire libanaise avaient, toutes, été le fait de communautés religieuses :

- L'idée du Liban a été, à l'origine, une idée druze conçue par l'émir Fakhreddine II (1572-1635), qui est parvenu à réaliser l'union du Mont-Liban et ouvrir son pays à l'Occident.
- L'Etat du Grand Liban (1920), dans ses frontières actuelles, après l'annexion au Mont-Liban du littoral, de Tripoli à Tyr, et de la plaine de la Beqaa, a été une réalisation maronite liée à la visite historique du patriarche maronite, Elias Hoayek, en France.
- L'indépendance du Liban (1943) a été le fait, principalement, des deux communautés chrétiennes et sunnite, incarnées par deux personnalités emblématiques, Béchara Khoury et Riad Solh,
- La libération du Liban de l'occupation israélienne (2000) a été principalement le fait de la communauté chiite qui de 1968 à 2000 a payé chèrement le prix de sa résistance à Israël.

A chaque étape historique, la communauté dominante a créé un ordre culturel, social et politique auquel les autres communautés étaient invitées à adhérer, et qui délimitait les contours de l'identité nationale et fixait le cadre général du « vivre ensemble » des Libanais. Ce « vivre ensemble » était, de ce fait même, constamment remis en question par les changements qui intervenaient dans les rapports de force entre les communautés tant sur le plan démographique que politique.

Précaire de par sa nature, le « vivre ensemble » communautaire maintenait en permanence une situation instable qui débouchait régulièrement sur des guerres civiles (1860, 1958, 1975).

La date du 14 mars 2005, elle, n'est liée à aucune communauté particulière. La seconde indépendance du Liban, qui fait suite à la plus longue des guerres civiles, n'a pu être accaparée par aucun groupe communautaire. Personne, en effet, n'a pu revendiquer la paternité du mouvement, car celui-ci, de par son ampleur même, - plus du tiers des Libanais résidant dans le pays sont descendus dans la rue - n'est réductible à aucune de ses composantes, politiques, communautaires ou civiles. Il a, dès le début, acquis une forme d'autonomie par rapport à elles, une identité propre.

Une large mobilisation civique libanaise s'organise dans la capitale autour des slogans « les Syriens dehors » ou « liberté, souveraineté, indépendance ». Les Libanais demandent des élections législatives libres prévues pour mai 2005, et imputent aux services de sécurité du président Emile Lahoud et la Syrie d'être les instigateurs de l'attentat contre Rafic Hariri. Cette mobilisation symbolise l'association entre les chrétiens, « exclus » du système politique pendant les années 1990 – 2005, les druzes de Walid Joumblatt et les sunnites de Rafic Hariri (qui avaient été entre 1990 et 2005 des soutiens à la Syrie). Plusieurs manifestations sont organisées pour faire pression sur le gouvernement pro-syrien d'Omar Karamé qui, le 28 février 2005, démissionne, alors que Emile Lahoud ne préside plus que formellement, car il est fortement mis à mal par l'effondrement de l'ordre syrien qui le soutenait, et indirectement mis en cause par l'enquête internationale sur l'assassinat de Rafic Hariri, et ignoré par ses homologues à l'étranger ainsi que par la société politique libanaise,

C'est de la sorte que l'on peut donc dire que cette période 2000-2005, s'inscrit sous le signe des pressions internationales à l'encontre de la Syrie se sont subitement accrues sous la double impulsion de la nouvelle doctrine américaine de l'administration Bush post-11 septembre et de sanctions votées à l'encontre de la Syrie par le Congrès américain en décembre 2003 (Syria Accountability Act) au prétexte de son occupation du Liban.

En effet, le 17 septembre 2003, Michel Aoun, qui sort pour la première fois de sa réserve française, est auditionné comme témoin par la sous-commission des relations internationales à la Chambre des représentants américaine dans le cadre d'un projet de loi, le « Syria Accountability & Lebanese Sovereignty Restoration Act ». Le texte prévoit l'adoption de sanctions économiques et diplomatiques contre Damas, en raison de « son soutien au terrorisme et de son occupation du Liban. Le général Aoun dénonce violemment la présence syrienne au Liban, comme le montre le compte-rendu de l'audition : « L'occupation syrienne

[du Liban] porte préjudice aux intérêts américains. [...] La Syrie a joué pendant 27 ans le rôle de pompier pyromane. Le rétablissement de la souveraineté libanaise est une condition sine qua non pour l'éradication du terrorisme » Aoun va même plus loin et accuse la Syrie « d'être un syndicat du crime organisé, [qui a] fait assassiner deux présidents libanais, Béchir Gemayel et René Mouawad »

La pression internationale augmenta encore avec l'approbation, par le Conseil de sécurité de l'ONU, de la résolution 1559 en septembre 2004, demandant explicitement le retrait syrien et le désarmement de toutes les milices, Hezbollah y compris.

La reconduction du président Lahoud, fidèle allié de la Syrie, fut comprise comme une offense par la communauté internationale. Mais « la goutte qui a fait déborder le vase », c'est l'assassinat de Rafic Hariri, l'allié et ami personnel de Jacques Chirac et alors acteur opposé à la politique syrienne au Liban, puisqu'il démissionne quelques semaines avant son assassinat. Le contrôle international atteint son maximum et la Syrie devenait la cible du couple France-Etats Unis. Le retrait des troupes militaires syriennes en avril 2005, soit deux mois après l'assassinat de Rafic Hariri visait donc à apaiser un peu la pression tant face à la rue libanaise que face à la scène internationale qui accusent toutes deux Damas.

Ce mouvement civique, ou « printemps de Beyrouth », se rassemble autour du symbole national, le drapeau libanais, et profite de la présence des médias pour assurer sa visibilité. A partir de mars 2005, une politique franco-américaine interventionniste forte est mise sur le dossier libanais, et l'ONU envoie une mission d'information sur l'assassinat de Hariri (15 février-24 mars), suivie d'une Commission d'enquête internationale sur l'attentat (commission Detlev Mehlis, résolution 1595 du 7 avril 2005, devenue la commission Serge Brammertz en janvier 2006). La résolution 1636, prise le 31 octobre 2005, demande à la Syrie de coopérer « sans réserve et sans condition » avec la commission Mehlis. L'internationalisation de la question libanaise, qui avait toujours été redoutée par la Syrie, devient désormais une réalité. Ainsi l'ONU fut dès lors chargée de mener les investigations et d'instruire le dossier de l'assassinat de Rafic Hariri et avec l'approbation du gouvernement libanais un Tribunal spécial pour le Liban (TSL) fut chargé de juger les responsables de cet assassinat.

Cette période 2000-2005, s'inscrit donc dans le cadre d'un moment de l'histoire libanaise, oscillant entre 2 retraits militaires devenus « deux dates clés » voire deux

« indépendances nationales », chacune perçue par une partie des libanais comme une victoire suite à des années de résistance et de sacrifices. Comment ces deux dates là, deviennent des jours de « mémoire nationale » célébrés différemment dans les deux camps dans un pays où une mémoire commune n'existe pas toujours, puisqu'un livre scolaire d'histoire, unifié n'existe toujours pas. Qu'est ce qui change dans la société libanaise, comment les perceptions se transforment, comment entre 2000 et 2005, des acteurs apparaissent, d'autres disparaissent, certains changent de camps, d'autres se radicalisent dans leurs positions, et qu'est ce qui fait qu'une véritable restructuration sociétale et une recomposition politique libanaise deviennent évidentes et inévitables. Dans quelles mesures les ennemis et bourreaux d'hier deviennent les alliés d'aujourd'hui, et pour certains les compagnons d'armes d'hier deviennent « l'adversaire idéologique dangereux » d'aujourd'hui... ?

Au cœur de cette période 2000 - 2005, il est difficile d'y voir clair ou encore de saisir la logique opérant dans cette apparente recomposition sociétale. Les relations libano-libanaises n'échappent pas aux clichés, aux récits indécis et aux observations contradictoires.

Cette thèse se donne alors pour objectif premier, à travers l'étude d'une période critique des relations entre les différentes composantes libanaises, d'explicitier les dynamismes de la société libanaise à l'égard de « 2 événements clefs » les 2 retraits israélien et syrien. C'est donc le point de vue des libanais de ces retraits « indépendances » qui sera présenté. À cette fin, certains enjeux cruciaux des relations libano-libanaises seront analysés sur la base de témoignages de responsables politiques libanais, de personnalités religieuses et médiatiques, d'analystes et de professeurs mais aussi d'universitaires libanais « ordinaires » à travers les questionnaires de 2000 et 2010.

Les perceptions des acteurs jouent ici un rôle fondamental dans l'interprétation des événements. Comparer les impressions de différents acteurs par rapport au même objet ou situation comme les (2 retraits israélien et syrien) met en lumière les difficultés qui se dressent quant à la formulation d'une société libanaise unifiée. Les dénominations de ce mouvement populaire des mois de février, mars et avril 2005 sont nombreuses. La plus connue sont en France, le « Printemps de Beyrouth » ; aux États-Unis, pour les médias et l'administration, c'est la « Révolution du Cèdre - ثورة الأرز » ; et le commandement libanais du mouvement parle plutôt d'« Intifada de l'indépendance ». Pour les prosyriens ce

mouvement indépendantiste est banalisé et devient vulgairement la « révolution du chou-fleur⁴ » (thawrat al qarnabit - «ثورة القرنبيط»)

L'individualité de cette recherche tient au fait qu'elle est guidée par les préoccupations des libanais en 2000 au lendemain du retrait israélien et 10 ans après Taëf, puis en 2010, soit, à une période charnière dans l'histoire du Liban. Au-delà de l'instantané des résultats des questionnaires effectués, les conclusions présentent les visions, les priorités, les doutes, et les craintes mais aussi les motivations des uns et des autres, des chrétiens et des musulmans, des sunnites et des chiïtes, des pro-syriens et des anti-syriens. Enfin, il met en relief l'instabilité des positions et leur précarité, vis-à-vis des différences d'aspirations qui traversent la classe politique et la population libanaise.

Telle une radioscopie, cette thèse entend montrer les blessures passées nées avec la naissance du Liban, plus ou moins cicatrisées pendant les accords de Taëf, et les difficultés actuelles (2000 – 2005) permettant, par la même occasion, de constater les fragilités futures des relations libano-libanaise de chacune des 2 composantes essentielles de la société libanaise c'est dire le groupe du 8 mars et le groupe du 14 mars.

Pour ce faire, cette thèse se compose de deux grandes parties: l'étude de l'émergence d'un contexte antagonique qui fait suite au « retrait israélien en 2000 » suivi de la mort du Président Syrien Hafez el Assad; et dans une deuxième partie les « le retrait syrien en 2005 » qui reflètent les tensions majeures des relations libano-libanaises et libano-syriennes et, enfin, la conclusion qui devient une analyse des interprétations et des perceptions des conflits locaux, régionaux et internationaux qui ont constitué et alimenté la crise libanaise depuis l'assassinat de Rafic Hariri en 2005 au cœur de configurations qui dépassent tous les acteurs.

Dans le premier chapitre et en guise de contextualisation historique, différentes interprétations des 2 nouvelles « indépendances nationales libanaise » y sont exposées à travers les récits de certains des acteurs politiques libanais les plus influents. Ces témoignages permettront de saisir la manière dont ils convoquent l'histoire récente 2000 -2005, structurant par la même occasion une vision plus générale des relations qui unissent les relations entre les libanais. Au-delà de l'analyse factuelle, cette recherche s'insère également au sein d'un

⁴ Expression souvent utilisée par Sleimane Frangié, un chef de parti politique chrétien prosyrien.

dispositif théorique permettant de développer un regard critique sur les relations entre les composantes sociales libanaises. L'intérêt des perceptions des uns vis-à-vis des autres est le concept central des relations interlibanaises dans le cadre d'analyse.

Cette thèse aurait dû se limiter dans le temps à l'année 2005, mais un événement imprévu et inattendu vient en 2006, s'insérer contre la volonté de tous les libanais, dans le cadre de cette période 2000-2005, comme un événement aboutissement pour certains ou point de départ de pour d'autres. Ainsi la guerre de juillet 2006, plus connue au Liban sous le nom de guerre de 33 jours, nous amène, presque naturellement, à l'explosion de la crise politique après la guerre des « 33 jours » en 2006. Loin d'avoir ressoudé les Libanais, La guerre a rendu la quête d'un consensus interne encore plus difficile. Elle a, en outre, éloigné davantage les acteurs libanais dans le jeu des alliances locales et qui fournit déjà les indices de la crise qui allait suivre.

Les résultats des statistiques obtenues à la suite des questionnaires seront mis en parallèle en vue de produire l'analyse la plus fine possible de la situation. La vision des différents acteurs concernant les causes, les dangers et les solutions des deux retraits militaires du Liban fera l'objet d'une présentation détaillée, sous forme de tableau et de graphiques permettant de saisir les dynamiques multiformes de cette période 2000 – 2005.

Ainsi, dans cette thèse, l'analyse des perceptions politique libanaise à travers les composantes sociales, pour être satisfaisante, doit être replacée au cœur des configurations régionales et internationales. Pour cela l'étude de l'internationalisation de la relation libano-syrienne depuis l'adoption de la résolution onusienne 1559 jusqu'à la résolution 1701, ainsi que des logiques internationales, régionales et locales au centre du Tribunal spécial pour le Liban (TSL) rendent Compte de la progression de l'intrusion de la communauté internationale dans la relation libano-libanaise puis libano-syrienne.

Tous ces sujets constituent autant de dossiers irrésolus qui incommode les relations libano-libanaises et libano-syriennes. En outre, ces questions revêtent une valeur hautement symbolique et ont en commun de diviser les populations. En effet, la frontière symbolique séparant depuis 2005, les deux groupes « ennemis » du 8 et du 14 mars, n'est pas moins importante que la question de la délimitation des frontières du Liban avec ses voisins, des détenus libanais dans les prisons syriennes, des réfugiés palestiniens, des armes du

Hezbollah ; sont autant de questions épineuses prises dans l'état des maux de la nation libanaise.

Partie 1 : démarches, enquêtes et résultats

Partie 1 : démarches, enquêtes et résultats

Questionnaires et statistiques entre 2000 et 2010

Les questionnaires de cette thèse de doctorat apportent des résultats qui permettent de comprendre plus ou moins les grands changements sociétaux de la période 2000- 2005.

En simplifiant, on peut donc dire que Le cas du Liban est très complexe. Pour tenter de comprendre l'identité culturelle du Liban, il faut pouvoir l'analyser telle qu'elle est vécue par le Libanais. Or celui-ci se réfère souvent à quatre niveaux d'identification. Il est et se veut libanais, Mais il ne l'est qu'en étant chrétien ou musulman, car la religion « dine دين » est au Liban un facteur d'identité « hawiya هوية » fondateur. Toutefois le Libanais, s'identifie au modèle culturel chrétien ou musulman à travers sa communauté rituelle, « taifa طائفة » qui le classe dans un groupe ethnique culturel réduit. Par exemple le chrétien est maronite, grec orthodoxe, melkite, arménien, syriaque, latin, etc. Le musulman est sunnite, chiite, alaouite ou druze. En même temps, musulman ou chrétien, le libanais exprime une préférence pour le monde culturel arabe ou le monde culturel occidental. Dans la vie de tous les jours, le Libanais s'identifie spontanément par l'une ou l'autre de ces appartenances et les modèles qu'elle suscite, consciemment ou inconsciemment, en fonction de leur profit relatif dans une situation donnée. Or depuis la période 2000 – 2005, Il n'est pas besoin de beaucoup de lucidité pour constater tristement, que le libanais chrétien ou musulman, se retrouve face à un nouveau dilemme : le chrétien et le musulman libanais qu'ils le veuillent ou non se retrouvent face à deux modèles culturels nouveaux « résistants » : le modèle perse iranien-syrien-Hezbollah, ou le modèle arabe saoudien, égyptien, jordanien... il est important de noter que depuis les évènements en Syrie en 2011, le Qatar par exemple, est passé du modèle perse au modèle arabe, en s'alignant parfaitement sur la politique occidentale anti régime Assad. Ce qui va valoir, la disparition des régions chiites libanaises de toutes les banderoles de la campagne « Shoukran Qatar شكراً قطر » remerciant le Qatar pour la reconstruction du Sud Liban après la guerre de 2006.

Tout comme l'admets l'historien E.-J. Hobsbawm, dans son autobiographie professionnelle, toutes les démarches que j'ai prises en tant que chercheur l'ont été « de façon intuitive et

accidentelle », bien qu'à la fin elles terminent par former « un tout cohérent ». J'espère que les pages qui suivent sauront en apporter la preuve. Alors que je suis encore étudiant au département d'histoire de la faculté des sciences humaines à Beyrouth à l'Université Saint-Joseph, l'armée israélienne se retire du Liban en l'an 2000. Spontanément je décide de passer un questionnaire à l'université et dans certains milieux académiques proches au sujet de la perception des libanais vis à vis de ce retrait. L'idée était de publier un article dans la revue de l'amicale des étudiants de l'université dont je faisais partie. Plus de 500 personnes sont interrogées et les résultats (présents dans cette thèse), montreront des perceptions différentes et très intéressantes. Il n'y a pas de véritable critères des interrogés puisque à l'époque je ne suis pas encore conscient que cette simple étude pouvait un jour inspirer une thèse de doctorat. Donc les interrogés sont surtout des universitaires de l'Université Saint-Joseph inscrits entre la 1^{ère} année et la 5^e ou 6^e année d'études de différentes facultés dont les sciences humaines, l'économie, le droit, la médecine et les sciences scéniques. Un nombre important d'enseignants avait accepté de répondre également aux questions.

Par le biais de 3 amis, nous avons procédé à la distribution d'un questionnaire de modèle simple que les gens remplissaient sur place en une dizaine de minutes. Encore très naïve comme étude universitaire, seule la religion a été réclamée, mais ni l'âge, ni le sexe ni la profession ni le nom des personnes interviewées n'avait été requis. Les questions portaient sur les perceptions sur le retrait israélien du Liban ainsi que le rôle du Hezbollah dans cette « indépendance ». En même temps, la perception vis-à-vis des personnalités libanaises pro régime syrien d'une part tel que le secrétaire général du Hezbollah Sayyed⁵ Hassan Nassrallah, le premier ministre Rafic Hariri et d'autres part des personnalités contestataires du rôle du Hezbollah au Liban, tel que le Patriarche maronite Mar Nassrallah Boutros Sfeir, le général en exil Michel Aoun⁶, le chef des forces libanaises "القوّات اللبنايّّة" Samir Geagea⁷ et

⁵ Chez les Chiïtes, le titre de « Sayyed » (*noble ou maître*) indique une revendication d'appartenance à la lignée de Mohamed, à travers sa fille Fatima et son gendre Ali.

⁶ Michel Aoun est né le 17 février 1935 à Beyrouth. Du 1988 au 1990, il occupe le poste de chef de l'un des deux gouvernements rivaux qui se disputent le pouvoir. Depuis 1992, Michel Aoun préside le *Courant patriotique libre* (CPL). Le 7 Mai 2005, Michel Aoun, qui luttait depuis plus de 15 ans contre l'occupation syrienne, revient triomphalement à Beyrouth après 15 ans d'exil en France. En juin 2005, il est élu député et son Bloc parlementaire comporte actuellement près de 20 députés.

⁷ Samir Geagea est né le 25 octobre 1952 à Ain el Remmaneh (Beyrouth), et est un ancien chef de milice et homme politique libanais. Il est marié à Sethrida Geagea. Issu d'une modeste famille maronite originaire de Bcharré (Liban Nord), il commence des études de médecine en 1972 à l'université américaine de Beyrouth dans un Liban en pleine effervescence politique. Il s'engage

à titre symbolique le président Béchir Gemayel, (bien que décédé 17 ans plus tôt) considéré par la quasi-totalité des chrétiens, comme le père de la résistance libanaise à la présence palestinienne entre 1975 et 1982.

Questions posées en l'an 2000 :

1. Le retrait israélien du sud Liban, sera-t-il positif pour l'économie des habitants du sud et du Liban.
2. Le Hezbollah est – il une résistance légale à l'occupation israélienne ?
3. Quelle est votre impression vis-à-vis de Sayyed Hassan Nassrallah ?
4. Quelle est votre impression vis-à-vis du Patriarche maronite Nassrallah Boutros Sfeir ?
5. Quelle est votre impression vis-à-vis de Rafic Hariri ?
6. Quelle est votre impression vis-à-vis de Béchir Gemayel ?
7. Quelle est votre impression vis-à-vis de Samir Geagea ?
8. Quelle est votre impression vis-à-vis de Michel Aoun ?

Les résultats de cette enquête

Il n'existe pas encore au Liban de centre d'études capable de fournir de telles statistiques, le seul centre qui existe c'est un centre de l'administration des statistiques libanaises, qui relève directement du conseil des ministres. Il a fallu donc procéder à de simples statistiques par c'est-à-dire par les simples moyens à la portée d'étudiants universitaires et sans moyens scientifiques de calculs et de questionnements. L'originalité de ces réponses obtenues c'est qu'elles datent de mai 2000 et juillet 2000, et qu'elles sont recueillies à peine quelques semaines après le départ des troupes israéliennes du Liban. Elles sont donc spontanées et fidèles puisque les personnes interrogées répondent rapidement et sans se soucier puisqu'ils

auprès du parti Kataëb, un des principaux partis chrétiens au Liban, puis devient le chef des forces libanaises, la milice chrétienne la plus puissante durant la guerre. Après les accords de Taëf, Geagea refuse de rallier le nouvel ordre mis en place par la Syrie et tente de reconstituer une opposition politique mais celle-ci est rapidement écrasée par la présence syrienne. Samir Geagea est arrêté en avril 1994 après avoir été accusé par la Syrie « mandataire » au Liban de l'attentat contre l'église de Notre-Dame de la Délivrance à Jounieh, attentat qui a fait dix morts. Il est innocenté de l'attentat en question, mais il reste en prison pour ses positions politiques. Le 26 juillet 2005, il est libéré et il est depuis la figure la plus puissante du rassemblement du 14 mars.

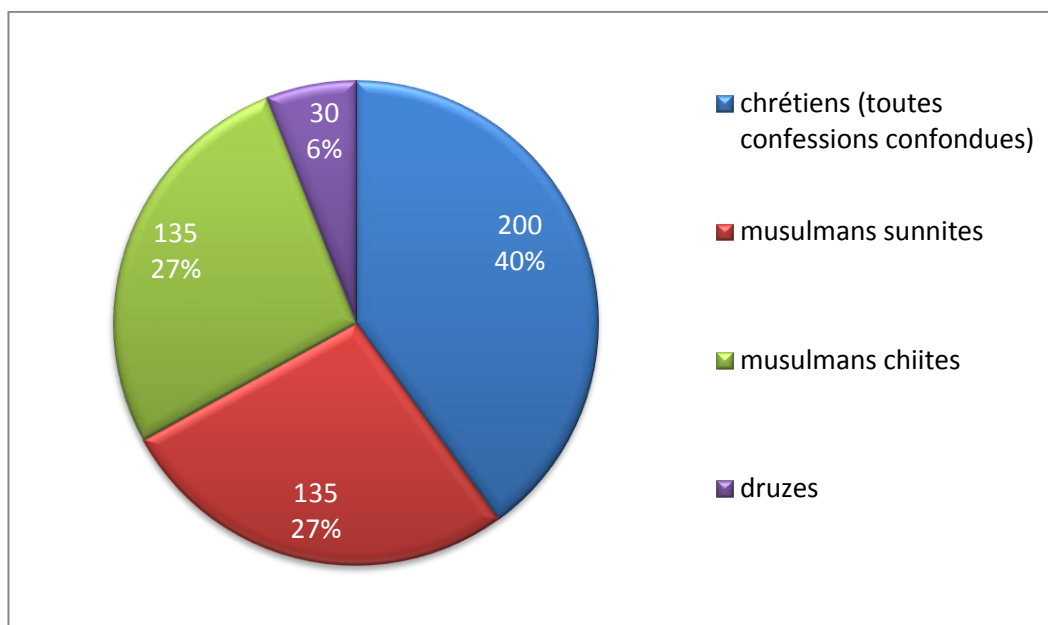
ne donnent pas leur nom. Les questionnés sont rassurés à l'avance, comme quoi ce document servira à une étude universitaire et que l'anonymat et la discrétion sont garanties.

Ceci dit, près de la moitié des personnes interrogées refuseront de remplir la fiche. Bien que « bricolées » ces statistiques sont valables, puisqu'elles sont faites avec sérieux et elles couvrent les composantes principales de la société libanaise à savoir, des universitaires chrétiens, musulmans (sunnites et chiïtes ainsi que les druzes) ce qui veut dire au Liban, tous les libanais en matière de représentativité religieuse.

3 mois d'enquête, (mai, juin et juillet), à Beyrouth essentiellement, sur les 500 personnes (hommes et femmes), questionnées on compte 200 personnes de religion chrétienne (toutes confessions confondues), 135 musulmans sunnites et 135 musulmans chiïtes et 30 druzes. Ces nombres sont volontaires puisque l'objectif était de représenter autant que possible la composante sociétale libanaise à savoir près de 40% de chrétiens, et 27% de sunnites, 27% de chiïtes et 6% pour les druzes. Toutes les données non officielles affirment des résultats plus ou moins proches des 40% de chrétiens, et 27% de sunnites, 27% de chiïtes et 6% de druzes. D'une source à l'autre la différence peut varier de 2 à 4 %.

500 personnes interrogées en 2000

Figure 1, 500 personnes interrogées en 2000



Selon la définition de Ahmad Beydoun⁸ : les communautés « loin de devoir leur capacité mobilisatrice à la communauté de religion, constituent en réalité des cadres de solidarité multifonctionnelle touchant les divers aspects de l'existence individuelle ou collective et exerçant, en dépit de contradictions intestines très réelles, un pouvoir d'entraînement indéniable sur les différentes catégories et groupes qui constituent chaque communauté ».

Il est important de noter ici, que chez les chrétiens du Liban, la « confession⁹ » (*al ta'ifa طائفة*) ne joue pas de rôle essentiel quand il est question de sujets politiques, puisque les chrétiens se considèrent minoritaires dans cette région du monde et restent religieusement unifiés, même si politiquement de grandes séparations existent. Par exemple, au début de la

⁸ A. Beydoun, *Identité confessionnelle et temps social chez les historiens libanais contemporains*, — Beyrouth, Publications de l'Université libanaise, 1984.

guerre libanaise bien que la communauté maronite soit historiquement¹⁰ celle « *des bourgeois* » portés vers le nationalisme, le « *libanisme*¹¹ » pour reprendre l'expression d'Elisabeth Picard, toutefois les jeunes militants qui se portent volontaires dans les rangs des phalanges libanaises (Kataëb), ou Forces Libanaises "القوات اللبنانية" ne sont pas exclusivement maronites. Ils sont simplement chrétiens, et viennent aussi bien des confessions catholiques qu'orthodoxes, latine que syriaque. Prenons un autre exemple : En 1989 la guerre fratricide qui a opposé les forces de Michel Aoun aux forces libanaises de Samir Geagea, n'était pas une guerre entre maronites et orthodoxes, mais une guerre politique entre deux groupes de chrétiens tous deux formés de toutes les confessions chrétiennes libanaises.

D'autant plus qu'il n'existe pratiquement plus de querelle religieuse interchrétienne au Liban depuis plusieurs siècles et précisément depuis l'occupation ottomane. Un maronite ou un arménien catholique, un chaldéen ou un grec orthodoxe, ont les mêmes craintes et les mêmes exigences. On peut donc dire qu'un chrétien libanais ne fait pas son choix politique en fonction de son appartenance à sa confession « *tai'fa طائفة* », une sous division de la religion « *dine دين* ». Ainsi on peut donc considérer les divisions chrétiennes politiques et non religieuses. Alors que pour le volet musulman, la précision de la confession est très importante, puisque la division est beaucoup plus religieuse que politique, et cela remonte anciennement au VII^{ème} siècle pour la succession du prophète Mahomet, plus récemment depuis la révolution islamique en Iran en 1979 et très dernièrement la guerre civile en Irak entre zones chiïtes et zones sunnites.

A l'époque, c'est-à-dire en l'an 2000, faire ces statistiques était une chose plus ou moins difficile, puisque les questions posées se ne pliaient au politiquement autorisé. Sous occupation syrienne et sous la surveillance rapprochée des services de renseignements libanais, une enquête universitaire qui s'intéresse au retrait israélien ne passait pas inaperçue. Mais il me semble que personne ne se soit inquiété tant que les questions ne poussaient pas l'interrogé à la révolte, ou à la prise de conscience de « l'occupation syrienne » et tant que les questions ne mettaient pas en péril la sécurité de l'Etat « *al amn al qawmi الأمن القومي* » et tant que le questionnaire n'incitait pas à « mettre en danger les intérêts du Liban et ses relations avec ses frères arabes ». Evidemment ce sera encore plus difficile lors des enquêtes portant

¹⁰ Farés SASSINE, *Le Libanisme maronite: contribution à l'étude d'un discours politique*, thèse de 3e cycle, Université de Paris-Sorbonne, 1979.

¹¹ Elisabeth PICARD, *Liban: État de discorde. Des fondations aux guerres fratricides*, Paris, Flammarion, 1988,

sur la présence syrienne au Liban ou encore sur le rôle du Hezbollah. Rien que le simple fait de poser la question dans les rues aux passants, si le Hezbollah est une résistance légale ou pas, peut être considéré comme une atteinte à l'honneur de la « résistance islamique », et peut donner suite à une arrestation temporaire par les services de renseignements libanais. Dans les quartiers d'allégeance connue au Hezbollah (la banlieue sud), il est impensable et risqué de se lancer dans une telle enquête, car l'interpellation sera imminente, par des membres du parti Hezbollah, qui assurent la sécurité des « régions menacées par des agents d'Israël », (al manate' al amnia المناطق الأمنية). En effet entre 2000 et 2010, plusieurs dizaines de journalistes libanais et étrangers¹² ainsi que des chercheurs ont porté plainte et disent avoir été arrêté dans les quartiers de la banlieue sud et leurs matériels confisqués.

« La sécurité du Hezbollah dans la banlieue sud a interpellé une équipe de la chaîne MTV pour l'empêcher de remplir sa mission journalistique, mission qui ne se déroulait même pas au sein du périmètre de sécurité du parti – sauf si ce dernier considère désormais que le Liban tout entier s'est transformé en périmètre de sécurité sous sa domination, surtout depuis qu'il a établi sa mainmise sur le gouvernement libanais, souligne le communiqué de Journalistes contre la violence. Le Hezbollah ne s'est pas contenté d'empêcher l'équipe de poursuivre sa mission. Il a même été jusqu'à contraindre notre consœur Joëlle Kozaily à se rendre à l'un de ses postes de sécurité » pour l'interroger, indique Journalistes contre la violence (JCV) dans son communiqué¹³.

¹² Le quotidien brésilien « Jornal do Brasil » rapporte dans son édition du 18 août 2008 que plusieurs journalistes brésiliens ont été enlevés puis relâchés alors qu'ils filmaient un reportage à Beyrouth dans une zone contrôlée par le Hezbollah.

¹³ Rapport 2010, Lebanese Center for Human Rights (CLDH).

Les graphiques des résultats de l'an 2000

1. Le retrait israélien du sud Liban, sera-t-il positif pour l'économie des habitants du sud et du Liban ?

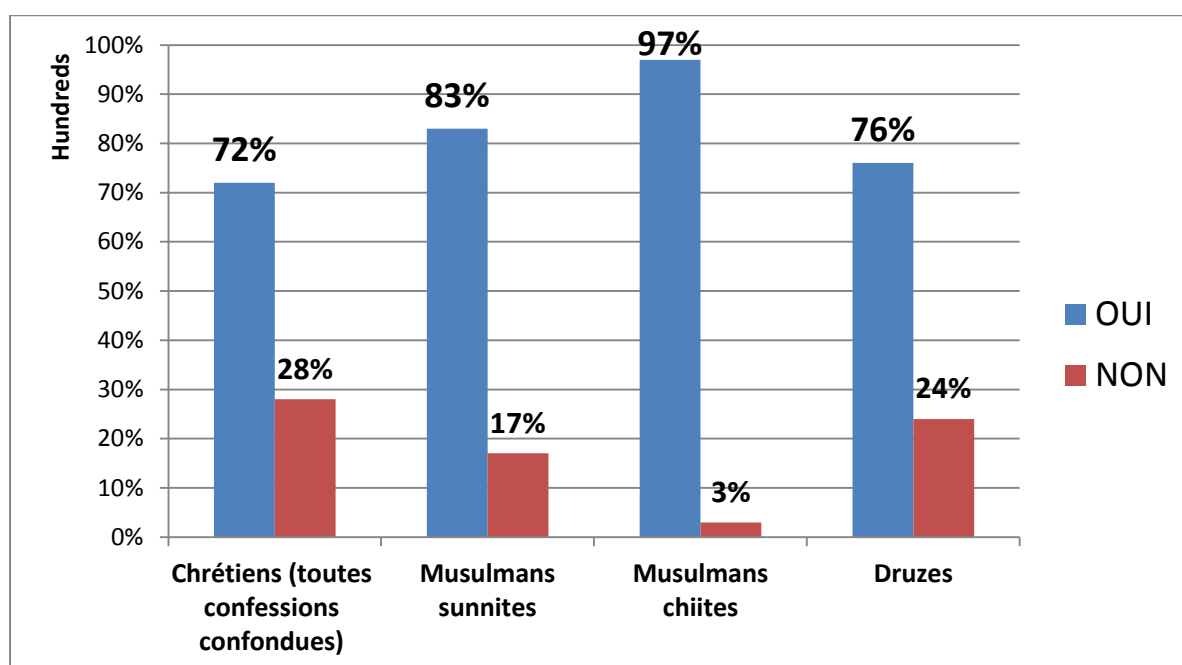


Figure 2 - Le retrait israélien du sud Liban, sera-t-il positif pour l'économie des habitants du sud et du Liban ?

2. Le Hezbollah est – il une résistance légale à l'occupation israélienne ?

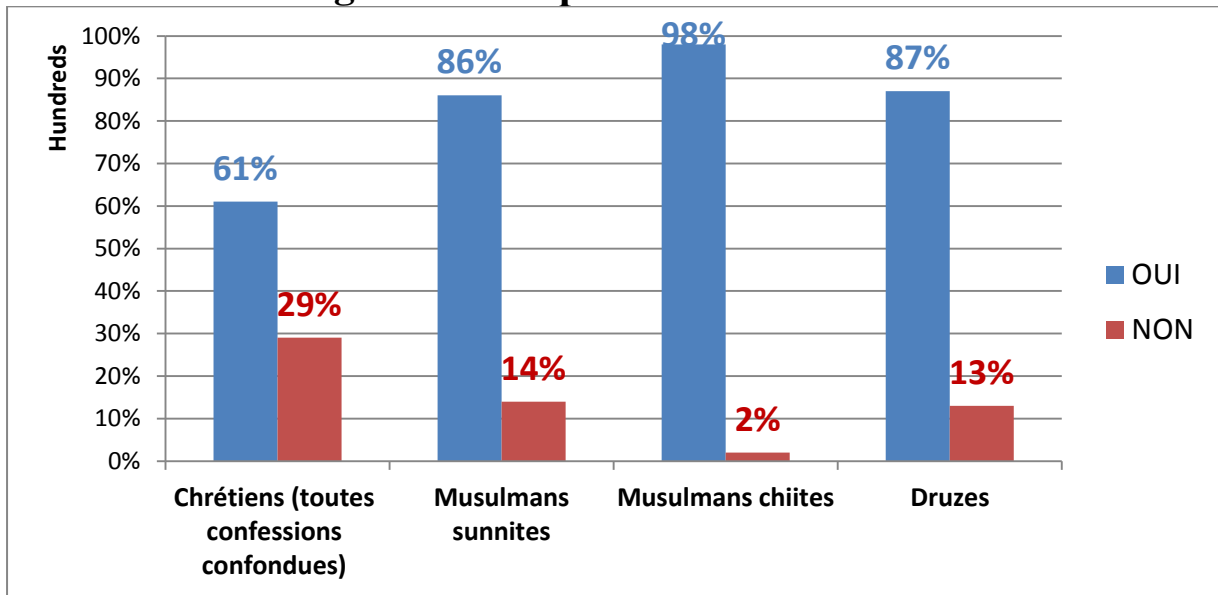


Figure 3 - Le Hezbollah est – il une résistance légale à l'occupation israélienne ?

3. Quelle est votre impression vis-à-vis de Sayyed Hassan Nassrallah ?

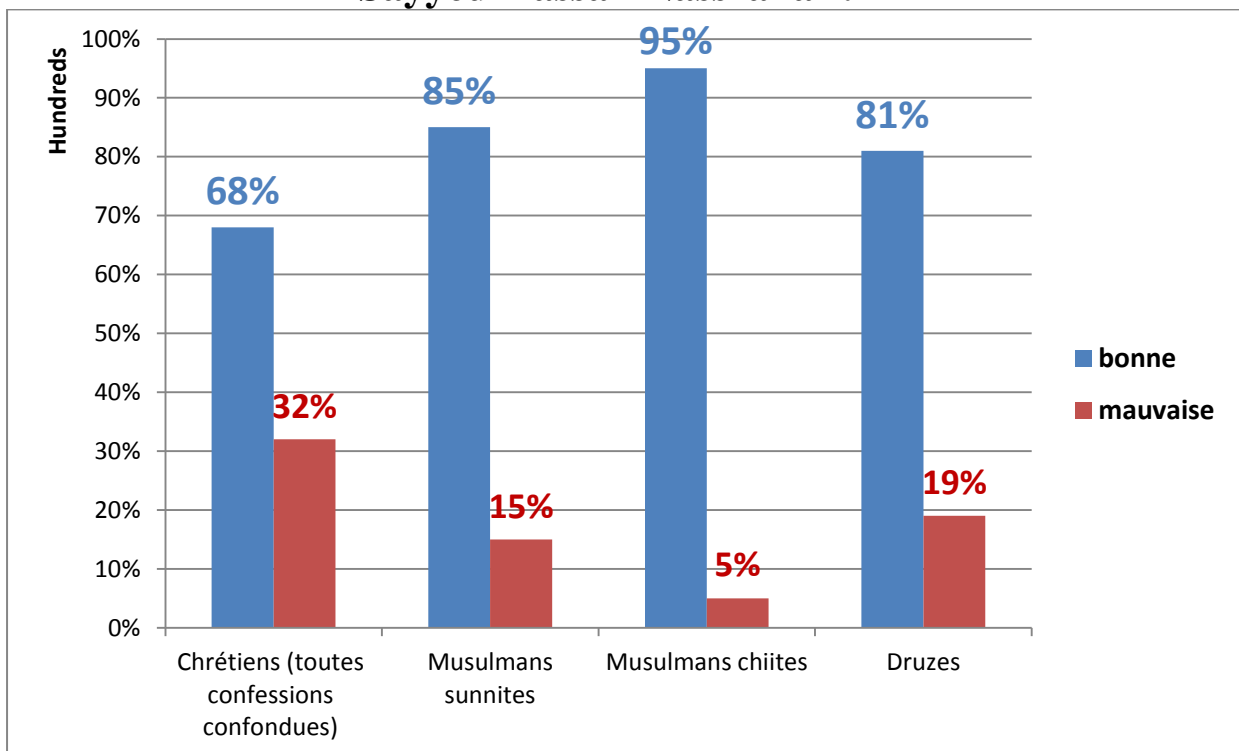


Figure 4 - Quelle est votre impression vis-à-vis de Sayyed Hassan Nassrallah ?

4. Quelle est votre impression vis-à-vis de Rafic Hariri ?

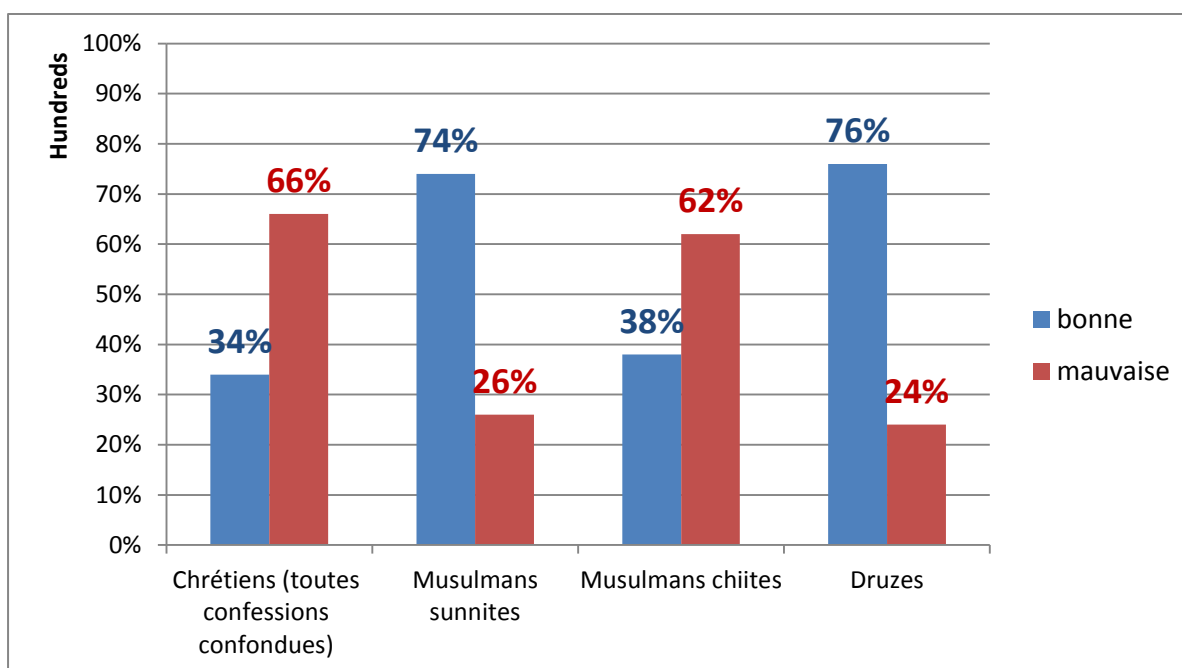


Figure 5 - Quelle est votre impression vis-à-vis de Rafic Hariri ?

5. Quelle est votre impression vis-à-vis du Patriarche Maronite Nassrallah Boutros Sfeir ?

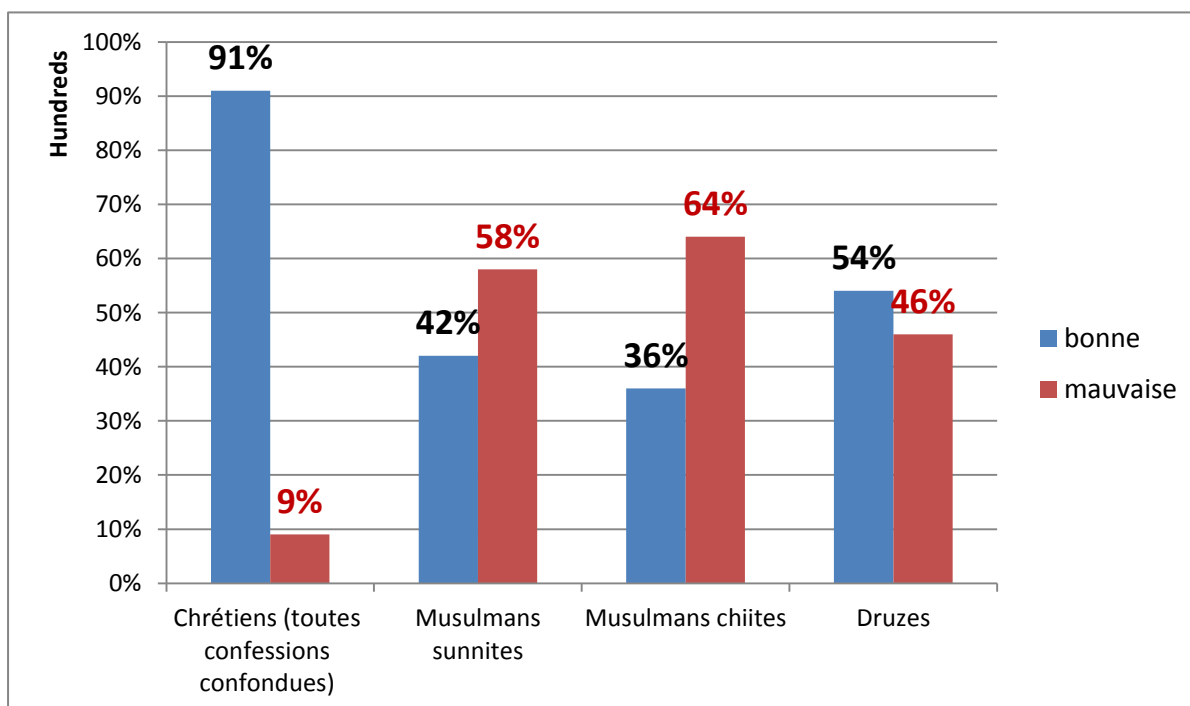


Figure 6 - Quelle est votre impression vis-à-vis du Patriarche Maronite Nassrallah Boutros Sfeir ?

6. Quelle est votre impression vis-à-vis de Béchir Gemayel ?

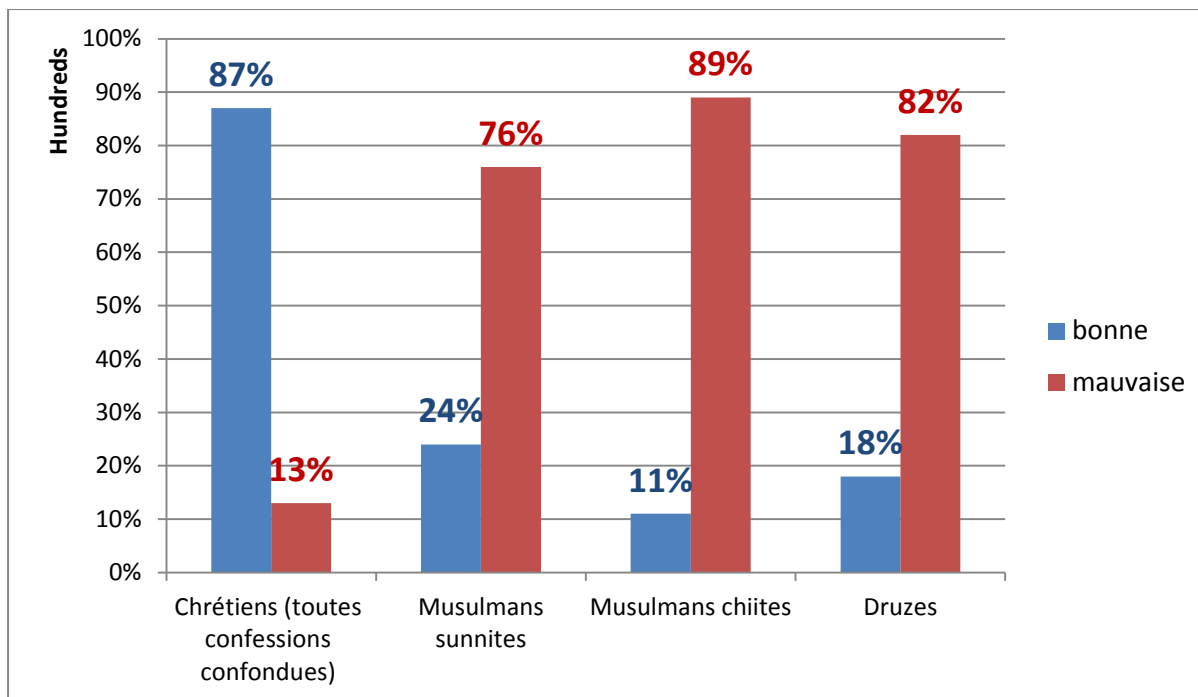


Figure 7 - Quelle est votre impression vis-à-vis de Béchir Gemayel ?

7. Quelle est votre impression vis-à-vis de Samir Geagea ?

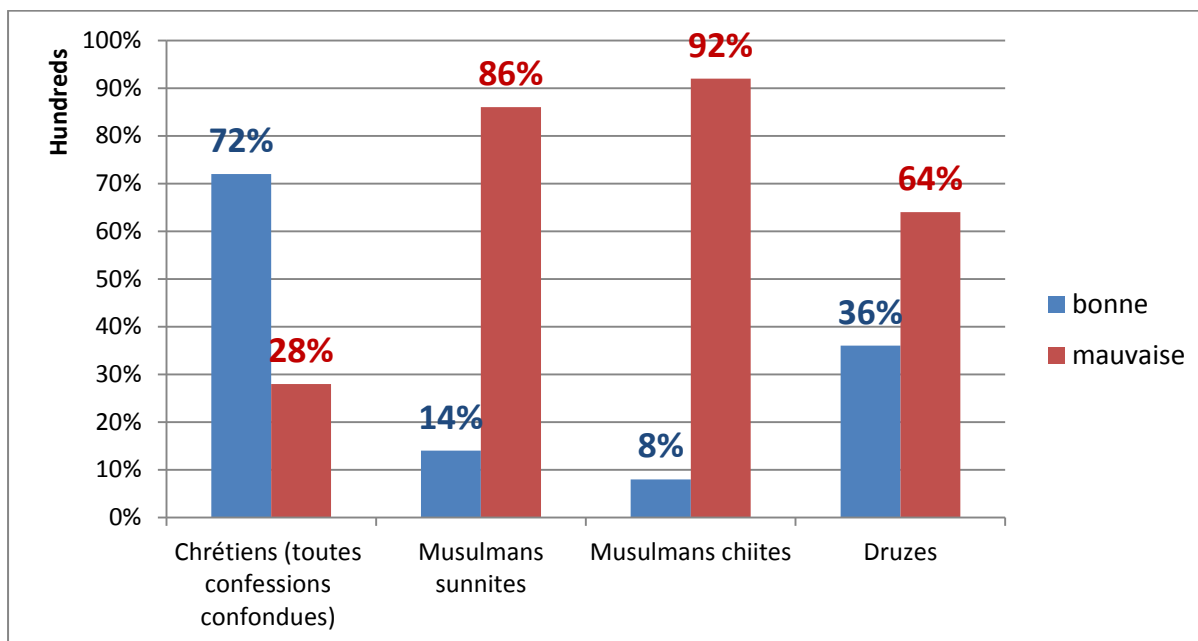


Figure 8 - Quelle est votre impression vis-à-vis de Samir Geagea ?

8. Quelle est votre impression vis-à-vis de Michel Aoun ?

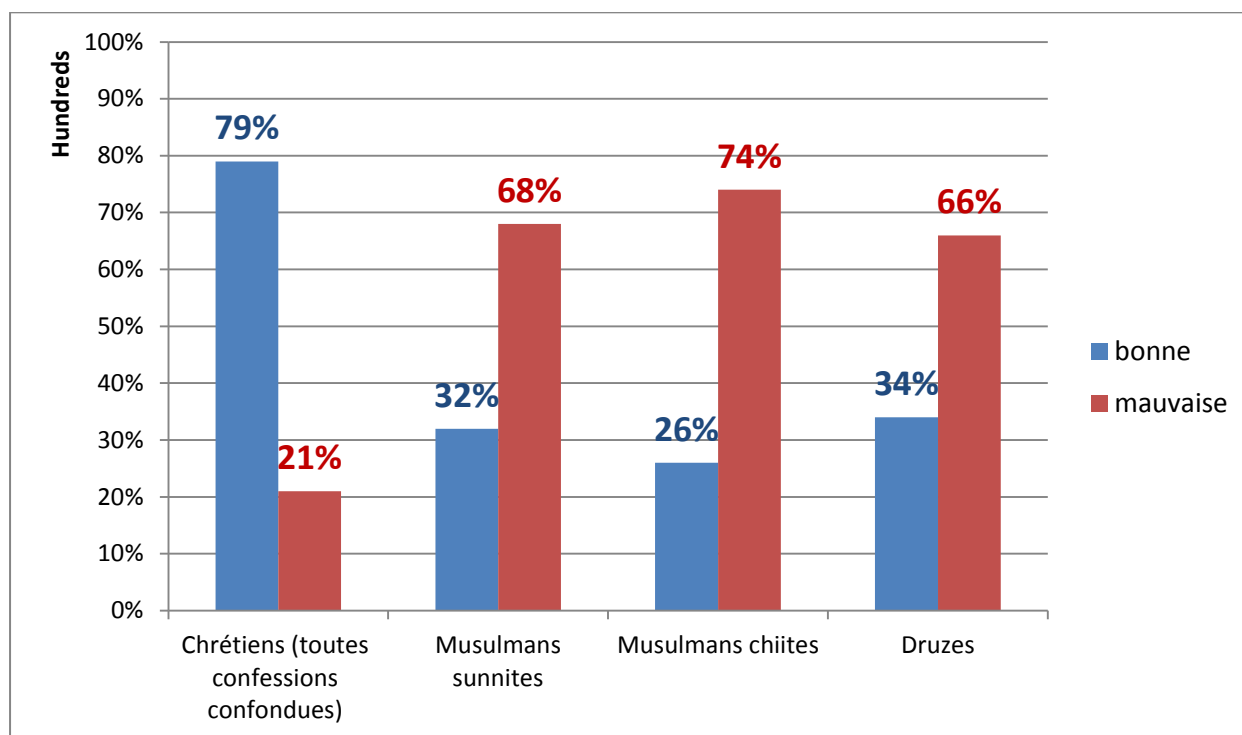


Figure 9 - Quelle est votre impression vis-à-vis de Michel Aoun ?

Analyse des résultats de 2000

Le rôle du Hezbollah de son leader et le retrait israélien du Sud Liban

La lecture des résultats des recherches effectuées entre mai et juillet de l'an 2000, permettent rapidement de repérer les grandes tendances politiques et confessionnelles des libanais. Bien qu'elles soient un travail universitaire, ces statistiques sont valables car les résultats qu'elles dégagent reflètent et croisent les résultats obtenus de l'analyse des éditoriaux du Nahar entre 1999 et 2000, puis entre 2004 et 2005. Une bonne majorité de libanais plus de 60% des chrétiens et plus de 86% pour les musulmans s'accordent sur le rôle du Hezbollah, comme résistance légale contre l'occupation israélienne du Sud Liban, et plus de 70 % des chrétiens libanais, sont positifs vis-à-vis du retrait israélien, alors pour les communautés musulmanes le taux dépasse les 80 %. Ces résultats assez élevés peuvent être expliqués d'une part l'exaspération générale de presque tout le monde vis-à-vis des bombardements israéliens fréquents sur le Liban et par la barbarie de certaines opérations israéliennes qui ne laisse personne insensible, comme ce fut le cas pour le massacre de Cana en 1996, et d'autre part par le succès réel de la médiatisation des attentats spectaculaires du Hezbollah qui filme

presque toutes ses opérations « héroïques » dans lesquelles on voit l'image du « jeune paysan libanais qui arrive à faire face et détruire le char israélien », ces vidéos spectaculaires passent en boucle à longueur de journée sur la chaîne télévisée du Hezbollah « al Manar ».

Quant à l'impression des libanais vis-à-vis du cheikh Hassan Nassrallah¹⁴, le secrétaire général du Hezbollah, il fait bonne impression chez près de 68% des questionnés chrétiens, alors qu'il plafonne à plus de 80% pour les sunnites et druzes et atteint 95% chez les chiites. Ces chiffres montrent clairement que les sunnites ne voient pas encore en Hassan Nassrallah un leader chiite, mais plutôt comme un véritable chef de résistance face à Israël. Les 68% d'avis favorables chez les chrétiens forment une « surprise », car cet avis favorable, ne trouve aucun écho parmi les leaders de l'opposition chrétienne (Kataëb, forces libanaises, courant aouniste...). On peut donc penser, que les chrétiens respectent du moins, le « travail » entrepris par le Secrétaire Général du Hezbollah, uniquement en ce qui concerne son rôle dans la lutte contre Israël.

Rafic Hariri

Sans surprise en l'an 2000, Rafic Hariri est un personnage politique très peu apprécié par les chrétiens libanais. Depuis l'arrivée au pouvoir du président Lahoud, en novembre 1998, rien n'avait été épargné pour réduire l'influence de Rafic Hariri Premier ministre depuis 1992, Très vite, le bras de fer entre Lahoud et Hariri va prendre l'aspect d'une polarisation confessionnelle. Hariri va même démissionner du pouvoir pour passer à l'opposition. Télé Liban, la chaîne officielle, mène pendant des semaines une campagne de dénonciation contre Hariri, en incitant les libanais à ne pas voter pour « les milliardaires qui achètent Beyrouth »... c'est de la sorte que les résultats de l'enquête montrent que plus de 62% des

¹⁴ Hassan Nassrallah est né le 31 août 1960 dans le quartier de Bourj-Hammoud (Beyrouth-Est). En 1975, lorsque la guerre civile éclate au Liban, sa famille est obligée de retourner dans leur village d'origine, Bazourie, proche de la ville de Tyr (Sud). C'est là qu'il décide de rejoindre le mouvement Amal, une organisation chiite politique et paramilitaire. Il étudie la théologie dans la ville de Najaf en Irak pour devenir ecclésiastique. L'imam Mohammed Bakr al-Sadr, fondateur du parti ad-Daawa, lui présente l'étudiant libanais Abbas Moussaoui avec qui il se lie. À partir de 1978, l'intensification de la répression du gouvernement de Saddam Hussein à l'encontre des religieux chiites l'oblige à rentrer au Liban. Après l'assassinat d'Abbas Moussaoui le 16 février 1992 par Israël (un tir de missile), Hassan Nassrallah est invité par l'ayatollah Ali Khamenei et par le Conseil des sages du Hezbollah à prendre la tête du parti.

chrétiens et plus de 68% des chiites ont une image négative de Rafic Hariri, accusé pour les uns d'islamiser le Liban et pour les autres d'appauvrir encore plus les libanais. Par ailleurs les chiites accusent Hariri de vouloir les déloger et raser des quartiers de la banlieue sud chiite et pauvre de Beyrouth pour réaliser son projet « Elissar¹⁵ » de reconstruction des alentours de la ville. Le projet « Elissar », qui aurait été dans la pensée de Hariri depuis 1983, vise à la réorganisation de la bande littorale sud-ouest de Beyrouth.

Ce projet vise à réorganiser cette zone mitée par les constructions illégales de Jnah, Ouzay, Horch-al-Qatil et Sabra : pour cela, il s'agit premièrement de lotir les terrains en détruisant les constructions non-réglementaires pour édifier des constructions nouvelles homogènes avec l'orthogonalité et l'uniformité de quartiers réglementaires récents, tels Bir Hassan et Ramlat el-Baida ou encore les quartiers jouxtant le boulevard de l'Aéroport international de Beyrouth. Ce projet a été carrément refusé à maintes reprises par le Hezbollah, seul acteur de la Banlieue sud. Rafic Hariri avait été très fortement critiqué également lors de son projet de reconstruction du centre-ville de Beyrouth entre 1992 et 1998. Ici, on peut citer les travaux de l'ancien ministre des Finances de la République libanaise, Georges Corm, qui a publié de nombreux articles fustigeant la politique de reconstruction menée par Rafic Hariri. Notons d'ailleurs qu'il revient sur cette question dans la plupart de ses ouvrages. Par une autre voie, de nombreux chercheurs : géographes, urbanistes, politologues, ont traité cette question. On peut citer les études menées par Éric Verdeil et Fabrice Balanche, concernant la géographie urbaine, Mona Harb pour des études plus spécifiquement concentrées sur la banlieue du Hezbollah, Élisabeth Picard sur les territoires politiques au Liban.

Le patriarche Maronite Nassrallah Sfeir

Dans une interview accordée le 6 juin 2000 au quotidien La Croix, le Patriarche maronite Boutros Nassrallah Sfeir réclame le retrait des troupes syriennes dont il qualifie la présence au Liban d'« *occupation, au même titre que l'occupation israélienne* ».

« Si le pays veut prendre son essor, retrouver toutes ses prérogatives et que les Libanais se sentent libres de toute ingérence, alors il faut le départ des troupes syriennes. Sans l'unanimité des Libanais, Israël ne se serait pas retiré et qu'il fallait, aussi, leur unanimité

¹⁵ CEMAM, centre d'études du monde arabe moderne, janvier 1997, BANLIEUE - SUD DE BEYROUTH : POLITIQUES URBAINES & ACTEURS (Guy Duvigneau)

pour que les Syriens se retirent. Le retrait israélien est une très bonne chose pour les Libanais, en général et certainement pour les chrétiens... ils contrôlent tout. Le pays n'est pas considéré comme tout à fait indépendant et souverain. Le pouvoir de décision n'est pas entre les mains des Libanais mais des Syriens ».

Il convient de relever, dans ce contexte, l'appel lancé à la Syrie par le Patriarche maronite Sfeir et le Conseil des évêques maronites, dans une déclaration du 20 septembre 2000, à « *se retirer du Liban, considérant qu'un tel retrait se situerait dans le prolongement de celui opéré par Israël* » Cette déclaration du Patriarche a relancé le débat politique au sujet de la présence syrienne.

Toujours en 2000, le fait pour le patriarche Sfeir de s'être fait représenter aux obsèques de Akl Hachem¹⁶ par l'archevêque maronite de Tyr, a provoqué un tollé dans les milieux chiites proches et des hommes politiques du Hezbollah ont exprimé leur réprobation. Le patriarcat maronite à Bkerké avait pour sa part justifié sa participation aux funérailles d'Akl Hachem en expliquant « *qu'on donne à cette affaire une portée politique qu'elle n'a pas. Il s'agit d'une question d'ordre spirituel et on ne peut juger une personne après sa mort* ». Toutefois le siège patriarcal a rappelé la position de Bkerké en faveur de « *la Résistance libanaise dont il reconnaît la légitimité, tant que des portions du territoire national sont occupées* ».

En 2001, De tous les chefs des Eglises catholiques d'Orient, réunis au grand complet en Syrie pour la visite du pape Jean Paul II, seul le patriarche maronite libanais Nassrallah Sfeir, avait décidé de la boycotter. A la tête du courant «indépendantiste» réclamant la fin de la tutelle syrienne sur le Liban, il craignait une récupération politique : «*Si je me rends à Damas, ma présence sera exploitée par la Syrie, j'entends déjà les commentaires, Voyez, le patriarche est venu. Il n'y a pas de problème, Or, je le maintiens, il y a un problème: l'occupation syrienne du Liban.*»

¹⁶ Akl Hachem, chrétien, commandant adjoint à l'ALS, a été tué le dimanche 30 janvier 2000 par l'explosion d'une forte charge placée à l'entrée de la propriété qu'il possède au village de Débel (caza de Bint-Jbeil). La télévision du "Hezbollah" (Al-Manar) a diffusé, le soir même, un document de trois minutes affirmant qu'il s'agit des images filmées par les membres du commando ayant fait exploser la charge : « *Le traître Akl Hachem, commandant la quatrième brigade de l'ALS, a été tué dans une attaque à l'explosif.* »

Tous les exemples qui précèdent, montrent et expliquent à quel point le Patriarche Sfeir, peut être mal perçu par la communauté chiite, et les résultats le confirment : 58% pour les sunnites et 64% pour les chiites ont une mauvaise impression de lui.

A l'opposé les résultats chrétiens 91% d'avis favorables, montrent une harmonie entre les composantes chrétiennes de l'opposition active à la présence syrienne représentée par les Kataëb, le « Mouvement Libre Patriotique » dit « aouniste » et par les « Forces Libanaises » de Samir Geagea. Le 7 août 2001, l'armée libanaise a procédé à l'arrestation d'environ 200 personnes considérées comme des activistes chrétiens anti-syriens. La crise politique suscitée par ces arrestations a amené à la décision de libérer la plupart d'entre eux.

Les personnalités chrétiennes anti-syriennes, affichent en 2000 des scores très élevés dans les milieux chrétiens mais tout à l'opposé très défavorables dans les milieux musulmans :

Samir Geagea obtient 72% d'avis favorables chez les chrétiens mais les impressions défavorables sont de 86% chez les sunnites, 92% chez les chiites et 64% chez les druzes.

Michel Aoun, obtient 79% d'avis favorables chez les chrétiens mais les impressions défavorables sont de 68% chez les sunnites, 74% chez les chiites et 66% chez les druzes.

Ce résultat chrétien, montre une « Union Sacrée » des ennemis jurés d'hier, aounistes et Forces libanaise, belligérants de la guerre interchrétienne en 1989 et 1990.

En 2000, le président libanais Bachir Gemayel, ancien chef des forces libanaises et assassiné en 1982, reste la figure symbolique la plus aimée chez les chrétiens 87%, alors qu'il reste également la figure la plus « détestée » par les sunnites 76%, les chiites 89% et les druzes 82%.

Les questionnaires en 2010

En 2010, suite à ma première année d'inscription en thèse, je commence la recherche à travers un questionnaire posé à plus de 1000 personnes sur 2 ans. Le but cette fois ci, est de reposer les mêmes questions qu'en 2000 au sujet des perceptions des libanais sur les personnalités principales du Liban. Un premier contact direct était établi avec l'interrogé, expliquant les objectifs du projet de recherche, ce qui était souvent nécessaire pour dépasser les premières réticences. Puis le questionnaire était transmis par e-mail ou effectué sur place instantanément. En réalisant cette recherche, nous avons dû faire face à plusieurs difficultés directement liées à la situation politique libanaise « tendue » dans laquelle nous n'avons cessé

de travailler. Cette enquête a pris la forme d'un questionnaire individuel relativement long, 2 pages de questions. Il a été choisi de placer l'individu interrogé au centre d'un système hiérarchisé où les échelles partent des perceptions de chacun sur des événements récents relativement. En l'an 2000, l'âge des enquêtés devait être au moins de 18 ans, et en 2010, au moins de 25 ans pour être certain d'une certaine maturité vis-à-vis des 2 dates de 2000 et de 2005.

Un deuxième questionnaire est joint cette fois ci et dont l'objectif est de voir la perception des libanais vis-à-vis des 2 retraits israélien en 2000 et syrien en 2005. Le travail est plus structuré, moins naïf, moins bricolé et les questions sont ciblées. Le but est d'obtenir des graphiques qui retracent par confessions (chrétiens, sunnites, chiïtes et druzes) les perceptions et les impressions sur ces 2 « évènements fondateurs » ou « indépendances ».

L'essentiel des personnes questionnées résident à Beyrouth et sont universitaires et professeurs (Université Saint-Joseph USJ, Université Américaine de Beyrouth AUB, Université Saint Esprit de Kaslik USEK, Université Libanaise UL) ainsi les règles de réalisation d'enquête de terrain (différents terrains) ont été respectées afin qu'elle soit représentative de la population investie. Il a été demandé aux enquêteurs de me remettre un résumé d'enquête sur la réalisation de ce travail relevant les difficultés rencontrées, les échos durant les entretiens, les ressentis personnels, le caractère de l'accueil ou le refus.

Les difficultés rencontrées tout le long de l'étude

Les difficultés encourues tout le long du travail de cette thèse, se situaient à plusieurs niveaux :

1. Les questionnaires :

Au départ dans la nécessité de faire accepter à quelques administrations d'universités que nous allions travailler sur les campus afin d'interroger des étudiants, des enseignants et des anciens, puis pour les questionnaires effectués en dehors des campus universitaires, d'être confrontés quotidiennement à la réticence des gens qui ont souvent peur de répondre aux questions portant sur Israël ou la Syrie. Une sorte d'autocensure vis-à-vis de l'enquêteur est ressentie chez tous les interviewés. Souvent ils sont hésitants, et commencent par refuser de répondre, puis ils nous interrogent sur notre identité, notre objectif et surtout à qui iront les

résultats. A l'unanimité toutes les personnes refusent de donner leurs noms bien que les noms ne soient pas demandés. L'identité « Université Saint-Joseph » nous facilite la tâche souvent quand il est question des personnes anti syriennes, et c'est tout à fait le contraire pour cette identité qui semble faire preuve de réticence, lorsque les interrogés sont apparemment prosyriens ou pro Hezbollah.

2. Les tensions politiques et l'insécurité

Faire un travail de terrain, interroger des gens, rencontrer des hommes politiques, poser des questions délicates à toutes les communautés sur des sujets tabous et souvent qui divisent, parler « d'occupation et d'indépendances » dans un pays où chacun de ces deux concepts est compris différemment sur les plans idéologiques et politiques par les différents acteurs... tels sont en partie les difficultés du terrain dans un travail de recherche au Liban. Les dernières années au Liban furent des années d'une extrême tension politique. En 2005, les attentats et les assassinats dont celui de Rafic Hariri et début de manifestations quotidiennes de l'opposition contre la présence syrienne et des élections législatives tendues en été. Durant l'été aussi, le journaliste et opposant anti-syrien Samir Kassir est assassiné dans un attentat à la voiture piégée et l'ancien chef du Parti communiste, Georges Haoui, proche de l'opposition anti syrienne, est tué dans un attentat à la voiture piégée à Beyrouth. La fin de l'année est assombrie lorsque le journaliste et député chrétien Gébran Tuéni est tué dans l'explosion d'une voiture piégée.

En 2006 des manifestations, des accrochages armés et surtout la guerre de juillet lorsqu'Israël lance une vaste offensive aérienne et maritime sur le Liban et en un mois, la guerre a fait près de 1200 morts et 900 000 déplacés au Liban. La fin de l'année est marquée par de très fortes tensions lorsque les ministres du Hezbollah et du mouvement Amal quittent le gouvernement après l'échec de la formation d'un gouvernement d'union nationale au sein duquel ils auraient disposé d'une minorité de blocage, et en novembre Pierre Amine Gemayel, ministre de l'Industrie, est assassiné par balles à Beyrouth. Les derniers jours de l'année, le Hezbollah et les partisans de Michel Aoun entament un sit-in au centre-ville de Beyrouth, et bloquant les routes principales du centre-ville pendant plus d'un an et demi, juste près des bureaux du chef du gouvernement Fouad Siniora, dont ils réclament la démission.

En 2007, le début de l'année est marqué par l'opposition qui déclenche une grève générale qui dégénère en affrontements entre chiites et sunnites dans les quartiers musulmans de la capitale. Au printemps, des attentats dans Beyrouth, puis la guerre de Nahr el Bared (de

violents combats éclatent entre l'armée libanaise et le Fatah al Islam, une milice islamiste retranchée dans un camp de réfugiés palestiniens à Tripoli, dans le Nord du pays) et Noel est attristé par l'assassinat du général François El Hajj dans un attentat à la voiture piégée à Beyrouth. Il était pressenti pour remplacer le chef des armées Michel Sleimane, candidat à l'élection présidentielle.

En 2008, des attentats contre l'armée libanaise puis contre des personnalités politique enveniment le début de l'année. Une guerre civile de quelques jours éclate à Beyrouth au mois de mai, lorsque des affrontements meurtriers éclatent entre la majorité et l'opposition, à la suite du limogeage du chef des services de sécurité de l'aéroport, un officier chiite prosyrien et de la mise hors la loi du réseau de télécommunications du Hezbollah. Le Hezbollah lance une campagne de désobéissance civile. A Beyrouth, le mouvement dégénère en bataille de rue et le Hezbollah prend le contrôle des quartiers ouest de la ville; les combats, qui font plus de 60 victimes, s'étendent à Tripoli et dans le Chouf.

En 2009 et 2010, La tension, liée à l'enquête menée par le tribunal de l'ONU sur l'assassinat de Rafic Hariri, est exacerbée par d'éventuelles mises en cause des membres du Hezbollah et par l'émission de mandats d'arrêt en Syrie contre des proches du Premier ministre libanais. Des élections législatives sur fond d'attentats et d'explosions et en 2010 début du printemps arabe dans plusieurs pays. Aucun entretien n'est possible et report des questionnaires jusqu'à la fin de 2010.

En 2011, la coalition gouvernementale s'effondre après la démission des ministres du Hezbollah et de ses alliés, enfonçant le pays dans la crise liée à l'enquête d'un tribunal de l'ONU sur l'assassinat de Rafic Hariri, menant à des accrochages armés très violents dans plusieurs villes du Liban entre fractions sunnites et chiites, sur fond de révolution en Syrie contre le régime d'Assad. Depuis le début de l'année 2012, regain des tensions et violents accrochages armes à Tripoli et à Beyrouth entre quartiers sunnites et chiites, et tentative d'assassinat de Samir Geagea en mars (chef des forces libanaises – 14 mars) puis de Boutros Harb en juillet (candidat à la présidence – 14 mars). Depuis mars, presque plus aucun entretien, sauf ceux qui étaient déjà prévus depuis le début de l'année.

3. Les entretiens avec les hommes politiques

Au Liban, « tout le monde a peur », et surtout les hommes politiques quand il est question de donner un entretien à un étudiant ou un chercheur, n'ayant pas un statut de journaliste, car au Liban. La hantise de tomber sur un espion à la solde des services de renseignements des pays occidentaux est partout, et elle d'autant plus difficile, car beaucoup de libanais possèdent une double nationalité, ce qui permet de passer inaperçu comme on dit. D'autre part, on est toujours dépendant de ce qu'il se passe en Syrie, en Israël, de la guerre possible aux frontières. Des combats peut éclater au recoin de chaque croisement séparant des quartiers de communautés différentes en raison des disparités, des inégalités et des écarts qui se creusent entre les riches et les pauvres, les chrétiens et les musulmans, les sunnites et les chiïtes...etc. Chacune de ces communautés se partage une part du pouvoir. Si les uns deviennent plus nombreux que les autres, ils demandent à avoir une plus grosse part du pouvoir, ce que les autres contestent. C'est une sorte de problème continu. En même temps il y a ce côté fataliste et risqué, parce qu'on a l'habitude du risque. *« On a vécu avec quinze ans de guerre, cela vous habitue à vivre avec. Et c'est vicieux parce que cela vous habitue à l'aimer. On a l'impression de vivre sur un volcan qui peut éclater à chaque seconde »* dit la réalisatrice Danielle Arbid dans un entretien sur ARTE le 20 janvier 2010. Ainsi et en raison des événements et des tensions politiques, aucun rendez-vous avec une personnalité politique n'a été maintenu à sa date fixée. Au moins 1 ou 2 report de date, et souvent annulation sans justification des rendez-vous ont rendu le travail incomplet ou parfois insuffisant. Par exemple, il a été impossible d'obtenir des entretiens avec le président Emile Lahoud, le Premier ministre Fouad Siniora, le général Michel Aoun et le président du parlement Nabih Berry, et cela malgré tous les contacts et « pistons » de bonne volonté. Ces entretiens auraient été de grande importance puisque ces acteurs-là, ont joué de grands rôles dans la période 2000-2005.

Malgré autant de difficultés, il m'a finalement au cours de l'année 2012, été possible de rencontrer un peu moins que la moitié des personnalités que je voulais rencontrer. Le plus dur a été de rencontrer le patriarche maronite Nassrallah Sfeir, puisqu'officiellement il ne donne plus aucun entretien depuis qu'il n'est plus en poste. La rencontre avec le chef du parti des forces libanaises Samir Geagea a été impressionnante et difficile, puisqu'elle survenait quelques semaines après qu'il ait échappé à une tentative d'assassinat en mars dernier. Les rencontres très intéressantes et quand même difficiles à obtenir furent celles avec Monsieur Samir Frangié, le Dr Salim el Hoss et le Dr Farés Souaid. Toutes ces personnalités vivent avec le risque permanent d'attentats et d'assassinats.

4. Le décès de mon directeur de thèse

En octobre 2008, le doyen de la faculté des sciences religieuses de l'université saint Joseph, le père Louis Boisset, me présentait au professeur Samaha Khoury, qui accepta de diriger ma thèse de doctorat. La rentrée 2009-2010, fut celle du dépôt du sujet soumis à l'approbation du Conseil scientifique de l'université. Ainsi dans un « projet de thèse » j'expliquai, les raisons qui m'ont conduit à mon choix de sujet et les orientations des recherches que je compte mener ainsi que mes prévisions sur l'évolution des recherches. Ensuite le sujet fut retenu et déposé. Au courant des mois allant de décembre 2009 et jusqu'en novembre 2010, les échanges avec monsieur Samaha Khoury étaient réguliers (apport d'informations, orales et écrites, sur les avancées de mon travail, mais aussi questions, avis et suggestions sur ces apports, mise en contact avec des chercheurs libanais pouvant être utiles, informations sur des colloques et les difficultés soulevées par les autres doctorants). Les remarques de monsieur Samaha Khoury sont stimulantes et sources de progrès dans ma réflexion, allant des questions les plus simples, aux plus difficiles).

En novembre 2010, Monsieur Khoury m'annonce son séjour au Liban pour les congés de Noël au mois de décembre, et nous fixâmes ainsi une série de rencontres, mais depuis cette date et jusqu'en février j'étais resté sans aucune nouvelle de mon directeur de thèse. J'avais pressenti et compris qu'il se passait quelque chose d'inquiétant, vu la gentillesse traditionnelle de monsieur Khoury, son absence injustifiée et son silence (impossible de le joindre) me devenaient stressants, surtout qu'il ne m'avait à aucun moment fait part de ses difficultés et des problèmes de santé. Au mois de mai 2010, et pour la dernière fois Monsieur Samaha Khoury m'a encouragé à poursuivre mon travail, lors d'un court échange téléphonique, m'expliquant que quelques problèmes de santé l'avaient empêché de reprendre contact avec moi. A ce jour, J'avais déjà rédigé une centaine de pages, et je continuai depuis des mois mes enquêtes sur le terrain à travers des centaines d'entretiens, pour être en mesure de commencer bientôt la rédaction de ma 2ème grande partie. Comme mon sujet est d'actualité, mes sources sont orales et surtout à travers la presse libanaise que je dépouille pour les années 2000 et 2005. Plus d'un millier de documents (d'articles et de questionnaires) forment à ce moment l'essentiel de mes recherches effectuées pour la plupart au centre d'études du monde arabe moderne CEMAM au Liban.

En juin 2011, le bureau de monsieur Samaha Khoury me demande de me présenter en juin à Bordeaux 3 pour assister à une réunion urgente tout en m'expliquant brièvement que monsieur Khoury n'était plus en mesure de poursuivre mon encadrement. Etant employé au Liban et vu qu'un visa pour la France nécessite au moins 3 semaines, il m'était donc impossible d'assister à cette réunion, et je demandais donc au bureau du pôle doctorat, de m'en excuser et de m'en informer des décisions.

Après près d'un mois d'attente et de stress insoutenable, face à cette situation que ma thèse traversait, le vendredi 15 juillet 2011, une lettre me fut adressée de Bordeaux 3, et dans laquelle on m'informait que M. Samaha Khoury n'était plus en mesure, pour raisons de santé, de poursuivre la direction de l'Equipe et celle de ses nombreux thésards. S'ajoute à cela le départ prochain à la retraite de l'une des enseignantes de l'équipe, et le départ à l'étranger d'un second.

Ainsi, l'IDEO se retrouve donc sans enseignants chercheurs à même de diriger des recherches. L'équipe va donc être dissoute, et le département d'études arabes n'accueillera plus désormais de nouveau doctorant.

Dans cette même lettre, on nous informe que pour que les doctorants en cours de thèse puissent malgré tout mener à bien leurs recherches, M. Sobhi Boustani, enseignant-chercheur à l'INALCO offrait aux étudiants de Bordeaux 3 son aide afin de leur permettre de soutenir leur thèse dans les meilleures conditions. Il se propose, quand les sujets des étudiants le permettent, à les faire soutenir, ou de les réorienter vers un collègue maîtrisant le domaine de recherche du doctorant. Finalement ceux qui ne pouvaient pas soutenir leur thèse avant la fin de l'année universitaire 2011-2012 devaient envisager un transfert universitaire. La réception de cette lettre, était un séisme moral pour ma thèse. De longs mois difficiles et absurdes allaient suivre avant d'avoir eu la chance de rencontrer monsieur Sobhi Boustani au Liban lors de son séjour en septembre 2011. Depuis ma 3eme réinscription à Bordeaux 3, en octobre 2011, une course avec le temps m'est imposée pour finir ma thèse avant la fin de l'année 2012, et surtout pour rattraper près de 11 mois d'absence totale de contact avec mon directeur de thèse, (un tiers de ma thèse) mois durant lesquels, l'idée de ne plus poursuivre et de laisser tomber ce travail pénible et stressant, m'avait traversé l'esprit plusieurs fois par jour.

Ce n'est qu'en mars 2012, et c'est avec une grande tristesse que j'ai appris le décès du professeur Khoury, et inutile de dire combien cette disparition, me perturbe et m'attriste au moment où les mois qui passent accentuent le stress et l'angoisse.

5. Obligations familiales et professionnelles

Etant enseignant à l'International Collège de Beyrouth, et ayant 10 classes allant de la 4ème à la terminale, la correction de copies (de septembre jusqu'en juin), à corriger dans un délai très court, mélangée à tous les autres travaux de préparation des cours, de coordination, de rédaction de curriculum et de surveillance, tout en étant sélectionné pour être correcteur du Baccalauréat français, par le service des examens de la mission culturelle française au Liban les 100 copies du bac français survenues au mois de juin à corriger dans un délai court de 15 jours.

Concernant mon travail en tant que coordinateur d'activités culturelles et chercheur à l'université Saint-Joseph de Beyrouth, Colloques, tables rondes, réunions de centre, séminaires...: toutes ces petites choses prévues ou moins prévues ajoutent du travail supplémentaire détournant de la thèse; avec les mêmes conséquences que pour les cours.

Mais il y a aussi et surtout la perte de concentration sur la thèse du fait de la multiplication des sollicitations familiales étant moi-même en charge de ma mère. Par conséquent, l'esprit n'est plus stimulé par la seule thèse, mais aussi par d'autres facteurs.

Le Questionnaire 2

Le Liban entre les deux retraits Israélien en 2000 et Syrien en 2005 Restructuration et recomposition sociétales de deux « indépendances nationales »

1. Aujourd'hui, le Liban est-il indépendant ?

Oui Non

2. Quelle influence étrangère menace Le Liban aujourd'hui ?

Il est possible de cocher plusieurs réponses

Syrienne

Iranienne

Saoudienne

Américaine/U.E

Israélienne

3. Qu'évoque pour vous le mois de mai 2000 ?

Il ne faut cocher qu'une seule réponse

Une « indépendance » du Liban fin de l'occupation israélienne

4. Qu'évoque pour vous le mois d'avril 2005 ?

Il ne faut cocher qu'une seule réponse

Une « indépendance » du Liban fin de l'occupation Syr. Départ des troupes syriennes

5. Considérez-vous qu'Israël s'est retiré du Liban sous :

Il ne faut cocher qu'une seule réponse

Contexte régional/ international

Guerre d'usure du Hezbollah

les 2

6. Considérez-vous que la Syrie s'est retirée du Liban sous :

Il ne faut cocher qu'une seule réponse

Pression régionale/ internationale

Révolution du Cèdre

Les 2

7. Considérez-vous que le retrait israélien met fin au conflit libano-israélien ?

Oui

Non

8. Considérez-vous que le retrait syrien met fin au conflit libano-Syrien ?

Oui

Non

9. Considérez-vous que l'assassinat de Hariri en 2005, ait transformé la fracture libanaise, de religieuse en politique ?

Oui

Non

10. Pensez vous que la guerre en Irak, a accentué la fracture politique entre musulmans libanais ?

Oui

Non

Dans un but purement statistique et académique, nous vous prions de bien vouloir préciser votre confession, et cela sous couvert d'anonymat, puisque votre nom n'est pas demandé lors de ce questionnaire.

11. Chrétien

Sunnite

Chiite

Druze

Comme en l'an 2000, par le biais d'amis chercheurs à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, l'enquête a nécessité 4 mois et s'est déroulée entre les mois de février et mai 2010 :

Sur les 1000 personnes (hommes et femmes), questionnées on compte 395 personnes de religion chrétienne (toutes confessions confondues), 273 musulmans sunnites et 272 musulmans chiites et 60 druzes. Ces nombres sont une fois de plus choisis puisque l'objectif est de représenter autant que possible la composante sociétale libanaise à savoir près de 40% de chrétiens, et 27% de sunnites, 27% de chiites et 6% pour les druzes.

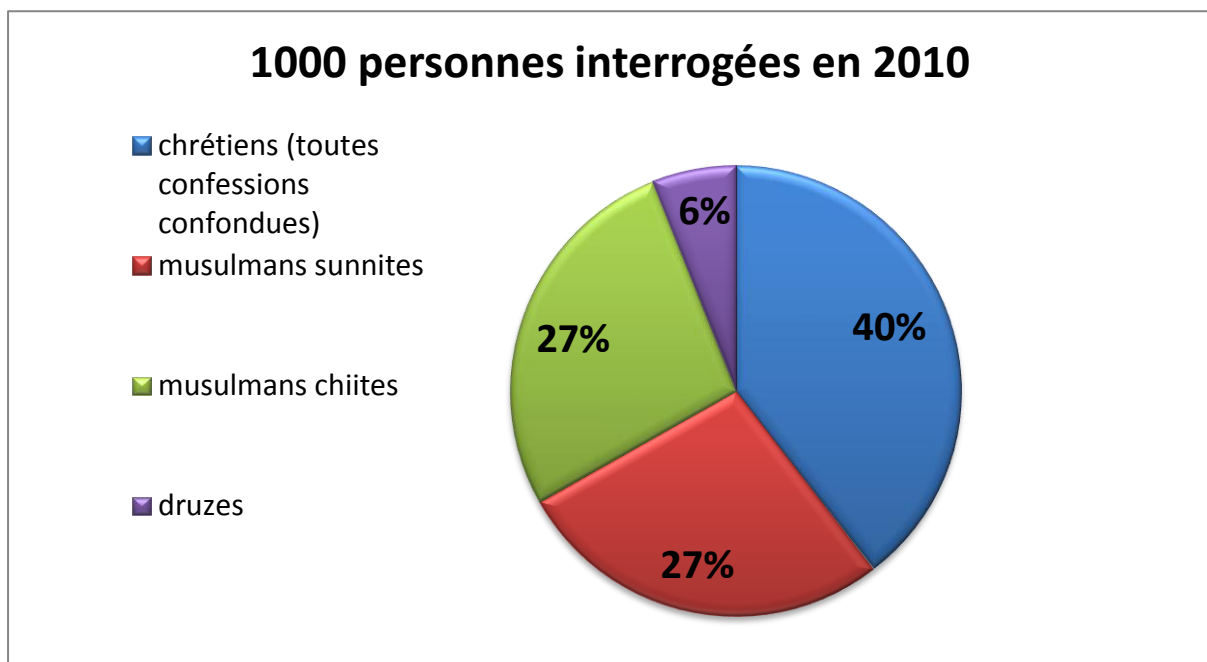


Figure 10 – 1000 personnes interrogées en 2010

Les graphiques des résultats de 2010

En 2010, le Hezbollah est – il une résistance légale ?

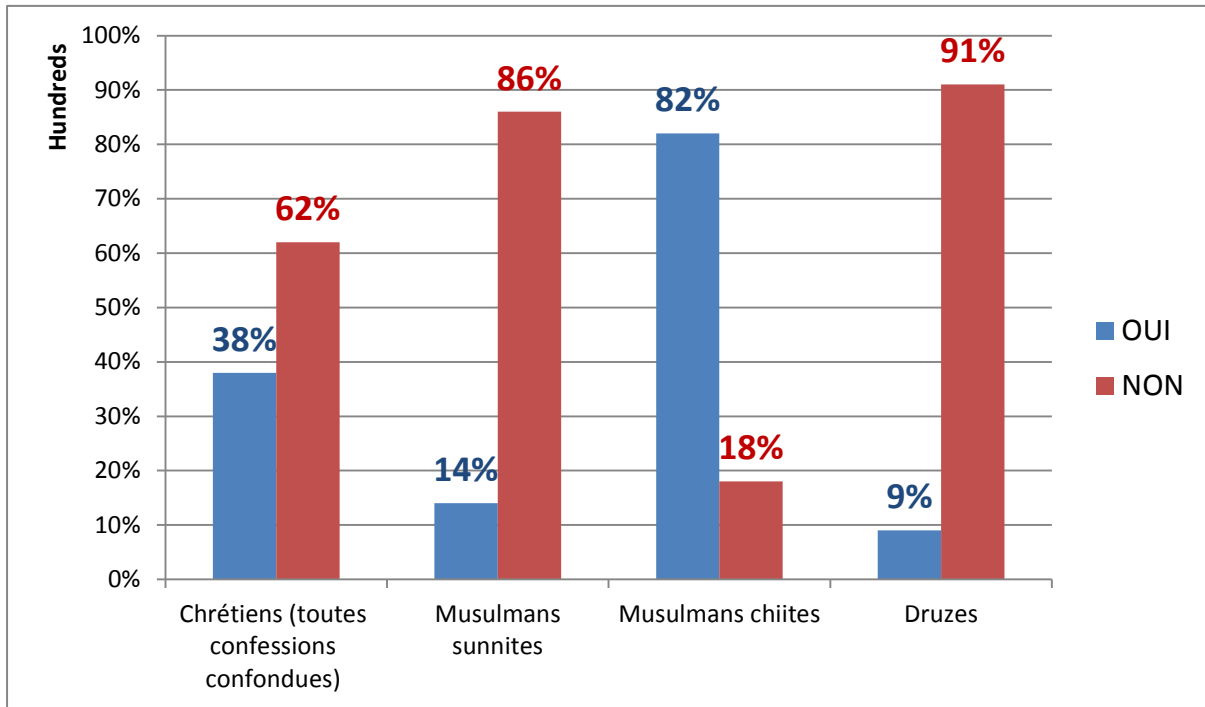


Figure 11 - En 2010, le Hezbollah est – il une résistance légale ?

En 2010, quelle est votre perception de Sayyed Hassan Nassrallah ?

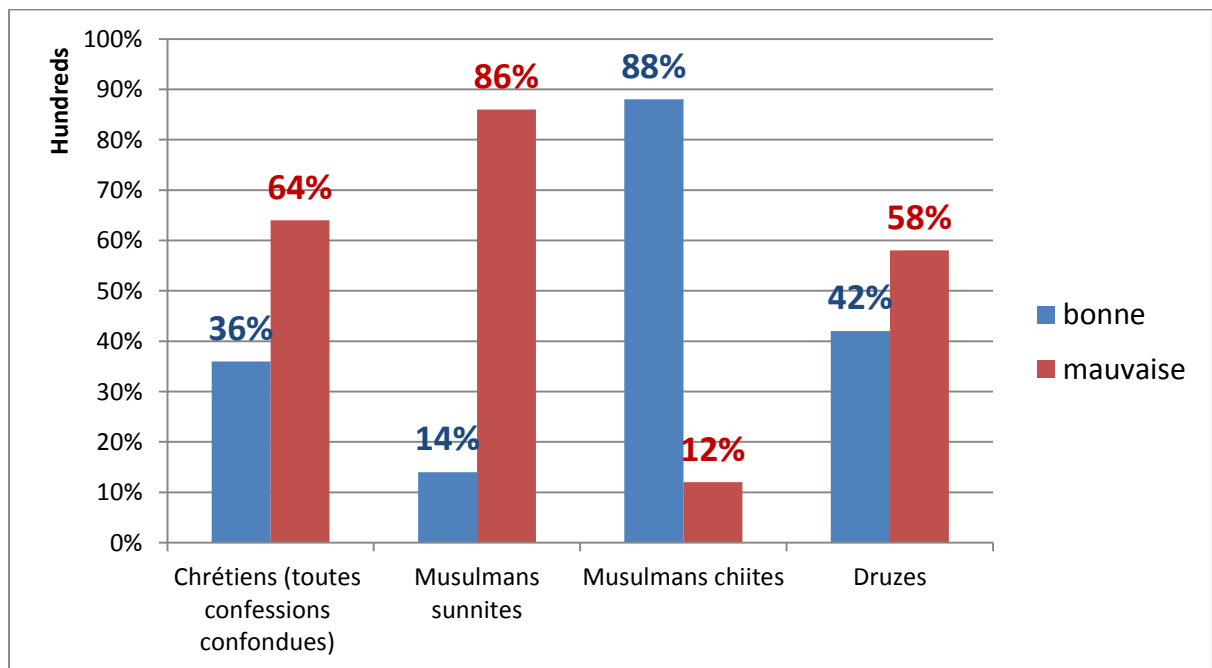


Figure 12 - En 2010, quelle est votre perception de Sayyed Hassan Nassrallah ?

en 2010, quelle est votre impression vis-à-vis du Patriarche maronite Nassrallah Boutros Sfeir ?

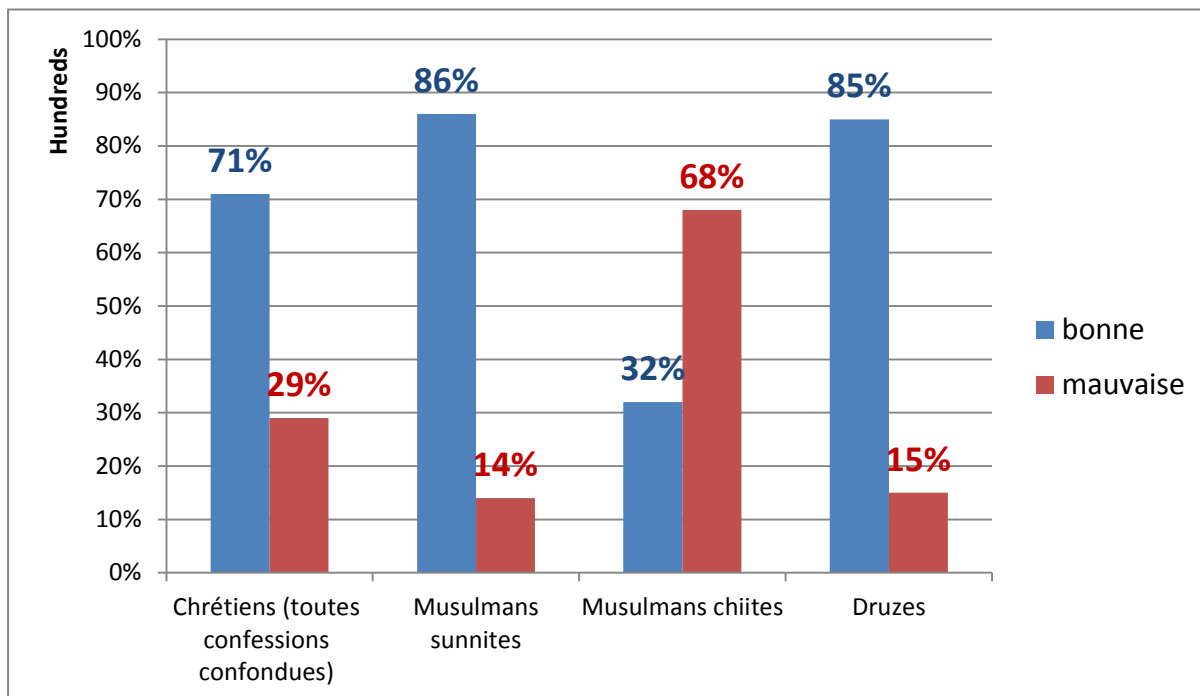


Figure 13 - en 2010, quelle est votre impression vis-à-vis du Patriarche maronite Nassrallah Boutros Sfeir ?

En 2010, Quelle est votre impression vis-à-vis de Rafic Hariri ?

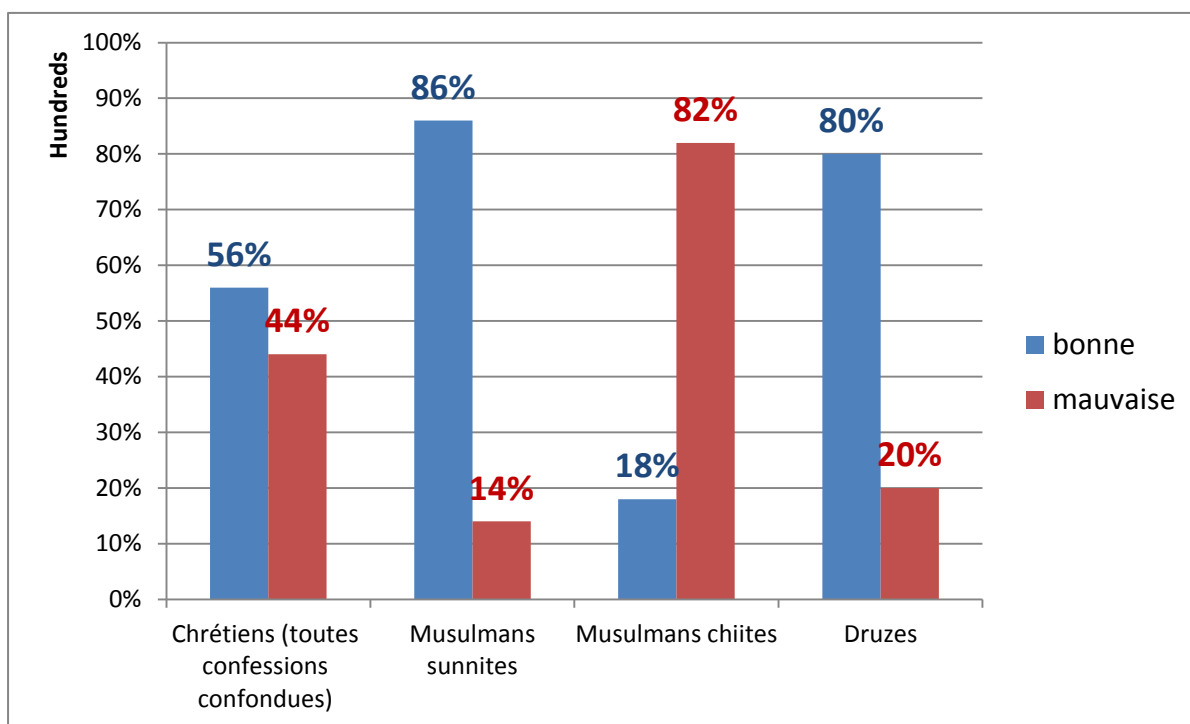


Figure 14 - En 2010, Quelle est votre impression vis-à-vis de Rafic Hariri ?

En 2010, Quelle est votre impression vis-à-vis de Samir Geagea ?

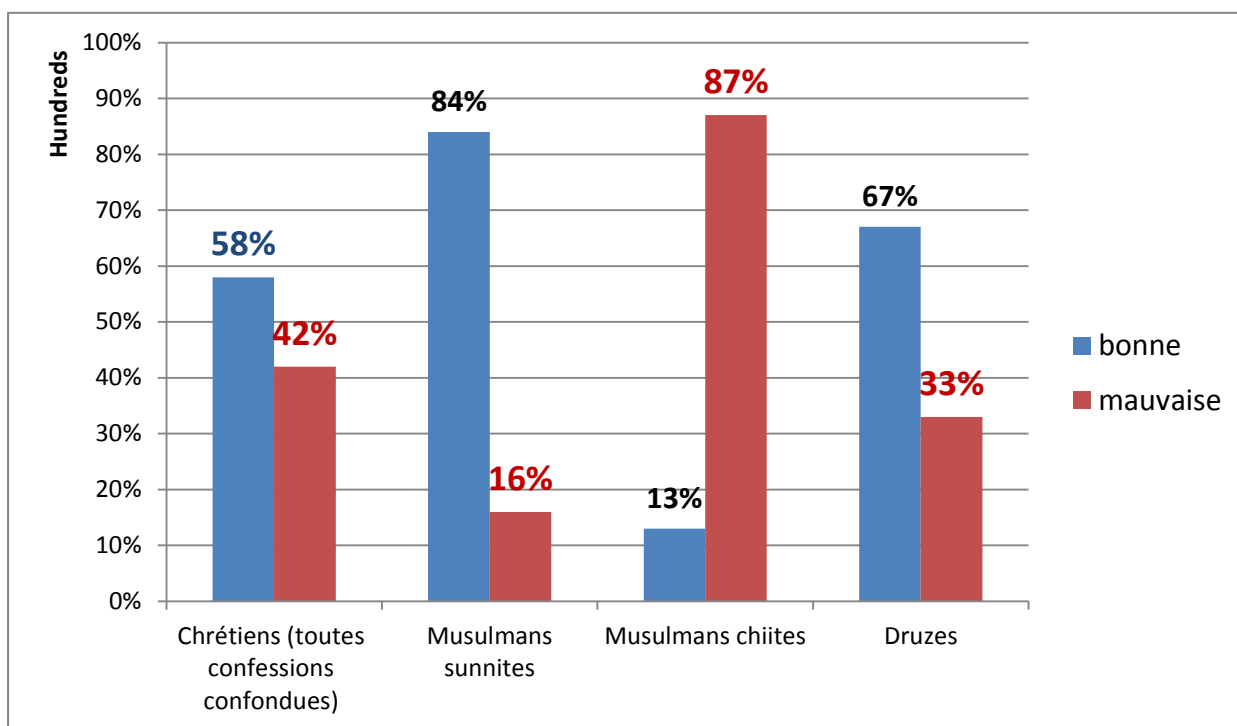


Figure 15 - En 2010, Quelle est votre impression vis-à-vis de Samir Geagea ?

En 2010, Quelle est votre impression vis-à-vis de Michel Aoun ?

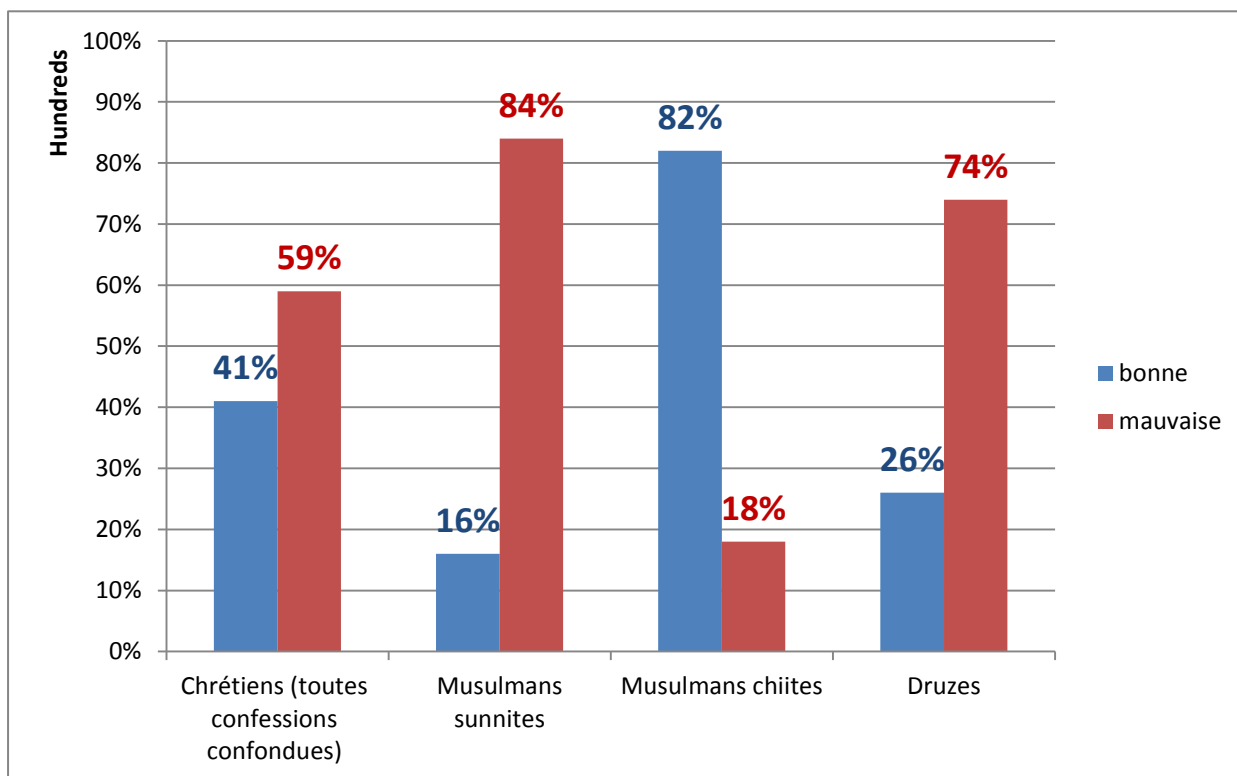


Figure 16 - En 2010, Quelle est votre impression vis-à-vis de Michel Aoun ?

Analyse des résultats de 2010

Si l'on décrit facilement le « Printemps de Beyrouth » comme étant l'œuvre des courants communautaires sunnites, druzes et chrétiens, et si l'on se souvient que la monumentale manifestation du 14 mars répondait à la « provocation » de celle, non moins importante, du 8 mars à l'appel du Hezbollah et en allégeance à la Syrie, et si l'on perçoit la mainmise, en dépit des retournements survenus sur la scène libanaise, d'Amal et du Hezbollah sur la représentation politique de la communauté chiite, la question se pose alors de savoir s'il existe, au terme de ce tournant de l'année 2005, une exception chiite qui se rallierait au mouvement du 14 mars ?

Or les résultats des statistiques obtenues dans le premier chapitre de cette thèse, montre une lecture rapide et simplifiée de la « froideur » politique chiite à l'égard de ces bouleversements au Liban. Ainsi la communauté chiite semble une communauté solidement fixée aux pensées stratégiques de la Syrie, et accrochée à tout prix à la constance de l'influence syrienne au Liban.

Les accords de Taëf, en mettant fin à la supériorité maronite sur le système de partage du pouvoir libanais, les années 1990 - 2005 ont fait entrer en compétition les sunnites et les chiites pour le pouvoir au Liban, souvent sous un arbitrage syrien favorable aux Hezbollah, donc aux chiites.

Le retrait syrien du Liban annonce donc forcément une relance de la compétition interlibanaise (sunnite-chiite) c'est-à-dire (Hezbollah-Amal / courant du Futur-Hariri), sur fond de changements démographiques spécifiées, en faveur des chiites et maintes fois évoqués par le secrétaire général du Hezbollah, Sayyed Hassan Nassrallah.

Les résultats de 2010, forment un véritable changement radical dans les opinions des libanais vis-à-vis des personnalités importantes et de leur rôle, par rapport aux résultats de l'an 2000.

Apparemment la mort violente de Rafic Hariri, a changé la donne. En gros on peut dire que les sunnites ne sont plus pro-syriens. Les figures comme Samir Geagea ou le patriarche Sfeir qui 10 ans auparavant étaient des figures « noires » de la communauté sunnite ne le sont plus. La tendance a changé. Samir Geagea fait près de 84% d'avis favorables parmi interrogés les sunnites alors que le patriarche Sfeir atteint les 86% d'avis favorables parmi les sunnites. Les deux hommes n'ont pas changé, mais il est évident que les avis de la communauté sunnite ont changé. Ces résultats même si'ils ne sont pas scientifiques, sont prouvés par les éditoriaux

des media appartenant à la communauté sunnite: le quotidien Al Moustaqbal, la chaîne Future TV et la chaîne d'information Ekhbariat Al Moustaqbal, sont très positifs vis-à-vis des deux hommes et consacrent des une place de choix dans leur couverture médiatique aux opinions politiques des 2 hommes. Le vendredi 22 avril 2005, soit près de 2 mois après l'assassinat de Rafic Hariri, le quotidien Al Moustaqbal titre « *effondrement des conjonctures qui ont mené à l'emprisonnement de Geagea* ».

Le 16 mai 2005, on peut lire dans Al Moustaqbal : « *la réconciliation nationale nécessite la libération de Samir Geagea* ». Le 18 juin 2005, on peut lire également dans Al Moustaqbal : « *le sang de Hariri et l'injustice faite Samir Geagea, se traduiront par des listes communes aux élections législatives* ». Le sommet de l'alliance naissante est atteint le 25 juin 2005, lorsque Saad Hariri rend visite en prison a Samir Geagea pour concrétiser la volonté d'établir des listes électorales communes, et le lendemain le 26 juin 2005, Al Moustaqbal titre : « *la priorité c'est la libération de Geagea* ». Le 27 juin al Moustaqbal titre en 2ème page : « *l'emprisonnement de Geagea en 1994 a été accompli par l'assassinat de Rafic Hariri en 2005 en vue d'étouffer le Liban* ». Le quotidien Al Moustaqbal va jusqu'à annoncer le 18 février 2010, que « *Samir Geagea est le nouveau Béchara el Khoury*¹⁷ » (premier président de la république libanaise en 1943, très populaire chez les musulmans).

Ainsi l'assassinat de l'ancien Premier ministre fait basculer les forces druzes et sunnites dans une répulsion totale vis-à-vis de Damas, leur conférant un statut inédit de direction au sein de la « libanité » radicale. En s'organisant en camp ininterrompu autour de la tombe du Premier Ministre assassiné, mausolée délibérément installée par le courant Hariri en bordure de la Place des Martyrs, place centrale de Beyrouth.

Samir Geagea ou le nouveau visage de la droite arabe chrétienne

Incontestablement, et depuis sa sortie de prison en 2005, Samir Geagea est devenue la figure phare de la droite chrétienne anti syrienne et anti Hezbollah, tout en réussissant « à se faire aimer » par un large public sunnite et druze, et ainsi le montrent les statistiques de 2010. Il a transfiguré son parti depuis 2005, qui donne désormais aux Forces Libanaises une dimension régionale, assurant la jonction entre la révolution du Cèdre et le printemps arabe. En voilà

¹⁷Al Moustaqbal, le 18 février 2010.

quelques extraits sur les thèmes les plus fréquents dans les discours de Samir Geagea depuis 2005.

En relisant les discours de Samir Geagea depuis sa sortie de prison en 2005, on peut rapidement retrouver 5 thèmes principaux, qui reviennent inmanquablement à chaque occasion :

L'Etat fort et le désarmement du Hezbollah

« Ils crient et nous disent, Dites ce que vous voulez, nous garderons nos armes. Chers Libanais, nous n'accepterons pas que notre destin demeure dans les mains d'autres décideurs. Tout ce que nous voulons, c'est l'Etat libanais. Nous ne voulons pas que quelqu'un nous défende, nous voulons un Etat au Liban. Les valeurs qu'ils expriment concernant la résistance sont les valeurs de toute la nation libanaise. Mais ce qu'ils disent n'est pas vrai, ils servent les intérêts de la République islamique d'Iran. Nous voulons un statut qui défende le Liban, et pas qui travaille dans l'intérêt de l'Iran.¹⁸ »

Sur les armes du Hezbollah et ridiculisant sur le respect du Sayyed Hassan Nassrallah envers la démocratie et la volonté nationale, lui qui n'avait pas *« demandé leur avis aux gens avant de capturer des soldats israéliens et de provoquer une guerre qui a coûté plus de 1 000 morts et dix à quinze milliards de pertes »*. Samir Geagea précise aussi qu'il n'y a aucune raison à ce que le chef du Hezbollah se mette à respecter l'opinion des urnes, n'ayant rien accepté des élections précédentes. Nassrallah ayant fondé sa légitimité sur l'occupation israélienne, qui appartient désormais au passé, Samir Geagea analyse les raisons profondes qui meuvent le projet véritable du Hezbollah et s'adresse directement à Hassan Nassrallah.

« Je vous le dis franchement, Sayyed Hassan, vous êtes devenu un fardeau pour nous... Au nom d'une grande partie du peuple libanais, je dis que nous ne voulons plus de guerres désormais. Nous ne voulons plus de groupes armés hors de l'Etat.

Quelle est donc la cause de votre existence ? Si ce n'est pas le territoire occupé ? En fait, Sayyed Hassan, nous connaissons depuis longtemps la cause de votre existence, mais nous

¹⁸ Discours du 14 mars 2009, Samir Geagea place des Martyrs.

attendions que la vérité apparaisse avec le temps. Mais c'est vous qui la dites. Nous savons que vous voulez libérer toute la Palestine et jeter les juifs à la mer, comme le dit tous les jours le président iranien. Vous voulez aussi poursuivre le djihad et chasser les Américains de chaque recoin du monde islamique, du Maghreb jusqu'à l'Indonésie, non seulement militairement, mais aussi politiquement, économiquement et culturellement. Vous voulez libérer la Tchétchénie et puis, ultérieurement, récupérer l'Andalousie et puis après, vous verrez ce que vous ferez du reste du monde... Il reste que les Libanais n'ont rien à voir avec cela. Vous croyez dans la théorie de la grande Oumma et vous voulez combattre en son nom. Vous pouvez le faire tout seul, mais pas sur le dos du peuple libanais. Le Liban est une entité indépendante en soi. Il ne vous est pas possible d'entraîner le peuple libanais dans la guerre ou dans la paix quand vous le décidez. Aujourd'hui, vous prétendez être une résistance. Mais plus de la moitié du peuple libanais ne veut pas de votre résistance ni des objectifs qui sont les vôtres. Nous n'acceptons pas que le Hezbollah se rende maître de notre destin, de celui de nos enfants et de notre patrie. Nous construisons et le Hezbollah détruit.»

L'arabité du Liban

L'arabité du Liban devient une constante dans les discours de Samir Geagea depuis sa sortie de prison en 2005. Ainsi il cherche à donner une dimension régionale arabe à son parti politique « les forces libanaises » et l'arabité au centre de ses discours vise également à rassurer son auditoire musulman sunnite de plus en plus grand en 2008.

Il place d'emblée son parti dans un contexte global, national et arabe, « l'histoire évolue dans le sens du droit, d'autant plus que nous sommes nombreux, nous, en tant que Forces libanaises, et au sein du 14 Mars et du printemps arabe dans son ensemble à réfléchir en termes de liberté, de démocratie et de droit ». « Nous sommes conscients du fait que de nombreuses difficultés nous attendent sur le chemin du printemps arabe du fait de coutumes désuètes, de mentalités sclérosées et d'esprits fanatiques, mais ces difficultés ne sauraient entamer notre détermination car la voie du printemps arabe est celle du droit, de la liberté et de la vie ».

L'entente avec les musulmans

Un autre thème est fréquent, c'est celui de l'entente nationale, Samir Geagea cherche à rassurer les libanais musulmans en montrant sa volonté à bâtir un Liban avec eux : « *Nous*

tendons la main aux musulmans libanais, nous ne voulons pas vivre seuls, nous voulons bâtir le Liban avec vous, c'est notre pays ensemble et c'est notre responsabilité partagée »

« Le phénomène fanatique est, certes limité, mais il est quand même une réalité que nul ne peut nier. Mais dans le même temps, il existe aussi une majorité musulmane modérée qui prône la liberté, la démocratie et la citoyenneté véritable. Il s'agit là d'une réalité palpable et vécue qui ne saurait être occultée. Preuve en est la charte du cheikh d'al-Azhar, le message du Conseil national syrien aux Libanais, le document des Frères musulmans syriens, en plus des autres personnalités, partis et groupements syriens. Il reste que l'important ce sont les faits. Mais nous ne pouvons pas occulter tous ces documents et déclarations d'intention et ne pas les considérer comme un point de départ positif¹⁹ ».

Le rôle des chrétiens au Moyen-Orient

Dans un discours de Samir Geagea, le 11 avril 2007, il détermine le rôle des chrétiens au Moyen-Orient comme celui des précurseurs de la stabilité et de la démocratie.

« Si la présence chrétienne au Moyen-Orient est entièrement tributaire des régimes dictatoriaux, cela signifie que nous n'avons pas d'existence. Ce serait une tricherie historique, parce que le cours de l'histoire est tout à l'inverse. »

Mettant l'accent sur la nécessité « d'encourager la modération au lieu de répandre l'esprit sécessionniste raciste et lancer des supputations qui ne sauraient justifier le mutisme face à la réalité répressive Geagea déclare : *« Celui qui se soucie de l'avenir des chrétiens d'Orient n'entretient pas en eux un sentiment de désespoir et de peur et il ne les jette pas dans les mains de régimes répressifs, sous prétexte de protection. Les chrétiens en Orient doivent rester attachés à leur terre. Ils doivent affronter avec courage les événements, les bouleversements et les dangers. Ils doivent s'organiser dans le cadre de partis et de groupements politiques de manière à défendre ce en quoi ils croient et ce qu'ils désirent accomplir. Ils doivent interagir avec leur environnement et s'engager à défendre les causes humaines justes car nous ne pourrions vivre dans cet Orient si nous perdons nos valeurs. Nous ne pouvons oublier notre histoire forgée par la chrétienté d'Orient, avec à sa tête notre Église maronite et ses grands patriarches. »*

¹⁹ Discours du 13 mars 2011, Samir Geagea place des Martyrs: "Nous changerons notre destin"

Le soutien à la révolution syrienne.

Le 14 mars 2012, un an jour pour jour après le début de la révolte en Syrie, et 7 ans après la révolution du cèdre, et après avoir accentué que le printemps arabe n'est que l'aboutissement logique de l'oppression exercée par des régimes tyranniques qui ont exploité leur peuple sous des slogans trompeurs, Samir Geagea a adressé un hommage « du printemps de Beyrouth au printemps de Damas, du Mont-Liban à Jabal el Arab (région syrienne), de Wadi Qannoubine (dans la région de Bécharré au Liban) à Wadi Nassara » (en Syrie). Rappelant que la présence chrétienne en Syrie est une présence millénaire profondément enracinée dans ce pays, le chef des Forces Libanaises a déclaré : « *après Tunis, Le Caire, Benghazi et Sanaa, Damas devrait s'apprêter à accueillir la liberté* », et il a évoqué les circonstances locales, critiquant durement les pratiques et la ligne de conduite du courant aouniste soutenant le régime d'Assad.

C'est particulièrement ces 5 thèmes qui ont fait la popularité de Samir Geagea, auprès des communautés sunnites et druzes, comme le montrent les résultats des statistiques du premier chapitre de cette thèse. Ces changements peuvent aussi être perçus dans les cérémonies organisées par les « forces libanaises » ces dernières années. Ainsi, la messe annuelle en hommage au martyrs des « forces libanaises القوات اللبنانية », et devenue, la messe annuelle des martyrs de la « résistance libanaise المقاومة اللبنانية », et récemment, les portraits de martyrs musulmans du 14 mars, sont visibles aux côtés des martyrs des forces libanaises, durant cette cérémonie annuelle (comme les portraits de Rafic Hariri, Walid Eido (député sunnite), Kamal Joumblatt et du capitaine Wissam Eid, officier des renseignements libanais

Analyse des résultats chez les musulmans

Les résultats de la communauté druze sont expliqués par l'extrême violence des propos tenus par Walid Joumblatt à l'encontre du président Bachar el Assad : « Le régime syrien doit être changé et être jugé. Ce type (le président syrien Bachar el Assad) à Damas est un malade. S'il reste au pouvoir il n'y aura pas de stabilité au Moyen-Orient », a notamment déclaré Walid Joumblatt le 14 mars 2007. « Le tribunal est pour cette année, et avec lui la sentence de mort », a retenti Walid Joumblatt, qui s'est lancé dans une attaque virulente contre le président syrien Bachar el Assad, traité de « singe », de « serpent », de « bête sauvage » et de

« criminel ». « Nous ne céderons rien au terrorisme, aux charges explosives et aux partis totalitaires », a-t-il promis, sous les applaudissements de la foule à la place des martyrs.

La communauté chiite aussi semble avoir changé d'avis sur le général chrétien Michel Aoun qui obtient 84% d'avis positifs parmi les chiïtes interrogés en 2010, alors qu'en 2000, Michel Aoun semblait être l'ennemi numéro 1 de la communauté avec 74% d'avis négatifs. En effet, pour comprendre ces changements il faut revenir aux évènements récents : Quelques mois après son retour de l'exil parisien, Michel Aoun signe le 6 février 2006, avec le Secrétaire General du Hezbollah Hassan Nassrallah un document « d'Entente Mutuelle » entre le Hezbollah et le Courant patriotique libre. Ce document est connu au Liban sous le nom de « waraqet al tafahum²⁰ ورقة التفاهم ». Le 6 février 2006, et après plusieurs mois de négociations entre le CPL et le Hezbollah, le général Michel Aoun rencontre en l'église Mar Mikhael de Chiyah, le secrétaire général du Hezbollah, Hassan Nassrallah, pour signer un document d'entente de 10 points concernant directement l'avenir du Liban. Cette entente se transforme en véritable alliance lorsqu'à l'appel du général Aoun, son parti apporte son soutien à la résistance nationale, en organisant l'hébergement et l'aide humanitaire des populations bombardées lors de l'offensive israélienne de l'été 2006²¹.

Les tensions internes ont atteint leur paroxysme le 1er décembre 2007, lorsque les partis de l'opposition (les forces du 8 mars et le Courant patriotique libre de Michel Aoun) ont investi le centre de Beyrouth et exigé la démission du gouvernement, la formation d'un gouvernement d'union nationale et la tenue d'élections législatives anticipées. Carlos Édde dans une attaque virulente contre Michel Aoun dira : « *Aoun a présenté ses lettres de créance à l'Iran²²* ». Les six mois suivants se sont caractérisés par une polarisation accrue entre les blocs de la majorité et de l'opposition et des éruptions de violence sporadiques entre leurs partisans. En mai 2008, le gouvernement a pris deux décisions. Il a exigé le démantèlement du réseau de communication privé du Hezbollah (que le parti a justifié par des raisons de sécurité) et la démission du chef de la sécurité de l'aéroport. En réaction, les forces de l'opposition ont lancé un appel à la grève générale et à la désobéissance civile, avec pour

²⁰ Documents annexes

²¹ Michel Aoun, Une certaine vision du Liban, Paris, Fayard, 2007

²² L'Orient-Le Jour, 13 octobre 2008

conséquence des affrontements armés et un regain de violence à Beyrouth et dans d'autres régions du pays.

Afin d'éviter que le pays ne sombre à nouveau dans une guerre civile, une conférence de dialogue national Libanais s'est tenue à Doha entre le 16 mai et le 21 mai 2008, avec la participation des responsables politiques Libanais, qui se sont engagés à mettre un terme à la crise politique et à soutenir les principes consacrés par la Constitution Libanaise et prévus par l'accord de Taëf. L'accord de Doha a ouvert la voie à l'élection du général Michel Sleimane à la Présidence de la République, à la formation d'un gouvernement d'union nationale, composé de trente ministres, dont seize de la majorité, onze de l'opposition et trois désignés par le Président.

Ainsi, on peut comprendre les changements perçus dans l'opinion publique de la communauté chiite, selon les tableaux des analyses des résultats de l'enquête effectuée en 2010.

Dans les médias, les changements se ressentent déjà en 2009

(Le rapport ci-dessous fait plus de 60 pages, mais voilà un résumé en 2 pages, qui traite uniquement ce qui sera nécessaire à cette partie de la thèse de doctorat) :

Ces changements politiques sont confirmés également dans une étude détaillée du 29 avril au 6 juin 2009²³, la Mission d'observation électorale de l'Union européenne au Liban MOE UE a supervisé un échantillon des médias Libanais sur la base d'une analyse standardisée, quantitative et qualitative, de leur couverture des élections. Cet échantillon comprenait huit chaînes de télévision (la chaîne publique Télé Liban et les chaînes privées Al Manar, Future News, LBC, MTV, NBN, New TV et OTV, de 18h00 à 24h00) et quatre journaux (Al-Akhbar, Al Moustaqbal, An-Nahar et Al Safir). Les résultats ont montré que les émissions d'actualité télévisées ont tendance à être subjectives, soit en termes de couverture, soit au niveau du ton, ou les deux. Dans sa répartition du temps, Télé Liban a consacré 51 % de sa couverture de l'actualité politique aux représentants des forces du 14 mars¹⁶ et 28 % aux représentants de l'opposition¹⁷, tandis que dans sa programmation globale de l'information et de la politique, Télé Liban a alloué 39 % de son temps aux forces du 14 mars et 33 % à l'opposition. Le ton de ses reportages était généralement neutre.

²³ Mission d'observation électorale de l'Union européenne au Liban. Rapport final sur les élections législatives du 7 juin 2009.

Les chaînes privées observées ont offert un large éventail de présentations dans leur couverture de la campagne. Les chaînes privées ont toutefois eu tendance à s'aligner sur des lignes politiques. Al Manar, NBN et OTV ont accordé davantage de couverture de l'actualité à l'opposition. OTV et Al Manar, en particulier, étaient plus souvent négatives à propos des forces du 14 mars. Al Manar a consacré 68% de sa couverture de l'actualité à l'opposition et 23% aux forces du 14 mars. De même, OTV a dédié 66% de sa couverture à l'opposition et 23% aux forces du 14 mars. Sur NBN, 62% de la couverture de l'actualité a été destiné à l'opposition et 26% aux forces du 14 mars. Quant à New TV, elle a consacré un temps pratiquement équivalent à chaque bloc dans ses informations aux heures de grande écoute, mais était plus souvent critique à l'égard du bloc du 14 mars.

En revanche, Future News, MTV et LBC ont toutes accordé plus de couverture au bloc du 14 mars. MTV et Future News, en particulier, avaient tendance à être plus négatives envers l'opposition. Sur Future News, les représentants du 14 mars ont bénéficié de 66 % de la couverture de l'actualité politique et 22 % ont été consacrés aux partis de l'opposition.

Sur MTV, 57 % de la couverture de l'actualité a été attribuée aux représentants du 14 mars et 30 % à l'opposition. Dans les éditions des journaux télévisés aux heures de grande écoute, 52 % du temps d'antenne a été consacré aux forces du 14 mars contre 32 % pour les partis de l'opposition. Les candidats indépendants ont bénéficié d'un pourcentage de couverture situé entre 3 % et 6 % dans les bulletins d'information des chaînes observées. La présence d'éditoriaux, sous la forme de commentaires formulés par les présentateurs au début des programmes d'actualité, a été une caractéristique particulière des bulletins d'information télévisés.

Parmi les quatre journaux observés, Al Moustaqbal a attribué 65 % de son espace politique au bloc du 14 mars contre 20 % aux partis de l'opposition, avec un ton souvent négatif. Al Akhbar a plus ou moins accordé autant d'espace aux deux blocs (45 % de la couverture a été attribuée au bloc du 14 mars et 41 % à l'opposition), tout en se montrant plus critique envers les forces du 14 mars. La couverture par An Nahar de l'opposition a été plus négative que celle de la majorité, à qui le quotidien a également accordé plus d'espace (47 % au bloc du 14 mars contre 37 % à l'opposition). As-Safir a attribué 40 % de son espace politique au bloc du 14 mars et 46 % à l'opposition, mais le ton de sa couverture était légèrement plus négatif envers le bloc du 14 mars que vis-à-vis de l'opposition.

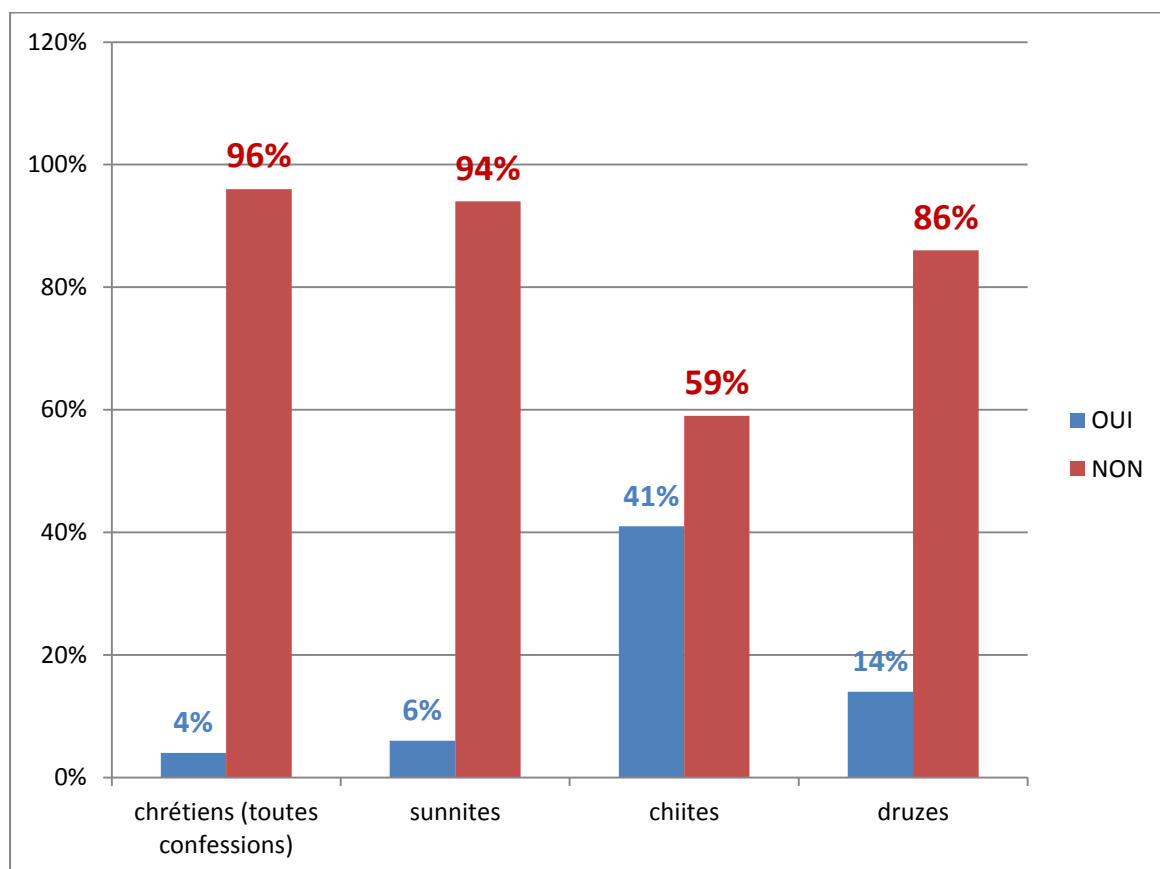
En conclusion, on voit bien que les médias dits sunnites sont favorables aux idées anti-syriennes, les médias dits chiites sont favorables à la politique syrienne et iranienne dans la région, alors que les médias chrétiens sont partagés : les médias du 14 mars sont pour les thèses anti-syriennes alors que les médias « aounistes » soutiennent le Hezbollah et la Syrie.

Par cette même logique, la relation entre les forces libanaises de Samir Geagea et le courant du Futur de Saad Hariri, changeant la donne et transforme l'ennemi d'hier en allié numéro 1 d'aujourd'hui. En 2010, 86% des sunnites interrogés ont une image favorable du patriarche Sfeir et 84% des sunnites interrogés ont une image favorable de Samir Geagea.

Résultats de l'enquête portant sur **Les « deux indépendances » de 2000 et 2005.**

A- Aujourd'hui, le Liban est-il indépendant ?

Figure 17 - Aujourd'hui, le Liban est-il indépendant ?



B-Quelle influence étrangère menace Le Liban aujourd'hui ?

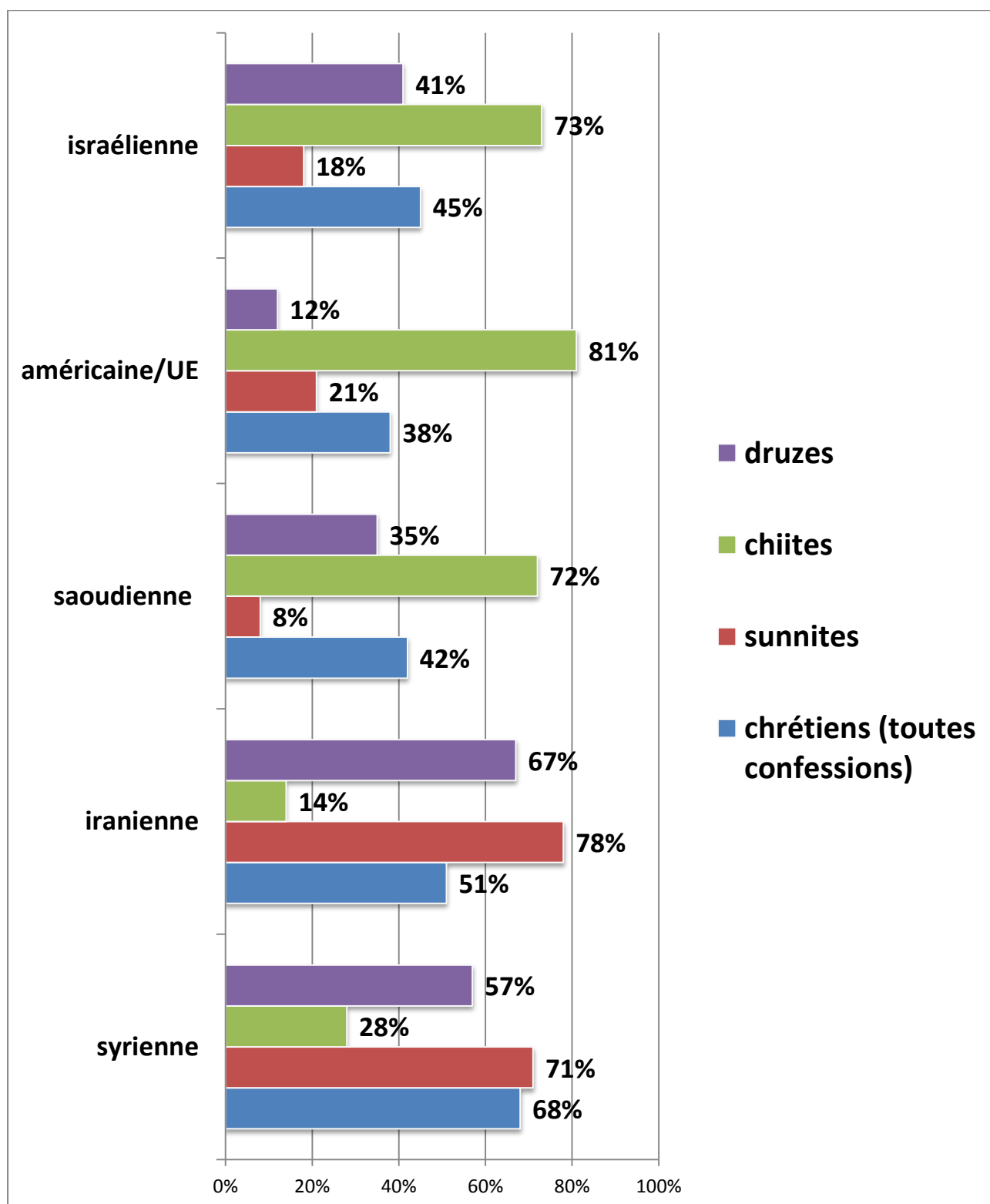


Figure 18 - Quelle influence étrangère menace Le Liban aujourd'hui ?

C-Qu'évoque pour vous le mois de mai 2000 ?

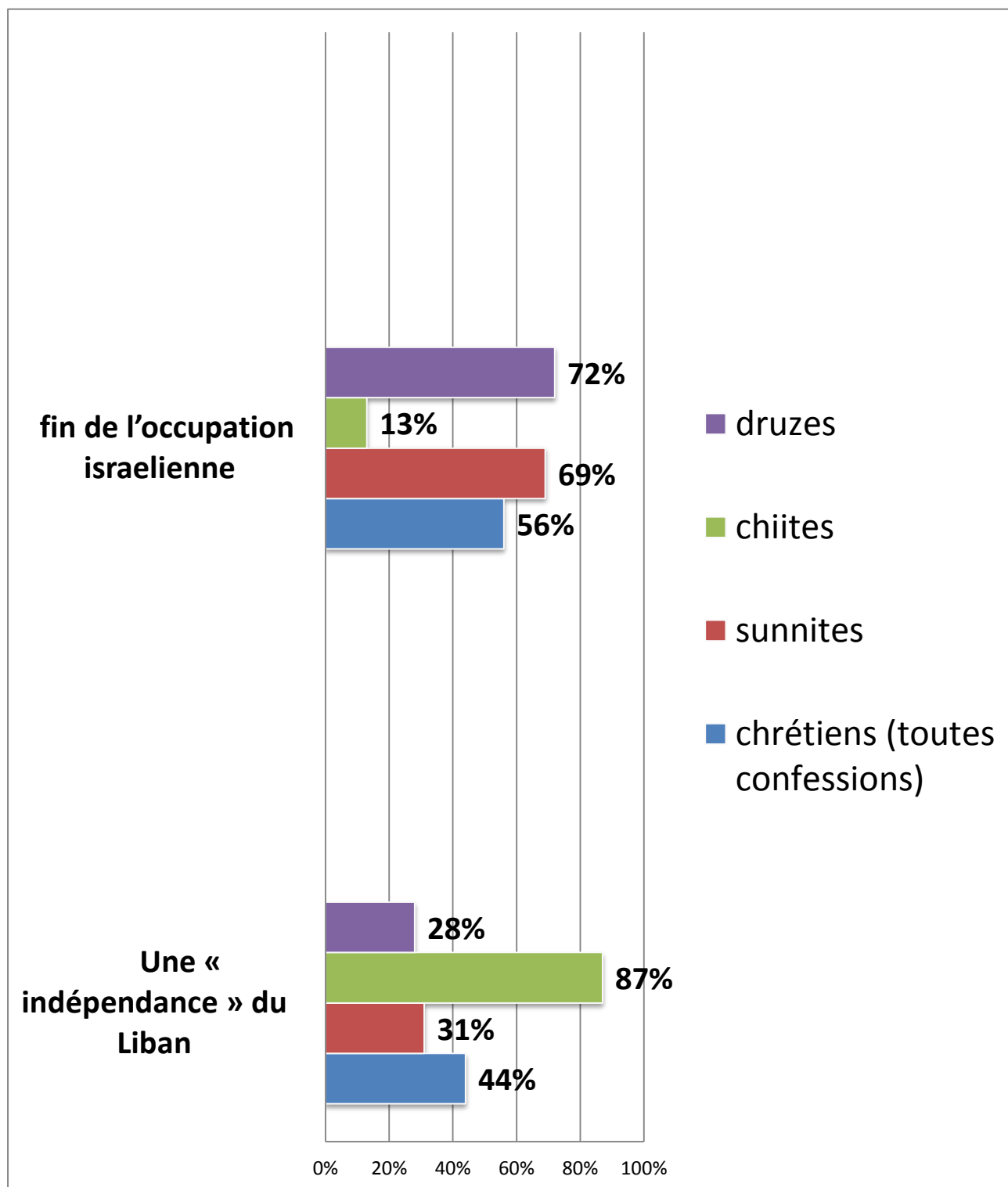


Figure 19 - Qu'évoque pour vous le mois de mai 2000 ?

D-Qu'évoque pour vous le mois d'avril 2005 ?

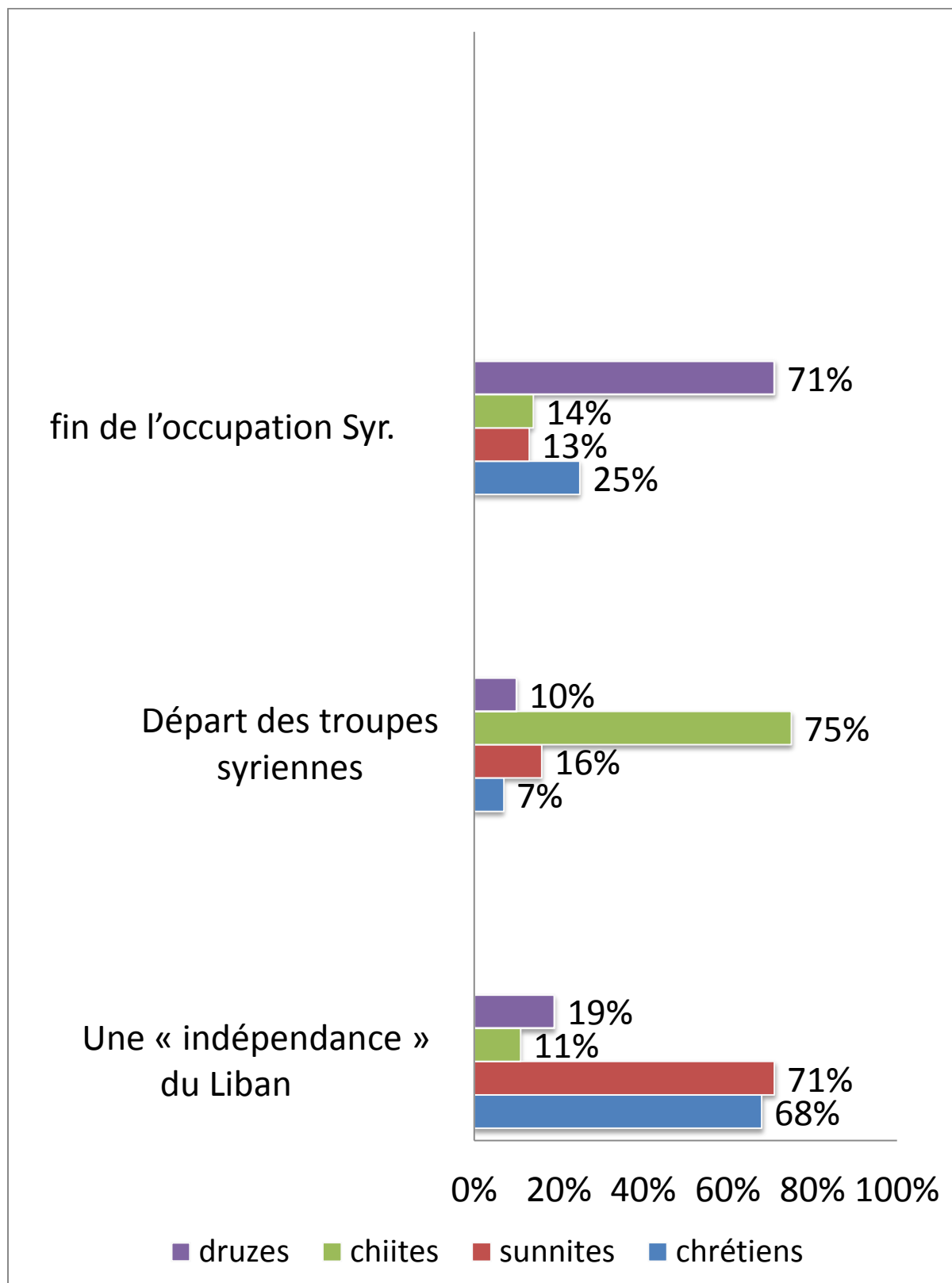


Figure 20 - Qu'évoque pour vous le mois d'avril 2005 ?

E- Considérez-vous qu’Israël s’est retiré du Liban grâce à :

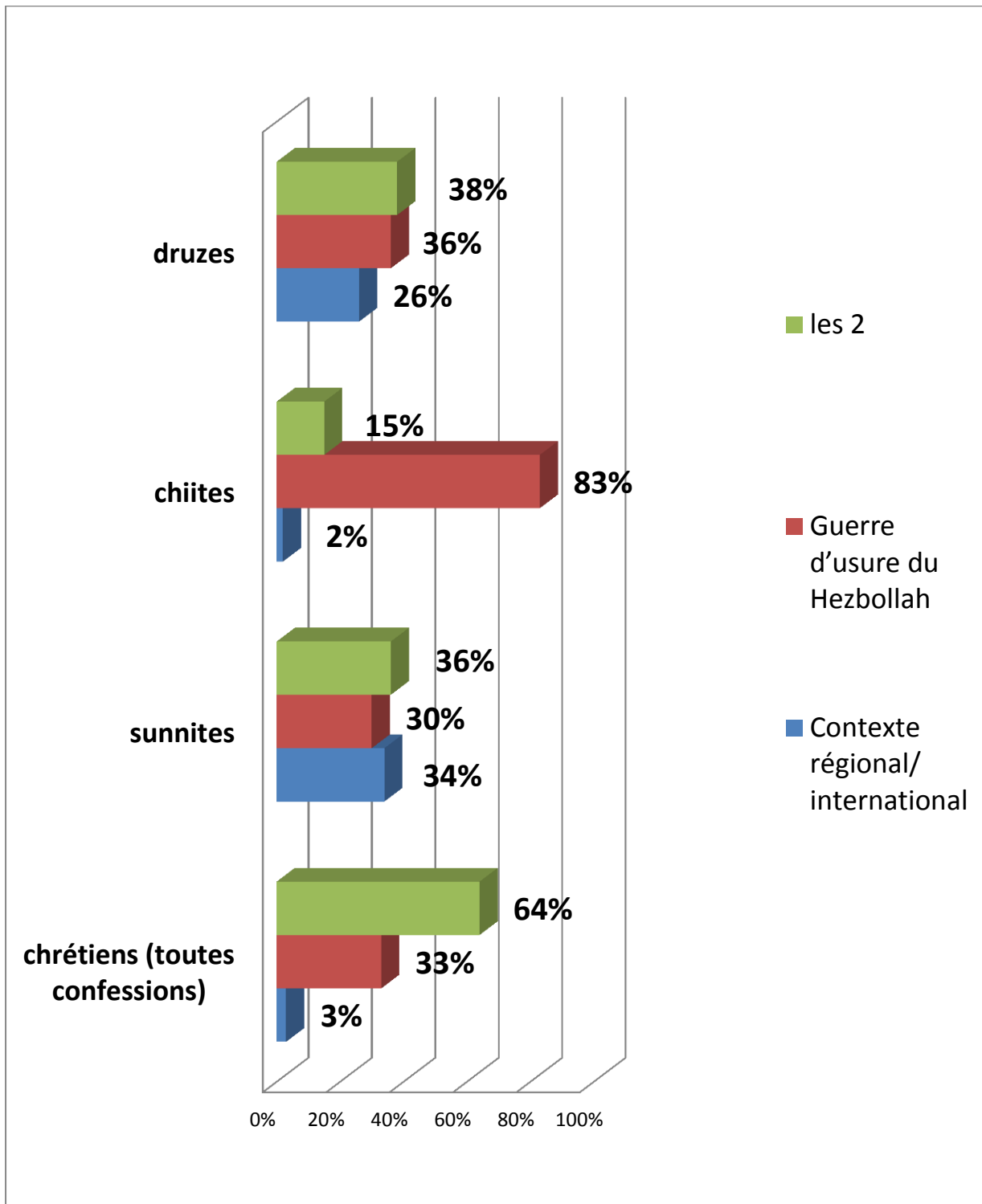


Figure 21 - Considérez-vous qu’Israël s’est retiré du Liban grâce à :

F- Considérez-vous que la Syrie s'est retirée du Liban grâce à

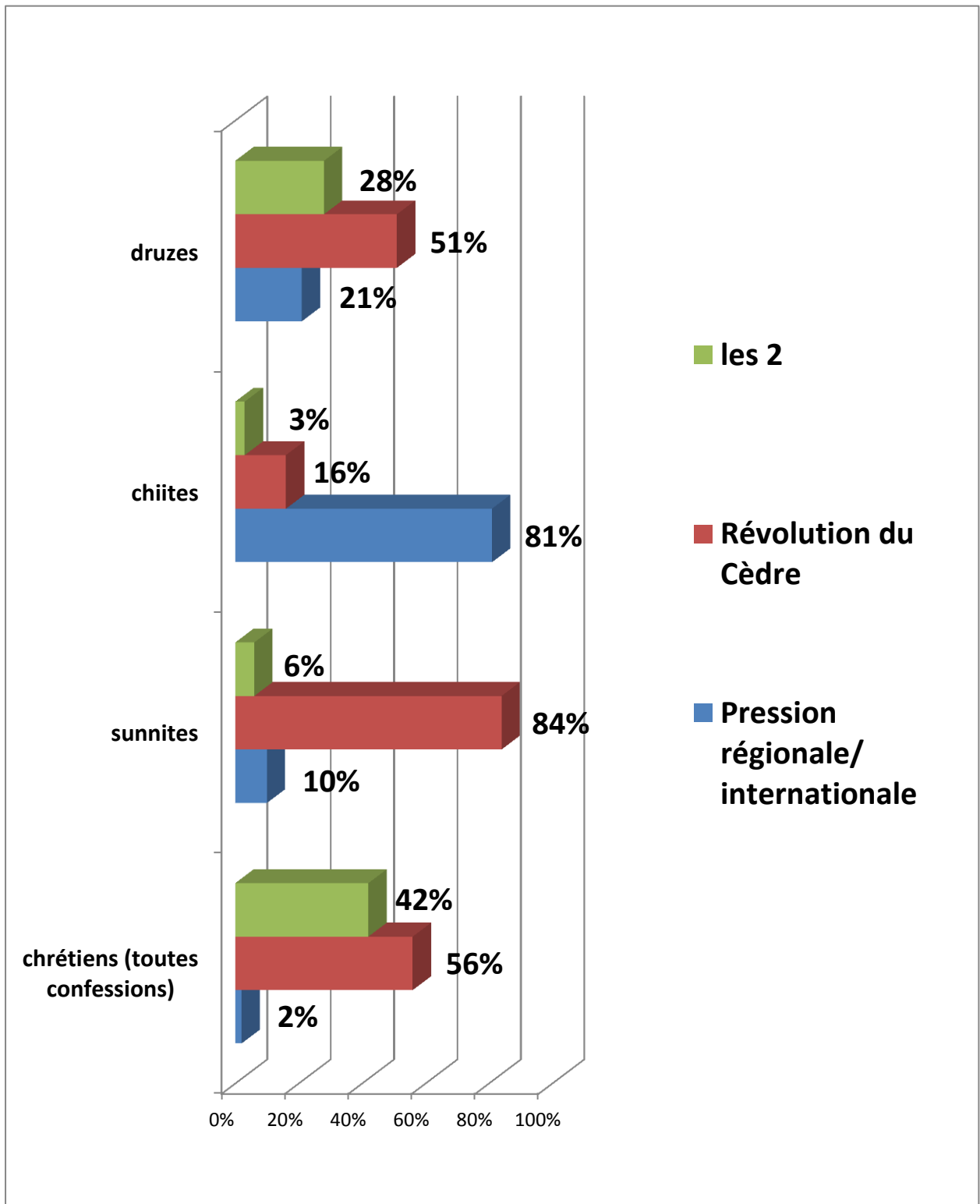


Figure 22 - Considérez-vous que la Syrie s'est retirée du Liban grâce à

G- Considérez-vous que le retrait israélien met fin au conflit libano-Israélien ?

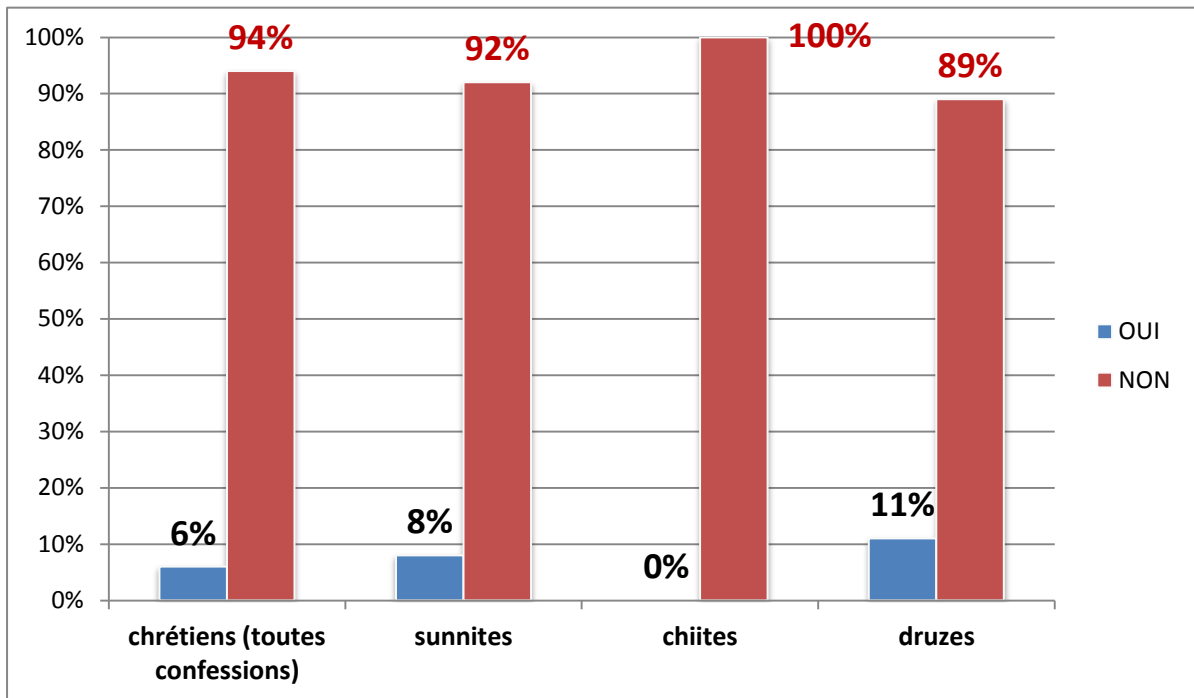


Figure 23 - Considérez-vous que le retrait israélien met fin au conflit libano-Israélien ?

H- Considérez-vous que le retrait syrien met fin au conflit libano-Syrien ?

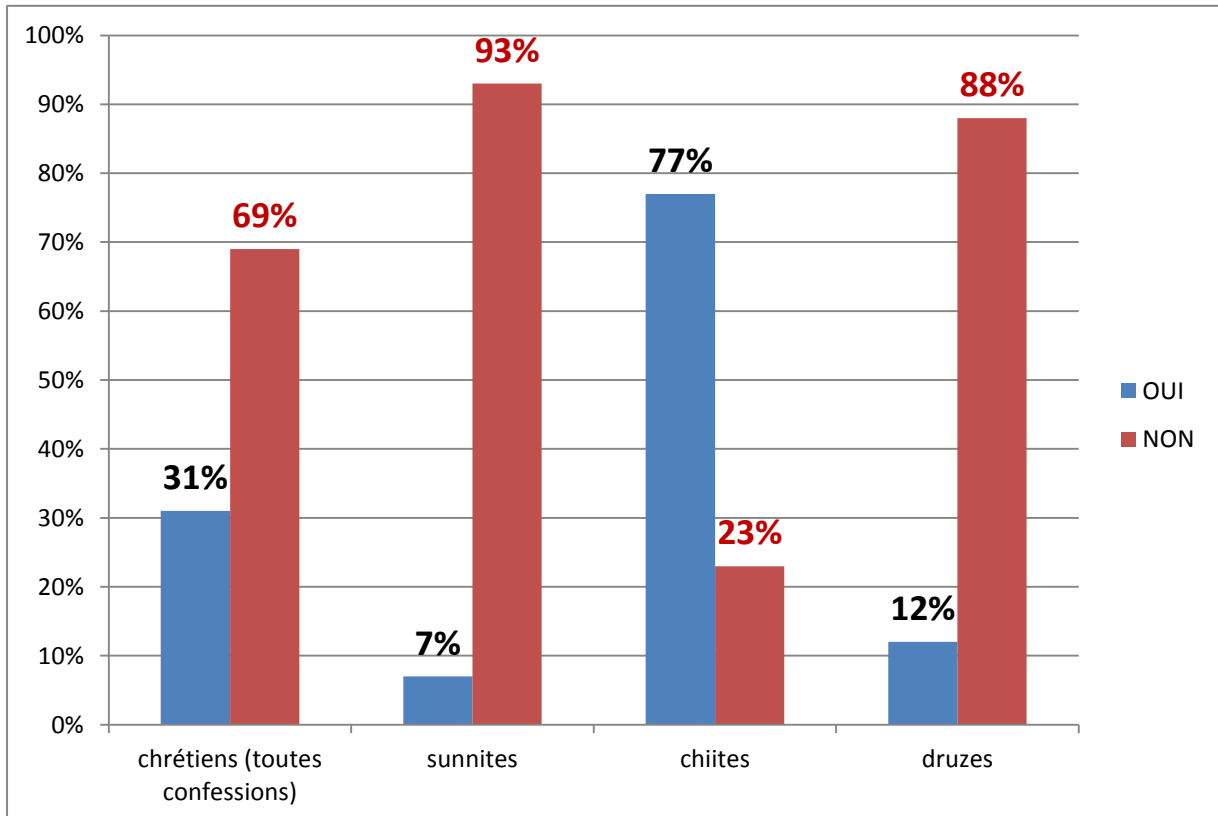


Figure 24 - Considérez-vous que le retrait syrien met fin au conflit libano-Syrien ?

Bibliographie critique :

Sources et paysage audiovisuel

La source principale de cette thèse de doctorat est la presse libanaise, et très particulièrement le quotidien An Nahar, lu et analysé sur une durée allant de 1999 jusqu'en 2005 ; mais également les quotidiens libanais As Safir, Ad Diyar, et l'Orient-le Jour, ainsi qu'un grand nombre d'articles de presse (surtout française et américaine), de documents trouvés sur des sites Internet, d'ouvrages, de documents et textes onusiens obtenus grâce à l'aide du « Lebanon Desk » aux Nations-Unies à New York et de reportages ou émissions ou journaux télévisés (surtout LBC, et Futur TV, après la mort de Rafic Hariri), presque tous cités tout le long de ce travail en notes de bas de pages.

Les ouvrages :

Il m'a été difficile d'emprunter des livres des bibliothèques des universités mis à part l'USJ, puisque les bibliothèques universitaires sont réservées à leurs enseignants et étudiants, et tous les autres fonds documentaires sont théoriquement accessibles gratuitement, à condition d'être inscrit pour un cursus. Ainsi, toutes les bibliothèques universitaires libanaises sont actuellement réservées à leurs propres étudiants et enseignants-chercheurs. Toute consultation par un chercheur extérieur est coûteuse et souvent à des prix décourageants ; le but étant souvent de barrer l'accès aux étudiants, enseignants et chercheurs de l'Université Libanaise, du fait de la privation de l'Université Libanaise (publique) de fonds importants. Certaines bibliothèques de recherche se sont alignées sur cette monétarisation de l'information (Orient Institute of Beirut, Bibliothèque Orientale). Les 2 rares bibliothèques de recherche conséquentes et encore gratuites d'accès sont celles de l'IFPO et de l'Institut d'Etudes Palestiniennes.

Dans la majorité des centres de recherche universitaires de Beyrouth (UL, USJ, AUB, USEK KASLIK), mis à part le CEMAM de l'USJ, le fonds est généralement intégré à la bibliothèque universitaire, le laboratoire conservant une petite bibliothèque informelle. Heureusement, l'accès au CEMAM m'a été gratuit, étant donné que je suis chercheur affilié au CEMAM et que je travaille à l'USJ depuis l'an 2000. Ainsi il arrive que les livres soient propriété de la bibliothèque universitaire, inventoriés par celle-là mais déposés dans les locaux d'un laboratoire.

A l'USJ, on peut dire que la bibliothèque universitaire est moderne avec système informatique performant et fonctionnant en réseau avec d'autres bibliothèques des campus de l'USJ. Le personnel y est qualifié et diplômé avec répartition hiérarchique des tâches dans les bibliothèques universitaires.

En effectuant les recherches bibliographiques, on se rend compte que la littérature sur les deux retraits israélien et syrien est assez maigre. Hormis des récits biographiques des hommes politiques, des combattants et résistants et des ouvrages de photos du sud Liban ou du retrait israélien, les ouvrages scientifiques sont assez rares voire inexistants. Toutefois, deux ouvrages importants sont remarquables :

Pour l'histoire de l'occupation israélienne du Liban, il s'agit de « Al-Sharit Al-Loubnani Al-Mouhtal - Massalek Al-Ihtilal, Massarat Al-Mouwajaha, Massaer Al-Ahali الشريط اللبناني المحتل , مسالك الاحتلال ، مسارات المواجهة ، مصائر الاهالي », de Moundher Mahmoud Jaber publié chez Mouassassat Al-Dirassat Al-Falastiniyah, en 1999 dans lequel le travail de recherche est récent et complet, sur la « bande occupée » du Sud Liban. Ce livre en arabe retrace l'histoire des débuts de résistance libano-palestinienne à la frontière jusqu'à ce que la guerre ait éclaté en 1976, et les conditions de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et des services dans la bande occupée, des prisons et centres de détention israéliens au Liban. Une réelle encyclopédie de l'occupation israélienne du Liban.

Sur le retrait syrien du Liban et Voyage au bout de la violence de Samir Frangié, Actes Sud Sciences humaines, Mars, 2012, où l'auteur évoque la dynamique du rassemblement du 14 mars, la violence identitaire, la guerre civile, et l'assassinat de Rafic Hariri et questionne les concepts du vivre ensemble, de la culture du lien, et de la possible construction d'un avenir de paix au Liban et dans le monde arabe. Dans ce livre, on revoit l'histoire récente de la guerre civile au sursaut de 2005, lorsque les Libanais ont réagi en masse à l'assassinat du premier ministre Rafic Hariri et ont obtenu le départ des Syriens du Liban ; sans doute un événement précurseur des révolutions arabes.

La bibliographie ne contient presque aucun ouvrage qui touche directement le sujet choisi, étant donné que peu de livres ont été écrits sur les deux retraits, mais plutôt un très grand nombre d'ouvrages sur le Liban, le Hezbollah, la Syrie, Israël et la Palestine ou encore de textes retraçant des événements allant des années 1990 à l'an 2005, mais sur un contexte régional, et rarement sur un contexte libanais. En effet, en l'an 2000, c'est à dire au moment où cette étude commence à être travaillée (à ce moment-là, je suis encore étudiant en 2eme

année d'histoire contemporaine, et mes recherches n'avaient aucun horizon précis, mais visaient tout simplement l'étude de la société libanaise face aux questions qui la déchirent comme le retrait unilatéral d'Israël du Liban et l'étude se faisait sous la direction du Professeur Samir Kassir qui fut assassiné le 2 juin 2005) ; dans un deuxième temps, en juillet 2004 par exemple, la résolution 1559 du conseil de sécurité, est un événement tout à fait récent et encore inexploité par les historiens ou les chercheurs, vu la difficulté d'accéder aux archives et aux documents officiels, je me jette alors sur le sujet, car encore une fois c'est une résolution qui divise les libanais entre pro-syriens et anti-syriens, et l'étude avait pour objectif de compléter mon mémoire de DEA, mais déjà l'idée de m'inscrire en thèse et d'exploiter toute cette période commençait en germer en mon intérieur inquiet par les événements qui secouent le Liban.

Toutefois un nombre important d'ouvrages et d'articles portant sur la stratégie militaire israélienne, ou encore sur les tactiques du Hezbollah, face à l'occupation, vont servir à la composition de la partie consacrée à l'historique du conflit israélo-libanais ou encore israélo-arabe ; Ainsi qu'un nombre important d'ouvrages et d'articles portant sur les événements qui accompagnèrent le « Printemps de Beyrouth » à partir de mars 2005, vont servir à l'élaboration d'une importante partie de cette thèse.

La presse écrite

La presse dynamique et plus ou moins libre du contrôle de l'Etat depuis 2005, jouit d'un niveau de professionnalisme élevé. Toutefois, les médias libanais reflètent le système sectaire qui règne dans le pays. Les journaux s'identifient plus à une des communautés religieuses qu'à une idéologie ou un parti politique. Cette appartenance se renforce dans les périodes de tensions politiques ou de crises civiles.

Les sources principales étant des organes de presse, c'est au centre des archives d'An Nahar, au CERGES centre d'études et de recherche stratégique, CEMAM Centre d'Etudes du

Monde Moderne, et au Centre de Documentation du Lycée Abdel Kader, et au laboratoire de recherche de l'International Collège (campus de l'université américaine de Beyrouth) que l'essentiel du dépouillement des anciens numéros des journaux, s'est effectué. Le premier mois dépouillé fut celui de mars 2000, pour ensuite retracer les événements des mois allant jusqu'en février 2005 ; Soit près de 5 ans de presse.

A la fin du dépouillement le bilan fut près de 1800 articles ou coupures de presse, tirés tous de la presse libanaise. Environ 80 % de tous ces articles servirent réellement à l'objectif des recherches puisqu'ils traitent directement le sujet choisi.

A ces articles, il faut ajouter quelques centaines d'articles, de la presse arabe et internationale, cités dans la bibliographie ou en notes de bas de pages. La retranscription consistait en la lecture des articles principaux et des éditoriaux portant d'une façon ou d'une autre sur le sujet, ensuite par la traduction de l'arabe en français.

Le quotidien an Nahar

An Nahar est le premier quotidien de langue arabe au Liban. Il est édité à plus de 55 000 exemplaires. An Nahar, qui signifie « Le Jour », a été fondé le 4 août 1933, et est aujourd'hui considéré comme le quotidien libanais de référence. Modéré et libéral, il est lu aussi bien par l'intelligentsia libanaise, que par les étudiants et les chefs d'entreprises. Il est également diffusé à l'étranger. An Nahar offre une couverture nuancée de l'actualité libanaise et arabe. Il compte parmi ses contributeurs les experts politiques les plus expérimentés de la région. Dans des circonstances politiques normales, An Nahar bénéficie d'un large lectorat parmi tous les groupes religieux, mais remporte un plus grand succès auprès de la communauté chrétienne.

Un site de presse non officiel libano-américain, qualifie An Nahar comme étant le seul journal libanais entre neutre, et de confiance : « *An-Nahar, a daily newspaper published in Arabic, was founded in 1933. Throughout the civil war, it was one of the few newspapers to resist becoming a mouthpiece for sectarian militia groups. The paper provided independent coverage of the conflict. It has an innovative Web site, where viewers can read the paper in HTML or PDF format or listen to daily headlines in streaming audio*²⁴ ».

²⁴ <http://www.pbs.org/frontlineworld/stories/lebanon/links.html>

Le quotidien As Safir

Fondé en 1974, cet important quotidien nationaliste de gauche propose une couverture des affaires libanaises, arabes et palestiniennes, ainsi que des critiques traditionnellement perspicaces de la littérature arabe. As Safir est devenu, en dépit de son profil nationaliste panarabe laïque, un journal très proche des pro-syriens et du Hezbollah. Aujourd'hui, As Safir est le deuxième quotidien libanais après An-Nahar. Financé à l'origine par la Libye²⁵, ce journal de gauche défend aujourd'hui les thèses syriennes. Ses rubriques Jeunesse, Médias et Reportages sont souvent bien écrites et respectent un certain pluralisme. Toutefois, et depuis la révolte populaire en Syrie, As Safir et Al Akhbar (un quotidien libanais pro-Hezbollah) ne sont donc plus autorisés en Syrie, aussi bien dans les kiosques que par abonnement. Pourtant, les deux journaux couvrent avec professionnalisme et objectivité les événements en Syrie et les journalistes n'hésitent pas à dénoncer ce qu'ils appellent « les ingérences étrangères dans la crise syrienne ».

L'erreur du Safir aux yeux des autorités de Damas, n'est pas de rapporter la version des opposants, mais d'ouvrir leurs pages à certains d'entre eux. Le célèbre opposant laïc Michel Kilo a déjà publié plusieurs tribunes en 2011.

Le Paysage audiovisuel libanais

Les quarante stations de télévision existantes durant la guerre civile ont été obligées de mettre un terme à leurs activités en 1994, en raison de la législation sur l'audiovisuel, adoptée par le Parlement. On compte au Liban 7 stations télévisées principales diffusant surtout en arabe : LBC, MTV, FUTUR TV, NBN, AL MANAR, NEW TV et la télévision d'Etat TL.

Fermeture de La MTV

Malgré des condamnations unanimes, la chaîne de télévision privée Murr Télévision (MTV) a été définitivement fermée. Le 29 mai 2002, suite à un rapport de la Sûreté générale, le

²⁵ Le courrier international, 11/06/2007

procureur général, Adnane Addoum, ouvre une information judiciaire contre MTV pour « propagande électorale illicite ». Le propriétaire de la chaîne, Gabriel Murr, est candidat à des élections législatives partielles en juin. Le 8 août 2002, le procureur de la Cour de cassation de Beyrouth, Joseph Maamari, engage de nouvelles poursuites contre MTV pour « atteinte aux relations avec la Syrie, à la dignité du chef de l'Etat Émile Lahoud et propagande électorale illicite ». Selon Maamari, le programme politique « Sondage » contient des séquences qui « troublent les relations du Liban avec un pays frère (la Syrie) ».

La justice retient la seconde plainte pour « propagande électorale illicite » et décide qu'il s'agit d'une infraction à l'article 68 de la loi électorale de 1996. La chambre des référés du tribunal des imprimés ordonne, le 4 septembre 2002, la fermeture de MTV ainsi que des programmes en arabe de Radio Mont Liban, qui appartient au même groupe de presse. Les gendarmes évacuent le personnel des locaux de MTV. Un photographe de l'Agence France-Presse, Anouar Amro, doit être soigné pour une entorse au poignet. Les avocats de la chaîne font appel du verdict qui est dénoncé par la France, l'Union européenne, les Etats-Unis ainsi que plusieurs organisations de défense de la liberté de la presse.

Au Liban, l'opposition chrétienne anti syrienne ainsi que de nombreuses personnalités politiques, dont le ministre de l'Information Ghazi Aridi, critiquent cette décision. Un premier recours en appel est rejeté le 21 octobre. Les avocats déposent un nouveau recours le 28 octobre, de nouveau rejeté le 27 décembre, rendant la fermeture du média pour ainsi dire définitive. Du fait des poursuites judiciaires en cours contre la chaîne LBC, télévision privée également proche de l'opposition chrétienne anti syrienne, certains observateurs parlent d'une campagne de répression contre les médias d'opposition.

Le tollé général soulevé par la fermeture de la MTV prend de plus en plus d'ampleur, s'étendant à tous les milieux politiques. Cette vague de réprobation quasi unanime a même dépassé les frontières du Liban. À quelques heures d'intervalle, Washington et Paris ont en effet exprimé leur vive préoccupation et leur inquiétude après la fermeture de la MTV.

Dans un communiqué de presse, l'ambassade américaine à Beyrouth a ainsi répercuté la « *profonde inquiétude* » des États-Unis concernant l'affaire de la MTV, estimant que cet « *incident regrettable* » va à l'encontre de l'engagement du Liban envers la liberté d'expression. « Le gouvernement des États-Unis est profondément inquiet de la décision du gouvernement libanais de fermer la MTV », indique le communiqué de l'ambassade.

« *La justification légale de cette mesure étant basée essentiellement sur le contenu des programmes de la MTV, sa fermeture nous fait douter de l'engagement du Liban envers la liberté de la presse* », ajoute le communiqué. L'Administration américaine juge que « *cet incident regrettable va à l'encontre de la longue histoire de l'engagement du Liban envers la liberté d'expression et la liberté politique* ».

La position du Quai d'Orsay

« *Nous considérons que les intérêts du Liban à long terme sont mieux servis en autorisant l'expression de multiples opinions, qui constituent la richesse et la pluralité de la société libanaise* », conclut le texte distribué par la chancellerie américaine de Beyrouth.

À Paris, le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères, François Rivasseau, a jugé « préoccupante » la fermeture de la MTV. « *La liberté des médias est essentielle* », a souligné le porte-parole du Quai d'Orsay, qui a souligné la nécessité de préserver « la liberté des sensibilités politiques » du Liban.

L'affaire de la MTV avait auparavant été évoquée par l'ambassadeur de France à Beyrouth, Philippe Lecourtier. À l'issue d'un entretien avec le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Mohammed Issa, au ministère des affaires étrangères, Lecourtier a déclaré, en réponse aux questions des journalistes : « *La liberté d'expression au Liban constitue un facteur très important et il faut la préserver. Il s'agit là d'un héritage que nous devons sauvegarder. En France, nous sommes très attachés à la liberté d'expression.* »

Par ailleurs, l'organisation Reporters sans frontières (RSF), basée à Paris, s'est également élevée contre la décision de fermer la MTV. Le secrétaire général de l'organisation, Robert Ménard, a estimé, dans un communiqué publié à Paris, que « *la fermeture a des airs de règlements de comptes politiques, puisqu'elle intervient juste après l'élection de Gabriel Murr, son propriétaire, à la députation* ». L'organisation s'est en outre « *indignée de la violence avec laquelle les gendarmes ont exécuté la décision du tribunal et la brutalité avec laquelle ils ont évacué le personnel et molesté les journalistes* ».

Entre 2000 et 2005, le paysage audiovisuel libanais connaît de grands changements

Depuis la reconduction du président libanais Émile Lahoud en août 2004, et avec la démission de Rafic Hariri, le Liban a assisté à un rapport étroit entre le communautarisme et l'état de la presse dans le pays. Il faut savoir que la notion d'un média national n'existe pas dans le pays et c'est le média communautaire qui a dominé durant les années de guerre civile et même d'après-guerre. Ainsi le paysage médiatique libanais est caractérisé par la mainmise des partis politiques sur les médias. En fait, la télévision TL et la radio de l'Etat, sous des prétextes économiques, ont été quasiment affaiblis et ignorés par les gouvernements successifs dont les membres disposent, selon leur appartenance politique, de leurs propres organes de presse.

L'ancien Premier ministre, Salim Al Hoss disait : « Au Liban, il y a trop de libertés et pas assez de démocratie ; Aucun parti politique ne pourrait attaquer un média, parce que celui-ci représente une communauté²⁶ »

Depuis 2004, le pays est polarisé entre 2 grandes coalitions :

D'une part La coalition du « 14 mars » est principalement soutenue par le premier quotidien du pays, An Nahar, le quotidien francophone L'Orient-le Jour ainsi que l'organe de presse du Courant du futur, le quotidien Al Moustaqbal. De plus, cette coalition dispose de deux chaînes propriétaires de la famille Hariri, Future TV et la chaîne d'information Ekhbariat Al Moustaqbal إخبارية المستقبل. Elle semble indépendante, mais la chaîne LBC²⁷ qui appartenait aux Forces libanaises dans le passé et qui a été rachetée par Rotana (groupe saoudien propriété du prince Al Walid ben Talal), se montre hostile au groupe du « 8 mars ».

²⁶ Al Safir, le 4 septembre 2002.

²⁷ Par Yves Gonzalez-Quijano sur le blog <http://cpa.hypotheses.org> « Une exception de par ses origines pour commencer, lesquelles datent de l'année 1985, lorsque la LBC était encore l'organe officiel des Forces libanaises. Issue de la droite dure chrétienne libanaise, elle passe sous l'égide de son P-DG, « cheikh » Pierre Daher et finit par se conformer à la nouvelle réglementation des médias libanais mise en place après les accords de Taëf en 1991 et accentue son orientation commerciale. Parallèlement au canal terrestre, une chaîne satellitaire (LBC International) est lancée en 1996. Alors que toutes les chaînes de la région fonctionnent sur un modèle où les pertes financières importent moins que les gains politiques en termes d'influence sur l'opinion, la LBC se distingue aussi en étant sans doute la seule entreprise régionale véritablement privée et profitable. »

L'autre coalition nommée « le 8 mars » est celle née d'une entente entre le Hezbollah chiite, le mouvement Amal²⁸ chiite aussi et le courant patriotique libre CPL²⁹ du général chrétien Michel Aoun. Ils disposent d'un certain nombre de média écrits comme les quotidiens Al Safir et Al-Akhbar, considérés proche du Hezbollah. Elle est aussi soutenue par plusieurs média audiovisuels : on peut citer la chaîne Al-Manar, propriété du Hezbollah, la télévision NBN, qui appartient au président de l'Assemblée nationale et chef du mouvement chiite Amal, Nabih Berri, et la chaîne OTV, propriété de Michel Aoun. Quant à la chaîne New TV, qui est de tendance communiste, elle prend parti clairement contre le « 14 mars » même s'il lui arrive parfois de critiquer timidement le « 8 mars ».

Les médias arabes suivis au Liban

De plus, les médias arabes, qui emploient beaucoup des Libanais de tendances politiques différentes, pourraient influencer l'état de la presse libanaise : par exemple les quotidiens londoniens panarabes Al-Hayat الحياة et Al-Sharq-Al-Awsat الشرق الأوسط ainsi que la chaîne saoudienne Al-Arabiya العربية soutiennent la coalition du 14 mars, tandis que le quotidien Al Quds Al Arabi القدس العربي et la chaîne Al Jazeera الجزيرة du Qatar, prennent parti pour le Hezbollah.

Trois noms de journalistes reviendront souvent dans cette étude : il s'agit de Samir Kassir, de May Chidiac et de Marcel Ghanem, qui tous sont connus proches des milieux anti-syriens, et tous tiennent des éditoriaux ou émissions très populaires :

1. Marcel Ghanem avec « Kalam el Nass »

²⁸ Ce mot est le sigle arabe d'*Afwâj al-Muqâwama al Lubnâniya* qu'on peut traduire par : les troupes libanaises de résistance. *Amal* signifie aussi espoir en arabe.

²⁹ Le Courant patriotique libre est un mouvement politique libanais fondé en 1992 par le général Michel Aoun. Aux élections législatives de juin 2005, Courant patriotique libre remporta 21 sièges dans les régions chrétiennes, avec plus de 60% des suffrages dans ces régions.

Marcel Ghanem est né au Liban en 1964. Diplômé en droit de l'Université Libanaise UL en 1987, il est le présentateur depuis 1995 de la fameuse émission « Kalam An-Nass كلام الناس » du jeudi soir, qui a battu des records d'audience, et est devenu le journaliste le plus connu à la LBC. Outre « Kalam el Nass كلام الناس » sur la LBC, le journaliste anime aussi sur LBC SAT une émission de politique régionale et internationale, avec des invités de diverses nationalités. Célibataire, il est connu pour être plutôt proche de la famille Hariri et des rangs de l'opposition à la présence syrienne au Liban.

2. May Chidiac³⁰ avec « Naharkoun Said نهاركم سعيد »

Née en 1964 et présentatrice vedette du journal télévisé de la LBC depuis son lancement en 1985, elle est proche des Forces libanaises et de leur leader Samir Geagea. Elle présente une émission politique matinale « Naharkoun Said نهاركم سعيد ».

Célibataire, elle est connue pour ses positions anti-syriennes et favorables à l'Alliance du 14 Mars elle échappe par miracle le 25 septembre 2005 à une tentative d'assassinat à la voiture piégée. Grièvement blessée, elle sera amputée du bras et de la jambe gauches. Transférée à Paris pour être soignée et pour recevoir des greffes, elle reçoit différents prix et récompenses pour son courage politique. En mai 2007, elle reçoit de Jacques Chirac les insignes de la Légion d'honneur.

3. Samir Kassir

Samir Kassir est né le 5 mai 1960 à Beyrouth est un historien et journaliste franco-libanais. Il part pour Paris pour y poursuivre ses études à la Sorbonne d'où il obtient en 1984 deux diplômes en philosophie et philosophie politique. À partir du milieu des années 1990, Kassir devient particulièrement connu pour son éditorial hebdomadaire dans An Nahar qui paraît chaque vendredi. Il est parmi les premiers à déclarer ouvertement son opposition à l'hégémonie du régime syrien sur le Liban à travers ses éditoriaux et ses débats publics. De plus, à la différence des nationalistes libanais, il lance un grand débat au sujet de la démocratie et de la liberté, non seulement au Liban, mais également en Syrie et dans le reste du monde arabe. Il est également chargé de cours au département d'études politiques de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth.

³⁰ May Chidiac, Le ciel m'attendra de, éditions Florent Massot 2007. Prix Vérité 2007

Il est fermement convaincu que le printemps de Beyrouth conduit inéluctablement vers une vague de démocratie à Damas qui balayerait le gouvernement syrien au pouvoir depuis 1970. Toutefois, ses écrits au sujet de la nécessité de rétablir la démocratie en Syrie passent au second plan derrière son souci de débarrasser le Liban de l'emprise syrienne par le démantèlement des services de renseignement qui avaient miné l'établissement de la démocratie dans les deux pays.

Le 2 juin 2005, au volant de sa voiture, garée devant l'immeuble où il habite à Achrafiyé, quartier résidentiel de Beyrouth, une charge explosive, installée sous son siège, explose lorsqu'il branche le contact et le tue sur le coup.

4. Les menaces contre Samir Kassir.

Nous étions en classe, au 3ème étage de la faculté des lettres et des sciences humaines FLSH, nous assistions à un cours de Samir Kassir, le cours portait sur les partis politiques du monde arabe. Après le cours du mardi, j'avais l'habitude avec Samir de marcher jusqu'au « Sodeco square », un centre commercial loin de 300 mètres de l'université. On y prenait un café, refaisait le cours, on parlait de ses filles, de moi, des jésuites, du Liban... Ce jour-là, Samir Kassir était différent, il était anxieux, pâle, et il a dit devant 3 autres d'étudiants dont je préfère taire le nom par mesure de sécurité, *« je suis poursuivi par les hommes de Jamil el Sayyed et il a juré de me tuer. Quand je sortirai du portail de l'université tout à l'heure, remarquez les deux voitures BMW de couleurs marrons et aux vitres teintées qui vont poursuivre la mienne. S'il m'arrivait quelque chose, sachez que c'est lui qui est le coupable...et Rafic Hariri aura tout essayé pour me protéger. »*

Cette déclaration avait fait sourire certain, car à cette époque tout le monde était poursuivi par les syriens et leurs hommes au Liban, tout le monde c'est-à-dire, tout étudiant qui manifestait contre la présence syrienne, et tout journaliste et même toute chaîne de télévision. Personnellement, je ne pensais jamais qu'il irait jusqu'à assassiner Samir Kassir, vu son passé pro palestinien et pro syrien...J'avais été naïf de croire ce jour-là, que Samir Kassir cherchait à nous impressionner, nous ces étudiants...

Pour Robert Fisk ³¹ « *La Syrie est derrière les attentats commis contre des personnalités libanaises, majoritairement de confession chrétienne et Après chaque attentat on accuse la Syrie. Mais les responsabilités ne sont pas si claires ! Pour le journaliste Samir Kassir, cela ne fait aucun doute, car Jamil el Sayyed l'avait souvent menacé ; de même que pour la journaliste May Chidiac* »

Gisèle Khoury, épouse du journaliste Samir Kassir, tué dans l'explosion de sa voiture le 2 juin, devant son domicile, à Beyrouth, a déclaré au « Nouvel Observateur » le mercredi 20 juillet qu'elle est certaine que « le régime policier libano-syrien était responsable³², directement ou indirectement, de cet assassinat ». Gisèle Khoury a notamment assuré que son mari avait fait l'objet de menaces de mort en décembre 2000 de la part de l'ancien patron de la sûreté générale libanaise de l'époque, Jamil el Sayyed. J'accuse « *le régime policier libano-syrien qui était aux abois après le retrait des troupes syriennes au Liban* ».

Mais Samir Kassir est dans le collimateur des autorités. En 2000, un premier coup de téléphone à leur domicile les alerte. Jamil el Sayyed, le chef des services de la Sûreté générale, avertit Samir : « *Je vais m'occuper de vous personnellement* » Dès lors, de filature en menaces, le journaliste sait que chacun de ses articles contre le régime policier libano-syrien fait de lui une cible. À la télévision, Gisèle est également mise en garde. El Sayyed l'interroge après chaque émission : « *Pourquoi avoir interviewé Yasser Arafat ? Pourquoi cette grimace au moment de donner la parole à un Syrien ?*³³ » Fin 2001, elle est écartée de la chaîne locale et son magazine n'est plus retransmis que par satellite.

Personne n'est prêt d'oublier les « *hauts faits d'armes* » de Jamil Sayyed contre Samir Kassir écrit dans l'Orient-le jour, Michel Touma dans son article « Les ennemis de la paix » le 21 septembre 2010.

« *La Sûreté générale libanaise a saisi mercredi le passeport du journaliste et historien Samir Kassir à son retour d'Amman, en Jordanie, où il couvrait le sommet arabe. En prenant son passeport, les officiers ont fait référence à l'un de ses récents éditoriaux au quotidien libéral*

³¹ Entretien conduit par Jean-Pierre Perrin, Politique Internationale, N° 115 - PRINTEMPS 2007

³² Nouvel observateur – le 21 juillet 2005.

³³ Publié le 4 août 2005 - La Vie n°3127

An-Nahar, où il critiquait les démonstrations de force de l'armée et des services de sécurité au Liban. Le journaliste a de plus fait état de filatures répétées.³⁴ »

Dépouillement de la presse

La Problématique autour du retrait israélien et du retrait syrien:

Israël se retire du Liban en mai 2000, après 22 ans d'occupation, cet évènement va être considéré par les Libanais, les Arabes, et les grandes puissances comme un grand moment de victoire, ainsi qu'un pas positif allant dans le sens d'une résolution du conflit du Proche-Orient, qui dure depuis plus de 50 ans. Pour le retrait syrien, nous sommes très loin des mêmes espoirs de l'an 2000. Une amélioration des relations entre la Syrie et le Liban semble plus que jamais impossible, puisque le séisme qui va être causé par l'assassinat de Rafic Hariri va changer toute la donne.

La source directrice est les éditoriaux de trois journalistes libanais du quotidien An Nahar, ainsi qu'une multitude d'articles qui relatent les évènements locaux, régionaux et internationaux utiles au sujet. L'objectif principal de ce travail universitaire, c'est avant tout de comprendre comment An Nahar construit une pensée politique autour d'un sujet de grande importance, une réflexion suivie et analysée pendant une longue durée, et ainsi essayer de retrouver l'existence d' « un Nahar ou des Nahar », autour des 2 retraits, israélien puis syrien du Liban. Le choix s'est porté sur 3 grands noms d'éditorialistes libanais, considérés comme « rakiza ركيظة » ou base³⁵, de la portée intellectuelle de ce journal : Gébran Tuéni, Émile Khoury et Sarkis Naoum. L'analyse va porter sur leurs éditoriaux sur une durée qui couvre

³⁴ Libération, Un journaliste sous surveillance au Liban, 31 mars 2001

³⁵ Ce terme, « base », fut proposé par un grand nombre de lecteurs d'An Nahar, comme adjectif de ces 3 éditorialistes.

plus ou moins 2 ans. C'est-à-dire, entre 1999 et 2000 l'année qui précède et en cours du retrait israélien, puis de 2004 à 2005, l'année qui précède et en cours du retrait syrien.

Les limites des chapitres 2 et 3, sont respectivement:

A- Le 22 avril 1999 :

Ehud Barak "le soldat le plus décoré d'Israël", comme le rappelaient avec complaisance les spots durant sa campagne électorale victorieuse, annonce publiquement à la radio israélienne: « Il n'est pas nécessaire de trouver un accord avec la Syrie, pour un retrait du Liban. L'accord devra se faire avec le gouvernement libanais ». Arrivé au pouvoir en proclamant sa volonté de parvenir à la paix avec les Palestiniens, mais aussi avec la Syrie et le Liban. Barak fut élu Premier ministre le 17 mai 1999 face au chef de gouvernement sortant, Benjamin Netanyahu, avec une majorité record de 56% des suffrages contre 44%.

Ehud Barak le candidat du Parti travailliste, qui obtint 56% des voix, est perçu comme une nouvelle chance de relance du processus de paix au Proche-Orient. L'arrivée au pouvoir de l'ancien chef d'état-major de l'armée israélienne, fut favorablement accueillie par la communauté internationale et par l'ensemble de la classe politique, tant dans les rangs de l'opposition à l'ancien Premier ministre Netanyahu, que dans ceux du Likoud.

L'Humour et L'optimisme autour de l'élection de Barak, seront même relatés dans un Article de Pierre Grosjean, cité par un article du journal Saoudien al Charq al Awsat الشرق الأوسط en mai 1999³⁶:

« Chef de commando, « féru » de poésie et de philosophie, mathématicien et pianiste à ses heures, le Premier ministre israélien ressemble à un super héros de fiction. « Branchez la console et jouez à l'Eclair. En lisant les nombreux portraits consacrés à Ehud Barak par la presse internationale, j'ai eu envie de créer un jeu vidéo. Ce jeu s'appellerait «L'Eclair» (barak, en hébreu) et mettrait en scène un super héros dans les situations les plus délicates »...

¹ Grosjean Pierre, Ehud Barak, « comme un héros de jeu vidéo », le mardi 18 mai 1999, sur le site Largeur.com

B- La date du 24 au 25 mai 2000

Le jour quand le dernier soldat israélien quittant le sol libanais, refermait derrière lui le portail devant les caméras du monde entier, laissant ainsi le « Hezbollah aux Portes d'Israël »³⁷.

Cette date-là tant attendue par tous les Libanais, (résolution 425), était devenue d'une part un grand moment de l'histoire³⁸ de notre pays : Une fête nationale « jour de la libération »³⁹ et d'autre part la clé de voûte, « officielle », de toute revendication, pour le départ des troupes syriennes du Liban⁴⁰.

Dans une interview exclusive à la télévision du Hezbollah Al Manar, Le chef du Hezbollah cheikh Hassan Nassrallah affirmait le jeudi 25 mai 2000 au soir, que le retrait israélien du Liban représentait la première victoire des Arabes dans le conflit avec Israël :

« Nous bénissons votre libération en ce jour de victoire historique, le premier depuis le début du conflit israélo-arabe il y a plus de 50 ans », a déclaré Cheikh Hassan Nassrallah, devant des milliers de personnes qui fêtaient l'arrivée à Beyrouth des ex-détenus de la prison de Khiam :

« L'ère des défaites des Arabes est terminée et commence pour eux l'ère des victoires, alors que pour les sionistes, l'ère des victoires factices est finie et commence celle des défaites ».

« Tant que se trouveront dans nos rangs des amoureux du martyre et des mères prêtes à offrir ce sacrifice (...), il ne restera plus jamais aucune terre occupée, il ne demeurera pas un

³⁷ Titre de « L'Humanité », du 24 mai 2000.

³⁸ Une nouvelle stèle installée en 2001, à Nahr el Kaleb, la vallée historique, porte le nom du général Emile Lahoud, président de la république libanaise, et commémore le 24 mai 2000.

³⁹ Décret présidentiel, du 24 mai 2000, « Eid el Tahrir عيد التحرير ».

⁴⁰ Depuis les accords de Taëf en 1989, toute revendication de départ des troupes syriennes du Liban, était considérée immédiatement par le gouvernement libanais, comme un acte de trahison, tant que la résolution 425, n'était pas encore appliquée.

*seul détenu en prison, et l'humiliation subie par les Israéliens les poursuivra jusqu'à la fin des temps*⁴¹ »

C- Mai – Juin 2004

Depuis le mois de Mai, la rumeur circule déjà au Liban, selon laquelle la Syrie va prolonger le mandat du président Lahoud, en faisant un amendement de la constitution. C'est le début d'une période sombre que va connaître le Liban. Le 11 mai 2004, les Etats-Unis imposent des sanctions économiques contre Damas et réclament « le retrait du corps expéditionnaire syrien » et réclament des élections présidentielles libres au Liban.

Durant le mois d'aout, le gouvernement libanais annonce un projet d'amendement de la Constitution pour prolonger le mandat du président Lahoud. Deux jours plus tôt, le président syrien avait convoqué le Premier ministre Rafic Hariri, pour lui signifier la volonté de Damas.

D- La nuit du 25 au 26 Avril 2005

Après l'assassinat de Rafic Hariri à Beyrouth, dans un attentat le 14 février 2005, le Conseil de sécurité de l'ONU demande à Kofi Annan un rapport sur les circonstances de la mort de l'ancien Premier ministre et réclame le retrait des troupes syriennes du Liban.

Entre février et avril c'est le début d'une longue série de manifestations quotidiennes de l'opposition contre la présence syrienne et pour réclamer la vérité sur l'assassinat de Rafic Hariri et le départ du chef de l'Etat Emile Lahoud. Le même mois, plus de deux cents personnalités syriennes appellent, dans une lettre ouverte, le président Bachar al-Assad à retirer l'armée syrienne du Liban

En avril, et suite aux pressions internationales la Syrie et l'ONU parviennent à un accord sur le retrait de toutes les troupes syriennes déployées au Liban avant le 30 avril. Le Conseil de sécurité des Nations unies décide de créer une Commission internationale indépendante pour enquêter sur l'assassinat de Rafic Hariri et le 26 avril, le départ des derniers soldats syriens marque la fin officielle de la présence de l'armée syrienne au Liban.

⁴¹ Interview exclusive sur la télévision du Hezbollah Al Manar, jeudi soir 25 mai 2000.

Les éditorialistes

A- Gébran Tuéni

Gébran Tuéni est né le 15 septembre 1957 d'une mère de confession musulmane (druze) et d'un père de confession chrétienne (grec orthodoxe) à Beyrouth.

Sa mère est la femme de lettres Nadia Hamadé Tuéni, considérée comme l'une des plus grandes poétesses du Liban. Son père, Ghassan Tuéni, journaliste et politicien plusieurs fois ministre et député, est le fils de Gébran Tuéni, notable grec-orthodoxe d'Achrafiyé (quartier chrétien de Beyrouth), et propriétaire directeur du journal arabophone An Nahar; son père a également été ambassadeur en Grèce et représentant permanent du Liban à l'ONU. Gébran Tuéni est également le neveu du ministre druze des Télécommunications, Marwan Hamadé, qui a échappé le 1er octobre 2004 à un attentat et dont il fait assumer la responsabilité à la Syrie.

Gébran Tuéni a été marié deux fois et est père de quatre filles dont 2 de sa première épouse. (Nayla, Michelle, Gabriella et Nadia). Sa fille aînée Nayla est journaliste et directrice générale adjointe d'An Nahar et député de Beyrouth depuis 2009. Sa première épouse est la fille du député Michel Murr et la sœur de l'ancien ministre de la Défense Elias Murr. Sa deuxième épouse est Siham Asseily.

En 1992, Gébran Tuéni étudie le management à l'Insead à Fontainebleau (France). Il poursuit des études de journalisme et de relations internationales de 1977 à 1980, respectivement à l'Ecole Supérieure de Journalisme et à l'Ecole des Hautes Etudes Internationales à Paris. Il est connu pour avoir été proche du Général Michel Aoun lors de ces deux guerres : « Harb el Tahrir التحرير » contre les syriens, et « Harb el ilgha حرب الإلغاء » contre les forces libanaises de Samir Geagea. En 2000, il succède à son père et prend la tête du quotidien Al Nahar.

Gébran Tuéni s'est opposé à tous les gouvernements depuis Taëf en 1989. En mai 2001, lors d'une conférence donnée à l'amphithéâtre Pierre Abou-Khater au campus des Sciences Humaines, l'Université Saint Joseph, il affirmera regretter d'avoir ouvert son journal en faveur du Président Émile Lahoud en 1998 pour qui il avait manifesté un certain

« enthousiasme » comme presque tous les libanais, avant de découvrir « le vrai visage » du nouvel homme fort de Damas. Il est membre du rassemblement de l'opposition chrétienne à la présence syrienne au Liban, « Qornet Chehwane ».

Il organise des concours de poésie, de théâtre et de chant. Sa qualité de défenseur des droits de l'homme lui permet de venir en aide aux plus démunis et aux handicapés. Dénonçant ouvertement l'occupation syrienne au Liban, il écrit en mars 2000, une lettre ouverte au président Bachar el Assad réclamant « le retrait des troupes syriennes et l'assurance que le Liban ne serait pas le prix payé à Damas en échange de la paix avec Israël ».

Gébran Tuéni est l'un des leaders de la « Révolution du Cèdre⁴² » en 2005 qu'il anime sur la place des Martyrs de Beyrouth où sont situés les locaux du journal An Nahar. Il est élu député grec orthodoxe de Beyrouth le 29 mai 2005, sur la liste du Courant du Futur dirigée par Saad Rafic Hariri.

Le 18 mars 2005, il avait entraîné la foule, rassemblée sur la place de la liberté à Beyrouth à travers un discours très célèbre : « *Nous jurons par le Dieu tout puissant, musulmans et chrétiens, de rester unis jusqu'à la fin des temps en défense du Liban bien aimé* ».

Le 12 décembre 2005, Gébran Tuéni est assassiné à l'âge de 48 ans dans un attentat à la voiture piégée à Beyrouth. Cet assassinat coïncide avec la publication du second rapport d'étape de l'enquête des Nations Unies sur l'implication de la Syrie dans l'assassinat de Rafic Hariri. Le Premier ministre libanais Fouad Siniora demande au Conseil de Sécurité des Nations Unies de démarrer une nouvelle enquête sur la mort de Gébran Tuéni et d'autres figures majeures anti-syriennes.

Fin août, Gébran Tuéni avait quitté Beyrouth sur les conseils des services de sécurité, alertés par la commission internationale de l'ONU sur l'assassinat de Rafic Hariri de l'existence d'une liste noire de personnalités à abattre. Depuis Paris, Gébran Tuéni réclamait la démission du président pro syrien Émile Lahoud et mettait en garde contre de nouveaux attentats potentiels.

⁴² Révolution du cèdre commence le 14 février 2005. Cette expression est journalistique et populaire. Lors de cette « révolution », une partie du peuple libanais a exprimé son rejet de la présence de la Syrie sur le sol libanais et de son influence dans la politique nationale.

Il était revenu à Beyrouth 24 heures à peine avant son assassinat et avait déjà repris ses activités de parlementaire et de journaliste.

Les éditoriaux de Tuéni

Entre 1999 et 2001 puis 2004 et 2005, Sur près de 24 mois analysés, le nombre des articles de Gébran Tuéni tourne autour de 100. En effet, il écrit presque tous les jeudis, et ses articles occupent la première page du quotidien, et sont toujours mis en relief dans un cadre. Ses éditoriaux portent toujours un titre fort, qui reste sujet à débattre, dans les jours qui suivent la publication. Parfois, c'est son père, Ghassan Tuéni qui écrit les jeudis et ainsi l'article des Tuéni est signé Ghassan pour la semaine.

Les thèmes les plus fréquents chez Tuéni sont :

- L'arrêt des actions de ladite résistance islamique ou Hezbollah
- La nécessité de l'envoi de l'armée libanaise au sud Liban.
- La mise en place d'un Etat de droit au Liban.
- Le retrait de l'armée syrienne du Liban
- la question des réfugiés palestiniens

B- Émile Khoury

Émile Khoury est un des journalistes les plus anciens de la famille d'An Nahar, il écrit presque tous les jours de la semaine, et ses articles traitent souvent les sujets de la veille. Le nombre des articles de Khoury tourne autour de 600 sur près de 24 mois. Émile Khoury écrit beaucoup et occupe un encadré au haut de la troisième page d'An Nahar, et ses articles apparaissent aussi traduits en français dans L'Orient-le Jour. Les sujets les plus fréquents chez Émile Khoury pendant la période choisie sont les élections parlementaires de l'été 2000, le retrait israélien du Sud-Liban, les relations du Liban avec l'ONU, ou avec la FINUL, et ceci dans le cadre des accords d'Avril 1996, les élections présidentielles au Liban, les candidats à la présidence en 2004, les relations tendues avec la Syrie et les problèmes des différents gouvernements qui se succèdent.

Les thèmes les plus fréquents :

- Une paix globale et juste
- La présence syrienne
- Sur le Hezbollah et la question de Chébaa
- L'armée libanaise au Sud
- La question des réfugiés palestiniens
- Les élections présidentielles au Liban
- Les relations tendues avec la Syrie

C- Sarkis Naoum

Sarkis Naoum, est un éditorialiste d'An Nahar, qui écrit 3 ou 4 par semaine. Sarkis Naoum, occupe une colonne encadrée et mise en relief dans la deuxième page d'An Nahar. Ses articles traitent souvent le même sujet tout le long d'une même semaine. Le nombre des articles de Naoum tourne autour de 550 sur 24 mois.

Les thèmes les plus rencontrés:

- Le dossier syrien et les négociations israélo-syriennes
- Le rôle « constructif » de la Syrie au Liban
- Le droit de la résistance nationale à continuer la lutte pour la libération...
- « L'inefficace et nuisible » rôle des demandeurs du retrait syrien immédiat.
- la question des réfugiés palestiniens
- les relations tendues entre Rafic Hariri et la Syrie
- les candidats à la présidence en 2004
- la résolution 1559

Méthodologie: pour le retrait israélien du Liban

La retranscription.

C'est essentiellement au CEMAM, Centre d'Etudes du Monde Moderne que l'essentiel du dépouillement s'est effectué. A titre d'exemple, le premier mois dépouillé fut celui de juin 2000, suivi du mois de mai, ensuite le mois d'avril et ainsi de suite jusqu'à arriver au mois d'avril 1999, puis de mai 2004 à avril 2005, soit près de 24 mois.

A la fin du dépouillement le bilan fut près de 1800 articles ou coupures de presse, tirés tous d'An Nahar. Environ 30 % seulement de tous ces articles servirent réellement à l'objectif des recherches puisqu'ils traitent du Moyen ou du Proche Orient.

A ces articles tirés d'An Nahar, il faut ajouter une centaine d'articles, de la presse arabe et internationale, cités dans la bibliographie ou en notes de bas de pages.

La retranscription consistait en la lecture des articles principaux et des éditoriaux portant d'une façon ou d'une autre sur le sujet, ensuite par la traduction de l'arabe en français.

Une fiche de retranscription pour un article:

Une fiche de retranscription par article. C'est un document qui comprend respectivement : La date de la source consultée, le thème directeur ou l'évènement, le titre de l'article, l'auteur. Les différents thèmes cités classés selon un code de retranscription : une lettre de l'alphabet et un petit résumé en deux lignes... Ensuite l'article photocopié est agrafé au verso de la fiche, en guise d'archives.

Ainsi pour un mois de retranscription, on devra récolter près de 90 fiches.

Un mois complet de retranscription terminé, c'est au tour du travail thématique :

Un tableau thématique mensuel comprenant tous les articles, les titres, les noms des auteurs ainsi que les thèmes mentionnés⁴³. Ce genre de tableau et la méthodologie de mise en place d'une telle organisation, rendent plus simples et plus nettes les recherches.

C'est de la sorte que sur les mois de journaux retranscrits, la grille d'analyse nécessaire à la vérification des hypothèses et des objectifs apparaît.

Le code de retranscription choisi ainsi que les thèmes récoltés :

A : La Syrie

A1 : Reformes internes

A2 : Le président Assad

A3 : Affaires internes syriennes.

B : Le Liban

B1 : La Syrie au Liban

B2 : Israël au Liban

B3 : L'ONU au Liban, ou La FINUL

B4 : La résistance ou le Hezbollah

B5 : L'Europe

B6 : Les Etats-Unis

B7 : Armée libanaise au Sud

B8 : Le gouvernement libanais

B10 : Les élections de l'été 2000

B11 : Déclarations du Président Lahoud

B12 : Vote du budget, économie.

B13 : Justice et réforme.

B14 : Presse, médias

C : Processus de Paix au P.O.

⁴³ Voir un exemple d'un tableau thématique mensuel, en document annexe.

- C1 : Processus de Paix Israélo-syrien
- C2 : Processus de Paix Israélo-palestiniens
- C3 : Processus de Paix : Israélo-Libanais

D : Divers

- D1 : Les pays arabes
- D2 : Les questions internationales, Kosovo, OTAN, Russie...
- D3 : Relations internationales...

I : Israël

- I1 : Le gouvernement israélien
- I2 : La Knesset
- I3 : Tsahal
- I4 : Média et presse israélienne
- I5 : Les élections israéliennes.

Quantification et répartition des articles par éditorialistes et par thèmes.

Le dépouillement d'An Nahar entre avril 1999 et juin 2000 (inclus) puis mai 2004 et avril 2005 (inclus), permet d'obtenir près de 1800 articles. Les trois éditorialistes forment à eux seuls près de 1200 articles, alors que les 600 (qui touchent le sujet choisi) restants sont des articles informatifs, de sources et de journalistes variés.

Ainsi sur ces 24 mois, on peut retrouver :

- Près de 100 articles de Gébran Tuéni
 - Près de 600 articles d'Émile Khoury
 - Près de 550 articles de Sarkis Naoum
- et
- Près de 600 articles (divers).

Répartition des articles par éditorialistes

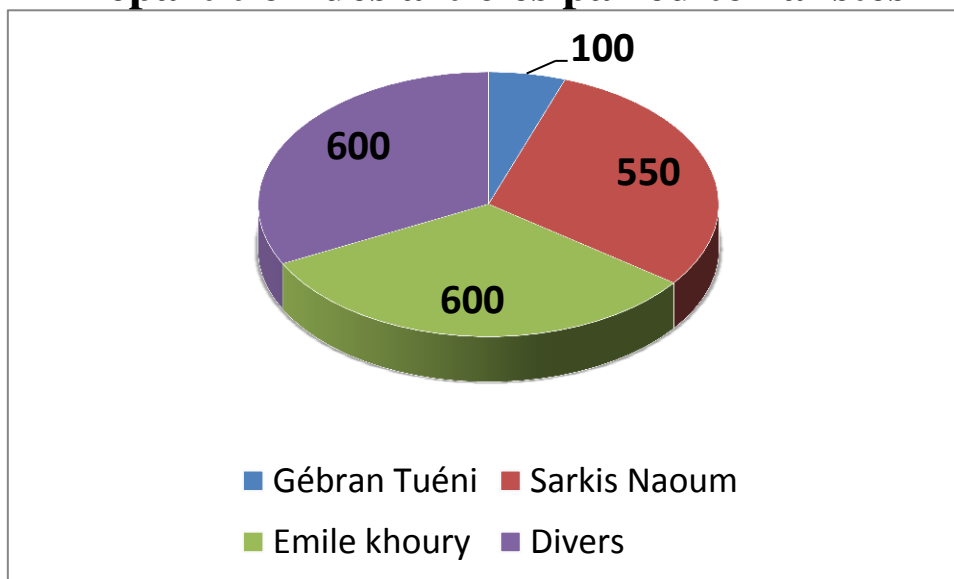


Figure 25 Articles An Nahar

D'après les statistiques ci-dessous, on peut donc déduire que sur un total de 1800 articles repartis sur 24 mois dans An Nahar :

- Près de 5 % des articles sont de Gébran Tuéni
- Près de 30 % des articles sont de Sarkis Naoum
- Près de 32 % des articles sont d'Émile Khoury
- Près de 33 % des articles qui touchent le sujet choisi sont de sources disparates.

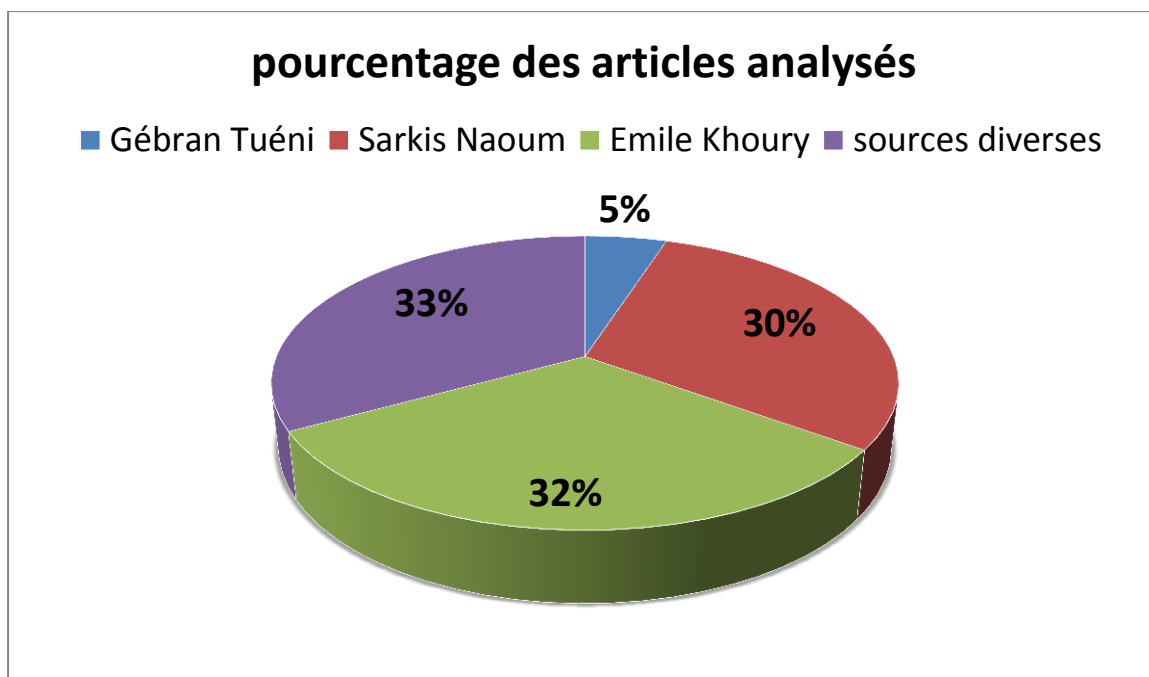


Figure 26 pourcentage des articles analysés An Nahar

Chez les trois éditorialistes choisis, tous les articles obtenus après le dépouillement, (Près de 600), ne traitent pas directement le sujet. Ainsi le calcul du nombre et du pourcentage d'articles traitant le sujet, permet de mieux connaître la place que donne un quotidien comme An Nahar, au sujet du retrait israélien et du retrait syrien.

Sur près de 100 articles de Gébran Tuéni (répartis sur 24 mois), près de 78 évoquent les sujets du retrait israélien et du retrait syrien, et ceci à travers différents thèmes.

Sur près de 550 articles de Sarkis Naoum (répartis sur 24 mois), près de 390 évoquent les sujets du retrait israélien et du retrait syrien, et ceci à travers différents thèmes.

Sur près de 600 articles d'Émile Khoury (répartis sur 24 mois), près de 372 évoquent les sujets du retrait israélien et du retrait syrien, et ceci à travers différents thèmes.

Nombre d'articles d'An Nahar qui traitent les sujets choisis (sur un total de 1200 articles)

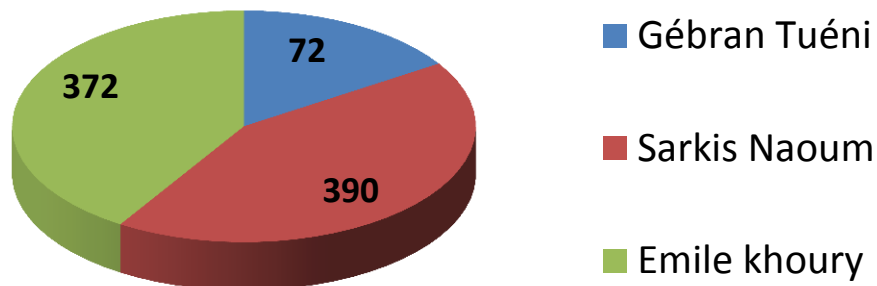


Figure 27 – nombre d'articles An NAhar

Chez les trois éditorialistes et sur une durée de 12 mois (entre avril 1999 et juin 2000 (inclus) près de 419 éditoriaux sur 600, évoquent d'une façon ou d'une autre le sujet du retrait israélien.

Ainsi on peut voir qu'entre avril 1999 et juin 2000, près de 9 % des éditoriaux traitants le retrait israélien sont de Tuéni.

Ainsi on peut voir qu'entre avril 1999 et juin 2000, près de 47 % des éditoriaux traitants le retrait israélien sont de Naoum.

Ainsi on peut voir qu'entre avril 1999 et juin 2000, près de 44 % des éditoriaux traitants le retrait israélien sont de Khoury.

Nombre d'éditoriaux d'An Nahar qui traitent le retrait israélien

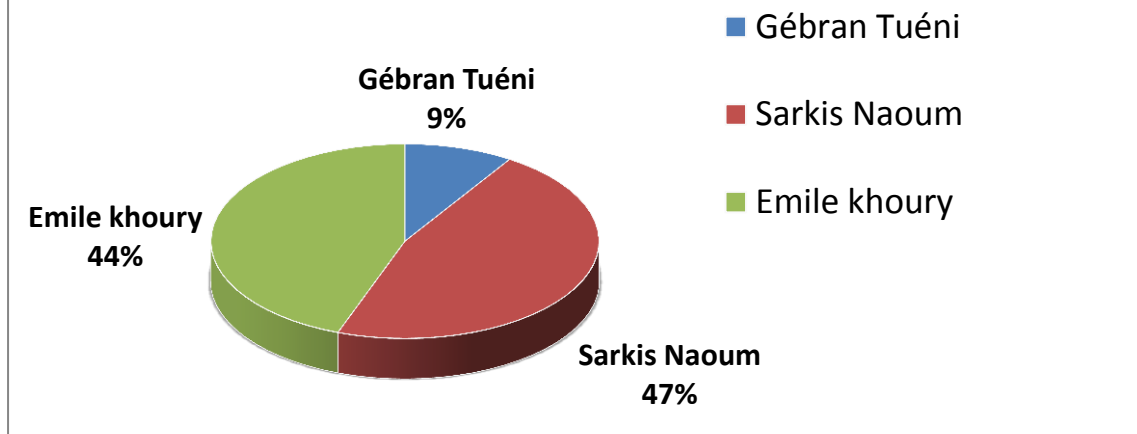


Figure 28 – nombre d'éditoriaux qui traitent le retrait israélien - Editoriaux An Nahar

Chez les trois éditorialistes et sur une durée de 12 mois entre mai 2004 et avril 2005 (inclus), près de 465 éditoriaux sur près de 600, évoquent d'une façon ou d'une autre le sujet du retrait syrien.

Ainsi on peut voir qu'entre mai 2004 et avril 2005, près de 45 % des éditoriaux traitants le retrait syrien sont de Tuéni.

Ainsi on peut voir qu'entre avril mai 2004 et avril 2005, près de 32 % des éditoriaux traitants le retrait syrien sont de Naoum.

Ainsi on peut voir qu'entre avril mai 2004 et avril 2005, près de 23 % des éditoriaux traitants le retrait syrien sont de Khoury.

Nombre d'éditoriaux d'An Nahar qui traitent le retrait syrien

■ Gébran Tuéni ■ Sarkis Naoum ■ Emile khoury

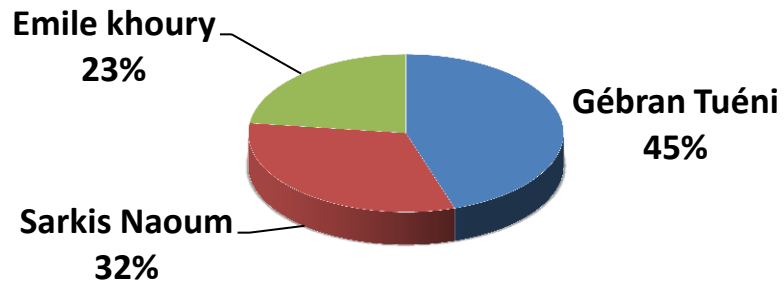


Figure 29 nombre d'éditoriaux qui traitent le retrait syrien - Editoriaux An Nahar

Partie 2 :

Le retrait israélien en 2000

Partie 2 : Le retrait israélien en 2000

Historique du conflit israélo-libanais :

Historique du conflit israélo-arabe et israélo-libanais.

Dès la déclaration Balfour ⁴⁴ en 1917 qui prévoit l'établissement d'un « foyer national » pour les Juifs en Palestine, le peuple palestinien, qui revendique le territoire, et les nations arabes voisines, manifestent leur hostilité au projet. La proclamation de l'Etat d'Israël en 1948 est très vite suivie d'un conflit armé, le premier d'une longue série. Ce n'est qu'en 1991, après cinq guerres israélo-arabes, que s'ouvre à Madrid une première rencontre officielle réunissant les principaux protagonistes.

Historique du conflit israélo-libanais.

En avril 1920, la France se vit confier un mandat ⁴⁵ de la Société des Nations (SDN) sur le Liban. Le 1^{er} septembre 1920 est proclamé l'Etat du grand Liban. ⁴⁶ Le mandat fut confirmé par l'Acte de Londres, le 24 juillet 1922. En 1926 une Constitution et en 1943 un « Pacte national » instaurent une République et consacrent la répartition sur une base confessionnelle : le chef de l'Etat serait un chrétien maronite, le chef du gouvernement, un musulman sunnite et le président de la Chambre, un musulman chiite. L'indépendance du

⁴⁴ Balfour (Arthur James, 1er comte) (Whittingehame, Ecosse, 1848 - Woking, Surrey, 1930), homme politique britannique. Chef des conservateurs, Premier ministre (1902-1906).

⁴⁵ Notion définie à l'article 22 du pacte de la SDN adopté à Versailles. Les populations des puissances vaincues sont placées sous la tutelle des puissances mandataires chargées de les conduire vers l'indépendance. Une clause spéciale sur l'Empire ottoman stipule que les populations de cette région ont déjà atteint un fort degré de développement et qu'ils pourront accéder à l'indépendance rapidement.

⁴⁶ Le 31 août 1920, le Haut-commissaire français, le général Henri Gouraud publia un décret « La création du Grand-Liban », un territoire qui comprendrait l'ancien territoire de la moutasarifia, ainsi que Beyrouth, la Bekaa, Tripoli, Sidon et Tyr.

Liban, proclamée en 1941 par le général Catroux, ne fut effective qu'en novembre 1943 et les dernières troupes françaises ne quittèrent le Liban qu'en 1946. De 1943 à 1952, le président maronite Béchara el Khoury dirigea le pays avec son Premier ministre sunnite, Riad el Solh.

Le plan de partage de la Palestine établi par l'ONU en 1947 prévoyait la création d'un Etat arabe (comprenant la bande de Gaza et la Cisjordanie) pour les Palestiniens, qui l'ont rejeté, s'opposant à la création d'Israël et au mandat britannique en Palestine qui prend fin le 14 mai 1948 et David Ben Gourion proclame la naissance officielle de l'Etat d'Israël⁴⁷. La première guerre israélo-arabe éclata immédiatement. Le 15 mai 1948, les armées égyptiennes, transjordaniennes, syriennes, et libanaises se joignirent aux groupes armés palestiniens engagés dans l'offensive depuis novembre 1947. L'armée libanaise reprend le village de Malkiyé, au-delà de la frontière, avant qu'il ne soit repris par l'armée israélienne. Entre février et juillet 1949, les accords d'Armistice signés par Israël et ses voisins arabes entérinent les résultats de la guerre. Israël a agrandi d'un tiers son territoire et a expulsé quelque 800.000 palestiniens dont un grand nombre se réfugient au Liban. En ce qui concerne le Liban, la convention d'Armistice est signée à Ras el Nakoura, le 23 mars 1949. Les deux pays s'engagent à « cesser les hostilités et à ne plus entreprendre, ni projeter des actes de guerre » l'un contre l'autre. Les deux pays s'engagent également à ne pas « traverser ou franchir, dans quelque but que ce soit, la ligne d'armistice ». En menant une politique de terreur marquée notamment par le massacre de Deir Yassin, les milices sionistes ont réussi à envahir « *des terres, devenues vierges de population, et donc libérées pour les très nombreux colons attendus et nécessaires à la survie du jeune Etat* »⁴⁸.

⁴⁷ "En ce jour où prend fin le mandat britannique et en vertu du droit naturel et historique du peuple juif et conformément à la résolution de l'assemblée générale des Nations-Unies, nous proclamons la création d'un Etat juif en Palestine"⁴⁷.

⁴⁸ a multi-lingual news service by, for, and about anarchists, Israël : une société en mutation, 9 Jan 2001, A - I n f o s/ <http://www.ainfos.ca/>

Le 29 octobre 1956, la crise du canal de Suez⁴⁹ provoque le déclenchement de la deuxième guerre israélo-arabe. Du 29 octobre au 6 novembre 1956, la Grande-Bretagne (le Premier ministre, Anthony Eden), la France (dirigée alors par un gouvernement de centre-gauche avec à sa tête Guy Mollet, irrité par le soutien de l’Égypte au Front de libération nationale (FLN) algérien, plus particulièrement par l’attitude de Nasser)⁵⁰ et Israël attaquent l’Égypte, après la nationalisation, en juillet 1956, de la Compagnie franco-britannique du canal de Suez, par le président égyptien Gamal Abdel Nasser.

Le 5 juin 1967, Israël lance la guerre des Six Jours contre la Syrie, la Jordanie et l’Égypte. La guerre des Six-Jours permet à l’armée israélienne de s’emparer de Jérusalem-Est, de la Cisjordanie, de Gaza, du Golan et du Sinaï. Le 28 juin, le parlement israélien vote l’annexion de la partie arabe de Jérusalem (partie est)⁵¹. Le 22 novembre 1967, le Conseil de sécurité de l’ONU adopte à l’unanimité la résolution 242⁵², qui prévoit l’évacuation par Israël des territoires occupés en échange de la reconnaissance de tous les pays de la région⁵³.

Cependant, les nations arabes refusent de reconnaître Israël, et Israël refuse de se soumettre à la résolution de l’ONU. En 1949, environ 140 000 Palestiniens s’étaient réfugiés dans le Sud du Liban. A l’été 1971, ils étaient estimés entre 250 000.⁵⁴

En 1968, en représailles à une attaque palestinienne à partir du Liban, un raid israélien sur l’aéroport international de Beyrouth, cause la destruction de 13 avions libanais de la

⁴⁹ Les opérations ont été stoppées par crainte d’une intervention des États-Unis et de l’URSS. La crise a démontré l’affaiblissement de la France et de la Grande-Bretagne qui n’étaient plus que des puissances moyennes, désormais incapables de présider aux destinées du monde.

⁵⁰Zorgbibe Charles, Textes de politique internationale, Paris, PUF, 1985

⁵¹ Claude Brzozowski « Du foyer national juif à l’État d’Israël, histoire d’une spoliation » l’Harmattan 2001.

⁵² Adoptée le 22 novembre 1967 suite à la Guerre des Six jours et à l’occupation par Israël de la Cisjordanie, de Gaza, du Sinaï, du Golan et de Jérusalem Est, la résolution 242 de l’ONU demande le « retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés », la reconnaissance de l’intégrité territoriale de tous les États de la région, le règlement de la question des réfugiés palestiniens. L’Égypte, le Liban, la Jordanie et Israël acceptent directement la résolution.

⁵³ Claude Brzozowski « Du foyer national juif à l’État d’Israël, histoire d’une spoliation », l’Harmattan 2001.

⁵⁴ Les chiffres officiels de l’UNRWA indiquent 127.000 réfugiés palestiniens enregistrés au Liban jusqu’en 1950, et 175.958 réfugiés palestiniens enregistrés au Liban jusqu’en 1970.

compagnie nationale Middle East Airlines. Grâce aux efforts du Général De Gaulle⁵⁵, l'ONU demande à Israël de dédommager le Liban, par le biais de la résolution 262 datant du 31 décembre 1968. Ainsi entre 1949 et 1964, le Liban enregistre 140 agressions israéliennes, entre 1968 et 1974, 3000 agressions israéliennes sont enregistrées⁵⁶.

Les accords du Caire.

Le 3 novembre 1969, à la suite d'affrontements entre des palestiniens et l'armée libanaise, le gouvernement libanais avait, par les accords du Caire, reconnu le droit aux « *fedayin* » « combattants » de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP⁵⁷), de mener la lutte armée contre Israël, à partir du territoire libanais. Cet accord selon Charles Zorgbibe, place le Liban sous « souveraineté limitée à usage inter-arabe »⁵⁸ Ceux-ci trouvèrent refuge sur le territoire libanais à partir duquel ils multiplièrent les attaques contre Israël qui, à son tour, mena des représailles au-delà de la frontière.

Les affrontements entre l'OLP et l'armée jordanienne en 1970, suivis des événements de « septembre noir » aboutissent à l'élimination de l'OLP en Jordanie, et au déplacement des combattants palestiniens au Liban. Ainsi la direction de la résistance palestinienne s'installe à Beyrouth. En avril 1973 trois importants dirigeants de l'OLP sont assassinés à Beyrouth par une opération israélienne.

Le 6 octobre 1973, l'Egypte et la Syrie déclenchent la quatrième guerre israélo-arabe, dite « guerre du Kippour ». Israël contre-attaque et impose sa supériorité. Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte le 22 octobre 1973 la résolution 338, appelant à un cessez-le-feu et à des

⁵⁵ Article paru dans an Nahar, le lundi 19 avril 1999, évoquant la lettre envoyée par Raymond Eddé (Président du Bloc National) au président français Jacques Chirac au sujet du village libanais encerclé, Arnoun.

⁵⁶ Chiffres signalés par le dossier du monde diplomatique sur le Proche Orient, donnés par Mahmoud Souaid, Le Sud-Liban face à Israël (en arabe), Institut d'Etudes palestiniennes, Beyrouth, 1998 ; Les Guerres d'Israël contre le Liban (en arabe), publication du Parlement libanais, Beyrouth, 1998.

⁵⁷ L'O.L.P. est le sigle de l'Organisation de Libération de la Palestine, organisation palestinienne politique et paramilitaire, créée en mai 1964.

⁵⁸ Charles Zorgbibe, Géopolitique contemporaine, PUF, Que sais-je N° 693, Paris 1986.

négociations « sous les auspices appropriés et en vue d'établir une paix juste et durable au Proche-Orient »⁵⁹. Le 28 novembre 1973, la Ligue arabe reconnaît l'Organisation de Libération de la Palestine comme seul et unique représentant du peuple palestinien. L'accord sur le désengagement et la séparation des forces israéliennes et égyptiennes est signé au kilomètre 101, le 18 janvier 1974, sous l'égide des Nations-Unies.

En 1975 la guerre civile éclate. Les interventions israéliennes se multiplient en territoire libanais, à travers une assistance à « l'armée du Liban libre », qui deviendra plus tard « l'armée du Liban Sud » (ALS), créée par des officiers de l'armée libanaise positionnée au sud Liban⁶⁰. En 1976, l'armée syrienne intervient au Liban⁶¹.

Le 19 novembre 1977, le président égyptien Anouar el-Sadate est reçu à Jérusalem où il prononce un discours devant la Knesset, énumérant les cinq points qui pourraient fonder une paix « juste et durable ». Le 26 mars 1979 à Washington, un traité de paix est signé entre l'Égypte et Israël⁶². La première phase du retrait de l'armée israélienne du Sinaï s'achève le 25 janvier 1980. Un mois plus tard, l'Égypte et Israël échangent des ambassadeurs.

En mars 1978, à la suite d'un raid palestinien, Israël dirigé par Menahem Begin, procède pour la première fois à une invasion en règle du territoire libanais. Tsahal (l'armée israélienne) occupe pour trois mois le territoire compris entre la frontière internationale et le fleuve Litani. Ce n'est qu'en juin et sous les pressions des grandes puissances qu'Israël se retire du sud

⁵⁹ Le cessez-le-feu intervint à la suite de la résolution américano-soviétique adoptée par l'ONU le 22 octobre, résolution 338

⁶⁰ Voir plus loin dans ce mémoire, le chapitre consacré à Israël et l'ALS.

⁶¹ (La question concernant l'intervention militaire syrienne à la demande des forces chrétiennes ou pas, reste une question délicate, et continue de former un point de débat au sein du débat politique libanais, et de l'histoire de la guerre libanaise. La Syrie est accusée par de nombreux libanais d'être une armée d'occupation, intervenue au Liban en 1976 pour ses propres intérêts, sans l'autorisation officielle du gouvernement libanais.)

⁶² A Camp David, le traité de paix est conclu, sur les instances du président américain Jimmy Carter, entre l'Égypte (A. el-Sadate) et Israël (M. Begin), dans une résidence des présidents des E.-U. (Maryland), en 1978. Un second accord, envisageant le statut futur de la Cisjordanie et de Gaza, est resté inappliqué après la dénonciation unilatérale des accords par l'Égypte en 1987.

Liban, tout en gardant une « Zone de Sécurité » une partie du territoire libanais sous son occupation.

La zone de sécurité est une bande de territoire libanais longue de 100 kilomètres et large de 8 kilomètres en moyenne et qui suit le tracé de la frontière à partir de Nakoura, sur la Méditerranée, jusqu'au Mont Hermon et la rivière Litani. Cette zone est confiée à Saad Haddad et à ses 2000 miliciens encadrés par les israéliens, et elle compte près de 100.000 habitants dont 60% de chiïtes et 35% de chrétiens⁶³.

Le 18 mars 1978, le Conseil de Sécurité vote les résolutions 425 et 426. Elles précisent que soient respectées l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance politique du Liban à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues par le retrait des troupes israéliennes du Liban. La Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) est alors créée en application de la résolution 425 du Conseil de sécurité portant sur l'évacuation du Sud-Liban après son invasion par Israël. Son mandat est de « rétablir la paix et la sécurité » sur la frontière et d' « aider le gouvernement libanais à assurer la restauration de son autorité sur la région », selon la résolution 426.

Au début 1981, les forces chrétiennes hostiles à Damas, occupent Zahlé, l'armée syrienne réagit en assiégeant la ville, l'aviation israélienne intervient alors détruisant quelques positions syriennes dans la vallée de la Bekaa. L'escalade est évitée par les efforts du médiateur américain Philip Habib qui réussit à imposer un cessez-le-feu entre les Israël et l'OLP le 24 juillet 1981.

Le 3 juin 1982, après un attentat contre l'ambassadeur d'Israël à Londres, Tsahal procède à une seconde invasion : l'opération « Paix pour la Galilée », et fait le siège de Beyrouth. Le but avoué de cette opération, par le ministre israélien de la Défense, Ariel Sharon c'est d'en finir avec le « Fath land ».

Les objectifs du gouvernement israélien, étaient d'anéantir l'OLP en la chassant du Liban et faire élire un « allié » d'Israël, Bachir Gemayel (chef de la milice chrétienne des forces libanaises) à la présidence de la République libanaise et conclure un traité de paix israélo-libanais.

⁶³ L'armée du Liban-Sud, ALS, Alain Gresh et Dominique Vidal, les 100 portes du Moyen-Orient.

Bachir Gemayel est élu président le 23 août 1982, mais quelques jours plus tard, il est assassiné le 14 septembre 1982. Le lendemain, un drame affreux se produit à Beyrouth : un groupe des forces libanaises procède à un massacre dans les camps de réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila, avec l'approbation de l'armée israélienne⁶⁴. Le massacre de Sabra et Chatila⁶⁵ déclenche une réprobation internationale massive et conduit à une condamnation unanime d'Israël par la communauté internationale. Fin 1982, 400 000 manifestants israéliens se rassemblent pour dénoncer l'opération libanaise. Menahem Begin est contraint de démissionner en septembre 1983. Au Liban, ces événements provoquent l'intervention d'une Force multinationale de sécurité, composée de troupes françaises, américaines et italiennes.

Le traité de paix libano-israélien, connu sous nom de l'accord du 17 mai, (itifaq sabata'ch ayyar (إتفاق سيطعش ايار) conclu le 17 mai 1983, ne parvient pas à mettre fin à la guerre civile et est annulé⁶⁶. Les combats opposent les forces libanaises, appuyées par Israël, et le front de l'opposition (partis de gauche rejoints par le mouvement chiite Amal). Deux attentats suicides, attribués aux groupes chiites radicaux, causèrent la mort de plus de 300 soldats américains et français le 23 octobre 1983. Avant de se retirer complètement en février 1984, la Force multinationale sortit les derniers combattants palestiniens islamistes assiégés dans Tripoli par l'armée syrienne.

En 1984, c'est la reprise de la guerre civile au Liban, et plus particulièrement dans la montagne libanaise. Les Druzes prennent le contrôle de Chouf. En janvier 1985, Israël annonce un retrait par étapes du Liban. Comme en septembre 1983, dans le Chouf, ce retrait israélien a provoqué, fin avril 1985, de violents affrontements confessionnels. La

⁶⁴ Bilan du massacre 800 morts selon la commission d'enquête israélienne Kahane, 1500 morts selon l'OLP.

⁶⁵ Du 16 au 18 septembre 1982, près d'un millier de civils palestiniens du camp de Sabra et Chatila ont été assassinés par des miliciens que certaines sources accusent d'être des hommes d'Elie Hobeika, alors l'un des principaux chefs des Forces libanaises. Le camp était sous la protection des forces israéliennes qui, sous l'autorité d'Ariel Sharon, auraient livré le camp aux hommes d'Hobeika.

⁶⁶ Le 17 mai 1983, Amine Gemayel, élu président à la place de son frère Bachir assassiné, signe à Khaldé sous la pression de Philip Habib et de Morris Draper (médiateurs américains), un accord avec les israéliens qui met fin à la guerre entre les deux pays. « Un front de salut national » se forme contre cet accord, mené par Walid Joumblatt, Rachid Karamé et Sleimane Frangié, appuyés par la Syrie et l'OLP.

situation s'est donc retournée en faveur de Damas, qui avec 35 000 soldats contrôle les deux tiers du territoire. Le 5 mars 1985, le gouvernement annonce l'annulation de l'accord libano-israélien du 17 mai 1983. Le 28 décembre 1985 est signé l'accord tripartite entre Nabih Berry (chef de la milice Amal durant la guerre libanaise, et aujourd'hui président du parlement libanais), Walid Joumblatt, (chef du Parti socialiste progressiste), et Elie Hobeika (alors chef des forces libanaises, et ancien ministre rallié à la Syrie. Hobeika est assassiné en 2002.)

A Beyrouth-Ouest, l'anarchie grandissante s'est traduite par la multiplication des affrontements entre milices musulmanes, autrefois alliées. Le moindre incident dégénérant en batailles rangées: combats d'avril 1985 où les miliciens sunnites Mourabitoun ont été battus⁶⁷ par les chiïtes d'Amal soutenus par les Druzes du Parti socialiste progressiste (PSP), ou ceux de novembre 1985 entre les chiïtes d'Amal et les druzes du PSP. Les affrontements les plus meurtriers sont ceux qui ont opposé les miliciens chiïtes d'Amal aux Palestiniens: La « bataille des camps », du 19 mai au 19 juin 1985, aurait provoqué la mort de plus de cinq cents personnes de chaque côté, ainsi que l'exode d'une partie de la population des camps de Sabra, Chatila et Borj-al-Brajneh⁶⁸. Ces affrontements entre Amal et les Palestiniens ont repris de temps à autre (début avril 1986). Par ailleurs, des combats entre chiïtes ont opposé le Hezbollah aux miliciens d'Amal.

En décembre 1987 démarre la première révolte des pierres⁶⁹ « l'Intifada » dans les territoires occupés par Israël. Le 13 décembre 1988, Yasser Arafat reconnaît, à la tribune des Nations unies à Genève, le droit à l'existence d'Israël et déclare renoncer « totalement » au terrorisme.

⁶⁷ Travaux de recherches du projet « Ras el Nabeh », CEMAM, université saint Joseph de Beyrouth, 2008.

⁶⁸ Chronologie du Liban, Dossier paru dans l'express sous la rubrique /monde/Proche-Orient/chronologie-du-Liban, par Catherine Gouëset, publié le 30/06/2011.

⁶⁹ A distinguer de La deuxième révolte des pierres, « Intifada al aqsa - انتفاضة الأقصى » qui commencera le 28 septembre 2000, après la visite d'Ariel Sharon, sur le Mont Du temple, ou l'esplanade des mosquées.

Lorsque le mandat présidentiel d'Amine Gemayel⁷⁰ expira en septembre 1988, aucun accord n'avait été trouvé pour l'élection de son successeur. Il nomma alors le commandant des armées, le général chrétien Michel Aoun, à la tête du gouvernement provisoire. Le gouvernement conduit par le sunnite Selim el-Hoss (qui a succédé à Rachid Karamé, assassiné le 1er juin 1987), exclut de démissionner et s'installe dans Beyrouth-Ouest. En mars 1989, le général Aoun lançait une «guerre de libération» contre la Syrie qui finit par ruiner le pays et s'accompagna d'affrontements meurtriers avec les Forces libanaises, désormais dirigées par Samir Geagea.

Les députés libanais adoptent le 22 octobre 1989 les accords de Taëf (Arabie Saoudite) pour mettre fin à la guerre civile. Ils maintiennent le principe d'un pouvoir établi selon des critères confessionnels (président maronite, premier ministre sunnite et président chiite pour le Parlement désormais composé pour moitié de musulmans et pour moitié de chrétiens). Ils prévoient également le désarmement des milices, prévoyant un rééquilibrage des pouvoirs, et à terme l'abolition du confessionnalisme. En novembre, ces accords signés à Taëf, en Arabie Saoudite, furent approuvés par le Parlement, qui élût René Mouawad à la présidence. Mouawad fut assassiné dix-sept jours plus tard et le Parlement élût un autre maronite, Elias Hraoui (président de la république libanaise de 1989 à 1998), pour lui succéder. Les forces syriennes se redéployent dans la Bekaa et le Hezbollah n'est pas désarmé. La signature à Damas le 22 mai 1991 du Traité de fraternité et de coopération entre la République arabe syrienne et la République libanaise confirme la mainmise syrienne sur le Liban. La Syrie pouvait demeurer au Liban jusqu'à la mise en application de toutes les réformes constitutionnelles prévues et jusqu'au retrait israélien du Liban-Sud. Le traité prévoyait également l'harmonisation des politiques économiques, culturelles et extérieures des deux pays.

Le 30 octobre 1991, une conférence de paix israélo-arabe s'ouvre à Madrid, parrainée par les Etats-Unis et la Russie. Palestiniens, Israéliens, Jordaniens et Syriens et Libanais y participent.

A partir de février 1992, les attaques du Hezbollah contre Israël ont entraîné des ripostes de plus en plus violentes de la part de l'armée israélienne. Déjà, le 16 février, le chef du

⁷⁰ Amine Gemayel, né à Beyrouth, en 1942, a été président du Liban de 1982 à 1988. Il est le fils de Pierre Gemayel, fondateur du parti Kataëb, les 'phalanges' libanaises.

Hezbollah Abbas el Moussaoui⁷¹ avait été tué, mais, le plus souvent, les victimes ont été civiles. Au Sud, la tension est montée en octobre 1992 dans la "bande de sécurité" occupée par Israël, à la suite d'attaques du Hezbollah contre des positions de l'Armée du Liban Sud. Le gouvernement libanais, ayant refusé, le 18 décembre 1992, d'accueillir les 415 Palestiniens chassés par Israël, les a installés à Marj al-Zohour. A partir du 8 juillet 1993, les attaques à la roquette par le Hezbollah contre la « zone de sécurité » et la Haute Galilée israélienne se sont multipliées. Après la mort de cinq de ses soldats, Israël a lancé, à partir du 25 juillet, plus de cent raids au Sud jusqu'à Saïda, dans la Bekaa et contre le camp palestinien de Beddaoui - Tripoli - (bilan après quelques jours: des dizaines de morts et l'exode de plus de 200 000 Libanais)⁷²

A Washington, le 13 septembre 1993, Yitzhak Rabin et Yasser Arafat participent à la cérémonie de signature de la « déclaration de principe sur l'autonomie des territoires occupés », sur la pelouse de la Maison-Blanche, en présence du président américain Bill Clinton⁷³.

Une vaste manifestation organisée par le Hezbollah contre un accord palestino-israélien conclu le 13 septembre 1993, a été réprimée par l'armée libanaise, faisant 9 morts et 30 blessés parmi les partisans du Hezbollah... Maintenu à l'écart du processus de paix israélo-arabe, le Liban a continué de subir les effets de la guerre opposant l'armée israélienne au Hezbollah soutenu par la Syrie et l'Iran. Les représailles israéliennes dans le Sud et dans la plaine de la Békaa, supposées abriter les combattants, ont touché des civils et entraîné en riposte des tirs de roquettes de Katioucha du Hezbollah contre des localités du nord d'Israël.

Le Premier ministre d'Israël Yitzhak Rabin est assassiné le 5 novembre 1995 par un extrémiste juif. Benyamin Netanyahu⁷⁴, adversaire des accords d'Oslo⁷⁵, est élu Premier

⁷¹ Abbas al Moussaoui est né en 1952. Il était un homme politique et un religieux influent, il était également le leader du Hezbollah.

⁷² Article d'Elisabeth Picard paru dans l'Etat du Monde, « Liban 1993. »

⁷³ Le 9 septembre, Yasser Arafat signe, à Tunis, un accord de reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP. Le lendemain, à Jérusalem, le Premier ministre israélien Yitzhak Rabin signe à son tour le même document.

ministre israélien. Ces accords signés à Washington le 13 septembre 1993 en présence de Yitzhak Rabin, Premier ministre israélien, de Yasser Arafat, Président du comité exécutif de l'OLP et de Bill Clinton, Président des États-Unis, instaurent un mode de négociations pour régler le problème et posent une base pour une autonomie palestinienne temporaire de 5 ans pour progresser vers la paix. L'année 1998 fut marquée par l'échec des tentatives de négociations initiées par les États-Unis pour relancer le processus de paix au Proche-Orient. Benyamin Netanyahu autorisa la construction de nouveaux logements destinés à abriter des colons juifs à Jérusalem-Est et en Cisjordanie. La multiplication des attentats (autobus piégés et attentats suicides) et des affrontements dans les territoires, pénalisant le tourisme, et l'économie israélienne, Benyamin Netanyahu est obligé à avancer les élections législatives initialement prévues pour 2000⁷⁶.

Après le sommet antiterroriste international de Charm el Cheikh du 13 mars 1996, auquel le Liban (comme la Syrie) a refusé de participer, les tirs du Hezbollah ont fait deux blessés à Kiryat Shimonah le 11 avril 1996. Immédiatement déclenchée, l'opération israélienne « Raisins de la colère عناقيد الغضب » (bombardements aériens, maritimes et terrestres) que Shimon Pères lance avait pour but de détruire les bases du Hezbollah et faire réagir le gouvernement libanais. Elle a provoqué des destructions économiques jusqu'aux environs de Beyrouth (deux centrales électriques et la route côtière), l'exode de 400 000 habitants de trois villes (dont Saïda) et de 90 villages du Sud, ainsi que la mort, en seize jours, de 20 combattants du Hezbollah et de 179 civils (plus 400 blessés). Selon un rapport du secrétariat des Nations unies, rendu public le 3 mai suivant et contesté par Israël, les tirs d'obus sur le camp de la Force intérimaire des Nations unies à Cana, près de Tyr, le 18

⁷⁴ Netanyahu (Benyamin) (Tel-Aviv, 1949), homme politique israélien. Élevé aux États-Unis, où il avait suivi son père, disciple du dirigeant sioniste Ze'ev Jabotinsky, il a été nommé ambassadeur auprès de l'ONU (1984-1988). Elu député à la Knesset sous la bannière du Likoud (1988), il est devenu vice-ministre des Affaires étrangères dans le cabinet d'Y. Shamir (1988-1991). Président du Likoud dès avril 1993, il a remporté les élections générales organisées en 1996, face à Shimon Pères et a été nommé Premier ministre. À la fin de l'année 1998, il a décidé d'avancer les élections générales prévues pour 2000 et a été contraint de s'effacer, le 17 mai 1999, devant le candidat du Parti travailliste, Ehud Barak. Peu après, il a donné sa démission du Likoud.

⁷⁵ Georges CORM, *Le Proche-Orient éclaté 1956-2007*, Gallimard, 2007.
Frédéric ENCEL et François THUAL, *Géopolitique d'Israël*, Points Seuil, 2006.

⁷⁶ Cette décision est entérinée par la Knesset au début de l'année 1999.

avril, qui ont tué 102 civils libanais, étaient délibérés⁷⁷. Le gouvernement Pères devait prouver sa capacité d'assurer la sécurité nationale, à la veille des élections de mai 1996.

Une trêve et un accord provisoire sont conclus le 26 avril 1996. Négocié par les ministres des Affaires étrangères français et américain, Hervé de Charette et Warren Christopher, L'arrangement dit « les accords d'avril 1996⁷⁸ » a prévu le retour au statu quo et la création d'un groupe de surveillance du cessez-le-feu (Etats-Unis, France, Israël, Liban et Syrie), qui fonctionne selon la règle de l'unanimité (25 juillet 1996) mais est resté muet sur la zone occupée. Après une accalmie, les tirs entre l'armée israélienne et le Hezbollah ont repris le 12 mai.

Pour les israéliens, l'opération « Raisins de la Colère » tourne encore plus mal encore que l'opération « Paix pour la Galilée ». L'analyste israélien Michel Gurfinkiel dans « Sud-Liban La mauvaise frontière » un article publié dans Haaretz en mai 1999 dira : « *Techniquement, Tsahal fait sans doute une fois de plus la démonstration de sa supériorité : puissance de feu, déploiement d'armes intelligentes, gestion informatisée du champ de bataille. Mais stratégiquement, l'opération est inepte, dans la mesure où elle épargne le véritable adversaire, l'armée syrienne, et ne prétend frapper que les intérêts économiques syriens au Liban ou le Hezbollah, organisation légère, susceptible de se terrer pendant toute la durée de l'attaque puis de resurgir, intacte, après un cessez-le-feu. En outre, comme en 1982, les Israéliens sont accusés de barbarie : Un de leurs bombardements a atteint par erreur une cible civile, le village de Cana* ».

Les perspectives d'un éventuel retrait israélien du sud du Liban ont entraîné dès la seconde moitié de 1999 de nombreuses défections dans les rangs de l'ALS, certains de ces déserteurs monnayant leur liberté contre des informations qui ont conduits à des embuscades provoquant la mort de plusieurs militaires israéliens.

En février 1999, l'armée israélienne avait étendu cette occupation au village d'Arnoun, geste vraisemblablement motivé par les élections israéliennes de mai 1999. Quelques jours plus

⁷⁷ L'ex-ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, en visite à Cana en 1997, affirmera que les bombardements n'étaient pas une erreur, mais qu'ils étaient délibérés.

⁷⁸ Les accords d'avril ont été signés le 30 avril 1996. Ils stipulent que les deux parties en conflit, la résistance et l'armée israélienne, ne doivent pas bombarder les populations civiles, ni lancer des attaques à partir de zones civiles. Un comité de surveillance, mandaté par l'ONU, est chargé d'examiner le respect de ces accords. Il est présidé alternativement par la France et les Etats- Unis.

tard le 28 février 1999, le mouvement de résistance Hezbollah tuait sept militaires israéliens dans deux incidents séparés. Parmi les victimes se trouvaient plusieurs hauts gradés de l'armée israélienne, dont un général de brigade, le plus haut officier jamais tué au Liban depuis l'invasion israélienne de 1982, le général Erez Gerstein. Cette opération réussie du Hezbollah, a ravivé le souvenir d'une autre grande opération réussie, en août 1997, un commando d'élite israélien a été durement frappé lors d'une tentative de débarquement par hélicoptères près du village d'Ansaryé. Le mandat de Benyamin Netanyahu se termine en mai 1999, et ce dernier est resté incapable de sortir son armée du Liban, tel qu'il l'avait annoncé en mars 1999⁷⁹. Désigné candidat favori du Likoud face à Moshe Arens, il dut toutefois s'effacer devant le représentant de l'opposition, Ehud Barak (Parti travailliste), qui obtint 56% des voix le 17 mai 1999. Ehud Barak fit une campagne électorale sur la base d'une promesse de retirer tous les soldats israéliens du Liban avant juillet 2000⁸⁰. Barak s'employa à relancer les négociations de paix sur plusieurs fronts.⁸¹

En juin 1999, après l'élection d'Ehud Barak⁸² arrivé au pouvoir en proclamant sa volonté de parvenir à la paix avec les Palestiniens, mais aussi avec la Syrie et le Liban, avant septembre 2000, et promettant publiquement de retirer Tsahal du Liban avant le 7 juillet 2000, même sans un accord de sécurité avec la Syrie.⁸³

⁷⁹ An Nahar, le 18 mars 1999. *Benyamin Netanyahu annonce que son ministre de la défense Moshé Arens, « est à la recherche d'un redéploiement, puis d'un retrait de Tsahal du Liban, conditionné par de garanties sécuritaires. »*

⁸⁰ Article d'An Nahar, « la promesse de Barak », 10 avril 1999.

⁸¹ Le 4 septembre, il signa à Charm el Cheikh un accord avec le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, sur la mise en œuvre des accords déjà conclus à Wye Plantation, en 1998. Prévoyant la restitution par Israël, en trois temps, de 11 % de territoires supplémentaires aux Palestiniens, appelés à contrôler 42 % de la Cisjordanie, avant le 20 janvier 2000, dans les frontières d'avant 1967, non compris Jérusalem-Est, cet accord autorisait également, à partir d'octobre, la construction du port de Gaza, l'ouverture de passages protégés sous juridiction de l'Autorité palestinienne entre Gaza et les territoires de Cisjordanie et garantissait la libération de trois cent cinquante prisonniers palestiniens détenus en Israël. En contrepartie, les Palestiniens acceptèrent d'entamer rapidement des discussions pour un règlement de paix définitif, une date butoir ayant été fixée au 20 septembre 2000. Coté syrien, fut préparée une reprise des négociations de paix avec la Syrie, dont le principal enjeu demeurait la restitution à cette dernière du plateau du Golan (annexé par Israël en 1981).

⁸² A la suite de l'assassinat d'Itzhak Rabin en 1995, son successeur, Shimon Pères, fait d'Ehud Barak son ministre des Affaires étrangères. Après la défaite de Shimon Pères aux élections de mai 1996, Ehud Barak s'empare de la direction du parti travailliste.

⁸³ An Nahar, le 22 avril 1999. Ehud Barak annonce publiquement à la radio israélienne en pleine campagne électorale : « il n'est pas nécessaire de trouver un accord avec la Syrie, pour un retrait du Liban. L'accord devra se faire avec le gouvernement libanais »

L'armée du Liban-Sud commence à se retirer de la « Zone de Sécurité », de la région de Jezzine dont elle avait pris le contrôle en 1985.

Le pari de Netanyahu avait échoué (un retrait israélien avec des garanties sécuritaires était introuvable pour le Premier ministre déchu.). Le 18 mars 1999, Benyamin Netanyahu, déclare que son ministre de la défense Moshé Arens, « *est à la recherche d'un redéploiement, puis d'un retrait de Tsahal du Liban, conditionné par de garanties sécuritaires.* »⁸⁴

Benyamin Netanyahu avait tenu des propos fermes et immuables tout le long de sa campagne électorale. Il affirmait à la presse israélienne en avril 1999 : « *nous savons que le monde arabe ainsi que Assad attendent les résultats des élections en Israël, le parti travailliste parle d'un retrait jusqu'au lac de Tibériade et d'un retrait du Liban...cela ne mènera pas à la sécurité d'Israël, et sans sécurité, il n'y aura pas de Paix. Tout le monde sait que je suis un négociateur difficile, et ceci mènera à une meilleure solution pour Israël.* »⁸⁵

Le nouveau premier ministre israélien, Le travailliste Ehud Barak, avait mené sa campagne électorale, sur la promesse d'un retrait du Liban un an après la formation de son gouvernement, soit avant le 7 juillet 2000 quoi qu'il arrive, c'est-à-dire « même sans accord avec la Syrie ». L'objectif était de priver Damas du moyen de pression que lui offrait la présence au Sud-Liban de troupes israéliennes, cibles régulières des combattants du Hezbollah, et surtout de mettre fin à une intervention militaire à laquelle une majorité croissante des Israéliens était opposée. Inquiète du message que cela représenterait aux yeux du monde arabe, la hiérarchie militaire israélienne montre son opposition à l'idée d'un retrait unilatéral et fait pression sur Barak pour qu'il y renonce. Dans son article « des choix amers », An Nahar du 7 avril 1999, Mahmoud Haidar analyse à travers les coupures de presses israéliennes, les inquiétudes de militaires ou politiques israéliens face au plan « suicidaire » de Barak :

« Le retrait des forces israéliennes du Liban jusqu'à la frontière internationale place le golfe de Haïfa dans la ligne de mire, des Katiouchas du Hezbollah ».

⁸⁵ An Nahar, le samedi 3 avril 1999.

En 1997, Yitzhak Belly (conseiller du ministre de la défense en Israël), présente une liste complète et détaillée des cibles vitales pour des frappes préventives et de vengeance⁸⁶. Selon le conseiller Belly, « la stratégie israélienne utilisée au Liban depuis 1985, vise à garder une tension à feu doux avec le Hezbollah, jusqu'à ce que la Syrie accepte de faire la Paix. » *Il rajoute que* « fuir le Liban n'est pas la solution, si la Syrie veut nous frapper, elle trouvera un prétexte pour le faire. »... « Ainsi en se retirant du Liban nous nous retrouverons de plus en plus noyés jusqu'au cou dans le borbier libanais ⁸⁷»

Il est certain que les craintes israéliennes de ce retrait du Liban, venaient fortement de la classe militaire, celle qui avait connu le Liban ou le « Vietnam Libanais » un titre journalistique devenu fréquent depuis quelques années. Pour le haut commandement de l'armée israélienne, l'enthousiasme de Barak, est quelque part inquiétant.

Shaol Mofaz, va même jusqu'à avertir le gouvernement : « *Israël ne devrait pas se retirer unilatéralement du Liban, car sans doute le Hezbollah prendra pour cible le Nord d'Israël.* ⁸⁸ »

Le 17 avril 2000, Le représentant permanent de la mission d'Israël auprès des Nations Unies a remis au Secrétaire général une lettre de son Ministre des affaires étrangères, datée du 16 avril, par laquelle « il informe officiellement M. Annan de la décision du Gouvernement israélien de retirer, d'ici en juillet prochain, ses forces militaires du Sud-Liban, en pleine conformité avec les résolutions 425 et 426 (1978) du Conseil de sécurité. Le Gouvernement d'Israël ajoute qu'il entend coopérer pleinement avec les Nations Unies pour l'application de sa décision »⁸⁹.

⁸⁶ Il commence par des sites économiques et vitaux de l'infrastructure civile libanaise, cités sportives, casino du Liban, ... (situées ou non, à proximité de positions de l'armée syrienne), suivis de cibles choisies de positions de l'armée libanaise qui devraient être la cible des avions de Tsahal. (Son plan va même jusqu'à choisir des positions de l'armée libanaise selon diverses confessions, dans le but de créer des dissidences au sein de l'armée libanaise, voire même une opposition dans les villages chiites du sud Liban.)

⁸⁷ Publié dans Haaretz le 6 mars 1997, et repris dans An Nahar le mercredi 7 avril 1999.

⁸⁸ An Nahar, le mercredi 14 avril 1999.

⁸⁹ Rapport du Secrétaire Général de L'ONU, sur l'application des résolutions 425 et 426, du conseil de Sécurité.

Les désertions précipitées et nombreuses mènent à l'effondrement de l'Armée du Liban-Sud, et la prise de contrôle du Hezbollah de larges secteurs de cette région. Ces désertions aboutissent au retrait précipité de la force d'occupation israélienne dans la nuit du 22-23 mai 2000 qui initialement était prévu au 7 juillet 2000.

Le 16 juin 2000, le Conseil de Sécurité confirme que ce retrait est conforme à la résolution 425. Le Premier ministre israélien Ehud Barak donne ainsi une nouvelle preuve à la communauté internationale de son ambition de paix. Il met fin à une occupation devenue insoutenable aux yeux de l'opinion publique israélienne et qui, du point de vue militaire, ne garantissait plus la sécurité d'Israël et relance la possibilité d'un accord avec la Syrie. « Depuis longtemps, la bande de sécurité est devenue la bande de l'insécurité », titre, le 16 juillet 1996, le quotidien israélien Maariv.

Après le retrait de mai 2000, Le Liban a aussi exigé, en vain, le retrait israélien de la zone appelée Fermes de Chébaa, « Mazareh Chébaa⁹⁰ مزارع شبعا », 43 km² de territoire syrien selon les cartes internationales mais revendiqué par le Liban. Or, selon l'ONU et d'après tous les documents et cartes disponibles⁹¹, cette terre appartient à la Syrie et non au Liban. Elle doit donc faire l'objet de négociations avec la Syrie et non avec le Liban. L'ONU a confirmé la validité de la position israélienne, affirmant que les fermes de Chébaa relèvent de la résolution 242 datant de 1967, et non de la 425 (1978).

La crise entre Israéliens et Palestiniens prit un nouveau tournant dramatique, La deuxième Intifada, « Intifada el Aqsa انتفاضة الأقصى », éclate, est causée par près de 3500 morts en⁹² en majorité des palestiniens. Cette deuxième Intifada, éclata le 28 septembre 2000, en réaction à la visite controversée d'Ariel Sharon, alors chef de l'opposition Likoud, sur l'Esplanade des Mosquées à Jérusalem. Cette visite, approuvée par le gouvernement d'Ehud Barak, qui ne

⁹⁰ Al-Sharit Al-Loubnani Al-Mouhtal - Massalek Al-Ihtilal, Massarat Al-Mouwajaha, Massaer Al-Ahali Moundher Mahmoud Jaber Politics/ Lebanon Mouassassat Al-Dirassat Al-Falastiniyah, 1999.

⁹¹ Voir la carte officielle du Sud Liban, publiée par l'UNIFIL en 2000, en document Annexe

⁹² Une année d'Intifada, Amnesty International, 2001

bénéficiait plus d'une majorité à la Knesset, provoqua une explosion de colère parmi les Palestiniens, excédés par la stagnation du processus de paix, ainsi que par la poursuite de l'occupation israélienne et de l'expansion des colonies... Ariel Sharon, chef du Likoud, remporta face à Ehud Barak les élections au poste de Premier ministre de février 2001 avec 62.5 % des voix. Le politologue français Olivier Roy considérait en 2002 que la seconde intifada et la victoire du Likoud en 2001 ont « *relancé la volonté israélienne de réoccuper les territoires, bref de revenir à la politique d'avant Oslo : pas d'État palestinien, maintien des colonies, contrôle direct par l'armée, fragmentation de l'espace palestinien, paupérisation des populations condamnées soit à s'exiler, soit à devenir des citoyens de seconde zone dans une situation de plus en plus proche de l'apartheid*⁹³ »

Depuis le retrait israélien du sud Liban, quelques incidents mineurs, se sont déroulés à la frontière israélo-libanaise souvent causés par des jets de pierres par des jeunes incontrôlés, trois opérations du Hezbollah dans le secteur limité des fermes de Chébaa, et presque tous les jours les avions israéliens patrouillent dans le ciel libanais, malgré les mises en gardes de l'ONU. Les Attaques du Hezbollah et les bombardements israéliens depuis mai 2000, n'ont causé qu'un nombre très réduit de tués des deux côtés⁹⁴. L'événement le plus marquant, reste la capture par le Hezbollah d' Elhanan Tannenbaum (un général israélien à la retraite, accusé d'espionnage par le Hezbollah), et de trois soldats présumés morts (par le gouvernement israélien), disparus après une embuscade tendue par le Hezbollah dans une zone frontalière contestée en octobre 2000. Le pilote, Ron Arad, disparu au Liban depuis presque vingt ans, reste au cœur des discussions d'échanges⁹⁵ de prisonniers.

⁹³ Olivier Roy, Les illusions du 11 septembre, Seuil, La République des Idées, 2002

⁹⁴ Depuis qu'Israël s'est retiré du Liban, voici deux ans, la frontière libanaise est assez calme elle aussi. Il y a des escarmouches limitées sur une petite zone de terrain, qu'Israël garde sans doute dans le seul but de maintenir une agitation frontalière et des tirs antiaériens du Hezbollah - souvent provoqués par les vols répétés des avions militaires israéliens à l'intérieur de l'espace aérien libanais.

⁹⁵ La famille de Ron Arad a estimé que l'affranchissement de MM. Dirani et Obeid mettra un terme aux efforts engagés depuis des années pour obtenir des informations sur un militaire dont la mort n'est toujours pas considérée comme une certitude en Israël.

Le gouvernement israélien s'est prononcé, le 9 novembre 2003, en faveur d'un échange de prisonniers avec le Hezbollah libanais. Il a cependant assorti son accord d'une réserve⁹⁶ qui pourrait réduire à néant les efforts engagés de part et d'autre depuis des mois. Le Hezbollah, de son côté, souhaite obtenir la libération de dizaines de détenus libanais ou ressortissants d'autres nationalités capturés par les Israéliens au Liban. Parmi eux, l'un de ses responsables, le cheikh Abdel Karim Obeid, et un ancien chef du mouvement Amal, Moustapha Dirani, enlevés respectivement en 1989 et en 1994 précisément pour servir de monnaie d'échange contre des prisonniers israéliens. Les deux hommes ont été maintenus depuis cette date en détention "*administrative*"⁹⁷.

.....

Le jeudi 29 janvier 2004, Le vaste échange de prisonniers entre Israël et le Hezbollah se déroula, sous l'égide de l'Allemagne simultanément sur une base militaire de Cologne en Allemagne et à plusieurs points de passage avec la Cisjordanie et la bande de Gaza.

Au terme de l'accord conclu entre les deux parties, le Hezbollah libéra Elhanan Tannenbaum, détenu depuis octobre 2000, et remis les corps de trois soldats de Tsahal en échange de la libération par l'Etat hébreu de 429 prisonniers et de la remise de 60 corps de combattants libanais.

Sur les 429 prisonniers libérés par Israël, 400 sont des Palestiniens qui ont été libérés à des points de passage avec les territoires palestiniens, 28 sont originaires de divers pays arabes et devaient être libérés à Cologne, le dernier étant un ressortissant allemand reconnu coupable d'espionnage au profit du Hezbollah et relâché lui aussi à Cologne.

Le même soir, tout le Liban officiel, recevait à l'aéroport de Beyrouth, les prisonniers libanais, dans une euphorie générale des familles des détenus.

⁹⁶ La disposition introduite par Ariel Sharon vise un Libanais, Samir Kantar. Ce dernier, membre du Front de libération de la Palestine (FLP dirigé par Abou Abbas), s'était infiltré en Israël en 1978, et avait tué trois Israéliens. Arrêté et jugé, il a été condamné en 1980 à une peine de 542 années de prison.

⁹⁷ « Le gouvernement israélien s'est prononcé en faveur d'un échange de prisonniers avec le Hezbollah libanais », le Monde, du 11 novembre 2003.

La deuxième phase de l'accord prévu, pour l'été 2004, devra porter, sur Kantar, et en échange, des informations sur la disparition de Ron Arad, présumé mort par Israël. Finalement, Samir Kantar a été libéré en 2008.

L'historique du conflit aurait dû s'arrêter en 2005, étant donné que la thèse est limitée par ce cadre temporel, mais la guerre de juillet 2006 ayant eu des conséquences très grandes sur les recompositions sociétales étudiées et sur les visions des différents acteurs libanais vis-à-vis de « l'indépendance », et à ce sujet précis l'étude⁹⁸ très intéressante de Julie Chapuis⁹⁹ sur la reconstruction du Liban après la guerre de 2006 est conseillée.

La guerre de juillet 2006

Le retrait syrien du Liban, le 28 Avril 2005 enlevait le principal appui régional au Hezbollah. D'autant plus qu'il avait été précédé en 2004 par la résolution 1559 du Conseil de Sécurité de l'ONU qui stipulait le désarmement de toutes les milices libanaises et non libanaises. D'un autre côté l'Iran entrait dans une confrontation avec la communauté internationale mais surtout avec les Etats-Unis sur le dossier nucléaire. Les Etats-Unis, et les autres pays membres permanents du Conseil de Sécurité, Russie et Chine comprises ne voulaient pas avoir une puissance nucléaire iranienne trônant au milieu des réserves pétrolières mondiales. C'est pour cela qu'il y avait un certain consensus entre ces puissances pour contenir les projets nucléaires iraniens. Les Etats Unis et Israël se distinguaient par des « tendances

⁹⁸ « L'intégration du Sud-Liban constitue en réalité le principal défi de la reconstruction post-2006 car ce territoire a longtemps été marginalisé politiquement, socialement, économiquement et physiquement. Du point de vue identitaire, politique et social, bien que la division confessionnelle des territoires se soit effritée depuis la fin de la guerre civile, ce lien entre une identité communautaire homogène et un territoire pèse toujours sur le Sud-Liban dans l'après-guerre civile. Le Sud-Liban est toujours considéré comme un espace à dominante chiïte, quadrillé par le Hezbollah. Cette marginalisation identitaire, politique et sociale s'ajoute donc à la marginalisation économique que l'échec du Plan de reconstruction en 2000 a confirmé, d'autant plus qu'avec une partie toujours occupée par Israël jusqu'en 2000, le Sud-Liban est marginalisé territorialement. Malgré son ouverture sur l'international, avec la pénétration d'Israël et de la Finul, mais aussi avec la diaspora libanaise originaire du Sud, qui a tissé des liens importants en Afrique notamment, le Sud-Liban est en rupture totale avec le reste du territoire libanais pendant plus de vingt ans. C'est d'ailleurs à partir de ce postulat d'un Sud isolé et d'une lecture confessionnelle de l'espace libanais que s'est dessinée la géographie des bombardements israéliens qui a largement confondu les territoires politiques du Hezbollah et les espaces de vie chiïtes, en 2006. »

⁹⁹ Julie Chapuis est doctorante et chercheur en études politiques à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS, Paris), rattachée à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (Paris), et secrétaire générale du Cercle des chercheurs sur le Moyen-Orient (CCMO).

guerrières » dans ce domaine. Le 10 Juillet 2006, l'Iran déclare la fin des négociations par une annonce du Guide Suprême de la Révolution Islamique l'Ayatollah Ali Khamenei.

Le lendemain au soir du 11 juillet 2006, le Hezbollah enlève 2 soldats israéliens, près de la frontière libano- israélienne en territoire israélien, dans une zone où depuis l'an 2000, il n'y avait eu aucune opération militaire. Selon le rapport de l'ONU : « Peu après avoir pénétré en territoire israélien, des militants du Hezbollah ont attaqué une patrouille israélienne, capturant deux soldats, en tuant trois autres et faisant plusieurs blessés¹⁰⁰ ». Une polémique oppose le gouvernement israélien pour lequel les soldats ont été « enlevés¹⁰¹ » en territoire israélien, aux autorités libanaises selon lesquelles les soldats de Tsahal ont poursuivi les commandos du Hezbollah en territoire libanais jusqu'au village de Aita Sh'ab عينا الشعب où ils sont tombés dans une embuscade¹⁰². Cette attaque à travers la ligne bleue a été condamnée par le Secrétaire Général de l'ONU.

Cette attaque intervient au 18^e jour de l'opération « Pluie d'été » menée par l'armée israélienne contre les activistes du Hamas. Au Liban, la réaction israélienne fut très violente et totalement démesurée avec l'acte du Hezbollah.

Les pertes économiques sont évaluées par le gouvernement libanais à 6 milliards de dollars au 13 août 2006. Les ponts, aéroports, ports, routes, transports en commun, usines électriques, stations-services, postes d'essence, dépôts de nourriture, etc. sont détruits systématiquement, bloquant le pays tout entier alors qu'il vient de passer par une phase de reconstruction de plus de 10 ans. Le Liban a aussi perdu sa saison touristique, alors qu'il attendait 2 millions de touristes pour l'été 2006, ceux qui étaient déjà sur place ont été rapatriés pendant les premiers jours du conflit. Le bilan matériel comprend la destruction d'approximativement 7 000 logements, 900 usines, commerces, fermes et marchés, et exactement 630 kilomètres de routes et 29 infrastructures vitales (aéroport de Beyrouth, ports, réservoirs d'eau, stations d'épuration, centrales électriques) ; ainsi qu'un nombre indéterminé

¹⁰⁰ Rapport présenté au Conseil de sécurité le 14 juillet 2006. Référence ONU CS/8776

¹⁰¹ Claire Arsenault, *L'armée israélienne investit le Liban sud*, Radio France internationale, 12 juillet 2006

¹⁰² Denis Delbecq, *Le Hezbollah défie Israël*, AFP et Reuters, 12 juillet 2006

de relais de télévision, radio et téléphonie, de sites religieux, de bases militaires et autres équipements¹⁰³.

La résolution 1701

Le 5 août 2006, les États-Unis et la France s'accordent pour soutenir un projet de résolution au Conseil des Nations-unies, permettant un cessez-le-feu permanent et une solution à long terme du conflit. Ce projet soutient la mise en œuvre de la résolution 1559 et des accords de Taëf et appelle à l'arrêt de toute attaque de la part du Hezbollah et de toutes les opérations militaires offensives d'Israël. Il insiste sur la souveraineté d'Israël et du Liban et le respect de leurs frontières y compris dans les fermes de Chébaa. La zone comprise entre le fleuve Litani et la ligne bleue doit devenir une zone démilitarisée où seules pourront se déployer l'armée libanaise et une force internationale empêchant toute reprise des hostilités. Un embargo sur les armes à destination du Liban (exception de celles autorisées par le gouvernement) est également demandé par ce projet de résolution.

Le Liban rejette cette résolution car elle ne prévoit pas le retrait de l'armée israélienne de son territoire. Le gouvernement libanais s'est déclaré prêt à déployer 15 000 soldats au Liban sud immédiatement après le retrait des forces israéliennes. Le 11 août, le Conseil de sécurité de l'ONU à l'unanimité de ses quinze membres une résolution numéro 1701 de 2006, parrainée par le Danemark, les États-Unis, la France, la Grèce, la Slovaquie, et le Royaume-Uni.

Pour la première fois dans le conflit israélo-arabe des roquettes touchaient en profondeur le territoire israélien (un million de personnes quittèrent le Nord israélien¹⁰⁴). Le Hezbollah a tiré à peu près 4 000 roquettes en Israël en 4 semaines de conflit soit autant d'obus abattus sur le Liban le 6 août. Ces tirs sur des villes israéliennes n'ont débuté qu'après l'attaque des installations civiles libanaises dont les pistes de l'aéroport le 13 juillet¹⁰⁵.

¹⁰³ Le Monde, Les déplacés du Liban sud de retour dans un pays dévasté, 15 août 2006, avec AFP et Reuters.

¹⁰⁴ Liban / Israël : une frontière et des relations complexes, sur le site de Fabien Guillot, chercheur au CNRS

¹⁰⁵ Jean-Philippe Rémy, *L'arsenal du Hezbollah lui permet d'étendre la « guerre des roquettes »*, Le Monde, 20 juillet 2006

La pression politique israélienne interne amena l'armée israélienne à cesser le combat mais aussi la pression de la ligue arabe amena à modifier la résolution du Conseil de Sécurité dans un sens moins favorable à Israël et les combats cessèrent le 14 Août soit 3 jours après le vote de la résolution du Conseil de Sécurité 1701¹⁰⁶.

Les acteurs du conflit :

Les Etats

Le Liban

La république du Liban est une république à régime présidentiel: la population est composée de 4,1 millions d'habitants¹⁰⁷ est formée de chrétiens (40 %, maronites majoritaires); et de musulmans (60 %, chiites pour près de la moitié, sunnites, et une minorité druze).¹⁰⁸ Le seul recensement officiel (basé sur l'appartenance communautaire) de la population libanaise fut fait en 1932 sous le mandat français. Une explication récente, scientifique et détaillée de la démographie libanaise est développée dans « l'Atlas du Liban¹⁰⁹ », d'Éric Verdeil, Ghaleb Faour et Sébastien Velut, montre que le recensement de 1932 ne prend en compte que les citoyens libanais résidents au Liban en 1932, c'est-à-dire qu'il exclut les Libanais ayant

¹⁰⁶ La résolution demande :

1. cessation totale des hostilités
2. demande au gouvernement libanais et à la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) de déployer leurs forces ensemble dans tout le Sud, et demande au gouvernement israélien, alors que ce déploiement commence, de retirer en parallèle toutes ses forces du Liban sud
3. autorise un accroissement des effectifs de la Finul à 15 000 hommes.
4. souligne qu'il importe que le Gouvernement libanais étende son autorité à l'ensemble du territoire libanais, afin d'y exercer intégralement sa souveraineté, de sorte qu'aucune arme ne s'y trouve sans le consentement du Gouvernement libanais et qu'aucune autorité ne s'y exerce autre que celle du Gouvernement libanais
5. Application intégrale des dispositions pertinentes des Accords de Taëf et des résolutions 1559 (2004) et 1680 (2006) qui exigent le désarmement de tous les groupes armés au Liban
6. Exclusion de toute force étrangère au Liban sans le consentement du Gouvernement libanais.
7. Exclusion de toute vente ou fourniture d'armes et de matériels connexes au Liban, sauf celles autorisées par le Gouvernement libanais.

¹⁰⁷ Estimation 1999, selon le département d'Etat Américain.

¹⁰⁸ Estimation 1999, selon le département d'Etat Américain.

¹⁰⁹ L'Atlas du Liban », d'Éric Verdeil, Ghaleb Faour et Sébastien Velut, Institut français du Proche-Orient / CNRS Liban, Beyrouth, Liban 2007.

émigré. Certains villages frontaliers avec la Syrie n'auraient pas été pris en compte dans le recensement¹¹⁰.

Un « pacte national » maintenant un équilibre entre les communautés, fut établi en 1943. Cet accord non rendu public, qui est décrit traditionnellement comme la charte constitutive du Liban, a été signé entre Béchara-el-Khoury, maronite, chef du « Déstour » qui devient Président de la République et Riad el Solh, sunnite, qui devient Premier ministre. Cet accord reconnaissait tout d'abord l'indépendance de la Nation libanaise à l'égard de tous les Etats d'Occident et d'Orient. Il consacrait ensuite l'appartenance au monde arabe du Liban qui devait coopérer avec les Etats arabes frères « jusqu'aux plus extrêmes limites¹¹¹ ». Ainsi, le Liban adhère le 7 avril 1945 à la Ligue arabe et s'oppose avec l'ensemble des pays de la région à la naissance d'Israël en 1948. Cet accord repose sur un échange en bonne et due forme : *« les Sunnites concèdent l'indépendance du Liban en contrepartie de la reconnaissance par les maronites de l'arabité du Liban ».*

La prépondérance des chrétiens, donna lieu à l'élection d'un président de la République de confession maronite, tandis que le président du Conseil est sunnite et celui du Parlement, chiite. Après la guerre israélo-arabe de 1967, à laquelle le Liban ne prit pas part, les Palestiniens affluèrent en masse; en 1970, l'O.L.P., chassée de Jordanie, s'installa au Liban avec ses combattants. Ce regroupement entraîna l'intervention des armées de la Syrie et d'Israël. La guerre civile éclata en avril 1975. Ainsi en 1976, intervient une force arabe de

¹¹⁰ « Les trois premières estimations disponibles sont des dénombrements et recensements entrepris sous le mandat français. Leurs usages politiques et sociaux entachent la fiabilité. Une partie de la population contestait l'existence même de l'identité nationale libanaise, ce qui se traduit par des sous-déclarations. En 1943, la finalité du comptage était l'aide alimentaire : les habitants avaient au contraire intérêt à être comptés. La question du décompte des émigrés partis à l'époque ottomane était aussi problématique. En tout état de cause, après 1932, plus aucun recensement n'a été réalisé et les chiffres reposent sur des extrapolations et des sondages. Après l'indépendance, il faut attendre la présidence de Fouad Chéhab (1958-1964) pour que naisse une véritable administration chargée des statistiques. Les réformes et les politiques sociales du régime se traduisent par une floraison de dénombrements et études, dont la plus sérieuse fut l'enquête par sondage sur la population active de 1970, dont l'estimation de la population résidente constitue la référence, même si elle fit l'objet d'un redressement en 1974. À cette date, la population résidente se montait à 2 126 000 personnes » L'Atlas du Liban », d'Éric Verdeil, Ghaleb Faour et Sébastien Velut, Institut français du Proche-Orient / CNRS Liban, Beyrouth, Liban 2007.

¹¹¹ Edmond Rabbath : La formation historique du Liban politique et constitutionnel - Publication de l'Université libanaise - Beyrouth (1986).

dissuasion, en très grande majorité syrienne et en 1978, l'armée israélienne commença l'invasion du Liban.

Les accords de Taëf (octobre 1989) règlent depuis la fin officielle de la guerre civile la vie politique et civile au Liban entre les musulmans et les chrétiens.

En avril 1996, les conflits dans le Sud entre le Hezbollah et l'armée israélienne se traduisirent par les multiplications des bombardements israéliens (opération « les Raisins de la colère »). En effet, en représailles à des attentats commis par le Hezbollah et dont avaient été victimes certains de ses hauts dignitaires, l'armée israélienne lança de nouveaux raids sur le Liban en 1993, en 1996 et en 1999.

Les attaques visaient les villages du Sud-Liban, mais aussi des centrales électriques, des ponts et des centres de télécommunications, laissant provisoirement paralysées la Beyrouth et sa grande banlieue. Au premier semestre 2000, les attaques du Hezbollah s'accrochèrent, et l'urgence de la situation contraignit ainsi le Premier ministre israélien, Ehud Barak, à précipiter le calendrier initialement prévu, au plus tard en juillet, et à annoncer officiellement, le 24 mai, le départ des troupes israéliennes du Liban sud, qu'elles occupaient depuis 1978.

Israël

Israël est un Etat du Proche-Orient, avec environ 6,1 millions d'habitants.

La Population est formée de Juifs (81,4 %), d'Arabes (18,6 %). Les arabes israéliens sont en fait des Palestiniens qui sont restés sur place en 1948-1949. On en dénombre aujourd'hui près d'un million. Leur situation est "paradoxale", Comme l'écrit le chercheur Alain Dieckhoff¹¹², « *Ils sont à la fois des citoyens comme les autres "bénéficiant des mêmes droits politiques et civils que les Juifs, et des citoyens "Différents des autres* », maintenus dans une situation périphérique tant politiquement qu'économiquement.

La population

¹¹² Dieckhoff Alain, Israël : une nation en armes à l'ère de l'individualisme, article paru dans le n°159 de la revue Monde arabe en janvier 1998

La population juive a considérablement augmenté depuis l'établissement d'un État national juif en Palestine¹¹³. En 1918, cette population ne comptait que 56 000 personnes. Au moment où a été créé l'État d'Israël en 1948, la population israélienne juive atteignait déjà 558 000 (58 %), et les Israéliens arabes, au nombre de 405 000, étaient minoritaires (42 %). Il n'empêche qu'en 1948, la population juive en Palestine n'atteignait que 640 000 personnes (31,6 %), tandis que les Arabes palestiniens, au nombre de 1,4 million, demeuraient largement majoritaires (68,4 %). Toutefois, en 1993, alors que la population israélienne s'élevait à cinq millions, il ne restait plus que 16,2 % d'Arabes israéliens (même si leur population avait augmenté à 700 000), car entre-temps le nombre de Juifs immigrant en Israël avait garanti la grande majorité aux Israéliens juifs. Aujourd'hui, en raison des vagues d'immigration juive successives et aussi en raison du taux de croissance naturelle des Arabes (considéré parmi les plus élevés dans le monde), la population israélienne totale atteint plus de six millions (dont environ 20 % d'Arabes). Les 800 000 Arabes d'Israël (2000) sont les descendants des 156 000 Palestiniens restés dans le pays après l'exode de 1948. En 2003, la population était de 6,7 millions¹¹⁴.

Jusqu'à la création de l'État d'Israël, les immigrants venaient principalement d'Europe centrale et d'Europe de l'Est. Ces juifs ashkénazes, fuyant les pogroms et l'antisémitisme, puis l'Allemagne nazie, se considèrent comme les bâtisseurs d'Israël. Ils accueillirent avec réticence, sinon avec hostilité, les juifs séfarades originaires des pays méditerranéens. Ces derniers immigrèrent en plus grand nombre après la création d'Israël et jusqu'à la guerre des Six Jours, à la suite des indépendances en Afrique du Nord (surtout le Maroc et la Tunisie), et alors que les pays arabes étaient en guerre avec l'État hébreu. En Israël, ashkénazes et séfarades disposent de leur propre organisation religieuse avec leurs propres rabbins¹¹⁵.

Dans les années soixante-dix, notamment après l'effondrement du communisme, quelque 600 000 juifs soviétiques s'établirent en Israël; ils sont aujourd'hui plus de 750 000, mais plusieurs dizaines de milliers sont retournés en Russie. Le pays a également accueilli 50 000 juifs d'Éthiopie (Falashas). Aujourd'hui, plus de la moitié des juifs israéliens sont nés dans le

¹¹³ VIDAL, Dominique. «Israël, un gouvernement inquiétant» dans *Le Monde diplomatique*, Paris, 8 mars 2001.

¹¹⁴ CHOURAQUI, André. *L'État d'Israël*, Paris, P.U.F., coll. «Que sais-je?», no 673, 1984, 127 p.

¹¹⁵ KLEIN, Claude. *La démocratie d'Israël*, Paris, Seuil, 1997

pays de parents originaires de plus d'une centaine de pays différents; On estime maintenant que la période d'immigration massive vers Israël est pratiquement close. Les citoyens bénéficiant de la citoyenneté israélienne sont des Juifs dans une proportion de 83 % et des Arabes dans une proportion de 17 %.

L'Etat

Créé le 14 mai 1948, Israël remporta toutes les guerres israélo-arabes. En novembre 1977, le président égyptien Sadate se rendit à Jérusalem pour entamer une négociation générale. Celle-ci aboutit aux accords de Camp David, aux Etats-Unis (septembre 1978), et à un traité de paix israélo-égyptien, signé à Washington le 26 mars 1979 et dénoncé par les autres pays arabes et l'O.L.P

L'invasion du Liban par Tsahal¹¹⁶, l'armée israélienne, en 1982, chassa l'O.L.P. de Beyrouth et permit à Israël d'établir une zone de protection le long de la frontière libanaise. L'occupation israélienne dans les territoires de Cisjordanie et de Gaza y déclencha, en 1987, une résistance civile arabe, l'Intifada, durement réprimée. C'est à cette occasion que les premiers objecteurs de conscience se font entendre. Ceux-ci ne refusent pas de défendre la patrie les armes à la main, mais contestent la nature de l'engagement israélien au Liban¹¹⁷. Ils ne voient plus ce conflit comme une guerre défensive, mais comme un conflit dicté par de bas calculs politiques. De plus, les nombreuses bavures, les témoignages de mauvais traitements infligés aux Palestiniens, suscitent de nombreuses questions et querelles dans la société civile.

En novembre 1995, Shimon Peres succéda à Yitzhak Rabin, assassiné par un extrémiste juif. Un an plus tard, les élections législatives furent remportées par le Likoud et Benyamin

¹¹⁶ Depuis 1948, Tsahal, l'armée israélienne, est l'agent par excellence de l'intégration nationale. Tout le monde y participe, hommes ou femmes à l'exception des Arabes israéliens jugés « non sûrs » et des « haredim », c'est-à-dire des ultra-orthodoxes, qui peuvent bénéficier assez facilement d'exemptions. C'est par son passage au service national que le jeune Israélien signe son appartenance à la communauté et sa volonté de la défendre, c'est ainsi qu'il devient un "véritable" citoyen dans un pays hyper-nationaliste qui s'est toujours considéré comme une citadelle encerclée.

¹¹⁷ Tsahal. Histoire critique de la force israélienne de défense Par Martin Van Creveld – Ed. du Rocher 1995.

Netanyahu devint Premier ministre. Le début de l'année 1998 fut marqué par l'échec des tentatives de négociations pour relancer le processus de paix au Proche-Orient.

Ehud Barak (Parti travailliste), obtint 56% des voix le 17 mai 1999 et est perçu comme une nouvelle chance de relance du processus de paix au Proche-Orient, Ehud Barak s'employa à relancer les négociations de paix sur plusieurs fronts.

En mai 2000, les désertions accélérées des membres de l'ALS, mènent à l'effondrement de l'Armée du Liban sud, alliée à Israël, ce qui contraignit le Premier ministre, Ehud Barak, à précipiter le retrait des troupes israéliennes.

Le 23 mai, le chef du gouvernement annonça donc officiellement le départ des troupes israéliennes du Liban sud, qu'elles occupaient depuis 1978¹¹⁸.

Ariel Sharon, chef du Likoud, remporta face à Ehud Barak les élections de février 2001 au poste de Premier ministre après l'éclatement de la deuxième Intifada en septembre 2000. Aujourd'hui, et surtout depuis la deuxième Intifada une fraction de la jeunesse est plus que critique par rapport à Tsahal. Ces jeunes, souvent diplômés et laïcs, ont de plus en plus de mal à accepter d'aller tirer sur des adolescents lanceurs de pierre¹¹⁹.

La Syrie :

La Syrie est une république de près de 18 millions d'habitants en 2005¹²⁰.

Depuis 1963, le Baas¹²¹ gouverne le pays. En 1999, Hanna Batatu¹²², d'origine palestinienne professeur émérite à l'Université de Georgetown développe davantage le travail sur la

¹¹⁸ GRESH, ALAIN. «La dernière guerre du général Ariel Sharon» dans Le Monde diplomatique, Paris, avril 2002

¹¹⁹ En 2002, Vingt-cinq pilotes de l'armée de l'air israélienne ont déclaré refuser d'exécuter des missions dans les territoires palestiniens, en remettant une pétition au général Dan Haloutz, commandant en chef de l'armée de l'air israélienne.

Les «meurtres ciblés» d'activistes et de responsables palestiniens font surtout des victimes parmi les civils. Ces opérations, dénoncées par la communauté internationale, sont généralement menées par l'armée de l'air au moyen d'hélicoptères de combat et, parfois, de chasseurs bombardiers, *comme le 23 juillet 2002 où Sharon avait ordonné le largage d'une bombe d'une tonne sur Gaza, tuant 15 personnes, dont 8 enfants (dont 2 bébés)*, Article de L'Orient-le jour, le 24 juillet 2002.

¹²⁰ Site officiel du ministère du tourisme de la république arabe syrienne.

¹²¹ Baas ou Ba'th, parti politique nationaliste pan arabe fondé en 1952 par fusion du parti de la Renaissance arabe de Michel Aflak et Salah Eddine al Bitar et du parti socialiste arabe d'Akram Hourani. Le Baas est au pouvoir en Syrie (depuis 1963) et en Irak (depuis 1968).

sociologie politique des élites au pouvoir. Il nous rappelle comment les putschistes ont réussi à mobiliser des bases communautaires (surtout des alaouites), militaires (l'armée), partisans (le parti Baas) et ont réussi à les rassembler en unifiant les centres de pouvoir (officiers baasistes de majorité alaouite)

L'emprise des Assad sur le pouvoir

Afin de compléter la prise du pouvoir, à travers « la cité », le régime a poursuivi le noyautage du secteur public (al-qita al am القطاع العام), en y intégrant ses fidèles et en les plaçant dans les villes, notamment dans la capitale. Le nombre de fonctionnaires a presque décuplé en vingt ans, passant de 34 000 en 1960 à 331 000 en 1980. Ainsi, la base loyale au régime, dans les institutions publiques, s'en est trouvée élargie. Elle s'est également développée à travers sa gestion des affaires publiques et son emprise sur les services accordés aux citoyens. C'est le livre de Volker Perthes¹²³, *Political Economy of Syria* (1995), qui nous offre un éclairage pertinent sur l'économie sous le régime Assad, ses rôles politiques et les « classes » qu'elle crée. Pour distinguer ces dernières, Perthes les classe comme suit : « les nouveaux industriels », « la bourgeoisie d'État » et « la nouvelle classe » dont les membres se sont enrichis par les contrats, les pots-de-vin et les trafics couverts par les officiers. Ces catégories, élargissant la base sociale du régime, ont été qualifiées de « complexe militaro-mercantile » gouvernant en Syrie ou encore de « phénomène entrepreneurial » au sein de l'État syrien. Par ailleurs, une nouvelle dimension à l'analyse du pouvoir syrien est élaborée par Lisa Wedeen¹²⁴, qui considère qu'en plus des armes, des services de renseignements, du parti Baas, des mesures économiques et politiques citées ci-dessus, Assad a régné en bâtissant un véritable culte. Ce dernier ne résidait pas tant dans la croyance de citoyens en lui, ni même dans l'engagement affectif à son égard, mais plutôt dans la définition de la forme et du

¹²² Hanna Batatu, *Syria's Peasantry, the Descendants of Its Lesser Rural Notables, and Their Politics* University of California Press; New Ed edition (1 July 1992)

¹²³ Volker Perthes, *Political Economy of Syria*, I. B. Tauris (November 15, 1997)

¹²⁴ Lisa Wedeen, *Ambiguities of domination: politics, rhetoric and symbols in contemporary Syria* (1999).

contenu de l'obéissance civile. Le culte d'Assad avait pour but d'imposer aux citoyens une conduite qui les obligerait à agir « comme si » ils adoraient leur leader.

La guerre de 1973 et l'occupation du plateau du Golan¹²⁵ par les Israéliens entraînent de nouvelles difficultés politiques et économiques, que l'intervention de la Syrie dans la guerre civile libanaise à partir de juin 1976 n'a pas contribué à résoudre.

Sa participation à la coalition anti-irakienne officialisa son emprise sur le Liban par la signature d'un traité stipulant que les deux pays faisaient partie d'une même nation¹²⁶. Dans un entretien accordé en 2003, à la revue « politique internationale numéro 101 », Patrick Seale¹²⁷, journaliste et grand connaisseur de la Syrie expliquait le rôle positif qu'a joué la Syrie au Liban et il dit à ce sujet : « *N'oubliez pas que le Liban a subi quinze ans de guerre civile et que, quoi que les opposants maronites puissent penser, la Syrie a grandement contribué à stabiliser la situation, même si elle l'a fait par la force. Beaucoup de Libanais comprennent la nécessité de pouvoir compter sur un " grand frère ", en particulier lorsque Israël se fait trop pressant* ».

Quant à l'intérêt, pour la Syrie, de rester au Liban, la Syrie est liée au Liban historiquement, économiquement, voir « affectivement ». Certaines personnalités syriennes ont également des intérêts financiers au Liban. Mais, dans la situation de guerre avec Israël, Damas a aussi besoin de contrôler le Liban pour des raisons stratégiques : « *La seule route qui pourrait permettre à Israël d'envahir la Syrie passe par la vallée de la Bekaa. Regardez la carte : laisser Israël contrôler le Liban reviendrait à mettre un pistolet sur la tempe de la Syrie* ».

La politique interne

« Notre science politique est obsédée par la croyance que les jugements de valeur sont inadmissibles dans les considérations scientifiques et que le fait de qualifier un régime de tyrannique équivaut manifestement à prononcer un jugement de valeur. Le spécialiste en

¹²⁵ Le Golan, territoire syrien, est occupé par Israël depuis la guerre israélo-arabe de 1967

¹²⁶ La Syrie, dictionnaire Français hachette édition 2002.

¹²⁷ Auteur britannique renommé qui écrit sur le Proche-Orient. Il a publié: *Assad: the Struggle for the Middle East*, et *The Struggle for Arab Independence: Riad el-Solh and the Makers of the Modern East*.

science politique qui accepte cette conception de la science parlera d'un État collectif, de dictature, de totalitarisme, d'autoritarisme, etc., et en tant que citoyen, il est en droit de condamner tout cela. Mais dans le domaine strict de la science politique, il est contraint de rejeter la notion de tyrannie comme un mythe. » Leo Strauss, De la tyrannie, 1954.

C'est avec cette citation que Michel Seurat¹²⁸ commençait un de ses textes réunis dans un ouvrage, L'État de Barbarie (1989), publié après sa mort à Beyrouth suite à son enlèvement en 1985. Le titre du livre, de même que les premiers textes qu'il contient figurent toujours parmi les meilleures réflexions pour décrire le régime syrien, son état et sa culture¹²⁹.

Le plan diplomatique

Sur le plan diplomatique, les pourparlers de paix avec Israël, qui connurent une certaine avancée à la suite du retrait effectif des troupes israéliennes du Liban-Sud en mai 2000, demeuraient toujours bloqués sur la question de l'occupation israélienne du Golan au moment de rédaction de ce mémoire. Damas exige pour revenir à la table des négociations un engagement public d'Israël à restituer le plateau du Golan jusqu'aux lignes du 4 juin 1967, qui prévalaient avant la Guerre des Six jours.

Le décès, le 10 juin 2000, du président Hafez el Assad et l'arrivée au pouvoir un mois plus tard de son fils Bachar, inaugurèrent une nouvelle période d'incertitude politique.

Bachar el Assad

¹²⁸ Michel Seurat est un sociologue et chercheur au CNRS, né le 14 août 1947 en Tunisie et décédé à Beyrouth en 1986. Contrairement à son codétenu Jean-Paul Kaufmann, enlevé le même jour, il n'est pas libéré, et l'annonce de sa mort est faite le 5 mars 1986.

En octobre 2005, les restes de Michel Seurat sont retrouvés dans la banlieue sud de Beyrouth, recouverts d'un simple drap de laine, puis formellement identifiés après des tests ADN.

Son épouse Marie Seurat ainsi que cinq des anciens otages (Roger Auque, Marcel Carton, Georges Hansen, Jean-Paul Kaufmann et Jean-Louis Normandin) ont déposé plainte contre X, le 22 mai 2002, devant la justice française pour « crimes d'enlèvement et de séquestration aggravée ». Marie Seurat affirme que le 30 août 1985, alors que son mari était otage du Hezbollah.

¹²⁹ L'Etat de barbarie, Michel Seurat Le Seuil, Paris, 1989

Né le 11 septembre 1965 à Damas, il a étudié en médecine à Damas et s'est ensuite spécialisé en ophtalmologie à Londres. Il a pris le pouvoir du pays le 10 juillet 2000, succédant à son père Hafez, président de 1970 jusqu'à sa mort, en 2000.

Bachar el Assad n'était pas destiné à prendre les rênes du pouvoir. Il avait peu d'intérêt pour la politique et passait pour un « libéral ». Son père, Hafez el Assad, avait préparé son autre fils, Bassel, un militaire, pour lui succéder. Mais le destin en a décidé autrement. Bassel a trouvé la mort dans un sombre accident de voiture en 1994.

Bachar el Assad est encore à Londres pour se perfectionner en ophtalmologie lorsqu'il revient en Syrie à la suite de la mort de son frère. Il s'enrôle dans l'armée, accédant au rang de colonel en 1999. Pour lui permettre d'accéder à la présidence, la Constitution a dû être amendée, faisant passer l'âge minimum pour être président de 40 à 34 ans. L'unique candidat, est élu triomphalement président de la République de Syrie avec 97,3% des voix¹³⁰.

Au moment de sa prise du pouvoir en 2000, Bachar el Assad libère des centaines de prisonniers politiques et autorise la publication de journaux indépendants, une première au pays depuis plus de 30 ans. Ces premiers mois sont qualifiés de « printemps de Damas ». Encouragés par les discours prometteurs du nouveau Président, des intellectuels syriens dressent une liste de revendications, le « Manifeste des 99 », et réclament la fin de l'état d'urgence, le respect des libertés fondamentales, l'autorisation de créer des partis ou des syndicats. Rapidement le nouveau président comprend que le mouvement commence à lui échapper et décide d'arrêter l'ouverture politique. Les arrestations se multiplient. Comme son père avant lui, il refuse la moindre contestation et place ses proches aux postes clefs.

« Mais la parenthèse est rapidement fermée, la répression et la censure reprennent le dessus. Après ce bref vent de liberté, Bachar el Assad dirige le pays comme son père, de manière autoritaire¹³¹ ».

¹³⁰ Syrie, le crépuscule des Assad, Portrait du clan al-Assad et de sa longue emprise sur la Syrie, Un film de Vincent de Cointet, (France, 2011, 72mn) ARTE France.

¹³¹ Syrie, le crépuscule des Assad, Portrait du clan al-Assad et de sa longue emprise sur la Syrie, Un film de Vincent de Cointet, (France, 2011, 72mn) ARTE France.

Parmi les événements qui marquent sa présidence, il y a le retrait complet des troupes syriennes du Liban, en avril 2005, après une présence de près de 30 ans. Envoyés au Liban en 1976 pour tenter officiellement d'y instaurer la paix, plusieurs dizaines de milliers de militaires syriens y ont été maintenus longtemps après la fin de la guerre civile, au début des années 1990. Lorsque Damas a décidé de rapatrier ses troupes, il y avait 14 000 soldats syriens au Liban.

Ce retrait est le résultat de fortes pressions occidentales à la suite de l'assassinat, en février 2005, du premier ministre libanais Rafic Hariri, dont la Syrie est soupçonnée d'être responsable. Récemment, le Tribunal pénal international a accusé quatre membres du Hezbollah libanais pour ce meurtre et continue à insinuer que les services de renseignements syriens ont préparé l'attentat¹³².

Dans une élection, où il est seul candidat, Bachar el Assad est réélu en 2007, une fois de plus, pour un mandat de sept ans avec 97 % des voix.

Les Palestiniens :

La majorité fut contrainte de quitter, à partir de 1948, le nouvel Etat d'Israël. Les Palestiniens vivent regroupés dans des camps, dans les territoires occupés par Israël (Cisjordanie et Gaza, en Jordanie et dans les autres Etats arabes du Proche-Orient, dans les pays du Golfe et dans des pays occidentaux. En 1994, l'O.L.P. a obtenu d'Israël que Jéricho et Gaza bénéficient d'une autonomie partielle. Au Liban on compte, de nombreux camps de réfugiés palestiniens armés¹³³. Au Liban, on compte 12 camps de réfugiés palestiniens qui forment une population de 400 à 500.000 palestiniens selon les sources¹³⁴...

¹³² L'Orient-Le Jour, Attentat Hariri : la défense conteste la légitimité du TSL, 14 décembre 2011.

¹³³ Voir le document annexe des chiffres officiels de l'UNRWA.

¹³⁴ Voir le document annexe des chiffres de sources variées.

L'Armée du Sud Liban:

L'ALS, est une milice armée, entraînée et financée par Israël, et qui contrôle dans le sud du Liban une « zone de sécurité » jusqu'à la date du retrait en mai 2000.

En 1968, le sud du Liban commence à être entraîné dans le conflit israélo-arabe, avec l'installation des premiers commandos palestiniens et les bombardements israéliens qui n'épargnent pas la population civile.

Israël crée des liens étroits avec les villages frontaliers chrétiens et chiïtes, et pratique, dès 1976, la politique de la " bonne frontière " (c'est-à-dire l'ouverture de la frontière israélienne aux " bons " Libanais)¹³⁵.

En mars 1978, à la suite d'un raid palestinien particulièrement meurtrier, l'armée israélienne pénètre pour trois mois dans le sud du Liban. Et en juin, le retrait israélien partiel laisse la place à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban FINUL, tout en gardant une bande de terrain, longue de 100 kilomètres, large de 8 kilomètres en moyenne, et qui devient la zone de sécurité

Saad Haddad et à ses 2 000 miliciens, fortement encadrés par Tsahal et le gouvernement israélien, déclare en avril 1979, un " *État du Liban libre* ", et Le 17 mai 1980, ses milices sont rebaptisées Armée du Liban Sud¹³⁶. L'ALS était aussi responsable de l'administration civile de la zone sous contrôle militaire de Tsahal. Israël fournit en contrepartie à l'Armée du Liban Sud, des fonds, des armes, des uniformes et des équipements logistiques. L'ALS mit également en place un service militaire obligatoire d'un an pour tous les hommes de plus de 18 ans vivant dans la Zone de Sécurité du Liban Sud. L'ALS comprit dans les années 1980 jusqu'à 5000 combattants.

Après l'invasion israélienne du Liban à l'été 1982, et suite à la mort de son premier dirigeant, le Major Saad Haddad, des suites d'un cancer en 1984, l'ALS prend pour nouveau chef le lieutenant-général à la retraite, Antoine Lahad.

¹³⁵ L'ALS, les 100 portes du proche orient, Alain Gresh et Dominique Vidal.

¹³⁶ Tsahal. Histoire critique de la force israélienne de défense Par Martin Van Creveld – Ed. du Rocher 1995.

À plusieurs reprises, depuis 1985, cette zone a été l'occasion d'une escalade militaire, notamment en août 1993 et au printemps 1996, d'autant que l'efficacité de la résistance à l'occupation s'accroît : *les pertes israéliennes dans la zone se sont montées à 12 hommes en 1993, 21 en 1994, 23 en 1995, 20 en 1996 (jusqu'en septembre)*¹³⁷.

C'est l'effondrement rapide de l'ALS, qui obligera entre autre, Israël à se retirer à une vitesse spectaculaire.

Au moment du « début » de la rédaction de cette thèse, L'ALS n'existe plus, le général Lahad et près de 5000 libanais membres de l'ALS et leurs familles se sont réfugiés en Israël. Depuis 2001, on compte environ 2000, le nombre des libanais rentrés de leur exil, pour la majorité des femmes et des enfants, les hommes étant immédiatement arrêtés par la police libanaise.

À la suite du retrait des forces israéliennes de l'intégralité du territoire libanais, l'ALS qui n'avait pas été concertée fut rapidement dépassée et s'effondra. Le Hezbollah prit contrôle des positions précédemment tenues par l'Armée du Liban-Sud. Certains membres influents de l'ALS et leurs familles émigrèrent en Israël tandis que les autres se rendirent aux autorités libanaises ou furent faits prisonniers par le Hezbollah qui les livra à la police libanaise pour être jugés pour collaboration avec l'ennemi. Ceux qui furent condamnés firent des courts séjours en prison sauf pour ceux qui étaient accusés d'attaques contre des civils et qui n'avaient pas fui le pays, qui firent de longues périodes de travaux forcés. Certains membres de l'ALS furent protégés par le Hezbollah parce qu'ils leur auraient transmis des informations pendant l'occupation israélienne¹³⁸.

Le gouvernement d'Ehud Barak fut fortement critiqué en Israël, particulièrement pour avoir provoqué l'effondrement rapide de l'ALS alliée. Le 6 avril 2006, le Comité des finances de la Knesset (parlement israélien) approuva la rétribution, dans les 7 années qui suivirent, de dédommagements pour chaque famille des vétérans de l'ALS¹³⁹.

¹³⁷ L'ALS, les 100 portes du proche orient, Alain Gresh et Dominique Vidal.

¹³⁸ Le Hezbollah : un mouvement islamo-nationaliste, Frédéric Domont et Walid Charara, Éditions Fayard : Paris, 2004

La résistance libanaise et le Hezbollah.

Avec la « Nakba ¹⁴⁰نكبة » de 1948, des dizaines de milliers de Palestiniens se réfugient dans le Sud du Liban. Entre 1949 et 1964, le Liban enregistrera 140 agressions israéliennes ; entre 1968 et 1974, 3 000.¹⁴¹

Dès le début de la guerre civile, en 1975, Israël assure un soutien militaire à la droite chrétienne. Avec l'opération « Litani », en 1978, l'armée israélienne envahit le Liban sud et occupe une zone de 700 km². Bilan : 1 186 morts civils, 285 000 déplacés, 82 villages lourdement touchés et 6 totalement détruits. Quatre ans plus tard, durant l'été 1982, l'opération « Paix en Galilée » et le siège de Beyrouth font près de 20 000 morts civils libanais et palestiniens, et 500 000 déplacés¹⁴².

A la suite de l'invasion de 1982, la résistance s'est organisée très rapidement. Les organisations de gauche (Parti communiste, Organisation d'action communiste libanaise, Parti d'action socialiste arabe) constituent, le 16 septembre 1982, le « Front de la résistance nationale libanaise », que rejoint le mouvement chiite Amal à partir de 1983. L'enthousiasme suscité par la révolution iranienne de 1978-1979, l'invasion israélienne de 1982 et l'occupation seront l'occasion d'une structuration de la mouvance islamiste dans la résistance. A partir de la seconde moitié des années 80, le Hezbollah devient la principale force de

¹³⁹ Knesset approves grants to SLA families [archive] Jerusalem Post, le 6 avril 2006.

¹⁴⁰ Mot arabe signifiant « la catastrophe ». Il est employé par les arabes pour désigner la défaite de 1948 et parfois de 1967.

Pour Roger Nabaa, philosophe libanais, ce terme s'applique également en 1967 : « où les Arabes ont perdu leur guerre contre l'État d'Israël, les Palestiniens leur territoire et Nasser son prestige, avait laissé tout le monde sous le choc. La guerre perdue, il fallait passer à la guérilla. La bataille de Karamé en Jordanie, en 1967, première victoire d'un groupe de résistants palestiniens contre l'armée israélienne, avait relancé l'espoir. Mais, comme disait Max Weber, comment faire une révolution sans territoire ? »

¹⁴¹ Mahmoud Souaid, Le Sud-Liban face à Israël (en arabe), Institut d'études palestiniennes, Beyrouth, 1998 ; Les Guerres d'Israël contre le Liban (en arabe), publication du Parlement libanais, Beyrouth, 1998.

¹⁴² Ces chiffres sont cités par Walid Charara et Marina Da Silva, journalistes, dans Le Monde Diplomatique, novembre 1999, page 12 et 13.

résistance. Le mouvement Amal sera quant à lui, après le premier retrait israélien d'avril 1985, l'un des principaux protagonistes de la guerre civile, s'attaquant aux Palestiniens (la guerre des camps), ce qui limitera sa participation à la lutte contre l'occupation.

La genèse du Hezbollah

« *La résistance et la fermeté face à l'occupation dans cette région trouvent leurs racines dans un fondement culturel dont l'islam constitue le cadre général, souligne M. Mohammed Hassan El Amin*¹⁴³, théologien et intellectuel du Liban sud. *Nous ne pouvons comprendre la prédisposition au sacrifice et au martyre sans la lier à l'exemplarité de ceux de l'imam Hussein et des siens à Karbala (Ville du sud de l'Irak où a été assassiné au VIIe siècle l'imam Hussein, petit-fils du Prophète et fils d'Ali), dans la conscience populaire. Le martyre constitue une victoire sur la mort*¹⁴⁴ »

A partir de 1982, le sud Liban, selon Georges Corm, dans « le Proche Orient éclaté », qui avait été « *un haut lieu de nationalisme arabe laïc et socialisant, se transforme en quasi-république islamique à la mode iranienne* »

« *Le Hezbollah est la conséquence de l'invasion israélienne au Liban en 1982.* »

C'est par cette définition simple, qu'explique le Cheikh Hassan Nassrallah ce qu'est le « parti de Dieu », dans un entretien avec Joseph Melkane, dans la Revue du Liban, numéro du 20-27 mars 1999.

Le Hezbollah est le regroupement de différents groupuscules islamiques. Certains membres du Hezbollah, sont des dissidents du mouvement « Amal », et d'autres sont les suivistes de l'Imam Moussa El Sadr¹⁴⁵, de la révolution islamique en Iran ou encore de certains quartiers de la banlieue sud de Beyrouth.

¹⁴³ Walid Charara et Marina Da Silva, dans Résistance obstinée au Liban sud, article paru dans Le Monde Diplomatique, novembre 1999

¹⁴⁴ Mohamed Hassan El Amin, « La culture de résistance dans le Sud », El Mawkif, no 21, Beyrouth, février 1985, cité par Walid Charara et Marina Da Silva, dans Résistance obstinée au Liban sud, article paru dans Le Monde Diplomatique, novembre 1999.

¹⁴⁵ Moussa Sadr est né, en 1929, à Ghom (Iran). Il a fait ses études primaires et secondaires à l'école religieuse de cette ville. Il a ensuite, obtenu une licence de droit de l'Université de Téhéran. En 1959,

Le 4 juin 1982, pendant le « congrès des mouvements islamiques pour le jour des déshérités dans le monde », qui se déroulait à Téhéran en Iran, une dépêche arrivant de Beyrouth, annonçait le début de l'invasion israélienne en direction de la capitale libanaise. « Dans l'immédiat, une proposition iranienne fut lancée par Ali Akbar Mohtachami, ministre de l'intérieur de Khomeiny¹⁴⁶, elle prévoyait l'envoi d'une délégation à Damas, en vue d'étudier avec les Syriens la possibilité d'octroyer une aide militaire, voire une intervention militaire aux côtés des Libanais. La délégation iranienne de retour à Téhéran, avait obtenu l'autorisation de transiter quelques brigades des « gardiens de la révolution », (*al harass al thawri*), via le territoire syrien, jusqu'à la Bekaa libanaise. Cinq cadres formaient la « Shoura Loubnan شورى لبنان » noyau de ce qui allait devenir le Hezbollah : Abbas al Moussaoui, Sobhi el Toufayli, Hassan Nassrallah, Mohammed Yazbeck et Ibrahim Amin El Sayed¹⁴⁷ ».

En mai 1984, le nom de Hezbollah fut choisi pour remplacer l'appellation « Shoura Loubnan شورى لبنان ». « Hezbollah », provient de la sourate 56 du coran. L'appellation « Hezbollah حزب الله » en arabe signifie « Le parti de Dieu ». Ce titre était déjà utilisé depuis la Révolution iranienne par un des partis iraniens avant que les chiites libanais ne l'adoptent. Il n'était pas en usage dans l'histoire de la philosophie politique islamique. Ce nom est inspiré de deux versets coraniques montrant la grandeur et le triomphe des croyants qui suivent le chemin de Dieu.

Ces deux versets sont à l'origine du nom Hezbollah et sont le fondement et l'esprit pivot qui animent ses membres. Pour eux, marcher sur le chemin de Dieu, même si ce chemin mène au martyr, constitue un acte religieux et glorieux.

" وَمَنْ يَتَوَلَّ اللَّهَ وَرَسُولَهُ وَالَّذِينَ آمَنُوا فَإِنَّ حِزْبَ اللَّهِ هُمُ الْغَالِبُونَ "

l'Ayatollah Moussa Sadr s'est rendu au Liban et s'est fixé dans la ville de Sour (Tyr). Il a fondé la Haute Assemblée des Chiites du Liban, en 1967, et également, en 1975, le mouvement Amal, pour défendre les droits des Chiites du Sud du Liban. Moussa Sadr s'est rendu en visite officielle, le 25 Août 1978, en Libye, et a résidé, en tant qu'hôte officiel Général Mouammar Kadhafi, Président de la Libye. Moussa Sadr a disparu avec deux de ses compagnons et le gouvernement libyen a annoncé, officiellement, en date du 18 Septembre 1978, que « Sadr a quitté Tripoli, dans la nuit du 3 Août 1978, avec ses deux compagnons, pour l'Italie ». Un site lui est consacré : www.al-shia.com

¹⁴⁶ Khomeiny né en 1900 et mort en 1989 en Iran. Il était le guide spirituel de la révolution islamique de 1979 qui renverse le Shah d'Iran. Il a installé en Iran une théocratie chiite qu'il gouverne depuis son établissement jusqu'à sa mort en 1989.

¹⁴⁷ Joseph Melkane, dans la Revue du Liban, numéro du 20-27 mars 1999.

Et quiconque prend pour alliés Allah, Son messenger et les croyants, [réussira] car c'est le parti d'Allah qui sera victorieux¹⁴⁸. »

« Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allah et au Jour dernier, qui prennent pour amis ceux qui s'opposent à Dieu et à Son Messager, fussent-ils leurs pères, leurs fils, leurs frères ou les gens de leur tribu. Il a prescrit la foi dans leurs cœurs et Il les a aidés de Son secours. Il les fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, où ils demeureront éternellement. Dieu les agrée et ils L'agrément. Ceux-là sont le parti d'Allah. Le parti d'Allah est celui de ceux qui réussissent¹⁴⁹. »

Une version légèrement différente sur l'arrivée des pasdarans au Liban, est signalée par Alain Chevalérias, chroniqueur à l'Homme Nouveau, est aussi consultant au Centre de recherche sur le terrorisme¹⁵⁰, en septembre 2006, dans un article qui dit que des Iraniens se sont rendus au Liban à cette époque et ont participé à l'encadrement de « Amal Islamique, » le parti qui allait servir de matrice au Hezbollah.

Néanmoins, l'appartenance de ces Iraniens au corps des Pasdarans n'est pas certaine. « A ce propos, nous avons rencontré Javad Mansouri à Téhéran. Aujourd'hui, il est conseiller au ministère des Affaires étrangères. A l'époque, il commandait le corps des Pasdarans dont il avait été le fondateur. Interrogé sur la présence iranienne au Liban en 1982, il a répondu : « Je n'ai pas envoyé de Pasdaran au Liban à cette époque. D'autres structures de la République islamique peuvent l'avoir fait. »

¹⁴⁸ Al-Ma'îda, La table servie 5 : 56. (Le noble Coran et la traduction en langue française de ses sens, complexe Roi Fahed pour l'impression du Noble Coran, 1420 h).

¹⁴⁹ Al-Mujadala : la discussion 58 : 22. (Le noble Coran et la traduction en langue française de ses sens, complexe Roi Fahed pour l'impression du Noble Coran, 1420 h)

¹⁵⁰ Centre de Recherches sur le Terrorisme depuis le 11 septembre 2001, www.recherches-sur-le-terrorisme.com

L'Idéologie du « Parti de Dieu »

Après 3 ans de travail politique non-officiel, le 16 février 1985, le Hezbollah s'adresse à travers une lettre ouverte à « Tous les déshérités au Liban et dans le monde » Voici quelques extraits de cette première déclaration officielle du Hezbollah, traduite de l'arabe :

« Nous sommes les fils de la nation du Hezbollah, victorieuse par la volonté de Dieu en Iran, et fondatrice du nouveau noyau de l'Etat de l'Islam dans le monde... Nous sommes sous les ordres d'une juste et sage pouvoir représenté par l'Imam Khomeiny ... »

« Nul n'est en mesure d'imaginer notre force militaire, notre force militaire est notre corps humain, chacun de nous est un soldat qui répondra à l'appel du jihad le moment venu... »

« Le Hezbollah connaît maintenant les véritables ennemis, dans notre région, et c'est Israël, l'Amérique, la France, et les Kataëb... »

« Le but de notre choix de lutte, n'est autre qu'évincer Israël définitivement du Liban comme une introduction à la disparition définitive d'Israël de l'existence. Libérer la sainte Jérusalem des jougs de l'occupation, chasser l'Amérique et la France et leurs alliés définitivement du Liban, que la justice soit faite, par le jugement de tous les phalangistes (Kataëb), pour les crimes commis contre les musulmans et les chrétiens du Liban. Des crimes encouragés par l'Amérique et Israël »

Dès 1985, le Hezbollah commence à s'organiser. On assiste à la création de nouvelles branches : Militaire, culturelle, médiatique, et des brigades spéciales de combattants. Trois régions libanaises sont désormais couvertes par le Hezbollah. Des porte-parole du parti s'installent à Beyrouth, au sud et dans la Bekaa...

C'est à l'époque de sa création qu'il faut rechercher l'idéologie profonde du Hezbollah, alors que ses dirigeants croyaient tout possible quand la guerre battait son plein au Liban. Ainsi, en janvier 1986, une « constitution » du parti affirmait : « Il faut créer un gouvernement islamique au Liban, condition sine qua non pour mettre un terme à la guerre intérieure¹⁵¹ » le

¹⁵¹ Annie Laurent et Antoine Basbous, *Guerres secrètes au Liban* (Paris: Gallimard, 1987).

projet de Constitution plaçait Khomeiny à la tête de l'État libanais au nom de la théorie du « Wilayat al Faqih¹⁵² ولاية الفقيه » qui fait de l'Imam le représentant de Dieu sur terre. Le chef religieux des chiites libanais recevait une délégation de pouvoir du guide de la Révolution iranienne.

Le premier secrétaire général du parti Sobhi el Toufayli¹⁵³ est élu en 1989, mais ce n'est qu'après la mort de l'imam Khomeiny, que Sobhi el Toufayli prend officiellement le pouvoir. En mai 1991, fut élu Abbas al Moussaoui, qui sera assassiné le 16 février 1992. Hassan Nassrallah, est le secrétaire général du Hezbollah depuis 1993. Il a été réélu plusieurs fois depuis.

Cana, Le tournant de 1996 : du « terrorisme » à la résistance

Le Hezbollah est accusé d'être à l'origine de différents attentats et actes terroristes, depuis 1982, jusqu'à 1996, par l'administration américaine. En 2002, le nom du Hezbollah a de nouveau été ajouté à la liste des organisations « terroristes », et ceci dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, suite aux événements du 11 septembre 2001.

Hormis les actions militaires contre Israël ou les militaires israéliens, le Hezbollah est accusé par nombreux d'être derrière l'attentat en 1982 contre la base des Marines US stationnés à Beyrouth, tuant 214 soldats. Au même moment, un poste de soldats français est pulvérisé: 58

Antoine Basbous est un politologue libanais travaillant en France, spécialiste du monde arabe et de l'islam. Il est le fondateur et le directeur de l'Observatoire des Pays Arabes.

¹⁵² « Guide de la révolution » est le plus haut responsable politique et religieux en Iran. Une dénomination dérivée du concept de *velāyat-e faqih* qui consacre la prédominance du religieux sur la politique. Ce poste a été créé par la Constitution de 1979, et il représente la plus haute autorité politique et religieuse du pays. Il est également le chef des armées ; c'est à lui que revient la responsabilité de déclarer la guerre ou la paix. Il a un site web : <http://www.leader.ir/langs/fr/>

¹⁵³ Le cheikh Sobhi Toufayli n'appartient plus à la hiérarchie du Hezbollah. En opposition avec le mouvement, il vit depuis les années 2000, retiré dans la Bekaa au milieu d'un petit groupe de partisans.

tués : « dans la nuit précédant le double attentat, le cheikh Mohamed Fadlallah¹⁵⁴ recevait les deux candidats au suicide¹⁵⁵ ... »

Il est également accusé d'avoir perpétré l'attentat en 1983, contre l'ambassade américaine, provoquant la mort de presque tous les chefs de poste de la CIA¹⁵⁶.

Entre 1985 et 1989 des Prises en otage de nombreux Occidentaux, dont le journaliste Terry Anderson, William Buckley responsable de la CIA et du colonel William Higgins, tous deux assassinés après leur enlèvement, ou encore de la disparition du chercheur Michel Seurat¹⁵⁷.

Les services occidentaux¹⁵⁸ attribuent avec certitude 12 prises d'otages occidentaux au Hezbollah, dont celle de Michel Seurat qui mourut en détention. En outre, les mêmes sources accusent le mouvement du détournement de l'avion d'Air Afrique entre Rome et Paris, le 24 juillet 1987. Elles puisent presque toutes leurs informations dans le mémorandum « Chronology of Middle Eastern Terrorist Activity in Western Europe : 1980-1995 ». D'après les recherches de Denis Pluchinsky, professeur à l'université de Georgetown (Washington) et analyste au Bureau de la sécurité diplomatique du Département d'État des États-Unis.

C'est en 1996, que le Hezbollah a acquis définitivement la « légitimité aux yeux de la majorité des libanais¹⁵⁹ ». Au moment de l'opération « raisins de la colère », déclenchée par Shimon Pères, en guise de lutte contre « le terrorisme du Hezbollah », un obus touche un abri de l'ONU et provoque le massacre de Cana, désormais commémoré chaque année depuis 1996, le 18 avril. Israël avait réussi ce jour-là, sans le vouloir, a provoqué l'union des

¹⁵⁴ Né à Najaf (Irak) en 1935 dans une famille cléricale chiite d'origine libanaise, Sayyed Mohammed Hussein Fadlallah est retourné au pays de ses ancêtres en 1966. S'y établissant définitivement, à partir de 1982 on l'a qualifié d'inspirateur de la mouvance islamiste chiite dans ce pays. Plus tard, on a associé son nom à celui du Hezbollah.

¹⁵⁵ Annie Laurent et Antoine Basbous, *Guerres secrètes au Liban* (Paris: Gallimard, 1987).

¹⁵⁶ « Les otages occidentaux à Beyrouth », reportage diffusé sur ARTE en mai 1999.

¹⁵⁷ « Les otages occidentaux à Beyrouth », reportage diffusé sur ARTE en mai 1999.

¹⁵⁸ Chronology of Middle Eastern Terrorist Activity in Western Europe: 1980-1995 ». D'après les recherches de Denis Pluchinsky, professeur à l'université de Georgetown (Washington) et analyste au Bureau de la sécurité diplomatique du Département d'État des États-Unis.

¹⁵⁹ Grand Reporter à Paris-Match, écrivain, Patrick Forestier couvre les guerres d'Afghanistan, d'Irak, les conflits du Proche-Orient et les rébellions africaines depuis trente ans. Il réalise aussi des documentaires pour France 2, M6, Arte. Il a publié avec Roger Auque, *Un otage à Beyrouth* - ed Filipacchi - Prix Vérité 1988 de la ville de Le Cannet

libanais, de toutes confessions confondues. « *Des barbues de la banlieue sud collectaient des fonds pour la résistance chez les chrétiens de Beyrouth-Est, qui accueillait dans leurs écoles des familles chiïtes fuyant les bombardements dans le sud.*¹⁶⁰ »

D'autre part, le moment le plus important dans l'histoire du Hezbollah, va naître des résultats de l'opération « Raisins de la colère », opération militaire de l'armée israélienne en avril 1996, visant pendant 16 jours les forces du Hezbollah au Liban Sud afin de faire cesser les tirs de roquettes Katioucha contre les villes du nord d'Israël, et particulièrement contre la ville de Kiryat Shimonah.

Un accord de cessez-le-feu fut obtenu le 27 avril 1996 pour empêcher davantage de victimes parmi les civils. Cette offensive a fait en seize jours 175 morts et 351 blessés, pour l'essentiel des civils, et jeté sur les routes du Liban plus de 300.000 réfugiés¹⁶¹.

L'un des épisodes les plus marquants de ce conflit fut le bombardement de Cana, une installation de l'ONU touchée par les obus israéliens, ce qui entraîna la mort de 118 civils libanais.

Les accords d'avril 1996, vont « légitimer » l'action du Hezbollah, qui deviendra désormais la résistance nationale, aux yeux des libanais et des occidentaux¹⁶².

L'organisation civile

Chaîne de télévision (Al Manar المنار), journaux, hôpitaux, dispensaires et écoles, le Hezbollah, se rend populaire depuis l'après-guerre libanaise, (Taëf), en prenant en charge les plus démunis dans les établissements qui lui appartiennent, gratuitement ou un des prix symboliques. » L'hôpital El Rassoul Al A'azam الرسول الأعظم et l'école Shahid شهيد complètent le dispositif d'aide. Ces institutions sont financées par des donations privées, de plus en plus nombreuses, ainsi que par les institutions sociales de la République islamique d'Iran, Ainsi le

¹⁶⁰ Patrick Forestier, sur le Hezbollah, dans Paris-Match, numéro du 9 mars 2000.

¹⁶¹ Le Liban ou les dérives du processus de paix, Bassma Kodmani-Darwish et May Chartouni-Dubarry (dir.). Notes de l'Ifri 1, Paris, 1996,

¹⁶² Les accords d'avril ont été signés le 30 avril 1996. Ils stipulent que les deux parties en conflit, la résistance et l'armée israélienne, ne doivent pas bombarder les populations civiles. Un comité de surveillance, mandaté par l'ONU, est chargé d'examiner le respect de ces accords. Il est présidé alternativement par la France et les Etats- Unis.

parti s'assure au Liban « *une implantation par le bas, plutôt qu'une islamisation politique comme ce fut le cas en Iran*¹⁶³ »

- L'association « al Jarih الجريح », (aide aux blessés et handicapés de la guerre contre Israël), assure la rééducation physique et psychologique des blessés et organise leur réinsertion en leur offrant études ou formations professionnelles.

- L'association « al Shahid الشهيد », offre l'assistance aux familles des martyrs du Hezbollah, et aux familles des prisonniers de guerre.

- L'association « Jihad wa Bina' جهاد وبناء », qui est destinée à la reconstruction et restauration de maisons ou de sites, détruits par les bombardements israéliens.

Au Liban, la résistance fait l'objet d'une acceptation parmi la composition des forces politiques. La fin de la guerre civile, en 1990, marque le début d'une étape décisive dans l'histoire de la résistance islamique. Le nouveau contexte libanais et régional (fin de la guerre Iran-Irak, guerre du Golfe de 1990-1991 et début des négociations de paix de Madrid auxquelles participe la Syrie) favorise une plus grande intégration du Hezbollah dans la vie politique et son ouverture en direction des autres forces politiques et de l'Etat¹⁶⁴. Le mot d'ordre de « République islamique » a disparu de son programme politique, et ses objectifs intérieurs coïncident, selon le membre du bureau politique Ali Fayad, avec ceux des partis de gauche et des partis laïques : « *Nous agissons pour une réforme du système politique, pour qu'il devienne plus juste et plus représentatif, ce qui passe par l'abolition du communautarisme politique. Nous luttons pour la préservation de la liberté d'expression et d'association. Nous joignons nos forces à ceux qui combattent le capitalisme sauvage incarné par le néolibéralisme, pour la protection de l'économie libanaise des lois du marché, des défis de la mondialisation. Nous réclamons un plus grand rôle de l'Etat dans la protection des classes défavorisées, le développement des services et de la protection sociale.* »¹⁶⁵

¹⁶³ Conférence donnée par Gilles Kepel au CEMAM le 15 février 2002, à l'université Saint Joseph de Beyrouth.

¹⁶⁴ Cheikh Naïm Kassem: *Hezbollah, Méthodologie. Expérience, avenir*, première édition, Dar al-Hadi, Beyrouth 2002. (En arabe)

¹⁶⁵ Walid Charara et Marina Da Silva, dans *Résistance obstinée au Liban sud*, article paru dans *Le Monde Diplomatique*, novembre 1999.

Le 30 juillet 1992, le secrétaire général du Hezbollah, le Cheikh Hassan Nassrallah annonce la volonté du parti de participer aux élections législatives. Depuis 1992, le Hezbollah a intégré le Parlement à travers des alliances avec les différentes forces politiques : il a obtenu 12 députés en 1992 et 9 députés en 1996.

Entamé le 21 mai 2000, le retrait de Tsahal de la zone qu'elle occupait au Sud-Liban s'est effectué en trois jours et s'est achevé le 24 mai. Un large consensus s'est dégagé pour reconnaître le Hezbollah comme le principal artisan de cette victoire. « Il est aujourd'hui à l'image du parti communiste français » disait Gilles Kepel au CEMAM le 15 février 2002, lors de sa conférence à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth.

Le Hezbollah est devenu sûrement le premier parti chiite au Liban. Sa politique a donné, au fil des ans, un aspect islamique dont il lui est devenu difficile de se départir¹⁶⁶. Ainsi les opérations de résistance engagées par les partis de la gauche libanaise dès 1982, (qui culminent le 7 novembre 1988 avec la tentative d'assassinat d'Antoine Lahad par Souha Béchara une activiste du parti communiste libanais, qui donnait aux enfants de Lahad, des cours particuliers), diminuent derrière celles organisées par les islamistes et plus particulièrement par le Hezbollah, dont la première opération spectaculaire a lieu le 30 décembre 1985, provoquant la mort de deux soldats israéliens.

Hana Jaber et Mounzer Jaber, dans un article paru dans le Monde Diplomatique en juillet 2000, « Fin d'occupation au Liban sud », se demandent sur l'après retrait israélien : *« Pourtant, avec les perspectives de libération, puis le retrait israélien, il devient mystérieusement muet sur l'étape à venir, la relie imperturbablement au tracé des frontières avec Israël, à la Palestine et au Golan, ce qui rappelle à l'évidence que la poursuite ou l'arrêt des opérations militaires sont liés aux orientations syriennes et iraniennes et au jeu des négociations syro-israéliennes. »*

Tous les avis ne s'accordent pas sur son rôle, pour une grande partie de libanais, il est Dans le sud Liban, le Hezbollah apparaît comme une milice armée, autorisée et instrumentalisée par Damas et Beyrouth *« pour entretenir un foyer de troubles, pour garder en réserve un moyen*

¹⁶⁶ Fin d'occupation au Liban sud, Hana Jaber et Mounzer Jaber, le monde diplomatique juillet 2000.

de pression. Un abcès entretenu, en somme, qui représente une carte supplémentaire à utiliser au moment d'éventuelles négociations avec l'ennemi ». Certes, cette situation, du point de vue du droit international, ne légitime pas la présence israélienne au sud Liban. «Mais elle ne fait pas non plus du Hezbollah une résistance puisque le Parti de Dieu ne se substitue pas au couple État-armée. Il agit au contraire en son nom¹⁶⁷ ».

La Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL):

La Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) a été créée en mars 1978 en application de la résolution 425 du Conseil de sécurité portant sur l'évacuation du Sud-Liban après son invasion par Israël. Son mandat est de " rétablir la paix et la sécurité " sur la frontière et d'" aider le gouvernement libanais à assurer la restauration de son autorité sur la région " .

Ayant compté jusqu'à 6 000 hommes, elle est composée, en 1996, de 5 000 soldats : six bataillons (Fidji, Finlande, Ghana, Irlande, Népal et Norvège) et quatre détachements de soutien logistique (France, Italie, Norvège et Pologne)¹⁶⁸. Elle s'est heurtée à de graves difficultés sur le terrain et s'est révélée incapable d'accomplir la tâche qui lui était assignée. L'Armée du Liban Sud (ALS) du commandant Saad Haddad et les Israéliens s'opposeront à tout déploiement de la FINUL dans la zone qu'ils contrôlent, dans le sud.

En juin 1982, la FINUL confirme son impuissance : l'armée israélienne, dans sa marche vers Beyrouth, traverse impunément des zones sous contrôle onusien.

Javier Perez de Cuellar, alors secrétaire général de l'ONU, expliquera ainsi le dilemme des forces de la paix : " Pour des raisons évidentes, la FINUL n'a pas le droit d'empêcher les actes de résistance libanaise contre les forces d'occupation, pas plus qu'elle n'a le mandat ou

¹⁶⁷ Alain Chevalérias, dans « l'Homme Nouveau », dans l'article « Hezbollah, une force politique » numéro de septembre 2006

¹⁶⁸ www.un.org/unifil.

les moyens d'empêcher des contre-mesures " (israéliennes)¹⁶⁹. La FINUL et les autres " soldats de la paix " de l'ONU ont obtenu, pour leur action, le prix Nobel de la paix de 1988. Depuis le début de la mise en œuvre des accords de Taëf, en 1989, l'armée libanaise dans certains villages du Sud a pris la relève de la FINUL. Mais celle-ci s'est, à plusieurs reprises, trouvée prise dans les combats dans le sud du Liban. En avril 1996 notamment, lors de violents bombardements israéliens (raisins de la colère), un camp de la FINUL, à Cana, où s'étaient réfugiés de nombreux civils, a été touché : Une centaine de Libanais ont été tués. Un rapport des Nations unies accusera Israël d'avoir délibérément visé le camp¹⁷⁰.

La presse libanaise et internationale face au retrait israélien :

L'année 2000 au Liban a été marquée par trois événements majeurs : Le retrait israélien du Liban-sud en mai, l'accession au pouvoir de Bachar el Assad en juin et la victoire de Rafic Hariri aux élections législatives de l'été puis son retour au Sérail, siège de la présidence du Conseil, fin octobre. Ces événements ont suscité de nouveaux espoirs pour une population libanaise marquée par un certain désenchantement. Les défis que le nouveau gouvernement doit relever n'en demeurent pas moins considérables puisqu'il lui faut tout à la fois relancer une économie déprimée, renforcer l'Etat de droit dans les régions libérées et redéfinir si possible la relation avec Damas, le tout dans un contexte régional tendu. C'est sur la lecture analytique des trois éditorialistes choisis, sur toute la période du retrait israélien du Liban-sud d'avril 1999 jusqu'en mai 2000, (après 22 ans d'occupation), que portera l'essentiel de cette étude.

Israël se retire du Liban en mai 2000. Dès le lendemain, tous les journaux du monde, évoquaient cet évènement qui va être considéré par les média libanais, et arabes, comme le jour de la « Grande Gloire ».

Les premières pages des journaux des grandes puissances, considéreront ce moment « un pas positif » allant dans le sens d'une résolution du conflit du Proche-Orient, qui dure depuis plus de 50 ans. La presse israélienne va considérer, le retrait comme une défaite aux lourdes conséquences...

¹⁶⁹ L'ALS, les 100 portes du proche orient, Alain Gresh et Dominique Vidal.

¹⁷⁰ L'ALS, les 100 portes du proche orient, Alain Gresh et Dominique Vidal.

Le lendemain du retrait israélien, les titres locaux et internationaux:

Dans Le Monde on pouvait lire : « *Le retrait israélien de la zone occupée au Liban s'est achevé dans la précipitation dans la nuit de mardi 23 à mercredi 24 mai. Les derniers soldats de Tsahal ont quitté le territoire libanais à la faveur de la nuit, mettant fin à une occupation de vingt-deux ans. A 6 h 42 (3 h 42 GMT), l'armée a fermé la porte 93 du point de passage militaire, à proximité de la « porte de Fatima*¹⁷¹ ». ».

Avec la décision inattendue des autorités israéliennes de retirer leurs troupes du Sud Liban, la presse libanaise criait « victoire » jeudi 25 mai 2000 mettant l'accent sur « la débandade » de l'armée israélienne qui a achevé son retrait anticipé du Liban sud le mercredi 24 mai 2000.

« Débâcle de l'occupant israélien », titre en première page le journal, Al Charq الشرق, qui se félicite de « la libération du territoire libanais »¹⁷².

« La résistance fête la libération, le sud du Liban retourne à la patrie », écrit à la Une Al-Liwa' اللواء qui souligne que « les forces d'occupation, en pleine débandade, sont parties à la faveur de la nuit fuyant la zone qu'elle occupait » au sud Liban depuis 1978¹⁷³.

Pour le quotidien Nida'al Watan نداء الوطن, « *l'occupation israélienne s'effondre (...) Le Liban a réalisé sa première grande victoire, qui est aussi celle de tous les Arabes* »¹⁷⁴

Pour As Safir, « aucun Arabe n'oubliera le miracle qui s'est déroulé devant ses yeux et aucun arabe n'oubliera la gloire et l'héroïsme des résistants libanais qui se sont réalisés au prix des sacrifices du peuple et de la résistance ».

¹⁷¹ Fatima ou Fatima al-Zahraa' est la fille de prophète Mohammad et de sa première femme Khadija, née à La Mecque vers 606 et morte à Médine en 632.

¹⁷² Titre en première page, Ach Charq, le jeudi 25 mai 2000.

¹⁷³ Titre en première page Al-Liwa', le jeudi 25 mai 2000.

¹⁷⁴ Titre en première page Nida'al Watan, le jeudi 25 mai 2000.

« Comment réagiront ceux en Palestine qui ont vu en entier le spectacle du "colosse" israélien qui se retirait vaincu et dont la cuisante défaite ne saurait être cachée par une quelconque couverture internationale »¹⁷⁵.

Le journal Ad Diyar titre en une qu'il s'agit « d'une victoire historique pour le peuple, la résistance et l'Etat libanais contre Israël qui subit un échec cuisant ».

« La résistance a réalisé une grande victoire et montré une conduite irréprochable sur le terrain et à l'égard des anciens collaborateurs avec l'ennemi israélien qu'ils livrent aux autorités légales », ajoute le journal Ad Diyar¹⁷⁶.

Le journal Al Moustaqbal titre en gros caractères « Libération » et souligne « la débandade de l'occupant israélien et la déroute de ses agents libanais »¹⁷⁷.

Pour l'Orient-le Jour: « *Le Sud tourne la page israélienne. C'est un événement historique qui met fin à 22 ans d'occupation* ». « *Israël avait perdu des batailles dans le passé, jamais encore une guerre: comme d'autres pays confrontés à une résistance populaire, l'Etat juif goûte pour la première fois depuis sa création en 1948, aux fruits amers de la défaite* ». « *Tout comme les Américains au Vietnam, les Russes en Afghanistan, Israël n'a pu l'emporter sur une guérilla soutenue par la population* »¹⁷⁸.

Le retrait précipité d'Israël du Liban suscite pourtant autant de craintes que d'espoirs pour « The Washington Post », qui évoque « la conclusion d'un long et sanglant chapitre de l'histoire du Moyen-Orient et l'ouverture d'un autre tout aussi périlleux. Le vide créé par le départ de l'armée israélienne du Sud-Liban a été comblé par le Hezbollah. Farouche adversaire de l'Etat juif, le mouvement de guérilla islamiste menace d'abord les miliciens en déroute de l'ALS, supplétifs d'Israël.¹⁷⁹ »

¹⁷⁵ Titre en première page, As-Safir, le jeudi 25 mai 2000.

¹⁷⁶ Titre en première page Ad Diyar, le jeudi 25 mai 2000.

¹⁷⁷ Titre en première page Al Moustaqbal, le jeudi 25 mai 2000.

¹⁷⁸ Titre en première page l'Orient-le Jour, le jeudi 25 mai 2000.

¹⁷⁹ Titre en première page The Washington Post, le jeudi 25 mai 2000.

Le quotidien libanais Daily Star veut néanmoins croire que «les brillantes performances du Hezbollah des dernières années seront vite oubliées s'il expose inutilement ses compatriotes à la répression». Et d'estimer que «le traitement par le Hezbollah des hommes de l'ALS qui se sont rendus, jusqu'à présent, été exemplaire»¹⁸⁰.

«The Times» londonien rappelle que le retrait de Tsahal du Liban faisait partie du programme électoral d'Ehud Barak et que cette initiative est soutenue par «les deux tiers de la Population»¹⁸¹.

Mais The New York Times souligne que ce «retrait devenait beaucoup plus difficile à conduire après la rupture des discussions de paix entre Israël et la Syrie en mars». «Après avoir échoué à passer un pacte avec la Syrie sur le Golan, Barak savait que Damas compliquerait son retrait» du Liban.¹⁸²

Le départ accéléré, opéré en moins de quarante-huit heures, a été salué par les principales capitales arabes. En Israël, où il était devenu très populaire, ce retrait a alimenté la «une» des journaux. «*Maman, nous avons quitté le Liban !*», a titré mercredi le principal quotidien israélien Yediot Aharonot, reprenant le cri de joie d'un soldat.

«*Nous rentrons à la maison*», a titré pour sa part le quotidien Maariv, dont la première page se partage en deux. «La fête», selon le sous-titre qui surmonte une photo montrant des soldats qui brandissent leurs armes avec des cris de joie. «La tragédie», avec la photo d'un long convoi de voitures de réfugiés de l'ALS.

Alors que dans le Yediot Aharonot, le gouvernement israélien tente de rassurer les populations du Nord du pays. Il a prévu de dépenser «250 millions de dollars en mesures de sécurité», et «400 millions de dollars d'aide à l'éducation, aux infrastructures et aux projets de développement des communautés du Nord»¹⁸³.

¹⁸⁰ Titre en première page Daily Star, le jeudi 25 mai 2000.

¹⁸¹ Titre en première page The Times, le jeudi 25 mai 2000

¹⁸² Titre en première page The New York Times, le jeudi 25 mai 2000

¹⁸³ Titre en première page Yediot Aharonot, le jeudi 25 mai 2000.

En Israël, les scènes de joie de soldats retrouvant sains et saufs leur pays ne peuvent masquer l'angoisse de la population frontalière qui trouve à sa porte son pire ennemi. « *Jour d'humiliation pour Israël* », affirme le *Yediot Aharonot*. « *Jamais le Hezbollah n'avait rêvé de conquérir 20 % de la zone de sécurité en quelques heures, comme à la parade, sans même tirer une balle* », souligne l'éditorial du journal. « *Souvenirs de Saïgon* » titre *Maariv*. Selon les sondages, deux Israéliens sur trois étaient en faveur d'un retrait unilatéral du Liban, qui devait à l'origine s'achever le 7 juillet. Mais, des analystes estiment que le fait de l'avoir précipité risque d'entraîner une escalade de la violence. Un membre de la commission de la défense de la Knesset (Parlement) a aussi rapporté que les résidents de la région nord d'Israël se sentaient « *trahis* » par leur gouvernement, qui n'a pas attendu le déploiement de forces de sécurité supplémentaires de l'ONU.

Le retrait israélien dans la lecture d'An Nahar

Pour le quotidien An Nahar, « *le retrait israélien est la fête de la libération. Le peuple est heureux et déguste sa victoire, la victoire de la résistance qui a détruit le mythe d'invincibilité de l'armée d'Israël* »¹⁸⁴.

An Nahar, avait suivi de près les déclarations israéliennes tout le long de la semaine précédant le retrait:

« *Moins de vingt-quatre heures après avoir assuré que, contrairement aux affirmations de la télévision, Israël ne quitterait pas le Liban sud avant la date du 7 juillet fixée par son Premier ministre, les proches d'Ehud Barak ont dû se déjuger. Mardi 23 mai au matin, le Premier ministre lui-même annonçait que ce retrait s'achèverait dans les prochains jours. « Cette tragédie de dix-huit ans est terminée », a-t-il déclaré à la radio de l'armée, expliquant : « Nous nous redéployerons dans les jours qui viennent à la frontière internationale. »*

Lundi 22 mai, Haïm Ramon, ministre à la présidence du conseil, avait laissé entrevoir une telle accélération tandis que, à peu près au même moment, le général Gaby Ashkenazi, chef militaire de la région nord, recevait la presse dans son quartier général de Safed pour la

¹⁸⁴ « La victoire de la résistance qui a détruit le mythe d'invincibilité de l'armée d'Israël » Titre sur un quart de sa première page, An-Nahar, le jeudi 25 mai 2000.

première fois depuis bien longtemps, admettait qu'Israël « *Etait en train d'ajuster son dispositif conformément à la réalité du terrain* ¹⁸⁵ ».

Ainsi, pour An Nahar, trois éditorialistes, vont constituer l'objet de la recherche et de l'exposé.

Comment les éditorialistes du Nahar reflètent la division sociale libanaise face aux 2 « indépendances » ?

Sarkis Naoum

Sarkis Naoum, commence un grand nombre de ces articles en citant des sources militaires, diplomatiques ou politiques américaines ou occidentales mais sans jamais donner de noms ou de précisions. Sarkis Naoum, est clairement un de ceux qui reçoivent un grand nombre d'informations ou de désinformations, par le biais de contacts « discrets » à l'étranger, mais ce qui est intéressant à analyser, reste le choix que fait le journaliste, pour nous communiquer l'information.

Ainsi, les thèmes les plus fréquemment retrouvés chez Sarkis Naoum sont les suivants:

- Le dossier syrien et les négociations israélo-syriennes
- Le rôle « constructif de la Syrie au Liban »
- Le droit de la résistance nationale à continuer la lutte pour la libération...
- « L'inefficace et nuisible » rôle des demandeurs du retrait syrien immédiat.
- La question des réfugiés palestiniens

Souvent ses sources insistent sur la réussite du régime baasiste syrien à régler la question libanaise, a aussi sur le fait que la Syrie d'Assad, « Souria al Assad سورية الاسد », est la clé de voûte dans la paix civile libanaise depuis la paix de 1989.¹⁸⁶

¹⁸⁵ Suivi des informations dans An Nahar, du lundi 22 au jeudi 25 mai 2000.

¹⁸⁶ An Nahar, 6 juin 2000.

Sarkis Naoum est toutefois bien informé, voire très bien informé. Le 8 avril 2000, il est le seul journaliste à annoncer que le retrait israélien se fera dans les prochains jours et cela avant juillet 2000, toujours selon des informations récoltées auprès d'un visiteur de Washington¹⁸⁷, alors que les autres journalistes continuent de polémiquer autour de la date officielle c'est à dire juillet 2000.

Le dossier syrien et les négociations israélo-syriennes

« Le retrait unilatéral de Tsahal du Liban n'est et ne sera en aucun cas une carte gagnante aux mains d'Israël, comme le croit la majorité des libanais et des occidentaux, mais au contraire, ce "test in the water"¹⁸⁸ ne pourra que renforcer la position syrienne, au Liban et dans la région ».

Pour Sarkis Naoum, le retrait israélien est avant tout perçu dans un angle très régional, c'est à dire toujours en relation avec la Syrie, que l'éditorialiste n'hésite pas à défendre fortement à de nombreuses reprises tout au long des 15 mois analysés:

Le 9 avril 1999, dans son article *« lequel des deux est meilleur pour la Paix »*, Sarkis Naoum procède à la comparaison de la lignée politique entre Barak et Netanyahu, les deux candidats aux élections. Sarkis Naoum ne cache pas sa « préférence » pour le candidat travailliste:

« Le succès du parti travailliste serait peut être meilleur qu'une victoire de Netanyahu, Barak, n'est pas Rabin, mais il devra certainement repartir du point de Rabin afin de rendre à la Syrie tous ses droits et son honneur... »

Dans un article de Naoum, datant du 19 mai 1999, intitulé *« les négociations avec la Syrie, au sujet d'un retrait israélien du Liban »*,

L'éditorialiste affirme qu'une solution ou un règlement entre le Liban et Israël, doit impérativement obtenir la garantie de la Syrie, qui est le seul Etat de la région, à être en mesure de donner la sécurité à Israël :

¹⁸⁷ An Nahar, 8 avril 2000

¹⁸⁸ An Nahar, 7 avril 2000.

« Ainsi Israël dit ne rien vouloir du territoire libanais, sa seule demande reste celle d'une sécurité approuvée par la Syrie ».

La dernière idée de l'article, peut être donc rapprochée de l'évolution de l'analyse de Naoum, qui affirmait dans son article du 9 mai 1999, que sans accord avec la Syrie, Israël ne se retirera pas: *« Voilà pourquoi on peut penser qu'Israël ne fera pas un retrait unilatéral du Liban. »*

Le 25 novembre 1999, Une nouvelle fois, Sarkis Naoum, souligne l'importance du discours de l'indépendance du président Lahoud. Il reprend quelques lignes directrices du discours du président dans son éditorial: *« le maintien des forces syriennes persistera tant qu'Israël occupera les fermes de Chébaa, le Golan syrien et tant que l'Etat hébreu ne reconnaît pas le droit de retour aux réfugiés palestiniens... Car nous restons en état de guerre avec Israël, en dépit de son retrait en mai dernier du Liban-Sud et de la Békaa-ouest. Ce retrait a été possible grâce à l'action de l'Etat libanais et de la Résistance mais, également, de l'aide des Syriens. Il n'est donc pas permis de laisser le Golan sous l'occupation israélienne, parce qu'il n'y aura pas de paix au Proche-Orient si le Golan n'est pas libéré... Je suis sûr que la Syrie se retirera d'elle-même du Liban dès que la paix juste et globale sera instaurée au Proche Orient »*

Le rôle « constructif » de la Syrie au Liban

Quant au rôle de la Syrie au début de la guerre libanaise, Sarkis Naoum, dit dans un article le 16 avril 1999, que les chrétiens n'ont pas appris à profiter de l'amitié syrienne, mais au contraire, ils ont transformé l'aide syrienne, en guerre contre l'armée syrienne... *« Une guerre contre les Syriens qui ne pouvait que nuire aux chrétiens du Liban »*

« La Syrie n'a plus confiance en les chrétiens du Liban... depuis 1976, lorsque les syriens étaient venus pour sauver les chrétiens du Liban, ils furent accusés d'être aux côtés des chrétiens, et contre les palestiniens, mais malheureusement, les chrétiens du Liban, n'ont pas su, et n'ont pas compris...les chrétiens ont tourné le dos à cette aide, et ont misé sur l'israélien... »

Les éloges de la politique syrienne au Liban, et de l'équilibre courageux qu'elle donne au Liban, dans son article « la Syrie et la théorie de l'équilibre au Liban¹⁸⁹ », sera suivi le lendemain, par un autre article en guise d'avertissement aux membres de l'opposition (*chrétiens en majorité*), *de ne pas poignarder la Syrie, au moment où la région connaît son tournant le plus grave*¹⁹⁰.

Le 23 avril 1999, Sarkis Naoum consacre son éditorial, à la visite du président Assad à Moscou, qu'il qualifie une fois de plus de « *courageuse et d'historique, en des moments très critiques*¹⁹¹ »

Ainsi, la simple analyse quantitative, des éditoriaux de Sarkis Naoum tout le long du mois d'avril 1999, montre que sur les 18 articles, 7 articles sont consacrés à la question régionale dont 5 sur la Syrie et deux sur Arnoun (un village libanais libéré, puis repris par les Israéliens). On peut retrouver ici, l'idée énoncée plus haut, Sarkis Naoum, tente de trouver en chaque déclaration ou évènement régional, un fil conducteur qui le mènerait à mettre en valeur de rôle primordial de la Syrie.

« *Le Liban est un pays à trois têtes, voire un monstre à trois têtes, c'est la troïka, mais le problème, c'est que chacun veut prendre tous les pouvoirs, et ainsi la Syrie, maintient l'équilibre, c'est le rôle positif qui ne peut être joué que par la Syrie.* », An Nahar, 3 mai 1999.

« *Nous ne pouvons pas encore prétendre que nous sommes capables de faire notre propre politique étrangère, tout seuls, nous devons continuer à nous battre aux cotés de la Syrie, contre Israël, ainsi le consensus national reviendra.* » An Nahar, 6 juin 1999.

¹⁸⁹ An Nahar, le 19 avril 1999, Sarkis Naoum.

¹⁹⁰ An Nahar, le 20 avril 1999, Sarkis Naoum.

¹⁹¹ An Nahar, le 23 avril 1999, Sarkis Naoum.

L' « inefficace et nuisible » rôle des demandeurs du retrait syrien immédiat.

Entre janvier et avril 2000, le « summum du politiquement correct » et de « l'officiallement souhaité », est déclaré dans une série de critiques virulentes à l'encontre des demandeurs du retrait syrien:

Dans ses articles éditoriaux, Sarkis Naoum commence par rappeler le rôle positif et constructif de la Syrie au Liban, depuis Taëf en 1989¹⁹², ensuite une série d'articles seront consacrés à l'histoire de l'entrée des troupes syriennes au Liban dans le cadre des forces de dissuasions arabes, et à Sarkis Naoum d'insister à chaque fois, que *« l'intervention s'est faite à la demande légale du gouvernement libanais, et précisément à la demande des chrétiens du Liban, qui se sentaient menacés par les Palestiniens »*.

Pour Sarkis Naoum, ceux qui appellent depuis quelques temps au retrait des forces syriennes du Liban, résidents au Liban ou résidents à l'étranger, viennent de commettre une grave erreur pour diverses raisons, et précisément le fait de réclamer avec pression le départ des troupes syriennes alors qu'Israël ne s'est pas encore retiré du Sud du pays, selon la résolution 425. *« C'est suite à l'application par Israël de cette résolution datant de 1978, que le Liban sera en mesure de demander l'application de la résolution 520, qui réclame le retrait de toutes les troupes étrangères du sol libanais. »*

L'éditorialiste ajoute que : *« Ceux qui réclament le retrait des forces syriennes se trompent également car ils mettent la Syrie et Israël dans une critique commune. »* Sarkis Naoum dit *« qu'Israël est l'ennemi du Liban depuis sa création en 1948, alors que la Syrie est un pays frère et voisin, et est rentré au Liban d'une manière différente, et sa présence au Liban se fait à la demande des autorités libanaises légitimes. Les troupes syriennes sont au Liban avec le consentement des Etats-Unis, ainsi que par le consentement d'Israël »*. Ainsi pour Sarkis Naoum, tous les acteurs du jeu politique international ont légalisé la présence syrienne au Liban et l'ont légitimée par un accord arabe et international à Taëf en 1989.

« Le régime syrien, n'est pas un régime confessionnel, mais au contraire c'est un régime laïc, et ainsi je peux dire entre parenthèses, que le Liban est le point faible de la Syrie. »

¹⁹² 5, 6, 7 et 8 avril 2000, Sarkis Naoum, An Nahar.

Sarkis Naoum dit également que « *le moment choisi, pour revendiquer le départ des Syriens n'est pas le bon ! C'est un timing erroné car la Syrie n'est arrivée à rien au bout de ses négociations, pas même un retour à la case départ avec les israéliens.* » Un tel retrait précipité des syriens du Liban, affaiblirait la position de la Syrie dans toutes négociations avec l'Etat Hébreu. Pour Naoum, Israël s'attend à ce que le retrait de Tsahal du Sud Liban, ne se fasse pas sans le « sacrifice » des forces de résistances libanaises, protégées et appuyées par la Syrie depuis 1982, autrement dit, la destruction du Hezbollah militaire.

L'éditorialiste ajoute que ceux qui demandent le retrait des forces syriennes du Liban, se trompent une fois de plus, à cause de leur ignorance au sujet de la position internationale, spécialement que les Etats-Unis pensent que les discussions directes avec la Syrie sont la voie meilleure. La majorité des pays du monde ainsi que des pays arabes adoptent la même position que celles des États-Unis vis à vis de leurs relations avec la Syrie, « *c'est à dire, une position basse sur un respect et une méfiance, mais surtout sur la reconnaissance du rôle stabilisateur de la Syrie au Liban* ».

L'éditorialiste conclut sa réflexion en disant :

« *Ceux qui se trompent à cause de leur méconnaissance de la réalité politique internationale, sont comme ceux parmi les chrétiens qui soutiennent l'idée que les musulmans du Liban, veulent du retrait syrien, mais qu'ils n'osent pas le crier ouvertement.* »

Sarkis Naoum, conseille les demandeurs du retrait syrien avant le retrait israélien, de réaliser qu'ils : « *sont les seuls au monde à soutenir cette idée et qu'ils resteront seuls dans cette voie* ».

Le 31 avril 2000, l'éditorialiste Naoum dit dans un article intitulé « l'atteinte à la présence syrienne » que libanais ne doivent pas tomber dans le piège israélien, et ainsi ils ne doivent pas donc réclamer le départ des troupes syriennes :

« *Après un retrait israélien, unilatéral ou en accord avec la Syrie, les demandeurs du retrait syrien, en particulier les chrétiens qui sont hostiles à la Syrie, ne doivent pas demander le retrait syrien, car d'une part les musulmans du Liban ne les soutiendront pas pour des raisons diverses...et d'autre part, seuls demandeurs de ce retrait impopulaire, les chrétiens se sentiront seuls, et peut être payeront le prix, une fois de plus, de leur politique unilatérale.* »

Toujours dans le même article du 31 avril 2000, Sarkis Naoum, relie le retrait israélien, à la question globale du proche Orient et dit que l'administration américaine serait favorable à un retrait syrien du Liban, mais qui ne devrait pas se faire avant le retrait israélien, et donc pas avant la résolution de la question du Proche-Orient, malgré toutes ses complications :

« L'administration américaine pose trois conditions à un retrait syrien du Liban, premièrement le non-retour de l'armée israélienne au Liban, militairement et politiquement ; secondement, Israël ne devra pas utiliser le Liban comme un pion sur l'échiquier contre la Syrie, et troisièmement, l'accord de l'Etat hébreu, du droit de la Syrie à garder son influence politique au Liban, après un retrait militaire de ce pays... »

« Le droit de la résistance nationale à continuer la lutte pour la libération... »

Sarkis Naoum, le 28 avril 1996, au moment des événements du sud, « Opération raisins de la colère », publie dans An Nahar, un panégyrique en l'honneur du Hezbollah. Le lendemain ce même article est repris dans la presse israélienne :

« Merci aux martyrs purs de la résistance islamique, ces hommes et ces femmes, qui luttent seuls, et qui meurent seuls, et qui ne nous demandent rien, et c'est dans le silence de leur mort, que renaît la dignité de la nation arabe. »

L'écho de cet article se fait dans d'autres journaux : « *Sarkis Naoum, a journalist in Beirut, noted, There has definitely been a change of public opinion. People see a sign of Lebanese dignity and Arab dignity in Hezbollah. No one else is fighting for them*», écrit Brian Taylor dans The Militant, Vol.60/No.17, 29 April 1996.

Un mois plus tard, un autre article, nommé « Koulouna Hezbollah كلنا حزب الله », qui signifie « nous sommes tous le Hezbollah », Sarkis Naoum, élève « *au rang le plus haut de la nation, le sang des martyrs de la résistance islamique, ces âmes purifiées qui luttent pour la cause la plus noble...* » Dans An Nahar 12 mai 1996.

Dès le lendemain, Le site Internet de CNN, affichera :

"We are all Hezbollah." Journalist Sarkis Naoum noted, "People see a sign of Lebanese dignity and Arab dignity in Hezbollah. Nobody else is fighting but them." May 13, 1996.

En janvier 2000, Sarkis Naoum, consacrera 3 articles, à la louange du Hezbollah :

Ces articles font suite, à des évènements meurtriers au sud, à chaque fois, il s'agit de représailles israéliennes contre les villages frontaliers, suite à des opérations « réussies », du Hezbollah, contre les soldats israéliens, ou contre les membres de l'ALS. Ainsi le 4 janvier 2000, il écrit :

« Le Hezbollah mène une lutte juste, et loyale, il est le seul qui dans ce monde arabe, est en train de faire ce qu'il faut faire. »

« C'est une lutte, honnête, c'est une lutte difficile, et la résistance islamique, mène le juste combat, combat le juste ennemi ».

Le 8 janvier 2000, *« seuls les Katiouchas peuvent libérer le territoire libanais, mais encore, tous les autres territoires arabes. Hassan Nassrallah, fait trembler de par ses discours les habitants de tout le nord d'Israël, Hassan Nassrallah, fait peur, car il a raison, et ainsi les colons doivent savoir que le combat juste ne peut guider que vers une victoire juste. »* Ainsi, Sarkis Naoum, est toujours présent pour soutenir moralement la direction du Hezbollah, et ce dans les moments les plus durs du combat.

Le retrait israélien.

Concernant la question de l'après retrait des troupes israéliennes du Liban, Sarkis Naoum a dès le jeudi 4 mai 2000, adopté la position officielle Syrienne et Libanaise, en titrant : *« Le retrait ne sera complet que si Chébaa y est incluse ».*

Contrairement à Gébran Tuéni, Directeur d'An Nahar, Sarkis Naoum et à partir de cette date, ne cessera pas de revendiquer le droit de la résistance armée libanaise ou du Hezbollah, pour la cause de Chébaa, assurant qu'à ce sujet : *« personne ne pourra semer la zizanie entre le Liban et la Syrie »*¹⁹³

¹⁹³ An Nahar, 4 mai 2000, Sarkis Naoum.

Sarkis Naoum, pose la question suivante : « *Quelle est la vérité des fermes de Chébaa ?* »

Sa réponse, vient sous la forme, d'une résonance de la version officielle libanaise et syrienne : « *pour maîtriser le flux des marchandises illégales israéliennes, se déversant vers les régions frontalières libanaises et syriennes, le gouvernement libanais, et avec la parfaite entente avec la Syrie, en 1952, décida de laisser la police syrienne patrouiller dans une partie des fermes de Chébaa, et ainsi installer donc des commissariats syriens, dans cette zone. Et lors de la guerre des six jours en 1967, Israël occupa les fermes de Chébaa qui géographiquement étaient libanaises.* »

Le 6 mai 2000 à l'aube, l'aviation israélienne lançait une série d'attaques contre le Liban et notamment contre trois centrales électriques, et une position dans la Bekaa, suite à des attaques du Hezbollah contre le Nord d'Israël.

Le 7 mai 2000, alors que Émile Khoury titre : « *le Liban payera-t-il le prix du retrait* » et s'interroge sur le sort du Liban, alors que les « grands » Syrie et Israël, mettent au point les dernières retouches du retrait israélien, et au moment où Ghassan Tuéni, titre:

« *Laissez le Liban vivre tranquille, et dans la légitimité de l'Etat libanais* »,

Sarkis Naoum, expliquait très clairement que « *ces attaques sont un message adressé avant tout à la Syrie, et par la suite au monde arabe, car ils soutiennent la résistance libanaise*¹⁹⁴ ».

Le mois de mai 2000, étant le plus important de tous les mois, vu l'enjeu et les événements, sera le mois où Sarkis Naoum écrira 18 articles dont 10 articles sur le rôle de la Syrie au Liban, dans la région, ou encore aux négociations de Genève, le Sommet Assad-Clinton.

Le 19 mai 2000, quelques heures seulement avant le retrait israélien, l'édito de Sarkis Naoum « *الأيام المقبلة مصيرية* » évoque le fait que la visite de Barak éclair de Barak à Washington, vise à augmenter les pressions sur la Syrie, alors que tous les titres des autres journaux, disaient que Barak est parti annoncer un retrait avant le temps...félicitant d'avance le Liban.

¹⁹⁴ An Nahar, 6 mai 2000, Sarkis Naoum.

Le lendemain du décès du président syrien, le 10 juin 2000, Sarkis Naoum consacra un article d'éloges au président défunt, « *que conservera l'histoire de Hafez el Assad* », où il affirme que le Président Assad, « *était le premier président syrien à reconnaître l'indépendance totale du Liban* »

Parmi les réponses et les critiques que recevra An Nahar et qui seront publiées le lendemain, on peut lire :

« *Sarkis Naoum journaliste à la plume rancunière, souvenez-vous du discours du président Assad, datant du 7 janvier 1983, et recueilli par le Journal Koweïtien, Al Rai el Am الرأي العام : « le Liban est une partie de la Syrie et nous ferons tout pour que cela soit distinctif. ».*

« *Souvenez-vous Sarkis Naoum, de l'occupation de l'armée syrienne des locaux d'an Nahar...le 19 décembre 1976, sous prétexte que ce média était devenu un outil de la propagande sioniste* ».

Parmi les critiques faites à Naoum, on entend souvent dire que Sarkis Naoum est donc un journaliste « accusé » d'être un proche de Damas¹⁹⁵. Voilà un extrait traduit de l'arabe d'un de ces documents envoyés au directeur d'An Nahar et dénonçant Naoum¹⁹⁶. Cette lettre est une réplique contre lui, suite à l'article du 10 novembre 2000. (Cette lettre est rédigée par Georges Khoury, Ahmad Farés et Wahib Sakr.)

« *En conclusion, monsieur le grand Analyste Sarkis Naoum, cessez de semer la discorde et le mensonge, cessez l'incitation à la haine confessionnelle, cessez tous ces actes qui ne sont que le but de l'occupation syrienne du Liban.* » Les trois journalistes libanais vivants aux Etats-Unis, demandent ici à Sarkis Naoum de cesser de « mentir » en affirmant que les Syriens sont rentrés au Liban, à la demande des libanais, le renvoyant ainsi au discours du président Syrien Hafez el Assad prononcé à l'Université de Damas en 1976 disant : « *Nous sommes rentrés au Liban sans l'autorisation ni l'avis de personne* ».

¹⁹⁵ Un entretien obtenu avec un autre journaliste d'An Nahar, et qui préfère rester anonyme, montre que des dizaines de lettres, convergent au bureau du Directeur d'An Nahar, dénonçant et réfutant les propos de Sarkis Naoum, surtout en ce qui concerne ses positions vis à vis de Damas.

¹⁹⁶ Voir ce document intégralement en document annexe.

Lorsqu'en avril 2000, ainsi qu'en mai 2002, l'armée syrienne procède à un léger redéploiement, des régions de la montagne libanaise vers la Bekaa, un redéploiement de petite envergure, Sarkis Naoum écrit que « *ces mouvements s'inscrivent dans le cadre des applications des clauses des accords de Taëf* », alors que d'autres journalistes libanais dont les propos sont rapportés sous anonymat parlent de « *fuite sous la menace israélienne* »¹⁹⁷

La question des réfugiés palestiniens

Au sujet de la question des réfugiés palestiniens au Liban, Sarkis Naoum adopte presque la même position que les deux autres éditorialistes Tuéni et Houry.

L'analyse d'une dizaine d'articles répertoriés entre avril 1999 et avril 2000, résume les pensées de Naoum : « *Les Palestiniens réfugiés au Liban depuis 1948, souffrent d'une négligence libanaise mais surtout arabe et onusienne. Ils sont des réfugiés au Liban, donc leur droit au retour en Palestine est garanti par les résolutions de l'ONU et nettement la résolution 194* ».

« *Ainsi toute idée de naturalisation « Tajniss تجنيس », ou d'implantation « Tawtin توطين » au Liban de ces réfugiés sera refusée, par tous les Libanais pour des raisons internes confessionnelles mais surtout nationalistes et idéologiques*¹⁹⁸ »

« *Le retour de la lutte armée « Kifah كفاح » de certains groupuscules palestiniens contre Israël à partir du Liban, causera immédiatement des problèmes avec les populations civiles du sud Liban, qui attendent sans cesse depuis plus de 20 ans, de vivre en paix*¹⁹⁹ »

Sarkis Naoum expose les problèmes que les Palestiniens risquent de poser au Liban et à la communauté internationale au cas où on les priverait du droit de retour.

« *Nous invitons des intellectuels palestiniens à décrire la situation des réfugiés palestiniens, les droits de l'homme et les droits civiques sont absolus et non une faveur que l'on accorde au peuple palestinien.*²⁰⁰ »

¹⁹⁷ Jérusalem Post, rapportant des écrits de journalistes arabes, le 24 mai 2002.

¹⁹⁸ An Nahar, jeudi 6 avril 2000.

¹⁹⁹ An Nahar, 13 mai 1999

²⁰⁰ An Nahar, 25 juin 1999.

Le retournement de Sarkis Naoum après le retrait syrien

L'année 2005, va être également celle du changement de position de Sarkis Naoum, puisque ses écrits semblent passer d'un camp à l'autre. Déjà après l'assassinat de Rafic Hariri, le ton change. Sarkis Naoum commence à parler d'un retrait syrien en mars 2005 : « *Les Syriens sont un facteur de stabilisation et ils sont aussi un facteur destructif,* » a dit Naoum. *"Il est dans notre intérêt de continuer la coopération avec les Syriens. Mais après le retrait israélien, les Syriens n'ont aucune excuse pour rester au Liban militairement. Politiquement, ils resteront. »*

Les positions de Sarkis Naoum, vont accompagner le « printemps libanais », et en 2006 il parle déjà et pour la première fois, il reconnaît le rôle « volontairement déstabilisateur » que peut jouer la Syrie au Liban : « le Liban ne sera pas stable avant que "la Syrie n'aient regagné son influence pleine (complète) au Liban même sans le retour de son armée."

Naoum a dit que la Syrie veut montrer le Libanais c'est le seul pouvoir (puissance) qui peut empêcher un renouvellement "du sectaire et le combat entre factions" au Liban.

A la veille de la révolution syrienne, Sarkis Naoum franchit la barrière qu'il s'était placé lui-même : « Le régime a des ennuis. Les gens et le peuple ont été réprimés pendant 40 ans mais soudainement le mur de crainte s'est effondré et ils ne sont plus effrayés, »

« Chaque fois le régime fait de nouvelles concessions, les gens deviennent plus courageux et demandent plus. Ils le voient comme un signe de faiblesse. Le régime ne sait pas comment répondre. Il ressemble aux vieux gens de rancune ont attendu pour venger. »

En guise de synthèse, on peut ici, affirmer que Sarkis Naoum, est un journaliste, qui étudie de près les dossiers israélo-libanais et syro-libanais qui tend souvent à en rapporter les événements et les faits, dans un cadre plus large incluant le rôle toujours constructif et positif, de la Syrie. D'autre part, Sarkis Naoum, de par la qualité et surtout de par la quantité d'articles, louant le Hezbollah, forme, le fer de lance de la justesse du combat mené par le Hezbollah contre Israël, et reste toutefois à distance éloignée du rôle idéologique de ce combat. Sarkis Naoum, salue souvent la laïcité du régime syrien, appelle souvent à la fin du régime confessionnel du Liban, et finalement, n'évoque jamais, le rôle du facteur religieux dans la lutte du Hezbollah... Pour Sarkis Naoum, le Hezbollah est et doit être, la résistance

nationale Libanaise, soutenue par tous les Libanais, mais surtout par les chrétiens du pays. Il est toutefois évident, que depuis 2005, Sarkis Naoum a changé, et il est devenu plus proche des milieux du 14 mars que ceux du 8 mars.

En effet, jusqu'en 2005, Sarkis Naoum, pensait encore que la Syrie était la cible d'un complot international qui la visait à partir des affaires libanaises. Par exemple, il dit en mars 2005 que le régime pro-syrien du Liban se dirige vers une épreuve de force avec l'opposition qui exige le retrait des forces syriennes du pays du Cèdre et l'Onu qui insiste sur l'envoi d'une équipe d'experts pour enquêter sur l'assassinat de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri.

« Il s'agit certes d'une enquête pour faire la lumière (...) mais cela fait partie avant tout des pressions internationales sur le Liban ».

En 2005, L'assassinat de Rafic Hariri, du journaliste Samir Kassir puis l'attentat contre la journaliste May Chidiac et l'assassinat de Gébran Tuéni semblent bousculer Sarkis Naoum dans le camp du 14 mars. Ainsi ses éditoriaux portent désormais des titres clairement anti-syriens :

Le ton est clairement changeant entre le 14 et le 15 février 2005. Alors que le 14 février il écrivait encore que « la résolution 1559 n'était qu'un objectif français et un moyen américain d'augmenter leurs influences dans la région », le ton est tout autre le lendemain matin alors que le Liban est en deuil pour l'assassinat de Rafic Hariri, Sarkis Naoum écrit : après Hariri, le Liban va pleurer du sang ! « لبنان بعد الحريري سيكي دما ». Le 21 février il écrit : « il faut respecter les conseils de Bkerké ! » en allusion aux appels indépendantistes du Patriarche Sfeir. Le 26 février, Sarkis Naoum, se rapproche encore plus du rassemblement anti-syrien : « la bataille ne sera pas facile, mais la lueur d'espoir est déjà visible au but du tunnel qui emprisonne le Liban »

Le 1^{er} mars, Sarkis Naoum, et pour la première fois, s'en prend violemment au ministre des affaires étrangères de Syrie Farouk el Chareh : « enfin, le ministre Chareh s'est souvenu que la majorité écrasante des libanais réclame l'application immédiate des accords de Taëf et de la résolution 1559... ou sont donc vos campagnes accusatrice de trahison et de menaces tant proférées en l'encontre des demandeurs du retrait syrien ». Sarkis Naoum faisait allusion à un discours de la veille dans lequel le ministre syrien des affaires étrangères annonçait la volonté de son pays d'appliquer la résolution onusienne 1559.

Au lendemain de la manifestation géante du 14 mars 2005, Sarkis Naoum franchit un pas symbolique marquant, en reprenant un slogan utilisé une semaine plutôt par les manifestants

pro-syriens du 8 mars qui scandaient : « YA allah Yallah, ehfaz lana Nassrullah يا الله يا الله إحفظ لنا نصرالله », « mon Dieu, mon Dieu, protège Hassann Nasrallah ». Sarkis naoum titre : « Ya allah Yallah, ihfaz lana Loubnan », « يا الله يا الله إحفظ لنا لبنان », « mon Dieu Mon Dieu, protège le Liban ». Sarkis Naoum, franchissait clairement le pas, dans le clan du 14 mars et s'alignait finalement à la politique de son journal !

Le même jour, le 15 mars 2005, An Nahar titrait à la Une : « aazam tazahoura li achraf kadiya أعظم تظاهرة في تاريخ لبنان لأشرف قضية », « la plus noble manifestation pour la plus noble cause ». Ce titre venait aussi répondre au titre du quotidien pro-syrien As Safir qui titrait le 9 mars 2005 suite à la manifestation du Hezbollah a Beyrouth « Aazam tazahoura fi tarikh loubnan أعظم تظاهرة في تاريخ لبنان », ce qui signifie « la plus noble manifestation dans l'histoire du Liban ».

Alors que le 27 avril, An Nahar se félicitait du retrait du dernier soldat syrien du Liban en titrant à la une au-dessus de la photo humiliante d'un militaire syrien pliant bagage : « tahaq al helm, wa qam loubnan baad 29 am, «تحقق الحلم, و قام لبنان وتحرر بعد 29 عام», « le rêve s'est réalisé : le Liban a été libéré après 29 ans ». Sarkis Naoum, va plus loin que le Nahar et annonce : « une intervention onusienne sous le chapitre 7, si la Syrie revenait déstabiliser le Liban » !

Depuis le retrait syrien, Sarkis Naoum est considéré comme un journaliste pro 14 mars, et son retournement lui a valu de devenir un « vendu des américains ». il est insulté de tous les mots et accusé de trahison : « SARKIS NAOUM DU CLAN DES MAFFIEUX DU "14", TRAITRE SIONISTE JUSQU'AU BOUTISTE » sur la page officielle en français de la télévision du Hezbollah, Al Manar²⁰¹.

Gébran Tuéni

Chez le Directeur d'An Nahar, 4 thèmes principaux forment la base d'un grand nombre de ses articles:

- L'arrêt des actions de ladite résistance islamique ou Hezbollah
- La nécessité de l'envoi de l'armée libanaise au sud Liban.

²⁰¹ <http://www.almanar.com.lb/french/adetails.php?eid=76611&cid=18&fromval=1>

- La mise en place d'un Etat de droit au Liban.
- Le retrait de l'armée syrienne du Liban
- la question des réfugiés palestiniens

L'arrêt des actions de la résistance islamique ou Hezbollah

Dans un article daté de novembre 1999, à la veille de la fête de l'indépendance, Gébran Tuéni, écrit un éditorial une fois de plus très ferme, s'interrogeant sur les intentions du Hezbollah concernant l'édification d'un État islamique. Le directeur d'An Nahar rappellera que *«ce sont les chrétiens qui ont été à l'origine de la renaissance arabe»*.

«Nous ne renions pas le rôle essentiel joué par le ce parti dans la libération, bien qu'il ne soit pas le facteur décisif unique (...). Mais ce que je lui reproche c'est qu'il considère que le Sud représente sa seule bataille. Par conséquent, il ne participe pas aux autres luttes, celle de l'unification par exemple, de l'entente nationale ou du rétablissement de la souveraineté».

«Le Liban est le seul habilité à manier le langage de la mondialisation. Il faut que le monde arabe devienne démocratique à l'image du Liban »

« La Syrie en particulier doit adopter le pluralisme politique et linguistique tel qu'il est pratiqué dans notre pays »

A plusieurs occasions, et sur la question de l'entente nationale ainsi que sur le rôle éventuel de médiation que jouerait la Syrie à ce niveau, Gébran Tuéni dira : *«Il n'est demandé à personne d'entreprendre une médiation entre nous. Il leur est simplement demandé de ne pas nous empêcher de nous entendre»*.

Depuis le retrait israélien, c'est à dire depuis mai 2000, Gébran Tuéni a publié une série d'articles, dans lesquels il blâme le Hezbollah, pour les attaques contre l'armée israélienne, (précisément le lendemain de l'enlèvement de 3 soldats israéliens par le Hezbollah en octobre 2000, et le lendemain d'un discours de Hassan Nassrallah, annonçant la capture d'Elhanan Tanannbum un officier israélien à la retraite accusé d'espionnage au profit du Mossad, par le Hezbollah.

Le directeur d'An Nahar, affirmera dans un éditorial daté d'octobre 2001, que le Hezbollah agit comme les milices palestiniennes durant la guerre du Liban : *« Il se permet d'attaquer Israël au nom de tous les Libanais entraînant ainsi tous les Libanais dans une lutte idéologique injustifiée depuis le retrait israélien. » ...*

« Le Hezbollah a créé un Etat dans L'Etat »...la lutte pour « libérer », est une lutte illégale car d'une part la Syrie n'a jamais reconnu officiellement ce territoire (Chébaa) comme libanais, et d'autre part, car l'ONU a déclaré par le biais de son représentant dans la région Terje Rod Larson, que le Liban devrait recourir à la diplomatie pour régler cette affaire des fermes de Chébaa ».

La relation de Gébran Tuéni avec le Hezbollah, est mauvaise et ce depuis longtemps. Dans plusieurs émissions télévisées, et précisément sur la LBC en 1999 et en 2000, et dans le cadre de l'émission « naharkom said نهاركم سعيد » qui signifie « Bonne Journée », animée par May Chidiac, et de l'émission « Kalam el Nass كلام الناس » animée par Marcel Ghanem, le président directeur d'An Nahar, demande au Hezbollah « parti de Dieu », *« la résistance islamique de devenir la résistance libanaise, et de laisser Dieu tranquille » :*

A cette époque-là, Tuéni est proche politiquement, de May Chidiac et de Marcel Ghanem qui forment les 2 figures emblématiques des libertés médiatiques au Liban sous occupation syrienne, surtout depuis la « fermeture » de la chaîne de télévision anti-syrienne MTV.

Il demande à toutes *« les milices et les gangs armés qui terrorisent la population au sud de remettre les armes à l'armée libanaise comme cela fut le cas pour les forces libanaises de Samir Geagea, ainsi que les autres milices de la guerre ».*

« Il est temps que l'Etat libanais décide de fermer les Dakakin دكاكين « boutiques » du Sud, qui continuent à impliquer le Liban et tous les libanais dans des conflits qui ne sont pas les nôtres »...

Le 8 janvier 2000 Gébran Tuéni, dans son journal An Nahar, adopte un ton bien plus acerbe pour fustiger le « Jour de Jérusalem » organisé par le Hezbollah au Liban. Le journaliste exprime son dégoût pour cette parade à grand spectacle, au cours de laquelle les membres du Hezbollah brandissaient des portraits de l'ayatollah Khomeiny et du chef religieux actuel de l'Iran, l'ayatollah

Khamenei, et criaient des slogans en faveur du Hamas et du Djihad Islamique :

« Ces scènes, que certains veulent confondre avec le Liban, n'ont absolument rien à voir avec le Liban. Ce qu'ils (le Hezbollah) ont fait ne représente pas le Liban, ni ses musulmans, ni même sa communauté chiite. »

Dans un article publié le 15 mars 2000, Gébran Tuéni affirme que le Hezbollah n'est pas une carte libanaise, mais que le « parti de Dieu » a été et continue d'être un acteur « étranger » à l'unique identité libanaise : *« Jusqu'au milieu des années 1990 le Hezbollah fut considéré par la plupart des pays et des opinions publiques arabes comme une « communauté iranienne au Liban » et un « instrument de la République islamique d'Iran au Proche-Orient », mais aujourd'hui plus personne n'ignore que c'est la Syrie qui coordonne les actions du (Hezb) Hezbollah. (Milice). »*

La question des réfugiés palestiniens

Gébran Tuéni, n'écrit pas beaucoup au sujet des réfugiés palestiniens, mais quelques articles traitent surtout la question des armes illégales palestiniennes, ou encore la lutte « illicite » du Hezbollah et des palestiniens contre Israël, et cela à partir du territoire libanais. Gébran Tuéni s'inquiète beaucoup plus de l'implantation des palestiniens au Liban, « Tawtin²⁰² توطين », que de la question du droit au retour « Ha' el Awda. حق العودة »

C'est vrai, nous sommes aux cotes des Palestiniens, et nous devons être aux côtés de la direction palestinienne, représentée par Yasser Arafat. Mais je ne pense pas que notre rôle soit de libérer la Palestine, ni de procéder à des actions (militaires) telles que celles que dont nous avons entendu parler dans un discours de vendredi. La manière de libérer la Palestine et de construire un Etat palestinien est l'affaire des Palestiniens », écrit Tuéni le 8 janvier 2000.

²⁰² Toutes les communautés libanaises s'accordent sur ce point : la naturalisation des réfugiés palestiniens susciterait un déséquilibre démographique en faveur des musulmans sunnites et en défaveur des autres. Les chrétiens en seraient les premières victimes. Les dictionnaires des synonymes rattachent le mot implantation à ceux de volonté, d'entêtement, d'obstination et de persistance. Le mot arabe (tawfîn) est encore plus explicite, parce qu'il dérive de patrie. Tawattana al-balad signifie: S'installer dans un pays en tant que patrie. Il ne s'agit donc pas simplement de quelqu'un qui se plante là, durablement, et ne veut plus quitter, mais de la transformation de ce lieu en patrie.

Le jeudi 6 avril 2000, une fois de plus, Tuéni, s'attaque aux armes « illégales » des organisations palestiniennes au Liban. A l'occasion de la déclaration de Kofi Annan, le secrétaire général de l'ONU, avoir reçu du Premier ministre Barak, la garantie que le retrait de Tsahal du Liban, se fera, avant la date du 7 juillet, Sarkis Naoum, félicite tous les Libanais, de cette victoire, mais s'inquiète encore des armes du Hezbollah et surtout des camps palestiniens, qui selon lui, n'ont plus de raison, d'exister :

« Nous demandons à l'Etat libanais de prendre toutes les mesures nécessaires, pour mettre un terme aux îlots d'insécurité établis tout le long du territoire libanais, il faut maîtriser les armes illicites présentes dans les camps des réfugiés, pour empêcher tout groupe palestinien, connu ou encore inconnu, de commettre une agression contre le Liban, ou encore contre Israël depuis le territoire libanais... »

« ...Car ceci nous amènerait à la case départ, c'est à dire la situation qui existait à la veille de la guerre en 1975. »

« Je dis Non, et 1000 fois Non, au retour des accords du Caire »

Quant à la question des réfugiés palestiniens, Gébran Tuéni, s'aligne sur les positions des deux autres éditorialistes étudiés, c'est à dire, il demande aux arabes, à Israël, et au monde entier, de régler le problème, du « peuple innocent », « sur les bases du refus de l'implantation des palestiniens, au Liban, et de leur droit au retour en Palestine... »

Le 4 mai 2000, C'est la veille du retrait israélien, et une partie de son éditorial, devient une sorte de lettre d'accusation ouverte à Abou Ammar, alias Yasser Arafat :

« Nous avons le droit de considérer que les armes des palestiniens des camps, sont une agression contre le Liban, de façon directe...ces armes présentes dans les camps pourraient servir à imposer le « Tawtin توطين » de force au Liban, et ceci selon la volonté de Arafat et d'Israël, qui ne peut et qui ne va jamais accepter le retour de tous les réfugiés palestiniens... »

« Arafat, vous avez demandé à Oslo, la fin des actes militaires contre l'Etat d'Israël, alors pourquoi garder les armes des camps palestiniens, et contre qui ces armes sont-elles braquées ? »

« Le Liban doit porter plainte, devant le conseil de sécurité contre les organisations palestiniennes armées, présentes dans les camps du Liban, car ces armes illégales, rapprochent le fantôme de la guerre civile... »

« Nous ne devons jamais accepter les armes ni le « Tawtin توطين », sur les territoires libanais...de cette façon, la plainte qui doit être déposée contre ces armes palestiniennes au Liban, renforcera la résolution 194, qui réclame une solution pour les réfugiés... »

Le problème des fermes de Chébaa

Le 11 mai 2000, deux semaines avant le retrait anticipé des troupes de Tsahal, le directeur d'An Nahar, réclame à l'Etat Libanais ainsi qu'à la Syrie, de ne pas « inventer de nouveaux prétextes, qui permettront au Hezbollah de continuer sa guerre contre Israël, car cette guerre sera une lutte illégale... »...

« Il faut régler la question des fermes de Chébaa, qu'Israël a occupé de la Syrie en 1967, par la reconnaissance et l'aveu officiel syrien de l'identité libanaise de cette terre, et l'envoi par la Syrie, de documents officiels et des cartes des tracés de frontières syro-libanaises, à l'Organisation des Nations Unies... Ainsi le Liban et la Syrie, peuvent éviter de tomber dans le piège israélien, qui n'est autre que de transformer une victoire militaire du Liban, en une défaite diplomatique, et de brouiller les relations du Liban, avec les autres pays du monde... »

« Nous regardons aujourd'hui le Hezbollah dans l'espoir que ce dernier sera à la hauteur de l'évènement, c'est à dire que le Hezbollah, saura faciliter le retrait de l'ennemi, et surtout le retour de la loyauté au sud... »

La nécessité de l'envoi de l'armée libanaise au sud Liban.

Gébran Tuéni, demande l'envoi de l'armée libanaise au sud, depuis le début des années 1990, mais surtout depuis l'invasion de 1996, qui se solda par le triste massacre de Cana, avec l'opération « raisins de la colère ». En mars 1998, Gébran Tuéni, contrarie clairement dans

un éditorial, les propos utilisés par son père, Ghassan Tuéni, dans le Figaro daté du 1^{er} mars 1998²⁰³, pour demander l'envoi de l'armée au sud, mais surtout pour dénoncer les actions du Hezbollah, qui mène une guerre idéologique privée, et qui ramène toujours la terreur aux villages libanais du Sud.

Gébran Tuéni répond ici à David Levy, ministre des affaires étrangères d'Israël, qui laisse exploser sa colère à la télévision israélienne, lors d'un discours commentant les événements du Liban : « *il faut "brûler la terre du Liban", il faut rendre « sang pour sang, enfant pour enfant" »*²⁰⁴ :

« Les derniers enfants qu'il eût fallu venger sont ceux que ne cesse d'assassiner Israël, déterminé à semer en terre libanaise ses Raisins de la colère jour après jour, depuis l'holocauste de Cana, le 18 avril 1996. »...

« Ne serait-il pas temps que le gouvernement libanais, mette sa main sur le sud, en envoyant l'armée nationale, défendre les frontières... Le Liban, et les libanais du Sud, devront-ils encore longtemps payer le prix, des guerres privées menées sur la terre sainte du sud Liban »

Dans un éditorial, daté du 19 avril 1999, Gébran Tuéni sur un ton très virulent, accuse le Premier ministre Salim el Hoss ainsi que tout le gouvernement d'être responsable du retour des troupes de Tsahal dans le village d'Arnoun.

Pour Tuéni, « le gouvernement libanais et l'armée libanaise ont manqué à leur devoir, qui est celui d'aller au sud défendre les villages libanais, en remplissant le vide... »

Dans ce même article, le directeur d'An Nahar, accuse également la ligue arabe, d'être « *un Syndicat de princes et de rois* », n'œuvrant en rien, pour le retour de la totale souveraineté libanaise.

²⁰³ « Et toi aussi Brutus ? », étions-nous tentés de crier.

L'heure n'est plus aux récriminations. Rien ne sert de continuer à rappeler à M. Jospin le souvenir de Jean Moulin et son exemple, moins encore de lui rappeler le geste historique du général de Gaulle à la suite des bombardements de l'aéroport de Beyrouth en 1968. Ni même que François Mitterrand avait reconnu à la Résistance sa signification historique, en recevant Yasser Arafat à l'Élysée bien avant qu'il n'ait signé des accords de paix.

²⁰⁴ David Levy, cité dans An Nahar, le 26 février 1998.

« En se retirant d'Arnoun, Israël a voulu tester la volonté du Liban à récupérer sa souveraineté nationale, sauf que nous nous sommes croisé les bras au lieu d'envoyer les soldats libanais, investir Arnoun, pour envoyer un message fort, à toute la communauté internationale, comme quoi le Liban, est un pays responsable et conscient. »...

« Arnoun est de nouveau perdu. Ce village n'a pas su (ou bien ses tenanciers n'ont pas voulu) profiter de la liberté que les jeunes nationalistes libanais lui ont assuré dans un assaut pacifique et héroïque. »

De nombreux articles de Gébran Tuéni, soulignent la même idée au sujet du déploiement de l'armée libanaise. Gébran Tuéni pense dit que pour que la Finul puisse se déployer, ses effectifs doivent être renforcés de 4 500 hommes actuellement à près de 8 000. Mais pour cela, les pays susceptibles d'y contribuer, comme la France et l'Italie, veulent obtenir des garanties pour éviter que la Finul ne devienne pas un « punching-ball²⁰⁵ », selon la formule de Kofi Annan, entre Israël et ses ennemis, désormais face à face de part et d'autre de la frontière internationale.

Le directeur d'An Nahar, reprend et adopte la position française en insistant sur les propos de Lionel Jospin qui demande l'envoi de l'armée libanaise au sud :

« Le Premier ministre français a dit, et a expliqué ce que le monde serait prêt à faire pour nous, si nous commençons par faire nous-mêmes, ce que nous avons à faire, c'est à dire respecter nos engagements et envoyer l'armée libanaise, à la frontière, pour défendre le territoire libanais. »

Ensuite, il cite Jospin :

« Avant de nous engager, nous-mêmes Français, dans cette voie, nous examinerons la situation sur le terrain et les garanties que les parties sont prêtes à donner. Ces garanties concernent notamment la sécurité des forces de l'ONU et donc éventuellement de nos propres forces, et les engagements du gouvernement libanais tenant notamment au déploiement de l'armée libanaise ».

²⁰⁵ Le Point du vendredi 26 mai 2000, Un départ sans gloire par Mireille Duteil avec Issa Gorayeb à Beyrouth, Henri Bainvol à Jérusalem, Denise Ammoun au Caire, Marie-Christine Morosi et Romain Gubert

Dans un article nommé « soyons à la hauteur de ce moment historique », daté du 4 mai 2000, Tuéni réclame l'envoi inconditionnel de l'armée libanaise au sud :

« L'armée libanaise doit se déployer au sud, avant le retrait israélien, car le rôle de l'armée libanaise est de défendre la frontière libanaise, et de garantir la sécurité des territoires libanais, et en particulier les populations civiles au sud. Il n'est pas vrai, comme l'affirment certains que l'armée au sud servira de gardes-frontières pour Israël »

« L'armée libanaise au sud, et le retour de l'Etat libanais au sud, doit se faire rapidement afin de mettre un terme à la présence des milices, et de rassembler toutes les armes illégales, des mains de ces milices... ».

« Il nous est interdit de rester passifs et de nous contenter d'observer le retrait israélien, il faut envoyer les militaires libanais au sud, pour montrer aux yeux du monde, que c'est une victoire du Liban, et que c'est la victoire des libanais...il faut aussi que l'ONU augmente le nombre des casques bleus au sud, sans peur... »

A quelques jours seulement du retrait israélien, le jeudi 11 mai 2000, Gébran Tuéni dans son éditorial, demande au gouvernement libanais « d'assumer toutes les responsabilités, à la veille du retrait israélien. »

« Et maintenant que l'occupant israélien se prépare à quitter notre terre au sud, il est demandé à l'Etat libanais d'agir avec cette région du Liban, avec sagesse et courage...nous demandons au gouvernement de ne pas pratiquer la politique du vainqueur et du vaincu, et surtout de ne pas considérer cette victoire comme une victoire de certains libanais contre d'autres libanais, mais de considérer cette victoire comme celle du Liban sur Israël. »...

« Voilà pourquoi nous répétons encore une fois, que l'armée libanaise doit prendre en charge les régions qui seront libérées, et défendre les frontières de la patrie... »

« Il ne faut surtout pas tomber dans l'erreur déjà commise en 1977, lorsque l'armée libanaise se désista de ses devoirs, et s'arrêta au village de Kawkaba... »

La mise en place d'un Etat de droit au Liban.

Gébran Tuéni revendique sans cesse dans son journal depuis la fin de la guerre du Liban, la mise en place d'un Etat de Droit au Liban, par opposition à ce qu'il appelle « république

bananière » au Liban à l'image de certaines républiques latino-américaines, où les lobbies économiques font et défont les régimes politiques.

Ici il serait bon de rappeler rapidement que le quotidien libanais An Nahar avait participé activement à la campagne présidentielle du président Émile Lahoud en 1998, lorsque ce dernier avait pour slogan électoral, et comme titre de discours d'investiture « *Loubnan dawlat el Qanoun wal mou'assasat* لبنان دولة القانون والمؤسسات », Etat de droit et des institutions.

Plus tard Tuéni dans une conférence à l'Université Saint Joseph de Beyrouth, dira regretter d'avoir soutenu le Général Lahoud, lors de sa campagne présidentielle de 1998.

Voilà quelques exemples tirés des articles du directeur d'An Nahar, dont le thème principal est la mise en place d'un Etat de droit, qui pour Gébran Tuéni ne serait efficace qu'après un retrait syrien du Liban, et un changement radical de la classe politique « pourrie », au pouvoir depuis Taëf. :

Le 2 mars 2000, Gébran Tuéni, le directeur du quotidien indépendant An Nahar, publie un éditorial en forme de lettre ouverte²⁰⁶ adressée au Président de la République libanaise, le général Émile Lahoud. Dans cette lettre intitulée « *Fakhamat el rais* فخامة الرئيس », « Son excellence le Président », Gébran Tuéni évoque publiquement la nécessité d'un retrait syrien du Liban après celui des troupes israéliennes, et ceci « *amènerait les Libanais à regagner confiance en leur Etat, et surtout votre engagement solennel de défendre les intérêts supérieurs du Liban.* »

« *Monsieur le président les gens se demandent pourquoi le gouvernement libanais craint-il le retrait israélien, alors que cette demande est celle des libanais depuis 22 ans ?* »

« *Pourquoi donnez-vous l'impression aux libanais que le Liban ne souhaite pas le départ de l'armée israélienne du Liban ?* »

« *Les Libanais se demandent monsieur le président, sur la position de l'Etat libanais, vis à vis du Hezbollah, c'est à dire de la résistance islamique* »... « *Domage qu'elle ne se soit pas nommée résistance nationale* »...

²⁰⁶ An Nahar, Gébran Tuéni, le 2 mars 2000.

« *Le Hezbollah déposera-t-il ses armes une fois que les Israéliens quitteront notre territoire ?* »

« *L'armée libanaise, l'armée de tous les Libanais, se déploiera-t-elle tout le long de la frontière avec Israël pour protéger et garantir la sécurité des habitants du Sud et de tous les libanais ?* »

Après le 24 mai 2000

La décision israélienne d'un retrait unilatéral du Liban avant le 7 juillet 2000, jeta le gouvernement syrien dans l'embarras. Ainsi le quotidien français « Libération²⁰⁷ » l'annonce en première page le 27 mai 2000 « *Le retrait israélien embarrasse la Syrie. Le Liban du Sud était un atout dans la négociation sur le Golan.* ». En effet L'application par Israël de la résolution 425, qui exigeait le retrait israélien du Liban, prive donc la Syrie de sa seule bonne carte dans ses négociations et le retrait survient aussi à un moment où le régime traverse une mauvaise passe.

Cette idée d'embarras syrien face au retrait unilatéral israélien du Liban, est reprise par May Chartouni-Dubarry²⁰⁸ qui dit que le scénario d'un retrait unilatéral demeure peu probable, car il causerait le plus d'embarras à Damas, qui y perdrait un moyen de pression sur Israël et une source de légitimité pour sa présence militaire au Liban. Pour Perthes²⁰⁹ aussi la paix avec Israël « *forcerait la Syrie à réaménager ses relations avec le Liban d'une situation de quasi tutelle à des formes d'influence moins directes* ».

On sait le président syrien malade, et un congrès du Baas a été convoqué pour le 17 juin afin de hâter la mise en place de la succession au profit de son fils Bachar qui doit accéder au poste de vice-président. « *Un tel processus suscite des tensions à l'intérieur du sérail, comme*

²⁰⁷ Libération, 27 mai 2000, article de l'envoyé spécial à Beyrouth Jean-Pierre PERRIN.

²⁰⁸ CHARTOUNI-DUBARRY, May (dir.). Le Couple syro-libanais dans le processus de paix. Paris, Institut français des relations internationales, coll. les Cahiers de l'IFRI, n°22, 1998

²⁰⁹ Volker Perthes, Political Economy of Syria, I. B. Tauris (November 15, 1997)

*l'a montré le récent suicide de l'ex-Premier ministre Mahmoud al-Zohbi. Or, il est notoire que le régime n'aime pas se battre à la fois sur le front intérieur et extérieur*²¹⁰ ».

Ce retrait sépare le dossier israélo-libanais du cadre des négociations syro-israéliennes et affaiblit la position syrienne dans ces négociations. Surtout, ce qui est probable, si le Hezbollah, une fois le retrait israélien accompli, cesse ses activités militaires.

Dès le lendemain du retrait de leur armée du Liban Sud, le président de la Knesset, le parlement, a déclaré que c'était au tour de la Syrie de se retirer.

Gébran Tuéni, reprend dans un article daté du 27 mai 2000, que « *l'armée libanaise doit impérativement aller au sud, remplir le vide, avant que d'autres ne le fassent...* ». Et en conclusion, il cite une fois de plus le président français, se référant à ses propos en avril 1996, devant le parlement libanais, quand le président français Jacques Chirac y avait fait une allusion transparente: « *L'armée libanaise et les forces de sécurité intérieure doivent être les seuls garants, après un retrait israélien total, de l'autorité de l'Etat sur l'intégralité de votre territoire* »²¹¹.

« En tout état de cause, comme l'a rappelé, ce matin, Hubert Védrine, le ministre des Affaires étrangères, si la Finul devait être redéployée, ce ne pourrait être dans notre esprit que pour une période très courte et à seule fin d'aider l'Etat libanais à restaurer son autorité dans cette région. »

Le retrait de l'armée syrienne du Liban

Gébran Tuéni, est un des plus tenaces sollicitateurs du retrait syrien du Liban. Tuéni, écrit depuis les années 1990, des articles qui réclament la fin de la présence militaire syrienne au Liban.

A la veille du sommet de Genève et dans une lettre ouverte à Bachar el Assad fils du président syrien, et récemment chargé du dossier libanais, Le jeudi 23 mars 2000, Gébran

²¹⁰ Libération, 27 mai 2000, article de l'envoyé spécial à Beyrouth Jean-Pierre PERRIN.

²¹¹ Article dans l'Orient-le Jour, 15 avril 1996.

Tuéni, appelle les syriens « occupants » à commencer un redéploiement « allié », ainsi qu'un retrait total du Liban, sous le règlement de la résolution 520 des Nations Unies²¹².

« Docteur Bachar, les gens ici, se posent des questions quant à l'avenir du Liban, sur la nécessité de l'armée syrienne dans le pays du Cèdre, et s'interrogent sur le prix que devra payer le Liban, si la paix était signée... », « Ce prix-là, serait-il la mainmise syrienne éternelle sur le Liban », si c'est le cas, « Docteur Bachar, sachez que nul n'accepterait cette solution, surtout après 20 ans de guerre et de sacrifices des libanais. »

« Les Libanais pensent que la Syrie n'a jamais reconnu le Liban, ne reconnaîtra pas et ne voudra jamais reconnaître que le Liban est un pays souverain, libre et indépendant. »

« Monsieur le président, je me permets de vous écrire personnellement cette lettre ouverte, malgré le fait que nous ne nous connaissons pas...et ceci a un moment délicat et décisif que traverse la région. »...

Docteur Bachar, offrez un cadeau au président Lahoud, libérez les détenus libanais des prisons de Damas... »

Docteur Bachar, ceux qui demandent le retrait des troupes syriennes ne sont pas des traîtres, mais des citoyens libanais persécutés, et qui doivent recevoir des réponses favorables à leurs requêtes... »...

Cet éditorial, devenu très célèbre, traduit et repris le lendemain, par de nombreux quotidiens du monde, attirera surtout l'attention en Israël, du journaliste Douglas Davis, du Jérusalem-Post²¹³, qui reprendra l'intégralité du message de Tuéni²¹⁴.

²¹² La résolution 520 adoptée par le Conseil de sécurité des Nations unies le 17 septembre 1982 " prend note de la demande du Liban d'assurer le retrait de toutes les forces non libanaises du Liban " et demande " le strict respect de la souveraineté, de l'intégrité, de l'unité et de l'indépendance politique du Liban sous l'autorité unique et exclusive du gouvernement libanais s'exerçant par l'intermédiaire de l'armée libanaise dans tout le Liban

²¹³ Beirut's mass-circulation daily An-Nahar has broken a major taboo by demanding a timetable for Syria to withdraw its 35,000 troops from in Lebanon, Jerusalem post, 26 mars 2000.

²¹⁴ "Syria's presence in Lebanon has never meant anything more than periodic military and political disputes. Our only knowledge of Syrian policies came from the political elite that Syria helped install in power, and which did more to distort these policies than serve them.

Cet article de Gébran Tuéni, a suscité un grand débat sur la scène politique au Liban; Dès le lendemain, le gouvernement libanais, ainsi que les libanais pro-syriens, condamnent la critique ouverte de Tuéni à la Syrie, et l'accusent de « Sionisme ».

Walid Joumlatt critique Tuéni

A son tour, le chef du parti socialiste progressiste et ministre, Walid Joumlatt, publia une déclaration le lendemain, condamnant « ceux qui continuent à affirmer que la Syrie est une nation ennemie, les avocats de cette cause perdue, n'ont rien appris du passé et continuent à détruire les intérêts du Liban. », et « si la Syrie voulait annexer le Liban, elle l'aurait fait pendant la guerre civile »

Le Président Émile Lahoud accuse Tuéni de « trahison »

« Certains journalistes brisent le record des motivations pro-israéliennes à chaque fois que la Syrie connaît des pressions internationales... », Déclarera le président Émile Lahoud quelques jours plus tard, devant l'ordre de la presse libanaise.

Ici, il est important de préciser, que dans la majorité des articles de Tuéni, où il demande le retrait syrien, il recommence sans cesse, sa volonté de voir : *« le Liban et la Syrie, préserver les meilleures relations diplomatiques, dans la totale souveraineté des deux pays, une fois le retrait accompli. »*

De son côté, Interrogé par le Figaro, le 26 mars 2000, sur l'éditorial d'an Nahar et la « mainmise syrienne » au Liban, le ministre israélien des Affaires étrangères David Lévy a estimé que le retrait israélien du Liban prévu d'ici juillet remettrait en question le rôle dominant de la Syrie dans ce pays :

« Il est certain que la question de la souveraineté du Liban se posera à nouveau. Cette polémique et l'écho qu'elle a déjà eu à l'extérieur sont inédits pour le Liban, où l'on n'ose

“You must realize that there is bad blood between some Lebanese and the Syrian army in Lebanon; that our generation inherited the civil war and didn't initiate it; that we are not warmongers; and that there are no such things as eternal wars and eternal enmities.

parfois pas prononcer le mot « Syrien » dans les salons ou les cafés, attitude de prudence justifiée ou non... »

Le mercredi 24 mai 2000, le lendemain du retrait israélien, Gébran Tuéni, publie exceptionnellement un mercredi, un article du titre: « *أين أنت يا دولة ?* Ayn Enti Ya dawla ? » « *Gouvernement libanais, Où es-tu?* », cet article très virulent à contre le gouvernement libanais que Tuéni accuse de « laxisme et d'indulgence », et d'agir avec la libération, comme si de rien n'était:

« Les fils du sud attendent depuis 22 ans, l'Etat libanais, alors qu'ils subissent les bombardements israéliens quotidiens, ainsi que les harcèlements de certains cadres du mouvement Amal, et du Hezbollah, qui ce matin sont eux les libérateurs et les justiciers au sud »

Gébran Tuéni montre fortement sa colère, quant à l'exil de près de 5000 libanais de L'ALS, vers Israël, et qualifie ce départ de « honte » pour l'Etat libanais qui devrait au contraire « accueillir puis juger ceux qui ont défendu le sud, quand l'armée libanaise n'était pas allée défendre le Sud, en 1976 ».

« L'obstination du pouvoir à ne pas envoyer l'armée au Liban-Sud est «une atteinte à la dignité de l'armée».

Le 8 juin 2000, c'est à dire près de 15 jours après le retrait israélien du Liban, Gébran Tuéni, va écrire un des articles les plus sévères à l'égard de la Syrie, qu'il attaquera en la personne de son ministre des affaires étrangères, Farouk el Chareh.

Chareh, affirma quelques jours auparavant, que « *le retrait syrien du Liban, mènerait à une guerre civile au Liban, et insistant sur le fait qu'une certaine presse²¹⁵ au Liban, n'avait pas le droit de parler au nom de tous les Libanais, surtout si elle n'est pas représentative, de la volonté des libanais. »*

²¹⁵ Cette accusation du ministre des affaires étrangères de la Syrie, est indirectement portée au quotidien An Nahar, qui publia une série d'articles début juin 2000, réclamant la fin du « tutorat syrien » sur le Liban.

« La pression des médias et des gouvernements étrangers ne mènerait pas au retrait des troupes syriennes dont il justifiait la présence comme prévention à la guerre entre sectes au Liban »

La réponse de Tuéni, vient sous la forme d'un éditorial intitulé « hal sahih ayatouha al dawla...هل صحيح أيتها الدولة... ? » ; « *Etat libanais, est-il vrai... ?* » :

« Permettez-nous de refuser totalement vos mots et la musique entonnée par certaines trompettes libanaises qui utilisent les mêmes arguments pour justifier la présence des troupes Syriennes au Liban. »

« Il est tout à fait normal, que Farouk al Chareh, considère que la presse ne doit pas prétendre représenter les citoyens...ceci est tout à fait normal, puisqu'en Syrie, et dans certains pays dont les régimes sont semblables au régime de Damas, en effet, la presse ne parle pas au nom des citoyens, mais au nom du régime... »

« Voilà pourquoi, il ne faut pas en vouloir à monsieur al Chareh...peut être qu'avec le temps, et avec le cumul des voyages effectués à l'étranger, le ministre al Chareh, finira un jour par apprendre la vérité du mot journalisme... »

« Il découvrira peut être l'importance de la démocratie, et de la presse libre...qui n'existe certainement pas dans les régimes totalitaires... »

Tuéni demande au Premier ministre, au président du parlement et au président de la République du Liban, de répondre aux propos du ministre syrien :

« Il faut éclaircir aux libanais le sens des mots d'al Chareh, autour d'une guerre civile au Liban, en cas de retrait syrien... »

« Ainsi pour la dignité de nos trois présidents, et pour l'honneur du parlement libanais, ainsi que pour l'honneur de tout le peuple libanais, répondez... ! »

« Quelle est la position exacte du président Lahoud en particulier, qui nous annonce tous les jours que le Liban est fort, et que le Liban est rétabli, grâce à l'armée nationale, qui a su vaincre tout confessionnalisme... »

Pour conclure cette partie consacrée aux articles du directeur d'An Nahar, Gébran Tuéni, nous pouvons affirmer que ce dernier, adopte un ton plus ou moins, ferme envers la Syrie, et

critique sans cesse son rôle et ses différentes interventions au sein de la politique libanaise, et soutient toujours les demandeurs du retrait syrien. Gébran Tuéni, souligne surtout le rôle, nuisible, de la Syrie, en ce qui concerne, le sujet essentiel, c'est à dire, la question du retrait israélien du Liban. Gébran Tuéni, pense que la Syrie empêche le calme au Liban, tant qu'elle maintient sa présence armée, non justifiée, et tant que la Syrie, refuse d'intervenir directement et militairement dans le conflit israélo-arabe.

Tuéni, appelle souvent la Syrie, « à *permettre aux combattants qui souhaitent libérer les terres arabes, de le faire à partir du Golan, aussi bien, qu'à partir du Liban.* »

Le directeur d'An Nahar, dénonce sévèrement, les attaques faites par les « dakakin », (boutiques), de milices privées, à partir du Sud, et demande le retour du droit de résister à l'armée libanaise... « *Qui aurait vu son rôle kidnappé par les milices de Dieu...* » ...toujours selon Tuéni.

Ainsi, Gébran Tuéni, est accusé d'avoir, à des fins électoralistes, « poignardé dans le dos « la Syrie, pays auquel le Liban, doit sa « stabilité » et sa « sécurité » depuis la fin de la guerre en 1990. Surtout quand l'occupant israélien au sud continue de frapper et de menacer et que les négociations de paix globales restent « très difficiles ».

Son article du 14 août 2003 résume l'avis de la majorité des libanais opposés à la tutelle syrienne et au Hezbollah :

« Qui décide des actions militaires au Sud Liban ? Nous, Libanais, avons le droit de savoir comment ces décisions sont prises, vu qu'elles affectent directement tout le Liban et tous les Libanais. (...) Mais nous savons bien, au fond, que ce n'est pas le Liban qui détermine la poursuite des opérations militaires au Sud. (...) On peut dire que l'impuissance du gouvernement, et le fait qu'il n'assume pas ses responsabilités nationales, en ont fait, aux yeux du monde, le principal responsable des violations de la paix au Sud Liban, bien que certains de ses membres s'efforcent, par des communiqués et des déclarations, d'occulter le rôle du Hezbollah et ses opérations. (...) Nous sommes opposés à la présence syrienne et au Hezbollah parce que ce dernier n'a pas le droit d'exister en tant que mouvement armé dans l'Etat, notamment depuis l'accord de Taëf. Le Hezbollah n'a pas le droit d'opérer comme un Etat dans l'Etat, par la politique du fait accompli, ni d'appliquer sa propre politique comme s'il n'existait pas d'institutions gouvernementales (...) Il est inadmissible de laisser le

Hezbollah décider de l'usage de la force contre Israël. Cette initiative doit être celle de tous les Libanais dans le cadre d'une décision nationale globale et d'une stratégie claire »

Émile Khoury

Les thèmes les plus fréquents chez Émile Khoury sont :

- Une paix globale et juste
- la présence syrienne
- Sur le Hezbollah et la question de Chébaa
- L'armée libanaise au Sud
- la question des réfugiés palestiniens

Une paix globale et juste

Avant le retrait israélien, les impressions générales du journaliste concernant le Liban, c'est qu'il ne voyait pas le Liban revenir à une situation normale sur les plans sécuritaire, politique, économique, financier, ni même sur celui de la souveraineté, tant qu'une paix ne sera pas instaurée dans la région, qui soit à la fois globale et juste. Émile Khoury cherche toujours à relier la résolution de la question syro-libanaise, au dossier de la paix globale, chose que dénonce fortement Le directeur d'An Nahar dans une kyrielle d'articles.

Nous retrouverons de nombreuses expressions répétées chez Émile Khoury, dans plusieurs de ses articles, ainsi le mois de mai à lui seul compte 6 articles portant la phrase suivante : « *Le Liban ne pourra pas résoudre ses problèmes avant la réalisation d'une paix globale²¹⁶* » (An Nahar, le 3 mai 2000, le 10 mai, le 17 mai, le 22 mai, le 24 mai, le 28 mai).

Sa position concernant l'économie libanaise, est presque toujours reliée à la situation au sud, ainsi définie : Sans une paix, le Liban éprouvera les plus grandes difficultés à attirer les investisseurs, tant que la situation dans le Sud, en dépit du retrait israélien, ne sera pas celle d'un calme et d'une stabilisation durable et solide²¹⁷. (Une fois de plus, on rencontre ici une

²¹⁶ Titre de l'éditorial d'Emile Khoury, 8 avril 2000.

²¹⁷ An Nahar, 7 février 2000 et 9 mai 2000,

divergence avec Gébran Tuéni, pour qui les investisseurs ne viendraient dans un pays dont les décisions ne sont pas autonomes.

Émile Khoury pense que l'armée libanaise devrait se déployer sur la frontière avec Israël et pense également que la résistance libanaise a le droit de continuer sa lutte contre Israël et ce pour libérer les fermes de Chébaa :

Sur le Hezbollah et la question de Chébaa

Avant le retrait israélien et après le retrait israélien, Émile Khoury, semble changer de nombreuses fois ses opinions au sujet de la résistance libanaise :

Le 6 mars, Émile Khoury écrit : « *les actions de violence après le retrait israélien seront condamnées et considérées comme du terrorisme.* » Mais il est difficile de savoir si l'auteur porte lui-même cette opinion, Puisqu' il utilise le futur, ainsi que la troisième personne du pluriel.

Le 4 avril 2000, il écrit dans An Nahar, que « *la situation sécuritaire devra être la responsabilité de l'ONU après le retrait* »

Le 6 mai 2000, il se demande si « *le Liban devait encore continuer à payer seul, le prix des guerres israélo-arabes ?* ». (A noter que la nuit du 5 au 6 mai, Israël bombarde une fois de plus des infrastructures civiles dans les régions libanaises, suite à des accrochages avec le Hezbollah.)

Et le lundi 18 décembre 2000, 6 mois après le retrait israélien, en pleine période « d'Intifada el Aqsa انتفاضة الأقصى » Émile Khoury écrira :

« *La résistance continuera à jouer son rôle (jusqu'à ce que soit obtenu le retrait israélien des fermes de Chébaa et que les prisonniers libanais soient libérés des geôles israéliennes) et tant que l'armée libanaise ne pourra se déployer tout au long de la frontière avec Israël, en signe de clôture du dossier "Sud"* »

Pour Émile Khoury, « *désarmer le Hezbollah n'est pas une priorité, tant qu'Israël occupe le sol libanais* ».

Il déclare dans An Nahar, en janvier 2000 :

« Il sera très difficile aussi de désarmer le "Hezbollah", ainsi que tous les groupes armés, à quelque mouvance ou à quelque secte ils appartiennent, tant que les causes de leur armement et de l'usage qu'ils en font en cas de besoin perdureront, tant que ne seront pas appliqués les accords de Taëf, qui stipulent la dissolution de toutes les milices libanaises ou autres et la remise par celles-ci de leurs armes à l'Etat libanais ».

Cette même idée est retrouvée chez Sarkis Naoum.

Ainsi dans une même phrase, il demande l'application des accords de Taëf, donc le désarmement du Hezbollah, tout en insistant sur l'idée que les armes aux mains du Hezbollah restent encore nécessaires.

Une fois de plus, Émile Khoury, évoque le problème des fermes de Chébaa, occupées par Israël, et le 17 mai 2000, à 5 jours du retrait de Tsahal du Liban, Khoury pense que c'est l'organisation des Nations Unies, qui devrait réclamer de la Syrie les documents qui mettent en évidence que les fermes de Chébaa sont bien libanaises :

« L'ONU devrait envoyer un document écrit officiel à la Syrie, pour réclamer les preuves de l'identité de Chébaa, faute de quoi, Israël pourrait continuer à tirer des profits économiques, d'une valeur de 1 milliard de dollars, des revenus des stations de ski israéliennes, installées dans cette région... »

Depuis le retrait israélien, et jusqu'au dernier article analysé datant du 25 juillet 2000, Émile Khoury, évoque le plus les problèmes économiques dont souffre le sud, et réclame sans cesse, tout comme Gébran Tuéni et Sarkis Naoum, le retour de l'Etat Libanais au sud, dans les régions libérées. Toutefois, la question, de l'envoi de l'armée libanaise au sud, reste peu soutenue par Khoury, qui rappelle souvent que les fermes de Chébaa, sont une partie intégrale du territoire libanais, et que la résistance islamique et libanaise, se poursuivra tant que l'occupation y sera...

L'armée libanaise au Sud

Concernant l'envoi de quelques détachements de l'armée libanaise au Sud-Liban, Émile Khoury préfère présenter les différents points de vue de grandes personnalités politiques étrangères, plutôt, que d'utiliser la première personne du singulier comme le fait Gébran Tuéni. Toutefois, c'est une façon, indirecte de se prononcer...

« Nous aimerions voir ce processus se dérouler dans le calme et pacifiquement », a indiqué le secrétaire d'Etat Madeleine Albright, qui a invité le Liban à déployer des troupes dans le sud du pays. « Il en a la possibilité, et il serait bon que l'armée libanaise puisse le faire d'une manière ordonnée », a-t-elle ajouté. »

« La Russie, comme co-sponsor du processus de paix au Proche-Orient, appelle constamment toutes les parties belligérantes du conflit à manifester un maximum de retenue, à coopérer étroitement avec l'ONU, à éviter de se laisser entraîner dans la confrontation », a déclaré un haut diplomate russe sous couvert de l'anonymat. »

« De son côté, le président français Jacques Chirac a invité la Syrie à éviter toute provocation »...

Le 5 avril 2000, Émile Khoury, titre son article dans An Nahar : *« le déploiement de l'armée syrienne au sud, est refusé si le retrait est sans l'accord de la Syrie. »*

Dans cet article, Khoury, évoque l'idée de l'envoi de troupes syriennes au sud, après le retrait israélien. Selon Khoury, ce serait à la fois une demande israélienne et une demande du Liban officiel, étant donné que seule la Syrie est en mesure de garantir la paix et la sécurité des régions libérées :

« Sans un accord avec la Syrie, cette idée serait illusoire, mais si un accord était fait avec la Syrie, cette solution serait la plus probable... »

Ici il est important de noter qu'Émile Khoury, ne se prononce pas une fois de plus, et se contente de faire résonance des propos de certaines personnalités libanaises. Le lendemain, le 6 avril 2000, Gébran Tuéni le directeur d'an Nahar, répondant aux questions d'une journaliste de la chaîne satellite du Qatar, sur ce même sujet, critique sur un ton ironique et sévère *« toute personne qui véhiculerait même, de telles idées. »*

La question des réfugiés palestiniens

La question des réfugiés palestiniens semble être un des rares dossiers sur lesquels, s'entendent les trois éditorialistes d'An Nahar, donc sur la base de la mise en application de la résolution 194²¹⁸, qui garantit leur droit au retour ou l'indemnisation de ceux qui ne désirent pas retourner dans leurs foyers d'origine...

Le quotidien libanais an Nahar, fait souvent remarquer l'importance de la question des réfugiés palestiniens au Liban à ses niveaux humanitaire, démographique et socioéconomique. La question, fortement présente dans les médias, est soulevée presque tous les mois dans un dossier ou une enquête du Nahar.

Pour Émile Khoury, Le désarmement des camps palestiniens doit se faire après un retrait israélien, même s'il s'avère difficile :

« La mise d'un terme à l'existence d'îlots sécuritaires au Liban, dans lesquels se réfugient des gens recherchés.²¹⁹ »

Quant aux fruits de cette « *débâcle israélienne* », Émile Khoury pense que les Palestiniens seront les premiers à devoir en profiter, car « *ce que vient de vivre Israël ne passera pas inaperçu des Palestiniens. Pour beaucoup d'entre eux, la leçon est claire : un mouvement de guérilla résolu a fait plier la plus grande puissance régionale, qu'ils affrontent eux-mêmes depuis si longtemps. Les débats qui agitent la société et la direction palestinienne quant à la stratégie à adopter vis-à-vis de l'Etat juif risquent d'en être relancés d'autant.* »

Émile Khoury reprendra cette même idée dans plusieurs articles entre mai et juin 2000.

Le 25 mai 2000

Jour de libération, « Yom el Tahrir يوم التحرير »

²¹⁸ La Résolution 194 a été adoptée le 11 décembre 1948. A la suite du départ forcé des Palestiniens, elle décide " qu'il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent, de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins, et que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers...

²¹⁹ An Nahar, samedi 29 avril 2000.

Le 25 mai 2000, Émile Khoury se fera l'écho du chef du Hezbollah, Cheikh Hassan Nassrallah, en reprenant les termes utilisés par ce dernier le soir de la victoire : « *ce jour de victoire historique, le premier depuis le début du conflit israélo-arabe il y a plus de cinquante ans* ». « *L'ère des défaites des Arabes est terminée et commence pour eux l'ère des victoires, alors que pour les sionistes l'ère des victoires factices est finie et commence celle des défaites* ».

La présence syrienne

La question de la présence syrienne au Liban est traitée avec beaucoup de « tact » par Émile Khoury. A aucun moment il n'affirme une position qui pourrait être propre à lui, ainsi il se contente de relever les opinions de ses sources toujours anonymes, et là on pourrait en citer quelques exemples des plus importants :

Le 24 novembre 1999, c'est la semaine de la fête de l'indépendance, et au lendemain de manifestations estudiantines (visant à dénoncer l'occupation du Liban par la Syrie), sévèrement réprimées par les forces de sécurité, Émile Khoury semble plus proche des milieux de l'opposition en dénonçant la brutalité des forces de l'ordre contre les manifestants, mais très rapidement renoue avec la question du globale du Proche orient, en affirmant, que la Syrie ne se retirera qu'après le retrait d'Israël.:

« Il sera difficile d'admettre le retour du général Michel Aoun au Liban et la poursuite de son activité politique et l'amnistie du Dr Samir Geagea, tant que les troupes syriennes ne se seront pas retirées complètement du Liban, chose qui ne sera possible qu'après qu'Israël se soit retiré du Golan et qu'une paix dans la région ait été signée. »

Émile Khoury souligne souvent le fait que les États-Unis, ne cherchent pas à aider le Liban à récupérer sa souveraineté, mais plutôt, cherchent à garantir la sécurité d'Israël : Ainsi le 5 mai 2000, il écrit que, « *Washington ne se souvient de l'indépendance du Liban, qu'après chaque discorde avec Damas*»

Le 18 décembre 2001, il dit qu'il sera difficile d'exiger de « *la Syrie qu'elle retire complètement ses troupes du Liban si Israël ne se retire pas du Golan et tant que la Syrie et le Liban n'auront pas signé d'accord de paix avec Israël.* »

Émile Khoury, semble adopter la position officielle libanaise et syrienne lorsqu'il critique fortement les propos du Premier ministre israélien, au lendemain du retrait :

« Angoissé par sa défaite politique et militaire, Barak a cependant accusé Damas de tout faire pour saboter le retrait des forces israéliennes du Liban. »...

« Déplorant « l'exploitation cynique » des réfugiés palestiniens présents au Liban par la Syrie pour lancer des attaques terroristes contre Israël », M. Barak a averti que son gouvernement comme d'ailleurs tous les autres pays du monde, ne tolérera pas que ses territoires souverains soient attaqués et ses citoyens soumis à des menaces constantes ».

Émile Khoury poursuit : *« Il a également accusé la Syrie de laisser le champ libre à l'Iran et à ses protégés [le Hezbollah] pour mettre en place des infrastructures susceptibles de mettre en danger la stabilité régionale, ce qui pourrait provoquer une reprise des hostilités »...*

Le 16 mars 2000, Khoury écrit : *« C'est à travers le Liban que la Syrie tente depuis des années de maintenir un certain équilibre régional en s'imposant comme un partenaire incontournable pour la conclusion d'une paix «globale». »*

« Le Golan (occupé depuis 1967) est la frontière la plus sûre d'Israël. Damas préfère montrer ses capacités de nuisance par l'intermédiaire des groupes palestiniens qu'elle contrôle au Liban et, surtout, par le Hezbollah ».

Ainsi nous pouvons synthétiser toutes les réponses apportées et recueillies par Émile Khoury tout le long des mois analysés, et portant un intérêt pour le sujet régional, en ces quelques lignes :

Pour Émile Khoury, une paix globale serait possible dans la région, et ceci afin que le Liban connaisse le retrait des forces syriennes de son territoire et des forces israéliennes des fermes, libanaises, de Chébaa. Il faudra que les prisonniers libanais soient libérés des prisons et des camps israéliens, que la question des réfugiés palestiniens trouve une solution par la garantie de leur retour à leurs villages, afin qu'il soit possible d'en éliminer les armes, et la nécessité de permettre aux Palestiniens de proclamer leur Etat indépendant, ayant Jérusalem pour capitale.

Ainsi il est possible de reprocher à Émile Khoury, cette idée visant toujours à relier tous les dossiers, comme pour en faire un cercle vicieux, rendant à la fois, tout possible et impossible. C'est pour cela, que le retrait israélien, chez Khoury, reste le sujet le moins traité en tant qu'évènement ponctuel et séparé, mais représente le sujet le plus cité en tant qu'une pierre à l'édifice de la paix régionale.

Conclusion

Le retrait israélien du sud Liban, est perçu par les trois éditorialistes primordiaux d'An Nahar, comme un évènement de grande importance, pour lequel, un grand nombre d'éditoriaux seront consacré. Chacun des trois journalistes, analyse et « suit » de près, la question du retrait israélien, et ceci à travers des thèmes bien précis, qui réitérés sur une période de 15 mois, finissent par devenir la ligne directrice de la pensée politique du journaliste mais surtout d'An Nahar.

En effet, Les thèmes les plus fréquents chez les trois éditorialistes d'An Nahar

Entre avril 1999 et juin 2000, et qui furent analysés sont les suivants :

Chez Sarkis Naoum

- Le dossier syrien et les négociations israélo-syriennes
- Le rôle « constructif » de la Syrie au Liban
- Le droit de la résistance nationale à continuer la lutte pour la libération...
- « L'inefficace et nuisible » rôle des demandeurs du retrait syrien immédiat.
- la question des réfugiés palestiniens

Chez Gébran Tuéni

- L'arrêt des actions de ladite résistance islamique ou Hezbollah
- La nécessité de l'envoi de l'armée libanaise au sud Liban.
- La mise en place d'un Etat de droit au Liban...
- Le retrait de l'armée syrienne du Liban
- la question des réfugiés palestiniens

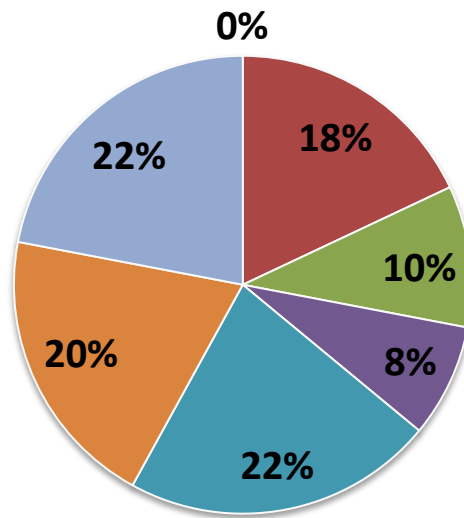
Chez Émile Khoury

- Une paix globale et juste
- La présence syrienne
- Sur le Hezbollah et la question de Chébaa
- L'armée libanaise au Sud
- La question des réfugiés palestiniens

Sarkis NAOUM

Nous pouvons alors conclure selon les pourcentages des thèmes traités par Sarkis Naoum, entre avril 1999 et juin 2000, que cet éditorialiste consacre une très grande place au retrait israélien, dans son espace journalistique. Le calcul du nombre d'articles consacrés de façon directe ou indirecte au sujet évoqué montre que Naoum a consacré près de 78 % de ces écrits sur une durée de 15 mois, à la question du retrait israélien. Ainsi le thème principal qui semble être le thème directeur de l'étude de Naoum, est celui des négociations israélo-syriennes (22 % des articles). En effet pour Sarkis Naoum, le retrait israélien du sud Liban, devra se faire et se fera uniquement dans le cadre d'un traité ou d'un accord entre Israël et la Syrie. En effet, La Syrie qui selon Sarkis Naoum, est le « pivot de l'ordre au Proche-Orient », joue un rôle constructif du « garant » de la paix, et de la sécurité dans la région et au Liban, avant pendant et surtout après un éventuel retrait israélien du Liban. Cette idée est développée dans près de 20 % des articles de l'éditorialiste.

SARKIS NAOUM



- Le droit de la résistance nationale à continuer la lutte pour la libération
- L'inefficace et nuisible » rôle des demandeurs du retrait syrien immédiat
- la question des réfugiés palestiniens
- Le dossier syrien et les négociations israélo-syriennes
- Le rôle « constructif » de la Syrie au Liban
- Divers

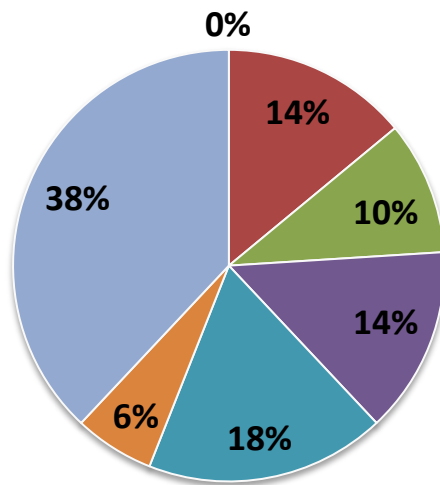
Figure 30 – Sarkis Naoum

Émile KHOURY

Nous pouvons également démontrer d'après les pourcentages des thèmes traités par Émile Khoury, entre avril 1999 et juin 2000, que cet éditorialiste dédie une très grande place au « retrait israélien », dans ses articles dans An Nahar. Le calcul du nombre d'articles consacrés de manière « directe²²⁰ » ou « indirecte » au sujet évoqué montre que Khoury a consacré près de 62 % de ses articles sur une durée de 15 mois, à la question du retrait israélien. Ainsi le thème principal qui semble être le sujet dirigeant de l'étude de Khoury, est celui de l'envoi de l'armée libanaise au Sud (18 % des articles). En effet pour Émile Khoury, le retrait israélien du sud Liban, devra être accompagné de l'envoi de l'armée libanaise pour contrôler les régions qui seront libérées. Pour Khoury, cette idée s'inscrit aussi dans le droit « parfait » de la résistance et du Hezbollah à continuer la lutte contre l'envahisseur israélien, tant que la « terre » de Chébaa reste sous occupation. En effet, La « paix juste et globale » (14% des articles) ne pourra être réalisée selon Émile Khoury, que par le règlement rapide de « la question de Chébaa » qui amènera la sécurité dans la région et à la frontière israélo-libanaise. Cette notion est aussi exposée dans près de 14 % des articles de l'éditorialiste.

²²⁰ De manière directe, c'est à dire, lorsque le sujet est directe cite dans le titre ou dans le contenu de l'article avec les mots clefs précis qui portent sur le sujet étudié. De manière indirecte, c'est lorsque le journaliste, évite de parler du sujet, mais aborde une kyrielle de sujets et de thèmes qui portent à penser ou à faire allusion au sujet initial, mais non cité de façon explicite.

EMILE KHOURY



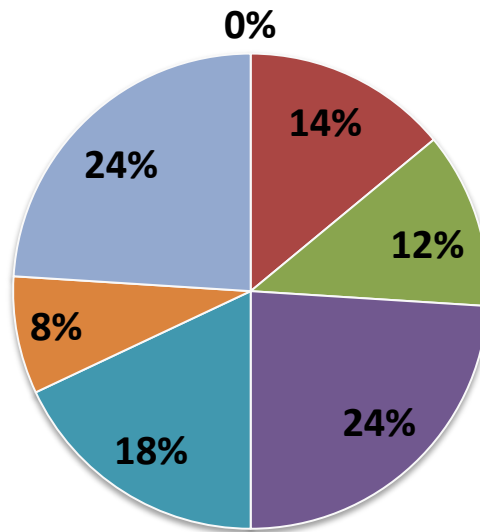
- Une paix globale et juste
- La présence syrienne
- Sur le Hezbollah et la question de Chebaa
- L'armée libanaise au Sud
- La question des réfugiés palestiniens
- divers

Figure 31 – Emile Khoury

Gébran TUENI

Nous sommes également en mesure d'affirmer d'après les pourcentages des thèmes affichés par Gébran Tuéni, entre avril 1999 et juin 2000, que le directeur du quotidien An Nahar réserve une au « retrait israélien », la majorité de ses articles. Le recensement du très grand nombre d'articles consacrés au retrait israélien ou à des sujets proches tel que le retrait syrien, montre que Tuéni a employé près de 76 % de ses articles sur une durée de 15 mois, à la question du retrait israélien. Ainsi le thème capital qui s'avère « sacré » de l'étude de Tuéni, est celui de la mise en place d'un Etat de droit au Liban (24 % des articles). De ce fait pour Gébran Tuéni, le retrait israélien du sud Liban, devra être accompagné du retrait syrien du Liban (18 % des articles), de l'envoi de l'armée libanaise pour contrôler les régions qui seront libérées (12 % des articles) et surtout de la fin de la lutte « illégale » du Hezbollah au sud, (14 % des articles). Gébran Tuéni semble ainsi s'engager dans une bataille sur plusieurs fronts, en ne voyant dans le retrait israélien du sud Liban que le préambule d'une lutte nationale et « patriotique » qui doit mener à libérer le Liban de toutes les forces étrangères (selon la résolution 520), et surtout le retour de l'autonomie et de la souveraineté aux libanais, qui devra se faire grâce à la saisi par l'Etat de toutes les armes illégales encore répandues parmi les « milices » ou encore dans les camps palestiniens.

GEBRAN TUENI



- L'arrêt des actions de ladite résistance islamique ou Hezbollah
- La nécessité de l'envoi de l'armée libanaise au sud Liban.
- La mise en place d'un Etat de droit au Liban..
- Le retrait de l'armée syrienne du Liban
- La question des réfugiés palestiniens
- divers

Figure 32 – Gébran Tuéni

Nous pouvons donc supposer que le quotidien An Nahar propose trois grandes voies différentes au sein du même journal, en ce qui concerne le retrait israélien :

Une première voie qui semble être rapprochée de la politique officielle de la république arabe syrienne et de milieux libanais proches de cette dernière, c'est celle de l'éditorialiste Sarkis Naoum. Ce dernier se défendra à maintes reprises dans des entretiens télévisés rappelant que les ennemis de la Syrie sont précisément ceux qui ont mis les chrétiens du Liban dans cette faible position... « *Geagea et Aoun ont affaibli les chrétiens, et non la Syrie...* »

Pour Sarkis Naoum, le retrait israélien sera « *le plus grand moment de victoire dans l'histoire du conflit israélo-arabe* », en insistant autant que possible, sur le rôle joué par la résistance libanaise et particulièrement par le Hezbollah de Hassan Nassrallah...

Une deuxième voie que nous pouvons nommer : une voie « descriptive libanaise », voire même, une voie officielle libanaise, qui est celle de l'éditorialiste Émile Khoury dont les articles sont en grande majorité à titre informatifs et à sources anonymes. Émile Khoury, semble éviter de donner sa propre analyse, qu'il réussit avec sagesse, à cacher derrière les propos rapportés de personnalités diplomatiques, religieuses, ou politiques libanaises.

C'est ainsi que débutent les articles de Khoury :

(Un député, un ministre (libanais), arabe, européen, a dit récemment que..., une haute personnalité religieuse, une source militaire...etc.)

Émile Khoury, écrit beaucoup, près de 300 articles sur 15 mois, ce qui semble une fois de plus faire de lui quelqu'un qui produit une réflexion journalière d'une page et cela presque tous les jours de la semaine. (Plus de 20 articles par mois). Émile Khoury répète souvent la même idée pour assurer la continuité sur plusieurs jours voire plusieurs semaines.

La troisième que l'on pourrait nommer une « voie affective et patriotique », qui est celle tenue par Gébran Tuéni qui se décrit lui-même « révolutionnaire²²¹ ». Ainsi, par le biais de

²²¹ « J'ai toujours été un révolutionnaire d'ailleurs j'ai été renvoyé à plusieurs reprises des écoles, Kennedy et Guevara, sont deux personnes que je garde toujours en face de moi. D'ailleurs je garde leurs photos dans mon bureau. Deux opposés qui se ressemblent beaucoup : tous deux étaient des jeunes leaders charismatiques vivant à la même époque, de grands rêveurs qui voulaient changer le

lettres ouvertes, de titres provocants, d'un vocabulaire (quelques fois trop courageux voire risqué), arrive à garder un taux élevé de lecteurs et surtout parmi les jeunes universitaires qui l'applaudissent ou encore d'autres qui jugent ces articles arrogants. Gébran Tuéni, ne laisse personne indifférent.

Cela nous porte à conclure que ces lectures diverses d'une même information, témoignent de la richesse intellectuelle offerte par ce quotidien à ses lecteurs, et montre également qu'une réelle « démocratie », semble apparaître dans la famille d'An Nahar.

Toutefois, les divergences sont énormes, et elles sont relevées et soulignées dans le développement. Le sujet le plus délicat, c'est celui de la présence syrienne au Liban, et des bienfaits ou des méfaits de cette politique, ou encore du rôle du Hezbollah. Ces opinions différentes, et ses analyses contradictoires, mènent à une tension quelconque au sein d'An Nahar²²², au moment où le pays lui-même est divisé radicalement sur ces questions-là.

Les trois journalistes s'accordent sur le fait que depuis le retrait israélien, le Hezbollah a ainsi maintenu la pression sur Israël, pour le compte de Damas et de Téhéran.

Cette lutte juste et légitime pour Sarkis Naoum ; est injustifiée et nuisible pour le Liban selon Gébran Tuéni; alors que pour Émile la résistance a donné le ton avec quelques opérations spectaculaires, dont la capture de trois militaires israéliens.

monde à leur façon et ont fait bouger les jeunes dans ce monde, de grands romantiques morts d'une mort violente. Tous deux se faisaient la guerre et ont scindé les jeunes en moitié. Pour moi ces deux ont marqué une ère de changement, de rêve et de romantisme l'un en costume toujours bien coiffé et l'autre en treillis, les cheveux ébouriffés avec une demi-barbe, je pense que s'ils s'étaient entendus, ils auraient pu faire beaucoup et c'est peut-être pour ça qu'ils ont été tués » Revue de la faculté des lettres et sciences humaines, USJ, Déclat numéro 14.

²²² En marge du sujet, et à titre d'exemple très récent on peut noter cet incident du « J'accuse » criard de Ounsi el Hajj, Le rédacteur en chef du quotidien An Nahar, depuis plus de 20 ans, de la « vieille garde » de son fondateur M. Ghassan TUENI, qui fut acculé à démissionner durant l'été 2003, tout en accusant ouvertement Gébran Tuéni. : « Lettre ouverte... ».

La version « officielle » selon Ounsi El-Hajj, nous pouvons la lire...dans le quotidien Al-Diyar, un journal rival d'An Nahar. Pour ce dernier, la raison fut une opposition dans les points de vue avec le fils TUENI, Gébran Tuéni lequel a voulu dans la foulée de la guerre d'Irak, adapter la politique éditoriale sur celle des Américains, alors que lui, en bon « résistant » a voulu veiller sur la politique arabe du journal.

Les trois éditorialistes s'accordent sur le fait que Le Hezbollah fait aujourd'hui preuve d'une grande retenue sur le terrain et dose parfaitement ses «*messages*» sous forme de tirs de Katioucha en fonction du risque de dérapage potentiel. Depuis le déclenchement de la guerre contre l'Irak, il évite soigneusement de se laisser entraîner dans une confrontation avec Israël qui multiplie en revanche les violations de l'espace aérien libanais. Naoum, Houry et Tuéni, semble eux même, s'inscrire dans une politique médiatique propre à An Nahar qui est celle de fortement présenter le problème des réfugiés palestiniens, sous les aspects humanitaires et des droits de l'homme, et les trois journalistes s'accordent sur la nécessité de contrôler les armes présentes dans les camps²²³. C'est ainsi que dans son éditorial célèbre du 26 juin 1999, Ghassan Tuéni s'adresse au président Arafat lui rappelant que «*le soutien au peuple palestinien doit prendre pour base « le droit au retour », sans lequel, selon le président Selim el Hoss, la cause palestinienne « n'aura aucune cause d'exister »*²²⁴.

Si la question du droit au retour et de l'implantation n'est pas à la une tous les jours, il reste que le moindre événement dans les camps est pris au sérieux. Les trois éditorialistes semblent conscients que la question du droit au retour est avant tout, la question de la «*survie*» du Liban.

Ainsi pour terminer cette étude, il est fort intéressant de noter que le rapport d'information présenté à la suite de la mission effectuée au Liban du 9 au 14 juin 2001, par une délégation du Groupe d'amitié France-Liban²²⁵ souligne le rôle joué par le quotidien An Nahar pour la lutte pour la souveraineté et l'indépendance du Liban :

²²³ Une documentation a été effectuée par Marie Thérèse Zahr au CEMAM à l'université saint Joseph en 2000. cf. : «*vers une nouvelle stratégie médiatique de l'implantation au droit au retour.*»

²²⁴ An Nahar, 18 novembre 1999.

²²⁵ A l'invitation de la Chambre des députés du Liban, une délégation du groupe d'amitié France-Liban s'est rendue au Pays du Cèdre du 9 au 14 juin 2001.

Elle était conduite par M. Gérard Bapt (S, Haute-Garonne), son président, et composée de MM. Bruno Bourg-Broc (RPR, Marne), Richard Cazenave (RPR, Isère), Bernard Charles (RCV, Lot), Roland Garrigues (S, Tarn et Garonne) et de Mme Bernadette Isaac-Sibille (UDF, Rhône).

Un an après le retrait israélien du Liban-sud, l'accession au pouvoir de Bachar el Assad en Syrie et les élections législatives de l'été dernier, cette mission avait tout d'abord pour objet d'apprécier les évolutions de la situation politique intérieure et régionale. A cette fin, la délégation a eu des entretiens avec MM. Emile Lahoud, Président de la République, Rafic Hariri, Président du Conseil, Elie Ferzli, Vice-Président de la Chambre des députés et Président du groupe d'amitié Liban-France et Walid Joumblatt, Président du parti socialiste progressiste. Elle a également rencontré le Patriarce maronite

« S'il est, à ce stade, trop tôt pour parler d'un rééquilibrage des rapports entre le Liban et la Syrie, un processus de redéfinition des relations bilatérales a été engagé à l'automne, influençant la scène intérieure libanaise. Il faut relever à cet égard la fin des tabous relatifs à la présence syrienne au Liban et au redéploiement des forces armées de Damas, surtout depuis le départ de l'armée israélienne en mai 2000. Ces sujets sensibles appartiennent désormais au débat public, grâce notamment à plusieurs personnalités (patriarche maronite Sfeir) et à certains médias (rôle joué surtout par le quotidien An Nahar). En novembre dernier, ce thème a pénétré pour la première fois l'enceinte parlementaire, lors des débats précédant le vote de confiance du gouvernement de M. Hariri.²²⁶ »

La représentation de l'« ennemi israélien » chez les différentes composantes libanaises.

Les chrétiens libanais et l'évolution de leur relation avec Israël

Les rapports entre les chrétiens libanais et Israël sont teintés de dissimulation, faux-fuyants, changements et non-dits. En effet, depuis la création de l'Etat d'Israël en 1948, toute relation ou même tout soupçon de peu d'enthousiasme dans la lutte contre l'ennemi israélien est considéré comme anathème par les tenants de l'arabisme et de l'islamisme, majoritaires dans la région.

Sfeir, le mufti de la République, cheikh Mohamad Kabbani et le Vice-Président du Conseil supérieur chiite, cheikh Kaban.

Elle visait également à mesurer l'effort de reconstruction du pays et les difficultés financières actuelles alors que le Liban négocie un accord d'association avec l'Union européenne et a demandé son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Outre l'exposé général présenté par M. Frédéric Kaplan, conseiller économique et commercial, la mission s'est entretenue avec M. Salah Bouraad, président directeur général de Cellis, filiale de France Telecom et avec le docteur Georges Farah, responsable Moyen-Orient des laboratoires Bio Mérieux - Pierre Fabre

²²⁶ Rapports des groupes d'amitié, ASSEMBLÉE NATIONALE, CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958, ONZIÈME LÉGISLATURE, RAPPORT D'INFORMATION présenté à la suite de la mission effectuée au Liban du 9 au 14 juin 2001

Le Liban a certes participé à la guerre de 1948 contre Israël. Il a signé une trêve en 1949 qui demeure à nos jours l'unique accord régissant les relations entre les deux pays. Toutefois, il faut noter que le principe de la trêve indique que les deux pays sont toujours en guerre. Cependant, depuis cette date, on peut noter plusieurs périodes assez distinctes régissant les rapports libanais, et dans une certaine mesure, chrétiens envers Israël.

La première période va de 1949 à 1968. Le Liban, respecte la trêve avec Israël. Il ne s'implique pas dans les deux conflits de 1956 et 1967. L'idée est celle d'une « neutralité positive » et d'un Liban « pays de soutien ». Cela implique que le pays soutiendra ses frères arabes dans leur lutte contre Israël mais qu'il ne s'engagera pas militairement et activement dans la lutte militaire. Plusieurs raisons sont évoquées pour justifier cette politique :

- Le Liban est un petit pays, au nombre d'habitants limité et au potentiel militaire réduit.
- L'économie libanaise est très dépendante des services et du tourisme, des activités antinomiques avec une politique « guerrière ».

Cette politique prudente, bien que mal acceptée par la majorité des musulmans prévaudra non sans succès jusqu'à la fin des années soixante.

La deuxième période débute fin 1968, avec le lancement d'opérations palestiniennes contre Israël depuis le Liban. En effet, ces opérations divisent l'opinion libanaise, et ils la divisent sur une base très nettement religieuse. Grosso modo, les chrétiens y voient une violation de la souveraineté de l'Etat sur son territoire, alors que les musulmans s'enthousiasment pour ces opérations, et considèrent toute tentative d'y mettre fin comme de la lâcheté au mieux, ou une collusion avec l'ennemi au pire. Les germes de la division future étaient plantés.

Si l'on veut aller plus loin dans l'analyse de la psyché chrétienne libanaise, on pourrait dire que l'opinion publique chrétienne était tout de même un peu divisée. Il faut en effet distinguer entre :

- La position de principe envers Israël et le soutien à la cause palestinienne
- La position envers les opérations palestiniennes à partir du Liban.

En ce qui concerne le premier point, la position envers Israël était officiellement hostile. Cela s'explique par le sentiment qu'Israël a chassé injustement les Palestiniens de leurs terres. Toutefois, et très loin du « politiquement correct », certains milieux chrétiens considéraient secrètement que les juifs étaient une minorité semblable aux chrétiens en Orient. Ils ne voyaient pas d'un bon œil la possibilité d'une défaite retentissante de cette minorité face aux courants arabophones. La retentissante défaite arabe de 1967 et l'humiliation subie par Abdel Nasser, celui qui voulait unir le Liban à sa République Arabe Unie en 1958, n'était pas trop pour leur déplaire. Mais, bien entendu, ce sentiment diffus ne pouvait s'exprimer sur la place publique. Si la Syrie représente un Islam conquérant qui réveille les peurs ataviques des Chrétiens libanais obsédés par leur recul démographique, Israël, ou les juifs, ne représentent pas cette même menace pour la psyché chrétienne profonde

En ce qui concerne le deuxième point, le Liban a été la victime en 1968 d'un raid israélien particulièrement audacieux contre l'aéroport de Beyrouth, qui résulta en la destruction de 13 avions civils. A partir de cette date, la position des partis chrétiens traditionnels, tels que le parti Kataëb, qui représentait une large frange de l'opinion publique chrétienne, devenait de plus en plus franchement hostile aux opérations palestiniennes. Elles étaient accusées de violer la souveraineté libanaise, d'entraîner le Liban dans des confrontations dangereuses et de saboter son économie et sa stabilité. Bien entendu, la position des musulmans était radicalement différente.

Les accords du Caire avec les Palestiniens en 1969, les deuxièmes affrontements entre l'Armée libanaise et les Palestiniens en 1973, et la montée du danger palestinien ont atténué dans les milieux chrétiens l'opposition à Israël.

La troisième période débute en 1975 avec le déclenchement de la guerre libanaise. La donne change. L'ennemi est le palestinien et l'islamo progressiste. En mai 1976, la poussée militaire islamo palestinienne qui menace l'existence même des chrétiens (Kamal Joumlatt parle de victoire militaire (hasm aaskari - حسم عسكري) pousse ces derniers, ou du moins leurs leaders politiques, à briser les tabous : une délégation du parti phalangiste, menée par Joseph Abou Khalil, appareille de Jounieh vers Israël, et demande l'aide militaire de cette dernière, pour

face à la marée islamo progressiste²²⁷. Une étrange course commence : alors que « la solution syrienne » fait son chemin au Liban, et qu'elle se déploie principalement contre l'alliance islamo progressiste avec l'accord des chrétiens, ces derniers hésitent à desserrer leurs liens avec Israël.

Dans son discours du 20 Juillet 1976, le Président syrien Hafez el Assad dénonce la politique de Kamal Joublatt envers les chrétiens et annonce que le résultat pourrait être un nouvel Israël dans la région²²⁸. Cependant, la lune de miel syro chrétienne est de courte durée : avec la visite d'Anouar El Sadate en Israël en Novembre 1977, la donne change : la Syrie, dont les forces forment la principale composante de la force de dissuasion arabe (FDA), fait ouvertement alliance avec les Palestiniens, alors qu'elle était censée désarmer les désarmer. En Février 1978, de graves affrontements opposent l'Armée libanaise qui commence à se reconstituer avec l'Armée syrienne à Fayadiyeh. Un mois après, d'autres affrontements éclatent entre les milices chrétiennes et l'Armée syrienne à Ain El Remmaneh et Furn El Chebbak. Le sentiment dans les zones chrétiennes est que les syriens se comportent de plus en plus comme une Armée d'occupation. Mais c'est durant l'été 1978 que la rupture entre les chrétiens et Damas est consommée. Durant la guerre dite des 100 jours qui ravage le pays chrétien durant l'été 1978, ces derniers bénéficient une fois de plus d'une aide militaire israélienne.

Il faut comprendre combien l'expérience de 1975-1978 est traumatisante pour les chrétiens : massacres, déplacements forcés, peur pour la survie physique, bombardements massifs, etc, achèvent de changer la psyché de la plupart des chrétiens : l'ennemi c'est d'abord les palestino progressistes et leurs alliés (des volontaire arabes irakiens, libyens et autres affluent au Liban), et ensuite la Syrie. Israël n'est plus conçu comme un ennemi : elle a aidé les chrétiens, cela se sait, même si les chefs des partis politiques chrétiens le nient. Lorsque son aviation a survolé Beyrouth en Juillet 1978, l'artillerie syrienne a stoppé les bombardements. De plus, le premier ministre Menahem Begin multiplie les mises en garde à la Syrie, accusée de vouloir massacrer les chrétiens du Liban.

²²⁷ Les détails sont relatés dans le livre de Joseph Abou Khalil, "L'histoire des Maronites dans la guerre", Ed. Société des imprimés pour la distribution et la publication, 1990.

²²⁸ An Nahar, 21 Juillet 1976

De 1978 à 1982, les liens entre Israël et les chrétiens se renforcent. En 1981, des avions israéliens abattent deux hélicoptères syriens qui acheminaient des renforts à leurs troupes pour renforcer l'offensive sur Sannine. Avec l'arrivée comme ministre de la défense d'Ariel Sharon, un « dur » israélien, les perspectives d'un vaste affrontement entre Palestiniens, Syriens et Israéliens deviennent de plus en plus réelles. L'invasion israélienne débute en Juin 1982. En principe limitée aux 40 km nécessaires pour empêcher toute attaque de roquettes sur Israël, elle s'étend considérablement à cause de la volonté d'Ariel Sharon de chasser l'OLP du Liban. Beyrouth est encerclée et lourdement bombardée. Les Palestiniens finissent par quitter Beyrouth en Septembre, les troupes syriennes sont défaites, et Bachir Gemayel est élu Président de la République. C'est l'apogée des chrétiens, mais cette apogée a bénéficié de l'action israélienne, une donne qui aura de lourdes conséquences quand le rapport de forces se modifiera.

Cependant, cette lune de miel chrétienne- israélienne ne durera pas. Si le pouvoir libanais signe l'accord du 17 Mai avec Israël, le Président Amine Gemayel refuse de signer un accord de paix en bonne et due forme, tant que le problème du retrait syrien n'est pas réglé. D'autre part, au fil des mois, dopé par l'appui soviétique, le come-back syrien se précise de plus en plus.

La quatrième période des relations entre les chrétiens et Israël commence dure entre 1982 et 1985. Elle sera marquée par la fin de l'« option israélienne ». La terrible bataille de la Montagne qui débute avec le retrait israélien de cette zone en Septembre 1983 se traduit par une dégradation sérieuse des rapports entre les chrétiens et Israël. Cette dernière est accusée de favoriser les druzes du Liban, de vouloir « punir » le Président Amine Gemayel, et d'être de collusion avec la Syrie. Le come-back syrien qui s'accroît, la démission d'Ariel Sharon en Israël changent la donne : Israël s'éloigne des affaires du Liban, les chrétiens sont désemparés et obligés après divers tiraillements de reprendre le chemin de Damas. Le sentiment est celui d'une trahison et d'un abandon israélien des chrétiens.

En 1985, la Syrie qui continue à pousser ses avantages, s'accorde avec Elie Hobeika, le chef du Conseil exécutif des Forces libanaises, qui proclame son appui à l'option syrienne et son reniement de toute alliance ou lien avec Israël. S'ensuit l'accord tripartite signé à la fin de cette année qui donne à la Syrie le pouvoir effectif au Liban. Mais cet accord est balayé par une alliance entre Samir Geagea et Amine Gemayel. Les chrétiens sont alors accusés de

« renouer avec l'option israélienne ». En réalité, les Forces Libanaises de Geagea se rapprochent de l'Irak, en qui ils voient un allié de poids face à la Syrie, sans pour autant endurer les foudres arabes très hostiles à toute relation avec Israël.

La guerre de Libération entre les troupes du Général Aoun et les syriens ne semble pas trop concerner Israël. Selon plusieurs sources concordantes, l'utilisation limitée de l'aviation syrienne lors de l'assaut du 13 Octobre 1990 contre les zones d'Aoun est avalisée par Israël avec des contraintes précises. Le « camp chrétien » n'existe pratiquement plus. Israël ne s'intéresse plus au sort des chrétiens. Seule lui importe la sécurité de sa frontière nord.

La cinquième période dure de 1990 à aujourd'hui. Durant ces années, les chrétiens ne perçoivent plus Israël que comme un « voisin ». Ils subissent lourdement la mainmise syrienne sur leur pays. « Dans un trait profondément caractéristique de la psyché minoritaire, les chrétiens doivent se justifier face à la majorité, soit en s'y identifiant, soit en se définissant à partir d'une indistinction théologique, culturelle ou politique »²²⁹. Cela pour le discours officiel. Mais, au quotidien et sur le plan populaire, tant que le conflit larvé est limité au Sud, loin du cœur des régions chrétiennes, ils y sont plus ou moins indifférents.

Au moment de la rédaction de cette thèse, on peut estimer qu'il y a deux positions chrétiennes à l'égard d'Israël :

- La première, défendue par Michel Aoun et son parti, épouse fidèlement la position du Hezbollah. Israël est l'unique ennemi, tout doit être fait pour la combattre. Elle constitue un danger omniprésent, qui n'a pas besoin de prétextes pour attaquer le Liban. Il n'y a pas de règlement pacifique avec l'ennemi sioniste, et la lutte armée est la seule voie de salut.

- La seconde position, défendue par les chrétiens du 14 Mars, admet qu'Israël est un ennemi, mais estime que la meilleure défense est le déploiement de l'Armée au Sud, comme ce qui s'est réalisé après la guerre de 2006, avec le soutien des forces de l'ONU. Ils estiment également que le Liban ne devrait fournir aucun prétexte à Israël pour attaquer le Liban. Un autre argument est que la Syrie elle-même n'a plus activé le front du Golan occupé depuis 1974. Pourquoi le Liban devrait-il continuer à se battre seul pour réaliser les intérêts de la

²²⁹ Charles Chartouni, « Grégoire Haddad, 27 ans après », L'Orient-Le Jour, 2 Juillet 2002, p4.

Syrie et de l'Iran ? Par ailleurs, ce groupe appuie la réalisation d'un règlement pacifique du conflit israélo-palestinien.

Les musulmans libanais et l'évolution de leur opposition à Israël.

Pour l'Islam libanais depuis 1948, date de la création de l'Etat hébreu en Palestine, Israël est « l'ennemi ». Un point, c'est tout. Cette attitude de rigueur fait l'unanimité dans l'opinion publique musulmane qui s'enflamme pour Abdel Nasser et son discours militariste envers Israël dans les années 60, mais la défaite inattendue de 1967 consterne cette masse. Elle porte alors son soutien aux mouvements de Fédayins palestiniens. Le raid réalisé par un commando israélien en plein cœur de Beyrouth en 1973, visant des cadres de l'OLP, fait voler en éclat la cohésion gouvernementale. De plus en plus, l'Islam libanais, toutes tendances confondues, exige une position officielle plus active du pays dans la lutte contre Israël. C'est la cause de la grande fracture islamo-chrétienne du pays.

La guerre libanaise qui commence en 1975 est ponctuée de déclarations de sources musulmanes diverses accusant les chrétiens de collusion avec Israël, une faute impardonnable à leurs yeux. L'invasion israélienne de 1982 qui résulte en une défaite syrienne et palestinienne au Liban provoque un grand traumatisme dans les communautés musulmanes. L'ennemi abhorré est là, il occupe les rues, les villes, les villages. L'accord du 17 mai est vite rejeté par les musulmans. Mais le plus important résultat de l'invasion israélienne est un « évènement dont la plupart des libanais ne conçoivent pas les conséquences à long terme : la naissance d'une Résistance islamique d'obédience idéologique iranienne et faisant partie d'un axe syro iranien dans la région.

Après les accords de Taëf en 1990, les musulmans sortent vainqueurs. L'Etat se reconstitue avec une poussée musulmane forte dans les administrations. L'opposition à Israël et le soutien à la Résistance, monopolisée à partir de 1985 par le Hezbollah soutenu par la Syrie et l'Iran, va de soi.

Pourtant, quelques ouvertures, apparemment anodines, mais significatives sur le long terme, apparaissent parfois.

Le Premier ministre Rafic Hariri propose l'envoi de l'Armée libanaise au Sud et à Jezzine. Il se voit vertement rabroué par Damas. La perspective d'un accord israélo-arabe qui mettrait fin au conflit dans la région divise les Arabes en deux positions : ceux qui acceptent une solution négociée honorable, et ceux qui refusent toute solution. Or, l'Arabie saoudite, alliée de choix de Rafic Hariri, soutient la première option, tandis que ; la Syrie et l'Iran soutiennent la seconde. Rafic Hariri ne peut que temporiser et se plier aux desiderata syriens.

Un autre différend, plus profond, agit lentement dans l'ombre : la politique de reconstruction du Liban, la volonté de Rafic Hariri de redonner à Beyrouth sa place de plaque tournante du Moyen-Orient, est en contradiction flagrante avec la vision du Hezbollah qui voit dans le Liban une terre de lutte contre Israël. Tant que cette dernière occupe une parcelle du territoire libanais, la Résistance demeure sacrée. Mais lorsqu'Israël se retire du Liban en 2000, la justification d'une continuation de la lutte est ébranlée. Ce faisant, les milieux sunnites proches de Hariri, qui constitue la majorité dans cette communauté, comme le montrent les élections législatives de 1996 et 2000, se rapprochent sensiblement des positions chrétiennes. Il faut dire que la monopolisation par la Résistance chiite de la lutte contre Israël renvoie les sunnites à un rôle de figurant. Par ailleurs, émerge une certaine élite sunnite éduquée par les soins de la Fondation Hariri, qui s'occupe plus de progrès et de réussite personnelle que de transformer le Liban en seule terre de confrontation avec Israël.

Après l'assassinat de Rafic Hariri en 2005, les sunnites changent profondément. Si Israël est toujours officiellement l'ennemi, les regards se portent plus sur la Syrie, accusée d'être derrière l'assassinat du premier ministre.

Le Hezbollah ou le monopole chiite de la Résistance

Le Hezbollah (Parti de Dieu) est constitué fin 1982, après l'invasion israélienne. Il est en fait encadré et inspiré par les Gardiens de la révolution iraniens. De 1983 à 1985 se déroulent de nombreuses batailles et assassinats qui ont pour but, de faire du Hezbollah le seul Parti qui combat Israël. La cause se trouve dans une entente entre la Syrie et l'Iran, qui veulent un allié sûr au Liban, qui s'inscrit dans la ligne politique de ces deux pays. La Résistance nationale, conduite par des partis de Gauche, dont certains non inféodés à la Syrie (comme la Parti communiste de Georges Haoui) sont traqués et éliminés.

Le Hezbollah, qui bénéficie d'un appui militaire, politique et financier important de la Syrie et de l'Iran, mène une guérilla très efficace contre Israël de 1985 à 2000. Durant toutes ces années, le déploiement de l'Armée au sud est catégoriquement refusé. Enfin, en 2000, Israël se retire du Liban. C'est l'apogée de la Résistance. Son chef, Hassan Nassrallah, déclare le début de l'ère des victoires militaires contre Israël. Mais ce retrait fragilise en fait la légitimité de la poursuite de la guerre contre Israël dans de nombreux milieux, chrétiens certes mais aussi sunnites et druzes.

Partie 3 :

Le retrait syrien 2005

Partie 3 : Le retrait syrien 2005

Dans cette deuxième partie de la thèse, il est question des relations syro-libanaises, qui depuis la création des deux Etats ont toujours été difficiles.

Sans consacrer une longue partie à l'historique de cette relation, on peut chronologiquement simplifier l'histoire des relations entre le Liban et la Syrie en quatre grandes phases.

- De l'Etat du Grand Liban en 1920 à l'indépendance de 1943
- De 1943 à 1975, un voisinage « tumultueux »
- De 1976 à 1990, « guerres et paix » syriennes au Liban.
- De 1990 à 2005, « mainmise » syrienne sur le Liban.

Ces quatre phases, vont être analysées dans les deux parties suivantes, dans la perception de l'« intervention syrienne » chez les différentes composantes libanaises.

Les chrétiens libanais et l'évolution de leur relation avec la Syrie

Le Liban a accédé à l'indépendance en 1943, avant la Syrie. Mais cette dernière n'a pas, du moins jusqu'à l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays en 2009, formellement reconnu son indépendance.

Le problème a des sources particulièrement complexes. En effet, une idée profondément ancrée tout autant chez les différentes instances gouvernantes en Syrie que sur le plan populaire, estime que le Liban est une « entité artificielle », un produit de Sykes-Picot. Par suite, l'idée du rattachement du Liban à « sa grande sœur », dans une sorte « d'Anschluss » est particulièrement tenace. De plus, Beyrouth est le port naturel de Damas : « *La Syrie, qui considère le Liban comme son «Alsace-Lorraine»²³⁰, ne se résigne pas à la scission de 1920. Pour cette raison, elle se refuse à ouvrir une ambassade à Beyrouth et considère son port comme le sien* », pour des raisons historiques, liées notamment au fait que Haïfa ne peut plus

²³⁰ Hérodote N° 45 : Alertes en Méditerranée

jouer ce rôle après 1948 et aussi du fait que Beyrouth est de loin plus proche que les ports syriens comme le décrit Jaques Beauchard dans son livre ²³¹: « *Aujourd'hui, aller de l'une à l'autre de ces villes, c'est changer de monde. Jadis, avant les événements, les familles bourgeoises des deux villes s'invitaient à dîner. Les jeunes gens se fréquentaient. Les mariages n'étaient pas rares. On oublie trop que Beyrouth est le port de Damas, que les deux villes ne sont qu'à deux heures l'une de l'autre. Mais dans le prolongement de l'ancienne route qui les réunit, la rue de Damas porte encore les cicatrices de la ligne de démarcation entre l'Est et l'Ouest, avant de déboucher sur l'espace de la place des Martyrs, juste avant le port, là où la ville tremble encore.* »

Le Liban n'a d'autre frontière avec un pays arabe que la Syrie. La divergence entre les deux systèmes, sur les plans économiques, politiques et sociaux n'ont fait qu'accroître le malaise.

En effet, les chrétiens du Liban ont adopté un mode de vie et une culture profondément liés à l'Occident. Alors que le régime syrien adoptait des positions nationalistes arabisantes et accusait le Liban, alors majoritairement dominé par les chrétiens, de collusion avec l'impérialisme selon la terminologie de l'époque.

Cet état de fait a créé une profonde et quasi-atavique méfiance entre les chrétiens libanais et la Syrie. Or les événements qui se sont succédé au Liban depuis l'indépendance n'ont rien fait pour atténuer cette méfiance. Au contraire.

Durant les événements de 1958, les armes destinées aux opposants du Président Chamoun provenaient de Syrie. Par la suite, à la fin des années 60, les armes destinées aux Fedayin palestiniens provenaient également de Syrie. En 1973, suite aux affrontements entre l'Armée libanaise et les Fedayin, la Syrie faisait traverser la frontière à ses troupes, et fermait ses frontières avec le Liban.

Mais c'est avec la guerre libanaise qui débute en 1975 que le rôle syrien prend toute son ampleur. La Syrie, tout en armant ses propres troupes au Liban (mouvement « Saïka » palestinien, branche libanaise du Parti Baas, Armée de libération de la Palestine en fait

²³¹ Paroles de ville: Damas/Beyrouth, Publié le novembre 15, 2010, Paru dans le hors-série de l'Orient-le jour

contrôlé totalement par des officiers syriens), arme également les troupes du front islamo-palestinien. Mais elle propose également sa médiation, et rebute les médiations arabes et étrangères. Durant l'été 1976, la Force de Dissuasion Arabe (FDA), mandatée par la Ligue Arabe pour mettre fin aux combats, est composée à 90% de troupes syriennes selon un rapport onusien en 2004²³²: « *En octobre 1976, la Ligue des États arabes a établi la Force arabe de dissuasion (FAD) pour maintenir la paix au Liban. Ont participé à la Force, outre la République arabe syrienne, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, la Jamahiriya arabe libyenne, le Soudan et le Yémen. Les forces syriennes constituaient la majorité des troupes de la FAD, représentant, lors du déploiement initial, environ 27 000 hommes sur un effectif total de 30 000.* ». Dès lors, la Syrie s'impose de facto comme la force principale au Liban. Les chrétiens ne peuvent que souscrire à l'intervention des troupes syriennes, censées être sous le commandement du Président chrétien de la République.

Cette brève lune de miel, poussée par une conjoncture particulière (refus syrien de voir le Liban transformé en terre conquise par les islamo-progressistes, divergences profondes avec Kamal Joublatt, le chef de la gauche libanaise), ne tarde pas à éclater, surtout après la visite du Président égyptien Anouar El-Sadate en Israël en Novembre 1977. En effet, cette visite pousse les dirigeants syriens à resserrer de nouveau leur alliance avec l'OLP. Il n'est plus vraiment question de contrôler la Résistance palestinienne, selon les clauses de l'accord de Caire. Or, ce renversement syrien inquiète profondément les chrétiens.

En 1978, le clash entre chrétiens et syriens est d'une violence exceptionnelle, et se déroule en plusieurs étapes. Les milices chrétiennes soutiennent l'Armée libanaise durant le clash de Fayadiéh en Février 1978, et les syriens bombardent les quartiers chrétiens de Beyrouth en Mars de la même année. Cependant, c'est durant l'été 1978 que le clash le plus violent a lieu, dans ce qu'il est coutume d'appeler « la guerre des 100 jours ». A partir de cette date, la rupture est consommée entre les deux parties. Sur les murs des zones Est, on voit des graffiti du genre : « connaît ton ennemi, la Syrie est ton ennemie ». Les clashes de grande ampleur reprennent en 1981 durant la bataille de Zahlé. En 1982, les chrétiens voient avec soulagement les troupes syriennes et palestiniennes défaites par l'Armée israélienne, même s'il n'est pas politiquement correct de le dire publiquement.

²³² Rapport préliminaire du Secrétaire général de l'ONU en application de la résolution 1559 au Liban | New York (États-Unis) | 1er octobre 2004

Mais, très vite, le rapport de forces s'infléchit. Israël, minée par la controverse sur les massacres de Sabra et Chatila, se désengage peu à peu. Les troupes de la coalition multinationale, censées aider la Liban à recouvrir son indépendance en aidant au retrait palestinien et syrien, sont sujets à des attaques meurtrières qui font des centaines de morts et les obligent à se retirer. La Syrie appuie fortement avec son artillerie et les troupes palestiniennes qui lui sont inféodées l'offensive contre les chrétiens dans la montagne libanaise en 1983. En conséquence, en 1985, les chrétiens sont acculés à renouer avec Damas. Il ne s'agit pas seulement de cela. La Syrie pousse ses pions : le nouveau chef des Forces Libanaises Elie Hobeika, signe fin 1985 l'accord tripartite qui légalise la mainmise syrienne sur le Liban. Mais celui-ci est évincé début 1986 par une offensive conduite par Samir Geagea et le Président Amine Gemayel.

En 1988, la Syrie empêche le Parlement libanais d'élire un Président de la République et un gouvernement présidé par le commandant en chef de l'Armée Michel Aoun prend les pouvoirs du Président. S'ensuit « la guerre de libération » entre A la fin du mandat d'Amine Gemayel, le commandant de l'Armée Michel Aoun est nommé Premier ministre à titre intérimaire. Il se lance dans une guerre de libération infructueuse contre la Syrie. L'accord de Taëf change la donne et prévoit des réformes constitutionnelles et un accord ambigu de retrait partiel syrien. Aoun refuse l'accord. S'ensuit une guerre fratricide entre chrétiens qui achève de les affaiblir. Le coup de grâce est donné le 13 Octobre 1990 avec l'assaut syrien contre les troupes de Michel Aoun. Les chrétiens pro-Aoun sont terrassés. Ceux favorables aux Forces Libanaises font profil bas. Mais en 1994, le parti des FL est dissout et son chef Samir Geagea est emprisonné. Ainsi les Forces libanaises sont interdites en tant que parti, leur chef Samir Geagea est emprisonné et voit les procès s'accumuler contre lui, tandis que les menaces d'arrestation pèsent sur ses anciens miliciens.

Il s'ensuit de tout cela que les chrétiens, en position d'extrême faiblesse et ne bénéficiant de pratiquement aucun soutien extérieur, doivent subir une longue traversée du désert. Les accords signés avec la Syrie et la constitution de l'Etat les écartent de plus en plus de la gestion des affaires. Leurs représentants sont choisis par les Syriens selon leur degré de servitude à ces derniers. Cet état de fait rapproche les deux parties chrétiennes divisées depuis 1990. Mais cela n'ira pas beaucoup plus loin de coordination dans les milieux estudiantins chrétiens. Les divisions internes persistent, même si elles sont mises de côté pour l'instant.

En 2005, avec la révolution du Cèdre, les chrétiens reprennent une certaine place. Leurs thèses, résumées par le triptyque : « Liberté, Souveraineté, Indépendance²³³ حرية سيادة إستقلال », maintenant soutenues par la majorité des sunnites et des druzes, semblent triompher : « «Liberté, souveraineté, indépendance est le slogan fédérateur contre la Syrie²³⁴ »

Mais très vite, les données changent. Le Général Aoun « bête noire des prosyriens »²³⁵ se désolidarise de la composante chrétienne du 14 Mars et gagne la majorité des sièges chrétiens dans les élections législatives de 2005. Très vite, le différend s'approfondit entre les deux composantes chrétiennes. Le document d'entente signé entre Aoun et Nassrallah en Février 2006, rompt pratiquement les ponts. Désormais, il y a deux parties chrétiennes profondément divisées. La première rejoint presque point par point les positions du 8 Mars. Cela est couronné par la visite de Michel Aoun en 2008 et 2009 en Syrie et en Iran. Ce dernier estime que le problème entre le Liban et la Syrie est fini avec le retrait syrien. Tandis que les chrétiens du 14 Mars estiment au contraire qu'une contre-révolution est en marche, exécutée principalement par le Hezbollah, mais activement soutenue par la Syrie et L'Iran. Au moment d'écrire ces mots, cette profonde division demeure.

Les musulmans libanais et l'évolution de leur « alliance » avec la Syrie

Depuis la proclamation du Grand Liban en 1920, la position des musulmans libanais à l'égard de l'entité libanaise était pour le moins ambiguë. Pour beaucoup, le Liban était une création

²³³ Rajeh Khoury dans Noun, numéro 93, février 2006. «La mort de Gèbran est une tragédie grecque» Nous nous sommes rencontrés pour la première fois dans les locaux du Nahar et avons déjeuné ensemble. Une relation entre collègues nous a alors rapidement liés.» Une amitié qui se renforcera au fil des ans. «A plusieurs reprises, nous nous sommes rencontrés lors de débats animés avec le président martyr, Bachir Gemayel, poursuit Rajeh Khoury. Notre relation s'est développée dans le souci de préserver les slogans scandés tout au long de la guerre, qui ne sont autres que la liberté, la souveraineté et l'indépendance du Liban.»

²³⁴ «Le temps n'est plus à la peur» ÉMILIE SUEUR paru le 22/02/2005 dans la Libre Belgique.

²³⁵ Le témoignage du général devant une commission d'enquête de la Chambre des représentants entraîne son inculpation par le procureur général de la République libanaise, Joseph Maamari, sur la demande du juge Adnane Addoum. Michel Aoun est accusé d'avoir porté atteinte à « l'image de l'État, aux sentiments nationaux et à l'unité nationale ; d'avoir tenu des propos à caractère confessionnel et utilisé le titre de chef de gouvernement ».

artificielle du Mandat Français, destinée à favoriser les chrétiens libanais. Cela s'est traduit à titre d'exemple en 1936 par le « Congrès du Sahel » qui a réclamé le rattachement du Liban à la Syrie. Plus tard, c'est grâce au nationalisme de Riad El Solh que les musulmans libanais, du moins une partie d'entre eux, ont été gagnés par l'idée de l'indépendance libanaise. Encore a-t-il fallu préciser dans la Constitution que le Liban avait « un visage arabe », formule ambiguë destinée à satisfaire les musulmans et les chrétiens. D'ailleurs, cette volonté d'indépendance cachait en fait le désir de se débarrasser du Mandat Français.

Il faudrait rappeler ici que depuis 1928, Riad el Solh prônait l'indépendantisme libanais, à condition que le Liban indépendant soit arabe. S'adressant, plus tard à un public qui lui reprochait d'avoir fait de l'indépendance libanaise un obstacle à l'unité arabe, Riad el Solh répondait : « *Je travaille pour un Liban arabe qui unit tous les Libanais chrétiens et musulmans. Je ne trahis pas ainsi l'arabité mais au contraire, je prends le chemin qui mène dans la réalité, le moment venu, à une unité arabe à laquelle tous consentiraient spontanément. C'est en consolidant l'indépendance d'un Liban uni et arabe que nous nous plaçons sur le chemin de l'unité avec les autres états arabes indépendants. Que les autres arabes s'unissent d'abord, ce n'est pas le Liban qui leur fera obstacle*²³⁶ »

Durant les années qui suivirent l'indépendance, les musulmans libanais s'accommoderont plus ou moins à l'idée d'indépendance, mais ne cesseront de réclamer une politique de coordination et de rapprochement avec les « frères arabes ». Or l'unique porte vers le monde arabe est précisément la Syrie, qui se présente comme « le cœur battant de la nation arabe ». Dès lors, cette dernière pourra, à travers les musulmans libanais, se mêler activement des affaires du Liban. En 1958, la montée du nationalisme arabe dirigée par Abdel Nasser et la constitution de la République Arabe Unie qui comprenait la Syrie et l'Égypte, secoue gravement le Liban. Les musulmans réclament l'adhésion à cette République naissante. La crise ou la guerre civile larvée de 1958 en est la conséquence.

En 1967, la non-participation du Liban dans cette guerre désastreuse pour les Arabes soulève également des tempêtes de protestation dans les milieux musulmans. Quelque temps après, dès la fin de l'année 1968, se pose le problème de la Résistance Palestinienne qui commence

²³⁶ Lacouture Jean, Tuéni Ghassan, Khoury Gérard, Un siècle pour rien - Le Moyen-Orient arabe de l'Empire ottoman à l'Empire américain, Albin Michel, 2003.

des opérations militaires contre Israël à partir du Liban. Ce développement constitue un grave sujet de discorde entre les chrétiens, soucieux de la souveraineté de leur pays, et les musulmans, qui défendent farouchement le droit des Palestiniens de lutter contre l'ennemi israélien. Cette discorde sera en tout cas le principal détonateur de la guerre civile (et régionale et internationale) qui sévira au Liban entre 1975 et 1990.

Sans vouloir reprendre toutes les péripéties de cette longue tragédie, il est important de souligner quelques points. Le camp palestino progressiste a bénéficié d'une aide militaire massive de la Syrie en 1975 et jusqu'en Mars 1976. Le Président syrien l'a avoué sans complexes dans un discours public.²³⁷ Plus tard, ce même camp a refusé en Juin 1976 l'intervention militaire syrienne. Mais ce refus s'explique par l'alliance avec les Palestiniens et non par un souci de sauvegarder l'indépendance libanaise. Plus tard, lorsque la Syrie étendra son ombre sur le Liban, les musulmans « entrerons dans le « rang ». L'alliance avec la Syrie devient incontournable. Les musulmans qui y sont hostiles, tel le leader sunnite traditionnel Saëb Salam, sont écartés.

Avec les accords de Taëf, une constante devient fréquente dans les milieux musulmans : les « relations spéciales » ou « *al iilaqaat al mumayyaza* العلاقات المميزة » avec la Syrie. Elles sont décrites comme non-équilibrées, car elles sont toujours dominées par la Syrie²³⁸ : « *la configuration de Taëf a été une période... des rapports dissymétriques de pouvoir qui existaient entre le Liban et son puissant voisin syrien* ». Cette situation de fait se perpétue durant la période qui suit la fin de la guerre en 1990. La Syrie est le rempart contre Israël. Son intervention a permis aux musulmans libanais d'avoir des positions prééminentes dans l'Etat libanais qui s'est constitué après Taëf.

Ce n'est que lentement que la position musulmane, ou plutôt d'une partie des musulmans, nommément les sunnites ainsi que les druzes, a commencé à évoluer par rapport à la Syrie. Quelles sont les causes de ce changement ?

²³⁷ An Nahar, 21 Juillet 1976.

²³⁸ Daniel MEIER. Les relations libano-palestiniennes dans le Liban de Taëf (1989-2005), 2008. Collection Développements. Genève: Institut de hautes études internationales et du développement; Paris: Karthala.

Une première cause se trouve dans la politique syrienne à l'égard des sunnites. Le pouvoir syrien, dominé par les Alaouites, ne voit pas d'un très bon œil la montée en puissance d'un sunnisme libanais qui bénéficie du soutien des pays arabes modérés, en tête desquels l'Arabie saoudite. Dès lors, elle n'aura de cesse de brider l'autorité de premier ministre Hariri, à travers ses alliés sur la scène libanaise ou par des interventions directes.

Dans le même ordre d'idée, la Syrie, confrontée au refus persistant des milieux chrétiens d'avaliser la mainmise syrienne au Liban, joue avec le feu. Elle soutient le Président Lahoud, et fait valoir que ce dernier défend les positions des chrétiens face à l'Islam envahissant de Rafic Hariri qui voudrait islamiser le pays. Or cette obstruction finit par exaspérer les milieux sunnites.

Avec l'assassinat de Rafic Hariri en 2005, tout bascule. Les musulmans sunnites et les druzes accusent ouvertement la Syrie de l'assassinat. La rupture est consommée entre les deux parties.

A partir de 2010, Saad Hariri, poussé par l'Arabie saoudite, entreprend de normaliser ses relations avec la Syrie. Mais cette ouverture est mal perçue dans beaucoup de milieux proches du courant du futur, de l'avis même de ces derniers.

La nouvelle division entre le 8 et le 14 Mars

La dynamique du Printemps de Beyrouth 2005 n'est pas une dynamique communautaire. Elle s'est déroulée dans un espace public qui est la place des Martyrs. Pour Michel Hajji Georgiou, journaliste à l'Orient-le Jour, le nouveau Centre-ville a été, « *avant le 14 mars 2005, un espace touristique de loisirs où les Libanais se frôlaient sans se rencontrer, une zone caractérisée par une vacuité socio-politique, une galerie vide établie sur les ruines du no man's land des années 1990, au sortir de la guerre* » Ainsi, La ville n'était pas alors le pôle politique, civique, économique, car le Centre-ville n'a pas été reconstruit dans la logique qui prévalait avant le conflit, et n'est pas fidèle à l'image et à la représentation racontées par les anciennes générations. Mais avec le 14 mars 2005, le changement a pris toute son ampleur, créant une véritable explosion et une violente déflagration sur le plan de la fonctionnalité du Centre-ville ; ce dernier, réinvesti par la population, est soudain redevenu

un espace de la redécouverte de l'Autre et du pluralisme, une place forte des retrouvailles, de la logique réticulaire et de la revendication politique. « *La foule a ainsi recréé l'espace public*²³⁹ ». .

La grande nouveauté du 14 Mars 2005, qu'on peut considérer comme une coupure historique proprement extraordinaire, est le ralliement d'une partie des musulmans aux thèses chrétiennes concernant la Syrie.

Les conséquences sont d'une importance exceptionnelles : « l'unité des rangs musulmans », maintenue vaille que vaille depuis 1975, vole en éclat. On assiste à une division, de plus en plus marquée, entre les sunnites qui rejoignent les thèses chrétiennes sur l'indépendance du Liban, et les chiites qui prônent la continuation de l'alliance avec l'Iran et la Syrie. A cela s'ajoute deux conceptions régionales divergentes : la première prône une solution négociée honorable pour le problème palestinien, la seconde ne croit qu'en une guerre à outrance jusqu'à l'abolition d'Israël. Or, dans cette confrontation, les « sunnites réalisent qu'elle n'a pour unique terrain que le Liban »²⁴⁰. Le front syrien est totalement pacifique depuis 1974, les fusées iraniennes qui peuvent atteindre Tel-Aviv ne sont pas utilisées durant la guerre de 2006.

On assiste en fait à un double mouvement : une adhésion de principe aux concepts de souveraineté et d'indépendance, autrefois l'apanage des chrétiens, chez une partie des musulmans, et une approche prudente et complexe des réalités régionales chez les chrétiens. Ces derniers, dont le sanglant conflit avec les Palestiniens avait radicalisé leur position envers le conflit israélo-palestinien, considèrent désormais que la solution aux problèmes du Liban passe par une solution juste et équitable du problème palestinien.

Ce développement, qui n'est pas vraiment nouveau, puisqu'au plus fort de la guerre libanaise, les Kataëb continuaient à considérer qu'ils étaient avec la cause palestinienne, mais contre les excès des palestiniens sur le sol libanais, a donc rapproché les chrétiens des positions traditionnelles particulièrement sunnites.

²³⁹ BabelMed, Céline Nohra, juin 2010.

²⁴⁰ Discours du premier ministre Saad Rafic Hariri, place des martyrs, 14 mars 2008.

Le retrait syrien

Le point de départ et « d'inspiration » de cette 2eme partie de la thèse, fut la publication d'une étude menée en août 2004, par STAT IPSOS Liban, (auprès de 800 citoyens libanais équitablement répartis entre hommes et femmes âgés entre 18 et 60 ans, selon un panel représentatif de la population), au sujet de la présidentielle libanaise.

L'opposition libanaise avait fortement dénoncé cette étude menée par STAT IPSOS, qui selon les statistiques, donnait la place de choix au candidat pro-syrien Émile Lahoud, président de la République libanaise entre 1998 et 2004, pour son premier mandat. La même semaine, les medias libanais et arabes dévoilaient un projet de résolution mis au point par la France et les Etats-Unis, pour empêcher la Syrie de prolonger le mandat du General Émile Lahoud, pour un second mandat. Il s'agissait là de la résolution onusienne « problématique », connue en septembre 2004, sous le nom de la résolution « **1559** ».

Les résultats en image, de l'étude de STAT IPSOS :

Ces diagrammes sont créés conformément aux chiffres publiés par STAT IPSOS

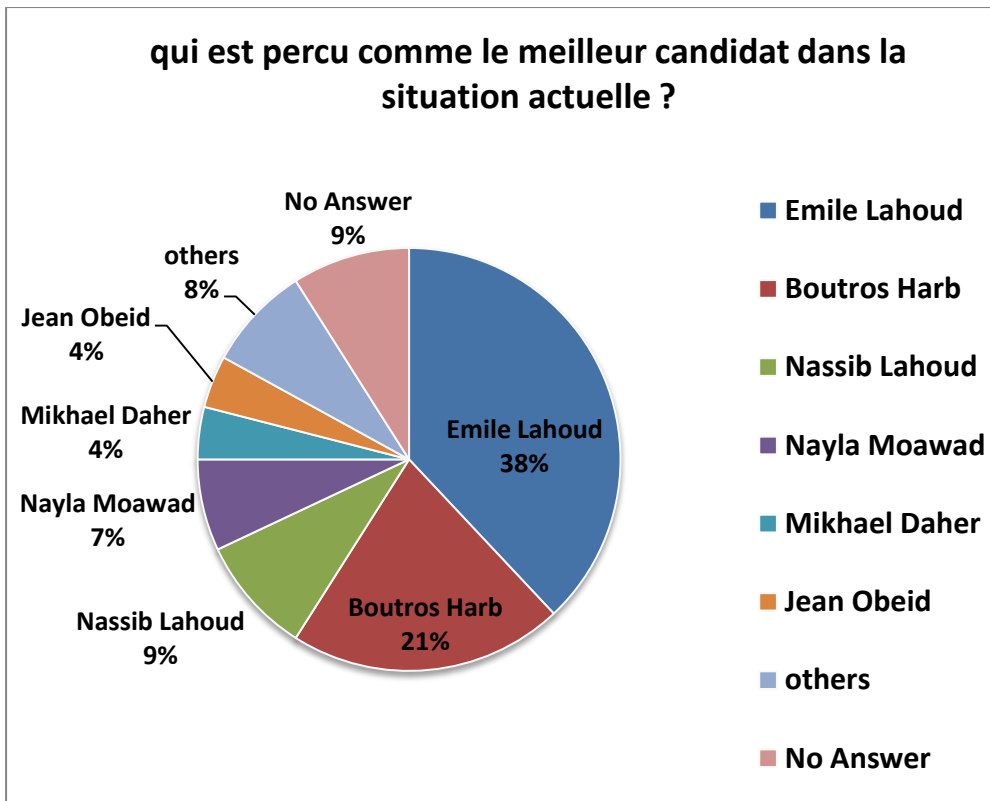


Figure 33 - qui est percu comme le meilleur candidat dans la situation actuelle ?

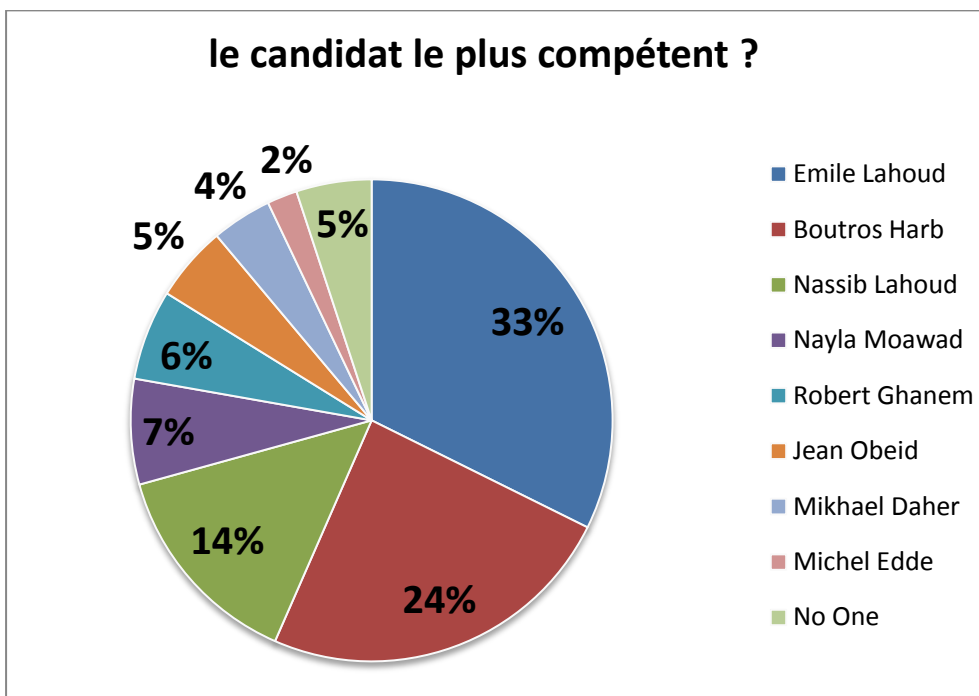


Figure 34 - le candidat le plus compétent ?

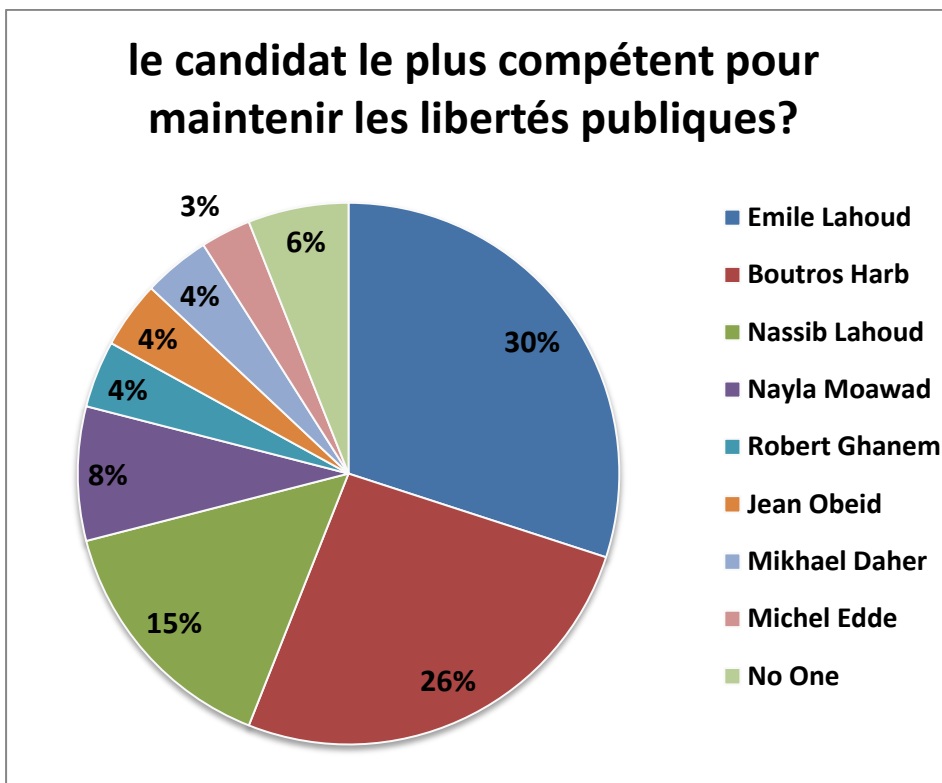


Figure 35 - le candidat le plus compétent pour maintenir les libertés publiques?

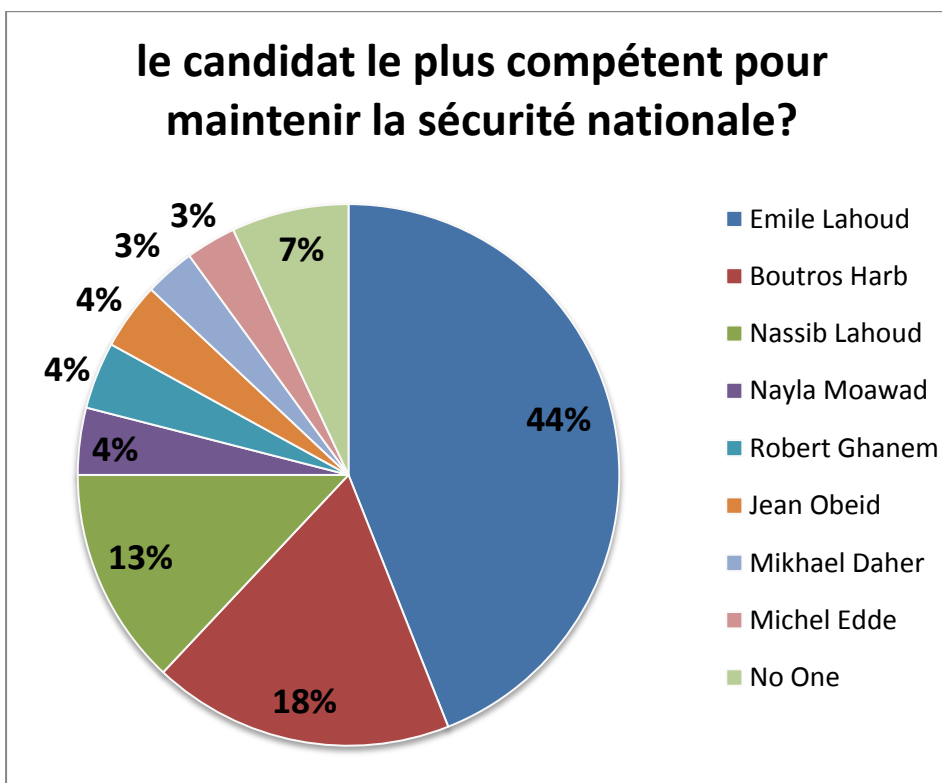


Figure 36 - le candidat le plus compétent pour maintenir la sécurité nationale?

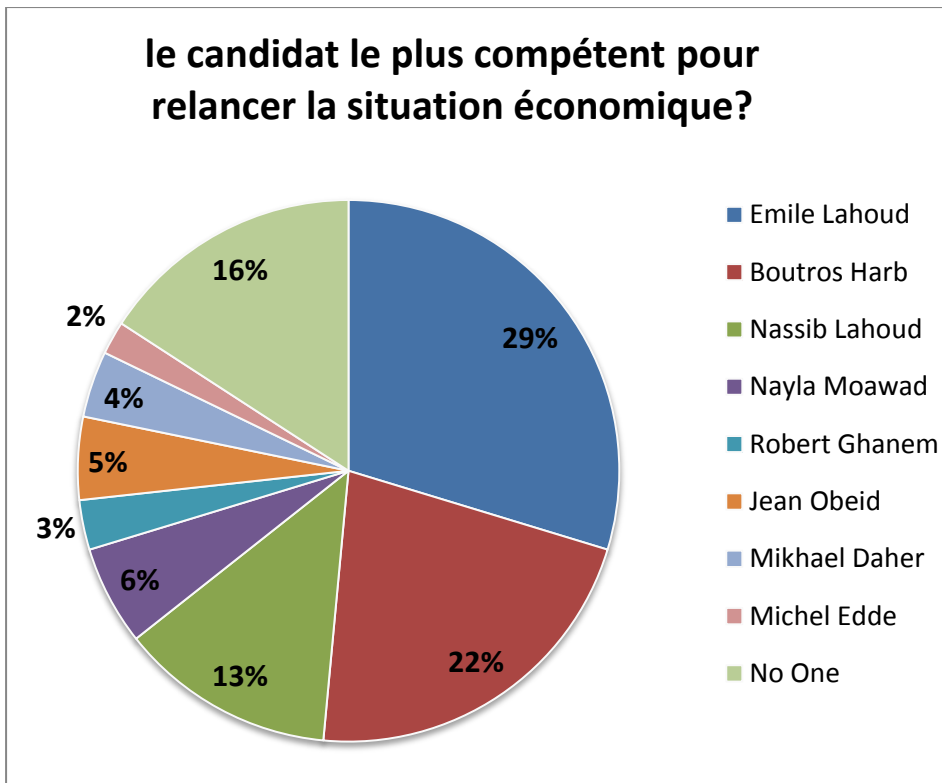


Figure 37 - le candidat le plus compétent pour relancer la situation économique?

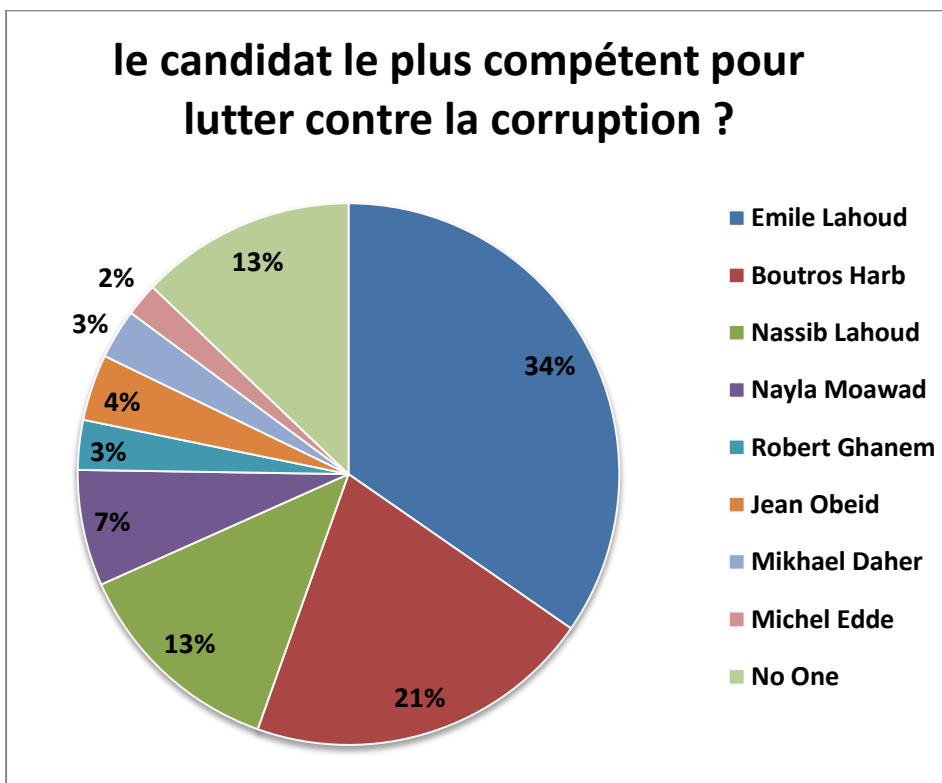


Figure 38 - le candidat le plus compétent pour lutter contre la corruption ?

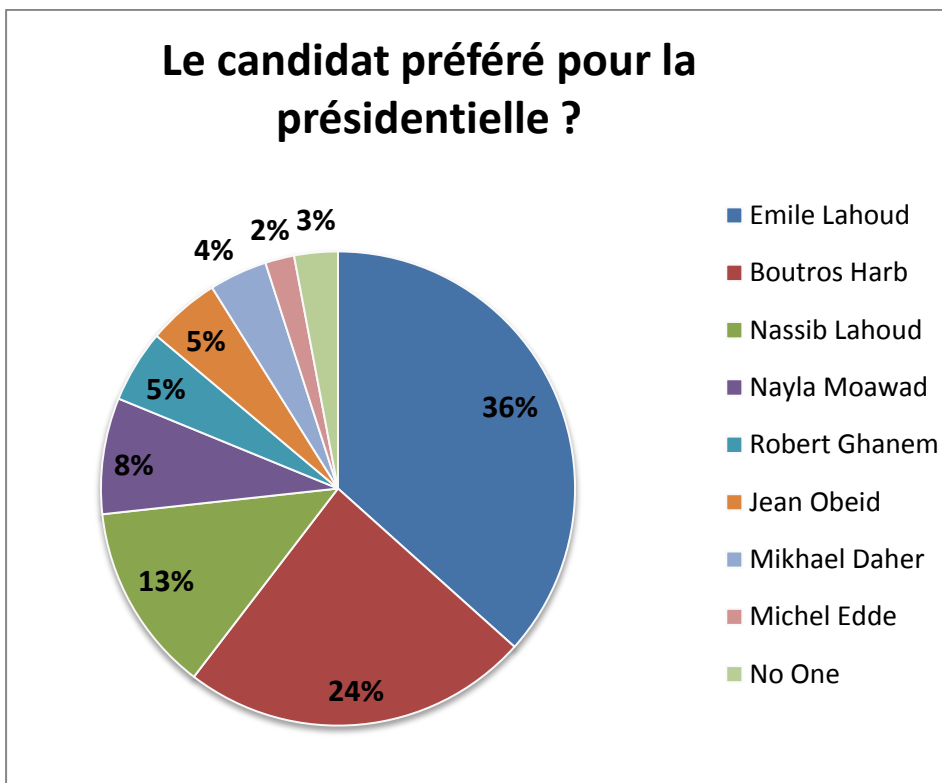


Figure 39 - Le candidat préféré pour la présidentielle ?

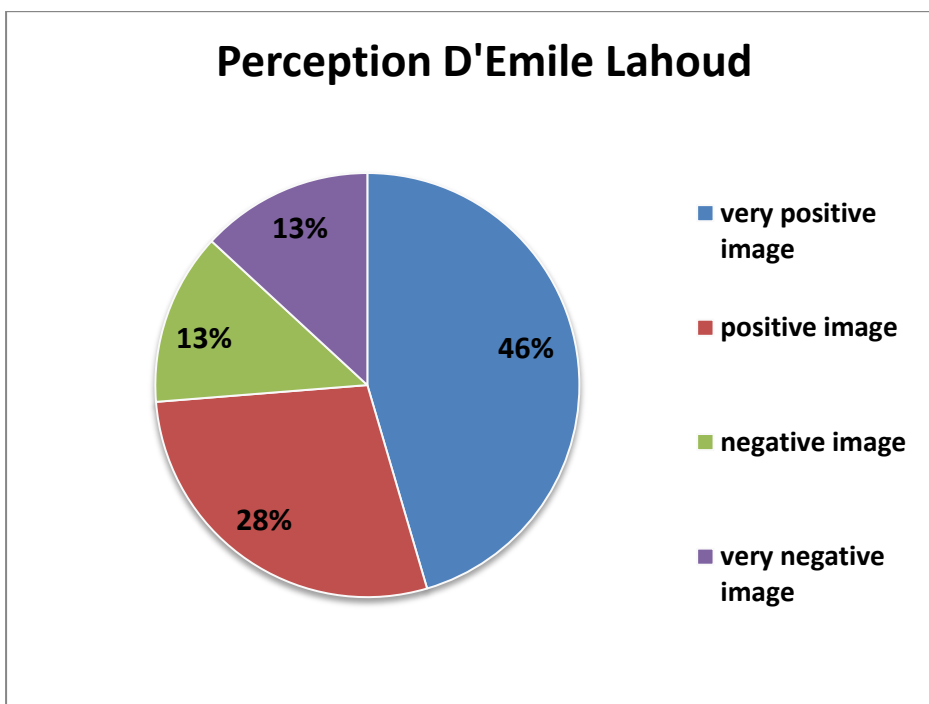


Figure 40 - Perception D'Emile Lahoud

Les contextes

Le contexte libanais

Contexte du vote de la résolution: 3 septembre 2004.

Depuis plusieurs mois déjà, le seul grand sujet qui préoccupe la société libanaise c'est l'approche de la date du fin du mandat du président Émile Lahoud, qui n'a déclaré sa volonté de candidature pour un renouvellement de mandat, que le 25 août 2004²⁴¹.

En effet il existe trois possibilités, soit la tenue des élections avec les divers candidats²⁴², par un amendement du fameux article 49 de la Constitution, de manière à permettre soit la prorogation soit la reconduction pure et simple du mandat du président Lahoud, soit par un amendement de l'article 49 de la Constitution, de manière à permettre la prorogation de trois ans d'une part ; ou alors la reconduction pure et simple du mandat du président Lahoud.

Les « pro-reconductions »²⁴³ justifient leur choix, par le fait qu'ils considèrent la réélection du président Lahoud, préserve la paix civile et la coexistence entre chrétiens et musulmans. Pour eux le président Lahoud est le seul qui puisse faire face aux défis qui portent atteinte à l'intérêt national face à Israël. Ils le considèrent comme le protecteur de la résistance qui a mené à la libération du Sud. Le dernier argument est celui qui prétend que le président Lahoud est le seul président capable de faire face à l'implantation forcée des Palestiniens au Liban. Toutefois, une élection d'une nouvelle figure serait impossible dans le contexte

²⁴¹ « Le chef de l'Etat, quant à lui, refuse d'en parler ou d'évoquer l'éventuelle révision de la Constitution, afin de permettre sa réélection. », par Nadim el Hachem, Article paru dans La Revue du Liban, N° 3941 - Du 20 Au 27 Mars 2004

²⁴² Voir les tableaux de statistiques STAT-IPSOS, du premier chapitre de ce mémoire.

²⁴³ Il s'agit surtout du groupe parlementaire du chef du parlement Nabih Berry, des députés du Hezbollah, du parti Baas, du parti syrien national socialiste, du député Sleimane Frangié, et du groupe des députés du Metn présidé par le député Michel el Murr, père du gendre du président Lahoud.

régional, faisant ici, allusion au conflit en Irak commencé en avril 2003, et à l'Intifada el Aqsa qui dure en Palestine et Israël depuis le 28 septembre 2000.

Les « contre-reconduction²⁴⁴ », réclament l'élection d'un nouveau président sans ingérence syrienne, le respect de la constitution libanaise et de sa non modification, et espèrent sortir le Liban de la crise économique, et finalement ne pardonnent pas au président son rôle « responsable ou non », des événements du 7 août 2001 au cours desquels les étudiants furent brutalement réprimés face au ministère de la justice à Beyrouth, ainsi que dans la fermeture de la chaîne de télévision de l'opposition MTV, le 4 septembre 2001, qui avait suivi la victoire de courte durée du député Gabriel El Murr, président de la chaîne.

L'amendement de l'article 49²⁴⁵ de la Constitution :

La Constitution libanaise interdit en effet à un Président de se représenter au terme de son mandat. Une reconduction du président Émile Lahoud nécessiterait donc un amendement de la Constitution par une majorité de députés. Il y a déjà eu un précédent : le président Elias Hraoui²⁴⁶, le prédécesseur de Lahoud, avait été reconduit en 1995 pour un demi mandat de trois ans qui s'était terminé en 1998 ; et une deuxième fois, en 1998, pour ouvrir la voie à l'élection de Lahoud, alors commandant en chef de l'armée qui n'avait pas démissionné dans le délai réglementaire pour devenir éligible.

Au conseil des ministres, le 28 août 2004

²⁴⁴ Les contre reconduction sont essentiellement le patriarche maronite Nassrallah Sfeir, le groupe de l'opposition chrétienne de Qornet Chehwane, le bloc du leader druze Walid Joumblatt ainsi que le bloc des députés du futur, parti politique de Rafic Hariri.

²⁴⁵ Approuvée au moment des accords de Taëf, qui ont mis fin, en 1989, à quinze années de conflit, la Constitution interdit le renouvellement du mandat présidentiel. Sa modification fait craindre que le fragile équilibre entre les communautés religieuses ne soit affecté.

²⁴⁶ Elias Hraoui né en 1925 et il est décédé en 2006. Président du Liban entre 1989 à 1998.

Avant le vote, le président Lahoud a remercié les ministres « pour la confiance » qu'ils allaient lui accorder et s'est retiré prétextant un rendez-vous²⁴⁷, laissant au premier ministre Rafic Hariri le soin de présider la séance. Ainsi, Hariri déclare que « *la situation régionale délicate nécessite des mesures exceptionnelles pour une prorogation de trois ans "à titre exceptionnel" du mandat présidentiel en cours* ».

Seuls trois ministres, membres du bloc parlementaire de Walid Joumblatt : Ghazi Aridi, Marwan Hamadé et Abdallah Farhat, ont voté contre le projet.

Les réactions de l'opposition

Le soir même, Le député Nassib Lahoud, a aussitôt réagi :

« Il est temps de tourner la page de l'amendement constitutionnel, de la prorogation et de la reconduction du mandat actuel. Un mois avant le début de la période constitutionnelle pour l'élection du président de la République, le pays se retrouve perdu dans des futilités qui sortent l'échéance de son contexte, l'éloignent et le font dévier de son cadre constitutionnel et démocratique, notamment en ce qui concerne l'alternance du pouvoir et le renouvellement de la vie politique. Les tentatives d'utiliser l'échéance présidentielle pour réaliser des objectifs servent exclusivement les intérêts des détenteurs du pouvoir et n'ont aucun rapport avec les prétextes invoqués sur le plan national ou avec les grands slogans brandis. Il est temps que ces tentatives désespérées et inutiles prennent fin, et que la page de l'amendement constitutionnel, de la prorogation et de la reconduction soit définitivement tournée, afin que les Libanais et les différentes forces politiques assument enfin leurs responsabilités et surpassent les obstacles et les barrages qui sont dressés et imposés... ».

« La décision syrienne est une atteinte à la souveraineté du Liban et un manque de respect pour les Libanais qu'elle veut maintenir sous sa tutelle. Elle aura des incidences économiques et politiques désastreuses²⁴⁸ ».

²⁴⁷ An Nahar, 29 Août 2004.

²⁴⁸ An Nahar, 29 Août 2004.

Le patriarche maronite Mar Nassrallah Boutros Sfeir, se dit également « *opposé à l'amendement constitutionnel et accuse la Syrie d'ingérence dans les affaires intérieures du Liban* ».

« A l'heure où les concertations préparant la grande échéance libanaise se font en dehors de nos frontières, comme si nous avions désormais définitivement perdu la souveraineté sur notre territoire, l'indépendance dans le choix de nos leaders et la liberté de décider à propos de tout ce qui touche à nos propres affaires. Plus loin encore : des voix s'élèvent pour appeler à un amendement définitif de la Constitution, afin de permettre la réélection d'une même personne ad vitam aeternam à la première magistrature, comme cela se passe autour de nous dans la région, là où les peuples s'opposent à leurs gouvernants parce qu'ils n'ont pas le droit de décider de leur propre destin. Ce faisant, nous aurions fini par assassiner le peu de démocratie qui nous reste et à propos de laquelle nous continuons de nous enorgueillir. Sachant que les médias continuent d'évoquer des plans visant à créer au Proche-Orient des systèmes démocratiques, à l'instar des démocraties occidentales qui permettent au peuple d'avoir le dernier mot.²⁴⁹ ».

« La Constitution n'est pas une loi ordinaire que l'on peut modifier comme bon nous semble », a déclaré le patriarche maronite Sfeir dans le quotidien An Nahar le 25 août 2004.

Le député Farés Souhaid membre du rassemblement de Qornet Chehwane, dira après une rencontre avec le patriarche à Bkerké²⁵⁰ :

« Nous vivons, sur la scène libanaise, au sein d'une contradiction qui dépasse tout entendement. D'un côté, il y a la société civile qui a réalisé son unité islamo chrétienne et qui appelle à l'application de la loi et de la Constitution. De l'autre, il y a le pouvoir politique et ceux qui le protègent, qui plaident en faveur de la violation de la loi et de la Constitution. Les convocations à Damas sont humiliantes pour la dignité nationale. Nul au Liban n'accepte que le président de la République libanaise soit élu ou désigné hors des frontières nationales. Ils sont en train de faire la plus grande faveur aux opposants. Je n'irais pas à

²⁴⁹ Antoine Saad, « Al sades wal sab'un », le 76^{eme}, Biographie du patriarche Sfeir tome III 1998-2005, Beyrouth 2011.

²⁵⁰ Journal de 20h, LBC, 26 août 2004.

Damas parce que les Syriens n'ont pas besoin que quelqu'un leur raconte ce qui se produit au Liban et quelle est la position de l'opposition. La position du patriarche maronite est historique. Il est constant dans ses positions. Il est contre l'amendement de la Constitution, et il l'avait déjà dit lors de sa visite en France en février 2004. »

La candidate à la présidence, le député Nayla Mouawad, dont le mari René Mouawad²⁵¹ est le président de la république assassiné en 1991, dira de Bkerké également :

« Porter atteinte à la Constitution, c'est nuire au régime démocratique. Les propos de Mgr Sfeir étaient très alarmants, et j'appuie ce qu'il a dit, pas parce que je me suis portée candidate à la présidence de la République, mais pour deux raisons principales : d'abord, porter atteinte à la Constitution, c'est nuire au régime démocratique au Liban. Ensuite, il est dangereux d'ébranler les constantes de l'entente nationale, parce qu'elles représentent un consensus qui a coûté cher au Liban. »

Le lendemain, la presse libanaise fait l'écho d'un malaise national, vis à vis de l'amendement de la constitution. Dans une lettre ouverte au président Lahoud, publiée dans l'Orient-le Jour le 28 août 2004, le journaliste Issa Gorayeb écrit :

« Ce qui aggrave le mal libanais, c'est le décevant bilan de ces six dernières années ; et ce qui effraie, abat et déprime les Libanais, c'est la perspective des années à venir durant lesquelles vous vous promettez - et promettez aux sceptiques que nous sommes, ou sommes devenus - de remplir enfin les clauses demeurées inappliquées du contrat qui vous liait au peuple »...

Issa Gorayeb demande également, dans ce même éditorial, au nom du peuple libanais, au président Lahoud, de refuser la prolongation de son mandat :

²⁵¹ René Mouawad est né le 17 avril 1925 et est mort le 22 novembre 1989. Il a été président de la République libanaise pendant 17 jours en 1989, du 5 au 22 novembre, jour où il a été assassiné. Chrétien maronite connu pour ses points de vue modérés, Mouawad avait donné à quelques citoyens l'espoir que la longue guerre civile au Liban pourrait être finie. Elias Hraoui lui a succédé. Source: The René Mouawad Foundation (RMF) is a Lebanese non-profit and non-governmental organization. www.rmf.org.lb

« Monsieur le Président !... »

A endosser la même dimension historique que votre propre modèle, le général président Fouad Chéhab, qui, au terme de son mandat, se refusa à une rallonge requérant un amendement de la Constitution et qui lui était offerte sur un plateau d'argent. Et qui, parce qu'il le jugeait politiquement inopportun, dangereux, néfaste, dédaigna six années plus tard un retour, pourtant assuré et parfaitement conforme aux textes constitutionnels cette fois. Pour vous-même, pour la place qui sera la vôtre dans l'histoire, pour le Liban, pour son peuple martyrisé par la guerre et trahi par l'après-guerre : pour tout cela et pendant qu'il en est encore temps, jouez donc la grandeur... »

Opposé à la prorogation du mandat du président Lahoud mais attaché à une alliance stratégique du Liban avec Damas, Walid Joumblatt annonçait dans le Figaro le 1er octobre 2004 :

« Ma position est celle d'un patriote libanais, pas d'un agent américain. Mon opposition à la reconduction du président Lahoud n'a rien à voir avec les pressions américaines contre la Syrie. Je suis contre l'ingérence des services de renseignement syriens dans tous les aspects de la vie politique et publique libanaise. Un Liban démocratique, libéral et multiconfessionnel est une nécessité pour la Syrie et pour le monde arabe. La Syrie a décidé de prolonger le mandat de Lahoud, enfreignant toutes les règles, car il est le meilleur moyen d'instaurer un régime sécuritaire. Nous ne voulons pas que le Liban devienne comme les autres régimes arabes. Cela étant dit, nous ne pouvons pas nous permettre de mauvaises relations avec la Syrie. La géopolitique l'interdit. »

Joumblatt s'était depuis plusieurs mois distingué des demandeurs libanais de la résolution 1559, mettant toujours en relief son désaccord avec 2 points de la résolution de l'ONU : Il est contre le désarmement du Hezbollah et est favorable au positionnement stratégique de forces syriennes dans la Békaa, conformément à l'accord de Taëf, en attendant une paix entre Israël et la Syrie.

« Le char syrien ne me pose pas de problème, c'est comme si un Allemand se plaignait de la présence militaire américaine dans le cadre du dispositif de l'Otan. Notre objectif est de résister à la tentative de clonage du régime syrien au Liban ».

La seconde phase de la reconduction du président Lahoud, doit passer par le parlement libanais, qui doit accorder une majorité des deux tiers des députés, et cela le vendredi 3 septembre 2004.

Au Parlement, Le jour du vote : Vendredi 3 Septembre 2004

Vendredi 3 Septembre 2004, l'assemblée libanaise vote à main levée par 96 voix sur 125 l'amendement constitutionnel qui permet au président de la République Émile Lahoud de prolonger son mandat, qui devait se terminer le 24 novembre 2004 de six ans. L'opposition a cette reconduction voit une « violation constitutionnelle », et

L'opinion internationale voit l'ingérence de la Syrie qui maintient son influence politique en exerçant des pressions sur les différents courants politique pour maintenir son allié.

Ainsi pour la Syrie, le président Lahoud était le seul et meilleur candidat : « *un bras droit à tête de l'état, un homme fort et courageux, digne de mener la résistance du peuple libanais face aux dangers qui guettent la région*²⁵² ».

Dans son article « la présidentielle libanaise se prépare à Damas » Sibylle Risk écrit dans le Figaro le 25 août 2004 :

« A mesure que l'échéance présidentielle approche, on ne compte plus les déplacements des responsables libanais qui prennent le chemin de Damas pour s'informer des intentions "fraternelles" des autorités syriennes et la presse locale se perd en conjectures sur le profil idéal du candidat, au sens du président Bachar el Assad. Le choix est de fait limité à des personnalités "prosyriennes" et les candidats émanant des rangs de l'opposition chrétienne ont des chances quasi nulles de victoire. Dans ce cadre étroit, Émile Lahoud a l'avantage d'avoir déjà fait la preuve de sa loyauté. »

²⁵² En titre du quotidien syrien *Techrine*, le 3 septembre 2004.

La résolution 1559

La France et les États unis avaient initié la veille, au 2 septembre le vote de la résolution 1559 par le conseil de sécurité, poussés selon diverses sources journalistiques françaises²⁵³ « *par des opposants à Émile Lahoud notamment Hariri* ».

Ainsi, On peut lire dans le Nouvel Observateur le 28 août 2004, l'extrait suivant repris quelques jours plus tard, dans An Nahar :

« La Syrie s'est livrée samedi 28 août à un coup de force politique au Liban pour garantir le maintien au pouvoir du président Émile Lahoud, en dépit des mises en garde américaine, britannique, allemande et française. Le gouvernement libanais a adopté un projet d'amendement de l'article 49 de la Constitution qui permet une prorogation de trois ans du mandat du président Lahoud et décidé l'ouverture dès lundi d'une session parlementaire spéciale pour finaliser l'amendement. Le processus a en fait été engagé jeudi à Damas lorsque le président syrien Bachar el Assad a littéralement convoqué le Premier ministre libanais, Rafic Hariri, pour l'informer que Damas avait fait son choix. "Le président Assad a signifié à M. Hariri qu'il avait tranché, que M. Lahoud devait être maintenu au pouvoir, et il a sommé M. Hariri de prendre position pour ou contre la Syrie²⁵⁴", Comble de l'ironie, M. Hariri, qui avait déclaré préférer "se suicider" (politiquement) plutôt que de se plier aux desiderata syriens, a été contraint de présider la séance et a lui-même voté en faveur de l'amendement. »

Le Premier ministre Rafic Hariri, le bloc de Walid Joumblatt et l'opposition chrétienne de Qornet Chehwane, n'étaient pas seuls à s'opposer à l'amendement de la constitution. La possibilité d'une reconduction du président Émile Lahoud avait été rejetée par des personnalités chrétiennes et musulmanes, politiques et religieuses.

²⁵³ « *Séisme dans la politique arabe de la France* », paru dans Libération, article de Christophe Ayad et Christophe Boltanski et José Garçon et Jean-Pierre Perrin.

²⁵⁴ Selon le quotidien An Nahar, 29 août 2004.

Les muftis Rachid Kabbani, sunnite, et Abdel Amir Kabalan, chiite, créèrent la surprise le 24 août 2004, en soulignant, dans un communiqué commun, « *l'importance de respecter la Constitution en ce qui concerne l'élection du président de la République...les résultats de l'élection présidentielle expriment la volonté des Libanais et renforcent l'union nationale* ». « *Non, à la réélection à la magistrature suprême de la même personne pour une durée indéfinie, à l'instar de ce qui se passe dans les pays qui nous entourent* ».

Ils ont ainsi rejoint dans leur refus d'amender la Constitution le patriarche chrétien maronite, Nassrallah Sfeir, chef de la communauté de laquelle est issu le chef de l'Etat²⁵⁵.

Le contexte régional et international.

Contexte du vote de la résolution: 3 septembre 2004.

Les élections libanaises de septembre 2004, se déroulent sur fond de contexte régional et international très agités, voire critiques. Convaincu ou non²⁵⁶, le premier ministre Rafic Hariri dira le jour de l'amendement de la constitution : « *Une prorogation de trois ans "à titre exceptionnel" du mandat présidentiel en cours car la situation régionale délicate nécessite des mesures exceptionnelles*²⁵⁷ ».

Washington, Londres, Paris et Berlin.

Les Etats-Unis, qui imposent depuis juin 2004, des sanctions économiques à la Syrie, appellent au retrait des troupes syriennes du Liban, estimé à près de 20.000 hommes durant

²⁵⁵ Les deux muftis avaient rejeté un appel, en septembre 2000, des évêques maronites pour un retrait du corps expéditionnaire syrien stationné au Liban.

²⁵⁶ Selon de nombreux articles (voire annexes) publiés après l'assassinat de Rafic Hariri, ce dernier aurait subi de fortes pressions, et s'est alors rendu en soirée à Chtaura, dans la plaine de la Békaa, pour y rencontrer le général syrien Rustom Ghazalé.

²⁵⁷ Selon l'article N284087, de Christophe Ayad, publié dans Libération en février 2005 et repris par L'Orient -le Jour à la même date, Ghazalé aurait dit à Hariri les propos suivants : « *Ton Beyrouth qui scintille et que tu as reconstruit, je peux l'anéantir avec dix voitures piégées...* » (Voire annexe).

l'été 2004, et présents au Liban depuis 1976. Selon le Nouvel Observateur le 28 août 2004, les ambassadeurs libanais et syrien à Washington, Farid Abboud et Imad Moustapha, ont été convoqués par le département d'Etat et le message de la Maison Blanche demandait à la Syrie à ne pas s'ingérer dans l'élection présidentielle libanaise.

Le soir même, le gouvernement britannique a demandé au parlement libanais de « *manifester l'indépendance du pays* » par la voix du porte-parole du premier ministre britannique Tony Blair²⁵⁸.

La France par le biais de son président Jacques Chirac avait souligné que : « *La prochaine élection d'un nouveau président libanais doit se faire conformément à la Constitution actuelle dans le plein respect de la souveraineté et de l'indépendance de ce pays*²⁵⁹ ».

S'alignant sur Washington, Londres et Paris, le ministre allemand des affaires étrangères Joschka Fisher en visite à Beyrouth déclare « *que la prochaine présidentielle doit se faire dans le respect de la Constitution, de l'indépendance et de la souveraineté du Liban* ».

L'Irak

Les changements en Irak sont perçus comme le catalyseur qui a commencé un processus de changement à travers l'ensemble de la région selon la théorie des dominos. Les régimes arabes perçoivent ces événements en Irak comme le modèle qui va encourager les oppositions internes à défier le statu quo dans leurs pays.

Depuis le 11 septembre 2001, date des attentats terroristes qui ont frappés les Etats-Unis, une nouvelle donne internationale s'imposait. En effet, les élections présidentielles au Liban allaient être les premières depuis le 11 septembre au Liban, les dernières s'étant déroulées en novembre 1998.

²⁵⁸ L'Orient-le jour, 29 août 2005.

²⁵⁹ An Nahar, et le Nouvel Observateur, 28 Août 2005.

Après la guerre éclair menée par les États-Unis avec la bénédiction quasi-unanime de l'ONU, de lutte internationale contre le terrorisme, en Afghanistan et la chute du régime des talibans, et depuis l'entrée des troupes américaines en Irak, le 9 avril 2003, et chute du régime de Saddam Hussein²⁶⁰ retrouvé et capturé par les américains le 14 décembre 2003, le Proche-Orient est en transformation.

La Syrie réclame depuis 1967 la restitution du Golan, et une paix séparée entre Beyrouth et Tel-Aviv achèverait l'unité des dossiers libanais et syriens « wehdat el massar wal massir²⁶¹ وحدة المسار والمصير » et marquera l'isolement de la Syrie, qui estime déjà avoir été lâchée par l'Égypte, la Jordanie et même les Palestiniens à Oslo en 1993.

Alliés lors de la première guerre du Golfe en 1990, la Syrie et les États-Unis ne cachent plus leurs désaccords, depuis que l'administration Bush, pratique ouvertement « le Hard Power²⁶² ». Les divergences syro-américaines portent essentiellement sur la crise iraquienne. Les États-Unis, réclament à la Syrie de fermer ses frontières avec l'Irak, face aux infiltrés combattants ou suicidaires. L'administration Bush utilise ainsi les pressions concernant la présence syrienne au Liban, la situation des camps palestiniens dans le pays, ainsi que le problème du déploiement de l'armée libanaise à la frontière avec Israël, le désarmement du Hezbollah.

Le choix de Lahoud a été retenu par la Syrie alors que son influence au Liban est remise en cause par une loi, adoptée fin 2003 par le Congrès, la « Syrian Accountability Act²⁶³ قانون معاقبة سورية », prévoyant un recouvrement de la souveraineté du Liban.

De ce point de vue, le président Émile Lahoud a donné toute satisfaction à la Syrie en maintenant la stratégie des volets syrien et libanais face à Israël, en refusant de déployer

²⁶⁰ Saddam Hussein (1937 – 2006) président de l'Irak de 1979 à 2003.

²⁶¹ Selon le jargon diplomatique libanais « Unité des chemins et des destins », formulation « refrain », reprise depuis les accords de Taëf, par tous les politiciens favorables à la Syrie.

²⁶² Contrairement à Soft Power, cette théorie politique vise à agir avec détermination, vers une guerre préventive contre le terrorisme et les états « voyous », (Rice, Bush, Armitage, Wolfowitz...ect).

²⁶³ Document de 5 pages, en annexes.

l'armée libanaise à la frontière sud du Liban après le retrait israélien effectué en mai 2000 et en soutenant le Hezbollah.

Dans ce contexte régional difficile, Sybille Risk écrit dans le Figaro le 25 août 2004 :

« Quelles que soient ses préférences, la Syrie doit toutefois tenir compte de la nouvelle donne régionale imposée par les Etats-Unis dans laquelle il y a désormais peu de place à la tractation. Habitée depuis des années à négocier avec Washington (qui a donné son feu vert en 1989 à la mainmise de Damas au Liban), la diplomatie syrienne est aujourd'hui déboussolée par le ton nouveau des Américains²⁶⁴. »

Ainsi, la carte des élections libanaise, semble être un pas décisif sur l'échiquier de la politique régionale. Philippe Abi Akl, écrit dans l'Orient-le Jour le 11 août 2004 :

« Richard Armitage, numéro deux du département d'Etat US, n'est pas en reste. Alors que Bush, Condoleezza Rice et Colin Powell n'ont cessé d'attaquer la Syrie sur le point de la présidentielle libanaise, en lui enjoignant de ne pas s'en mêler, Armitage sème le trouble, il somme la Syrie de se retirer d'ici. Et lui adresse une menace à peine voilée, en lui rappelant ce qu'il est advenu au Baas en Irak... »

En Irak, la mauvaise gestion américaine de l'occupation et la mauvaise pacification alimentent l'instabilité et les attaques contre les irakiens ou les troupes américaines, ne cessent de croître. La Syrie est pointée du doigt, comme étant une « *frontière volontairement perméable, aux malheurs de l'Irak*²⁶⁵ »

Un contexte international : Les élections américaines.

La réélection du Président George Bush et la victoire du parti Républicain ont suscité des réactions diverses dans les média arabes. Tandis que certains chroniqueurs exprimaient leur

²⁶⁴ Le Figaro le 25 août 2004.

²⁶⁵ Déclaration du ministre irakien de l'intérieur, en août 2004.

amertume²⁶⁶ quant au résultat des élections ou à leurs espoirs de voir le Président Bush changer de politique pendant son second mandat, d'autres se montraient satisfaits par la réélection de Bush.

La Syrie, bombardée d'exigences aussi pointues, profite sans doute de l'avantage que lui donne l'entrée en campagne présidentielle des Etats-Unis. Les élections présidentielles américaines prévues pour novembre 2004, la Syrie mise sur le fait que l'administration Bush ne mènera pas de politique « brusque », à la veille du scrutin :

« *Les dirigeants syriens comptent sur le fait que la Maison Blanche ne veut pas de vagues au Proche-Orient en pleine présidentielle.*²⁶⁷ »

Des réactions diverses dans les medias du monde arabe, et plus particulièrement au Liban et en Syrie qui tous deux sont dans la ligne de mire de la résolution 1559 :

Le 3 novembre 2004, les résultats officiels des élections américaines affichent George W. Bush vainqueur pour un second mandat :

Le quotidien libanais proche de la Syrie, *Al Safir* titre le 4 novembre 2004 :

« *Tous aux abris, c'est Bush !* », On peut lire également l'article suivant de Joseph Samaha journaliste au *Al Safir* ; « *Pendant son second mandat, Bush second, nous fera regretter Bush premier, tout comme Bush fils nous avait fait regretter Bush père...* »

Sateh Nour el Dine, un autre journaliste d'*Al Safir* écrit : « *il y a des capitales en Europe et en Asie, qui en ce moment même, projettent de creuser des tranchées et d'ouvrir les abris...*²⁶⁸ ».

²⁶⁶ Dans un article intitulé «L'Amérique: Entre illusions de puissance et démocratie», le chroniqueur Suleiman Abou Suwailim a écrit dans le quotidien jordanien *Al-Ra'i*: «La démocratie américaine est fondée sur la contrefaçon et la tromperie et sur la rivalité [entre les candidats] pendant la campagne électorale sur le meurtre d'Arabes et de musulmans qu'ils considèrent être des terroristes; sur l'occupation de leur terre; et sur le pillage de leurs ressources sans aucune justification légale.

²⁶⁷ Idée exprimée par Christophe Ayad, publiée dans *Libération* le 26 août 2004.

²⁶⁸ *Al Safir*, 4 novembre 2004.

Pour sa part le ministre syrien de l'information, Mahdi Dakhlallah, qui est aussi l'ancien rédacteur en chef du quotidien syrien Techrine, écrit : « *la réélection de Bush était la volonté du peuple américain, la Syrie respecte ce choix et espère que les Etats-Unis respecteront également le choix des autres peuples à travers leurs choix internes*²⁶⁹ ... »

Le message semble clair, la Syrie veut se montrer positive, dans l'espoir de commencer une nouvelle page avec le régime américain réélu : « *Les Américains sauront certainement qu'il n'y a pas lieu ni d'utilité à faire pression sur la Syrie et que le dialogue est le meilleur moyen d'atteindre des résultats concrets et la compréhension entre les deux pays. Nous espérons que la période à venir du Président Bush sera une période de plus d'objectivité concernant le conflit Arabo-Israélien.* »

Le ministère iranien des affaires étrangères, affirmera pour sa part que « *le monde sera le témoin de l'accroissement des tensions et des attaques terroristes pendant quatre années de plus... Bush doit modérer sa politique au Moyen-Orient et doit réparer ses précédentes erreurs vis avis des palestiniens, des libanais, des syriens et des irakiens...*²⁷⁰ ».

Certains journalistes²⁷¹ vont même jusqu'à demander aux arabes, de s'inspirer du modèle américain démocratique et juste :

« *Les Américains votent pour tout: le président, l'assemblée législatif, les gouverneurs d'Etats, les juges, les recteurs d'Académie et pour de nombreux officiels. Cela, pendant que les avides d'argent du monde arabe se chamaillent entre eux pour plaire au dirigeant et obtenir un travail grâce auquel ils pourront s'emparer et voler tout ce qui se trouve à leur portée. Les élections américaines représentent une opportunité d'introspection dans le monde arabe, en vue d'établir un nouveau système reflétant les attentes et la volonté véritable du*

²⁶⁹ Techrine, 6 novembre 2004.

²⁷⁰ Tehran Times Iran, 6 novembre 2004.

²⁷¹ Le chroniqueur Ahmad Al-Rab'i a écrit dans un article intitulé «La défaite de Kerry et les médias arabes» pour le quotidien londonien de langue arabe *Al Sharq Al Awsat*: «La victoire massive du président Bush aux élections présidentielles américaines, la marée républicaine au Congrès et au Sénat, la domination de la prise de décision politique et le fait pour le Président Bush d'avoir remporté le plus grand nombre de voix populaires de toute l'histoire des Etats-Unis ont prouvé la déception et la superficialité de la plupart des médias arabes à travers le monde arabe.

peuple. Seule la démocratie peut corriger ce qui existe et c'est seulement à travers la démocratie qu'il est possible de trouver des solutions aux problèmes douloureux et irrésolus y compris, bien sûr, le conflit arabo-israélien.²⁷² »

Le plan de retrait de Gaza

Le 2 février 2004, le premier ministre israélien Ariel Sharon annonce son intention de démanteler toutes les colonies de la bande de Gaza (regroupant environ 7 500 habitants), sans toutefois préciser dans quels délais. En avril 2004, les Etats-Unis déclarent, que les Palestiniens doivent renoncer au « droit de retour », et apportent leur soutien au plan de retrait israélien de la bande de Gaza.

Le 15 mai 2004, Plus de 150 000 personnes manifestent à Tel-Aviv, à l'appel du « camp de la paix », pour réclamer le retrait de la bande de Gaza et le 25 juillet, des dizaines de milliers d'Israéliens forment une chaîne humaine pour protester contre le plan de retrait de la bande de Gaza. En Israël la situation est fragile, et certains évoquent une guerre civile en cas d'évacuations forcées. En janvier 2005, plus de 130 000 Israéliens manifestent à Jérusalem pour protester contre le plan de retrait de la bande de Gaza.

Ce retrait eut lieu les 17-18 août 2005. Les soldats procèdent à l'évacuation des colonies considérées comme les plus hostiles, résistant à l'évacuation. On compte parmi elles : celle de Kfar Darom - environ 400 habitants, le 16 certains juifs extrémistes avaient agressé des Palestiniens, faisant 4 morts-, celle de Netzer Hazani, la plus ancienne colonie civile de Gaza, Neve Dekalim, 500 familles (la plus grande), où 2000 ultranationalistes se sont retranchés dans la synagogue, celles de Shirat Hayam, de Kfar Yam, de Gan Or, de Homesh, de Sanour...

²⁷² *Al Watan* (Qatar), 4 novembre 2004.

La résolution 1559 de l'ONU et ses dessous.

Les auteurs de la résolution 1559 : Les Etats-Unis et la France.

Les Etats-Unis

Les États-Unis depuis l'arrivée au pouvoir du président George W. Bush ont une idée d'un Moyen-Orient « nouveau ». Le but principal étant de trouver une solution au conflit israélo-palestinien. C'est dans ce contexte que la Syrie du président Hafez el Assad puis de son fils Bachar el Assad depuis le 10 juin 2000, fait preuve d'une certaine intransigeance dans la négociation avec Israël d'une part et continue à soutenir le Hezbollah et des groupes palestiniens considérés par les américains comme des organisations terroristes. D'autant plus que la Syrie est depuis plusieurs années inscrites sur la liste des pays qui soutiennent les organisations terroristes, liste publiée chaque année, par le ministère des affaires étrangères des Etats-Unis. Le quotidien libanais An Nahar dira « *L'affaire de la violation constitutionnelle tombait à pic* ²⁷³ ».

En outre, dans le cadre de la guerre en Irak, la Syrie est accusée directement et indirectement depuis plusieurs mois « *d'accueillir des anciens dirigeants bassistes, de cacher des armes irakiennes de destructions massives et de vouloir développer un programme d'armes chimiques* ». Ainsi le vote américain de la 1559, s'inscrit dans la politique de durcissement vis à vis de la Syrie et dans la lignée de la loi du Congrès, 108-175, du 12 décembre 2003 ; « **Syrian Accountability lebanese Sovereignty Restoration Act** ²⁷⁴ » qui édicte des sanctions économiques contre le régime syrien :

« *To halt Syrian support for terrorism, end its occupation of Lebanon, and stop its development of weapons of mass destruction, and by so doing hold Syria accountable for the serious international security problems it as caused in the Middle East and for other purposes* ».

²⁷³ An Nahar, le 3 septembre 2004.

²⁷⁴ Syrian Accountability lebanese Sovereignty Restoration Act, en Annexes.

Du côté américain, les sources analysées tout le long de l'étude de ce sujet de mémoire, montrent, que les véritables auteurs de la résolution 1559, sont Condoleezza Rice, John Bolton et Eliot Engel.

Condoleezza Rice

La nomination de Condoleezza Rice au poste de secrétaire d'Etat a été confirmée mercredi 19 janvier par la commission des Affaires étrangères du Sénat américain. Condoleezza Rice spécialiste de l'ex-Union soviétique, elle a également été membre du conseil d'administration de la compagnie pétrolière Chevron. Fidèle du clan Bush, elle fut membre du Conseil national de sécurité sous la présidence de George Bush père, avant de travailler avec son fils, élu gouverneur du Texas. Sa nomination permettra au gouvernement américain d'afficher une unité de l'administration Bush²⁷⁵.

John Bolton

John R. Bolton en charge depuis 2001 des questions de désarmement dans le gouvernement de George W. Bush, est avocat de profession, il rejoint les administrations républicaines à partir de 1981 où il fera notamment campagne pour que les Etats-Unis quittent l'Unesco ou obtenir l'annulation de la résolution de l'ONU mettant sur le même plan sionisme et racisme.

En 1998, au côté de Richard Perle et d'autres, il est un des signataires de la lettre du Project for the New American Century appelant Bill Clinton au renversement de Saddam Hussein. En mai 2001, George W. Bush le nomme au département d'état en charge des questions de désarmement. Il y traitera notamment des dossiers concernant les programmes nucléaires de la Corée du Nord et de l'Iran. En mai 2002, c'est lui qui signe la lettre au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, indiquant que les États-Unis renonçaient à toute participation à la Cour pénale internationale (CPI).

²⁷⁵ Biographie traduite de site officiel de la maison blanche : <http://www.whitehouse.gov/nsc/ricebio.html>

John Bolton ²⁷⁶ est également un farouche partisan de la guerre en Irak et du concept de guerre préventive. Le 7 mars 2005, il est choisi comme ambassadeur américain aux Nations unies par le président Bush.

Eliot Engel

Elu député démocrate en 1976, et en 1988, à la chambre des représentants. Engel est un fervent partisan de la reconnaissance de Jérusalem, comme capitale d'Israël. Engel est membre du House International Relations Committee and the Middle East Subcommittee ainsi que du House Committee on Energy and Commerce. En 2003, il rédige le texte de la Syria Accountability and Lebanese Sovereignty Restoration Act, que le Congrès adoptera. Il fait partie de l'équipe de l'administration Bush, et participe activement à la campagne électorale présidentielle en 2004.

La France

Après le refus de la France de soutenir le conflit en Irak et l'apparition de nombreuses critiques internes en France, contre la politique « *d'isolement de la France* ²⁷⁷ » du président Chirac, critiques émises par des personnalités comme Pierre Lelouche²⁷⁸, Bernard Kouchner, Yves Roucaute, Pascal Bruckner, Guy Millière, André Glucksmann, Alain Finkielkraut, Pierre Rigoulotla.

La France cherchait à retrouver une place de premier plan au Moyen-Orient après avoir laissé l'initiative aux américains seuls dans le processus de paix israélo-palestinien.

²⁷⁶ Biographie traduite de site officiel de la maison blanche, et aussi sur : <http://histoireetgeographie.free.fr/index.php?2005/08/05/826-biographie-john>

²⁷⁷ Le Monde diplomatique, Ignacio Ramonet, juillet 2003.

²⁷⁸ Pierre Lelouche, ancien directeur adjoint de l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI), a fait une partie de ses études aux Etats-Unis. Il est un député qui, au sein de l'UMP, mène une campagne assidue pour renforcer le camp favorable à la guerre au sein de la majorité présidentielle. A l'heure actuelle, son action commence à porter ses fruits puisque des sondages officieux indiquent que plus du quart des députés UMP se dit proche de ses idées. (Le dossier présenté par Le Monde numéro daté du 23/24 mars 2003).

Il est important de signaler ici, que la France a vu ses relations avec la Syrie se dégrader surtout depuis la mort du président syrien Hafez el Assad le 10 juin 2000, et selon un article de Jean-Pierre Perrin publié dans Libération en novembre 2004, la France a vu « ses intérêts économiques au Liban et en Syrie menacés ²⁷⁹ ».

La France veut donc réagir rapidement et fermement, comme l'indiquera un extrait du discours prononcé par l'ambassadeur français en Egypte, le 3 septembre 2004, au lendemain du vote de la résolution 1559 :

« Le Conseil de sécurité demande, depuis 1978 et bien après qu'il ait constaté le retrait israélien, le respect de l'intégrité territoriale, de l'indépendance politique et de la souveraineté du Liban. Il a régulièrement réaffirmé ces objectifs... »

« Or, aujourd'hui, des hypothèses graves pèsent sur l'avenir du Liban : l'ingérence syrienne dans la vie politique du pays, et plus particulièrement dans le processus électoral, qui marque la crise actuelle, mais aussi le maintien de l'occupation, la présence persistante des milices armées. La France est profondément préoccupée par les risques d'un retour en arrière du Liban par rapport aux objectifs constamment réaffirmés par la communauté internationale. C'est pourquoi une mobilisation rapide et une réaction déterminée du Conseil de sécurité nous est apparue indispensable. »

« Les conseillers de l'ombre »

Du côté français, les sources analysées tout le long de l'étude de ce sujet de mémoire, montrent, que les véritables auteurs de la résolution 1559, sont les trois plus proches conseillers diplomatiques du président Chirac. Les trois hommes « une poignée de fidèles ²⁸⁰ » sont Maurice Gourgault Montagne, Jean Marc de la Sablière et Bernard Emié.

²⁷⁹ France Telecom a ainsi perdu sa place sur le marché libanais du téléphone portable - sa filiale ayant été victime des conflits d'intérêts entre le président Lahoud et le premier ministre Rafic Hariri. Le contrat est finalement revenu à des compagnies allemande et koweïtienne. Même désillusion avec la Syrie. Cette fois, pour Total. Après avoir prospecté un important gisement gazier et reçu l'assurance que l'exploitation lui reviendrait, la compagnie française a vu le contrat d'un montant de 700 millions de dollars lui échapper pour l'américaine Occidental Petroleum, selon « Libération ».

²⁸⁰ Libération, 22 mars 2005

Maurice Gourgault Montagne

Conseiller Diplomatique du Président de la République, Maurice Gourgault Montagne fut directeur adjoint du cabinet d'Alain Juppé aux Affaires étrangères (1991-1993) puis directeur de cabinet d'Alain Juppé devenu Premier ministre (1995-1997). Il fut chargé de missions diplomatiques à l'Elysée en 1997 et 1998, puis ambassadeur de France au Japon de 1999 à 2002.

Jean Marc de la Sablière

Licencié en droit, Diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques, Ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration (1973), il est Conseiller diplomatique du Président de la République et Ambassadeur, Représentant permanent de la France auprès des Nations Unies, New York depuis le 3 décembre 2002.

Bernard Emié.

Au moment de la rédaction de la thèse, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Beyrouth (Liban). Emié est Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris (1979). Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1981-1983), Premier secrétaire puis deuxième conseiller à Washington, Conseiller technique et conseiller diplomatique adjoint à la Présidence de la République, Directeur d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au Ministère des Affaires Etrangères.

Selon différentes sources diplomatiques et médiatiques, ces trois hommes ont préparé le texte de la résolution, à la demande personnelle du président Chirac, « *qui se voyait en juillet 2004, ulcéré par le traitement infligé à son ami Rafic Hariri... cela tourne à l'idée fixe, lorsqu'on interroge des proches de l'Elysée sur les préoccupations du chef de l'Etat, hors politique intérieure, quatre chiffres reviennent inlassablement : la 1559* ²⁸¹ »

²⁸¹ Par Christophe Ayad et Christophe Boltanski et José Garçon et Jean-Pierre Perrin dans Libération, 22 mars 2005.

Selon des sources onusiennes obtenues directement du Lebanon Desk à New York, le Secrétaire Général des Nations Unies, Koffi Annan n'a découvert le projet de résolution, que quatre jours avant le vote. Ces mêmes informations furent reprises dans Libération, « séisme dans la politique arabe de La France »

Ainsi, la mise en place du texte de la 1559, semble être un projet rédigé en France par Bernard Emié et négocié directement par Maurice Gourgault Montagne et Condoleezza Rice bras droit de Georges Bush et secrétaire d'Etat depuis janvier 2005, sur fond américain de Syrian Accountability lebanese Sovereignty Restoration Act

Toujours selon d'autres sources²⁸², le Quai d'Orsay n'a appris l'existence de ce projet qu'à la veille de sa présentation à New York.

Une autre version de la rédaction de la résolution 1159, est soutenue par le camp pro-syrien, qui a vu en cette résolution que la résolution 1559 est le fruit d'un travail de longue haleine élaborée dans une ambiance de conspiration selon un agenda franco-américain secret. Cette version n'hésite pas à dater le début de l'histoire de cette résolution à l'échec de la mission de l'envoyé de Chirac à Damas, soit un an avant son adoption. Dans son livre Richard Labévière, *Le Grand Retournement Bagdad-Beyrouth*²⁸³, L'écrivain et journaliste français reprend cette théorie pro-syrienne et dit : « Chirac confie ce dossier à une équipe restreinte de confiance animée par Maurice Gourdaud Montagne conseiller diplomatique de Chirac aidé par Jean David Léville, ambassadeur de France aux Etats-Unis, et Benard Emié, à l'époque directeur Afrique du Nord et Moyen Orient au ministère des affaires étrangères. Labévière indique que c'est en juin 2004 à l'occasion des célébrations du soixantième anniversaire du débarquement allié en Normandie que Chirac met son hôte Bush au courant de ses intentions concernant le Liban.

Ayant obtenu le feu vert du président américain, la machine de la résolution se met en marche accélérée. L'auteur ne manque pas de confirmer et sans preuve que le brouillon final de la résolution a été rédigé à la résidence d'été du Premier Ministre libanais Hariri en Sardaigne,

²⁸² <http://www.algerie-dz.com/article1786.html>

²⁸³ Richard Labévière, *Le grand retournement - Bagdad-Beyrouth*, Editions du Seuil, octobre 2006

et que ce dernier a participé à toute les étapes de son élaboration par les navettes de Montagne entre Paris, Sardaigne et Beyrouth. S'appuyant sur ce qu'il nomme des « sources arabes et occidentales » ou encore « sources autorisées » l'auteur avance le fait que Marwan Hamadé ministre de l'économie à l'époque et proche de Hariri, et Ghassan Salamé, ancien ministre libanais de la culture, faisaient tous les deux parties de l'équipe de rédaction de la résolution au côté de Hariri. »

Le vote de la résolution 1559: le 2 septembre 2004.

Choix et explications des votes: Les pays favorables et les pays abstentionnistes.

La résolution 1559 fut adoptée par 9 voix pour (Allemagne, Angola, Bénin, Chili, Espagne, États-Unis, France, Roumanie, Royaume-Uni), et 6 abstentions (Algérie, Brésil, Chine, Fédération de Russie, Pakistan, Philippines), et sans aucun refus ou opposition par veto. La résolution fut présentée au conseil de sécurité conjointement par les États-Unis et la France, avec l'appui de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Le thème directeur c'est de demander à toutes les forces étrangères qui sont encore sur le territoire du pays de s'en retirer et également que toutes les milices libanaises et non libanaises soient dissoutes et désarmées, l'extension du contrôle exercé par le Gouvernement libanais à l'ensemble du territoire du pays ainsi à ce que les prochaines élections présidentielles au Liban se déroulent selon un processus électoral libre et régulier, conformément à des règles constitutionnelles libanaises élaborées en dehors de tout interférence ou influence étrangère²⁸⁴.

« Le Conseil de sécurité a demandé à toutes les parties concernées de coopérer avec lui pleinement et sans attendre afin d'appliquer intégralement la présente et toutes les résolutions relatives au plein rétablissement de l'intégrité territoriale, de la souveraineté et de l'indépendance politiques du Liban. Il a par ailleurs prié le Secrétaire général de lui faire rapport dans les 30 jours sur la manière dont les parties auront mis en œuvre la présente résolution et s'est déclaré disposé à envisager de prendre des mesures supplémentaires pour faire avancer sa mise en œuvre lorsqu'il examinera ce qui aura été accompli. »

²⁸⁴ Le texte entier de la résolution est en Annexes.

Explications de vote

Les États qui ont expliqué leur vote sont les suivants : États-Unis, France, Chine, Algérie, Pakistan, Fédération de Russie, Brésil, Chili, Angola, Philippines, Bénin.

Les pays en faveur:²⁸⁵

M. JOHN DANFORTH (États-Unis) a rappelé que le Conseil de sécurité avait toujours appuyé la pleine souveraineté et l'indépendance du Liban et a regretté que « *le peuple libanais n'ait pas encore pu décider lui-même de son avenir et exercer son droit à prendre ses choix en tant que nation* ». Il a affirmé qu'il était « *inacceptable que le Gouvernement syrien impose sa volonté politique au Gouvernement libanais et le force à initier le processus d'amendement de la Constitution nationale pour s'opposer au processus électoral en prorogeant le mandat du Président en exercice pour trois ans* ». Sachant que le vote définitif du Parlement sur ce point est prévu pour vendredi 3 septembre, il était essentiel, a-t-il poursuivi, que le Conseil de sécurité se prononce d'urgence sur cette question. « *Le Parlement et le Gouvernement libanais doivent parler au nom du peuple libanais par le biais d'un processus électoral libre et régulier en dehors de toute ingérence étrangère* ».

Il a estimé qu'il était clair que les dirigeants libanais avaient fait l'objet de pressions de la part des autorités syriennes et de ses agents. Il a exhorté le Gouvernement du Liban à exercer le plein contrôle sur son territoire, y compris le Sud Liban. « *La présence continue d'éléments de milices du Hezbollah, de militaires syriens, et de forces iraniennes au Liban empêche l'exercice par le peuple libanais de son droit légitime* ». Il a souligné que l'action de la République syrienne contredisait la lettre et l'esprit des Accords de Taëf. « *Dans ce contexte, l'appui du Conseil de sécurité au peuple libanais pour qu'il puisse prendre lui-même ses propres décisions sans ingérence étrangère est essentiel* ». Le Conseil, a-t-il précisé, « *doit assumer ses responsabilités pour assurer la souveraineté et l'intégrité territoriale du Liban* ».

²⁸⁵ Textes recueillis du Lebanon Desk, de New York, bureau des Nations Unies.

M. JEAN-MARC DE LA SABLIERE (France) a rappelé que le Conseil demande depuis 1978 le respect de l'intégrité territoriale, de l'indépendance politique et de la souveraineté du Liban. Il a estimé « *qu'aujourd'hui de graves hypothèques pesaient sur l'avenir du Liban : l'ingérence syrienne dans la vie politique du pays, et plus particulièrement dans le processus électoral, le maintien de l'occupation et la présence des milices armées* ». La France, a-t-il dit, est profondément préoccupée par les risques d'un retour en arrière du Liban par rapport aux objectifs constamment réaffirmés par la communauté internationale. C'est pourquoi, a-t-il déclaré, « *la mobilisation et la réaction rapides du Conseil de sécurité sont indispensables* ».

Il a appelé « *à ne plus différer le retrait des forces étrangères de tout le territoire libanais et le démantèlement des milices libanaises et non libanaises et a appuyé la poursuite sans interférence étrangère du processus électoral au Liban* ».

Il a estimé que par l'adoption de la résolution, le Conseil ne commettait pas d'ingérence en dénonçant le risque pour la paix et la sécurité internationales de la crise actuelle. En s'abstenant, a-t-il ajouté, le Conseil « *cautionnerait l'ingérence inadmissible d'un État dans les affaires intérieures d'un autre État souverain. L'avenir du Liban, a-t-il affirmé, doit passer par la pleine restauration de sa souveraineté et non par l'intensification des ingérences extérieures* ».

M. JOËL W. ADECHI (Bénin) a indiqué qu'il avait voté en faveur du projet de résolution et ce « *afin de maintenir la stabilité d'un pays qui se relève de plusieurs années de conflit* ». Il a réaffirmé son « *adhésion aux efforts de règlement pacifique de la question du Moyen-Orient passant par le retrait de toutes les forces armées stationnées sur place* ».

M. CRISTIAN MAQUIERA (Chili) a réitéré l'attachement de son pays à l'intégrité territoriale et à la souveraineté du Liban et a estimé que « *l'adoption de la résolution révélait l'application de fait d'une politique du deux poids deux mesures pour traiter des questions au Moyen-Orient* ». Il s'est également dit préoccupé par l'absence dans le texte de mention au processus de paix au Moyen-Orient. Ce processus, a-t-il réaffirmé, « *constitue le moyen de régler durablement la situation dans la région* ». Sa délégation a voté en faveur du texte.

M. ISMAEL ABRAÃO GASPAR MARTINS (Angola) a déclaré que son pays avait voté en faveur du projet de résolution et que, « *bien qu'il ne s'agisse pas d'une résolution parfaite, c'était une résolution possible* ».

Il a espéré que son adoption permettrait d'apporter « *une contribution effective au renforcement de l'intégrité territoriale du Liban dans ses frontières reconnues* ». Il a ajouté que le Conseil aurait pu jouer un rôle plus actif afin de résoudre les problèmes dans la région du Moyen-Orient. « *Il aurait ainsi préféré que l'opportunité soit saisie d'encourager la signature d'un accord bilatéral entre le Liban et la Syrie sous les auspices et avec la garantie du Conseil de sécurité. Cette approche aurait permis de répondre aux intérêts de toutes les parties concernées et de mieux remplir les objectifs définis par la communauté internationale* ».

Les 6 pays abstentionnistes²⁸⁶

M. WANG GUANGYA (Chine) a rappelé que le respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de la non-ingérence était « *un des aspects fondamentaux de la politique étrangère de son pays* ». La question de l'élection présidentielle libanaise relevant de problèmes concernant l'État et le peuple libanais, la Chine s'est donc abstenue lors du vote.

M. ABDALLAH BAALI (Algérie) a affirmé que la situation qui prévalait aujourd'hui au Liban ne constituait pas une menace à la paix et à la sécurité internationales et a estimé « *qu'au contraire c'est Israël qui par sa politique d'occupation, d'agression des pays de la région et d'oppression du peuple palestinien constituait une menace indéniable contre la paix et la sécurité internationales* ». À ce titre, a-t-il insisté, « *elle requiert un examen urgent par le Conseil et des mesures efficaces pour l'amener à se conformer à la légalité internationale* ». Il a dit souhaiter voir le Conseil faire montre de la même fermeté à l'égard

²⁸⁶ Textes recueillis du Lebanon Desk, de New York, bureau des Nations Unies.

d'Israël en exigeant qu'il retire « *sous 30 jours ses forces d'occupation des terres arabes. Le Conseil de sécurité ne doit s'immiscer ni dans les affaires intérieures des États, ni dans les relations bilatérales entre les États, dans l'absence de menace à la paix et à la sécurité internationales* ». Il a expliqué qu'il ne pouvait s'associer à un texte comportant une menace implicite à « *ses frères et à la légalité internationale* ». Il a enfin réaffirmé que l'Algérie considérait que seul un règlement global, juste et durable fondé sur le respect de la légalité internationale, du principe de la terre contre la paix et sur le retrait d'Israël de tous les territoires palestiniens et arabes occupés « *était de nature à instaurer une paix juste et définitive dans l'ensemble de la région* ».

M. MUNIR AKRAM (Pakistan) a expliqué qu'il s'était abstenu lors du vote car ce projet de résolution n'était pas conforme aux termes de la Charte des Nations Unies : « *Il n'y a pas eu de plaintes ou de récriminations des pays concernés, le Liban ayant fait valoir au contraire qu'il s'opposait à ce projet de résolution. S'il y a une menace au Liban, cette menace est bien connue et ne vient pas de la Syrie* », a-t-il ajouté. « *Par ce projet de résolution, le Conseil s'ingère dans les affaires intérieures du Liban et une telle intervention est inadmissible. Le Conseil de sécurité ne peut en outre imposer de modifications à la Constitution d'États souverains* ».

M. ANDREY I. DENISOV (Fédération de Russie) a mis en garde contre « *les risques de déstabilisation associés à certaines initiatives qui peuvent se révéler être des faux pas, au lieu d'empêcher l'escalade, pouvaient saper la stabilité de la région et l'équilibre fragile de la situation au Liban* ». Il a expliqué qu'en raison du rejet des amendements proposés par sa délégation, il n'avait pu appuyer le texte. La Fédération de Russie, a-t-il dit, « *reste convaincue qu'il aurait été bon d'insérer ce point dans le contexte plus large de la situation au Moyen-Orient pris dans son ensemble* ».

Ainsi, a-t-il insisté, « *le texte aurait pu être plus équilibré et ne pas se concentrer seulement sur les affaires intérieures du Liban* ».

M. RONALDO MOTA SARDENBERG (Brésil) a déclaré qu'il s'était abstenu car les questions soulevées par le texte « *ne relevaient pas de la compétence et des attributions du Conseil de sécurité* ». Il a appelé ensuite à un règlement juste et durable de la question au Moyen-Orient.

M. LAURO L. BAJA JR. (Philippines) a expliqué que sa délégation s'était abstenue parce qu'elle estimait que la résolution ne pouvait être justifiée dans le cadre du mandat du Conseil en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il a regretté que « *le texte aille à l'encontre du principe de non-ingérence énoncé dans la Charte. Les amendements proposés par la Fédération de Russie, auraient permis de replacer la question dans le cadre plus global de la situation au Moyen-Orient* ».

Réactions libanaises et syriennes

Le Secrétaire général du Ministère des affaires étrangères et des émigrants du Liban²⁸⁷ et Vice-président de la délégation du Liban auprès de l'Assemblée générale, M. Mohamad Issa, a affirmé qu'il « *n'y avait pas de milices sur le territoire du Liban et a expliqué que la résistance libanaise s'opposait, aux côtés des forces nationales, à l'occupation israélienne* ». Il a estimé qu'il « *était faux d'affirmer que la Syrie appuyait des groupes radicaux car elle ne fait que soutenir la résistance nationale libanaise et aider à libérer son territoire de l'agression étrangère* ». Selon lui, il n'y a aucune justification à ce projet de résolution qui constitue une ingérence dans les affaires intérieures de son pays.

Réactions des acteurs visés par la résolution: Liban, Syrie, Hezbollah

Le Liban face à la résolution 1559.

- Le Liban officiel
- L'opposition libanaise

²⁸⁷ Textes recueillis du Lebanon Desk, de New York, bureau des Nations Unies.

- Un nouveau gouvernement : « *gouvernement de confrontation* ²⁸⁸ »

Le Hezbollah face à la résolution 1559.

- L'affaire Al Manar
- Le Hezbollah accusé de « terrorisme »
- Hezbollah : un double discours

La Syrie face à la résolution 1559.

- La Syrie : Des signes de bonne volonté
- La Syrie : Attaquer pour mieux se défendre
- Le 8 octobre 2004 : discours du président Bachar el Assad

.....

Dès le début de la crise du prolongement du mandat du président Lahoud, la position officielle libanaise est divisée entre partisans du président et partisans du premier ministre Rafic Hariri opposant à la politique menée par le président Lahoud, depuis l'accession de ce dernier au pouvoir en 1998.

En effet, dès le 3 septembre 2004, au lendemain du vote de la résolution 1559, le Secrétaire général du Ministère des affaires étrangères et des émigrants du Liban, Mohamad Issa, avait précisé que c'est Israël qui persiste à « *occuper aujourd'hui certaines parties du territoire libanais et qui menace le Liban avec ses attaques aériennes* ». Pour l'ambassadeur du Liban à l'ONU, « *Il n'y a pas de milices au Liban, Il y a la résistance libanaise qui, à côté des forces nationales, s'oppose à l'occupation israélienne* ». Quant au retrait des troupes syriennes, il a estimé que « *La République arabe syrienne a aidé le Liban à maintenir la paix et la stabilité au sein de ses frontières.* ²⁸⁹ »

²⁸⁸ L'Orient-Le Jour parle d'un cabinet « homogène, le plus prosyrien certes, mais dangereusement monochrome ; un véritable gouvernement de confrontation ».

²⁸⁹ An Nahar, le 4 septembre 2004.

Le jour même, le 3 septembre 2004, le gouvernement libanais rejette la résolution 1559 du Conseil de sécurité : « rien ne sera accepté tant que sera ignoré le « problème principal : l'occupation israélienne²⁹⁰ »

Un mois plus tard, le 1^{er} octobre 2004, Koffi Annan déclare dans son rapport :

« Il est temps pour les parties concernées, quatorze ans après la fin des hostilités et quatre ans après le retrait d'Israël du Liban, de se débarrasser des derniers vestiges du passé. Le retrait des forces étrangères, le démantèlement et le désarmement des milices mettraient fin à ce triste chapitre de l'histoire du Liban... les seules forces présentes au Liban au 30 septembre 2004, à part celle de la Finul (Force intérimaire des Nations unies au Liban), sont syriennes ».

« Pour le moment, Damas n'a fourni aucun plan de retrait de ses troupes, ni manifesté l'intention de réduire plus avant son contingent. L'argument est toujours le même : les forces syriennes sont au Liban "à l'invitation du gouvernement libanais". "Le gouvernement m'a informé qu'il ne pouvait fournir ni de calendrier, ni de chiffres²⁹¹ ».

Le jour même, le 1er octobre, Marwan Hamadé, le ministre démissionnaire de l'Economie, échappe par miracle à un attentat à la voiture piégée qui tue son garde du corps. Le ministre est membre du bloc de Walid Joublatt. A travers cet attentat, la revue « politique internationale » dira : « c'est Paris qui est indirectement visé : non seulement Marwan Hamadé est l'un des hommes de la francophonie au Liban, mais il est marié à une Française²⁹² ». Devant l'hôpital où il est soigné, la foule lance des slogans hostiles à Damas et le soir même, des députés proches de la Syrie et du président de la république, déclarent que : « si les forces syriennes se retiraient du Liban, ce serait le retour du chaos²⁹³ » et accusent Israël et le Mossad, d'être derrière l'attentat.

²⁹⁰ An Nahar, le 4 septembre 2004.

²⁹¹ Rapport Annan, en documents annexes.

²⁹² Politique internationale n° 106 - hiver 2004-2005

²⁹³ Le 1^{er} octobre 2004, journal de 20h, de la LBC et de la Future TV.

Pour Walid Joumblatt, cet attentat contre son bras droit, Marwan Hamadé, est signé, puisque cette tentative d'assassinat a lieu juste après l'adoption de la résolution 1559 exigeant le départ des forces syriennes du Liban, et la non-prorogation du mandat d'Émile Lahoud en septembre 2004, à laquelle étaient opposés Joumblatt et Hariri. Il est alors convaincu que l'élimination de ce dernier est l'œuvre de Bachar el Assad.

Libération le 2 octobre 2004 décrivait la situation alarmante du Liban :

« L'attentat a mis en émoi la montagne druze du Chouf, où écoles et commerces ont fermé, et Joumblatt a dû lancer un appel au calme. Devant l'hôpital américain de Beyrouth, des Druzes ont conspué le vice-président syrien, Abdel Halim Khaddam, venu rendre visite au ministre blessé. Damas est en effet montrée du doigt dans cet attentat qui survient peu avant une nouvelle résolution visant à nouveau la Syrie. Le secrétaire général du PSP, le parti de Joumblatt, Charif Fayyad, a déclaré que les opposants ont reçu clairement le message qui leur était adressé à travers cet attentat²⁹⁴. »

Dans le Monde du 5 octobre 2004, un article intitulé « Irritée par la France, la Syrie a-t-elle décidé de jouer un jeu trouble ? » écrit par Michel Bole-Richard parle déjà de « Chaos syrien » :

« Cet attentat contre M. Hamadé, une personnalité modérée et respectée, a provoqué une forte émotion dans les milieux diplomatiques occidentaux à Beyrouth. La France a élevé une vive protestation. Le vice-président syrien, Abdel Halim Khaddam, qui a rendu visite à l'ancien ministre, légèrement blessé, a été conspué à son arrivée à l'hôpital. Pour les Libanais, le message des auteurs de l'attentat est clair : si la Syrie s'en va, ce sera le chaos.²⁹⁵ »

Officiellement, on tient le même discours en des termes plus choisis. On évoque ainsi, au cas où la résolution 1559 serait appliquée, des risques de « désordres internes et un retour aux quinze années de guerre civile qui ont ravagé le pays ; « En attendant un règlement global, nous souhaitons que les grandes puissances, les États-Unis en tête, acceptent le maintien du

²⁹⁴ Libération le 2 octobre 2004

²⁹⁵ Le Monde du 5 octobre 2004

*statu quo en vigueur au Liban, sans provoquer dans notre société de divisions pouvant avoir de graves conséquences*²⁹⁶ », dira Elie Ferzli, le ministre libanais de l'Information.

Comme prévu dans le dernier article de la 1559, un mois plus tard, le 4 octobre 2004, Le rapport du secrétaire général des Nations Unies, Koffi Annan nomme officiellement la Syrie comme « puissance d'occupation du Liban ²⁹⁷ ». Dans ce contexte politique tendu le Premier ministre Rafic Hariri, présente sa démission le 20 octobre 2004 et annonce ne pas être candidat à sa propre succession.

*« En fait, les deux hommes ne se sont jamais bien entendus. Avant même qu'il ne soit élu président en 1998, alors qu'il était encore chef de l'armée, Émile Lahoud ne portait pas Hariri dans son cœur. Cette année-là, Hariri a été contraint de céder sa place à la tête du gouvernement à son principal rival à Beyrouth, Salim Hoss. Il est revenu au pouvoir deux ans plus tard, après avoir remporté haut la main les élections législatives. Et depuis que Lahoud et Hariri sont contraints de cohabiter, le pays est presque paralysé*²⁹⁸ »

Depuis sa démission, Rafic Hariri se tourne vers l'opposition, et se fait représenter par des députés de son courant politique aux rassemblements de l'opposition, et envoie plusieurs émissaires à Bkerké pour rencontrer le patriarche Sfeir, afin de le rassurer que Rafic Hariri est définitivement passé du côté de l'opposition anti syrienne et anti Lahoud.

Au cours d'une de ses rencontres, il aurait dit au patriarche Sfeir : « dans quelques mois, Vous, Walid Joumblatt et moi, aurons chassé les syriens du Liban²⁹⁹ »

Un nouveau gouvernement : « gouvernement de confrontation ³⁰⁰ »

²⁹⁶ L'Orient-le jour, le 2 octobre 2004.

²⁹⁷ L'Orient-le jour, le 5 novembre 2004 ; voire le rapport Annan en Annexes.

²⁹⁸ Paul Khalifé, RFI, publié le 21/10/2004

²⁹⁹ Antoine Saad, « Al sades wal sab'un », le 76^{eme}, Biographie du patriarche Sfeir tome III 1998-2005, Beyrouth 2011.

³⁰⁰ L'Orient-Le Jour parle d'un cabinet « homogène, le plus prosyrien certes, mais dangereusement monochrome ; un véritable gouvernement de confrontation ».

Choisi par le président Émile Lahoud avec l'aval de Damas, le nouveau premier ministre, Omar Karamé, avait déjà occupé ces fonctions de décembre 1990 à mai 1992, à la sortie de la guerre civile se voit confié la mission d'organiser les élections législatives du printemps et de préparer la loi électorale, ce qui fait craindre aux opposants toutes sortes d'irrégularités.

« Son retour sur le devant de la scène risque d'aggraver la crise de confiance des Libanais à un moment où leur pays s'enfoncé chaque jour davantage dans le marasme économique³⁰¹ ».

De son côté, l'opposition pense que le Président Lahoud a remporté une triple victoire : Il a conservé le pouvoir par le prolongement de son mandat, il a poussé son rival à la démission, et l'a remplacé par un partisan encore *« plus inféodé à la Syrie³⁰² »*.

Décrivant la situation politique, Jean-Pierre Perrin journaliste et analyste spécialiste du Liban et de la Syrie écrit dans « Libération » et dans « politique internationale » : *« Damas a transformé le Liban en camp retranché. Une première ligne de défense s'organise autour du président Lahoud, chef de file des chrétiens pro-syriens, soutenu par une partie des officiers de l'armée et des services secrets. Une deuxième, incarnée aujourd'hui par Omar Karamé, est essentiellement clientéliste et sunnite ; elle craint le retour au pouvoir des Maronites si la Syrie desserre son emprise. La troisième est plus redoutable : elle rassemble les formations chiïtes, le mouvement Amal de Nabih Berri, le président du Parlement, et surtout le Hezbollah qui, encore auréolé du départ des forces israéliennes au Liban Sud en mai 2000 après vingt-deux ans d'occupation, agit comme une force supplétive³⁰³. »*

Au Liban, la presse officielle et proche de Damas dénonce l'influence d'un *« lobby sioniste »* :

³⁰¹ An Nahar, le 25 novembre 2004.

³⁰² Pi n° 106 - hiver 2004-2005

³⁰³ Politique internationale n° 106 - hiver 2004-2005

« *Le but stratégique de cette résolution est d'affaiblir la Syrie, d'approfondir les divisions interlibanaises et de provoquer des désordres internes* », déclarera le 25 novembre le ministre libanais de l'Information, Elie Ferzli³⁰⁴.

La même semaine, le gouvernement Karamé appelle et promet une manifestation hostile à la résolution 1559, pour le 30 novembre 2004 à Beyrouth. Autorisée et organisée par les autorités et les partis pro-syriens cette manifestation a pour objectif de montrer à l'Occident que la « *majorité des Libanais est hostile aux récentes résolutions onusiennes et que le peuple libanais dans sa majorité était contre l'ingérence franco-américaine dans ses affaires internes...* »³⁰⁵.

Le nouveau premier ministre Omar Karamé promet « un million de manifestant ».

En réalité, cette manifestation n'a rassemblé « *que 200 000 personnes* » ;

« *Cent mille au lieu du million, un zéro en moins pour le rejet de la 1559* », a ironisé L'Orient-Le Jour. « *Il faut un sacré culot pour s'offusquer d'immixtions internationales dans nos affaires intérieures quand tout - intérieur, extérieur - est cédé en concession exclusive au voisin et allié syrien* »³⁰⁶.

« *Dans les régimes totalitaires, ce genre de manifestation est plutôt un signe de faiblesse que de force.* »³⁰⁷

Alors que le quotidien Al Safir défend la manifestation et titre « *N'est-il pas du droit du Liban tout entier de s'opposer à une ingérence étrangère flagrante, dont Israël, de l'aveu même de son ministre des Affaires étrangères, a été l'un des inspireurs (...), la manifestation à laquelle se sont joints des ouvriers syriens, des réfugiés palestiniens et qui n'a pu drainer que des dizaines de milliers de personnes* »³⁰⁸.

³⁰⁴ Al Safir, le 26 novembre 2004.

³⁰⁵ Déclaration du Premier ministre Omar Karamé, le 28 novembre 2004.

³⁰⁶ L'Orient-le Jour, le 1^{er} décembre 2004.

³⁰⁷ An Nahar, 1^{er} décembre 2004.

³⁰⁸ Al Safir, 1^{er} décembre 2004.

L'opposition libanaise

De son côté, Walid Joumblatt parle d'une manifestation « *triste, monolithique et sans âme, le cabinet d'Omar Karamé est un gouvernement téléguidé par la Syrie et qu'il est temps d'aboutir à un dialogue véritable avec Damas.*³⁰⁹ ».

Le député Farés Souhaid et Samir Frangié, tous deux membres du Rassemblement de Qornet Chehwane, de l'opposition, ont jugé dans un communiqué que « *le gouvernement doit tirer les leçons de l'échec du référendum qu'il a organisé* ».

Selon eux, le gouvernement doit « *prendre la décision de démissionner pour ouvrir la voie à un gouvernement impartial qui n'organise pas de référendum contraire à la Constitution mais prépare des élections honnêtes qui rendent le pouvoir* » aux Libanais.

La première semaine de février 2005, les ambassadeurs du Liban Farid Abboud et de Syrie Imad Moustapha abordent à l'Institut James Baker de l'Université de Rice (Houston) le contexte du processus de paix au Proche-Orient. Tous deux ont exprimé leur optimisme quant à l'accord survenu entre le leader palestinien Mahmoud Abbas et le Premier ministre Ariel Sharon concernant l'arrêt de violence entre les deux parties. Mais les deux ambassadeurs ont souligné que les trois mois à venir allaient être critiques. L'ambassadeur Abboud répondant à une question concernant la résolution 1559, dira : « *Les différentes clauses de la résolution 1559 doivent être appliquées graduellement et prudemment... pour ainsi voir le problème palestinien traité dans le cadre d'une solution régionale globale*³¹⁰ ». Interrogé sur le rôle du Hezbollah, il a répondu qu'il faisait partie de la vie politique du pays, qu'il participe aux élections et que, par conséquent, il ne fallait pas le percevoir uniquement sous un angle sécuritaire.

L'ambassadeur de la Syrie dira : « *Nous ne sommes pas l'ennemi des Etats-Unis... Je ne pense pas que les Etats-Unis aient besoin d'un autre ennemi.... La Syrie a toujours la volonté de dialoguer avec les Etats-Unis et elle attend un signal de ce côté-là* ».

Le Hezbollah face à la résolution 1559.

³⁰⁹ L'Orient-le Jour, le 1^{er} décembre 2004.

³¹⁰ Irene Mosalli, l'Orient-le Jour le 10 février 2005.

Depuis déjà le début de l'été 2004, le Hezbollah était la cible d'une campagne médiatique française sans précédent, et sa chaîne de télévision Al Manar était attaquée par un grand nombre de medias français, et européens³¹¹.

Le 27 juillet 2004, Al Manar prend acte de la démarche du CSA réclamant son interdiction et le 24 août 2004 les medias français parlent de « sursis » Al-Manar a jusqu'au 1er octobre pour se mettre en règle avec le CSA

Le 6 septembre 2004, suite à la résolution de l'Onu condamnant l'ingérence syrienne au Liban, le Hezbollah appelle la France à ne plus commettre d'erreurs, « *au risque de perdre son capital de sympathie*³¹² », et le 10 septembre, Le secrétaire d'Etat adjoint américain chargé du Proche-Orient, William Burns, demande au président syrien Bachar el Assad à se retirer du Liban et à cesser tout soutien au Hezbollah³¹³.

Le Hezbollah appelle tous ses partisans à rejoindre la manifestation³¹⁴ hostile à la résolution 1559, du 30 novembre 2004 à Beyrouth.

La veille, le cheikh Hassan Nassrallah, le Secrétaire General du Hezbollah, avait affirmé que son organisation disposait de plusieurs drones armés pouvant frapper en profondeur des cibles israéliennes³¹⁵. Quelques jours auparavant, le 8 novembre 2004, Un drone du Hezbollah survole la Galilée. Le Hezbollah réussi un extraordinaire coup médiatique qui pour la première fois, avait lancé un avion de reconnaissance sans pilote au-dessus du nord d'Israël, semant le trouble dans l'état-major israélien. Montrant ainsi une nouvelle fois qu'il constituait un acteur principal au Liban et qu'il ne devait pas être négligé des auteurs de la 1559. En Israël, dans une déclaration à la radio militaire, le 1er décembre, le directeur du

³¹¹ Chronologie, en Documents Annexes.

³¹² Politique internationale n° 106 - hiver 2004-2005

³¹³ An Nahar, 11 septembre 2004.

³¹⁴ Mobilisés avec l'appui du gouvernement par les partis politiques proche du pouvoir, notamment le Hezbollah et le mouvement Amal, le Parti national social syrien et la branche libanaise du parti Baas, les manifestants ont été convoyés de tout le pays par des centaines de bus.

³¹⁵ Le 29 novembre 2004, journal télévisé d'Al Manar.

Conseil national de sécurité israélien Giora Eiland, plaide pour « *le maintien de l'armée syrienne au Liban, jugeant que son retrait pourrait provoquer une déstabilisation générale du pays et permettre au Hezbollah d'avoir les mains libres pour des opérations de guérilla contre Israël* »³¹⁶.

La presse libanaise parle d'un exploit mais reflète également l'inquiétude des libanais face à la capacité spectaculaire du Hezbollah à surprendre aussi bien le Liban qu'Israël :

*« Avec un art consommé de la surprise, qui dans les stratégies guerrières reste une arme importante, le secrétaire général du Hezbollah, qui semblait s'enliser dans une situation interne confuse oscillant entre le désaveu du gouvernement et son appui à la reconduction du mandat présidentiel, a annoncé une nouvelle équation avec Israël. La première réaction des milieux concernés a été de ne pas y accorder trop d'importance, croyant à une fanfaronnade dans le plus pur style des régimes arabes. C'était mal connaître Sayyed Hassan Nassrallah, qui n'a pas (encore !) pris le pli de parler pour ne rien dire. Deux jours plus tard, au grand dam d'Israël, un avion sans pilote survolait ses localités du Nord, sans que ses puissants radars, qui surveillent la région s'étendant du Pakistan à Suez, n'aient pu le repérer. C'était la première fois depuis 1948 qu'un avion décollant du Liban survolait le territoire israélien et rentrait indemne sur le sol libanais. La nouvelle avait de quoi surprendre, d'autant qu'elle signifie qu'au lieu de commencer à dissimuler ou à vendre ses armes, le Hezbollah en développe de nouvelles, brisant un monopole existant depuis des années et qui réserve les survols aux seuls avions israéliens*³¹⁷ ».

Les partisans du Hezbollah manifestent le mardi 30 novembre 2004 dans les rues de Beyrouth pour dénoncer la résolution 1559 et en faveur de la présence syrienne au Liban. « *Nous sommes avec la Syrie et avec son président Bachar el Assad* ». Portant des portraits des présidents libanais Émile Lahoud et syrien Bachar el Assad, les manifestants ont scandé des slogans favorables à la Syrie dont l'armée a selon eux « réuni le Liban »... « *Non à la résolution 1559, Oui à des relations privilégiées entre le Liban et la Syrie dans l'intérêt des deux pays* ». Sur la place des Martyrs, où devait aboutir la manifestation, une énorme

³¹⁶ Le 2 décembre 2004, journal télévisé d'Al Manar.

³¹⁷ Scarlett Haddad, l'Orient-le Jour le 26 novembre 2004.

banderole écrite en anglais avait été installée. « *La résolution 1559 constitue une ingérence dans les affaires intérieures libanaises* ».

« *Les relations entre le Liban et la Syrie ne sont pas des relations ordinaires entre deux pays frères, mais constituent une relation spéciale imposée par l'occupation israélienne dans cette région* », a déclaré de la tribune le cheikh Naïm Kassem, numéro deux du Hezbollah. Selon lui, le Liban n'a d'autre choix que d'être « *dans le camp syrien ou dans le camp israélien... le choix et l'intérêt du Liban est d'être avec la Syrie du président Assad, sans hésitation aucune et avec courage* ».

L'affaire Al Manar

Chaîne de télévision (Al Manar), journaux, hôpitaux, dispensaires et écoles, le Hezbollah, se rend populaire depuis l'après-guerre libanaise, (Taëf), en prenant en charge les plus démunis dans les établissements qui lui appartiennent, gratuitement ou un des prix symboliques. » L'hôpital El Rassoul Al-A'azam et l'école Shahid complètent le dispositif d'aide. Ces institutions sont financées par des donations privées, de plus en plus nombreuses, ainsi que par les institutions sociales de la République islamique d'Iran. Ainsi le parti s'assure au Liban « une implantation par le bas³¹⁸ », plutôt qu'une islamisation politique comme ce fut le cas en Iran.

Or, depuis des mois, une campagne est menée en France contre la télévision du Hezbollah, Al Manar. En novembre et décembre 2004, la pression sera telle, que le CSA français finit par suspendre cette chaîne:

Le premier secrétaire du PS François Hollande a écrit vendredi 26 novembre au CSA pour lui demander « les raisons qui ont conduit" cette instance à autoriser par convention la diffusion en France de la chaîne TV Al Manar, proche du Hezbollah. Le numéro 2 du parti Laurent Fabius et le porte-parole, Julien Dray, s'étaient déjà émus de cette initiative³¹⁹ ».

³¹⁸ Conférence donnée par Gilles Kepel au CEMAM le 15 février 2002, à l'université Saint Joseph de Beyrouth.

³¹⁹ Le Nouvel Observateur le 27 novembre 2004.

« *Al-Manar a signé la convention vendredi 19. Ce qui a provoqué la colère des institutions juives. "On est en train de légaliser une chaîne qui délivre un message antisémite qui est en contradiction totale avec la politique annoncée par le gouvernement de lutte contre l'antisémitisme", s'est insurgé Roger Cukierman, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF)*³²⁰ ».

Le 2 décembre 2004, Israël félicite la France pour sa décision d'interdire Al Manar et espère que l'Union Européenne fera figurer le Hezbollah sur sa liste des organisations terroristes³²¹, et le 9 décembre 2004 des étudiants du Hezbollah effectuent un sit-in devant l'ambassade française à Beyrouth pour soutenir Al Manar.

« *Le CSA l'a voulu. En effet, en échange d'un engagement de pure forme et dont la réalité de l'exécution sera de facto invérifiable, Al-Manar, qui avait tant choqué le gouvernement français pour avoir diffusé, lors du ramadan 2003, le feuilleton antisémite Al-Shatat ("Diaspora"), inspiré des Protocoles des sages de Sion, se voit intronisé dans notre paysage audiovisuel national. Les leçons à tirer de ce revirement sont multiples. La première est qu'il s'agit d'une nouvelle mesure d'apaisement en direction des promoteurs du terrorisme. S'exprimant sous condition d'anonymat, un interlocuteur du CSA a avoué qu'autant que le souci de préserver de bonnes relations avec le Liban, le sort des otages français (Chesnot et Malbrunot) "avait été pris en considération" (le Figaro du 19 novembre)*³²². »

Le journal français en ligne Proche-Orient.info, mènera une campagne de veille médiatique, sur plusieurs semaines, et publiera chaque soir en novembre et décembre 2004, les extraits « *haineux et terroristes du jour* ». Voici un extrait d'un article de Proche-Orient.info :

« *Invité de la chaîne, le cheikh Taha al-Sabouji, mufti de Tripoli, disait : "Les responsables des désordres sociaux, tout au long de l'histoire, ont toujours été les juifs. Cela est mentionné dans les écrits de toutes les religions, et spécialement dans le Coran.": "Il leur est dit [aux juifs] de répandre la corruption dans les sociétés humaines afin de mieux y dicter leur loi.*

³²⁰ Le Nouvel Observateur le 27 novembre 2004.

³²¹ Chronologie en documents Annexes.

³²² Sylvain Attal, dans Libération le 26 novembre 2004

Ainsi, tous les films pornographiques du monde sont réalisés par des sociétés juives. Il en va de même pour le trafic de drogue" (Source : Memri - Middle East Media Research Institute). Voici ce qui est, le plus naturellement du monde, expliqué aux téléspectateurs de cette chaîne, sans parler des appels quotidiens à la destruction d'Israël, sous forme de clips, de discours politiques ou de prêches dans les mosquées. »

Le 17 décembre 2004, Le département d'Etat américain qualifie officiellement Al Manar « d'organisation terroriste » et dès le lendemain après avoir placé la chaîne du Hezbollah sur la liste des organisations terroristes, les États-Unis interdisent à leur tour sa diffusion et annoncent qu'ils sanctionneront « tout individu ayant des liens avec cette chaîne ».

Le 20 décembre 2004, par solidarité avec Al Manar, les opérateurs de la banlieue sud de Beyrouth du câble satellite, commencent à interrompre la diffusion de TV5 au Liban ; alors que TV5 reste toutefois transmise à certaines heures sur la télé officielle Télé Liban.

Le Hezbollah accusé de « terrorisme »

L'Onu rend le Hezbollah responsable de l'attaque au Sud Liban qui a coûté la vie d'un soldat français de la Force Intérimaire des Nations Unies au Liban, (FINUL), 10 janvier 2005 et dès le 13 janvier 2005 Selon le quotidien « Asharq Al Awsat », la France souhaiterait une résolution du Conseil de sécurité de l'Onu condamnant le Hezbollah. La dernière semaine de janvier 2005, le Conseil de sécurité de l'Onu prolonge une fois de plus le mandat de la Finul au Sud Liban jusqu'au 31 juillet et confirme à l'unanimité que les fermes de Chébaa n'est pas un territoire libanais mais syrien.

Les pressions contre le Hezbollah et favorables à l'application de la résolution 1559, trouvent leurs échos dans la presse israélienne, selon laquelle « *Le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas la clairement signifié, aux Américains et aux Européens, que le Hezbollah est une organisation terroriste, et qu'il était est menacé de mort par cette organisation*³²³ »

³²³ Yediot Aharonot, le 14 janvier 2005.

Le 9 février 2005, le ministre irakien de l'Intérieur annonce que 18 membres du Hezbollah ont été arrêtés en Irak pour terrorisme³²⁴.

Le soir même, l'Allemagne décide d'inscrire le Hezbollah sur la liste des organisations terroristes.

Le Hezbollah : un double discours

A partir du début du mois de février 2005, alors que la pression interne et externe se resserre autour du Hezbollah, le « parti de Dieu » commence à tenir un double discours : Il se dit favorable pour un dialogue interne avec les différentes parties concernées « tendre la main », mais refuse sévèrement la 1559. En effet dans une déclaration qu'il a faite à Nabatiyé (Liban Sud) à l'occasion de la commémoration de l'Achoura, M. Mohammed Fneich, député du Hezbollah, a indiqué que la formation à laquelle il appartient se tient aux côtés de tout projet de réforme. « *Si un projet de réforme authentique est établi et si l'opposition tient réellement à améliorer la situation locale, notamment au niveau des politiques économique et sociale tout en appliquant l'accord de Taëf, nous serons parmi les premières forces à soutenir cette orientation réformiste*³²⁵ »...

Il affirme ainsi que le Hezbollah tend la main à toute partie « *sincère dans son appel à la réforme, le Hezbollah représente une ligne politique à part. Nous ne sommes pas avec les loyalistes qui veulent maintenir leur style d'action erroné et leurs politiques stériles qui favorisent la corruption. Nous ne sommes pas non plus avec l'opposition qui veut entraîner le pays dans une nouvelle aventure, que ce soit ou non à travers des paris sur des projets externes* ».

Le jour même, le dimanche 13 février 2005, le cheikh Naïm Kassem, avait estimé que le désarmement de la résistance tel que stipulé par la résolution 1559 de l'Onu est une question qui ne se pose pas, « *ni aujourd'hui ni dans l'avenir ceci n'est pas négociable* », soulignant

³²⁴ Al Manar, le 9 février 2005.

³²⁵ L'Orient-le Jour le 14 février 2005

que les armes de son mouvement sont celles de la Résistance, celles qui « *ont libéré le Sud et qui œuvrent pour la libération des fermes de Chébaa* » ; Des armes qui ont été « *adoptées par le peuple libanais* ». Le cheikh Naïm Kassem a en outre tenu à réaffirmer que la résolution 1559 constitue « *une ingérence flagrante dans les affaires libanaises et qu'elle vise à concrétiser la victoire d'une partie des Libanais contre les autres* ».

Pour sa part, le chef du bloc parlementaire du Hezbollah, le député Mohammed Raad, dans le cadre de l'Achoura prendra la parole pour affirmer que le Hezbollah est prêt à se consacrer à « *la chute de l'entité sioniste dans la région*³²⁶ ».

La position du Hezbollah concernant la résolution 1559 de l'ONU est claire : elle comporte des exigences réclamées de longue date par Israël : Le retrait syrien du Liban et le désarmement des « milices ». Pour le Hezbollah, la Syrie n'occupe pas le Liban mais y est "présente" légitimement en vertu d'un accord passé entre les deux gouvernements. « Ceux qui parlent d'occupation aujourd'hui sont ceux-là mêmes qui ont demandé aux Syriens de venir...Quant à nous, nous aussi sommes des Libanais. Nous respectons la souveraineté du Liban que nous avons défendue contre Israël.³²⁷ »

La Syrie face à la résolution 1559.

La Syrie : Des signes de bonne volonté

Dès les premiers jours qui suivent le vote de la résolution 1559, la Syrie semble adopter une double stratégie afin de contourner les conséquences potentielles de ce vote. D'une part, la Syrie tente de multiplier ses signes de bonne volonté envers l'occident, et d'autre part, elle tente de montrer qu' 'elle reste le garant unique de la stabilité au Liban³²⁸.

³²⁶ *An Nahar, le 14 février 2005*

³²⁷ Le député Hussein el-Hajj Hassan dénonce la pression exercée par la communauté internationale, par Samuel Gradaz, publié dans le Temps le 25 février 2005

³²⁸ En Israël, dans une déclaration à la radio militaire, le 1er décembre, le directeur du Conseil national de sécurité israélien Giora Eiland, plaide pour « *le maintien de l'armée syrienne au Liban, jugeant que son retrait pourrait provoquer une déstabilisation générale du pays et permettre au Hezbollah d'avoir les mains libres pour des opérations de guérilla contre Israël* »

« Le Conseil va même plus loin : il menace la Syrie et son vassal libanais d'une nouvelle résolution, plus contraignante, s'ils ne se conforment pas aux injonctions onusiennes. Malgré la sévérité du réquisitoire, qui surprend de nombreuses chancelleries, et le soutien sans condition qu'apportent Londres et Berlin à ce texte, le régime syrien fait la sourde oreille ³²⁹ ».

Le 7 septembre 2004 le président Bachar el Assad déclare être « prêt » à négocier sur le Golan si Ariel Sharon y est « sérieusement disposé », envoyant de la sorte un message de paix au israéliens et aux américains. La Syrie pense même gagner du temps, et que les événements en Irak ou la situation se dégrade tous les jours finiraient par tourner la page de la 1559 :

« La persistance d'un solide désaccord franco-américain sur la question irakienne et une certaine coïncidence de vues sur ce même sujet entre Jacques Chirac et Bachar el Assad pouvaient laisser penser qu'une conjonction franco-américaine n'était pas à l'ordre du jour. Il semble que la Syrie avait anticipé l'hostilité américaine et décide de passer outre ; en revanche, elle n'avait pas prévu l'évolution de la diplomatie française et encore moins que Paris pût aller jusqu'au bout de sa logique.³³⁰ »

Du côté américain, la détermination ne faiblit pas non plus. Le 11 septembre, le sous-secrétaire d'Etat aux affaires du Moyen-Orient William Burns est dans la capitale syrienne, et rappelle les demandes des Etats-Unis. Le 15 septembre 2004, les présidents syrien et égyptien ont souligné leur attachement à la « *souveraineté totale du Liban* » et à la non-ingérence dans ses affaires intérieures, lors d'une rencontre à Damas; et le 16 septembre 2004 le quotidien « Al Hayat » dira que Bachar el Assad et Hosni Moubarak veulent lier le retrait syrien du Liban à la restitution du Golan par Israël.

« Damas multiplie donc les signes d'ouverture à l'adresse de ceux qui, au sein de l'administration américaine, restent favorables à un dialogue, par opposition à la méthode

³²⁹ Jean Pierre Perrin dans « Politique internationale » n° 106 - hiver 2004-2005.

³³⁰ Jean Pierre Perrin dans « Politique internationale » n° 106 - hiver 2004-2005.

musclée des faucons. L'évolution de la situation en Irak est donc la principale préoccupation des autorités syriennes, car c'est là qu'elles peuvent éventuellement se montrer "utiles" aux Etats-Unis³³¹ ».

Le 22 septembre 2004 un groupe « terroriste » wahhabite a été arrêté au Liban alors qu'il planifiait un attentat à la voiture piégée contre l'ambassade d'Italie, et les communiqués de la presse officielle parlent d'un exploit des renseignements libanais et syriens. Les opposants parlent d'un « *coup monté qui a l'objectif de redorer le blason des services libanais et syriens.* »

Pour tenter de donner de nouveaux signes de bonne volonté, la Syrie annonce le redéploiement du sud de Beyrouth vers la plaine de la Bekaa de quelque 3 000 des 17 000 soldats qu'elle maintient au Liban³³². Une décision sans grande conséquence dira le quotidien français *Libération*, puisque « *la réalité du pouvoir syrien s'exerce surtout via ses services de sécurité, l'armée et la police libanaises, de longue date infiltrées, le Hezbollah et quelques groupes islamistes encore plus radicaux³³³* ».

La Syrie profite également de la conjoncture internationale, les élections américaines, qui sont supposées donner du temps à Damas: « *La Syrie, bombardée d'exigences aussi pointues, profite sans doute de l'avantage que lui donne l'entrée en campagne présidentielle des Etats-Unis. En principe, d'ici à l'élection, Washington ne devrait pas prendre à son encontre de mesures dramatiques³³⁴* ».

Le 24 novembre 2004, le coordinateur de l'Onu pour la paix au Proche-Orient, Terje Roed-Larsen affirme à la presse à l'issue d'un entretien avec le ministre des Affaires étrangères Farouk al Chareh³³⁵ : « *Le président syrien Bachar el Assad est prêt à reprendre sans*

³³¹ Sibylle Rizk, le Figaro le 25 août 2004

³³² An Nahar, 20 octobre 2004.

³³³ Jean Pierre Perrin dans « Politique internationale » n° 106 - hiver 2004-2005.

³³⁴ Philippe Abi Akl, l'Orient-le Jour le 11 août 2004.

³³⁵ A une journaliste qui lui demandait si la Syrie ne posait plus de conditions à une reprise des négociations, T. Roed-Larsen a répondu qu'il ne pouvait pas parler à la place du président de la Syrie, mais que « c'est le message que j'ai reçu ce matin du président ». La Syrie avait jusqu'à présent

*conditions les négociations de paix avec Israël... Le président Assad m'a affirmé aujourd'hui qu'il tendait la main à son homologue israélien et qu'il était prêt à aller à la table (des négociations) sans conditions*³³⁶ ».

Au mois de novembre 2004, la Syrie se sent encore plus visée, maintenant que le président George W. Bush a été réélu à la Maison-Blanche. Comme annoncé dans le titre de la partie ci-dessus, le régime syrien réagit au Liban en « *montrant ses muscles* », pendant que vis-à-vis de l'extérieur il multiplie les gestes d'ouverture. Commentant le dernier message de paix adressé à Israël le 24 novembre ; un responsable du ministère israélien des Affaires étrangères a commenté « *Il semble qu'il s'agisse d'une manœuvre de propagande au moment où les Américains font pression sur le régime syrien*³³⁷ ». Le soir même, Damas propose sa collaboration à Paris pour aider à la libération des deux journalistes français enlevés en Irak³³⁸.

Le 12 janvier 2005, une délégation syrienne conduite par le ministre des Finances se trouve à Moscou pour régler la question de la dette de Damas à la Russie, et tentant ainsi de créer une alliance avec un des membres permanents du conseil de sécurité.

Une semaine plus tard, le 24 janvier 2005, Farouk el Chareh, le ministre syrien des Affaires étrangères, indique sur CNN que la Syrie pourrait quitter le Liban d'ici deux ans. Ce message apparaît flou et n'attise pas les colères de la France et des Etats-Unis, pour lesquels cette déclaration est un pas manquant.

Le 27 janvier 2005, la Syrie appelle la Russie à s'impliquer davantage au Proche-Orient après avoir obtenu l'effacement, par Moscou, des deux tiers de la dette de la Syrie ; Et le 31 janvier

toujours affirmé qu'elle voulait reprendre les négociations de paix avec Israël au point où elles s'étaient arrêtées en janvier 2000. La Syrie veut récupérer le plateau du Golan occupé par Israël depuis 1967 et annexé en 1981 avant de conclure un traité de paix avec Israël.

³³⁶ An Nahar, 25 novembre 2004.

³³⁷ Al Manar, 26 novembre 2004.

³³⁸ Chronologie en documents Annexes.

2005 à Beyrouth, le Premier ministre syrien rencontre son homologue libanais alors que Bachar el Assad a indiqué vouloir « *traiter d'une manière différente avec le Liban*³³⁹ ».

La première semaine de février 2005, les ambassadeurs du Liban Farid Abboud et de Syrie Imad Moustapha invités à l'Institut James Baker de l'Université de Rice (Houston) pour débattre le contexte du processus de paix au Proche-Orient. L'ambassadeur de la Syrie dit être « *choqué par cette phrase prononcée par le président Bush durant son discours sur l'état de l'Union et qui accuse la Syrie de tolérer des terroristes qui cherchent à saboter toute chance de paix dans la région* ». Il a ajouté que ce commentaire était fait à des fins politiques et que la Syrie avait fait plusieurs gestes d'ouverture envers Israël qui les a tous rejetés³⁴⁰.

La Syrie : Attaquer pour mieux se défendre

En même temps que la Syrie, adopte une politique d'ouverture et semble montrer au monde ses bonnes intentions, il est possible de décerner à travers la Chronologie analysée, une autre politique, qui puisse être définie comme attaquer pour mieux se défendre :

Déjà le 27 septembre 2004, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, la Syrie accusait Israël d'être responsable de l'aggravation de la situation en Irak en bloquant le processus de paix au Proche-Orient. Trois jours après, le 30 septembre 2004 et selon le quotidien officiel syrien « Al thawra », Israël doit être expulsé de l'Onu afin « *de le contraindre à renoncer à sa politique terroriste* »

Le 4 octobre 2004, le rapport de Koffi Annan sur l'application de La résolution 1559 nomme officiellement la Syrie comme « *puissance d'occupation du Liban* » ; et le 6 octobre 2004, « Le Figaro » évoque la piste syrienne dans l'enlèvement des journalistes français Chesnot et Malbrunot en Irak: « *Damas chercherait ainsi à se venger du vote par la France de la résolution 1559 sur le Liban* ». La réponse de la diplomatie syrienne ne se fait pas attendre et le 18 octobre 2004, Farouk el Chareh, le ministre syrien des Affaires étrangères déclare : « *Au*

³³⁹ Chronologie en documents Annexes.

³⁴⁰ L'Orient-le Jour le 10 février 2005

lieu de s'occuper de la question secondaire de la présence syrienne au Liban, le Conseil de sécurité de l'Onu ferait mieux de s'occuper de Gaza³⁴¹ »

Le 30 novembre 2004 et suite à l'appel des partis pro-syriens, 250.000 personnes manifestent contre la résolution 1559 de l'Onu à Beyrouth et certains portent pour s'en moquer une « *effigie de George W. Bush, la poitrine frappée d'une étoile de David³⁴² »*

Le 5 janvier 2005, Washington menace par le biais d'un général américain en Irak, de frapper des cibles syriennes et, particulièrement, des camps d'entraînement de terroristes en partance pour l'Irak et le 7 janvier 2005 l'avertissement de Jacques Chirac au Liban et à la Syrie : « *la paix au Proche-Orient est incompatible avec les dictatures³⁴³ »*...

Le 14 janvier 2005, les Etats-Unis rappellent que l'application de la résolution 1559 est séparée de la question palestinienne et que Washington n'attendra pas la paix au Proche-Orient pour que la Syrie se retire du Liban

La Syrie pour contre-attaquer ses opposants (Joumblatt, Hariri et Qornet Chehwane) au Liban va même jusqu'à annoncer le 31 janvier 2005 par le biais d'Omar Karamé le Premier ministre libanais, qu'elle est favorable au retour au Liban du général anti-syrien Michel Aoun en exil en France depuis 1991 et qui est lui-même opposé aux groupes cités.

Le 3 février 2005, réagissant au discours sur l'état de l'Union de Bush, la Syrie déclare que « *les pressions américaines sont inefficaces³⁴⁴s* », Alors que le 8 février 2005, en visite en

³⁴¹ Chronologie en documents Annexes.

³⁴² Jean Pierre Perrin dans « Politique internationale » n° 106 - hiver 2004-2005.

³⁴³ Chronologie en documents Annexes.

³⁴⁴ Chronologie en documents Annexes.

Italie, Condoleezza Rice dénonce le rôle déstabilisateur de la Syrie au Proche-Orient et menace Damas d'isolement.

Le 8 octobre 2004 : discours du président Bachar el Assad.

Les relations avec Le Liban

Le 8 octobre, dans un discours de politique étrangère prononcé devant des expatriés syriens, le président Bachar el Assad critiqua la résolution 1559 de l'ONU et annonça qu'un retrait des forces syriennes pourrait « *rallumer la poudrière libanaise... Le Moyen-Orient est devenu le cœur du volcan. Malgré ces circonstances, je dirais que la Syrie et le Liban sont les plus stables des pays de ce Moyen-Orient. Veulent-ils les initiateurs de la résolution 1559, jeter cette région, sans exception, dans la lave jaillissante*³⁴⁵ ? »

En voici des extraits³⁴⁶, publiés le jour suivant dans les quotidiens syriens :

« *Nous vivons dans un imbroglio de définitions et de concepts dévoyés de leur sens qui amplifient les divisions entre les cultures et préparent le terrain à des guerres et des bains de sang supplémentaires. Cet état de fait a permis l'adoption de la résolution 1559 du Conseil de Sécurité à la surprise de nombreuses personnes... »*

« *Cette résolution a été préparée depuis une date bien antérieure au prolongement du mandat de Lahoud et était destinée à remplir d'autres objectifs très éloignés de ce qui a été présenté comme un camouflage aux véritables visées. Le premier de ces objectifs est l'internationalisation de la situation interne du Liban, ce qui signifie pour ce dernier un retour à l'atmosphère des années quatre-vingt et une atteinte à la relation existant entre la Syrie et le Liban... »*

« *Je relèverai deux éléments que j'avais soumis aux pays occidentaux: En 1975, un des pays occidentaux fournissait un bateau aux Chrétiens afin qu'ils puissent quitter le Liban*³⁴⁷, et en

³⁴⁵ Al Safir, 9 octobre 2004.

³⁴⁶ Al-Ba'th (Syrie), 9 Octobre 2004

³⁴⁷ Selon le journal Al Ba'th, En 1976, le sous-secrétaire délégué américain L. Dean Brown suggéra que les Etats-Unis envoient des bateaux aux chrétiens libanais afin qu'ils puissent quitter le pays.

1990 un de ces pays fournissait des avions pour venir en aide à un groupe de rebelles contre le gouvernement légitime libanais. Où était cette protection internationale au début de la guerre civile, lorsqu'en 1976, la Syrie entrait au Liban pour secourir les Chrétiens libanais alors qu'ils étaient victimes d'un massacre?³⁴⁸ »

«Les Américains ont mentionné l'hégémonie syrienne sur le Liban. Lorsqu'un pays veut établir une hégémonie il lui faudrait avoir des objectifs dissimulés ou déclarés. Avons-nous, en Syrie, eu des visées financières? Existe-t-il au Liban des ressources naturelles que nous aurions à explorer ? Y a-t-il du pétrole au Liban que nous voulons nous approprier? Avons-nous pris l'électricité libanaise, l'eau libanaise? Non. Nous n'avons rien pris au Liban, mais nous avons donné notre sang. Si nous avons aspiré à l'hégémonie sur le Liban, nous n'aurions pas procédé au retrait par étapes de nos forces du Liban au cours des cinq dernières années jusqu'au dernier retrait en date ... »

Les relations avec l'Irak

«Du point de vue historico géographique, il est naturel que nous parlions de la frontière orientale et de l'Irak, pays avec lequel nous entretenons des relations étroites et fraternelles et avec lequel nous partagerons une histoire commune, dont tous les enfants savent que nous avons pris fermement position contre l'agression antérieurement à celle-ci et que nous nous opposons toujours à son occupation. Nous pensions alors que la planification de la guerre plongerait la région et le monde dans l'inconnu. Les événements, les morts et la destruction en Irak clarifient l'ampleur considérable de la détresse et prouvent le bien-fondé de notre position... »

Aujourd'hui nous déclarons que nous faisons tout notre possible pour préserver l'unité de l'Irak et assurer sa stabilité pour restaurer sa souveraineté pleine et entière. Cela nécessite l'adoption d'une constitution exprimant les souhaits et les aspirations du peuple irakien et le retrait des forces étrangères de son sol³⁴⁹ ».

³⁴⁸ Al-Ba'th (Syrie), 9 Octobre 2004

³⁴⁹ Al-Ba'th (Syrie), 9 Octobre 2004

Le processus de paix

«Le processus de paix au Moyen-Orient en est resté à la même place pendant des années en raison du refus d'Israël de renouer le dialogue, de l'occupation persistante des terres arabes et de l'agression en cours contre le peuple palestinien. Il en résulte que les forces internationales ne remplissent pas leurs obligations à l'égard du processus de paix et ne mettent pas en œuvre les résolutions relatives à la légitimité internationale quand Israël est concerné. Nous avons insisté dans de nombreuses circonstances sur notre position quant au processus de paix et sur notre désir sincère pour une paix juste en accord avec les résolutions de l'ONU et avec le principe de paix contre territoire. Mais au lieu de promesses de paix à laquelle aspirent les peuples de la région, ils vivent dans un désespoir causé par l'hégémonie israélienne débridée sur la population arabe³⁵⁰».

L'accord de Taëf et la résolution 1559

La 1559, les mêmes clauses ?

Les accords de Taëf de 1989 et la résolution 1559 du conseil de sécurité de 2004 concordent sur trois points essentiels :

La présence syrienne au Liban, la dissolution des milices, et le rétablissement de l'autorité sécuritaire libanaise jusqu'à la frontière avec Israël, mais différent sur leur application.

Durant son séjour, le 27 février 2005, le sous-secrétaire d'Etat américain David Satterfield qui a occupé dans le passé les fonctions de conseiller puis d'ambassadeur à Beyrouth, déclare quant aux accusations d'ingérence portées contre les Etats-Unis par le biais de la résolution 1559, David Satterfield répond : *« S'il faut qualifier d'intervention la mise en œuvre d'une résolution internationale, alors oui, il y a bien intervention de Washington. Tous les peuples de la terre ont le droit de se gouverner eux-mêmes, le Liban n'est pas une exception et il mérite encore mieux. Aux yeux de l'Amérique, la résolution 1559 reflète parfaitement, de surcroît, la lettre et l'esprit de l'accord de Taëf.³⁵¹ »*

³⁵⁰ Al-Ba'th (Syrie), 9 Octobre 2004

³⁵¹ L'Orient-le Jour le 28 février 2005

La présence syrienne au Liban

L'accord d'entente nationale conclu à Taëf en Arabie Saoudite a permis de mettre un terme à la guerre civile libanaise commencée en 1975. Mais son article concernant la présence syrienne au Liban n'a toujours pas été appliqué.

Il formulait une planification entre les pouvoirs libanais et syrien pour un redéploiement par étapes des armées syriennes et leur regroupement dans la plaine de la Bekaa, près de la frontière syrienne, deux ans après l'adoption des réformes constitutionnelles par le Parlement libanais, ce qui a eu lieu en 1990.

Cet accord ne cite pas le « retrait syrien », ni un calendrier mais évoque un accord entre gouvernements syrien et libanais pour fixer les effectifs des troupes et la durée de leur « mission » au Liban. Cette expression, sans aucune précision de date, ne fixe donc que l'idée d'un retrait syrien théorique, mais ne met en place aucun processus pratique de retrait à terme.

Acceptée le 2 septembre 2004 par le Conseil de sécurité de l'Onu, la résolution 1559 « demande instamment à toutes les forces étrangères qui y sont encore de se retirer du Liban », en allusion à la Syrie, mais ne citant pas une fois de plus la Syrie, pour des raisons évoquées dans le chapitre « Les failles de la résolution ». La seule véritable différence pourrait être dans le fait qu'en 2004, les armées israéliennes n'étant plus au Liban depuis mai 2000, la Syrie serait le seul pays concerné par l'expression « forces étrangères ».

Près d'un an après le retrait des troupes israéliennes du sud-Liban après 22 ans d'occupation (24 mai 2000) et suite au nombre croissant des revendications de l'opposition libanaise qui atteignent un sommet le 7 août 2001³⁵², la Syrie a réalisé cinq redéploiements³⁵³ ou retraits partiels de ses troupes au Liban. Au moment où ce travail commence à être rédigé, ses effectifs au Liban sont évalués à près de 14.000 soldats. Le dernier redéploiement limité

³⁵² Les évènements du 7 août 2001, qui mèneront à la fermeture de la chaîne télévisée Murr tv.

³⁵³ Avant les redéploiements, les effectifs du corps expéditionnaire syrien avaient culminé à entre 35.000 à 40.000 militaires. Ce chiffre était tombé presque de moitié après cinq redéploiements en trois ans, en juin 2001, en avril 2002, et deux en 2003, et septembre 2004.

syrien remonte au 29 septembre 2004 avec le retour de quelque 3.000 soldats syriens dans leur pays.

La dissolution des milices

L'accord de Taëf formule la dissolution de toutes les milices libanaises et non libanaises, dans le cadre d'un plan d'une durée d'un an préparé par un « gouvernement d'union nationale » ; pour étendre graduellement la souveraineté de l'Etat par l'intermédiaire de ses propres forces. Les accords de Taëf, faisaient exception pour la milice du Hezbollah, qui sera considéré comme une « résistance » à l'occupant israélien.

La résolution 1559, réclame identiquement que toutes les milices libanaises et non libanaises soient dissoutes et désarmées, et soutient l'extension du contrôle exercé par le gouvernement libanais à l'ensemble du territoire.

Après Taëf et même après le retrait israélien en mai 2000, toutes les milices libanaises ont été dissoutes à l'exception de celle du Hezbollah, dont les combattants sont toujours déployés au Liban sud et à la frontière avec Israël afin de pouvoir, selon les autorités libanaises et le Hezbollah, libérer les « fermes de Chébaa » que le Liban revendique comme territoire libanais. Les milices palestiniennes présentes dans les camps palestiniens, et dans certaines régions frontalières avec la Syrie, n'ont toutefois pas été désarmées. A ce jour il est impossible de les nommer ou de les compter, aucune information officielle libanaise, syrienne ou palestinienne ne donne des chiffres ou des lieux de localisations géographiques bien précis.

Le rétablissement de l'autorité sécuritaire libanaise

Depuis le retrait israélien du sud Liban, le gouvernement libanais n'a déployé que 1500 militaires (forces de sécurité intérieures et armée libanaise), dans les régions libérées ; prétextant qu'un déploiement de l'armée libanaise à la frontière avec Israël, aurait pour mission d'une part la « protection de l'Etat Hébreu », et augmentera d'autre part « les risques

d'incidents entre l'armée et la résistance³⁵⁴ ». Depuis le 24 mai 2000, quelques incidents mineurs, se sont déroulés à la frontière israélo-libanaise souvent causés par des jets de pierres par des jeunes incontrôlés, quelques opérations du Hezbollah dans le secteur limité des fermes de Chébaa, et presque tous les jours les avions israéliens patrouillent dans le ciel libanais, malgré les mises en gardes de l'ONU. Les Attaques du Hezbollah et les bombardements israéliens depuis mai 2000, n'ont causé qu'un nombre très réduit de tués des deux côtés. Les événements les plus marquants, restent la capture par le Hezbollah d'Elhanan Tannenbaum (un général israélien à la retraite, accusé d'espionnage par le Hezbollah), et de trois soldats présumés morts (par le gouvernement israélien), disparus après une embuscade tendue par le Hezbollah dans une zone frontalière contestée en octobre 2000 ; ainsi que le spectaculaire survol de « Mirsad », un drone du Hezbollah au-dessus du Nord d'Israël en décembre 2004.

Le pilote, Ron Arad, disparu au Liban depuis presque vingt ans, reste au cœur des discussions d'échanges³⁵⁵ de prisonniers.

Le jeudi 29 janvier 2004, un vaste échange de prisonniers entre Israël et le Hezbollah se déroula, sous l'égide de l'Allemagne simultanément sur une base militaire de Cologne en Allemagne et à plusieurs points de passage avec la Cisjordanie et la bande de Gaza. Au terme de l'accord conclu entre les deux parties³⁵⁶, le Hezbollah libéra Elhanan Tannenbaum, détenu depuis octobre 2000, et remis les corps de trois soldats de Tsahal en échange de la libération par l'Etat hébreu de 429 prisonniers arabes (400 sont des Palestiniens) et de la remise de 60 corps de combattants libanais. Samir Kantar, restait au moment où ce travail est rédigé le dernier prisonnier libanais reconnu vivant par Israël, dans ses prisons. Sa libération devra

³⁵⁴ « An Nahar, face au retrait israélien du sud Liban », Mémoire de Maîtrise de Christian Taoutel, à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, 2004.

³⁵⁵ La famille de Ron Arad a estimé que l'affranchissement de MM. Dirani et Obeid mettra un terme aux efforts engagés depuis des années pour obtenir des informations sur un militaire dont la mort n'est toujours pas considérée comme une certitude en Israël.

³⁵⁶ « An Nahar, face au retrait israélien du sud Liban », Mémoire de Maîtrise de Christian Taoutel, à l'Université Saint Joseph de Beyrouth, 2004.

porter sur des informations sur la disparition de Ron Arad, présumé mort par Israël. Samir Kantar fut libéré des prisons israéliennes en 2009, suite à un accord d'échanges de prisonniers entre Israël et le Hezbollah.

Ainsi, la résolution 1559, réclame l'envoi des troupes de l'armée libanaise au Sud Liban, mais le véritable problème, réside dans le fait que l'armée libanaise y est déjà présente, conformément aux accords d'armistice de 1949, qui limitent le nombre de militaires dans cette zone à 1500 soldats³⁵⁷.

La 1559 : une « réconciliation » entre la France et les Etats-Unis ».

Le Rapprochement franco-américain avant l'assassinat de Rafic Hariri.

Dès mai 2004, en annonçant la mise en place en Irak d'un gouvernement provisoire ainsi que l'organisation d'élections générales pour la fin 2005, les Etats-Unis ouvrent la voie à une réconciliation avec certains pays européens dont la France ; Alors que le dossier irakien avait profondément divisé l'Union Européenne.

« Le temps a prouvé que les valeurs et les intérêts qui lient l'Europe et l'Amérique sont plus fortes que les questions qui parfois nous divisent », a ainsi affirmé Colin Powell, le secrétaire d'Etat américain. « Nous n'avons pas toujours été d'accord sur tout, mais quand nous sommes en franc désaccord, nous restons une communauté des nations libres qui restera unie, rapprochée par l'histoire, le commerce et un choix de valeurs commun que nous chérissons³⁵⁸ ».

Déjà en janvier 2004 ; La visite aux Etats-Unis de la ministre française de la Défense, Michèle Alliot-Marie, est un signe du rapprochement, de ces relations, sérieusement secouées

³⁵⁷ Cf. chapitre, « les failles de la résolution 1559 ».

³⁵⁸ Source RFI, Radio France International, www.rfi.fr.

par la guerre d'Irak ; Et le secrétariat d'Etat américain annonce « que la France pourrait participer, si les circonstances changent », aux appels d'offre qui seront prochainement lancés dans le cadre de la reconstruction de l'Irak.

Aux Etats-Unis, Michèle Alliot-Marie déclare : « *Mon sentiment, c'est qu'il y a une véritable volonté de tourner la page des tensions entre les Etats-Unis et la France* », Elle en outre souligné avoir remarqué « *une grande capacité d'écoute* » de la part des américains avec qui, elle a pu avoir « *de vraies discussions* » sur notamment l'Europe de la Défense :

« *J'ai vraiment eu l'impression que la situation s'était débloquée et qu'il y a une envie de reprendre les relations normales* ».

Le rapprochement franco-américain, est alors ressenti, par les ennemis des Etats Unis, et le 6 septembre 2004, suite à la résolution 1559 de l'Onu condamnant l'ingérence syrienne au Liban, le Hezbollah appelle la France à ne plus commettre d'erreurs, « *au risque de perdre son capital de sympathie*³⁵⁹ ».

Quoi qu'il en soit, la démarche franco-américaine place la Syrie devant un choix difficile : concéder à la pression internationale tout en admettant sa crainte « du bâton américain » dorénavant levé de façon provocante sur sa frontière irakienne, et ce qui revient, dans la vision syrienne, à entamer un repli humiliant, dont la perte de la carte libanaise sera le dernier pas ; ou résister et contrarier la solidité et la résolution onusienne, en pariant une fois de plus sur le gain de temps. C'est la seconde solution qu'a choisie le président Bachar el Assad : contre-attaquer, en exigeant le maintien d'Emile Lahoud à la tête de l'Etat libanais. Seulement du point de vue de la communauté internationale, la reconduction du mandat Lahoud, alors même que la Résolution 1559 vient d'être adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU, est une exagération de trop de la part de Damas. En faisant voter le renouvellement du mandat présidentiel de Lahoud, et ce en violation de la Constitution libanaise et moyennant des menaces³⁶⁰ du commandement syrien aux plus hauts niveaux de la hiérarchie politique libanaise.

³⁵⁹ Chronologie en documents Annexes.

³⁶⁰ A cet égard, le rapport intérimaire remis le 21 octobre 2005 au Conseil de sécurité par Detlev Mehlis, président de la Commission onusienne d'investigation sur l'assassinat de R. Hariri, reprend presque mot pour mot ce que la rumeur, a prétendu depuis septembre, à savoir qu'Assad aurait dit à Hariri, lors d'une ultime entrevue : « J'ai décidé de garder Lahoud ; vous devez exécuter cette décision, sinon je détruirai le Liban sur vous et sur Walid Joumblatt... ». Cf. « Report of the

Le 17 septembre 2004, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne se mettent d'accord sur un projet de résolution à l'Onu sur le nucléaire iranien, et pour la seconde fois, depuis la 1559, les français et les américains, semblent se diriger sérieusement vers une seconde résolution, visant l'Iran cette fois, mettant ainsi en danger l'alliance ou « l'Axe » Syrie-Iran.

Le rapprochement franco-américain continue et les échanges de « bonnes volontés » également, surtout le 5 octobre 2004, lorsque Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur en France déclare que : « *Le rêve des familles françaises, c'est que leurs enfants puissent aller dans les universités américaines* ». Le 15 décembre 2004, le voyage de Sarkozy en Israël, est considéré par la presse française comme un « *rapprochement français d'Israël donc des Etats-Unis*³⁶¹. »

Le 6 octobre 2004, la campagne française contre la Syrie continue, « Le Figaro » évoque la piste syrienne dans l'enlèvement de Chesnot et Malbrunot en Irak: « *Damas chercherait ainsi à se venger du vote par la France de la résolution 1559 sur le Liban*³⁶² »

Le 13 novembre 2004, le quotidien le Monde annonçait dans un article intitulé « *Paris et Washington, alliés objectifs contre la Syrie*³⁶³ », qu'un vent nouveau soufflait entre Paris et Washington que rien de semblait réconcilier depuis la guerre d'Irak :

« *On les dit inconciliables sur l'Irak, divergents sur le dossier israélo-palestinien, dissonants sur l'appréhension du risque nucléaire iranien. Sans bruit ni fanfare, pourtant, George W. Bush et Jacques Chirac sont parvenus cet été à se mettre d'accord sur au moins un dossier du Proche-Orient : La Syrie et le Liban.* »

International Independent Investigation Commission Established Pursuant to Security Council Resolution 1595 (2005) ».

³⁶¹ Chronologie en documents Annexes.

³⁶² Chronologie en documents Annexes.

³⁶³ Par Patrice Claude, publié dans le Monde du 13 novembre 2004.

« En effet, Le 2 septembre 2004, après trois mois de discussions discrètes, la France et les Etats-Unis parrainent ensemble au Conseil de sécurité des Nations Unies la résolution 1559, qui vise dans l'essentiel à demander de la Syrie de quitter le Liban qu'elle occupait depuis 1976 (vingt-huit ans). La 1559 réclame le départ des 14.000 soldats syriens³⁶⁴ ; quatorze ans après la fin de la guerre civile en 1991 et quatre ans après le retrait militaire israélien en 2000. »

Ce rapprochement franco-américain, va trouver des échos dans la presse libanaise, arabe mais surtout française où beaucoup s'étonnent de cette alliance entre la puissance occidentale la plus fermement opposée à la guerre préventive en Irak et l'administration américaine la plus dure de l'histoire. Ainsi le quotidien « le Monde » pose les questions suivantes :

« En Europe, nombre de diplomates se demandent ouvertement quelle mouche a bien pu piquer Jacques Chirac pour qu'il se jette ainsi dans la gueule du loup américain. S'agit-il d'un véritable tournant historique dans la politique arabe de la France ? Est-ce la fin des illusions entretenues depuis si longtemps par cette stratégie gaullienne ? Ou bien, comme on le craint dans certaines chancelleries amies, la France, prenant acte de la domination américaine dans la région et poursuivant des objectifs propres, s'est-elle laissé entraîner dans un jeu risqué dont elle ne détient pas toutes les cartes ?³⁶⁵ »

Les « bonnes volontés » américaines :

La réconciliation, entre la France et les Etats-Unis, passe également par la volonté américaine de donner aux français des signes d'amitié :

364 Encore stationnés au Liban, au moment où ce travail commence à être rédigé.

³⁶⁵ Le 13 novembre 2004, paru dans « Le Monde ».

Le 19 janvier 2005, Condoleezza Rice reconnaît « *des mauvaises décisions dans la guerre contre le terrorisme ; Nous n'avions pas les compétences nécessaires pour la reconstruction de l'Irak*³⁶⁶ ».

Le 8 février 2005, à Paris, Le ministre des Affaires étrangères Condoleezza Rice prononce un discours à l'université Sciences-Politiques sur les relations entre les Etats-Unis et l'Europe ; et son discours comporte une série de « rapprochements » de la France et explique la nécessité d'un rapprochement transatlantique :

« Il est temps de s'écarter des désaccords du passé ; Il y a eu un désaccord clair sur la manière de faire partir Saddam Hussein, mais, en même temps, nous avons combattu ensemble en Afghanistan contre le terrorisme. Nous avons aussi été ensemble à Haïti, nous le sommes au Kosovo et souvent en Afrique. Le moment est venu d'un nouveau départ dans nos relations. »

Ce voyage de Condoleezza Rice a permis de préparer la rencontre entre le président Chirac et le président Bush qui eut lieu, à Bruxelles le 21 février 2005.

Le Rapprochement franco-américain après l'assassinat de Rafic Hariri.

Le 21 février 2005, le président Bush déclare : « *C'est mon premier dîner sur le sol européen depuis ma réélection, et c'est avec Jacques Chirac. Cela en dit long sur l'importance que nous attachons à nos relations et aux relations entre nos deux pays* ».

En dînant ensemble, George Bush et Jacques Chirac ont tout fait pour montrer que leurs relations sont redevenues cordiales. Ils déclarent une déclaration commune sur le Liban dans laquelle ils demandent le retrait des troupes syriennes du pays et notamment sur l'assassinat de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri ; Une déclaration commune dans laquelle ils demandent « *La mise en œuvre complète et immédiate de la résolution 1559 du Conseil de*

³⁶⁶ Chronologie en documents Annexes.

sécurité des Nations unies dans tous ses aspects, y compris son appel à un Liban souverain, indépendant et démocratique ».

Le mardi 22 février 2005, le président français Jacques Chirac, disait être « *très frappé par la détermination unanime et sans faille* » exprimée au sommet de Bruxelles par les Etats-Unis et l'Union Européenne après l'assassinat de l'ancien Premier ministre libanais Rafic Hariri :

« La concertation entre la France et les Etats-Unis, et entre l'Union européenne et les Etats-Unis en ce qui concerne l'évolution du Liban vers l'indépendance et la souveraineté est parfaite et continuera à être parfaite³⁶⁷ »

Ce rapprochement et cette réconciliation entre la France et les Etats-Unis, trouvent des échos, chez les pays arabes, alliés des Etats-Unis, ainsi le roi Abdallah II de Jordanie publie dans « le Monde » du 23 février 2005, un texte à travers lequel, il reconnaît à la France, une place de choix au Proche-Orient :

« Mon appel montre ma reconnaissance du rôle de leader de la France dans la construction d'un avenir positif pour ma région et pour toute l'humanité, un avenir plein d'espoir de paix et de liberté... Les amis de la paix ont un besoin urgent du soutien de la communauté internationale et aucune nation n'a plus d'influence dans cette cause que la France, de par son rôle historique, son équité et son profond respect envers les autres nations »

« Nous devons maintenant travailler ensemble pour être à la hauteur de cette promesse. La France a un rôle de leader à jouer en Europe et dans le monde, pour s'assurer que le processus de paix soit repris efficacement...Nous sommes reconnaissants à la France d'avoir pris une position forte dans le respect du propre processus de réforme de notre région et encouragé son soutien. »

« Je suis fier de prendre part au dialogue continu entre la France et la Jordanie.³⁶⁸ »

³⁶⁷ Chronologie en documents Annexes.

La résolution 1559, Briser l'axe Syrie-Iran

Le mercredi 16 février 2005, L'Iran et la Syrie en déclarant qu'ils formeraient un front uni pour faire face aux : « *menaces qu'ils doivent affronter* », déclarent indirectement leur volonté de lutte contre l'Axe France -Etats Unis, qui lui cible directement l'Axe Iran-Syrie. Cette décision syro-iranienne a été prise lors d'une réunion à Téhéran entre le vice-président iranien, Mohammed Reza Aref, et le Premier ministre syrien Mohammed Naji Otri. Le contexte de cette alliance de « circonstance » survient alors que Damas et Téhéran se subissent de très fortes pressions des Etats-Unis et de l'Europe. Dès le 15 février 2005, La Syrie est soupçonnée d'avoir commandité l'assassinat de l'ancien Premier ministre libanais Rafic Hariri³⁶⁹ et l'Iran fait de son côté face à des pressions croissantes sur le développement de son programme nucléaire.

En effet, la résolution 1559 des Nations unies apparaît donc de plus en plus comme étant une action en faveur du Liban, mais également dirigée contre la Syrie et l'Iran dans un contexte régional critique. La presse française semble refléter les pressions de l'administration française sur la Syrie et l'Iran.

Le 25 août 2004, on peut lire dans « Le Figaro » :

« Quelles que soient ses préférences, la Syrie doit toutefois tenir compte de la nouvelle donne régionale imposée par les Etats-Unis dans laquelle il y a désormais peu de place à la tractation. Habitée depuis des années à négocier avec Washington (qui a donné son feu vert en 1989 à la mainmise de Damas au Liban), la diplomatie syrienne est aujourd'hui déboussolée par le ton nouveau des Américains³⁷⁰. »

³⁶⁸ « Le Monde » du 23 février 2005

³⁶⁹ Chronologie en documents Annexes.

³⁷⁰ « Le Figaro » du 25 août 2004.

Dans la presse syrienne aussi, cette rencontre est présentée comme la continuité des relations bilatérales qui ont "toujours eu un caractère privilégié", rapporte Al Thawra³⁷¹: *« Les relations bilatérales syro-iraniennes se poursuivent dans un climat de confiance mutuelle. C'est un modèle de collaboration et de coordination que les pays arabes et musulmans devraient prendre comme exemple pour faire face aux nombreux défis et dangers qui menacent la région et le monde à la suite des politiques unilatérales et des stratégies douteuses qui sont propagées par le biais de discours sur la démocratie et sur la lutte contre le terrorisme. »*

Le 17 février 2005, soit 3 jours après l'assassinat de Rafic Hariri, le « Courrier international³⁷² » titrait : Iran-Syrie ; Un nouvel « axe du mal » au Moyen-Orient ! Et se demande :

« A quoi jouent l'Iran et la Syrie ? En annonçant leur alliance mercredi 16 février, les deux Etats voyous avivent les tensions au sein de la région, au moment même où les Etats-Unis accroissent leur pression sur Téhéran et Damas. »

Dans « le Temps » le 17 février 2005, il est également question de « l'axe du mal » :

« Les faucons du Pentagone ne pouvaient rêver meilleure conjoncture : dans la ligne de mire de la communauté internationale après l'attentat qui a coûté la vie, lundi, à l'ex-premier ministre libanais Rafic Hariri, la Syrie leur semble soudain offerte sur un plateau. Voici donc, pour ses accusateurs, le régime de Damas pris à nouveau la main dans le sac du terrorisme, et soupçonné de recourir à la pire des violences pour maintenir sa tutelle sur sa proie libanaise, mise sous séquestre économique. Un régime irrécupérable dont la seule parade officielle, par la voie du premier ministre syrien Mohammad Naji Otri, a consisté

³⁷¹ « Al-Thawra », du 17 février 2005.

³⁷² Hamdam Mostafavi et Hoda Saliby, Courrier International, le 17 février 2005.

*mercredi à proposer à l'Iran de constituer un front uni, c'est-à-dire, vu des Etats-Unis, une sorte de mini - Axe du mal*³⁷³ ».

Même Javier Solana ; le Haut Représentant de l'Union Européenne pour la politique étrangère et de sécurité commune publie dans « le Figaro » le 21 février 2005 :

« Le premier de ces défis est l'Iran. Ensemble, Américains et Européens, nous souhaitons un Iran qui soit un pays démocratique, gouverné de manière responsable par des dirigeants prêts à s'intégrer à la communauté internationale et à en assumer les règles. Ensemble, nous considérons qu'un Iran disposant de l'arme nucléaire n'est pas une option. »

Pour le « New York Times », le conflit sur la catégorisation du Hezbollah ne fait que s'ajouter au nombre des divergences qui existent entre les Etats-Unis et leurs alliés européens ; Mais face à une alliance syro-iranienne, les Occidentaux pourraient bien oublier leurs désaccords. *« De plus, l'Iran mise sur la division entre l'Europe et les Etats-Unis, notamment pour éviter des sanctions dans le dossier nucléaire ».*

Mais si les activités iraniennes deviennent trop inquiétantes pour l'Europe, l'Iran pourrait perdre le soutien de l'Europe, voire provoquer le ralliement de cette dernière à la position des Etats-Unis, explique le journal :

*« Les Etats-Unis essaient justement de s'entendre avec les Européens, notamment sur la question du Hezbollah libanais, dont les deux principaux financiers sont l'Iran et la Syrie. Alors que l'instabilité au Liban fait monter la tension au Moyen-Orient, l'administration Bush tente de convaincre les gouvernements européens d'inscrire l'organisation chiite du Hezbollah sur la liste des organisations terroristes*³⁷⁴ ».

Pour l'ancien ministre libanais Georges Corm, ce rapprochement franco-américain sous le signe de la résolution 1559; et dont l'objectif serait de briser l'axe Iran-Syrie, n'est qu'une

³⁷³ Publié par Richard Werly, « le Temps » le 17 février 2005.

³⁷⁴ « New York Times », 18 février 2005

tentative du président américain et des dirigeants européens visant à faire du Liban un laboratoire de la « démocratisation » du Moyen-Orient:

« C'est pourquoi les appels répétés de MM. Bush et Chirac au retrait syrien et à l'application totale et rapide de la résolution 1559 ont trouvé bien des oreilles complaisantes... après les élections irakiennes et palestiniennes, tenues sous occupation, le scrutin municipal en Arabie saoudite, et avant l'élection présidentielle à plusieurs candidats annoncée en Egypte, le recours aux urnes au pays du Cèdre rendrait irrésistible, pensent-ils, le « souffle de la liberté » au Proche-Orient³⁷⁵. »

Les failles de la résolution 1559

Les failles dans la forme

- Absence d'unanimité
- Absence de limite dans le temps.

Les failles dans le fond

- L'article 5: Respecter la constitution: 1995- 2005 !
- L'ingérence dans les affaires internes d'un pays souverain.
- Hezbollah : Résistance ou milice
- Le désarmement du Hezbollah
- Les fermes de Chébaa.
- Désarmement des palestiniens, sans garanties
- Annulation de l'armistice de 1949
- Ligne bleue – ligne verte !

.....

³⁷⁵ Le monde diplomatique, avril 2005 ; « Crise libanaise dans un contexte régional houleux ».

Les failles dans la forme

Absence d'unanimité

Le texte de la 1559 souffre avant tout d'une faille dans la forme, celle d'avoir été adopté par neuf voix sur quinze, soit le minimum requis. Certes, les six autres voix ne se sont pas opposées à la résolution, elles s'étaient seulement abstenues. Cela suffirait pourtant à démontrer que la communauté internationale reste plus ou moins divisée sur la question libanaise. Un mois plus tard, le 1^{er} octobre 2004, le secrétaire général de l'ONU Koffi Annan constatait dans son rapport que les parties concernées ne se sont pas conformées aux exigences de la résolution. Ce qui a amené ses coauteurs à convenir de la nécessité d'un mécanisme de suivi. Les États-Unis, la France et leurs sept partenaires du Conseil de sécurité qui avaient voté la 1559 ne sont plus seuls à exprimer leur soutien au rétablissement de l'indépendance politique libanaise. La Russie, la Chine, le Brésil, le Pakistan, les Philippines et surtout l'Algérie (pays arabe), se sont finalement associés à ce soutien, après s'être abstenus le 2 septembre.

Absence de limite dans le temps.

Embarrassés à l'égard de la résolution 1559 des Nations unies, les premières réactions officielles libano syriennes affichent la désolation face à ce qui est perçu comme un « dangereux précédent ». Le Liban et la Syrie, s'opposaient sévèrement au principe même d'un mécanisme de suivi pour la mise en application de la 1559. Ils refusent même les efforts de la Russie, à travers une tentative de l'allongement de la périodicité de ce suivi. L'approche russe consistait surtout à reconnaître dans le principe de la 1559 tout en essayant de jouer autant que possible sur le temps.

Le porte-parole du Ministère russe des Affaires étrangères, Alexander Iakovenko, a indiqué le mercredi 9 mars qu'« *il serait contre-productif de demander à Damas de retirer ses troupes immédiatement* ». Alexander Iakovenko a également indiqué que « *la résolution 1559 du Conseil de sécurité des Nations Unies n'impose aucun calendrier. Il est techniquement*

impossible de retirer les troupes syriennes du Liban en une seule fois. D'un point de vue politique, un tel retrait pourrait déstabiliser la situation au Liban ».

Même Issam Farés, le vice-président du Conseil, dans son discours devant l'Assemblée générale de l'Onu, en septembre 2004, affirmait que « *le litige entre Beyrouth et New York concernait uniquement le timing* ». Donc la faille essentielle, dans cette résolution, c'est qu'elle ne fixe aucune date limite, ou ultimatum, à l'application de cette résolution.

« Le jusqu'au-boutisme libano syrien n'a-t-il pas favorisé en fin de compte l'entente au sein du Conseil de sécurité ? Paris et Washington ont concédé les six mois. Moscou, Pékin, Alger et les autres n'ont plus rien à redire.

En somme, hier, par le biais du Conseil de sécurité, le monde entier s'est prononcé pour l'indépendance du Liban. Le monde entier... à l'exception de la Syrie et du Liban.³⁷⁶ »

Les failles dans le fond

L'article 5: Respecter la constitution: 1995- 2005 !

La résolution onusienne 1559 du conseil de sécurité, comporte une importante série de contradictions qui peuvent être qualifiée de failles impressionnantes.

Le texte de la 1559, demande au Parlement libanais de ne pas amender la Constitution pour permettre la prolongation du mandat du président de la République, le Général Émile Lahoud, de trois années supplémentaires ; alors qu'en 1995 son prédécesseur, le président Elias Hraoui, allié de la Syrie avait obtenu ce privilège sans la moindre remarque de la communauté internationale, de la France ou des Etats-Unis.

Le point de vue syrien :

³⁷⁶ Par Elie Fayad, publié dans l'Orient-le Jour le 20 octobre 2004

« Comment le prolongement du mandat de Lahoud peut-il constituer une violation de la constitution libanaise tandis que le monde entier modifie les constitutions ? Toutes les constitutions du monde, ou peut-être la plupart, comportent des articles qui stipulent comment modifier la constitution. Dans ces conditions, pourquoi est-ce une violation de la constitution? ...³⁷⁷ »

« Il nous est difficile de croire que les Américains ne connaissent pas les principes les plus basiques du droit international. Ils ont publiquement déclaré s'opposer au prolongement du mandat de Lahoud... S'ils sont contre le principe du prolongement, pourquoi ces et ces mêmes personnes étaient-ils favorables au prolongement de 1995, tout en s'y opposant en 2004, bien que le paragraphe de la constitution soit exactement le même paragraphe? Cela signifie que ce n'est pas une question de principe. Si le principe était en cause, leur position n'aurait pas changé en neuf ans... »

« D'autre part, si le problème est d'ordre personnel, c'est-à-dire, avec la personnalité du Président libanais, cela signifierait que cette résolution constitue une intervention patente dans les affaires intérieures libanaises³⁷⁸ ».

Sur ce point, il est possible d'évoquer deux explications logiques :

« Article 5. Le conseil se déclare favorable à ce que les prochaines élections présidentielles au Liban se déroulent selon un processus électoral libre et régulier, conformément à des règles constitutionnelles libanaises élaborées en dehors de toute interférence ou influence étrangère ».

La première explication, c'est que la résolution vise le Président Lahoud en question, en sa personne, et c'est en particulier lui que les auteurs de la résolution ne souhaitent plus

³⁷⁷ Discours du Président syrien Bachar el Assad le 8 octobre 2004 à Damas lors du Congrès des Expatriés Syriens

³⁷⁸ Discours du Président syrien Bachar el Assad le 8 octobre 2004 à Damas lors du Congrès des Expatriés Syriens

« fréquenter », ainsi, s'il s'agissait d'un autre président allié de la Syrie, mais ayant de bons contacts avec l'occident, moins éloigné politiquement de Rafic Hariri (ami personnel du président français Jacques Chirac), et surtout moins protecteur du Hezbollah. Ce point précis concernant l'article 5 de la résolution, aurait pu donc simplement ne pas être évoqué.

« Lorsque Jacques Chirac comprend, dès juin, que Damas qui, par la menace ou la corruption, contrôle tout à Beyrouth, y compris les nominations des plus petits fonctionnaires, s'apprête à faire reconduire son homme lige à la tête de l'Etat du Cèdre - le général Émile Lahoud, ennemi intime de Rafic Hariri et opposant acharné aux réformes -, son sang bouillonne³⁷⁹ ».

La deuxième explication, peut sembler plus générale, dans le sens où ce changement d'attitude internationale, intervient dans la lignée des événements qui ont suivi le 11 septembre, à savoir, une guerre des démocraties contre le terrorisme et une guerre contre les régimes considérés des « dictatures, ou régimes militaires. », et encore sous le signe de ce qui semble être la mise en place d'un nouveau Moyen-Orient souligné en avril 2005 par l'ancien ministre libanais Georges Corm dans son article publié dans le Monde Diplomatique : « Crise libanaise dans un contexte régional houleux » où il écrit : « *Tout cela se passait, il est vrai, avant l'invasion de l'Irak par les Etats-Unis et leur initiative d'un « Grand Moyen-Orient » où régneraient l'ordre et la démocratie et d'où la violence terroriste serait éradiquée*... « *Le président américain et nombre de dirigeants européens cherchent à faire du Liban un laboratoire de la « démocratisation* ³⁸⁰ ».

L'ingérence dans les affaires internes d'un pays souverain.

La Charte des Nations Unies interdit toute « *ingérence dans les affaires intérieures* » d'un Etat membre. Or la résolution 1559, exige le non prolongement du mandat présidentiel, le

³⁷⁹ Par Patrice Claude, le Monde du 13 novembre 2004.

³⁸⁰ Georges Corm dans le Monde Diplomatique édition avril 2005, « Crise libanaise dans un contexte régional houleux »

déploiement de l'armée libanaise tout au long de la frontière avec Israël et le désarmement des milices libanaises. Ces trois articles, (*Les articles 3, 4 et 5*), sont aux yeux du droit international, une ingérence dans les affaires internes d'une nation souveraine.

Les articles 3, 4 et 5.

« 3. Demande que toutes les milices libanaises et non libanaises soient dissoutes et désarmées. »

« 4. Soutient l'extension du contrôle exercé par le Gouvernement libanais à l'ensemble du territoire du pays »

« 5. Se déclare favorable à ce que les prochaines élections présidentielles au Liban se déroulent selon un processus électoral libre et régulier, conformément à des règles constitutionnelles libanaises élaborées en dehors de toute interférence ou influence étrangère »

Sur cette question précise, la faille réside dans le fait que la résolution 1559, ne cite pas le Liban comme un pays « occupé » et ne dirige aucune critique directe vis à vis de la Syrie :

Pour ce qui est de l'autre compromis trouvé, qui consistait à ne pas désigner explicitement la Syrie, outre le fait qu'il était déjà retenu même dans le cadre d'une nouvelle résolution, le moins qu'on puisse dire est qu'il perd pratiquement toute sa signification³⁸¹

L'article 2 parle de « forces étrangères présentes », mais ne parle pas de forces « occupantes ». Si cela avait été le cas, les accusations d'ingérences seraient nulles ; puisqu'un pays occupé n'est pas un pays souverain. En effet, c'est de la sorte que peuvent être compris à titre d'exemples les choix de vote de la Chine et du Pakistan:

³⁸¹ Par Elie Fayad, publié dans l'Orient-le Jour le 20 octobre 2004

« M. WANG GUANGYA (Chine) a rappelé que le respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de la non-ingérence était un des aspects fondamentaux de la politique étrangère de son pays. La question de l'élection présidentielle libanaise relevant de problèmes concernant l'État et le peuple libanais, la Chine s'est donc abstenue lors du vote ».

« M. MUNIR AKRAM (Pakistan) a expliqué qu'il s'était abstenu lors du vote car ce projet de résolution n'était pas conforme aux termes de la Charte des Nations Unies. Il n'y a pas eu de plaintes ou de récriminations des pays concernés, le Liban ayant fait valoir au contraire qu'il s'opposait à ce projet de résolution.

Par ce projet de résolution, le Conseil s'ingère dans les affaires intérieures du Liban et une telle intervention est inadmissible. Le Conseil de sécurité ne peut en outre imposer de modifications à la Constitution d'États souverains. »

Hezbollah: Résistance ou milice

Dans la résolution 1559, le Conseil de sécurité a demandé à ce que toutes les milices libanaises et non libanaises soient dissoutes et désarmées. Or, ce texte fait allusion au Hezbollah mais ne le cite pas.

« Article 3. Demande que toutes les milices libanaises et non libanaises soient dissoutes et désarmées ».

La question se pose sur le fait que le parti de Dieu « Hezbollah », que les Etats-Unis considèrent comme « terroriste » n'est pas considéré comme « terroriste » par un bon nombre de pays européens ; mais comme une résistance légale à l'occupation israélienne du territoire libanais, et cela conformément aux accords d'avril 1996.

Les accords d'Avril 1996

Après le sommet antiterroriste international de Charm el Cheikh du 13 mars 1996, auquel le Liban (comme la Syrie) a refusé de participer, les tirs du Hezbollah ont fait deux blessés à Kiryat Shimonah le 11 avril 1996. Immédiatement déclenchée, l'opération israélienne « Raisins de la colère » (bombardements aériens, maritimes et terrestres) que Shimon Pères lance avait pour but de détruire les bases du Hezbollah et faire réagir le gouvernement libanais. Elle a provoqué des destructions économiques jusqu'aux environs de Beyrouth (deux centrales électriques et la route côtière), l'exode de 400 000 habitants de trois villes (dont Saïda) et de 90 villages du Sud, ainsi que la mort, en seize jours, de 20 combattants du Hezbollah et de 179 civils (plus 400 blessés). Selon un rapport du secrétariat des Nations unies, rendu public le 3 mai suivant et contesté par Israël, les tirs d'obus sur le camp de la Force intérimaire des Nations unies à Cana, près de Tyr, le 18 avril, qui ont tué 102 civils libanais, étaient délibérés³⁸². Le gouvernement Pères devait prouver sa capacité d'assurer la sécurité nationale, à la veille des élections de mai 1996.

Une trêve et un accord provisoire sont conclus le 26 avril 1996. Négocié par les ministres des Affaires étrangères français et américain, Hervé de Charette et Warren Christopher, L'arrangement dit « les accords d'avril 1996 ³⁸³ » a prévu le retour au statu quo et la création d'un groupe de surveillance du cessez-le-feu (Etats-Unis, France, Israël, Liban et Syrie), qui fonctionne selon la règle de l'unanimité (25 juillet 1996) mais est resté muet sur la zone occupée.

Le désarmement du Hezbollah

La résolution 1559, fait allusion au désarmement du Hezbollah redoutablement armé. Alors qu'Israël continue par son occupation et ses violations quotidiennes des airs et des eaux territoriales libanaises, à renforcer sa cause, le débat libanais interne sur son désarmement

³⁸² L'ex-ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, en visite à Cana en 1997, affirmera que les bombardements n'étaient pas une erreur, mais qu'ils étaient délibérés.

³⁸³ Les accords d'avril ont été signés le 30 avril 1996. Ils stipulent que les deux parties en conflit, la résistance et l'armée israélienne, ne doivent pas bombarder les populations civiles, ni lancer des attaques à partir de zones civiles. Un comité de surveillance, mandaté par l'ONU, est chargé d'examiner le respect de ces accords. Il est présidé alternativement par la France et les Etats- Unis.

risque, de créer des tensions islamo chrétienne d'une part, et également la communauté chiite à toutes les autres communautés mêlées. Ainsi il est évident donc de dire que négligeant l'occupation israélienne des fermes de Chébaa, la résolution 1559 renforce la présence du Hezbollah, au moment même qu'elle demande son désarmement politiquement impossible pour les libanais car loin d'être une affaire intérieure, le désarmement du Hezbollah signifie une remise en cause des intérêts iraniens et syriens au Liban en faveur d'Israël et de ses alliés occidentaux. :

« Quels que soient les résultats des élections, l'autorité libanaise qu'elles dégageront sera impuissante à affronter seule le Hezbollah, adossé à des appuis régionaux et internationaux et immergé comme un poisson dans l'eau dans la communauté libanaise chiite qui peuple le Liban sud et qui est la plus nombreuse³⁸⁴ ».

Le point de vue syrien :

« Au cours des dernières semaines, certaines réserves et interrogations sont apparues à propos de l'adoption de cette résolution, de ses objectifs, de notre attitude vis-à-vis de ces objectifs et des visées des pays à l'origine de cette résolution... Nombreux sont ceux à avoir compris que la résolution n'aurait jamais été adoptée si ce n'était en raison du prolongement du mandat du Président Lahoud. Si nous examinons le contenu de la résolution... Nous ne voyons aucun lien que ce soit entre ses paragraphes et la question des élections présidentielles au Liban...³⁸⁵ »

« Un petit exemple: Le paragraphe de la résolution relatif aux milices, quel est le rapport entre ce paragraphe et la prorogation du mandat de Lahoud ? Quel est le lien entre un paragraphe traitant du positionnement du contrôle de l'armée libanaise sur le sol libanais et le prolongement? Dans les faits, quelques mois avant l'adoption de cette résolution, nous avons reçu des informations selon lesquelles le Conseil de Sécurité était en train de préparer

³⁸⁴ Georges Corm dans le Monde Diplomatique édition avril 2005, « Crise libanaise dans un contexte régional houleux »

³⁸⁵ Discours du Président syrien Bachar el Assad le 8 octobre 2004 à Damas lors du Congrès des Expatriés Syriens

quelque chose contre la Syrie et le Liban et nous avons d'abord pensé qu'il s'agissait d'une simple rumeur...³⁸⁶ »

Les fermes de Chébaa

Après le retrait de mai 2000, Le Liban a aussi exigé, en vain, le retrait israélien de la zone appelée « Fermes de Chébaa ». Les fermes de Chébaa forment une région de 25 km² comprenant 14 fermes située au sud de Chébaa, un village se trouvant sur les pentes ouest du Mont Hermon, à proximité du point triple de frontière entre la Syrie, le Liban et Israël. Ces fermes produisent du blé, des fruits et des légumes. La région est restée sous contrôle israélien après le retrait des forces israéliennes du Sud Liban en mai 2000. Le Hezbollah et le gouvernement libanais considèrent que les fermes de Chébaa sont parties intégrante au Liban, alors qu'Israël les considère comme une partie du plateau du Golan. La Syrie considère que les fermes de Chébaa sont des territoires libanais. Cependant, la Syrie n'a pas donné suite à certaines demandes du secrétariat de l'ONU d'entériner par écrit sa position sur un statut libanais du territoire. L'ONU a décidé que cette région ne faisait pas partie des zones à évacuer par Israël dans le cadre de la résolution 425 (que l'ONU considère comme appliquée depuis le 16 juin 2000, jour où le Conseil de Sécurité confirme que ce retrait est conforme à la résolution 425) ; Mais elle relève des résolutions 242 datant de 1967 et 338 datant de 1973, du Conseil de sécurité et non de la 425 (1978).

Charles Rizk, l'ancien ministre libanais de la justice et allié politique du président libanais Émile Lahoud, écrivait à ce sujet le 3 mai 2005, dans le Monde :

« Il n'existe qu'un seul moyen de désarmer le Hezbollah : priver son combat de sa raison d'être, qui est la résistance à l'occupation par Israël de la zone frontalière, dite "des fermes de Chébaa", que Tsahal s'obstine à tenir malgré son évacuation de la majeure partie du Liban sud, en 2000. L'Etat hébreu invoque pour cela un argument spécieux : contrairement à la thèse officielle libanaise, cette région, dont la valeur stratégique est d'ailleurs marginale, n'appartiendrait pas au Liban, mais serait un prolongement du Golan syrien. Elle serait donc de la compétence de la résolution 242 de l'ONU et du contentieux israélo-syrien, non de la résolution 425 sur le Liban sud et du contentieux israélo-libanais justifiant par des arguties

³⁸⁶ Discours du Président syrien Bachar el Assad le 8 octobre 2004 à Damas lors du Congrès des Expatriés Syriens

juridiques le maintien de son occupation, Israël fournit au Hezbollah ses meilleurs arguments ».

Le gouvernement libanais a adressé à Koffi Annan des documents attestant que ces terres sont la propriété de Libanais, des relevés cadastraux et des copies d'un accord conclu entre le Liban et la Syrie dans les années 60 à leur sujet. Le président du Parlement, Nabih Berri, affirme par ailleurs être en possession d'une carte officielle américaine confirmant la « libanité » de ces terres. Les officiels libanais et syriens ont mis en exergue le fait que la Syrie a donné officiellement le territoire au Liban en 1951³⁸⁷. Un certain nombre de résidents de la région possèdent d'ailleurs des certificats fonciers libellés par le gouvernement libanais. Les cartes établies par le ministère du tourisme libanais indiquent également une frontière libano-syrienne courant à l'ouest des fermes de Chébaa.

Le véritable problème reste le fait que la résolution 1559, ne cite même pas le « Hezbollah » dans son texte et c'est là que réside une faille essentielle de cette résolution qui demande la dissolution d'une milice qu'elle ne mentionne pas. Il est à noter également que la résolution 1559 nie d'une part le droit du Liban à récupérer son territoire « les fermes de Chébaa », et d'autre part rend nuls les accords d'avril 1996. C'est de la sorte, qu'il puisse être interprété que cette résolution ne vise pas ce parti devenu un acteur essentiel au Liban :

« En outre au Liban, il est ainsi brusquement devenu l'élément unificateur et symbolique central d'une autre sensibilité libanaise aux traditions anti-impérialistes et nationalistes arabes qui n'est pas sans trouver des échos dans le monde arabe. »³⁸⁸

³⁸⁷ Les cartes militaires libanaises publiées en 1961 et 1966 nomment plusieurs fermes de la région, en particulier Zebdine, Fashkoul, Mougr Shebaa et Ramta; elles sont toutes indiquées comme étant libanaises. Voir mémoire de maîtrise de Christian Taoutel de juin 2004, à l'université Saint Joseph de Beyrouth.

³⁸⁸ Georges Corm dans le Monde Diplomatique édition avril 2005, « Crise libanaise dans un contexte régional houleux ».

C'est en 1996, que le Hezbollah a acquis définitivement la « légitimité aux yeux de la majorité des libanais. » Au moment de l'opération « raisins de la colère », déclenchée par Shimon Pérès, en guise de lutte contre « le terrorisme du Hezbollah », un obus touche un abri de l'ONU et provoque le massacre de Cana, désormais commémoré chaque année depuis 1996, le 18 avril. Israël avait réussi ce jour-là, sans le vouloir, a provoqué l'union des libanais, de toutes confessions confondues. « *Des barbus de la banlieue sud collectaient des fonds pour la résistance chez les chrétiens de Beyrouth-Est, qui accueillaient dans leurs écoles des familles chiïtes fuyant les bombardements dans le sud.*³⁸⁹ » D'autre part, le moment le plus important dans l'histoire du Hezbollah, va naître des résultats de l'opération « Raisins de la colère ». Les accords d'avril 1996, vont « légitimer » l'action du Hezbollah, qui deviendra désormais la résistance nationale, aux yeux des libanais et des occidentaux.

Désarmement des palestiniens, sans garanties

Comme pour le point précédent de la résolution 1559, le Conseil de sécurité a demandé que toutes les milices libanaises et non libanaises soient dissoutes et désarmées. Or, ce texte fait allusion aux groupes palestiniens mais ne les cite pas.

Les réfugiés palestiniens³⁹⁰

Le Liban, dont deux bataillons de l'armée avaient pris part à la première guerre israélo-palestinienne en 1948, et se limitant à une solidarité diplomatique avec les Etats arabes durant

³⁸⁹ Lire l'article de Patrick Forestier, sur le Hezbollah, dans Paris-Match, numéro du 9 mars 2000.

³⁹⁰ La présence des réfugiés palestiniens sur le sol libanais et la lutte entre l'OLP et Israël fut au cœur des débats politiques et des tendances de la guerre civile au Liban. Deux tendances se dégagèrent: d'un côté, les groupes (surtout chrétiens comme Kataëb ou Phalanges libanaises, Ahrar...) qui souhaitaient la fin des combats menés par les fedayin et de l'autre côté, les arabistes (surtout musulmans comme Mourabitoun, socialistes et mouvements de gauche...) qui soutenaient les Palestiniens et constituèrent, en 1972, le Front arabe de participation à la résistance.

Le 13 avril 1975, des accrochages entre phalangistes et membres de l'OLP marquèrent le début d'une guerre longue de quinze années.

la guerre des Six Jours en 1967, devait avoir de profondes répercussions de l'occupation par Israël de la Cisjordanie, de Jérusalem-Est et de la bande de Gaza. Des réfugiés palestiniens dont le nombre augmenta encore après la répression par l'armée jordanienne, des combattants palestiniens en Septembre «noir» en 1970.

Le 3 novembre 1969, à la suite d'affrontements entre Palestiniens et armée libanaise, le gouvernement libanais avait, par les accords du Caire, reconnu « le droit de cité » aux combattants de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), de lancer les attaques contre Israël qui mena des représailles au-delà de la frontière³⁹¹.

En acceptant de les désarmer, cela supposerait que le gouvernement libanais devra en assurer la charge sécuritaire et cela risquerait d'ouvrir la voie à la normalisation du statut de ces réfugiés, vers une naturalisation, comme s'en défendent les partis proches de la Syrie.

D'autre part, Un désarmement des divers groupuscules palestiniens du camp de « Ain el Helwé », près de Saïda, par exemple, signifie une véritable guerre de rues : en effet, une partie des palestiniens armés au Liban ne reconnaît même pas l'autorité de Yasser Arafat ou de son prédécesseur Mahmoud Abbas.

« L'implantation palestinienne au Liban devient un fait accompli. Les Etats-Unis et la France permettront-ils à l'armée libanaise, une fois le retrait syrien obtenu, de pénétrer dans les camps palestiniens - notamment celui de Aïn-el-Héloué à Saïda -, où sévissent des milliers de miliciens palestiniens en possession d'armes lourdes ? L'avenir du Liban et du Proche-Orient, relié au conflit en Palestine, apparaît de plus en plus compromis. Seul un règlement juste du contentieux israélo-palestinien, qui semble bien loin, permettra à notre peuple et ses voisins arabes de vivre dans la paix à laquelle nous aspirons depuis toujours³⁹² ».

Relevant d'organisations syriennes, iraniennes ou encore islamistes, ces groupes-là, ne remettront pas leurs armes pacifiquement aux autorités libanaises, comme déjà déclaré maintes fois par Sultan Abou al Aynein ou encore Mounir al Maqdash, tous deux chefs de

³⁹¹ Mémoire de maîtrise de Christian Taoutel de juin 2004, à l'université Saint Joseph de Beyrouth.

³⁹² Najji Farah, directeur de la rédaction, RJLIBAN N°50 du 9 octobre 2004

groupes palestiniens. Il serait utile ici, de penser au nombre de criminels palestiniens condamnés pour crimes divers par les autorités libanaises et toujours recherchés et « cachés » dans les camps. Les autorités libanaises n'ayant pas le droit de rentrer dans ces camps de réfugiés, pour des raisons connues de la communauté internationale et surtout de la ligue arabe.

Ainsi, la résolution 1559, évoque un désarmement des milices palestiniennes, sans pour autant donner la moindre clarification au gouvernement libanais, des modalités et conditions et formes de ce désarmement :

« Si, de cette suzeraineté, le Conseil de sécurité est aujourd'hui pressé de nous débarrasser, c'est que la logique qui sous-tendait jusque-là la politique occidentale, et notamment américaine, à l'égard de la Syrie s'est inversée. Il y a toujours 400 000 réfugiés palestiniens au Liban - - 10 % de notre population »³⁹³

Annulation de l'armistice de 1949

La résolution 1559, réclame l'envoi de troupes libanaises militaires dans les régions frontalières avec Israël, or la résolution semble totalement ignorer, ici, un accord signé le 23 mars 1949, et qui fixait le nombre de militaires libanais dans cette région, à un maximum de 1500 hommes.

En effet, suite à la guerre de 1948 après la déclaration de la naissance de l'Etat d'Israël, vont être signés entre Israël et ses voisins des accords, appelés « Accords de Rhodes ». Il s'agit en fait, de la Convention d'Armistice égypto-israélien, du 24 février 1949; La Convention d'Armistice israélo-libanaise³⁹⁴, du 23 mars 1949; La Convention d'Armistice israélo-transjordanien, du 3 avril 1949; Et la Convention d'Armistice israélo-syrien, du 20 juillet 1949.

³⁹³ Charles Rizk, le Monde le 3 mai 2005.

³⁹⁴ En document Annexes, le texte officiel de l'Armistice de 1949.

L'Armistice avec le Liban est signé le 23 mars 1949, et Israël évacue quatre villages libanais. De chaque côté de la frontière est constituée une zone démilitarisée, dans laquelle chaque armée peut poster 1 500 soldats au maximum³⁹⁵.

Dans un entretien avec le quotidien français, Le Monde du mardi 13 février 2001³⁹⁶, recueilli par Mouna Naïm et Lucien George, Rafic Hariri, Premier ministre à l'époque, répondait à la question suivante :

« Pourquoi, malgré l'insistance de l'ONU et de pays amis, dont la France, l'armée libanaise ne s'est-elle toujours pas amplement déployée au Liban sud, neuf mois après le retrait israélien? »

Rafic Hariri : « *Ecoutez, le Proche-Orient est très compliqué. Des choses et des actes qui paraissent relever de l'évidence et de la pure logique ne correspondent à la logique régionale. Bien sûr, déployer l'armée dans le Sud n'aurait rien que de très normal 1500 soldats et gendarmes sont déjà sur place. Si nous ne le faisons pas, c'est parce que nous voulons qu'Israël revienne à la table des négociations. Israël n'a toujours pas évacué le lieu-dit les fermes de Chébaa et n'a pas conclu avec la Syrie et les Palestiniens. Il maintient ainsi le Liban, la Syrie et les Palestiniens dans une situation d'instabilité. Pour qu'il revienne à la table des négociations, il faut qu'il connaisse lui aussi une situation d'instabilité. Nous ne cherchons ni la violence ni la guerre. Nous voulons la négociation et la paix.* ».

Pour conclure ce point, il est donc possible de constater que la résolution 1559, laisse en marge l'armistice du 23 mars 1949 ; Un accord essentiel, de la donne militaire aux frontières. Pour la 1559, il faut envoyer l'armée au Sud, mais le problème majeur, c'est que l'armée y est déjà, et ce selon l'accord de 1949.

³⁹⁵ http://www.acontresens.com/contrepoints/histoire/14_7.html

³⁹⁶ "Les Israéliens restent taraudés par des idées expansionnistes" propos recueillis par Mouna Naïm et Lucien George, Le Monde du mardi 13 février 2001.

Ligne bleue – ligne verte !

Le dernier point de discordance entre la résolution 1559 des Nations Unies, et bon nombre d'observateurs libanais, vient de l'imprécision onusienne, autour du concept des frontières internationales entre Israël et le Liban. Le texte onusien, demande l'envoi de l'armée libanaise jusqu'aux frontières internationales, alors que cette idée même des frontières entre ces deux pays reste floue.

En effet, Dans son communiqué du 30 juin 2004, l'ONU estime qu' « une violation de la Ligne bleue ne peut en justifier une autre » et que cette Ligne bleue « marque la frontière entre le Liban et Israël ». Or, il n'en est rien de définitif, puisque Israël n'a toujours pas de « frontière sûre et reconnue » comme le recommandait, sur un plan général, le Conseil de sécurité, dans la résolution 242 de 1967, après la Guerre de Six jours. De telles frontières dites « internationales » n'existent qu'avec l'Égypte, depuis le traité de 1979 et avec la Jordanie depuis un accord de 1994.

En revanche, avec la Syrie et le Liban, le droit international en est toujours à la ligne de cessez-le-feu, délimitée par les accords d'armistice, (accords de Rhodes), le 23 mars 1949, sous les auspices des Nations Unies qui avait à l'époque fait préciser que la ligne de cessez-le-feu, qualifiée, par la suite, de Ligne verte, constituait une frontière définitive.

Ainsi depuis le retrait israélien du sud Liban en mai 2000, l'État libanais a maintes fois répété, que la ligne bleue ne constituait pas une ligne définitive. Il est possible ici, de se souvenir qu'en 2000, des discussions avec l'envoyé spécial de l'ONU, Terje Rod Larsen, dirigées par le Président libanais en personne, tournaient autour de « quelques mètres », de plus ou de moins, sur la ligne bleue.

Le 14 février 2005 « le séisme »

Le 14 février 2005, Rafic Hariri le Premier ministre démissionnaire du Liban est assassiné dans un énorme attentat à l'explosif au centre-ville sur la route du bord de mer de Beyrouth. Ce tragique événement coûte la vie en même temps une vingtaine de personnes dont l'ancien ministre Bassel Fleyhan et blesse une centaine de passants. Dès le lendemain, les services de renseignements syriens et libanais furent immédiatement montrés du doigt par l'opposition et une partie de la population, sans aucune preuve ou indice. Cette « catastrophe » fit descendre une grande partie de la population libanaise dans les rues de Beyrouth à l'occasion de la manifestation du 14 mars. Cet assassinat marque le début de ce que certains appellent « la révolution du cèdre » ou « le printemps de Beyrouth » qui conduisit au départ de la totalité des troupes syriennes fin avril 2005.

L'assassinat de Rafic Hariri

« Le Liban était sous le choc mardi et l'armée déployée en force au lendemain de l'assassinat de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri dans un attentat à Beyrouth, pour lequel une enquête internationale a été exigée par l'opposition et des pays occidentaux. Beyrouth donnait l'aspect d'une ville fantôme en état de siège avec le déploiement de l'armée. Ecoles, universités, commerces, banques, bureaux sont restés fermés, l'opposition ayant appelé à une grève générale de trois jours et le gouvernement à un deuil national de la même durée...Des scènes de dévastation, des corps calcinés bien visibles finissant de se consumer dans des voitures en feu entourés d'épais nuages de fumée noire.³⁹⁷ »

C'est simplement ainsi, que se décrit Beyrouth, au lendemain de l'assassinat de Rafic Hariri, premier ministre démissionnaire le 21 octobre 2004 ; dans une explosion vers 13h00 au passage de son convoi près de l'hôtel Saint-Georges près du centre de Beyrouth. L'explosion qui a dévasté tout le quartier où se trouvent plusieurs grands hôtels longeant le bord de mer, a

³⁹⁷ 16 février 2005, Source : AFP

coûté la vie à 22 autres personnes, en blessant une centaine d'autres. Parmi les tués, figure également Bassel Fleihan, l'ancien ministre de l'économie.

Après l'assassinat, la chaîne Al Jazeera diffusait un enregistrement vidéo d'une organisation se faisant appeler « *Soutien et Jihad en Grande Syrie* », dans lequel Ahmad Abou Adas, membre supposé de l'organisation déclarait:

« En soutien à nos frères Moudjahidin dans la terre des deux lieux saints et en revanche pour leurs purs martyrs tués sur la terre des deux lieux saints par les services de sécurité du régime saoudien, nous avons décidé d'exécuter ce juste châtement contre l'agent de ce régime le pécheur Rafic Hariri ...³⁹⁸ »

Après la diffusion de l'enregistrement, l'Organisation Al-Qaida en Syrie³⁹⁹ déclarait :

« Nous accusons l'un des trois éléments suivants; le Mossad, les services de renseignement du régime baasiste en Syrie avec l'aide des services secrets libanais; et la troisième possibilité est les services de renseignement américains. »

De son côté Le Prince Nayef bin Abd Al-Aziz, ministre de l'intérieur saoudien, qualifia de «stupide» la tentative de mêler son pays à l'assassinat de Rafic Hariri. Il déclara également aux reporters: *«Je ne pense pas qu'il existe une organisation terroriste telle que celle qui a diffusé la vidéo⁴⁰⁰.»*

³⁹⁸ Al Jazeera (Qatar), 14 février 2005, et la vidéo à l'adresse suivante:
<http://memritv.org/Search.asp?ACT=S9&P1=550>

³⁹⁹ Après la diffusion de l'enregistrement, l'Organisation Al-Qaida en Syrie publiait un communiqué niant tout lien avec l'assassinat. Le communiqué, posté sur le forum en ligne Plate-forme Islamiste Syrienne (Minbar Suria Al-Islami), déclarait: *«Ce qu'il s'est passé à Beyrouth et la tentative de celui qui a mené cette opération de faire porter la responsabilité au jihad et aux factions salafistes présentes en Syrie est un grand mensonge, pour les raisons suivantes: Les groupes du jihad en Syrie ont leurs propres priorités et elles n'incluent pas de faire exploser des voitures dans les villes de ce pays. Il est notoire que ce qui est aujourd'hui en tête de leurs priorités est [de fournir] un soutien moral et matériel à nos frères en Iraq et en Palestine ... Il n'est pas raisonnable pour l'organisation Al-Qaida, qui a fait ce qu'elle a fait à New York et à Washington et qui a sacrifié ses meilleurs hommes pour Beyrouth de venir aujourd'hui faire exploser des maisons et des rues à Beyrouth ... (source Al Jazeera).*

⁴⁰⁰ « Al-Sharq Al-Awsat » (Londres), 16 février 2005.

Aux obsèques populaires du mercredi 16 février à Beyrouth, la famille Hariri et ses alliés avait fermement refusé que l'Etat prenne en charge leur organisation et même la participation des officiels en fonctions.

Le soir même, l'opposition libanaise a exigé « *le départ du pouvoir libanais, ainsi que le retrait total des 14.000 soldats syriens du pays avant les élections législatives prévues au printemps* ». L'opposition a également accusé la Syrie, et le régime libanais pro-syrien d'être responsables de l'attentat et ont ainsi que Paris et Washington demandé une enquête internationale pour punir les auteurs de l'attentat.

Ils ont de même proclamé le 18 février 2005 date du déclenchement de «l'Intifada de l'indépendance» destinée à conduire la Syrie à se retirer du Liban et à l'organisation d'élections libres «le printemps de Beyrouth». Le soir même Walid Joumblatt dira « *Lorsque je place la responsabilité sur la Syrie, je la place sur les services de renseignements syriens au Liban qui contrôlent tous les aspects de la vie: Politique, parlementaire, académiques, administratif, militaires comme toutes les autres sphères.*⁴⁰¹ »

Lors d'une conférence rassemblant les chefs de l'opposition tenue au domicile de Walid Joumblatt, la figure de l'opposition chrétienne Samir Frangié a déclaré au nom des membres de l'opposition: «*En réponse à la politique de terreur et de crime des régimes libanais et syriens, l'opposition libanaise proclame le déclenchement d'une Intifada non-violente de démocratie et d'indépendance et appelle à prendre les mesures suivantes: Exiger l'établissement d'une commission d'enquête internationale sous la supervision de l'ONU pour mettre à jour ceux qui ont préparé et commis ce crime et les amener devant la justice... La destitution du régime libanais illégitime et la mise en place d'un gouvernement transitoire, en tant que nécessité nationale suprême qui protégera le peuple libanais et assurera le retrait complet et immédiat de l'armée syrienne du Liban et préparera la voie à des élections parlementaires en bonne et due forme et libres... Un appel à toutes les communautés libanaises dans tous les pays de la diaspora à soutenir l'Intifada de l'indépendance par tous les moyens possibles, politiques et financiers et également par des actions et des marches devant les ambassades et les sièges des organisations légales et*

⁴⁰¹ Journal télévisé, de la Future TV, 16 février 2005.

internationales... Une demande adressée à la communauté internationale représentée par l'ONU de défendre le peuple libanais captif qui est menacé par un terrorisme d'état...»

En réponse à la proclamation de l'Intifada de l'Indépendance, le Premier ministre libanais Omar Karamé dit qu'il avait *«examiné tous les paragraphes de la déclaration et en avait déduit qu'il s'agissait d'un projet de renversement contre l'état et contre le gouvernement. Nous disons: s'il s'agit de politique, ils peuvent dire ce qu'ils souhaitent, mais au sujet de la sécurité, on ne plaisante pas avec cette question⁴⁰².»*

Au Liban, des manifestations se sont produites dans plusieurs villes du pays pour dénoncer l'assassinat et accuser la Syrie. De son côté, Damas a rejeté toute implication et a dénoncé rapidement cet assassinat. Lors d'une conversation téléphonique, le Président Syrien Bahar Al Assad a dit à son homologue, le Président libanais Émile Lahoud, *«tous les efforts doivent être faits pour mettre à jour ceux qui ont commis ce crime odieux et les commanditaires, dont le but est de mettre à mal l'unité nationale libanaise⁴⁰³.»*

Le ministre syrien de l'information, Mehdi Dakhllallah a déclaré que ceux qui accusent la Syrie étaient *«stupides, ignorants ou incapables de voir la réalité. Seul un ennemi du Liban a pu commettre un tel acte et la Syrie ne peut être un ennemi»*. Selon lui, *«l'assassinat a été conduit dans le cadre de la pression internationale exercée sur la Syrie, une pression qui a pour objectif final de mener à bien les aspirations agressives d'Israël dans la région⁴⁰⁴.»*

Le ministre de la défense syrien Hassan Turkmani a déclaré: *«Le seul bénéficiaire est Israël, qui ne veut pas que le Liban soit stable.»*

⁴⁰² Journal télévisé, de la Future TV, 19 février 2005.

⁴⁰³ Al Safir, 15 février 2005.

⁴⁰⁴ Al Safir, 15 février 2005.

Les réactions à l'assassinat à travers la presse libanaise et arabe

L'assassinat du Premier ministre libanais Rafic Hariri a suscité diverses réactions dans le monde arabe et ce à travers la presse libanaise et arabe :

Pour plusieurs quotidiens libanais, l'attentat et la mort de Hariri plongent le pays déboussolé dans une période de profonde incertitude : « Hariri est mort en martyr et le Liban est plongé dans la tourmente, écrit Al Safir. *« Ils veulent tuer l'espoir »*, titre le quotidien l'Orient-le Jour. Pour An Nahar, *« l'enfer s'est de nouveau emparé de Beyrouth »*.

Al Moustaqbal, affirme que Hariri « est mort en martyr pour le Liban » et publie en une les accusations de l'opposition contre la Syrie et le pouvoir libanais.

Le quotidien libanais Al Moustaqbal⁴⁰⁵, a écrit: *« ce gouvernement défailant porte une pleine responsabilité pour ce qui s'est passé ... Avant l'assassinat, les autorités avaient classé Hariri dans la catégorie des agents à la solde des étrangers et l'avaient accusé de haute trahison. Ils l'avaient affublé de toutes sortes de noms à travers leurs services et organes: chef de la conspiration, inspirateur de la résolution 1559... Les autorités ont bénéficié de l'assassinat de Hariri ... ils ont le sourire car à partir de maintenant personne n'est assuré d'être protégé ou de jouir d'une immunité⁴⁰⁶. »*

Pour le quotidien libanais pro-syrien « Al Safir », La responsabilité pour ce crime et pour les crimes du même type est imputable aux autorités libanaises et syriennes dans la mesure où elles sont les gardiennes ; *«Le crime a été perpétré après une série de menaces proférées par des officiels de haut rang du régime⁴⁰⁷ »*

Le quotidien An Nahar a écrit: *«Comme ils ont assassiné Kamal Joumlatt et l'ont jeté sanglant dans les rues, ils ont de la même manière fait exploser la moitié de la ville et assassiné Rafic Hariri et transformé son corps en un morceau de charbon brûlé. Voilà comment est ce régime et c'est sa logique depuis son origine: assassiner ceux qui sont dans*

⁴⁰⁵ Hariri en était le propriétaire.

⁴⁰⁶ Al Moustaqbal, 15 février 2005, et Journal télévisé, de la Future TV, 16 février 2005.

⁴⁰⁷ Al Safir, 15 février 2005.

*l'opposition et brûler le corps de quiconque ose se dresser contre lui. Un régime criminel, vindicatif et malveillant qui n'a aucun scrupule à intensifier le terrorisme contre un peuple libre, indépendant et souverain.*⁴⁰⁸ »

Dans un éditorial, le quotidien Koweïtien Al Watan déclare: «*Si la Syrie est incapable de maintenir la sécurité au Liban, comme ces événements l'indiquent, elle doit partir immédiatement...la Syrie doit quitter le Liban car les justifications telles que le conflit avec Israël ou la défense de la sécurité de la Syrie ou du Liban ne sont plus valables... Si les explosions frappent constamment les adversaires de la présence syrienne au Liban, ceci pourrait signifier que la Syrie est responsable de ces explosions – sinon, est-ce seulement dû à la chance que les victimes de ces explosions sont ses ennemis politiques?* »⁴⁰⁹

Le rédacteur en chef du quotidien gouvernemental égyptien Akhbar Al Yawm, Ibrahim Sa'dah, dans un article du 19 février intitulé «*Ils l'ont assassiné et se sont rendus à ses funérailles*», insinua que la Syrie était impliquée dans le meurtre⁴¹⁰.

Le chroniqueur Hassan Yousef a écrit dans le quotidien gouvernemental syrien «*Techrine* » : «*Il y a de grandes forces dirigées par les Etats-Unis et l'entité sioniste intéressées à changer la face de la région. Les Etats-Unis veulent édifier un Grand Moyen Orient... Tout ce qu'il s'est produit, à commencer par l'occupation de l'Irak et y compris l'assassinat d'Al-Hariri, est une tentative de détruire ce qui est connu comme la patrie arabe et de construire ce qu'ils veulent: le prétendu Grand Moyen Orient...* »⁴¹¹

Ainsi Eyal Zisser, spécialiste de la Syrie au Dayan Institute de l'université de Tel-Aviv, affirme : «*C'est totalement illogique que la Syrie l'ait fait. Cela aurait été une décision*

⁴⁰⁸ An Nahar, 15 février 2005.

⁴⁰⁹ Al Watan (Koweït), 15 février 2005 et Journal télévisé, de la Future TV, 16 février 2005.

⁴¹⁰ Akhbar Al Yawm (Egypte), 19 février 2005 et Journal télévisé, de la Future TV, 16 février 2005.

⁴¹¹ Techrine (Syrie), 16 février 2005 et Journal télévisé, de la Future TV, 16 février 2005.

*stupide de sa part. Tout le monde la surveille, et elle n'a aucun intérêt à déstabiliser le Liban*⁴¹² »

Les medias français et américains, évoquent les possibilités d'un « suicide politique », si le régime syrien avait commis cet acte, alors que les medias libanais proches de Damas parlent d'une culpabilité de la Syrie étant précisément l'objectif recherché par les auteurs du crime.

C'est par ces mots que s'ouvre le numéro de mars 2005, du Monde diplomatique :

*« Le temps des machinations obscures est revenu. Et il semble bien que nous soyons passés, dans le théâtre du Proche-Orient, au deuxième acte, y compris avec le risque d'une relance de la guerre civile au Liban qui ne paraît pas émouvoir les « défenseurs » du pays du Cèdre. Après la guerre d'Irak – et malgré le désastre de l'occupation et la défaite cinglante aux élections de la liste soutenue par Washington, les grandes manœuvres reprennent simultanément contre les deux autres objectifs depuis longtemps désignés : L'Iran et son alliée la Syrie, qui constitue sans doute le maillon le plus faible. Ceux qui ont tué Rafic Hariri savaient-ils qu'ils offraient symboliquement sur un plateau, à la « communauté internationale », le destin du régime syrien ? »*⁴¹³

Réactions des acteurs de la résolution 1559

Les Etats-Unis et l'assassinat de Rafic Hariri

*« Les faucons du Pentagone ne pouvaient rêver meilleure conjoncture : dans la ligne de mire de la communauté internationale après l'attentat qui a coûté la vie, lundi, à l'ex-premier ministre libanais Rafic Hariri, la Syrie leur semble soudain offerte sur un plateau.*⁴¹⁴ »

Les Etats-Unis dès le lendemain du crime, affirment ne pas être en mesure de désigner « le responsable de l'attentat qui a coûté la vie à Rafic Hariri et réclament une enquête impartiale et crédible » sur cette affaire. Pourtant ils expriment officiellement à l'adresse des dirigeants syriens leur profonde colère. A Beyrouth d'abord, le secrétaire d'Etat adjoint pour

⁴¹² Cité par Jefferson Morley, « Who Killed Rafic Hariri ? », washingtonpost.com, 16 février 2005.

⁴¹³ Ignacio Ramonet, Le Monde diplomatique, Mars 2005.

⁴¹⁴ « le Temps » le 17 février 2005.

le Proche-Orient, Williams Burns, venu participer aux funérailles⁴¹⁵ de Hariri, a souligné à plusieurs reprises que « *la mort brutale de l'ancien Premier ministre devrait renforcer l'élan pour un Liban libre, indépendant et souverain. Cela veut dire une application immédiate de la résolution 1559* ».

A Bkerké, sur le perron du patriarcat maronite, et à l'issue d'un entretien avec le patriarche Sfeir, auquel assistait l'ambassadeur américain Jeffrey Feltman, William Burns a réaffirmé son attachement à une enquête sérieuse, à l'application de la 1559 et à des législatives libres et justes⁴¹⁶.

La visite de Burns à Beyrouth pour les obsèques de Rafic Hariri intervient au lendemain du rappel pour Washington de l'ambassadrice américaine en poste à Damas, Margaret Scobey où elle a été rappelée pour des « consultations urgentes après le meurtre brutal ». Avant son départ elle avait fait part au chef de la diplomatie syrienne, Farouk el Chareh, de « *la profonde inquiétude et de la profonde indignation des Etats-Unis après cet acte de terrorisme* », et s'est refusée à donner une date pour son retour à son poste.⁴¹⁷

Les Etats-Unis sont intraitables sur la nécessité de la mise en application de la résolution 1559

« *Souligner, étoffer, renforcer un message qui vous est désormais familier, à savoir la nécessité absolue d'une mise en application de la résolution 1559 de l'Onu* » : déclare durant

⁴¹⁵ « *Au cours de mon entrevue en cette triste journée avec le ministre des Affaires étrangères, j'ai à nouveau insisté sur la condamnation par les Etats-Unis de l'assassinat de l'ancien chef du gouvernement, Rafic Hariri. J'en profite pour présenter une nouvelle fois mes condoléances à la famille de Hariri et à celles des autres victimes innocentes qui ont péri du fait de cet acte terroriste barbare* », a commencé par dire William Burns au palais du ministère des affaires étrangères.

⁴¹⁶ « *Nous avons convoqué l'ambassadrice des Etats-Unis à Damas pour consultations et cela donne une image du comportement de la Syrie et de la difficulté des relations que nous avons avec elle. Vous savez que le Syria Accountability Act, que le président Bush a commencé à appliquer, comporte plusieurs dispositions et il est certain que cela va être l'objet de consultations à Washington* », a-t-il indiqué. « *J'ai une profonde foi dans les capacités du peuple libanais de prendre en charge ses propres Affaires politiques et de participer aux législatives, de manière à ce que celles-ci soient une source de fierté pour le Liban. Je crois aussi dans la capacité des Libanais à édifier un avenir économique qui serait le fruit des efforts déployés par Rafic Hariri. Cela exigera beaucoup d'aide de la part des amis du Liban* »

⁴¹⁷ « *An Nahar* », le 17 février 2005.

son séjour, le 27 février 2005, le sous-secrétaire d'Etat américain David Satterfield qui a occupé dans le passé les fonctions de conseiller puis d'ambassadeur à Beyrouth. Il s'est dit également confiant de l'aptitude du peuple libanais à décider de son propre destin, pourvu seulement que lui en soient donnés les moyens et qu'il soit mis fin à toute influence étrangère dans ses affaires :

*« C'est bien là le propos de la résolution 1559 du Conseil de sécurité, qui stipule le départ de toutes les forces étrangères, c'est-à-dire syriennes, du pays, et l'arrêt des ingérences dans ses affaires. Ce message est clair, dénué de toute équivoque, il est bien connu désormais et cependant cette visite est loin d'être inutile, puisqu'elle a précisément pour objet de lui conférer plus de force encore. Nous voulons un avenir différent pour le peuple libanais, sans que nul ne prenne les décisions qui lui appartiennent : cela vaut mieux pour les Libanais bien sûr ; pour les Syriens aussi, mais chez eux et sans ingérence dans les affaires de leur voisin. »*⁴¹⁸

Le lendemain, la secrétaire d'Etat américaine Condoleezza Rice déclarait :

« Nous avons beaucoup parlé du Liban et de l'importance de la pleine application de la résolution 1559, du fait qu'il est important que la Syrie respecte ses engagements pour contribuer à la stabilité et non à l'instabilité du Liban. Nous avons exprimé notre inquiétude à propos des assassinats qui ont lieu au Liban, de la nécessité pour la Syrie de s'assurer que toutes ses forces sont retirées du Liban »

La France et l'assassinat de Rafic Hariri.

Rafic Hariri était un ami personnel de Jacques Chirac. Le président français, accompagné de son épouse Bernadette, s'est rendu à Beyrouth le Jeudi 17 février, afin de présenter ses condoléances à l'épouse et à la famille de l'ancien Premier ministre.

⁴¹⁸ L'Orient-le Jour le 28 février 2005

Le chef de l'Etat français « *rendra hommage à celui qui a toujours incarné la volonté d'indépendance, de liberté et de démocratie du Liban. Il marquera au Liban et au peuple libanais l'amitié indéfectible de la France et du peuple français* », a précisé le palais de l'Elysée le soir du départ du président français pour Beyrouth. L'Elysée avait également réclamé qu'une enquête internationale soit conduite sans délai pour déterminer les circonstances et les responsabilités de cette tragédie.

Dans une courte allocution prononcée à l'aéroport de Beyrouth, le président français a déclaré être venu au Liban « *pour rendre hommage à un homme qui était mon ami, et qui était également un grand démocrate, un homme d'Etat, un homme de paix* »

« *Je suis venu naturellement présenter mes condoléances à son épouse, à ses enfants, à sa famille, à ses amis, et dire à l'ensemble du peuple libanais combien, plus que jamais, je me sens solidaire aujourd'hui de sa peine et de son destin*⁴¹⁹ », a poursuivi le chef de l'Etat français.

A Paris, Lors du conseil des ministres, tenu le mercredi 16 février, le chef de l'Etat français a déclaré que « *l'assassinat de Rafic Hariri, homme de paix et de dialogue, un démocrate, nous rappelle, hélas, des méthodes criminelles d'un autre temps que la France condamne au nom du respect de la démocratie, de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité du Liban*⁴²⁰ ».

A l'ONU, L'ambassadeur de France, Jean-Marc de la Sablière, avait noté « *à quel point il importait de donner une dimension internationale à la recherche de la vérité sur la mort de Rafic Hariri et que demander à Kofi Annan un rapport sur ce sujet entrerait dans ce cadre*⁴²¹ ».

« *Il ne faut pas que l'horrible attentat qui a remporté Rafic Hariri reste sans suite.*

⁴¹⁹ L'Orient-le Jour le 18 février 2005.

⁴²⁰ Journal Télévisé, Futur TV, 17 février 2005.

⁴²¹ Lebanon desk, nations Unies, New York.

Les Libanais vont bientôt voter. La communauté internationale, sous l'impulsion de la France, de l'Union Européenne, des Etats-Unis, doit les aider à reconquérir leur liberté. Nous le devons à la mémoire de Rafic Hariri⁴²². »

Pour Robert Fisk, il n'y a aucun doute, c'est les syriens qui ont tué Rafic Hariri. Dans un Entretien conduit par Jean-Pierre Perrin⁴²³, journaliste au quotidien Libération, en 2007, il dit :

« Je suis certain que c'est une organisation liée au régime syrien qui a éliminé Rafic Hariri. Mes amis, au sein des forces de sécurité libanaises, m'ont donné les noms des quatre officiers qui ont été chargés de faire disparaître les preuves. Ce sont des Libanais qui travaillent pour les Syriens. Ils sont allés chercher au fond du cratère de la bombe certaines pièces du véhicule et les ont remplacées par d'autres pièces, puis ils ont fait enlever le tout. La nuit même de l'attentat, vers minuit. »...

« J'ai cité les noms de ces quatre officiers dans mon journal. Mais je ne pense pas que Bachar soit directement impliqué. Ce sont les forces de sécurité du parti Baas qui ont fait le coup. Bien sûr, les amis de la Syrie prétendent que c'est impossible, que tuer Hariri aurait été une décision stupide puisque c'est elle qui, par la suite, a provoqué le retrait de l'armée de Damas du Liban. Mais les choses ne se passent pas de cette manière en Syrie. »...

« Les forces de sécurité ont simplement décrété que Hariri était un ennemi du peuple et qu'il fallait donc le liquider. Le premier chef des enquêteurs de l'ONU, Detlev Mehlis, l'avait bien compris. Dans son rapport, les noms de plusieurs responsables syriens ont d'ailleurs été censurés. Ce rapport était pourtant remarquable. Il avait été établi d'après la très bonne enquête menée par un membre de son équipe, un officier de police irlandais. C'est sur la base de cette enquête que l'ONU a décidé de créer un tribunal international. Je connais ce policier et il est formel : ce sont les Syriens. Mais, comme les Américains ont besoin de l'aide de Damas sur le dossier irakien, ils ont fait pression pour que l'enquête soit interrompue. Au

⁴²² R.F.I, citant Alain Juppé, mercredi 16 février 2005.

⁴²³ Politique Internationale, N° 115 - PRINTEMPS 2007

Moyen-Orient, tout se marchande. Les Syriens leur ont dit : arrêtez le tribunal international et vous pourrez compter sur nous en Irak. Tout le monde sait bien que la Syrie laissait passer par ses frontières les kamikazes qui venaient commettre des attentats dans ce pays ».

Il s'agit des généraux Jamil Sayyed, ancien numéro deux des renseignements militaires, directeur de la Sûreté générale; Raymond Azar, chef des Renseignements militaires ; Ali Hajj, commandant en chef des Forces de sécurité intérieure et Moustapha Hamdane, chef de la Garde présidentielle du Président Lahoud.

L'intégralité du retrait syrien

Même si en avril 2005, La question du retrait syrien du Liban est particulièrement sensible : celui-ci est annoncé comme « intégral » par le gouvernement de Damas et implique un départ de l'armée mais également de ses services secrets, Mais l'intégralité du retrait semble largement contestée par un grand nombre de libanais. Qui pensent qu'outre la présence armée, les Syriens exerçaient leur influence sur les affaires intérieures libanaises grâce à « un maillage » étroit d'agents de renseignements en civil, les « mûkhabarat » مخابرات déployés sur tout le territoire.

Ainsi, depuis le retrait syrien en 2005, le rassemblement du 14 mars, ne cesse de rappeler que les services de renseignements syriens étaient loin de se résumer au siège beyrouthin de sinistre réputation situé à proximité de l'hôtel Beau Rivage. C'est pourquoi l'émissaire de l'ONU, Terje Roed-Larsen mandatait une mission chargée d'inspecter plusieurs dizaines de sites où les troupes syriennes avaient été déployées et où pouvaient subsister des agents de renseignements implantés de longue date.

Conclusion

Conclusion

La période 2000 – 2005 est marquée par de grands évènements au niveau du contexte international mais aussi au niveau du contexte régional et national libanais. On peut ainsi dire que chaque évènement à l'étranger trouve son écho au Liban.

Ainsi chronologiquement, le retrait israélien, la mort de Hafez el Assad, « Intifada al aqsa انتفاضة الأقصى », les attentats du 11 septembre, la montée des néoconservateurs, la guerre en Afghanistan et la lutte contre le terrorisme, la guerre en Irak et « la démocratisation » du Moyen Orient, Le second mandat du président américain G.W. Bush et ses perceptions moyen-orientales.

L'église maronite et les déclarations sismiques des prélats maronites, la montée de l'opposition chrétienne contre la Syrie, la réconciliation de la montagne, la fermeture de la MTV une télévision anti-syrienne, le rassemblement indépendantiste de Qornet Chehwane, le retour d'Amine Gemayel, La « Syria accountability act » en 2003, La reconduction au pouvoir du président libanais Émile Lahoud, l'assassinat de Rafic Hariri, les attentats terroristes qui en suivent, le retour de Michel Aoun, la libération de Samir Geagea, le ralliement des sunnites et des druzes au mouvement indépendantiste, le départ des syriens, Les élections de mai-juin 2005, et la guerre de 2006...

Tous les événements de cette période ont bel et bien changé quelque chose dans le paysage politique et social libanais : En quoi les deux « indépendances » arrachées en 2000 et 2005 deviennent elles des défis à la démocratie libanaise ?

Entre 2000 et 2005, Le fait nouveau, c'est que les lignes de démarcation entre les différentes communautés ont bougé. Le commandement sunnite Hariri et druze Joumblatt a basculé dans le camp anti syriens après l'assassinat de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri. Et ce sont aujourd'hui les chiites qui apparaissent, derrière le Hezbollah et Amal, comme le fer de lance de la politique syrienne au Liban. Quant aux chrétiens, leur division en deux camps leur a valu une expression sarcastique populaire dans les milieux chrétiens au Liban depuis 2005 : « divisés entre les barbus et les corrompus » Les barbus en allusion aux membres du

Hezbollah et les corrompus étant les « affairistes » classe d'hommes d'affaire accusés de corruption et présents dans les sillons de la famille Hariri.

Dans ce pays fracturé, chacun est bien conscient des risques que comporterait une brutale modification des équilibres communautaires, et notamment une marginalisation de la communauté chiite, dont le Hezbollah est aujourd'hui le premier parti. Une communauté chiite, forte de sa « milice – résistance », elle sort renforcée par le retrait israélien humiliant en 2000, et elle sort « martyrisée » donc renforcée par la guerre de juillet 2006, et depuis elle accuse de trahison tous ceux qui ne la soutiennent pas dans son combat face au « terrorisme d'Etat » israélien.

Les communautés et les confessions et leurs représentations et perceptions.

Lorsque l'Etat du Grand Liban qui fut proclamé le 1er septembre 1920 et mis sous mandat français par la Société des Nations SDN à la suite de l'effondrement de l'Empire ottoman après la première guerre mondiale (1914-1918), et en vertu de la Charte du mandat approuvée par son Conseil en 1922, les autorités françaises mandataires installèrent avant le vote de la Constitution, un Conseil représentatif à base communautaire.

La Constitution de 1926, dans la première mouture de son article 95, s'exprima en ces termes:

« A titre transitoire et conformément aux dispositions de l'article 1er de la charte du Mandat et dans une intention de justice et de concorde, les communautés seront équitablement représentées dans les emplois publics et dans la composition du ministère sans que cela puisse cependant nuire au bien de l'Etat.⁴²⁴ »

La Constitution libanaise, promulguée le 26 juin 1926, eût également le soin de préciser dans son article 9 :

⁴²⁴ Antoine A. Khair, *Le moutaçarrifiat du Mont-Liban*, 1973 Beyrouth : Université libanaise

« La liberté de conscience est absolue. En rendant hommage au Très-Haut, l'Etat respecte toutes les confessions et en garantit et protège le libre exercice, à condition qu'il ne soit pas porté atteinte à l'ordre public. Il garantit également aux populations, à quelque rite qu'elles appartiennent, le respect de leur statut personnel et de leurs intérêts religieux.⁴²⁵ »

L'annexe I à l'arrêté N° 60 L.R. du Haut-commissaire de France au Liban, daté du 13 mars 1936 consacre le statut des communautés religieuses dites historiques et désigne ces communautés. Cette liste, qui a subi ultérieurement quelques modifications, se présente actuellement comme suit et concerne 18 communautés⁴²⁶ :

Les communautés chrétiennes :

Arménienne catholique
Arménienne orthodoxe (grégorien)
Chaldéenne
Copte orthodoxe
Grecque catholique (melkite)
Grecque orthodoxe,
Latine (catholique romaine)
Maronite
Orientale assyrienne orthodoxe (nestorienne)
Syrienne catholique
Syrienne orthodoxe (jacobite)

Les communautés évangéliques :

Évangélique protestante

La communauté israélite

Les communautés musulmanes :

⁴²⁵ Antoine A. Khair, Le moutaçarrifiat du Mont-Liban, 1973 Beyrouth : Université libanaise.

⁴²⁶ Edmond Rabbath, La Constitution libanaise. Origines, textes et commentaires, Beyrouth, Publications de l'Université libanaise, 1982.

Alaouite

Chiite

Druze

Ismaélite

Sunnite

Le 22 novembre 1943, c'est l'indépendance du Liban, le seul dans la région dont la Constitution ne mentionne ni religion d'Etat ni référence à des principes religieux, acheva donc de loger tout le monde à la même enseigne en reconnaissant à toutes les Communautés le statut de personne morale de droit public. On peut dire cependant, pour se résumer, à l'issue de cette longue succession de textes de diverses formes, que « *l'Etat libanais n'a pas créé le régime communautaire, il n'a fait qu'en hériter depuis la première déclaration ottomane datant de plus d'un siècle et demi et accordant à des communautés religieuses un droit de législation et un droit de juridiction, en matière de statut personnel.*⁴²⁷ »

le Pacte National non écrit de 1943, confirmant la présidence de la République aux chrétiens maronites, la Présidence de la Chambre des députés aux musulmans chiites, la Présidence du Conseil des ministres aux musulmans sunnites (coutume religieusement observée jusqu'aujourd'hui) a prévu que pour chaque tranche de onze députés on accordera six sièges aux communautés chrétiennes et cinq aux communautés musulmanes, ce qui explique la raison pour laquelle le nombre total des députés, de 1943 à 1990, était divisible par onze (55,77, 44, 66, 99).

A la suite des accords de Taëf de 1990 ce rapport a été modifié pour prévoir l'égalité de représentation parlementaire entre les Chrétiens et les musulmans.

Ainsi on peut résumer, qu'il existe donc « *deux formes de confessionnalisme au Liban: le confessionnalisme concernant le statut personnel et le confessionnalisme politique*⁴²⁸ ».

⁴²⁷ Antoine A. Khair, *Le moutaçarrifiat du Mont-Liban*, 1973 Beyrouth : Université libanaise.

⁴²⁸ Ahmad Beydoun, *La « Formule », le Pacte et la Constitution*, Beyrouth, éditions Dar an-Nahar, 2003.

Le premier signifie que tout ce qui touche l'état des personnes ou la famille: le mariage, la filiation et dans une certaine mesure, les successions, relève de lois établies par les diverses communautés par une délégation de l'Etat. De même, les problèmes touchant ces questions sont tranchés par les tribunaux religieux.

Le second implique que les emplois politiques et administratifs sont répartis entre les différentes communautés. A l'article 95 de la Constitution s'ajoute une coutume constitutionnelle en vertu de laquelle le Président de la République, élu pour six ans par la Chambre des députés, doit être de confession chrétienne maronite, que le président de la Chambre des députés est élu par ces derniers parmi les musulmans Chiites, que le Premier Ministre doit être un musulman sunnite. Les portefeuilles ministériels sont également répartis suivant des quotas spécifiques réservés à chaque communauté.

Représentations et perceptions et Radioscopie des crises identitaires

Y avait-t-il, ou y a-t-il une représentation commune des bases sur lesquels devrait s'édifier le Liban et son Etat? Il est permis d'en douter.

Ainsi, le professeur Jean Salem a estimé que *« au Liban, la religion, bien loin de relever de la seule sphère privée, investit tous les secteurs de l'espace public... On avait ainsi abouti à un Etat informe et inclassable, qui portait en lui, de sa naissance, une contradiction fondamentale dans sa conception même, un vice constitutif qui n'allait cesser de grever, de plus en plus durement, son fonctionnement... paralysant sa fonction première, celle d'arbitre et de régulateur des conflits et des tensions d'un corps social que son hétérogénéité humaine, la diversité des pôles de référence spirituelle et des modèles sociaux et culturels exposaient, plus que d'autres, à de tels conflits et tensions »*.⁴²⁹

⁴²⁹ Jean Salem, « Un ordonnancement constitutionnel sous hypothèque », L'Orient-Le Jour, 2 juin 2000.

Le concept psychologique de « distance identitaire » aide à comprendre les différences de perception des parties libanaises : la maladie de notre mère nous préoccupe cent fois plus que la maladie d'un voisin. De fait, nous construisons des « cercles de proximité identitaire ». Le premier cercle est celui de soi-même et de notre famille, le second celui des amis de longue date, etc. Les bonheurs et malheurs des membres des premiers cercles d'identité nous touchent directement. La proximité tisse des liens forts et induit naturellement des comportements sociaux assez semblables. Ensuite, il y a les cercles géographiques plus larges : mes voisins, mon quartier, ma ville, ma région, mon pays. A mesure que le cercle s'éloigne, le sentiment commun faiblit, surtout si les habitants d'un pays vivent dans une sorte de cocon avec peu de contacts et d'interactions avec les cercles plus larges.

A l'occasion des nombreuses crises qui ont secoué le pays, les Libanais se sont retrouvés dans deux camps antagonistes pour ne pas dire ennemis, chaque camp s'alliant avec l'ennemi de l'autre camp. Ainsi pendant qu'une partie des Libanais, au moment de la crise de l'Indépendance, s'alliait à la France comme « puissance protectrice », l'autre partie s'y opposait parce que puissance mandataire/coloniale. Ce même clivage s'est reproduit au moment de la crise palestinienne, au moment de la crise israélienne et enfin syrienne. Jamais les Libanais n'ont eu, au même moment, le même ennemi contre lequel se constituer en « peuple » ou « nation ».⁴³⁰

Grosso modo, on peut estimer que la population libanaise est divisée en deux grands groupes : les chrétiens et les musulmans, à leur tour divisés en sous-groupes constitués de confessions. Cette division est récusée par certains au nom du sentiment national et par refus du confessionnalisme. Il n'en demeure pas moins que cette division est réelle et palpable au quotidien.⁴³¹ Les grands partis politiques ont tous une connotation religieuse ou confessionnelle. Les partis dits laïcs, tels le Parti Baas, le Parti syrien national social, ou le Parti communiste, ont tous une idéologie non libanaise. Par ailleurs, aucun d'eux n'aurait pu

⁴³⁰ Roger Nabaa, revue de l'international collège, mai 2008.

⁴³¹ Dalal Bizri, « Ce confessionnalisme qu'on cache derrière notre petit doigt », Al Moustaqbal, 31 Octobre 2010.

amener un seul député au parlement s'il ne s'était présenté aux élections dans une liste conduite par des partis confessionnels. Il n'en demeure pas moins que des alliances peuvent se nouer entre des partis appartenant majoritairement à des confessions différentes, comme le montre la division entre les forces du 8 et du 14 Mars.

Au Liban, on dit qu'il « y a confessions et confessions » c'est-à-dire, que certaines sont plus importantes que d'autres. Ainsi on dénombre une vingtaine de confessions⁴³², mais toutes n'ont pas le même statut politique ou le même rang. Pour faire court, disons qu'il y a, au regard de la politique, deux espèces de confessions au Liban: quatre confessions qui sont des confessions « politiques » : la maronite⁴³³, la druze, la sunnite, la chiite, car ces quatre confessions sont rattachées à des postes politiques au Liban. Le président de la république est toujours maronite, le premier ministre toujours sunnite, le président du parlement toujours chiite et les druzes, même s'ils n'obtiennent pas un poste clef, leur confession est considérée politique car ... Les autres confessions « tawa'ef طوائف », si elles constituent bien des confessions au sens anthropologique (sociologique), elles ne constituent pas des confessions politiques. Les « Grands acteurs » de la scène libanaise, ce sont les quatre confessions politiques qui interviennent dans les conjonctures, influent sur ses cours, nouent des alliances, font la guerre et la paix. Dans le langage familier libanais, ce sont elles « qui décident du sort et de l'avenir du Liban ».

⁴³² Les communautés chrétiennes :

Arménienne catholique, Arménienne orthodoxe (grégorien), Chaldéenne, Copte orthodoxe, Grecque catholique (melkite), Grecque orthodoxe, Latine (catholique romaine), Maronite, Orientale assyrienne orthodoxe (nestorienne), Syrienne catholique, Syrienne orthodoxe (jacobite)

Les communautés évangéliques :

Évangélique protestante

La communauté israélite

Les communautés musulmanes :

Alaouite, Chiite, Druze, Ismaélite, Sunnite

⁴³³ En effet, les maronites, catholiques de rite oriental, qui représentent environ les deux tiers des chrétiens se voient attribuer les trois postes majeurs qui leur reviennent traditionnellement : direction de la Banque centrale, direction de l'armée et, surtout, présidence de la République, moins influente que par le passé mais toujours prestigieuse.

En avril 2000, pour le 25ème anniversaire de la guerre libanaise, et à la veille du retrait israélien, Paul Khalifeh⁴³⁴ le rédacteur en chef de l'hebdomadaire « Magazine » écrivait :
« *Soyons réalistes : Les Libanais ne sont d'accord sur presque rien. Le matraquage quotidien...sur l'unité et la convivialité, ne peut pas effacer une tranche de notre histoire. De même que les déclarations sur la communauté de destin entre le Liban et la Syrie et sur la solidité des liens entre «les deux peuples frères» n'ont pas réussi à faire une petite place à la Syrie dans le cœur de nombreux Libanais*⁴³⁵ »

Les conditions indispensables pour la création d'une nation sont inexistantes. Dans un pays aussi petit, tout est au pluriel. Il n'y a pas une mémoire collective mais plusieurs :
Les chiïtes ont la leur. Elle est profondément marquée par les souffrances infligées par les Israéliens. Près de 150 kilomètres plus au nord, dans le Akkar, les paysans se sentent très peu concernés par cette occupation et restent soucieux des incidents frontaliers fréquents avec la Syrie et sur le sentiment d'appartenir à une grande nation amputée de toutes parts.
La mémoire collective des chrétiens est construite sur une peur « héréditaire de l'Autre », celle de l'Ottoman, du syrien, du palestinien, de l'israélien, du Hezbollah, des islamistes.
Et ainsi de suite. Les druzes, les alaouites...sont minoritaires et leurs peurs sont souvent celle d'être « avalés » noyés dans les intérêts des autres communautés.

Au Liban, il y a autant de héros nationaux que de communautés: Youssef Bey Karam⁴³⁶, Tanios Chahine⁴³⁷, Kamal Joumlatt⁴³⁸, Béchir Gemayel, Gamal Abdel Nasser, Samir

⁴³⁴ La rédaction de L'Hebdo-Magazine est dirigée par M. Paul Khalifeh, qui porte le titre de rédacteur en chef. Il est le responsable opérationnel et administratif de l'équipe de rédaction. Il écrit une semaine sur deux l'éditorial du magazine ; il définit les différents articles à paraître chaque semaine dans le volet politique (nationale, régionale et internationale) et économique du magazine ; en concertation avec la secrétaire de rédaction, il arrête la maquette finale et la couverture du magazine.

⁴³⁵ Magazine, 14 Avril 2000.

⁴³⁶ Prononcé Youssef Bek Karam (5 mai 1823 - 7 avril 1889), introduit dans les livres d'Histoire comme le "*Héros du Liban*", était un nationaliste libanais originaire de Ehden et de Zghorta (au Nord du Liban), qui a mené la résistance contre l'occupation ottomane.

⁴³⁷ Héro maronite, chef des paysans chrétiens maronites qui s'insurgèrent contre leurs propres féodaux en 1856.

Geagea, Michel Aoun, Rafic Hariri, Hassan Nassrallah... Aucun ne peut jouer le rôle de rassembleur, d'unificateur.

Comme l'a souligné le politologue Jean Salem, « *le consensus existe de moins en moins entre les élites politiques et il est de plus en plus fragilisé au niveau de la base populaire...Les communautés se replient sur leurs propres systèmes de valeurs qui coexistent mais ne s'interpénètrent pas. La société libanaise apparaît comme un agglomérat de communautés sans véritable soudure* ». Pour lui, l'éducation ne suffit pas à instaurer la culture du consensus du fait que « *les systèmes de valeurs sont coriaces, difficilement modifiables par l'éducation. En France, à titre d'exemple, l'éducation laïque n'est pas parvenue à bout de l'intégrisme musulman car précisément, les systèmes de valeur ont un noyau dur* ». ⁴³⁹

L'assise territoriale des communautés et des religions

La longue guerre de 1975-1990 a résulté en des déplacements de population qui ont « transformé ce qui était une fédération de communautés sur un territoire pluricommunautaire en une fédération de territoire uni communautaires » ⁴⁴⁰.

La fin de la guerre en 1990, a quelque peu changé les données du problème : un certain retour aux zones d'origine s'effectue : il s'agit notamment des chrétiens qui reviennent dans la Montagne, dans l'est de Saïda, et à Jezzine. Mais ce retour est souvent celui d'une fin de semaine passée dans le village d'origine. Il n'implique pas, le plus souvent, une « re-soudure » des composantes libanaises. Il reste, dans plus d'un territoire, des minorités allogènes. Mais le rôle de celles-ci est marginalisé. Elles n'ont souvent d'autres choix que de suivre la majorité ambiante ou d'observer un prudent profil bas.

⁴³⁸ Kamal Joumlatt né le 6 décembre 1917 et assassiné le 16 mars 1977, est un homme politique libanais, fondateur du Parti socialiste progressiste (PSP), leader druze libanais. Il est le père de Walid Joumlatt. Le 16 mars 1977, Kamal Joumlatt est assassiné à cent mètres d'un point de contrôle syrien. Les soupçons se portent principalement sur le Parti social nationaliste syrien et sur le Baath. Son fils Walid Joumlatt prend alors sa place. En 2005, Walid Joumlatt accuse les services secrets syriens d'avoir assassiné son père après près de trente années d'alliance contrainte avec eux.

⁴³⁹ In: supplément de l'Orient- Le Jour, «Vous avez dit démocratie consensuelle ? », 31 Juillet 1997.

⁴⁴⁰ Sélim Abou : la synthèse, Les conférences de l'Aldec VII, L'Orient-Le Jour, 20 Avril 1986.

L'exception se trouve dans la politique d'expansion territoriale chiite dans la large banlieue de Beyrouth (Choueifate, Saqi El Hadath), dans la région de Jezzine et du Sud, et, plus inquiétant encore pour les chrétiens, dans certains îlots chiites en zone chrétienne (Nabaa dans la banlieue Est, Zaaitarié et Jdeidé au Metn). Notons également que la zone dite de Beyrouth Ouest connaît un enchevêtrement entre les communautés sunnites et chiites. Mais ce mélange, loin de constituer une cause de rapprochement entre les communautés, ravive les craintes et le refus.

1990 – 2005, Les chrétiens, « la période sombre » est révolue.

Avant la guerre du Liban, entre 1943 et 1975, certains comparaient le rôle du président de la République libanaise avec les prérogatives « royales de Louis-Philippe »⁴⁴¹, la commission constituante de 1920 ayant donné au régime libanais les caractéristiques théoriques d'une monarchie parlementaire⁴⁴² : un chef d'Etat qui nomme et renvoie les ministres, dissout l'Assemblée, promulgue les lois et ratifie les traités. « *L'application de l'orléanisme politique a, cependant, canalisé peu à peu le régime libanais par l'affaiblissement du rôle du président du Conseil des ministres et celui de la Chambre vers un système quasi-monarchique* ».

Marwan Hamadé écrivait, le 17 août 1974, que « *dans le système libanais à deux consuls, le premier (le président de la république) a totalement dévoré le second (le président du conseil des ministres) puis ajoute que « le Cabinet ministériel ressemble à un carreau de vitre ou l'on voit le président de la République à travers*⁴⁴³. »

Toujours sur cette même période où les chrétiens détenaient le pouvoir, « *Le régime politique libanais peut dans son application pratique être rattaché au régime monarchique* »

⁴⁴¹ Le chehabisme ou les limites d'une expérience de modernisation politique au Liban, par Harb Marwan, Université Saint-Joseph de Beyrouth - DEA en sciences politiques 2007

⁴⁴² Le pouvoir législatif est le plus souvent soumis aux désirs du président de la République, faute de l'existence de partis politiques modernes se soudant au cabinet, il perd ses pouvoirs au profit de l'exécutif : c'est ainsi que le général Chéhab a rendu exécutoire par décrets la réforme administrative entreprise en 1959. Le président Héluou a eu, aussi, recours à l'article 58 de la Constitution: 46% des

projets de lois ont été, de 1964 à 1968, présentes au parlement d'une manière urgente selon le procédé de l'article 58.

⁴⁴³ L'Orient-le jour, entretien avec Marwan Hamadé, le 17 aout 1974.

écrivait le ministre sunnite Bahige Tabbara, dans « Les forces actuelles au Liban⁴⁴⁴ » qui soutient en 1954 que « *la réalité du pouvoir au Liban réside entre les mains du président de la République et derrière une façade de démocratie parlementaire on assiste à un quasi-absolutisme du chef de l'Etat.* »

Le ministre Charles Rizk a écrit dans « Le régime politique libanais » que le président de la République libanaise est « *l'héritier du Haut-Commissaire français, du Gouverneur ottoman et de l'Emir libanais. Une tradition séculaire de pouvoir personnel et du culte oriental de la puissance incarnée dans la personne du Chef.* ⁴⁴⁵»

Et un dernier exemple, « *Si le régime libanais dispose à sa tête d'un roi non couronné qui personnalise le pouvoir durant son mandat, ce régime n'est pas pour autant une monarchie autoritaire* » écrit Jacques Nantet qui a mentionné dans « Histoire du Liban » que « *les Libanais ont choisi la République en vue d'éviter la monarchie*⁴⁴⁶.»

La période 2000 – 2005, a considérablement changé les équilibres de forces au Liban. Si on a pu parler d'une « période de puissance » pour les chrétiens entre 1943 et 1975, période durant laquelle le président chrétien avait un pouvoir considérable, et si on a pu parler d'une « défaite des chrétiens » avec les accords de Taëf, qui ont vu faiblir le rôle du président chrétien, pour renforcer ceux du premier ministre sunnite et du président de la chambre chiite, et si on peut parler d'une « période sombre » pour les chrétiens entre 1990 et 2005, période durant laquelle les chrétiens ne participent que superficiellement au pouvoir alors que leur leaders sont emprisonné (Samir Geagea) et en expulsé hors du Liban (Michel Aoun), on peut clairement voir de grands changements entre 2000 et 2005.

Pour Joseph Bahout⁴⁴⁷, cette période est surtout celle de la mise en relief d'un fort sentiment libaniste où l'anti-syrianisme prend parfois une forme exacerbée, l'assassinat de Rafic Hariri

⁴⁴⁴ Bahige TABBARA, *Les forces actuelles au Liban*, Université de Grenoble, 1954

⁴⁴⁵ Charles RIZK, *Le régime politique libanais*, préface de Maurice Duverger, L.G.D.J, Paris, 1966

⁴⁴⁶ Jacques NANTET, *Histoire du Liban*, Préface de François Mauriac, Ed. de Minuit, 1963

⁴⁴⁷ J. Bahout, « Liban-Syrie : une alliance objective franco-américaine ? », communication présentée au colloque de l'IFRI, « L'Europe et les États-Unis face aux crises du Moyen-Orient », Paris, 5

et l'accusation unanime et spontanée faisant de Damas l'auteur de l'attentat ramènent définitivement les franges les plus ultras des courants chrétiens au centre de l'espace politique reconfiguré.

« Le responsable de la ségrégation politique des quinze dernières années ayant été officiellement et collectivement désigné, ces courants pouvant désormais rejoindre une lutte dont l'issue signifiera la fin de leur marginalisation et dont les résultats immédiats seront sans aucun doute le retour – physique et sur la scène politique – de leurs deux leaders, Michel Aoun en exil à Paris depuis 1990, et Samir Geagea condamné à la prison à vie depuis 1994 ».

Entre 2000 et 2005, la situation politique des chrétiens au Liban, semble s'améliorer. Les déclarations des prélats maronites, les positions indépendantistes intransigeantes du patriarche maronite Nassrallah Boutros Sfeir, la réconciliation historique de la montagne entre druzes et chrétiens, le rassemblement chrétiens anti syriens de Qornet Chehwane rejoint par des sunnites du courant du futur de Rafic Hariri, les retours du président Amine Gemayel et de Michel Aoun de leurs exils parisiens, le départ des troupes syriennes et la libération de Samir Geagea après 11 ans d'emprisonnement politique, redonnent aux chrétiens une place de choix dans un Liban en pleine restructuration sociétale.

Sélim Abou, et les discours de la Saint-Joseph

Toujours marquant la montée en puissance du discours chrétien de cette période 2000 – 2005, les discours du Père Sélim Abou⁴⁴⁸ marquent la scène politique. Ces discours annuels à l'

septembre 2005. Joseph Bahout est politologue. Il a été professeur à l'Université Saint-Joseph et chercheur à l'Institut français du Proche-Orient à Beyrouth.

⁴⁴⁸ Le Professeur Sélim ABOU s.j. est né en 1928 à Beyrouth (Liban).

En 1946 il entre chez les Jésuites, en France, où il poursuit des études littéraires, philosophiques et théologiques. Docteur ès lettres en 1962, il enseigne la philosophie et l'anthropologie à l'École supérieure des Lettres puis à la Faculté des Lettres et des sciences humaines qu'il crée au sein de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth en 1977 et dont il sera le Doyen jusqu'en 1993. De 1995 à 2003, il est Recteur de l'Université Saint-Joseph. En septembre 2003, il fonde la Chaire Louis D-Institut de France d'anthropologie interculturelle dont il est le titulaire. Il est également Directeur des Presses de l'Université Saint-Joseph (PUSJ).

occasion de la fête patronale de l'Université Saint Joseph de Beyrouth, sont attendus et craints par les politiciens pro-syriens.

Ainsi le 19 mars 2003, il dit : *« Plus royaliste que le roi, l'État libanais nous fait savoir que si l'armée syrienne se retire, ses services de renseignements resteront et que la présence syrienne se maintiendra au moins jusqu'à la conclusion d'une paix régionale globale et complète. Cela signifie en clair que la récupération par le Liban de son indépendance est renvoyée aux calendes grecques. Voilà qui met en péril le Pacte qui, en 1943, fut au fondement de l'État indépendant. Le principe minimal de ce Pacte était, on s'en souvient, la fameuse double négation - « ni Est, ni Ouest » -, c'est-à-dire le Renoncement des chrétiens à la protection de la France contre le renoncement des musulmans à l'union avec la Syrie. Or ce principe est ouvertement bafoué, le Liban étant devenu virtuellement une province syrienne, contre la volonté de tous ses citoyens ».*

Selon le père Abou, le Liban moderne n'aura connu que 32 ans d'indépendance entre deux mandats totalement différents l'un de l'autre. Ici il se plaît à expliciter cette différence :

« La France, dit-il, avait au moins la décence de choisir Le dessus du panier local pour la gestion des affaires publiques. Les personnalités Les plus compétentes et les plus probes étaient appelés à la barre, tant au niveau politique qu'à celui de l'Administration, qui était efficiente. Aujourd'hui les parachutages les plus incongrus se font. Les affectations se font en fonction de quotas et de trafic d'influence. On a de la sorte souvent vu de la fraude dans les prétendues qualifications de postulants à des charges déterminées. Et quand cela ne suffit pas, on recourt à l'intimidation. ».

Puis il souligne le déclin de la démocratie depuis Taëf *« Avant Taëf, dit-il, la vie politique Interne était active Et passablement satisfaisante au plan des libertés démocratiques (...) Aujourd'hui, du fait du fameux mot d'ordre (...), c'est la déliquescence. Et la seule liberté qu'on laisse aux acteurs locaux de la politique, c'est de s'entredéchirer pour obtenir plus d'avantages ».* Tout se passe comme si le mandat syrien, imposé au Liban après Taëf, avait pour objectif d'apprendre aux Libanais à désapprendre la démocratie et à oublier jusqu'au goût de l'indépendance. »

Chacun de ses discours dénonce très sévèrement l'occupation syrienne du Liban, et est repris très rapidement par les jeunes pour devenir une feuille de route aux mouvements indépendantistes.

En tant que recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, il n'a pas cessé de s'opposer fermement à l'occupation syrienne, par d'incessantes critiques acérées à l'encontre des « suppôts inféodés à l'occupant » :

« Oui, merci, mais ça suffit ! ». Après le mot de courtoisie, merci pour les services rendus le mot du refus : non au maintien des forces syriennes et de leurs services de renseignements sur le territoire libanais ; non aux machinations visant à faire croire que la nation est confessionnellement divisée et a toujours besoin d'un tuteur ; non à l'instrumentalisation du Liban et des Libanais au profit exclusif de la Syrie, sous le fallacieux prétexte d'une stratégie commune ; non, définitivement non, à la réduction du Liban au statut de fait d'une province⁴⁴⁹ ».

Dans un entretien avec le Journaliste de l'Orient-le jour, Michel Hajji Georgiou, inscrit le discours du père Selim Abou entre 2000 et 2005 sous le signe de la « résistance culturelle ». Selon lui le père Sélim Abou, a été, durant une décennie quasiment, le fer de lance de la lutte contre l'occupation syrienne. « Rares sont ceux – au rang desquels figurent aussi Samir Frangié, Samir Kassir et Joseph Maïla – qui ont œuvré à la déconstruction du discours syrien au Liban, qui en ont exposé les failles sur le plan académique et conceptuel, et qui ont ainsi mis en place une dynamique de résistance culturelle en incitant les étudiants de l'université Saint-Joseph hostiles à la présence syrienne à être le relais de cette résistance sur le terrain. »

Les alliés chrétiens de Damas

Après le 14 mars 2005, Les chrétiens libanais alliés du régime syrien, sont minoritaires.

Pour Michel Aoun, son alliance avec le Hezbollah et son amitié avec la Syrie de Bachar el Assad vise à « libaniser » le Hezbollah. Dans un ouvrage⁴⁵⁰ presque biographique il s'explique sur sa stratégie politique, et ses ambitions pour le Liban, Aoun souligne qu'il a

⁴⁴⁹ Sélim Abou, LES LIBERTÉS. Discours annuels, presses de l'USJ. (2003)

⁴⁵⁰ Michel Aoun, Une certaine vision du Liban, Paris, Fayard, 2007

souhaité par son alliance avec le « Hezb » détruire le mur de méfiance qui s'est progressivement érigé entre le Hezbollah et de nombreux Libanais, et qu'il a déjà obtenu un certain nombre de résultats, puisque le mouvement chiite ne revendique plus officiellement la libération de la Palestine ou de Jérusalem, ce qui signifierait que sa « libanisation » progressive est en passe de réussir. Il convient toutefois de noter que le CPL n'est plus aussi populaire qu'en 2005, lorsqu'il avait obtenu aux élections législatives plus des deux tiers du vote chrétien et, à peu près, la moitié de celui-ci pour sa seule formation. Les électeurs chrétiens qui l'ont abandonné ne lui pardonnent pas son alliance avec le Hezbollah ni avec la Syrie de Bachar el Assad, une alliance qui leur semble incompréhensible puisqu'un ancien premier ministre qui s'est toujours défini comme « patriotique » et « souverainiste » ne peut s'allier avec qui a occupé pendant 30 ans le Liban. Aoun reste toutefois critiqué pour cette alliance-là, et ainsi le dit Michel Hajji Georgiou dans l'Orient-le jour⁴⁵¹ : « *Michel Aoun a ainsi perdu tout ce qui fait sa spécificité; son identité, ses repères, son être même, aussitôt remplacés par le modèle imité... Il suffit, pour s'en rendre compte, de constater comment un courant à l'origine laïcisant a sombré dans une exaltation inouïe des symboles et des représentations communautaires religieuses pour faire comme le parti théocratique par excellence...* »

« *Cela pourrait expliquer d'ailleurs pourquoi le programme électoral du CPL de 2005, qui n'a plus grand-chose à voir avec ce que le courant est devenu après son alliance avec le Hezbollah, a été totalement retiré de la circulation; comme s'il était trop douloureux de fixer son passé quand celui-ci ne correspond plus en rien avec ce que l'on est devenu... »*

Quand on se renie, on ne l'accepte jamais facilement; l'oubli pourrait être, dans ce cas, une échappatoire de rêve pour rester sain d'esprit. Le déni et la fureur aussi. Sauf que, dans ce dernier cas, si la fureur aide le chef à sublimer l'état de contradiction qu'il incarne et donc à rester sain d'esprit, ce n'est, fort malheureusement, qu'aux dépens de la raison des siens. »

L'autre porte-parole des chrétiens alliés de de Damas, est le plus ancien allié chrétien de la Syrie, Sleimane Frangié du Nord du Liban. Il estimait que certaines déclarations qui se veulent rassurantes pour les chrétiens « *nous font peur, surtout qu'elles proviennent des Français, des Américains et de certains Arabes qui nous disent que notre présence n'est pas menacée. Mais il ne suffit pas que les cloches de nos églises continuent de sonner pour que*

⁴⁵¹ L'Orient-le jour, Michel Hajji Georgiou, 6 février 2009.

notre rôle soit préservé », ce sont nos choix qui sortiront victorieux, en dépit des grands projets préparés pour l'ensemble de la région ».

Pour cette minorité, le conflit depuis 2005, oppose les sunnites aux chiites dans le but de « briser l'axe syro-iranien pour atteindre les armes du Hezbollah ». Frangié⁴⁵² compare la période 2000-2005 à la période qui a précédé l'accord Sykes-Picot⁴⁵³ et il a estimé que le conflit ne peut qu'avoir une influence sur la situation au Liban, ajoutant que tout changement aujourd'hui n'est pas dans l'intérêt des minorités et des chrétiens. Selon lui, ceux qui veulent rassurer les chrétiens ne comprennent pas qu'il ne suffit pas seulement d'assurer leur présence dans la région. « *Il faut qu'ils continuent à avoir un rôle et à être des partenaires véritables dans un pays qu'ils ont largement contribué à bâtir* »

Depuis 2006, les chrétiens alliés de Damas sont restés minoritaires face aux chrétiens du 14 mars, mais leur composition regroupe toutefois le CPL de Michel Aoun, le Tachnag, premier représentant de la communauté arménienne, et le Marada de Sleimane Frangié au nord). Pour le Tachnag, cette alliance n'est qu'électorale selon les porte-parole du parti.

2000 – 2006,

Les chiites, des « mustad'afun مستضعفون (opprimés) » à une « hyper-communauté » ou le sentiment d'invincibilité

Une hyperpuissance⁴⁵⁴ est une nation ou un conglomérat de nations dont l'influence mondiale est incontestable dans la plupart des domaines économique, technologique, financier, militaire, géopolitique, diplomatique, culturel et médiatique. Il s'agit d'un terme politique, prononcé en 1999 par le ministre des Affaires étrangères français Hubert Védrine au sujet des États-Unis de la fin du XX^e siècle.

⁴⁵² Emission «Kalam el Nass», Juin 2009, Lebanese Broadcasting Corporation - LBC

⁴⁵³ Les accords Sykes-Picot, sont des accords secrets signés le 16 mai 1916, entre la France et la Grande-Bretagne (avec l'aval des Russes et des Italiens), prévoyant le partage du Moyen-Orient à la fin de la guerre

⁴⁵⁴ Le premier à avoir traité cette thématique est Z. Brezinski dans *Le Grand Échiquier : l'Amérique et le reste du monde*, où il décrit les États-Unis comme la seule puissance à avoir la suprématie simultanée dans les quatre domaines-clés : militaire, économique, technologique et culturel.

« Le premier grand problème concerne en premier lieu le rôle et la place des États-Unis et leurs relations avec l'Europe. Pour ma part, j'estime que depuis 1992 le terme de "superpuissance" ne suffit plus pour décrire les États-Unis. Terme trop connoté à la guerre froide et trop exclusivement militaire, alors que la suprématie américaine d'aujourd'hui s'exerce aussi bien sur l'économie, la monnaie, la technologie, les domaines militaires que sur les modes de vie, la langue et les produits culturels de masse qui submergent le monde, modelant les pensées fascinant jusqu'aux adversaires des États-Unis. C'est pourquoi j'emploie le terme d'"hyperpuissance" que les médias américains jugent agressif en raison de la connotation pathologique d'"hyper", alors qu'il n'est que descriptif⁴⁵⁵ ».

Dans le cadre libanais, se permettre d'emprunter ce terme d'hyper puissance pour décrire la communauté chiite semble correct. D'autant plus que la répétition de l'histoire libanaise à travers une hyper-communauté, a à travers l'histoire été perceptible.

Alors que les maronites et les druzes étaient des « hyper-communautés » jusqu'au XIX^{ème} siècle, puis les chrétiens avec le rôle prépondérant du président de la république jusqu'aux années 1970, ce fut le tour des sunnites de devenir une hyper-communauté durant les 3 décennies de 1970 à 2005, avec des « héros » tel que Gamal Abdel Nasser « le politique », Yasser Arafat « le combattant », puis Rafic Hariri « le Bâtitteur », entre 1992 et 2005.

Pendant toutes ces périodes de l'histoire allant du XIX^{ème} siècle jusqu'en 2005, la communauté chiite du Liban était considérée comme celle des pauvres voire celles des « déshérités ». En voilà une explication d'Elisabeth Picard en 1985 :

« On serait tenté de croire que la pratique d'une religion se traduirait par un engagement spécifique sur l'échiquier politique libanais, les chrétiens, les Maronites « bourgeois » portés vers le nationalisme, le « libanisme » et l'engagement dans des partis nationalistes de droite (les Phalanges, les Forces libanaise principalement), les Sunnites étant « naturellement » les défenseurs de la Oumma arabe, alors que les Chiïtes, les déshérités « mahrumin محرومين » ou « mustad'afun مستضعفون » (opprimés), correspondraient, eux, à la classe « prolétaire » qui

⁴⁵⁵ Philippe Richardot. Les États-Unis, hyperpuissance militaire à l'aube du XXI^e siècle. Economica, 2005.

viendrait sonner le glas du système politique confessionnel libanais qui les marginalise politiquement et économiquement.⁴⁵⁶ »

Les Chiites sont bafoués et réprimés durant 4 siècles sous les Ottomans, leur statut est inférieur à celui des sunnites et ils doivent payer des impôts spéciaux comme les chrétiens et les juifs. Au Liban et avec la fin de l'époque ottoman et le début du Mandat français, les Chiites ont d'abord été « désocialisés » du processus de construction étatique de l'État libanais qui a résulté d'un arrangement entre Maronites et Sunnites concrétisé par le Pacte National (*Al mithaq al watani* الميثاق الوطني) en 1943, pacte qui accomplit la répartition du pouvoir politique au Liban. Les chiites constituent alors une communauté essentiellement rurale, qui vit, à la veille de la guerre civile, à la « périphérie » de la société et du pouvoir politique au Liban⁴⁵⁷. De plus, leurs régions dans le Sud Liban, est délaissée par le pouvoir central qui misait sur la croissance précipitée de Beyrouth.

L'urbanisation rapide de la banlieue Sud (*dahya al janubiya* الضاحية الجنوبية) partir du début des années 1970, l'émergence d'une petite bourgeoisie spécialement enrichie par l'émigration vers l'Afrique, pousse les Chiites dès les années 1970 à revendiquer un « changement des règles du jeu et à mettre en question la distribution du pouvoir et des ressources dans le système politique libanais⁴⁵⁸ » par le biais du mouvement des « déshérités » qui donne naissance à une branche armée, « Amal » (*Afwaj al muqawama al lubnaniyya* أفواج المقاومة اللبنانية). Toutefois, à cette période, les chiites semblaient plus que jamais « libanistes » puisqu'ils revendiquent fortement leur intégration à l'Etat libanais. Pour l'imam Moussa el Sadr, il s'agit surtout de renforcer les bases de l'État-Nation, de faire prendre conscience à ses compatriotes de l'importance de préserver l'intégrité du territoire. En 1963, il est le seul dignitaire chiite à assister à l'intronisation du pape Paul VI. Le 19 février 1975, Moussa el Sadr en tant que président du Conseil supérieur chiite du Liban, inaugure en la cathédrale Saint-Louis (à Beyrouth) les sermons du carême devant une assistance nombreuse composée de chrétiens et de musulmans.

⁴⁵⁶ Elizabeth PICARD, « Mouvements communautaires et espaces urbains au Machreq, Beyrouth, CERMOC, 1985.

⁴⁵⁷ C. Dubar et S. Nasr, Les Classes sociales au Liban, PFNSP, 1976.

⁴⁵⁸ C. Dubar et S. Nasr, Les Classes sociales au Liban, PFNSP, 1976.

En 1989 puis 1990, les accords de Taëf finissent par la révision de la Constitution libanaise, qui entame l'intégration de la communauté chiite pleinement dans le système politique en adoptant la parité entre chrétiens et musulmans à la Chambre des députés, et la montée en puissance du Hezbollah est consacrée en l'imposant comme le seul mouvement de résistance contre Israël. De façon très simplifiée, on peut penser que Taëf renforçait les sunnites, maintenus à la présidence du pouvoir exécutif immédiatement doté de pouvoirs élargis (tout en maintenant un équilibre entre chrétiens et musulmans au sein de celui-ci), les chiites conservaient la présidence du Parlement, et pour « compenser » leur désavantage politique en contrepartie de leur poids démographique, ils se voyaient accorder une « particularité » en préservant les armes du Hezbollah, dans le cadre de la lutte contre Israël, conjointement à une présence syrienne renforcée, garantie de protection de la communauté.

La Syrie, « force mandataire » entre 1990 et 2005, dirige le Liban à travers son allié principal le Hezbollah tout en veillant sur la « décision de paix et de guerre » (*Qarar al silm wal harb* قرار السلم والحرب) au Liban. Et le Hezbollah participe aux gouvernements d'unité nationale depuis 2005, se concrétisant ainsi un des acteurs majeurs au Liban.

Ainsi entre 1943 et 2005, Le Liban est presque toujours dans une situation tendue. Le pays a toujours été fractionné entre les différentes confessions et les différents groupes : sunnites, chiites, chrétiens, druzes, pro ou anti Nassériens⁴⁵⁹, pro ou anti palestiniens, pro ou anti-syriens, pro ou anti Hezbollah La présence des camps de réfugiés palestiniens accroît encore cette fragilité et empoisonne le débat public.

Toutes ces fragmentations ont provoqué l'essoufflement du pouvoir central, au profit d'un Hezbollah fortifié au Sud Liban, la banlieue sud de Beyrouth et dans la Bekaa. Dans le même temps, les classes chiites rurales et urbaines souvent réfugiées de guerre, subissent un appauvrissement préoccupant.

Le 8 mars 2005, le Hezbollah a appelé, à une manifestation « de remerciement à la Syrie » pour sa politique de stabilisation du pays depuis 1976 et de soutien à la « résistance » (face à

⁴⁵⁹ Durant la guerre de Suez, le président Chamoun ne s'est pas rallié à côté de l'Égypte en refusant de rompre les relations diplomatiques avec la France et l'Angleterre. Il avait déclaré : « Je retire les ambassadeurs, mais je ne romps pas les relations diplomatiques. Je ne pars pas en guerre »

Israël), qui a rassemblé entre 800 000 personnes selon les sources du Hezbollah, et à laquelle a répondu la manifestation du 14 mars, une semaine plus tard.

Le sentiment d'invincibilité chez les chiites sera couronné après la guerre de juillet 2006, en empruntant une des techniques favorites du langage publicitaire contemporain, celle des jeux de mots.

Le 22 septembre 2006, dans un discours prononcé devant tous les habitants de la banlieue sud, banlieue rasée par Israël en 33 jours de guerre, le discours du Sayyed Hassan est plus que jamais « divin » et l'orgueil dépasse toutes les limites :

« O aimés et honorables ; O vous, les personnes les plus honorables, les plus pures, et généreuses, puisse la paix, la miséricorde, et la bénédiction de Dieu soient sur vous ;

« Loué soit Dieu, qui a accompli la promesse qu'il nous a faite et qui nous a permis à nous même, au Liban, et au peuple du Liban la victoire sur l'ennemi du Liban. Loué soit Dieu qui nous a rendu fiers, permis de tenir et donné la sécurité. Loué soit Dieu, sur qui nous avons compté et vers qui nous sommes retournés humblement. Comme il a promis, il a toujours été le meilleur protecteur. Loué soit Dieu pour sa victoire, son aide, et son appui. »

« Nous célébrons aujourd'hui une grande victoire stratégique, historique, et divine. Comment peut l'esprit humain imaginer que quelques milliers de vos fils libanais de la résistance - si je voulais, je donnerais le nombre exact - ont tenu 33 jours dans une terre à ciel ouvert contre l'Armée de l'Air la plus forte dans le Moyen-Orient, qui a eu un pont aérien lui permettant le transport des bombes intelligentes d'Amérique, à travers la Grande-Bretagne, jusqu'en Israël ; contre 40.000 officiers et soldats - quatre brigades des forces d'élite, trois divisions de réservistes de l'armée ; contre le tank le plus fort au monde ; et contre l'armée la plus forte dans la région ? Comment est-ce que seulement quelques milliers de gens pourraient-ils tenir et combattre dans de telles extrêmes conditions, et comment leur combat pourrait-il forcer les navires de guerre à sortir de notre territoire maritime ? »

« Nous ne sommes ni une résistance désorganisée et sophistiquée, (...), ni une résistance du chaos. La pieuse, dépendante de dieu, aimée, et bien informée résistance est également une

résistance consciente, sage, qualifiée, et équipée qui a des plans. C'est le secret de la victoire que nous célébrons aujourd'hui, mes frères et sœurs »

Sur les immeubles éventrés de la banlieue sud quasiment rasée par les bombardements israéliens, on pouvait lire en anglais en français et en arabe, (Nasr min Allah نصر من الله, par allusion au prénom du leader chiite du Hezbollah, littéralement « une victoire donnée par Dieu »

Ainsi de cette « guerre ratée par Israël, devenue victoire volée par le Hezbollah, on pouvait lire « La victoire divine » sur fond rouge, en calligraphies modernes des posters géants signés « Hezbollah » placardés tout le long des hauts murs longeant l'autoroute qui relie l'aéroport au centre de Beyrouth pour clamer ainsi le résultat de sa confrontation avec Israël. Après trente-quatre jours de bombardements israéliens intensifs et près de 1 400 morts, le ton est triomphal. Pour une majorité des libanais, ce cri de victoire n'est que « le summum de l'arrogance » ! Celui d'avoir entraîné le Liban dans une guerre et de célébrer une victoire divine par-dessus tout !

Cette victoire divine est analysée par Renaud Girard journaliste au Figaro à travers les termes suivants : *« Tout justifie une réaction d'envergure. Mais, mêlant l'indécision à la rodomontade, l'improvisation à l'idéologie, les politiques et les généraux israéliens vont gâcher une chance historique. Pire, le Hezbollah sort à première vue, renforcé du conflit. L'heure des explications est venue. Tout simplement c'est une guerre ratée ! Dans une démocratie c'est une guerre où les objectifs annoncés à la population ne sont pas remplis »* Selon le grand reporter, *l'Etat hébreu, agressé par le Hezbollah, avait un droit légitime à répliquer, même si la réponse à l'enlèvement de deux de ses soldats fut à la fois très disproportionnée et très désordonnée ».*

Même les israéliens, sortent affaiblis par cette guerre 2006. Les analystes israéliens ne comprennent pas comment Israël a pu perdre cette guerre puisqu'il « Il n'y avait pas de guerre plus légitime⁴⁶⁰ ». *« Le 12 juillet 2006, le Hezbollah franchit la frontière entre le Liban et Israël, pour y enlever deux de ses soldats. Cette agression caractérisée est unanimement condamnée par la communauté internationale. Le gouvernement israélien a ainsi le droit*

⁴⁶⁰ Yediot Aharonot, 25 aout 2006.

pour lui et, fait rarissime, une opinion publique entièrement acquise, soulevée par un élan patriotique. »

Qualifiant « d'asymétrique ⁴⁶¹ » la guerre de l'été 2006, parce que « livrée par une démocratie contre un mouvement de guérilla » Renaud Girard explique le fiasco militaire israélien par l'indécision, l'improvisation et « la faillite de l'establishment politico-militaire, prisonnier d'une idéologie guerrière simpliste et d'impératifs de communication immédiats ». Depuis, le chef d'état-major de l'armée israélienne, Dan Haaloutz, a démissionné le 16 janvier 2007. Sous pression depuis le cessez-le feu d'août 2006, et très critiqué, il a reconnu que sa décision était liée aux conséquences de la guerre au Liban.

Cette erreur stratégique, explique-t-il, aurait braqué les opinions publiques du monde entier, alors que « *une fois n'est pas coutume, le gouvernement israélien avait non seulement l'intégralité de son opinion publique derrière lui, mais aussi le droit international pour lui* ». Le journaliste démontre au fil des chapitres que la conduite de la guerre fut dominée par des impératifs médiatiques au mépris d'une analyse perspicace des points forts du « parti de Dieu », apparemment sous-estimés par les services de renseignements israéliens.

Le sentiment de triomphe et d'invincibilité devient incommensurable après la guerre de juillet 2006, lorsque Sayyed Hassan Nassrallah avait même proposé l'aide du Hezbollah pour reconstruire les destructions : «

« Ne vous inquiétez pas. Nous mettrons à votre disposition des indemnités pour reconstruire les habitations détruites ou vous permettre de louer un logement. Nous vous aiderons, nous nous entraiderons, nous n'attendrons pas le gouvernement, qui aura besoin de temps ⁴⁶² »

Dans cette même déclaration, le 28 août 2006 à la télévision libanaise New TV, il annonçait qu'il n'aurait pas laissé se faire l'évènement considéré déclencheur (la capture de deux soldats israéliens, et à la mort de huit autres) s'il avait su que cela mènerait à une guerre comme celle qui venait de dévaster le Liban. L'annoncer « avec le sourire », a froissé une majorité de libanais qui avaient dû vivre le pire durant ces 33 jours de guerre.

⁴⁶¹ La guerre ratée d'Israël contre le Hezbollah, de Renaud Girard, édité chez Perrin, 2006.

⁴⁶² Le 28 août 2006 à la télévision libanaise New TV

Toutefois, quel que soit le nouveau visage que cherche à se donner le Hezbollah depuis l'an 2000, la majorité écrasante de ses adversaires n'oublie pas les discours de Sayyed Hassan Nassrallah à l'époque de la guerre libanaise, lorsqu'il disait que « *le projet de république islamique, ce projet et plus unificateur que ne le pensent toutes ces personnes, il n'est pas diviseur. Oui, si on parlait d'un canton chiite dans sa spécificité, dans ce cas oui, cela serait un projet de division, mais nous on parle d'une république islamique. Et nous, même s'il y'a quelques personnes qui établissent des cantons, nous ne permettons pas à celui qui voudra établir un canton chrétien de le faire dans la zone de l'est, Jbeil et Keserwan, car ces endroits appartiennent dès l'origine aux musulmans et les chrétiens y sont arrivés en envahisseurs, amenés par l'empire byzantin pour qu'ils soient comme une épine dans la structure de la oumma... (1982)* ⁴⁶³ »

En somme une majorité de chrétiens, druzes et sunnites craignent ce qu'ils appellent les objectifs cachés et véritables du « Hezb » qui sont de répandre le chiisme au Liban, de garder une présence chiite permanente et de prendre le contrôle de tous les facteurs de force du pays (politique, social, militaire, économique), et ce dans le cadre d'un plan visant à préparer la région pour la prééminence de l'Iran et de ses objectifs religieux et politiques.

Finalement, cette hyperpuissance se reflète aussi dans le ton, ainsi on a entendu, durant les dernières années au Liban, des députés du Hezbollah tel que Mohammad Raad, Nawaf Moussaoui, Ali Ammar ou Naïm Kassem affirmer à plusieurs reprises, sur un ton particulièrement fort et agressif que le Hezbollah «couperait la main de qui tenterait de toucher aux armes du Hezbollah» ou bien qu'il fallait bien «purifier sa gueule avant de parler de la Résistance».

Depuis 2006, Une hyperpuissance chiite de plus en plus mal vécue par les sunnites.

Depuis 2006, le sentiment d'invincibilité s'est encore accru, avec le refus de reconnaître le tribunal international mis en place pour l'assassinat de Rafic Hariri, et même en refusant de livrer les 4 accusés du Hezbollah à la Haye⁴⁶⁴. Cette mise en place d'un Tribunal

⁴⁶³ http://www.dailymotion.com/video/x3dq9u_nasrallah-et-l-islamisation-du-liba_news

international chargé de juger les assassins de Rafic Hariri a « mis le feu aux poudres », parce que dès le départ les chiites ont considéré qu'il avait déjà jugé et condamné la Syrie. Suite à cela, les cinq ministres chiites, tous membres de l'opposition, ont décidé de boycotter le gouvernement, puis de démissionner, et ils n'ont pas été remplacés par des chiites de la majorité du 14 mars, car les chiites hostiles au Hezbollah sont en effet ultra-minoritaires. C'est chez les chiites que la polarisation est la plus forte avec près de 90 % des voix en faveur de l'opposition, contre 75 % de voix sunnites et druzes pour la majorité, et un équilibre presque parfait entre les deux mouvances pour les chrétiens, comme nous l'avons précédemment souligné dans le chapitre des résultats des statistiques de 2010.

« Aucune force ne pourra arrêter ceux qui sont mentionnés dans l'acte d'accusation (...). Il ne sera pas possible de les arrêter ni dans 30 jours, ni dans 30 ans ni dans 300 ans » a dit Sayyed Hassan Nassrallah dans un discours de plus d'une heure retransmis en direct par la télévision du Hezbollah, Al Manar.

« Nous rejetons le tribunal international et toutes les accusations nulles et non avenues qui émanent de cette instance, nous accusons le tribunal d'être politisé, à la solde d'Israël et l'enquête d'être truquée. Les choses iront jusqu'au procès par contumace, le verdict est déjà prêt, le tribunal cherche à porter atteinte au Hezbollah ».

Les évènements de Mai 2008

Le Lundi 5 mai 2008 le gouvernement de Fouad Siniora décide de limoger l'officier en chef responsable de la sécurité de l'aéroport de Beyrouth et de démanteler le réseau de télécommunications privé du Hezbollah. Et le Mercredi 7 mai 2008, le Hezbollah réplique aux mesures décidées le 5 par le gouvernement en bloquant les accès à l'aéroport de Beyrouth. Le Hezbollah, s'empare des quartiers musulmans à majorité sunnite de l'ouest de Beyrouth. Selon le président du parti des forces libanaises Samir Geagea, *« cette tentative de*

⁴⁶⁴ Le Tribunal spécial pour le Liban (TSL) a rendu public mercredi 17 août 2011 la totalité de l'acte d'accusation du procureur contre les quatre membres du mouvement chiite Hezbollah inculpés dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat à Beyrouth, en février 2005, de l'ex-premier ministre Rafic Hariri. Le ministre de l'Intérieur Marwan Charbel a confirmé le lendemain les noms des quatre suspects du Hezbollah: Moustafa Badreddine, Salim Ayyash, Assad Sabra et Hussein Anaissi.

coup d'État a définitivement mis fin à la légitimité du Hezbollah en tant que mouvement de résistance ».

Ce sentiment d'impunité et d'invincibilité atteint des sommets inégalés en lorsque Sayyed Hassan Nassrallah déclare affirme que le 7 mai 2008⁴⁶⁵ était un jour de gloire dans l'histoire du Liban et que « *les esprits, les âmes et la fermeté capables de vaincre l'armée la plus forte de la région seraient capables de gouverner un pays cent fois plus grand que le Liban* ».

Faisant par ailleurs allusion à l'offensive lancée le 7 mai 2008 par le Hezbollah contre Beyrouth-Ouest, Saad Hariri a déclaré : « *Peut-être n'est-ce pas un hasard que ce jour le 6 mai soit aussi la commémoration de la nuit noire au cours de laquelle il a été décidé d'attaquer, par les armes, Beyrouth et ses habitants le 7 mai 2008. Ce n'est pas une coïncidence que le 7 mai soit une étape équivalente à la fête des martyrs, puisque le Liban y a connu un massacre ayant visé Beyrouth, ses habitants et sa dignité. Oui, le 7 mai n'était pas un jour glorieux. C'était un jour honteux qui a porté atteinte à la vie commune entre citoyens et frères. En ce jour, les armes ont été utilisées comme moyen de régler les différends politiques.* »

Depuis la « victoire contre Israël », retrait israélien en mai 2000, le rôle grandissant voire « sacré » du Hezbollah donc de la communauté chiite, n'a cessé de déranger les sunnites, les druzes et une très grande partie des chrétiens⁴⁶⁶. Dans les statistiques du premier chapitre de cette thèse de doctorat on peut voir comment les avis favorables de l'an 2000 tombent en chute libre auprès des communautés sunnites et druzes, quand il est question de porter un avis favorable ou pas sur le leader du Hezbollah, Hassan Nassrallah, ou sur le rôle du Hezbollah.

⁴⁶⁵ Des affrontements meurtriers éclatent entre la majorité et l'opposition, à la suite du limogeage du chef des services de sécurité de l'aéroport, un officier chiite prosyrien et de la mise hors la loi du réseau de télécommunications du Hezbollah. Les chiites lancent une campagne de désobéissance civile. A Beyrouth, le mouvement dégénère en bataille de rue et le Hezbollah prend le contrôle des quartiers ouest de la ville; les combats, qui font plus de 60 victimes, s'étendent à Tripoli et dans le Chouf. Le 14 mai, le gouvernement annule les deux décisions prises à l'encontre du Hezbollah. Grâce à une médiation de la Ligue arabe et du Qatar, un accord est conclu à Doha prévoyant l'élection immédiate du président de la République, la formation d'un gouvernement d'union nationale et la levée du sit-in installé par l'opposition depuis fin 2006 dans le centre de Beyrouth. Le 25 mai Michel Sleimane, commandant en chef de l'armée, est élu Président du Liban après 18 mois de crise politique.

⁴⁶⁶ Comparer les résultats 2000 et 2010, des statistiques du premier chapitre de cette thèse de doctorat

Les critiques à l'égard de cette communauté deviennent de plus en plus virulentes depuis 2006. Depuis cette guerre, le Hezbollah accuse tous ceux qui ne l'avaient pas soutenu durant la guerre, d'être des traîtres au profit d'Israël. Sur les ruines « stalingradiennes » de la banlieue sud, on pouvait voir des posters de propagande et des affiches géantes à l'honneur de la « victoire divine » (نصر من الله الله)

Pour Ali Hamadé, éditorialiste au quotidien An-Nahar lors d'un entretien avec lui, l'idée est que : Même si le Hezbollah ne cesse d'appeler au dialogue, nous n'avons plus confiance en lui. La victoire du leader islamiste, qui a montré sa capacité à mobiliser la « rue chiite », se transforme en défaite sur le plan national. Avant la manifestation, tout le monde regardait le Hezbollah comme un parti de consensus. Depuis, il n'apparaît plus que comme une composante de la coalition pro-syrienne. *« Tant qu'il avait pour but de combattre Israël, il faisait l'unanimité. Celle-ci aujourd'hui est brisée par sa faute »*

Pour le politologue et candidat à la présidence de la république libanaise en 2004, Chibli Mallat, le Hezbollah a en outre commis une erreur historique : celle de dire : *« j'ai la majorité du pays avec moi. »*

« Il est écartelé entre ses composantes internationale et nationale. Mais on voit mal comment un parti national peut tenir en jouant le rôle d'instrument d'une puissance étrangère. Il est là pour garder l'ordre syrien maintenant que l'armée de Damas n'est plus là. »

Au lendemain de la guerre de 2006, le quotidien l'Orient-le Jour titrait : *« En annonçant le retrait de ses forces, le président syrien Bachar el Assad avait laissé entendre que le rôle politique de Damas au Liban n'en serait que renforcé. La Syrie sort donc du Liban par la fenêtre militaire mais revient en force par la porte politique, empruntant la voie déblayée par le Hezbollah⁴⁶⁷. »*

Le Hezbollah et ses alliés ont fait tomber en janvier 2011 le gouvernement de Saad Hariri, après avoir tenté en vain de le pousser à désavouer le tribunal mis en place par l'ONU pour enquêter sur l'assassinat de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri

⁴⁶⁷ L'Orient-le Jour, le 22 août 2006.

L'opposition du 14 mars a déclaré « la guerre » contre le gouvernement de Nagib Mikati. Sous le thème "le tribunal est la voie qui mène à la justice", les forces du 14 mars ont annoncé que leur objectif est de lancer la bataille de la démission du gouvernement. Le lendemain dans un communiqué lu par Fouad Siniora, les forces du 14 mars ont estimé que « le gouvernement est, avec son chef, ses membres réunis et toute personne qui s'assoit à sa table, un gouvernement de putsch contre les Libanais ». « Nous continuerons la lutte jusqu'à briser cette hégémonie établie par les armes ».

Au moment où les dernières pages de cette thèse sont rédigées en juillet 2012, il est possible de voir placardés sur les murs dans les quartiers sunnites de Tariq Jdidé à Beyrouth et de Bab el Tebbané à Tripoli, ainsi que dans le Akkar au Liban Nord, les tracts qu'Israël avait lancé en juillet 2006 sur Beyrouth. Ces tracts anti-Hezbollah, qui en plus de ceux avertissant les bombardements⁴⁶⁸, sont des tracts sous formes de caricatures⁴⁶⁹ montrant le président syrien, Bachar el Assad, partageant le Liban avec son homologue iranien Mahmoud Ahmadinejad, tous deux jouant de la flûte hypnotisant un serpent dans lequel le chef du Hezbollah était personnifié. Au total, ce sont des dizaines de milliers de tracts qui ont inondé le Liban afin de prévenir sa population des dangers qui l'attendaient, ou d'après le Hezbollah de faire peur à la population, et pour leur imputer la responsabilité des bombardements israéliens.

Durant cette guerre 2006, Israël avait tenté plusieurs intimidations par le biais de piratages d'émissions de radio, ou encore de la télévision du Hezbollah, al Manar, avec des messages en arabe incitant les populations chiites à ne pas soutenir les combattants locaux.

Israël a aussi envoyé des appels téléphoniques au Liban prévenant de ne pas soutenir et de ne pas collaborer avec le Hezbollah.

⁴⁶⁸ Traduction du tract lancé pour avertir des bombardements :

« Suite aux actions terroristes du Hezbollah, qui portent atteinte à la prospérité du Liban, l'armée israélienne agira au Liban pour toute la durée nécessaire afin de protéger le peuple israélien. Pour votre sécurité et afin d'éviter toute atteinte aux personnes civiles qui ne sont pas impliquées avec le Hezbollah, évitez de vous trouver dans des endroits en relation avec le Hezbollah. Il faut que vous sachiez que la continuation des actions terroristes contre Israël est une épée à double tranchant pour vous et pour le Liban. Signé Israël. »

⁴⁶⁹ En documents Annexes.

2005 - Les sunnites et « loubnan awalan - لبنان أولاً », fer de lance du « libanisme »

La période 2000-2005, révèle une importance particulière dans le changement d'attitude « sunnite » vis-à-vis du Liban. Si au début du XX^{ème} siècle les sunnites du Liban étaient plutôt favorables à un Liban fondu dans le projet arabe, et si dans les années 1960, les sunnites étaient plutôt favorables au projet de Abdel Nasser, puis dans les années 1980, les sunnites se retrouvent dans les idées de « Abou Ammar » Yasser Arafat, et depuis 1990, la communauté sunnite se protégeait derrière le slogan « Wehdat el massar wal massir⁴⁷⁰ وحدة المسار والمصير » pour dire que le Liban et la Syrie ne font qu'un seul peuple uni par un seul destin, « cha'ab wahad fi dawlatein⁴⁷¹ شعب واحد في دولتين », la mort de Rafic Hariri pousse de façon spontanée la communauté sunnite dans un élan « libaniste » inattendu. Lors des manifestations de mars 2000, les drapeaux du parti du futur de Rafic Hariri côtoient ceux des forces libanaises et du parti Kataëb. Les foules scandent pour la première fois ensemble le slogan de Bachir Gemayel « 10452 km²⁴⁷² », et les statistiques du premier chapitre de cette thèse, montrent comment les personnalités comme le patriarche Sfeir, Bachir Gemayel et Samir Geagea, deviennent après 2005 les figures les plus appréciées de la communauté sunnite. Evidemment, cela peut être également expliqué par la peur qu'engendre la super puissance de la communauté chiite, renforcée depuis le départ des israéliens en 2000 et la victoire « divine » de 2006.

Ainsi on peut résumer en disant que les sunnites passent de l'idée panarabe voire grande Syrie en 1920 aux idées du Liban avant tout « loubnan awalan لبنان أولاً » en 2005.

« Aussi les milieux chrétiens relèveront-ils parfois, à Tripoli et à Saida, des réactions musulmanes ou ils voient moins l'expression d'intérêts régionaux (les planteurs tripolitains d'agrumes visent le marché syrien) que celle de collusions politiques inspirées par l'idée syro-arabe (séparatisme tripolitein): en maintes circonstances importantes, cependant et qui sous cet aspect pouvaient paraître délicates (rupture de l'union économique avec la Syrie,

⁴⁷⁰ « Le Liban et la Syrie unis par un seul destin »

⁴⁷¹ « Un seul peuple dans deux pays »

⁴⁷² Slogan indépendantiste de Bachir Gemayel, faisant allusion à la superficie du Liban.

négociations financières avec la France menées à Beyrouth selon une autre ligne qu'à Damas). Ces divergences communautaires se sont parfaitement fondues dans l'unanimité nationale⁴⁷³ ».

« Wehdat el massar wal massir وحدة المسار والمصير ! Ils criaient jusqu'hier. Ils se sont réveillés et demandent la dissociation. Ce qui veut dire : « LOUBNAN AWALAN⁴⁷⁴ لبنان أولاً ». Même Rafic Hariri lui-même, faisait l'éloge de la présence syrienne au Liban⁴⁷⁵ : « Nous avons en plus une relation particulière avec la Syrie. Si tous nos amis sont amis, cela nous renforce. Certains pensent que pour être un bon Libanais il faut avoir de mauvaises relations avec la Syrie: c'est faux et fou. On peut être indépendant et avoir de très bonnes relations avec la Syrie, Quant aux troupes syriennes, elles ont été appelées, à la demande des chrétiens, a-t-il rappelé, elles sont venues et elles sont restées.» Il se disait convaincu que les accords de Taëf, qui prévoient leur départ une fois la souveraineté du Liban rétablie face à Israël, seront respectés. «Il faut faire les choses à leur rythme ».

Depuis 2005 et dans tous les discours annuels du 14 février, l'héritier politique de Rafic Hariri, son fils Saad Hariri a repris le slogan de Bachir Gemayel « 10452 km² » et le président du bloc parlementaire du courant du Futur « al moustaqbal » le premier ministre Fouad Siniora contribue à enfin faire prévaloir l'idée d'un Liban arabe et totalement indépendant. Ainsi il rassure depuis 2005 les chrétiens qui ont moins peur avec un premier ministre sunnite qui les rassure en insistant sur des slogans tel que « Loubnan Awalan لبنان أولاً » et « waqafna el aad » (nous avons cessé de recenser⁴⁷⁶) et ne plus laisser ces symboles la aux mains des chrétiens.

Soulignant la « sottise » du slogan « Loubnan Awalan لبنان أولاً » (« Liban d'abord »), une figure politique chrétienne du groupe 8 mars préférant rester anonyme, ironise ces slogans en

⁴⁷³ Pierre Rondot, Les structures socio-politiques de la nation libanaise Revue française de science politique, 1954 Volume 4.

⁴⁷⁴ Voir le Blog de Bakhos Baalbaki sur <http://focussurleliban.blogspot.com>

⁴⁷⁵ An Nahar, 26 octobre 1996

⁴⁷⁶ Slogan souvent repris par Saad Hariri et Fouad Siniora, pour rassurer les chrétiens comme quoi peu importe le nombre de chrétiens au Liban, ils garderont leurs places au pouvoir.

notant qu'il « avait l'impression de voir une réunion post-mortem entre Bachir Gemayel et Rafic Hariri sous l'égide du 14 Mars » se demandant ce qui pouvait bien lier Bachir Gemayel et Rafic Hariri ? « Question tabou diraient certains! »

Le professeur Fadi Nassar, sociologue enseignant à l'université libanaise répond à cet argument par les mots suivants : « *suffisamment de choses unissaient ces 2 hommes bien plus que le pouvoir charismatique avéré dont ils jouissaient. Avant tout, il y a cette extraordinaire capacité à rassembler au-delà de leur communauté, à rêver et à réaliser leurs rêves, et l'éclatante ascension au sommet de l'Etat. Ensuite, il y a l'amour démesuré de leur patrie: « 10452 km2 et Loubnan awalan لبنان أولاً », 2 slogans pour un même combat ! Enfin, comment oublier que les 2 hommes ont été martyrisés par la dynastie Assad, l'un par le père et l'autre par le fils! Et ce n'est pas tout, le destin de ces 2 personnalités libanaises fut cacheté un 14 du mois, l'un en septembre, le jour de la Sainte Croix, l'autre en février à la Saint Valentin! »*

Cette alliance sunnite – chrétienne est analysée aussi par Bakhos Baalbaki⁴⁷⁷, un blogueur libanais connu, et dans un article en mémoire des 2 hommes il dit : « *l'alliance au sein du 14 Mars, n'est ni temporaire, ni timide, ni superficielle, ni de circonstance. Il est temps de sortir de ce conservatisme communautaire prudent, quitte à bousculer les sentiments de nos compatriotes. Pour se faire, et si le 14 février prochaine, Samir Geagea, le frère spirituel de Bachir, se rendait sur la tombe de Rafic Hariri. Ce geste permettrait de gagner davantage le cœur de la communauté sunnite. Et si le 14 septembre prochaine, Saad Hariri, l'héritier politique de Rafic, se rendait sur la tombe de Bachir Gemayel. Ce geste permettrait de gagner davantage le cœur de la communauté chrétienne ».*

Ainsi on a pu voir comment la communauté sunnite du Liban, dans sa majorité a réussi sa restructuration et sa recomposition politique et sociale pour devenir un symbole de la « libanité » entre 2000 et 2005.

La meilleure expression de cette vision peut-être prémonitoire d' « un printemps sunnite libanais » est celle du père Sélim Abou lors de son discours historique du 19 mars 2003, il

⁴⁷⁷ Voir le Blog de Bakhos Baalbaki sur <http://focussurleliban.blogspot.com>

s'exprimait devant plusieurs ministres du clan Hariri invités d'honneur à la cérémonie de la fête patronale de l'Université Saint-Joseph, lorsqu'il avait rassuré les jeunes chrétiens libanais, sur le fait que les jeunes musulmans les soutiendront bientôt : *« Quant à l'avenir politique du Liban, il est également rassurant, quoi qu'en pensent beaucoup de jeunes chrétiens qui n'ont connu que la guerre et l'après-guerre et qui s'interrogent sur le degré d'allégeance des musulmans à la patrie commune. Ce qu'ils doivent savoir, c'est que, avec un décalage dans le temps fort compréhensible, les musulmans éprouvent aujourd'hui le même sentiment national que les chrétiens, le même attachement intellectuel et affectif à la patrie libanaise⁴⁷⁸ »*

On peut donc en déduire que l'une des faiblesses permanente des sunnites est de ne pas disposer d'une force paramilitaire à la fois nombreuse et efficace pour faire un équilibre de la terreur avec les chiites. Pour la majorité des sunnites du Liban, et même si leur antiaméricanisme notamment à cause de l'intervention américaine en Irak ou le soutien américain très fort à Israël, par peur du « croissant chiite », ils privilégient finalement les enjeux communautaires au-delà de tous les autres : Le plus important à leurs yeux, c'est de faire contrepoids au chiisme, même si souvent cela doit passer par une bonne relation avec les États-Unis. Déjà, Georges Naccache écrivait le 5 avril 1958 : *« Chaque fois qu'a surgi un prince ou un soldat en qui les masses ont cru voir le fédérateur des terres arabes, il a cristallisé sur son nom toutes les espérances de l'islam proche-oriental. Cet « ultramontanisme » de l'Islam sunnite est un fait.⁴⁷⁹ »*

**1926 – 1943, « deux négations ne font pas une nation »,
2000 – 2005, « 2 indépendances ne font pas une nation ».**

Comme l'indépendance est 1943 n'a pas confirmé l'optimisme et ne justifia pas la confiance placée dans cette solution libanaise. Mais, dans l'euphorie d'une indépendance arrachée à la France en 1943, rares furent ceux qui osèrent le reconnaître publiquement, tel le journaliste Georges Naccache, dans son article retentissant, sous le titre «Deux négations ne font pas une

⁴⁷⁸ Sélim Abou, LES LIBERTÉS. Discours annuels, presses de l'USJ. (2003)

⁴⁷⁹ Georges NACCACHE, article publié le 5 avril 1958 «un rêve Libanais 1943-1972»

nation», qui valut à son auteur une condamnation pénale et une peine d'emprisonnement : Citation de Georges Naccache⁴⁸⁰ dans L'Orient du 10 mars 1949 : « deux négations ne font pas une nation ».

On pourrait ainsi dire en 2012 par la même logique que « 2 retraits ne font pas une indépendance », et par suite que « 2 indépendances ne font pas une nation ». On dit bien que l'histoire se répète ! Ni Occident ni Orient: tels étaient les termes du «pacte national» qui, en 1943, avait ouvert la voie à l'indépendance. Les chrétiens renonçaient à la protection de la France; les musulmans abandonnaient, eux, l'idée de se fondre dans un vaste ensemble panarabe. «Deux négations ne font pas une nation»: ce commentaire, célèbre à l'époque, de Georges Naccache, est oublié de nos jours au Liban.

Aujourd'hui encore après les deux retraits 2000 -2005, après les « deux indépendances 2000 -2005 », le Liban reste tiraillé entre ces deux cultures. Il est divisé entre un courant pragmatique, tourné vers une conception de la modernité qui emprunte à l'Occident, celui du « 14 mars », comportant aussi des chrétiens et des musulmans, un courant qui est celui de la démocratie selon le concept Anglo-Saxon et Européen, celui de la Ligue Arabe et des résolutions onusiennes qui même si sont souvent inefficaces, restent valables et d'autre part une mouvance porteuse des humiliations et des rancœurs du monde arabo-musulman suite aux guerres israélo-arabes, celui du « 8 mars » comportant aussi chrétiens et musulmans, et qui se retrouvent dans le discours altermondialiste et anti-occidental, anti-impérialiste et dont les alliés vont du Venezuela de Hugo Chavez jusqu'en Iran de l'ayatollah Khamenei, en passant par la Chine et la Russie quand il est question surtout depuis 2011 du dossier du printemps syrien.

Ainsi le Liban serait peut-être déterminé à vivre éternellement une guerre froide civile, opposant à chaque fois deux antagonismes nationaux à résonnances régionale et internationale ? Ainsi tombent peut être les illusions d'une « nation libanaise » mais cela ne veut pas nécessairement dire que le Liban n'existe pas. L'histoire récente du Liban, a démontré tristement, que depuis Taëf, la démocratie libanaise n'a pas pu se consolider que dans l'ombre d'un système de négociations entre confessions, une démocratie qui se définit

⁴⁸⁰ Georges Naccache est un journaliste et un homme politique libanais. Il fonde avec Pierre Gemayel, et Charles Héroul les phalanges libanaises, un parti politique libanais qui représente les chrétiens du Liban. Il quittera tout de même rapidement le parti, tout comme le président Héroul.

par les divisions communautaires qui ont empêché la mise en place de partis politiques non-confessionnels à l'échelle nationale.

« Al aych al moucharaq العيش المشترك », vivre ensemble, c'est ainsi que définissent les libanais la situation dans laquelle ils vivent avec l'autre. Cet autre qui n'est que celui qui appartient à l'autre clan, celui du 8 ou du 14 mars. Mais pour vivre ensemble, il faut avant tout prévenir tout risque de fracture dans le tissu social et sauvegarder à tout prix l'harmonie intercommunautaire ; et le discours officiel s'était fait un devoir quasi quotidien de scander les vertus de la « formule » libanaise singulière du « al aych al moucharaq العيش المشترك », vantée comme paradigme de réussite institutionnelle, ciment d'une « unité nationale » derrière laquelle, en attendant, les libanais continuent de courir à la recherche d'un « Graal » interminablement recherché, mais pas encore trouvé.

Les manifestations de joie très émouvantes du mois de mai 2000 au sud Liban, lorsque les paysans chrétiens et musulmans, célébraient ensemble le départ des troupes syriennes sont restées insuffisantes car il manquait principalement les sunnites et les chrétiens qui bien qu'heureux de la libération du sud, ils se sentaient sous la nouvelle domination du Hezbollah, puis les manifestations de révolte du « 14 mars 2005 » très impressionnantes et marquées par la croix et le croissant, la religieuse et le cheikh, sur la place des martyrs à Beyrouth, sont restées incomplètes car il manquait une composante principale de la société libanaise, les chiïtes, qui à leur tour se sont senti noyés dans un « tsunami » de colère et d'unité sunnite et chrétienne.

En simplifiant les données, aujourd'hui au Liban nous nous trouvons devant une tentative nouvelle d'opposer deux clans. Après celui meurtrier des musulmans contre les chrétiens de la période (1975 – 2005), voici celui des musulmans sunnites contre les musulmans chiïtes depuis la guerre en Irak en 2003 et depuis l'assassinat de Rafic Hariri en 2005.

Cette séparation est actuellement et depuis 2005, symbolisée par une division existante ; d'un côté la Chine et la Russie, l'Iran (producteur de pétrole et chiïte), la Syrie et le Hezbollah libanais et quelques chrétiens. Pour ces chrétiens « aounistes » en majorité, ils expliquent cette alliance par le fait que « les sunnites sont le danger et non les chiïtes » un député aouniste qui préfère de pas être cité, m'explique en 2010 lors d'un entretien avec lui pendant la préparation de cette thèse qu' « *En Arabie Saoudite, aucune autre religion n'est acceptée,*

et les chiites n'ont pas une situation particulièrement enviable, et en Égypte, l'autre grande puissance sunnite, les chrétiens qui représentent environ 10 % de la population sont soumis à des pressions ou à des intimidations de la part des fondamentalistes. À l'inverse, la Syrie, elle-même en partie dirigée par une dissidence du chiisme, est très protectrice des autres chrétiens, et en Iran, chrétiens et juifs, sont largement respectés par le pouvoir chiite. ».

Ce même député recontacté en juin 2012, pour tenter d'obtenir en vain un entretien avec Michel Aoun, explique que si « le régime syrien chute un jour, le Liban sera pris dans l'œil du cyclone, avec la possibilité d'une déferlante sunnite fondamentaliste. Dans cette hypothèse, il disposera d'un allié à la fois solide et redoutable avec le Hezbollah pour faire face aux éventuelles velléités expansionnistes et religieuses du nouveau pouvoir syrien ».

Et d'autre part, les Etats-Unis et l'Union Européenne, la Turquie et les pays arabes sunnites Egypte, Jordanie, Maroc, les producteurs de pétrole (Arabie Saoudite, Libye et monarchies du Golfe dont le Qatar), les Sunnites (modérés et fondamentalistes) du Liban et quelques chrétiens aussi. A cet effet, beaucoup de chrétiens perçoivent encore « *les sunnites comme une communauté peu pratiquante et ouverte (ce qu'elle est de moins en moins, en particulier au Nord) et éduquée, face à des chiites plus religieux*⁴⁸¹ »

Le Liban voit le jour à l'issue de la difficile période du XVII au XXe siècle, et c'est ainsi que s'est constitué l'Etat libanais, avec « *comme un défaut de fabrication si l'on peut dire*⁴⁸² », dès lors que le sujet de la politique au Liban n'est pas le Peuple ou la Nation, mais la Confession. Aussi la disposition constitutionnelle de l'article 95 de la Constitution amendée, relative à la parité de représentation, a-t-elle été instituée pour contribuer à la sécurisation psychologique des communautés. « La structure du Liban, déclare le président Hussein Husseini, structure qu'on ne peut appréhender qu'avec la balance de l'orfèvre, est d'une délicatesse telle qu'elle exige un bon exercice de notre régime⁴⁸³ »

⁴⁸¹ Sur les préjugés dont sont victimes les chiites, voir É. Sueur, « Les chiites du Liban : comment ils se perçoivent », *Confluences Méditerranée*, n° 61, printemps 2007.

⁴⁸² Expression employée par Roger Nabaa, philosophe libanais, concepteur et l'un des fondateurs de la Revue d'Études palestiniennes qu'il a dirigée de 1981 à 1984, il est également membre du comité éditorial de la « Revue des peuples méditerranéens »

⁴⁸³ An-Nahar, 29 déc. 1987.

Le professeur Jean Salem clôt son étude sur la situation libanaise par les mots suivants :

« Après trois quarts de siècle d'existence dans ses institutions constitutionnelles, l'Etat libanais, chargé de fautes autant qu'accablé de malheurs, indulgent aux premières et désarmé devant les secondes, n'a pas mis à profit l'infortune, toujours attribuée à l'action de l'étranger, pour se pencher sur ses vices constitutifs et ses dysfonctionnements, auxquels il n'a pas su, ni vraiment voulu, remédier, se réfugiant, quand le secouait une crise brutale (1958, 1975 – 1990), dans des expédients qui ont tôt fait d'épuiser leurs maigres vertus et dans des réformettes, timorées, velléitaires et, au bout du compte, toujours manquées, avec, à l'horizon, les signes avant-coureurs d'une de ces secousses qui entrecoupaient périodiquement un lent processus d'involution fonctionnelle⁴⁸⁴. »

Ainsi, La position et la composition sociétale libanaise font que le Liban reste de par sa particularité pluricommunautaire une entité enrichissante mais qui souffre gravement d'une faiblesse identitaire nationale. Le Liban semble avoir le destin d'être un exemple de coexistence qu'il faut développer mais non un exemple d'unité nationale qui n'existe pas encore.

Recomposé, le paysage politique libanais l'est certainement aujourd'hui au moment où les dernières lignes de cette thèse sont rédigées en juillet 2012. Avec déjà plus de 15000 tués depuis le début de la révolte en Syrie en mars 2011, et pour autant, plusieurs hypothèses assombrissent ou au contraire éclaircissent peut-être encore l'horizon de la recombinaison libanaise.

Les événements qui se déroulent ces jours ci en Syrie⁴⁸⁵, détermineront certainement les lignes de force à venir, vers de nouvelles recombinaisons sociétales face à de nouvelles

⁴⁸⁴ Jean Salem, « Un ordonnancement constitutionnel sous hypothèque », L'Orient-Le Jour, 2 juin 2000.

⁴⁸⁵ La révolte syrienne de 2011-2012 est un large mouvement de contestations contre le régime baasiste qui débute le 13 mars 2011, lorsque quinze écoliers sont arrêtés et torturés à mort à Deraa pour avoir écrit les slogans de la révolution égyptienne de 2011.

Des manifestations éclatent le 15 mars 2011, c'est-à-dire trois mois après le début du climat révolutionnaire surnommé Printemps arabe, et se prolonge encore en 2012, se transformant progressivement en un conflit armé.

indépendances ! Plaisantant sur le slogan « Un seul peuple dans 2 pays et unité des 2 destins » (wehdat al masar wal masir وحدة المسار والمصير , wa chaab wahed fi dawlatein و شعب واحد في دولتين), utilisé par les pro-syriens pendant 30 ans, une des figures les plus marquantes du 14 mars et préférant ne pas être citée maintenant précisément, me disaient encore, « puisque nous ne formons avec les syriens qu'un seul peuple, la véritable indépendance sera acquise lorsque le régime d'Assad sera anéanti en Syrie ! ». Cette réflexion fait porter à cette thèse, le spectre d'une nouvelle date ! Celle d'une perception nouvelle, de la fin ou pas du régime Assad en Syrie. De ce même slogan, et dans son discours annuel de la saint Joseph, le Père Selim Abou ironisait : « *Le 19 mars 1997, dans l'allocution intitulée Les défis de l'Université, j'ai tenté de démystifier le discours idéologique du nationalisme arabe, dans la mesure où il vise à occulter la spécificité culturelle et politique du Liban et, par voie de conséquence, à nier l'identité distinctive du peuple libanais. C'était répondre à l'inquiétude d'enseignants et d'étudiants profondément choqués par l'expansion du slogan selon lequel Libanais et Syriens constituent un seul et même peuple et par les sous-entendus que ce slogan recouvre.* »

Bibliographie : Les ouvrages

- ABOU Khalil Joseph, *L'histoire des Maronites dans la guerre*, Ed. Société des imprimés pour la distribution et la publication, 1990.
- ABOU, S., *LES LIBERTÉS. Discours annuels*, presses de l'USJ. (2003)
- ABOU, S., *Le bilinguisme arabe-français au Liban*. Essai d'anthropologie culturelle, Paris, 1994.
- ABUL-HUSN, L., *the Lebanese Conflict: Looking Inward*, Boulder, Col., Lynne Rienner 2004.
- AKARLI E, *The Long Peace. Ottoman Lebanon 1861-1920*, Berkeley, University of California Press, 1993.
- AL-JISR, B., *Fouad Chéhab*, Beyrouth, Fondation Fouad Chéhab, 1998 (en arabe).
- AMEL M., *L'État confessionnel: le cas libanais*, Montreuil, La Brèche, 1996.
- AMIN G., *The Modernization of Poverty: A Study in the Political Economy of Growth in Nine Arab Countries, 1945-1970*, Leiden, E. J. Brill, 1979.
- AOUN Michel, *Une certaine vision du Liban*, Paris, Fayard, 2007.
- BARAKAT Akram : *Les bases Théologiques de Gouvernement des Clercs*, première édition, Dar al-Hadi, Beyrouth, août 2003.
- BAUSSANT Michèle (dir.), *Mémoires plurielles, mémoires en conflit*, Ethnologie Française 37, 2007.
- BAZZI Mohammad Hasan: *Ainsi parla Nassrallah*, révisé par Hasan Chouaëb, première édition, Dar al-Amir, Beyrouth, 2004.
- BEYDOUN A., *La « Formule », le Pacte et la Constitution*, Beyrouth, éditions Dar an-Nahar, 2003.
- BEYDOUN A, *La Dégénérescence du Liban ou la réforme orpheline*, Actes Sud, 2009
- BEYDOUN A, *Liban: itinéraire dans une guerre incivile*, Paris, Karthala, 1993.
- BEYDOUN, A. *Identité confessionnelle et temps social chez les historiens libanais contemporains*, Beyrouth, Publications de l'Université libanaise, 1984.
- BONNE E., *Vie publique, patronage et clientèle. Rafic Hariri à Saïda*, Aix-en-Provence, Les Cahiers de l'IREMAM, 1995.
- BOURRE Jean-Paul, *Génération Aoun*, Paris, Robert Laffont, 1990.

- BRZOZOWSKY Claude, *Du foyer national juif à l'Etat d'Israël, histoire d'une spoliation*, l'Harmattan 2001.
- BUHEIRY M., *Beirut's Role in the Political Economy of the French Mandate*, Oxford, Center for Lebanese Studies, 1987.
- CHALCRAFT J., *The Invisible Cage: Syrian Migrant Workers in Lebanon*, Stanford University Press, 2009.
- CHARTOUNI-DUBARRY, May (dir.). *Le Couple syro-libanais dans le processus de paix*. Paris, Institut français des relations internationales, coll. les Cahiers de l'IFRI, n°22, 1998
- CHIDIAC May, *Le ciel m'attendra*, éditions Florent Massot 2007. Prix Vérité 2007
- CHIHA M., *Politique intérieure*, Beyrouth, Fondation Michel Chiha, 1964.
- CHIHA M., *Propos d'économie politique*, Beyrouth, Fondation Michel Chiha, 1965.
- CHOURAQUI, André. *L'État d'Israël*, Paris, P.U.F., coll. «Que sais-je?», no 673, 1984.
- CORM G., *Géopolitique du conflit libanais*, La Découverte, 1986.
- CORM G., *Le Proche-Orient éclaté- II: mirages de paix et blocages identitaires, 1990-1996*.
- CORM G., *Liban: les guerres de l'Europe et de l'Orient, 1840-1992*, Paris, Gallimard, 1992.
- CORM G., *Politique économique et planification au Liban (1958-1964)*, Beyrouth, Librairie universelle, 1965.
- CORM, G. *Le Proche-Orient éclaté 1956-2007*, Gallimard, 2007.
- DAWISHA A., *Syria and the Lebanese Crisis*, New York, St. Martin's Press, 1980.
- DIAB H., *Beirut: Reviving Lebanon's Past*, New York, Praeger, 1999.
- DOMONT Frédéric et CHARARA Walid, *Le Hezbollah : un mouvement islamo-nationaliste*, Éditions Fayard : Paris, 2004
- DORAI, M.K. *Les Réfugiés palestiniens du Liban. Une géographie de l'exil*, CNRS, 2005.
- DROZ-Vincent P., *Vertiges de la puissance. Le « moment américain » au Moyen-Orient*, La Découverte, 2007.

- DUBAR C. et S. NASR, *Les classes sociales au Liban*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1976.
- EDDE C., *Beyrouth : naissance d'une capitale (1918-1924)*, Actes Sud-Sindbad, 2009.
- EDDE Raymond, *la république de la conscience*, dar al Nahar, Beyrouth 2002.
- EL-EZZI G., *L'invasion israélienne du Liban: origines, finalités et effets pervers*, 1982
- ENCEL Frédéric et François THUAL, *Géopolitique d'Israël*, Points Seuil, 2006.
- FADLALLAH Hasan : *L'autre choix : Hizbollah autobiographie et modalité*, première édition, Dar al-Hadi, Beyrouth, 1994.
- FIGUIÉ G., *Le point sur le Liban*, Beyrouth, Anthologie, 1997.
- FRANGIE SAMIR, *Voyage au bout de la violence*, Actes Sud Sciences humaines, Mars, 2012.
- GATES C., *The Merchant Republic of Lebanon: Rise of an Open Economy*, London, I. B. Garnet Publishing, 1997.
- GEMAYEL A., *Le Liban: construire l'avenir*, Paris, Hachette, 1992.
- GHANTOUS M., *Le Statut juridique des hameaux de Chebaa*, Beyrouth, Mokhtarat, 2005.
- GIRARD Renaud, *La guerre ratée d'Israël contre le Hezbollah*, édité chez Perrin, 2006.
- GRAWITZ M., *Lexique des sciences sociales*, 6e édition, Paris, Dalloz, 1994.
- GRESH Alain et Dominique Vidal, *L'ALS, les 100 portes du Proche-Orient*, 2002
- HALBWACHS Maurice, 1995 (1925), *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel.
- HARB Mona., 2010, *Le Hezbollah à Beyrouth (1985 – 2005). De la banlieue à la ville*, Paris/Beyrouth, Karthala/IFPO
- HOFF. C., *Galilee Divided. The Israeli-Lebanon Frontiers 1916-1948*, New York & Londres, Boulder & Westview Press, 1984.
- HOURANI A. et SHEHADI N. (éds.), *The Lebanese in the World: A Century of Emigration*, Oxford-London, Center for Lebanese Studies-I.B. Tauris, 1992.

- HUYBRECHTS E., C. DOUAIHI (dir.), *Reconstruction et réconciliation au Liban*, Les Cahiers du Cermoc, no 23, Beyrouth, Cermoc, 1997.
- JABER Moundher, *Al-Sharit Al-Loubnani Al-Mouhtal - Massalek Al-Ihtilal, Massarat Al-Mouwajaha, Massaer Al-Ahali*, Lebanon Mouassassat Al-Dirassat Al-Falastiniyah, 1999.
- JAULIN T., *L'État libanais et sa diaspora*, thèse de doctorat, université Aix-Marseille III, 2009.
- JOHNSON M., *Class and Client in Beirut: The Sunni Muslim Community and the Lebanese State, 1840-1984*, London, Ithaca Press, 1985.
- KARAM Karam., *Le Mouvement civil au Liban*, Karthala-IREMAM, 2006.
- KASSEM Naïm, *Hezbollah*, dar el hadi, Beyrouth 2008.
- KASSIR S., *Histoire de Beyrouth*, Fayard, 2003.
- KASSIR S., *La Guerre du Liban : de la dissension nationale au conflit régional*, Karthala-Cermoc, 1994.
- KASSIR S., *Liban : Un printemps inachevé*, Actes Sud, 2006.
- KASSIR Samir, 1994, *La guerre du Liban, de la dissension nationale au conflit régional, 1975-1982*, Paris, Karthala.
- KHAIR Antoine A., *Le moutaçarrifiat du Mont-Liban*, Université libanaise, 1973 Beyrouth
- KHALAF S., *Civil and Uncivil Violence in Lebanon. A History of the Internationalization of Communal Conflict*, New York, Columbia University Press, 2002.
- KHOMEINI Imam : *Le gouvernement islamique (Gouvernement des Clercs)*, 2^{ème} édition, Organisme d'organisation du patrimoine de Khomeiny, Téhéran, 2002.
- KHOURY G., *La France et l'Orient arabe. Naissance du Liban moderne, 1914-1920*, Paris,
- KIWAN F. (dir.), *Le Liban aujourd'hui*, Paris-Beyrouth, CNRS Éditions-CERMOC, 1994.
- KLEIN, Claude. *La démocratie d'Israël*, Paris, Seuil, 1997
- LABAKI B., Abou-Rjeily K., *Bilan des guerres du Liban 1975-1990*, L'Harmattan, 1993.

- LABAKI B., *Introduction à l'histoire économique du Liban: soie et commerce extérieur en fin de période ottomane (1840-1914)*, Beyrouth, Publication de l'Université libanaise, 1984.
- LABEVIERE Richard, *Le grand retournement - Bagdad-Beyrouth*, Editions du Seuil, octobre 2006
- LACOUTURE Jean, Tuéni Ghassan, Khoury Gérard, *Un siècle pour rien - Le Moyen-Orient arabe de l'Empire ottoman à l'Empire américain*, Albin Michel, 2003.
- Laurent Annie et Basbous Antoine, *Guerres secrètes au Liban*, Paris: Gallimard, 1987.
- LAVABRE Marie-Claire, *Paradigmes de la mémoire*, Transcontinentales, 2007
- MOHAMAD le prophète, *Le noble Coran et la traduction en langue française de ses sens*, complexe Roi Fahed pour l'impression du Noble Coran, 1420 h
- LOMBARDO Salvatore, *Retours à Beyrouth : Au Liban avec le général Aoun*, Paris, Transbordeurs, 2006, Liban Libre, éditions Autre Temps, 1996
- MAYEUR-Jaouen, Catherine. *Saints et héros du Moyen-Orient contemporain : actes du colloque des 11 et 12 décembre 2000*, à l'institut universitaire de France, Maisonneuve & Larose, 2002.
- MEIER Daniel. *Les relations libano-palestiniennes dans le Liban de Taëf (1989-2005)*, 2008. Collection Développements. Genève: Institut de hautes études internationales et du développement; Paris: Karthala.
- MENARGUES A., *Les Secrets de la guerre du Liban*, Albin Michel, 2004.
- MERMIER Franck, VARIN Christophe (sous la dir. de), *Mémoires de guerres au Liban (1975-1990)*, Paris, Sindbad Actes Sud, 2010
- MERVIN S., *Un réformisme chiite : ulémas et lettrés du Sud-Liban de la fin de l'Empire ottoman à l'indépendance*, Karthala-Cermoc, 2003.
- MERVIN Sabrina, *Le Hezbollah, état des lieux*, éditeur Actes Sud, 2008
- MESSARA A., *Le Pacte libanais. Le message d'universalité et ses contraintes*, Beyrouth, Librairie orientale, 1997.
- MOUWANNES J., *Les éléments structuraux de la personnalité libanaise: essai anthropologique*, Beyrouth, Presses de l'Université Kaslik, 1973.
- NABA R., *Rafic Hariri, un homme d'affaires premier ministre*, Paris, L'Harmattan, 1996.

- NANTET Jacques, *Histoire du Liban*, Préface de François Mauriac, Ed. de Minuit, 1963
- ROY Olivier, *Les illusions du 11 septembre*, Seuil, La République des Idées, 2002
- PERTHES Volker , *Political Economy of Syria*, I. B. Tauris (November 15, 1997)
- PICARD E., MERMIER F. (dir.), *Liban : une guerre de trente-trois jours*, La Découverte, 2007.
- PICARD E., Rougier B. (dir.), *Le Liban dix ans après la guerre* , Maghreb-Machrek, no 169, 2000.
- PICARD Elizabeth, *Mouvements communautaires et espaces urbains au Machreq*, Beyrouth, CERMOC, 1985.
- PICARD Elizabeth, *Liban: État de discorde. Des fondations aux guerres fratricides*, Paris, Flammarion, 1988,
- PICAUDOU, N., *La Déchirure libanaise*, Bruxelles, Complexe, 1989.
- RABBATH, E., *La formation historique du Liban politique et constitutionnel*, publications de l'université libanaise, Beyrouth, 1973
- RABBATH, Edmond, *La Constitution libanaise. Origines, textes et commentaires*, Beyrouth, Publications de l'Université libanaise, 1982.
- RICHANI N., *Dilemmas of Democracy and Political Parties in Sectarian Societies: The Case of the Progressive Socialist Party of Lebanon, 1949-1996*, New York, St. Martin's Press, 1998.
- RICHARDOT Philippe. *Les États-Unis, hyperpuissance militaire à l'aube du XXI^e siècle*. Economica, 2005.
- RIZK, Charles *Le régime politique libanais*, préface de Maurice Duverger, L.G.D.J, Paris, 1966
- RONDOT Pierre, *Les structures socio-politiques de la nation libanaise*. Revue française de science politique, 1954 Volume 4.
- ROUGIER B., *Le Jihad au quotidien*, PUF, 2004.
- SAAD Antoine, « Al sades wal sab'un », *le 76^{eme}*, Biographie du patriarche Sfeir tome III 1998-2005, Beyrouth 2011.
- SALAM N et Hanf T, (eds.), *Lebanon in Limbo. Postwar Society and State in an Uncertain Regional Environment*, Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft, 2003.
- SALAM N., *L'Accord de Taëf. Un réexamen critique*, Beyrouth, Dar an-Nahar, 2003.

- SALIBI, K. Une maison aux nombreuses demeures. L'identité libanaise au creuset de l'histoire, Naufal, 1989.
- SASSINE F., *Le Libanisme maronite: contribution à l'étude d'un discours politique*, thèse de 3e cycle, Université de Paris-Sorbonne, 1979.
- SASSINE Farés, *Le Libanisme maronite: contribution à l'étude d'un discours politique*, thèse de 3e cycle, Université de Paris-Sorbonne, 1979.
- SAYEGH R., *Too Many Enemies: The Palestinians Experience in Lebanon*, Londres, Zed Book, 1994.
- Seurat Michel, *L'Etat de barbarie*, Le Seuil, Paris, 1989
- SFEIR J., *L'Exil palestinien au Liban. Le temps des origines (1947-1952)*, Karthala, 2008.
- SHEHADI N. (éd.), *The Idea of Lebanon: Economy and State in the Cénacle libanais, 1946-1954*, Oxford, Center for Lebanese Studies, 1987.
- SHEHADI N. et Dana HAFFAR MILLS (éds.), *Lebanon: A History of Conflict and Consensus*, Oxford-London, Center for Lebanese Studies-I.B. Tauris, 1988.
- SOUHEID M., *Israël au Liban. La fin de trente ans d'occupation ?*, éditions de la Revue d'études palestiniennes, 2000.
- TABBARA Bahige, *Les forces actuelles au Liban*, Université de Grenoble, 1954
- TRABOULSI, F. *A History of Modern Lebanon*, Londres, Pluto, 2007.
- TUENI Ghassan, *Une guerre pour les autres*, éditeur JC Lattès, 1985
- VAN CREVELD Martin, *Tsahal. Histoire critique de la force israélienne de défense* Ed. du Rocher 1995.
- VERDEIL E, G. Faour, S. Velut, *Atlas du Liban. Territoires et société*, IFPO-CNRS, 2007.
- VOLK Lucia Volk, *Memorials and Martyrs in Modern Lebanon*, Bloomington, Indiana UP. 2010
- Wedeen Lisa, *Ambiguities of domination: politics, rhetoric and symbols in contemporary Syria* 1999.
- WILSON R., *Economic Development in the Middle East*, New York, Routledge, 1995.
- ZAMIR M., *Lebanon's Quest*, London, New York, I. B. Tauris, 2000.

- ZORGBIBE Charles, *Géopolitique contemporaine*, PUF, Que sais-je N° 693, Paris 1986.
- ZORGBIBE Charles, *Textes de politique internationale*, Paris, PUF, 1985